



**HAL**  
open science

## Banquiers et financiers parisiens

Nicolas Stoskopf

► **To cite this version:**

Nicolas Stoskopf. Banquiers et financiers parisiens. Coédition Picard/Éditions Cénomane, 7, 2002, Les patrons du Second Empire, 2-7084-0682-5. hal-03437491

**HAL Id: hal-03437491**

**<https://hal.science/hal-03437491v1>**

Submitted on 19 Nov 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**LES PATRONS DU SECOND EMPIRE**

**BANQUIERS ET FINANCIERS**

**PARISIENS**

par

**Nicolas Stoskopf**

Avec le concours d'

**Isabelle Dumielle-Chancelier (notices Mirabaud et Paccard)**

et de **Michèle Merger (notice Galliera)**

**2002**

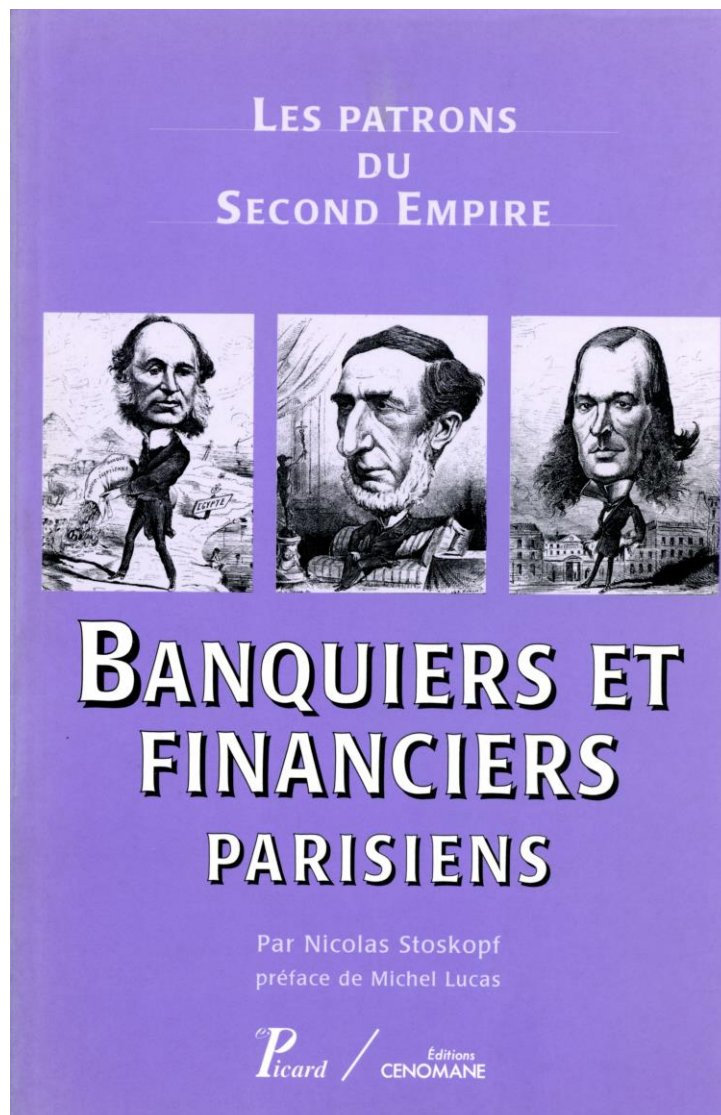
## Avertissement

Cet ouvrage est le tapuscrit du 7<sup>e</sup> volume de la collection *Les Patrons du Second Empire*, intitulé *Banquiers et financiers parisiens*, publié en 2002 par les éditions Picard et Cénomane avec une préface de Michel Lucas, président du CIC, non reprise ici. Il a été couronné du Grand Prix de la Fondation Napoléon en 2003.

Il est ici livré tel quel, sans le cahier d'illustrations, avec ses petites maladresses typographiques et ses coquilles, mais surtout sans actualisation de la bibliographie et des connaissances, si ce n'est la correction de quelques erreurs ponctuelles et le remaniement plus approfondi des données généalogiques des deux notices Koenigswarter. Les index et la table des matières ont été laissés également tels quels, sans les numéros de pages, à titre de listes ou d'inventaires (prière de se reporter à l'ouvrage publié).

Il convient aussi de préciser que ce volume devait être le premier d'une série de quatre consacrés au patronat parisien, les trois autres devant traiter de la grande industrie, des BTP et des services publics, des industries de bien de consommation, du commerce et du spectacle, enfin de la presse et de l'édition. Il ne pouvait donc pas se limiter aux banquiers *stricto sensu*, mais devait englober tout un secteur d'activité (voir le tableau p. 13-14).

NS (2021)



## Remerciements

Ce livre n'a pu être réalisé que grâce à de nombreux collaborateurs, élus locaux, descendants d'entrepreneurs du Second Empire, propriétaires d'archives, archivistes, bibliothécaires et documentalistes, historiens et amis, qui m'ont apporté les uns, une aide ou un conseil, les autres, un renseignement ponctuel ou une importante documentation, un détail ou un élément capital, tous, une précieuse contribution.

Mes remerciements vont à Catherine Aubelle, Benoît d'Audiffret, Frédéric Barbier, Madeleine Barnoud, Fernand Bartholoni, Gilles Béguin, Jean-François Belhoste, Marguerite Boivin, Hubert Bonin, Laurent Bonnaud, Jean-Henri Calmon, Roland Caty, L.M. de Champeaux, Philippe Charon, Marie-Andrée Corcuff, Bruno Corre, Olivier Cottarel, François Crouzet, Raymond Dartevelle, Hélène David-Weill, Philippe Decroix, Marc Douëzy, Martine Dubos, Michel Dupuy, Jacques Dutfoy, Jean-Luc Eichenlaub, Beate Esch, Claude Fagnen, Christiane Filloles, Pierre Flament, Gonzague de Fondeville, Olivier de Gironde, Manuel Gonzalez de Andia, Patrick de Gourcuff, Pascal Griset, Jacques Gyssels, Volker Harms-Ziegler, Christiane d'Haussy, Robert Hentsch, S. Jehel, Yves Kinossian, Thierry de La Bouillerie, Stuart Laffitte, Hervé Le Bret, Christian Lebrument, Roger Lehideux, Claire Lemercier, Pierre de Longuemar, D. Marques, Henri-Claude Mars, Jean-Claude Menou, Virginie et Bernard Monnier, Pierre Morichau, Dominique Morillon, Corinne Moureaux, Françoise Pianelli, Thierry Pillet-Will, Alain Plessis, Jacqueline Raffin, Helmut Richter, Jean-Marie Schmitt, Arlette Schweitz, S. Sebestyen, Andrée et Antoine Spohr, Jacques Staes, Guy Thuillier, N. Tikhmenev, Laurent Tissot, Liberto Valls, Thomas Van de Walle, Agnès Vatican, Françoise et Jean-Pierre Vittu, Laurette et Charles de Yturbe ainsi qu'à tous ceux qui, aux archives ou dans les bibliothèques, m'ont facilité la consultation des documents.

Merci aux notaires parisiens qui m'ont accueilli à leur étude : maîtres Horen et Lécuyer ; P. Dufour, J.P. Benoist et C. Savary ; H. Louvel et T. Assant-Lechevallier.

Merci à Daniel Roche et Christophe Charle pour leurs encouragements, à Michel Hau et Marie-Claire Vitoux pour leurs conseils, à Isabelle Dumielle-Chancelier, Michel Lucas, Michèle Merger pour leurs textes, à Etienne Stoskopf pour sa contribution aux dépouillements d'archives, à Michèle Merger, une seconde fois, et à Dominique Barjot pour leur rôle dans la genèse de ce livre et la confiance qu'ils m'ont faite.

Ma reconnaissance va également au Crédit industriel et commercial (CIC), à l'Université de Haute-Alsace (UHA), à la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'UHA, au Centre de Recherche sur les Sciences, Arts et Techniques (CRESAT, UHA) qui, par leurs subventions, ont permis la publication de cet ouvrage, à la Fédération bancaire française pour l'intérêt apporté à sa diffusion, aux médiateurs et aux décideurs qui sont aux origines de ces soutiens, à Pierre Fluck, Gérard Gissingier, Gilles Guitton, Odile Kammerer, Michel Lucas, Valérie Ohannessian et Louis-Xavier Rousiot.

Quant à Jacqueline, mon épouse, sa contribution a été trop diverse et multiforme pour être seulement évoquée ici : mille mercis !

# Introduction

*Raconter l'économie revient à raconter l'histoire d'individus sortant de l'ordinaire*<sup>1</sup>.

Paul Krugman, professeur d'économie au MIT.

On croirait une collection d'antiques. Ici, il manque un pied, là, les deux bras ; parfois, la pierre est si rongée par le temps qu'elle laisse à peine deviner une silhouette ; ailleurs, certaines pièces du puzzle font défaut et sont remplacées par de disgracieuses tiges en fer.

La métaphore n'est pas excessive : en dehors de quelques figures mythiques, comme les Rothschild ou les Pereire, la survie des banquiers dans la mémoire collective est fragile, les matériaux qui les concernent sont dispersés et le travail de l'historien s'apparente à celui de l'archéologue, contraint aux fouilles et aux laborieuses reconstitutions. Cela s'explique aisément par certains caractères du métier bancaire : le secret dans lequel il s'exerce, l'immatérialité de ses productions, l'esprit d'association qui y règne, le risque qui l'entoure, tout se combine pour tarir à la source le discours sur ses acteurs. A la différence des industriels dont on se plaît à souligner, au soir de leur vie ou sur leur tombe, l'esprit d'entreprise, les réalisations grandioses, les initiatives sociales et civiques, les banquiers disparaissent dans un relatif silence, quand ce n'est pas dans l'oubli complet lorsque le sort des affaires leur a été contraire, ce qui leur arrive aussi plus souvent qu'à d'autres. Si tel n'est pas le cas, on imagine mal que leur véritable titre de gloire, c'est-à-dire d'avoir fait gagner de l'argent à leurs clients, à leurs partenaires, à leur entreprise, et d'avoir amassé une grande fortune, fasse l'objet d'un éloge public ou d'un discours commémoratif. Bien au contraire, leur réussite est suspecte et les transforme en cibles pour les démagogues en mal de boucs émissaires. Il s'ajoute, pour les Parisiens, un handicap supplémentaire par rapport à leurs collègues de province qui rencontrent moins de concurrence pour se hisser aux premiers rangs des notables<sup>2</sup>. Sans les jalons facilement repérables d'une carrière publique, sans les hommages rendus à la célébrité ou à la simple notoriété, sans les papiers personnels dont la conservation paraît rarement utile, voire nuisible, le dossier des banquiers est donc, sauf exception, très mince.

---

<sup>1</sup> P. Krugman, *Pourquoi les crises reviennent toujours ?*, 2000, p. 32.

<sup>2</sup> C. Charle souligne la lenteur de la promotion des élites, nées avec le capitalisme moderne, dans les dictionnaires biographiques et les annuaires mondains du XIXe siècle. Cf. C. Charle, *Les élites de la République, 1880-1900*, 1987, p. 13.

Il faut bien reconnaître que, pendant longtemps, ce dossier n'a guère été enrichi par les historiens. Les travaux sur l'élite bancaire et financière parisienne ont été abandonnés aux polémistes de gauche, d'Auguste Chirac à Maurice Hamon<sup>3</sup>, ou de droite, d'Emmanuel Beau de Loménie à Henry Coston<sup>4</sup>, qui se sont rejoints dans la dénonciation des deux cents familles, si ce n'est dans l'antisémitisme. Quant à l'histoire - universitaire - des grandes institutions financières, elle est restée, jusqu'aux années cinquante aussi anonyme que les sociétés du même nom, se bornant à des études institutionnelles, juridiques, financières, non dénuées d'intérêt, mais déshumanisées, peu historiques et... assez rébarbatives. Tout s'est passé comme s'il était malséant, en tout cas politiquement incorrect, de s'intéresser de près aux dirigeants. Les affaires étaient censées marcher toutes seules, selon la logique propre au système capitaliste, subissant des fluctuations liées à la conjoncture, mais sans que les hommes n'aient de prise sur les événements<sup>5</sup>. Pourtant, bien avant Paul Krugman, Henri Germain, président du Crédit lyonnais, prévenait que « les affaires, ce ne sont pas des chiffres, ce sont des hommes »<sup>6</sup>.

C'est avec Bertrand Gille que le tournant historiographique a été pris : « pour bien comprendre l'histoire des banques, écrivait-il, il est absolument essentiel de replacer le banquier dans l'ambiance familiale, sociale et politique qui conditionne, dans une certaine mesure, son activité professionnelle<sup>7</sup> ». Ses travaux sur les Rothschild, la banque et le crédit de 1815 à 1848, la fondation de la Société générale appliquent la méthode à la lettre. Il n'empêche qu'avec B. Gille, et ses successeurs, la priorité est restée centrée sur l'histoire des entreprises, pas sur celle des entrepreneurs. Or la monographie d'entreprise est soumise, surtout si elle prétend effectuer la totalité du parcours, « des origines à nos jours », à la tyrannie du déroulement chronologique et d'une perspective finaliste qui conduit à négliger plus ou moins tout ce qui est collatéral et ne rentre pas dans l'explication du lendemain, bref ce qui gêne et ralentit la progression du récit : la biographie des acteurs se limite le plus souvent au strict nécessaire. Dans le domaine bancaire, les thèses de Jean Bouvier et d'Alain Plessis font à cet égard figures d'exception<sup>8</sup> : l'abondance des sources et de la matière a conduit chacun d'eux à restreindre l'étendue chronologique de son étude et à entreprendre une

---

<sup>3</sup> A. Chirac, *Les rois de la république*, 1883-1886, 2 vol. ; M. Hamon, *Les maîtres de la France*, 1936.

<sup>4</sup> E. Beau de Loménie, *Les responsabilités des dynasties bourgeoises*, t. 1 et 2 ; H. Coston, *Dictionnaire des dynasties bourgeoises et du monde des affaires*, 1975.

<sup>5</sup> C'était évidemment conforme à une démarche historiographique qui a longtemps prévalu, délaissant l'individu pour les institutions et les masses, l'événement pour la longue durée.

<sup>6</sup> Cité par R. Bigo, *Les banques françaises au cours du XIXe siècle*, 1947, p. 260.

<sup>7</sup> B. Gille, *La banque et le crédit en France de 1815 à 1848*, 1959, p. 271.

<sup>8</sup> J. Bouvier, *Le Crédit lyonnais de 1863 à 1882 : les années de formation d'une banque de dépôts*, 1961, 936 p. A. Plessis, *Régents et gouverneurs de la Banque de France sous le Second Empire*, Genève, 1985, 443 p. (tome 2 d'une thèse publiée en trois volumes ; cf. bibliographie). Ces ouvrages seront bientôt rejoints par une histoire de la Société générale où l'auteur, Hubert Bonin, fait une large part à la biographie des acteurs.

enquête détaillée sur les acteurs, le groupe fondateur et les dirigeants du Crédit lyonnais ici, les gouverneurs et régents de la Banque de France là. D'autres travaux, plus ou moins approfondis, ont été consacrés entre-temps à des maisons de haute banque et ont fait une large place à la saga familiale. Pourtant Louis Bergeron estimait encore en 1990 que la recherche historique avait beaucoup plus porté sur les banques que sur les banquiers : elle « les a croisés plutôt qu'abordés de front<sup>9</sup> ».

La réalisation d'un dictionnaire biographique des banquiers parisiens, dans le cadre de l'enquête de l'IHMC sur le patronat du Second Empire, offre l'occasion de cette confrontation : Paris est alors la capitale économique de la France, la première place bancaire et financière de l'Europe continentale, depuis qu'Amsterdam a perdu son rang dans les années 1790, et, selon Rondo Cameron, la plus grande ville industrielle du monde, avec 400 000 ouvriers<sup>10</sup>. Les grands patrons de banque y forment un groupe conséquent qui se distingue du patronat industriel et commercial par sa puissance financière, son influence et son mode de vie. Il trouve son unité dans le commerce de l'argent, mais se diversifie par ses fonctions et ses statuts. Le terme de banquier a en effet une signification générique et désigne aussi bien le gérant d'une maison privée, appartenant à la haute banque ou non, travaillant avec ses propres fonds et responsable de ses actes sur la totalité de sa fortune, que le dirigeant d'un grand établissement de crédit impersonnel, institut d'émission, caisse d'épargne, banque de dépôts ou d'affaires, qui doit rendre des comptes à ses actionnaires. Aux opérations classiques de banque au service du commerce (change, acceptation, recouvrement, crédit, tenue de compte), la plupart, mais pas tous, ajoutent des activités financières : achat et vente de rentes, de valeurs mobilières, investissements immobiliers ou industriels. Par ces pratiques, ils se rapprochent des assureurs et des agents de change qu'il a semblé logique de rattacher au même groupe patronal de façon à embrasser l'ensemble des métiers de l'argent.

La méthode prosopographique permet d'effectuer une coupe dans le déroulement chronologique, à un moment privilégié, le Second Empire, temps fort de la révolution bancaire. Elle donne l'occasion de parcourir toute l'étendue d'un champ et de bénéficier de cette vue globale qui manque à d'autres approches. De la somme des biographies individuelles, on attend un enrichissement des connaissances sur le groupe socioprofessionnel dans son ensemble : il s'agit de passer d'une image forgée par quelques figures emblématiques, les Rothschild, les Pereire, Mirès et quelques autres, à un véritable portrait collectif fondé sur la synthèse de plusieurs dizaines de parcours individuels. On pourra alors mieux mesurer l'originalité de cette fraction du patronat parisien par rapport à ses homologues de province, pour lesquels on dispose de

---

<sup>9</sup> L. Bergeron, *Les Rothschild et les autres...La gloire des banquiers*, 1990, p. 10.

<sup>10</sup> R. Cameron, *La France et le développement économique de l'Europe, 1800-1914*, 1971.

renseignements précis<sup>11</sup>. Mais l'intérêt de l'enquête prosopographique ne s'arrête pas à la connaissance d'un milieu social : il faut profiter des unités de lieu et d'action pour mieux comprendre la pièce que ces banquiers sont en train de jouer, non seulement sous le Second Empire, mais aussi en amont et en aval des deux décennies du régime. Compte tenu de la rareté des archives bancaires du XIXe siècle, l'accumulation des données biographiques et leur croisement sont en effet l'un des rares moyens de faire progresser nos connaissances sur l'histoire des banques au siècle de l'industrialisation.

Reconstituer la biographie d'une petite centaine d'entrepreneurs qui, pour la plupart, s'affairaient sous le Second Empire entre les rues de la Chaussée d'Antin et du Faubourg-Poissonnière, donne en effet le privilège de pénétrer dans le cœur même du capitalisme français au XIXe siècle. Le point de vue est saisissant : le regard porte des débuts de la Restauration, avec les premiers succès de James de Rothschild à Paris, la fondation de la Caisse d'épargne et des grandes compagnies d'assurances contre l'incendie, les emprunts d'Etat souscrits par une haute banque en formation, jusqu'aux krachs des années 1880 et les liquidations successives de l'Union générale, des groupes Donon et Soubeyran, du Comptoir d'escompte de Paris qui consacrent l'échec de la banque mixte en France. Il embrasse la construction des chemins de fer, la révolution bancaire, les transformations urbaines, les investissements dans les mines et la sidérurgie, le négoce international des produits agricoles et des matières premières. Il ne se limite pas à la France, ni même à l'Europe, mais s'étend de l'Amérique à la Russie, au Maghreb, à l'Egypte ou à la Turquie ottomane. On ne voit pas mieux les choses, on les voit autrement, à l'échelle de la vie humaine et du mouvement des affaires, à l'aune des projets et des ambitions de quelques décideurs, de leurs réussites ou de leurs échecs.

### ***Questions de méthode***

Qui sont ces décideurs ? L'annuaire Didot-Bottin livre les noms et adresses de plus de trois cents banquiers exerçant à Paris au cours du Second Empire<sup>12</sup>. De James de Rothschild au gérant d'une modeste officine de quartier pratiquant le change ou l'escompte, il y a toute une série de niveaux hiérarchiques et, en exagérant à peine, la même distance qui sépare un Wendel ou un Schneider d'un forgeron de village ! Le premier problème est d'opérer une sélection et de fixer une limite permettant de distinguer une élite.

L'idéal serait de disposer de critères quantitatifs comme le capital, le volume des affaires, la fortune des entrepreneurs. Ces données sont dans les sources d'un accès inégal : s'il est assez facile de connaître les patrimoines au décès grâce aux déclarations

---

<sup>11</sup> Voir les volumes de la collection déjà parus : 1. Normandie, Maine, Anjou ; 2. Bourgogne ; 3. Franche-Comté ; 4. Alsace ; 5. Marseille ; 6. Bordeaux.

<sup>12</sup> 320 banques et banquiers dans la rubrique « banquiers » de l'édition de 1865 (t. 1, p. 632-634).



de mutation ou aux inventaires notariés, les informations sur le capital manquent souvent, celles sur le chiffre d'affaires sont rarissimes pour les banques privées. Elles présentent d'autre part l'inconvénient pratique pour l'historien d'être connues après coup, souvent à l'issue de longues recherches, ce qui les rend inopérantes pour une sélection *a priori*. Elles ne sont pas non plus d'une valeur indiscutable. Les affaires sont soumises à des fluctuations de grande ampleur : certains banquiers démarrent très bas, avec des mises de fonds extrêmement modestes, de l'ordre de quelques dizaines de milliers de francs<sup>13</sup> ; d'autres tombent de très haut et finissent complètement ruinés<sup>14</sup>. Or les sources livrent au mieux une information ponctuelle, dont la validité peut être éphémère. Les critères quantitatifs sont donc d'une valeur scientifique très relative et d'une utilité médiocre, sauf *a posteriori* : ils permettent tout au plus de confirmer ou d'infirmer la justesse d'une sélection faite selon d'autres critères<sup>15</sup>.

Les spécificités du métier bancaire ôtent par ailleurs toute signification au nombre des employés. De grandes maisons de haute banque n'ont qu'un effectif dérisoire, contrairement, il est vrai, aux établissements de crédit<sup>16</sup> : Hottinguer & Cie n'emploie que neuf personnes en 1866, Heine & Cie, vingt-cinq en 1883, alors que le Comptoir d'escompte a déjà plus de deux cents salariés en 1857. Les petites affaires d'une multitude de clients ordinaires génèrent beaucoup plus d'emplois que les grandes pour le compte de quelques capitalistes fortunés. De ce point de vue, certains banquiers, s'ils sont de grands entrepreneurs, ne sont que de très petits patrons, sauf quand ils président ou dirigent parallèlement d'autres entreprises.

Faute de disposer d'éléments chiffrés fiables, on doit se contenter de procédés empiriques. Trois approches différentes ont été successivement mises en œuvre : la première a consisté à utiliser une combinaison de critères associant la notoriété familiale, l'importance de l'entreprise, la participation aux grandes affaires, des fonctions financières prestigieuses, l'appartenance à l'un des groupes bancaires actifs sous le Second Empire. Cet ensemble permet de dégager une élite bancaire et financière, un noyau dur de personnalités indiscutables, qui se décompose lui-même en trois sous-groupes :

- Les gérants des maisons de haute banque remplissent par nature toutes les conditions : les Fould, Hottinguer, Mallet, Mirabaud, Perier, Rothschild et quelques autres encore, ont laissé leur nom dans l'histoire bancaire française ; leur entreprise a

---

<sup>13</sup> Cf. notices Blount, Prost, Neufville.

<sup>14</sup> Cf. notices Bonnard, Chabrol, Donon, Gautier, Hentsch, Prost.

<sup>15</sup> La fortune d'Henri Joliat (1802-1870), 70 000 F au décès, ne permettait pas de le retenir bien qu'il ait été directeur des compagnies d'assurances du Phénix de 1844 à 1870 et donc l'homologue de Gourcuff, Maas ou Thomas.

<sup>16</sup> Par établissement de crédit, nous voulons parler de la « nouvelle banque », de la banque par actions, c'est-à-dire des entreprises bancaires ayant adopté le statut de la société anonyme, par opposition aux maisons de banques privées.

occupé les premiers rangs à un moment ou à un autre et a participé aux grands investissements ferroviaires, aux emprunts internationaux ou aux créations bancaires ; ses dirigeants ont peuplé le conseil de régence de la Banque de France, le conseil des directeurs de la Caisse d'épargne de Paris, les conseils d'administration et les présidences des grandes compagnies d'assurance et de chemin de fer ; enfin, beaucoup d'entre eux ont formé en 1856 la Réunion financière, sorte de cartel regroupant autour des Rothschild les adversaires des Pereire, tandis que d'autres, les Fould, Seillière, Mallet préféraient suivre les Pereire dans leurs entreprises.

L'ennui est que la notion de haute banque perd de sa pertinence au fur et à mesure qu'on s'éloigne des sommets, c'est-à-dire des Rothschild, et que l'on descend dans la hiérarchie : on rencontre alors des maisons déclinantes (Ardoin, Lefebvre, Odier, Rougemont), qui ont pour elles leur ancienneté, mais sont en voie de déclassement, voire à la veille d'une cessation d'activité, et d'autres ascendantes (Bischoffsheim, Erlanger, Pescatore, Stern) : elles ont contre elles une jeunesse qui les empêche d'être encore totalement agrégées à la haute banque ou écarte leurs dirigeants des fonctions prestigieuses évoquées ci-dessus, mais elles sont très actives dans le mouvement des affaires. Les unes comme les autres ne remplissent plus la totalité des conditions, mais leur réputation professionnelle, passée ou à venir, les qualifie, et avec elles leurs dirigeants, pour prendre place autour du premier cercle de la haute banque.

- A l'inverse, la notoriété des patrons des grands établissements de crédit n'a guère résisté au temps, à l'exception notable des Pereire, fondateurs du Crédit mobilier, mais ce déficit est largement compensé pour les autres par la puissance financière que leur donnait, de leur vivant, la gestion de ressources collectées sur une grande échelle. Fallait-il pour autant sélectionner tous les gouverneurs et sous-gouverneurs de la Banque de France et du Crédit foncier, tous les présidents et directeurs des banques de dépôts ? On a préféré là aussi privilégier une combinaison de facteurs : Charles de Germiny a été gouverneur de la Banque de France, mais aussi du Crédit foncier et président du Crédit mobilier, ce qui lui donne au minimum trois titres pour figurer dans un dictionnaire des banquiers ; Charles Vernes a été sous-gouverneur de la Banque de France et en même temps associé d'une maison de haute banque ; Biesta et Pinard au Comptoir d'escompte, Frémy et Soubeyran au Crédit foncier ont exercé une influence bien au delà de leur établissement, etc.

- Quelques hommes d'affaires ou investisseurs, comme François Bartholony, Gustave Delahante, Raphaël de Galliera, n'étaient ni des banquiers au sens strict, ni même, comme l'ingénieur Paulin Talabot, des financiers<sup>17</sup>, mais ils ont joué un rôle de

---

<sup>17</sup> Par banquier au sens strict, nous entendons un commerçant pourvu d'une patente, installé à une adresse pour y recevoir une clientèle (ou le chef d'un établissement qui remplit ces conditions). Bartholony a été banquier sous la Restauration et est devenu, sous le Second Empire, en 1868, président de la Caisse d'épargne de Paris ; Talabot a participé activement à la fondation de la Société générale et à sa direction

tout premier plan dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies financières au même titre que les banquiers professionnels qu'ils côtoyaient dans les conseils d'administration des établissements de crédit, des compagnies de chemin de fer ou d'assurance ainsi que dans les groupes d'affaires du Second Empire.

En complément de ce premier choix, une deuxième étape de la sélection a eu comme objectif de constituer un groupe qui reflète la diversité fonctionnelle et statutaire du milieu bancaire et financier parisien. Il fallait faire une place aux gérants des sociétés en commandite par actions qui occupent une place particulière dans le paysage bancaire du Second Empire, une position intermédiaire à bien des égards entre « l'ancienne banque », c'est-à-dire la banque privée fidèle au statut de la société de personnes, société en nom collectif ou en commandite simple, et « la nouvelle banque », représentée par les établissements de crédit adoptant le régime de la société anonyme. Il s'agit en réalité d'une nouvelle banque avant la lettre qui expérimentait des formules innovantes en direction d'une clientèle plus large que celle de la haute banque, mais sans avoir toujours les moyens de ses ambitions : on trouve dans cette catégorie des aventuriers, comme Mirès ou Prost, des opportunistes comme Calley de Saint-Paul, des fondateurs de dynastie comme Paul Lehideux, dans tous les cas un patronat très représentatif d'une époque où l'on cherchait des voies nouvelles, mais dont les représentants sont restés relativement isolés, parfois à l'écart des grandes affaires.

Quelques autres métiers de l'argent sont également représentés : la compagnie des agents de change par deux de ses syndics ; les assureurs par plusieurs présidents de compagnie, issus de la haute banque et sélectionnés à un autre titre, mais aussi par trois grands directeurs, Auguste de Gourcuff, Myrtil Maas et Charles-Xavier Thomas qui peuvent d'autant mieux être considérés comme de véritables patrons qu'ils ont transmis leur charge à leurs fils. Quant à la veuve Lyon-Alemand, elle est évidemment remarquable en tant que femme d'affaires, mais aussi dans l'exercice d'un métier rare, l'affinage et le commerce des métaux précieux<sup>18</sup>.

Enfin, une troisième sélection a permis d'ajouter quelques entrepreneurs rencontrés en cours de recherche, qui font figure, par comparaison, de « petits » banquiers ou d'hommes d'affaires de second plan, bien que certains aient accumulé de belles fortunes, mais dont la plupart présentent un intérêt par leur appartenance à un groupe et par leur proximité avec un chef de file : Cibiel et Salvador étaient proches des Pereire, Dutfoy et Hollander du Comptoir d'escompte, les frères Gautier et La Bouillerie, Neufville et Tenré du groupe Donon, etc. A l'inverse, des banquiers de niveau ou de rang équivalents, mais qui paraissent plus isolés, ont été négligés. D'après les souvenirs

---

de mai à décembre 1864 ; tous les deux ont appartenu à la Réunion financière. Mais on ne peut malgré tout les assimiler à des *banquiers* au sens strict.

<sup>18</sup> Nous remercions M. Alain Plessis de nous avoir suggéré l'idée de cette notice. A noter que la veuve Lyon-Alemand figure dans la notice *banquier* du Bottin.

d'Hermann Wallich, entré comme chef de bureau en 1860 chez Trivulzi, Hollander & Cie, Hollander était un peu pédant et ne valait pas Trivulzi, qualifié de « génial »<sup>19</sup>. Mais le premier a laissé plus de traces, comme partenaire du Comptoir d'escompte, que son discret associé...

Cette hiérarchie en trois niveaux se retrouve en partie dans l'importance des notices. Nous n'hésitons pas de ce point de vue à proposer des biographies de longueur très inégale, partant du principe que quelques informations, même très lacunaires, valent mieux qu'une absence totale de connaissances sur un personnage. Dans tous les cas, on a cherché néanmoins à conserver une certaine homogénéité de la démarche en s'appuyant sur trois ensembles de sources, qui constituent la base de chacune des trois parties du plan type des notices, consacrées à l'homme dans sa famille, dans son entreprise et dans la société<sup>20</sup>.

Le premier ensemble se rapporte à l'état civil et à la généalogie familiale. Herbert Lüthy peut nous servir ici de... maître à penser : « la première exigence de l'historien (...), c'est de savoir, avec nom et prénom au moins, de qui il s'agit. Il faut, après la précision des chiffres, remettre à l'honneur la précision des noms et (...) la généalogie qui (...) permet d'identifier et de situer les personnes, par leur lieu et date de naissance, leurs père et mère et leur alliance, ce qui, après tout, est rigoureusement nécessaire pour écrire l'histoire en connaissance de cause<sup>21</sup> », et ajoutons, ce qui est la moindre des choses pour un dictionnaire biographique... Paradoxalement, cette exigence est plus facile à tenir à Paris où l'état civil a été détruit lors des incendies de la Commune : sa reconstitution affranchit le chercheur de la connaissance préalable de l'arrondissement ou de l'année de référence. Les choses se compliquent après 1871 et en dehors de Paris.

Le deuxième concerne les sociétés : les actes de société sont aux entreprises ce que l'état civil est aux personnes. Ce sont des repères historiques de premier ordre qui permettent au minimum de dater avec précision et de connaître l'équipe dirigeante de l'entreprise, parfois d'en savoir beaucoup sur les rapports en son sein. Il convient d'autre part de prendre au sérieux les listes d'actionnaires et d'administrateurs : l'étude des portefeuilles mobiliers au décès révèle de fréquentes permanences avec les investissements initiaux et infirme l'idée que les banquiers seraient de simples intermédiaires, préoccupés seulement de profits rapides ; elle montre de fréquentes corrélations entre les souscriptions d'actions, les immobilisations à long terme, révélées par les déclarations de mutations après décès, et les responsabilités prises dans la

---

<sup>19</sup> D'après H. Wallich, « Aus meinem Leben », *Zwei Generationen im deutschen Bankwesen, 1833-1914*, Francfort-sur-le-Main, 1978, p.52.

<sup>20</sup> Ce plan type, commun à toute la collection, a été adapté le cas échéant en fonction du contexte biographique (voir les notices d'Audiffret, Denière, Mirès, Pescatore, etc.)

<sup>21</sup> H. Lüthy, *La banque protestante en France de la Révocation de l'Edit de Nantes à la Révolution*, 1959, p. VIII.

fondation et la gestion d'une société<sup>22</sup>.

Le troisième porte précisément sur la connaissance du patrimoine privé : le dépouillement d'une déclaration de mutation ou d'un inventaire après décès livre de nombreux renseignements sur la vie professionnelle et donne un éclairage sans équivalent sur la vie privée.

L'exploration de ces trois types de sources permet, en l'absence de tout complément narratif et de toute référence bibliographique, d'assurer une sorte de minimum biographique<sup>23</sup>, un socle sur lequel peuvent se greffer des éléments éventuels d'enrichissement.

Le tableau n°1 propose, non pas un récapitulatif des niveaux hiérarchiques, mais une typologie où les notices sont classées en fonction des métiers et des statuts. Un premier ensemble (groupe A) regroupe les « 56 » qui, appartenant à la haute banque (A1) ou non (A2), travaillent d'abord avec leurs capitaux personnels. Comme certaines entreprises sont représentées par plusieurs dirigeants<sup>24</sup> ou, le cas échéant, par deux générations d'une même famille<sup>25</sup>, ils correspondent à 38 entreprises seulement. Le groupe B rassemble les 21 banquiers qui doivent rendre des comptes à leurs actionnaires, répartis en deux sous-ensembles (B1 et B2) selon le statut de la société (en commandite par actions ou anonyme) qu'ils dirigent. Les banquiers au sens strict (groupes A + B) sont donc 76 et forment la majeure partie de l'échantillon des 93 entrepreneurs retenus dans le cadre de cette enquête.

Il ne faut cependant pas exagérer la portée pratique de ces distinctions : à quelques rares exceptions près, les entrepreneurs des groupes A, B, C faisaient le même métier ; la plupart étaient mêlés aux grandes affaires de leur temps à la fois à titres professionnel et privé ; gérants de banques privés, directeurs salariés d'établissement de crédit, administrateurs de société, ils intervenaient avec les capitaux sociaux comme avec leur fortune personnelle. Cette confusion des genres, qui commençait alors à être dénoncée comme la marque d'un affairisme condamnable, est typique de cette période de transition de la vieille à la nouvelle banque : non seulement l'enrichissement personnel d'un directeur d'établissement de crédit passait pour la preuve de sa compétence, mais l'engagement de sa fortune dans les affaires qu'il proposait à sa clientèle était censé protéger celle-ci des dangers de l'irresponsabilité que l'on craignait beaucoup dans les

---

<sup>22</sup> Voir par exemple le cas d'Adolphe Marcuard.

<sup>23</sup> Voir les notices Gautier, Grieninger, Hollander.

<sup>24</sup> La banque *Davillier* par Henry Davillier et Alexandre Sanson-Davillier ; *De Neuflize* (selon la raison sociale, sous laquelle cette banque est habituellement connue, adoptée en 1896 seulement) par Alfred André, Adolphe Marcuard et André de Neuflize ; *Donon, Aubry, Gautier* par ses gérants éponymes ; *Fould* par les Fould et les Heine ; *Mirabaud*, par Barthélémy Paccard et Henri Mirabaud ; *Pescatore* par Jean-Pierre Pescatore et Frédéric Grieninger ; *Seillière*, par Achille Seillière et Charles Demachy.

<sup>25</sup> Il en est ainsi pour les banques Fould, Hottinguer, Mallet, Pillet-Will, Rothschild. Les Bischoffsheim présentent un cas particulier puisqu'il n'y a pas de continuité entre l'entreprise du père et celle du fils.

sociétés anonymes<sup>26</sup>. Les comportements de quelques dirigeants du Comptoir d'escompte de Paris ou du Crédit foncier, comme Pinard, Frémy, Soubeyran, n'étaient pas très différents de leurs collègues de la haute banque. C'est pourquoi, il n'y a pas d'inconvénient majeur à traiter ce groupe patronal bancaire et financier en bloc, d'éviter les périphrases quand elles sont inutiles et de parler simplement, pour évoquer ces professionnels de l'argent, des « banquiers » au sens large.

### Répartition des notices par statuts et types d'activité

| Types d'activité  | Entrepreneurs<br>(notices) | Entreprises                    |
|---|----------------------------|--------------------------------|
| <b>A1. Haute banque</b> <sup>27</sup><br>ANDRE, ARDOIN, BLOUNT, CAHEN D'ANVERS, DASSIER, DAVILLIER, DELESSERT, DEMACHY, DURAND, D'EICHTHAL, B. ET A. FOULD, A. ET M. HEINE, HENTSCH, JH. ET R. HOTTINGUER, LAFFITTE, LEFEBVRE, J., A. ET C. MALLET, MARCUARD, MIRABAUD, NEUFLIZE, ODIER, PACCARD, PERIER, F. ET A. PILLET-WILL, J. ET A. DE ROTHSCHILD, ROUGEMONT, SANSON-DAVILLIER, SEILLIERE, VERNES, WARU. | 37                         | 24                             |
| <b>A2. Autre banque privée</b><br>AUBRY, L. ET R. BISCHOFFSHEIM, DONON, DUTFOY, D'ERLANGER, FERRERE, J. GAUTIER, GRIENINGER, HOLLANDER, LJ. ET M. KOENIGSWARTER, A. DE LA BOUILLERIE, LAZARD, LEVY-CREMIEU, NEUFVILLE, PESCATORE, STERN   | 18                         | 14                             |
| <b>A. Total banque privée (sociétés de personnes)</b>   | <b>55</b>                  | <b>38</b>                      |
| <b>B1. Banque en commandites par actions</b><br>BECHET, BONNARD, CALLEY DE SAINT-PAUL, CHABROL, LEHIDEUX, PROST, MIRES, TENRE.  | 8                          | 8                              |
| <b>B2. Etablissement de crédit (soc. anonymes)</b> <sup>28</sup><br>D'AUDIFFRET, BIESTA, CERNUSCHI, A. DELAHANTE, DENIERE, FREMY, E. GAUTIER, GERMINY, E. ET I. PEREIRE, PINARD, PLOEÛC, SOUBEYRAN.   | 13                         | non significatif <sup>29</sup> |
| <b>B. Total banque par actions (sociétés de capitaux)</b>   | <b>21</b>                  |                                |
| <b>A+B. Total banque</b>  | <b>76</b>                  |                                |
| <b>C. Négoce, administration de sociétés</b><br>BARTHOLONY, CIBIEL, G. DELAHANTE, DREYFUS, FERE, GALLIERA, GLADSTONE <sup>30</sup> , J. DE LA BOUILLERIE, LAFOND, SALVADOR, TALABOT.  | 11                         | non significatif               |

<sup>26</sup> Ce sont notamment les idées défendues par Soubeyran.

<sup>27</sup> Delessert et d'Eichthal ont été classés dans cette rubrique bien qu'ils aient cessé leur activité privée depuis 1848.

<sup>28</sup> Aux 13 « spécialistes » s'ajoutent 12 autres entrepreneurs des lignes A et C qui ont à un moment de leur carrière présidé un établissement de crédit : il s'agit de Bartholony, Blount, Davillier, Delessert, B. Fould, Hentsch, R. Hottinguer, L. Bischoffsheim, Donon, Hollander, Vernes (du moins comme sous-gouverneur de la Banque de France).

<sup>29</sup> En raison du cumul de présidences de sociétés financières en France ou à l'étranger.

<sup>30</sup> Gladstone est un authentique banquier, mais il ne dirige pas une maison de banque parisienne contrairement à ses collègues regroupés dans le groupe A.

|  |           |   |
|--|-----------|---|
| <b>D1. Assurances</b> <sup>31</sup><br>GOURCUFF, MAAS, THOMAS. | 3         | 3 |
| <b>D2. Agents de change</b><br>BILLAUD, MOREAU                 | 2         | 2 |
| <b>D3. Commerce de métaux précieux</b><br>LYON-ALEMAND         | 1         | 1 |
| <b>D. Total divers</b>   | 6         | 6 |
| <b>A + B + C + D : Total</b>                                   | <b>93</b> |   |

Ils ont en moyenne 52 ans en 1860. Les plus âgés (26 %) sont nés dans les deux dernières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>32</sup> : leur carrière se dessine sous l'Empire ou la Restauration, s'épanouit sous la monarchie de Juillet et atteint son apogée dans la première décennie du Second Empire. La génération modale (52 %), née entre 1800 et 1820, qui s'apprête à prendre la relève lorsque commence le Second Empire, est celle des grands innovateurs, les Pereire, Donon, Frémy, Mirès, Pinard, etc. Quant aux plus jeunes (22 %), nés entre 1821 et 1835, ce sont des héritiers qui accèdent aux responsabilités (Rodolphe Hottinguer, Alphonse de Rothschild, etc.), des nouveaux venus sur la place parisienne (d'Erlanger, Lazard, Mirabaud), des ambitieux aux dents longues (Soubeyran), dont la carrière se prolonge souvent jusqu'au début du siècle suivant<sup>33</sup>. Quelle que soit leur date de naissance, ces banquiers bénéficient d'une certaine durée, puisque la moyenne d'âge au décès est de 72,2 ans<sup>34</sup>.

### ***Convergences***

Une des particularités les mieux connues du patronat bancaire est son cosmopolitisme, avec comme corollaire une diversité religieuse qui se traduit par une forte représentation juive et protestante. Ce véritable lieu commun, qui a alimenté les polémiques de la fin de siècle, ne sera pas démenti, mais l'enquête permet de pondérer la part des uns et des autres et de réévaluer celle des autochtones et des catholiques. L'objectif est aussi de resituer la question des origines et des confessions dans une problématique plus large, celle des itinéraires qui conduisent à exercer les métiers de l'argent dans le Paris du XIX<sup>e</sup> siècle, et donc de s'interroger sur les origines socioprofessionnelles, sur les formations et les débuts professionnels.

<sup>31</sup> Cette ligne ne comprend que les directeurs et ne tient pas compte des présidents de société d'assurance nombreux parmi les banquiers des groupes A, B et C.

<sup>32</sup> Le doyen est François Delessert, né en avril 1780. Huit autres sont nés avant 1789.

<sup>33</sup> Le benjamin est Rodolphe Hottinguer, né en 1835. Seul Emile d'Erlanger est également né après 1830, en 1832.

<sup>34</sup> Décédés avant 60 ans : 9 % (Ardoin et Neuflyze à moins de 50 ans), de 60 à 70 ans : 29 %, de 70 à 80 ans : 33 %, de 80 à 90 ans : 26 %, plus de 90 ans : 3 % (d'Audiffret, d'Eichthal, Blount). A noter que l'âge moyen au décès est de 73,6 ans dans le patronat alsacien (cf. N. Stoskopf, *Les patrons du Second Empire*, 4, *Alsace*, 1994, p. 18).

### *A Paris !*

Par leur lieu de naissance, les banquiers et financiers parisiens se répartissent en trois groupes d'importance comparable : 32 sont nés à Paris<sup>35</sup>, 35 en province, 26 à l'étranger<sup>36</sup>, surtout en Allemagne et en Suisse. Mais ce type de renseignement est peu significatif en raison même de l'étalement des dates de naissance, de 1780 à 1835, qui rend toute comparaison difficile. A défaut de pouvoir reconstituer sur une longue période les migrations de toutes les familles, on peut prendre comme référence un point fixe, la veille de la Révolution par exemple, qui constitue un repère commode.

Les Parisiens ne sont alors plus que 13 %, tandis que 87 % des banquiers appartiennent à des familles venues de l'extérieur<sup>37</sup>. Ces proportions sont révélatrices du mouvement de convergence vers Paris d'autant qu'une bonne partie des « Parisiens » ont simplement bougé plus tôt que les autres. On y a compté par exemple une famille de huguenots rentrées en France au début du XVIIIe siècle, les Mallet, incontestablement Parisiens, puisqu'ils ont quitté leur refuge genevois pour s'y installer en 1713 et qu'ils y voient naître, peu avant 1789, la quatrième génération. On y trouve aussi les Biesta ou les Deninger (Denière) qui ne portent pas un patronyme particulièrement typique de l'Ile-de-France<sup>38</sup>...

Les immigrants se répartissent en deux contingents à peu près comparables :

- 39 % sont d'origine étrangère<sup>39</sup>, pour la plupart des Suisses (14 %) et des Allemands (13 %), accompagnés de quelques sujets italiens, anglais, autrichiens, etc.

### **Origine des familles de banquiers parisiens : localisation vers 1789**

| Pays ou régions | Villes | Noms de famille   |
|-----------------|--------|---|
| France          | Paris  | BECHET, BIESTA, BILLAUD, DEMACHY, DENIERE, DUTFOY, LYON-ALEMAND, MALLET, MOREAU, TENRE. |
| Ile de France   |        | DELAHANTE, DONON, SANSON-DAVILLIER, WARU.   |
| Centre          |        | CALLEY, CHABROL, FRÉMY, LEFEBVRE, TALABOT.  |
| Ouest           |        | BONNARD, GERMINY, GOURCUFF, LA BOUILLERIE, LEHIDEUX, PLOËUC.                            |

<sup>35</sup> Et dans les environs (Saint-Denis, Vincennes, Jouy-en-Josas, Margency, Pontoise).

<sup>36</sup> Y compris à Montmélian en Savoie.

<sup>37</sup> Sur 80 familles de banquier, les membres d'une même famille n'étant comptés qu'une fois. Quelques localisations peuvent être discutées ou demeurent incertaines à la date de 1789 (Béchet, Billaud, Demachy, Mirès, Tenré) : considérons les comme probables. En revanche, faute d'information ou de possibilité d'hypothèse, la famille Pinard n'a pas été placée sur le tableau, mais comptée parmi les familles d'origine française et provinciale.

<sup>38</sup> Compte tenu de quelques incertitudes (cf. note précédente), il faut considérer ces 13 % comme un maximum.

<sup>39</sup> 42 % si on se limite aux familles de banquiers au sens strict des groupes A et B.



|                   |           |   |
|-------------------|-----------|---|
| Sud-Ouest         |           | CIBIEL, FERRERE, GAUTIER, LAFFITTE, PEREIRE.                                      |
| Midi              |           | ANDRE, DAVILLIER, DURAND, SALVADOR.   |
| Sud-Est           |           | ARDOIN, D'AUDIFFRET, LAFOND, PERIER, PROST, SOUBEYRAN.                            |
| Est               |           | AUBRY, DREYFUS, FERE, FOULD, LEVY-CREMIEU, NEUFLIZE, SEILLIERE, THOMAS DE COLMAR. |
| <b>Allemagne</b>  | Francfort | MAAS, NEUFVILLE, ROTHSCHILD, STERN.   |
|                   | Autres    | BISCHOFFSHEIM, CAHEN D'ANVERS, D'EICHTHAL, D'ERLANGER, HEINE, KOENIGSWARTER.      |
| <b>Angleterre</b> |           | BLOUNT, GLADSTONE.  |
| <b>Autriche</b>   |           | GRIENINGER, LAZARD.   |
| <b>Danemark</b>   |           | HOLLANDER.  |
| <b>Italie</b>     |           | CERNUSCHI, GALLIERA, MIRES, PILLET-WILL.  |
| <b>Luxembourg</b> |           | PESCATORE.  |
| <b>Suisse</b>     | Genève    | BARTHOLONY, DASSIER, DELESSERT, HENTSCH, MIRABAUD, ODIER, PACCARD.                |
|                   | Autres    | HOTTINGUER, MARCUARD, ROUGEMONT, VERNES.  |

L'immigration suisse est la plus ancienne : elle remonte au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, à l'époque de la Guerre de Succession d'Espagne (1700-1714), lorsque la monarchie française, à cours de ressources, eut besoin de banquiers pour financer les armées en campagne, fournir des espèces, placer les fonds d'Etat dans le public<sup>40</sup>. « La bourgeoisie de Genève se laissa étourdir par le papier français<sup>41</sup> » et les banques suisses s'installèrent à Paris pour prendre en commission les demandes de leur clientèle avides de trouver dans le royaume des taux rémunérateurs. La Révolution eut en revanche des effets catastrophique entraînant en 1794 la faillite ou la liquidation de nombreuses maisons qui étaient engagées à long terme et n'avaient rien vu venir. Mais dès que les circonstances le permirent, les capitaux suisses refluèrent vers la France et s'investirent désormais dans l'importation des matières premières ou dans des affaires de banque et de commission. Aux anciennes maisons qui reprirent leur place (Hottinguer, Rougemont), s'ajoutèrent les nouvelles recrues (Bartholony, Dassier, Paccard, etc.)<sup>42</sup>. Cette immigration helvétique se poursuivit jusqu'à la Restauration et se tarit par la suite<sup>43</sup>. Elle est surtout alimentée par des protestants de Genève, mais aussi du pays

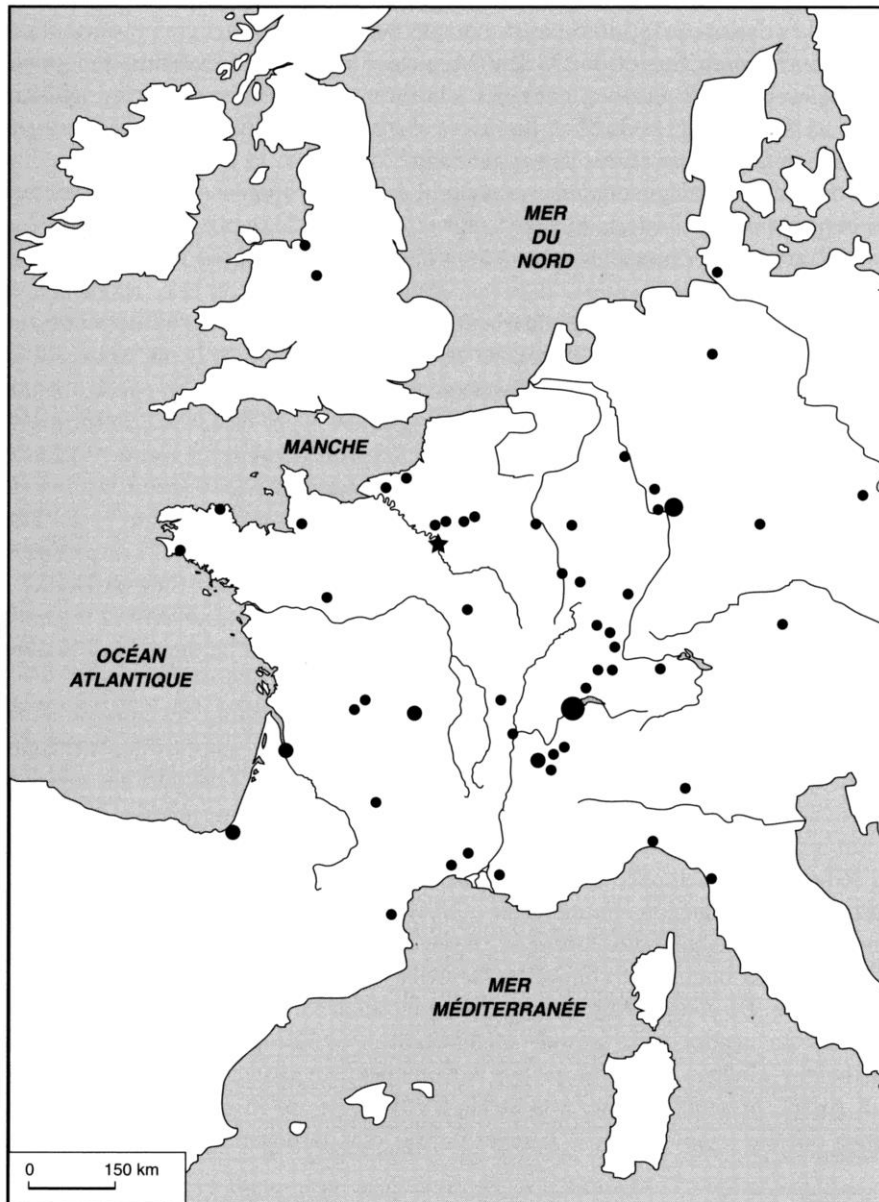
<sup>40</sup> Cf. A.M. Piuze et L. Mottu-Weber, *L'économie genevoise de la Réforme à la fin de l'Ancien Régime, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Georg, Genève, p. 586-589.

<sup>41</sup> Selon B. Veyrassat, « Les investissements suisses en France à la fin du XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècle » in M. Lévy-Leboyer, *La position internationale de la France*, Paris, EHESS, 1977, p. 151. Voir aussi *Encyclopédie de Genève*, t. III, *la vie des affaires*, Genève, 1984, p. 79-85.

<sup>42</sup> *Ibid.* p. 152-154.

<sup>43</sup> A l'exception de Mirabaud qui présente un cas particulier.

vaudois, de Zürich ou de Berne, mais pas de Bâle<sup>44</sup>.



L'immigration allemande est inaugurée par les d'Eichthal sous le Consulat, puis elle est marquée par l'arrivée de James de Rothschild en 1811 et se prolonge jusqu'au Second Empire, au plus tard jusqu'à la guerre de 1870 qui y met un terme. Elle provient de Rhénanie, de Francfort surtout, de Bonn et de Mayence, secondairement de Bavière et se caractérise par la prépondérance des banquiers juifs ou d'origine juive, le huguenot francfortois, Sébastien de Neufville, faisant à cet égard exception. A partir d'un noyau issu des fonctions traditionnelles de banquier du prince ou de « Juif de cour », les entrepreneurs juifs allemands ont accumulé, selon W.E. Mosse, des capitaux grâce aux

<sup>44</sup> A noter toutefois que Georges Thurneysen (1829-1923), non retenu parmi les « 93 », proche des Pereire, était originaire de Bâle.

opérations militaires de la période révolutionnaire et impériale en fournissant les armées et en prêtant aux gouvernements pour se lancer ensuite dans des entreprises mixtes combinant banque, commerce et investissements industriels<sup>45</sup> Les dynasties de Juifs de cour, comme les d'Eichthal, viendraient surtout des villes princières du Sud et de l'Ouest (Munich, Karlsruhe, Mannheim, etc.) tandis que les familles plus récentes, enrichies à la faveur des guerres, seraient originaires du Nord (Hambourg) et de l'Est, Francfort et Cologne occupant une position intermédiaire entre ces deux aires de recrutement<sup>46</sup>.

- Ce groupe d'origine étrangère est numériquement dominé par des provinciaux qui forment 48 % de l'échantillon. Leur répartition géographique est loin d'être homogène : certaines régions comme l'Est alsacien et lorrain, les Alpes, les régions côtières sont bien représentées, alors que d'autres, le Nord<sup>47</sup> ou l'axe rhodanien, le sont très mal<sup>48</sup>. La périphérie du royaume l'est mieux que son centre, mais les banquiers ne viennent pas des grandes villes, Lille, Strasbourg, Lyon, Marseille ou Nantes, dont la bourgeoisie a paradoxalement moins subi l'attraction parisienne que celle de Genève ou de Francfort. Parmi les grandes villes françaises, Bordeaux se distingue en donnant à la banque parisienne les frères Pereire et Gautier (selon le critère de la présence en 1789), mais aussi les Heine et Mirès (selon celui de la naissance). Toujours dans le Sud-Ouest, Bayonne, berceau des Laffitte<sup>49</sup>, des Ferrère<sup>50</sup>, mais aussi d'Elie Furtado<sup>51</sup>, associé des Fould a également été une pépinière de banquiers. Pour l'anecdote, relevons par ailleurs que Riom (Puy-de-Dôme) a produit deux banquiers parisiens du Second Empire, Francis Lefebvre et le comte de Chabrol Chaméane<sup>52</sup>, qui purent côtoyer à Paris leur compatriote, Eugène Rouher...

Si l'on fait abstraction des frontières, on remarque surtout les apports d'une dorsale continentale, correspondant à l'ancienne Lotharingie, aux carrefours rhénans d'abord, à ces principautés du Saint-Empire et à ces marges orientales du royaume de France, entre Meuse et Rhin, qui y furent tardivement rattachées, à l'arc alpin et aux plaines d'Italie du Nord, de Genève à Gênes, d'autre part. De chaque côté du Rhin, s'est développée une bourgeoisie qui a su combiner banque et finance, c'est-à-dire à l'origine le commerce et le service des princes, comprenant fourniture aux armées et facilités de

---

<sup>45</sup> W.E. Mosse, *Jews in the German Economy ; the German-Jewish Economic Elite 1820-1935*, Oxford, 1987, p. 59.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 67-68.

<sup>47</sup> « Du Nord, il n'est guère venu de grands banquiers » constate Louis Bergeron pour le Directoire et l'Empire (*Banquiers, négociants et manufacturiers parisiens du Directoire à l'Empire*, réimp. 1999, p. 57).

<sup>48</sup> On ne retrouve pas la prédominance du Midi soulignée par L. Bergeron (*ibid.*, p. 46).

<sup>49</sup> Représentés dans l'échantillon par Charles Laffitte, neveu de Jacques Laffitte.

<sup>50</sup> Représentés par Prosper Ferrère, cousin des Ferrère-Laffitte, également banquiers à Paris.

<sup>51</sup> Cités dans la notice Benoît Fould.

<sup>52</sup> Tous deux issus de la basoche, ils confirment le tropisme local.

trésorerie, à l'instar des Juifs de cour allemands (d'Eichthal, Rothschild), de huguenots, comme les Neufville, mais aussi des Seillière ou des Fould en Lorraine. De chaque côté des Alpes, se sont affairées de longue date des familles rompues au négoce entre monde méditerranéen et Europe du Nord comme les Bartholony, Galliera ou Pescatore, aux patronymes bien italiens, mais aussi les huguenots André, présents à Gênes à la fin du XVIIIe siècle, ou Mirabaud. Les uns et les autres ont été rejoints par des familles parfois plus tardivement engagées dans les grandes affaires, Juifs ashkénazes des régions rhénanes ou protestants helvétiques, mais qui appartiennent tous à cet espace morcelé politiquement, resté à l'écart des grandes monarchies et des Etats centralisés. Les élites y ont gardé une plus grande autonomie vis-à-vis de l'Etat, des carrières qu'il offre, de la société de cour ou de la politique mercantiliste, et ont été mieux armées pour se lancer dans l'aventure du capitalisme libéral<sup>53</sup>. Les guerres de la période révolutionnaire et impériale ont été particulièrement propices, dans ces régions proches des frontières et du mouvement des armées, pour s'initier à de fructueux trafics et se perfectionner dans le maniement des capitaux.

Le déséquilibre géographique au profit de cette dorsale continentale traduit par ailleurs la réorientation des courants commerciaux, entre la fin du XVIIIe et le début du XIXe siècle, de la façade atlantique vers l'Europe moyenne. Les événements révolutionnaires ont en effet entraîné le déclin des ports atlantiques au profit d'une concentration des affaires à Paris. Le blocus continental a renforcé cette polarisation avec une double conséquence : à l'échelle nationale, Paris est devenu un entrepôt où s'approvisionnaient les industriels de province et une place bancaire où ils trouvaient du crédit. A celle de l'Europe, Paris est passé alors au centre du règlement des échanges commerciaux continentaux. Bénéficiant d'une balance positive vis-à-vis des pays anglo-saxons, la France a accumulé des avoirs qu'elle pouvait mettre à la disposition des pays méditerranéens ou nord-européens qui étaient au contraire déficitaires. Les mécanismes étaient les suivants : les exportateurs d'Europe continentale possédaient des créances mises en dépôt chez les banquiers parisiens qui leur fournissaient du papier sur Londres, pour régler leur déficit, et sur New York (ou La Nouvelle-Orléans), pour financer leurs importations de coton<sup>54</sup>.

Amorcée au XVIIIe siècle, la convergence des banquiers vers Paris se renforce du fait des guerres et des annexions des périodes révolutionnaire et impériale. Le déplacement de l'activité économique vers l'Europe du nord-ouest et le grand boom ferroviaire du milieu des années 1840 accélèrent ensuite un mouvement qui se prolonge jusqu'au Second Empire. Ce n'est qu'à partir de la guerre de Sécession, de la guerre de

---

<sup>53</sup> Sur les atouts actuels de cette partie de l'Europe, cf. M. Hau, « La résistance à la désindustrialisation en Europe depuis 1973 », *De-industrialisation in Europe, 19<sup>th</sup>-20<sup>th</sup> centuries*, Séville, 1998, p. 141-153.

<sup>54</sup> D'après M. Lévy-Leboyer in F. Braudel et E. Labrousse, *Histoire économique et sociale de la France*, III, 1, p. 354-355. Voir aussi P. Verley, *L'échelle du monde*, 1997, p. 249.

1870-1871 et de l'abandon temporaire de la convertibilité du franc en or, que la position privilégiée de la place parisienne s'affaiblit au profit de Berlin et de New York<sup>55</sup>.

Un clivage entre Français et étrangers d'origine réapparaît lorsqu'on étudie leur répartition dans les différents métiers de l'argent. Aux premiers, la direction des grands établissements de crédit et des sociétés en commandite par actions. Les étrangers ne sont pas exclus de la présidence des grandes sociétés : sous la Troisième République, l'Anglais Blount, qui avait conservé sa nationalité d'origine, présidait la Société Générale tandis que le Suisse Hentsch était à la tête du Comptoir d'escompte, mais à la différence de leurs homologues français, ils n'ont accédé à ces postes qu'à la suite d'une longue et probante carrière dans la banque privée.

Celle-ci, fût-elle la haute banque, n'est pas un monopole suisse ou allemand, mais les étrangers, rejoints en cela par les huguenots, ont l'énorme avantage de disposer de relais à l'étranger dont sont *a priori* privés les autochtones. Herbert Lüthy souligne pour les familles protestantes, « l'internationale huguenote » des XVIIe-XVIIIe siècles, « l'importance décisive de la dispersion pour la constitution des réseaux internationaux de commerce et de banque, la séparation de la terre et le passage à la fortune mobilière imposée par l'émigration, la formation de dynasties familiales parfois aussi supranationales que celles des maisons royales et princières. »<sup>56</sup> Au XIXe siècle, les familles juives allemandes se sont fait une spécialité, à l'imitation des Rothschild, d'un essaimage de leurs membres sur les grandes places européennes : les Bischoffsheim, Cahen d'Anvers, Koenigswarter, Stern fonctionnent tous selon le même modèle et en font un argument « publicitaire » annoncé dans le Bottin. Certains Suisses (Bartholony, Hentsch) apportent avec eux une longue tradition de pérégrinations à travers l'Europe. Quant aux Français, même si beaucoup d'entre eux viennent des marges du royaume (Seillière, Perier, Durand), leur déplacement vers Paris n'a pas été suffisant pour leur donner la même expérience, ni la même appétence pour le cosmopolitisme.

Car ce sont les mêmes familles qui restent les plus mobiles : si l'on a conservé la trace de quelques grands voyages de formation, ils concernent les Hottinguer, Hentsch, Bischoffsheim, plutôt que les Français parmi lesquels le huguenot Alfred André fait figure d'exception. Il en est de même pour les mariages interbancaires et internationaux : c'est le Suisse Dassier qui épouse la fille d'un Labouchère, directeur chez Hope à Amsterdam, et d'une Baring ; Rodolphe Hottinguer qui se marie avec une Bethmann de Francfort ; les Bischoffsheim qui, via les mariages, constituent un réseau supranational intégrant quelques-uns des grands noms de la finance juive européenne. Du côté français, les Fould se distinguent et se conforment plutôt au modèle de famille juive

---

<sup>55</sup> P. Verley, *op. cit.*, p. 259.

<sup>56</sup> H. Lüthy, *op. cit.* t. 2, p. 773.

élargie cosmopolite<sup>57</sup> : Benoît se marie à une Oppenheim de Cologne, Achille à une Goldschmidt de Londres, leur sœur, Rose, à un Furtado de Bayonne, la fille de ces derniers à un Heine de Hambourg. Mais les Durand, Lefebvre, Perier, Seillière ont des comportements matrimoniaux plus casaniers, voire plus étriqués : on pense par exemple à l'opération financière assez calamiteuse réalisée par Joseph Perier à l'occasion de son mariage.

La haute banque (et la banque privée) française préfère privilégier les collaborations d'affaires, soit avec des banquiers disposant d'un réseau international, comme les Davillier, fidèles alliés des Rothschild, soit directement par association avec un banquier étranger : Jacques Ardoin avec l'Anglais Hubbard, puis son fils Jules avec Frédéric Ricardo, Charles Laffitte avec Edward Blount. Mais c'est encore Dassier, qui fournit le meilleur exemple de réseau international de correspondants par le saupoudrage de son portefeuille mobilier chez dix-sept banquiers en Europe et aux Etats-Unis.

### ***Mixité confessionnelle ?***

L'appartenance confessionnelle est corrélée avec les origines géographiques sans qu'il y ait coïncidence absolue : si les Allemands d'origine sont presque tous juifs et les Suisses tous réformés, les banquiers français ne sont pas tous catholiques. Ces derniers ne représentent que 54 % de l'ensemble de l'échantillon alors que les protestants sont 26 % et les Juifs, 20 %. La part de ces deux minorités religieuses est donc remarquable et semble vérifier l'idée d'une « affinité spirituelle entre une certaine vision du monde et un certain style d'activité économique<sup>58</sup> », chère à Max Weber<sup>59</sup>.

Les différences comportementales sont sensibles et se traduisent dans la gestion de l'entreprise. On observe ainsi, parmi les banquiers des groupes A et B1, que les protestants ont en moyenne 4,7 enfants contre 3,1 aux catholiques et 2,7 aux Juifs<sup>60</sup>. De fait, les banques protestantes sont souvent gérées par un collectif familial, associant sur une longue période deux générations qui cohabitent, celle du père et des oncles, des fils et des neveux, sous la direction d'un chef de famille<sup>61</sup> ; la succession se fait en principe par ordre de primogéniture, mais les cadets et les neveux peuvent pallier toute défaillance : c'est le modèle, observé à la même époque dans les familles industrielles

---

<sup>57</sup> M. Espagne souligne que les Juifs d'Alsace-Lorraine vivent, au milieu du XIXe siècle encore en parfaite osmose avec le judaïsme allemand : « les Juifs véritablement allemands et les Juifs germaniques français forment à l'origine un ensemble plutôt homogène. » Cf. M. Espagne, *Les Juifs allemands de Paris à l'époque de Heine, la translation ashkénaze*, 1996, p. 17.

<sup>58</sup> R. Aron, *Les étapes de la pensée sociologique*, 1967, p. 537.

<sup>59</sup> M. Weber, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, rééd. 1990 ; Pour une discussion des thèses de Max Weber et de Werner Sombart, voir F. Raphaël, *Judaïsme et capitalisme*, 1982, 385 p.

<sup>60</sup> Pour 18 protestants, 23 catholiques et 13 Juifs ; les progénitures Neufville (13 enfants) et Neufville (14 enfants) pèsent lourd dans ce résultat, mais sans elles, les protestants restent en tête avec 3,6 enfants ; 7/13 familles ont 5 enfants et plus chez les protestants, 6/23 chez les catholiques et 3/13 chez les Juifs.

<sup>61</sup> Avec par intermittence un associé extérieur, un employé méritant.

mulhousiennes, qui a si bien réussi aux Mallet, Hottinguer, Mirabaud,<sup>62</sup> et aux Davillier où les influences protestantes ne sont pas absentes<sup>63</sup>.

Les stratégies matrimoniales de fermeture, destinées à renforcer la cohésion familiale et à éviter la dispersion des forces vives et des capitaux, se rencontrent d'autre part davantage dans les familles protestantes et juives : il en est ainsi des étranges mariages entre oncle et nièce chez les Delessert, Pereire et Vernes. Les unions entre cousins sont communes dans toutes les confessions<sup>64</sup>, sauf quand elles deviennent quasi systématiques, chez les Rothschild et les Koenigswarter, où il est de règle de trouver sa future parmi les petites-filles ou arrière-petites-filles du fondateur de la dynastie.

Les catholiques encadrent moins la cellule familiale, du moins avec cette visée : ils donnent volontiers leurs filles à des aristocrates, sans se soucier de trouver un gendre capable de leur succéder, ils subissent davantage l'évasion professionnelle des héritiers qui les oblige à une cessation d'activité (Blount, Waru). Même là où la volonté dynastique est forte, comme chez les Perier ou les Seillière, le vivier familial s'appauvrit par le retrait de branches collatérales dont les membres préfèrent vivre de la fortune acquise : Perier *Frères*, devient assez vite une fiction, non seulement en raison des décès prématurés des aînés de Joseph, mais aussi à cause du peu d'intérêt pour la banque de ses neveux, Auguste et Paul, qui feront carrière en politique. Quant à Achille Seillière, les objurgations adressées à ses fils sont à la mesure de ses inquiétudes sur leur capacité à poursuivre l'œuvre entreprise.

Il ne faut pas néanmoins confondre ces observations faites *a posteriori* avec l'image donnée par les entreprises bancaires à leurs contemporains. C'est pourquoi, la portée des notions de banque protestante ou juive doit être relativisée. Certes, l'identité confessionnelle d'une maison de banque est renforcée lorsque son chef est personnellement engagé dans les instances dirigeantes d'une Eglise ou dans les associations religieuses. Ainsi, les Rothschild ou les Bischoffsheim d'un côté, les André, les Delessert ou les Mallet d'un autre, sont à la tête de maisons qui peuvent être considérées à juste titre comme des bastions juifs ou protestants, de même que Blount, champion de la cause pontificale dans les années 1860, est l'archétype du banquier catholique ultramontain. Les mariages favorisent d'autre part des rapprochements entre banquiers de même religion : aux familles juives déjà évoquées, s'ajoutent quelques réseaux familiaux protestants (André-Neuflyze-Mallet, Delessert-Hottinguer, Bartholony-Paccard-Mirabaud) et catholiques (Delahante-Waru-La Bouillerie). Mais deux séries d'arguments montrent que la banque parisienne du Second Empire est loin d'être cloisonnée sur des bases confessionnelles :

- Les premiers sont d'ordre privé. L'identité religieuse est souvent brouillée par un

---

<sup>62</sup> Et qui aurait pu réussir à Hentsch.

<sup>63</sup> Ses filles sont protestantes comme leur mère, ses fils catholiques comme lui-même.

<sup>64</sup> Voir les notices Béchét, Delessert, Durand, Lehideux, Mallet, Pereire, Seillière.

mariage mixte, assez fréquent entre catholiques et protestants : les beaux-frères Bartholony et Paccard épousent deux sœurs catholiques, Davillier, Donon, Frédéric Pillet-Will, Sanson-Davillier font le chemin inverse<sup>65</sup> ; les Juifs ne sont pas exclus de ce type de combinaison à condition d'une conversion préalable : ils sont quatre – Dreyfus, d'Eichthal, d'Erlanger et Adolphe Fould – à se convertir au christianisme et à épouser une chrétienne<sup>66</sup>.

- Les seconds sont d'ordre professionnel. Nombre de sociétés sont mixtes : Donon, Aubry, Gautier & Cie associe un catholique tiède, dont les enfants sont élevés dans la religion protestante de leur mère, un catholique traditionaliste fervent, et un réformé ; Frédéric Pillet-Will, bienfaiteur des églises de Savoie, n'en a pas moins commencé sa carrière comme associé de son beau-frère, le protestant Etienne-Henry Delessert, puis de Charles Vernes, déjà membre du Consistoire réformé de Paris, futur père et beau-père de pasteur ; les catholiques Delahante ont été très proches du protestant Bartholony. La composition des groupes financiers lève les dernières réserves : le groupe Pereire, la Réunion financière, le groupe du Comptoir d'escompte, dont les chefs de files sont le catholique Pinard, le réformé Hentsch et le Juif Bischoffsheim, sont résolument interconfessionnels. Seul, à vrai dire, le groupe Donon paraît davantage fermé aux Juifs. Enfin, les grandes opérations financières sont également mixtes : s'il arrive qu'on puisse déceler une dominante, elle est protestante, comme au Paris-Orléans ou aux houillères d'Epinaac. Ce sont des exceptions<sup>67</sup>.

Ce qui reste vrai sous le Second Empire, ne l'est plus nécessairement après la guerre de 1870 : certaines tensions s'exacerbent à l'époque de l'Ordre moral, si bien que l'on voit apparaître une notion revendiquée et affichée de banque catholique, sous l'impulsion d'Eugène Bontoux<sup>68</sup>, fondateur de l'Union générale en 1877, puis de Louis Frémy, évincé du Crédit foncier par Léon Say, l'homme des Rothschild. Ce ne sont alors que les prémices des passions et des polémiques des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix.

Contrairement à certaines idées reçues, les catholiques n'ont cependant pas attendu cette période pour réagir à de prétendues hégémonies protestante ou juive : d'une part, les premières maisons de haute banque catholique – Blount, Perier, Pillet-Will, Seillière – ne sont nullement, sous le Second Empire, en position d'infériorité comme le révèlent

---

<sup>65</sup> De même que Jacques Lefebvre, dont le fils Francis a pris la religion protestante de sa mère.

<sup>66</sup> Sans que l'on puisse toujours établir un lien de cause à effet entre la conversion et le mariage. Ce comportement était sévèrement jugé par James de Rothschild : « la volonté de Dieu donne à l'homme sa religion en même temps que la vie. Obéir à ce décret de la providence est notre premier devoir : désertir son culte est un crime » écrit-il à ses enfants dans son testament (16.6.1864, AN MC CXVIII-1089). Faut-il voir dans ces différences de conception l'origine de la rivalité entre les Rothschild et les d'Eichthal, Fould, d'Erlanger. On sait par ailleurs que les Pereire inclinaient plutôt vers la libre pensée.

<sup>67</sup> Herbert Lüthy est arrivé aux mêmes conclusions pour le XVIII<sup>e</sup> siècle (*op. cit.*, t. 2, p. 751).

<sup>68</sup> Eugène Bontoux (1820-1905), ingénieur des Ponts et chaussées, commença précisément sa carrière bancaire en 1877 et ne peut donc être considéré comme un « banquier du Second Empire ».



les fortunes après décès relevées entre 1866 et 1873 : les 39 millions d'Alexis Pillet-Will ou les 34 millions d'Achille Seillière pèsent aussi lourd que les 37 millions de Louis Bischoffsheim et bien davantage que les 25 millions probables d'Auguste Dassier, sans doute le protestant le plus riche, ou que les 14 millions de Jean-Henri Hottinguer et les 8,5 millions de James Mallet. Les années soixante voient d'autre part le triomphe d'une nouvelle banque qui, surtout après la chute des Pereire, est une sorte de monopole catholique : ce sont en effet des banquiers catholiques (et d'origine française) qui gèrent les plus gros actifs financiers, ceux du Crédit foncier, du Comptoir d'escompte et de l'ensemble des grandes banques de dépôts (CIC, Société générale, Crédit lyonnais, Société de dépôts et de comptes courants)<sup>69</sup>. Autrement dit, dans la transition qui s'effectue alors, ce sont bien des catholiques qui sont d'emblée les mieux placés.

### ***Renouvellements***

L'analyse des origines socioprofessionnelles confirme que le milieu bancaire parisien du XIXe siècle est relativement ouvert : les héritiers au sens strict, c'est-à-dire fils de banquier, sont minoritaires, représentant 38 % de l'échantillon<sup>70</sup>. Les vieilles dynasties y sont plutôt rares, puisque 16 % des banquiers seulement appartiennent à la troisième génération et au-delà. La plus ancienne famille est celle des Neufville, entrée dans la banque dès le début du XVIIe siècle, mais à Francfort. Les d'Eichthal et Mallet<sup>71</sup>, en sont à la cinquième génération sous le Second Empire, les André et Rougemont à la quatrième, les Delessert, Durand, Erlanger, Fould, Hentsch et Seillière à la troisième. Mais une majorité de banquiers<sup>72</sup> (55 %) sont des nouveaux venus dans le métier.

Les filières n'en sont pas moins balisées : deux voies d'accès extérieures sont privilégiées, le commerce et la finance. Les fils de négociants ou de marchands (première génération bancaire), qui représentent, tous niveaux confondus, du négoce à la boutique, 22 % de l'ensemble<sup>73</sup>, ne sont pas très loin de se confondre avec certains fils de banquiers (deuxième génération bancaire) : chez les seconds, c'est le père qui est passé du négoce à la banque (Aubry, Fould, Stern, Tenré), chez les premiers, c'est le fils (Bischoffsheim, Cahen d'Anvers, Odier), mais le processus est exactement le même, simplement décalé dans le temps.

Les métiers de finance – receveurs généraux, intendants, agents de change – cousinent de même suffisamment avec la banque et les affaires en général pour qu'on y

---

<sup>69</sup> Seule la Caisse d'épargne est présidée par des personnalités, souvent protestantes, issues de la haute banque. Au conseil de la Banque de France, « les catholiques conservent constamment une très forte prépondérance » (A. Plessis).

<sup>70</sup> Sur 77 banquiers (fils et frères exclus du décompte).

<sup>71</sup> Du moins pour Charles ou Alphonse Mallet.

<sup>72</sup> pris ici au sens strict : groupe A et B.

<sup>73</sup> Commerce de l'argent et des marchandises totalisent donc 60 % de l'ensemble.

observe les mêmes glissements : Adrien Delahante père a combiné une carrière de receveur général et de banquier, mais c'est son fils aîné qui franchit vraiment le pas, quitte l'inspection des finances et opte pour la banque par dépit de ne pas obtenir de recette générale ; Charles Laffitte est bien le fils d'un agent de change, mais aussi le neveu du grand banquier, Jacques Laffitte. Commerce et finances continuent donc à alimenter la banque, si bien que les trois quarts de l'échantillon (72 %) sont issus du secteur tertiaire bancaire, commercial ou financier.

Quant aux autres origines socioprofessionnelles, elles portent séparément sur des effectifs trop réduits pour que leur décompte soit vraiment significatif : les fils d'industriels sont peu nombreux (7 %), mais fournissent quelques représentants éminents de la haute banque (Joseph Perier et André de Neufville) ou de la banque privée (Armand Dutfoy) ; ce n'est plus le cas avec les professions libérales, l'armée, la fonction publique, l'artisanat, dont les descendants ne se trouvent que dans les groupes B, C et D ; parmi eux, quelques banquiers éphémères, qui le sont un peu par accident, comme Calley de Saint-Paul, Chabrol-Chaméane et Prost, mais aussi Bonnard, l'inventeur de la banque d'échange, et un chef de file de la nouvelle banque, Pinard, fils d'un professeur de collège.

D'une façon générale, l'éventail social est assez ouvert : il est surprenant de voir, à travers les destinées individuelles de quelques-uns de ses membres, comment la noblesse d'ancien régime réussit un spectaculaire *aggiornamento* à l'économie libérale, et, parfois, un non moins spectaculaire redressement après les ruines révolutionnaires, favorisé il est vrai par la Restauration. Les uns ont emprunté la voie de la fonction publique (d'Audiffret, Germiny, Ploëuc), d'autres se sont immergés totalement dans le monde des affaires (Gourcuff, les frères La Bouillèrie, Waru). Avec Chabrol et Neufville, ces membres de la vieille aristocratie représentent près de 10 % de l'échantillon<sup>74</sup>. A l'opposé, quelques rares *self-made-men* réussissent, plus ou moins, leur ascension sociale : Bonnard, Fère et Mirès viennent de la boutique ou de l'artisanat<sup>75</sup>. Entre les deux, beaucoup d'autres n'ont pas bénéficié d'une voie royale vers la fortune : près du quart sont issus d'une petite ou moyenne bourgeoisie peu fortunée qui n'a pu fournir d'emblée le capital critique nécessaire à l'amorçage d'une grande carrière dans les métiers de l'argent. Quelques-uns, parmi les plus prestigieux,

---

<sup>74</sup> Pour A. Plessis, qui évoque les carrières de René de Maupeou chez A. Koechlin & Cie et du marquis de Talhouët à Anzin et au Paris-Orléans, « ces familles anciennes ne se sont pas intégrées très longtemps dans l'aristocratie des affaires, aussi ne trouve-t-on pas apparemment pas de véritables dynasties de grands hommes d'affaires provenant des élites traditionnelles » (A. Plessis, *Régents, op. cit.*, p. 393). Dont acte, mais constatons que les élites « traditionnelles » ne le sont pas restées très longtemps et que quelques grandes familles aristocratiques, comme les Vogüé, les Broglie, ont néanmoins peuplé les conseils de sociétés françaises aux XIXe-XXe siècle.

<sup>75</sup> Prosper Ferrère, fils de boulanger, est sans doute le banquier aux origines sociales les plus modestes, mais il bénéficia probablement de la position de son oncle, beau-frère de Jacques Laffitte ! On ne peut donc en faire un exemple de *self-made-man*.

ont connu d'autre part des débuts difficiles à la suite du décès prématuré d'un père : Bartholony, Bischoffsheim, les frères Pereire, Pescatore, tous orphelins, ont commencé sans capitaux personnels.

Pour tous ceux qui ne peuvent se contenter d'hériter d'un nom et d'un capital, il faut d'abord bâtir son crédit, c'est-à-dire ce capital de confiance fondé sur une signature, des compétences reconnues, et de l'argent... Comment l'acquérir ?

### *Cheminements*

Le démarrage des carrières bancaires reste assez mystérieux. Il est fréquent qu'un individu fasse irruption dans l'histoire sans qu'on puisse reconstituer son itinéraire complet : comment Alphonse Pinard, futur directeur du Comptoir d'escompte a-t-il amassé les 200 000 francs nécessaires à ses débuts dans la banque parisienne en 1846 ? Qu'a fait Armand Donon pour devenir à vingt-trois ans, en 1841, le principal propriétaire des houillères d'Ahun (Creuse) ? Ces questions restent pour l'instant sans réponse. Les rares récits d'époque dont on dispose contiennent toujours les mêmes ingrédients : la fortune sourit à l'auteur d'un « bon coup », combinant chance et astuce, voire un peu de rouerie (Cahen d'Anvers, d'Erlanger, Mirès, Pescatore). L'Amérique est évidemment un terrain d'excellence pour les amateurs de fortune (Heine, Lazard). Tous les clichés – le contrat du siècle, les richesses du Pérou, la transmutation du guano en or – se retrouvent dans l'histoire bien réelle qui permit à Auguste Dreyfus de devenir l'un des hommes le plus riche de sa génération. Le problème est de savoir si l'on peut aller au-delà de ces cas particuliers et de ces histoires plus ou moins légendaires.

Les études, secondaires ou supérieures, ne donnent pas, on s'en serait douté, de clé très convaincante : moins d'une vingtaine de banquiers sont passés par des études supérieures, sans qu'on puisse trancher pour les autres entre défaut de formation pour eux et défaut d'information pour nous... La plupart ont fait du droit qui paraît être la seule filière universitaire utile, mais certainement pas suffisante, empruntée par des hommes comme Alfred André, les frères Delahante, Armand Donon, André de Neufville ou Alphonse de Rothschild. De rares témoignages prouvent néanmoins qu'on ne néglige pas systématiquement la formation initiale : dans certaines familles protestantes (André, Hentsch, Hottinguer, Neufville), on accorde beaucoup d'importance aux voyages à l'étranger, qui s'accompagnent de périodes d'apprentissage ou d'études en pension ou à l'université. Mais à l'opposé, d'autres ont eu droit à des formations beaucoup plus courtes sans que cela nuise apparemment à leur carrière : Mirès a quitté l'école à onze ans, Louis Bischoffsheim et les frères Pereire à quatorze, Bartholony et Dassier, probablement à peine plus tard.

Le mariage, de même, ne conditionne pas en général la carrière bancaire : il sert moins à arriver qu'à consolider le chemin déjà parcouru pour arriver ; de ce point de

vue, ce n'est plus tout à fait un acte de gestion de carrière, mais déjà un acte de gestion d'entreprise. Les mariages de Benoît Fould, à vingt ans, d'Edouard Hentsch ou d'Alexandre Sanson-Davillier appartiennent à cette catégorie. La moyenne d'âge au mariage est d'ailleurs tardive, légèrement supérieure à trente ans<sup>76</sup>. Cela n'empêche pas de trouver des exemples de mariage décisif. Les procédures sont variées : Fère y a trouvé ses premiers capitaux et a eu la « chance » d'être deux fois veuf sans enfant ! Germiny n'a eu qu'à se placer dans le sillage de son illustre beau-père, Georges Humann ; Louis Bischoffsheim eut la bonne idée de se marier, à vingt ans, avec la fille de son patron, et Cahen d'Anvers d'épouser Clara Bischoffsheim, sœur de Louis ; Mirabaud assura son avenir et celui de sa descendance en devenant le gendre du banquier parisien Barthélémy Paccard ; pour André de Neufelize, les prémices de la fortune familiale, très hypothéquée par la faillite paternelle, se dessinèrent, lorsque sa sœur Blanche épousa Louis André en 1836, ce qui ouvrit à son frère les portes de la banque André et Cottier et, après quelques années, en 1847, le cœur de Marie-Louise André, sœur d'Alfred... Quant à Frédéric Pillet-Will, il est, jusqu'à son nom, le pur produit de son mariage avec mademoiselle Will. Mais dans tous ces cas, à l'exception de celui de Fère et de Germiny, les capacités des futurs gendres auront été testées par une période plus ou moins longue d'apprentissage. Le mariage fonctionne alors comme un diplôme de fin d'étude, une récompense.

Dans le cas général, l'apprentissage précède l'admission parmi les associés ou la fondation de l'entreprise. Il est pratiqué aussi bien dans des familles qui se sont fait un nom dans la banque (Bartholony, Blount, Mirabaud, Hentsch) que chez les nouveaux venus (Billaud, Demachy, Paccard, Pereire, etc.). Il s'effectue dans la firme familiale ou chez un collègue, parfois à l'étranger (Hentsch). Comme pour les artistes ou les chefs de cuisine, certains patrons prestigieux sont recherchés : Emile Pereire et Barthélémy Paccard ont ainsi été des « élèves » de James de Rothschild.

La limite entre l'apprentissage et un véritable emploi salarié, qui pourrait être considéré comme la première étape d'une carrière professionnelle, est assez difficile à tracer. Pourtant, on ne devient pas gérant d'une banque privée ou directeur d'un établissement de crédit du jour au lendemain. Beaucoup, notamment ceux qui ne peuvent pas se contenter d'hériter, c'est-à-dire les fondateurs d'entreprise nouvelle, suivent des chemins relativement complexes. Blount, par exemple, fut successivement, en un temps assez court, de 1827 à 1831, employé de banque à Londres, attaché au ministère de l'Intérieur, diplomate britannique à Londres et à Rome, employé d'une banque privée anglaise à Paris... Peut-on néanmoins repérer quelques fils directeurs ?

L'itinéraire le plus direct, et le plus rapide, est tout simplement celui de la banque :

---

<sup>76</sup> On trouve la même moyenne pour le patronat marseillais. Cf. R. Caty, P. Echinard, E. Richard, *Les patrons du Second Empire*, 5, Marseille, 1999, p. 33.

beaucoup de fondateurs d'entreprise (Cahen d'Anvers, Donon, Levy-Crémieu, Hollander, Paccard, Pillet-Will) sortent de chez un confrère où ils ont acquis une expérience et probablement des capitaux. L'employé talentueux est en effet vite amené à devenir fondé de pouvoir, à être intéressé aux résultats, voire à être admis parmi les associés-gérants (Bartholony, Donon), ce qui lui permet ensuite de voler de ses propres ailes. Les actes de société des maisons de haute banque (André, Hottinguer, Mallet, Perier, Pillet-Will) fournissent maints exemples où le groupe familial fait une place à un associé extérieur minoritaire. Mais cet honneur n'est pas héréditaire et ne confère pas un droit de gérance transmissible : l'intéressé est condamné à rester obscur, s'il ne quitte pas ses associés pour fonder sa propre entreprise, et à voir son nom disparaître de l'organigramme de gérance dès qu'il prend sa retraite. Le cas Demachy, qui supplanta les héritiers Seillière après la mort d'Achille et plaça son nom en tête de la raison sociale, est exceptionnel et s'explique par l'insuffisance de ses associés.

Une autre voie, plus longue, est celle du négoce : la plupart des grandes familles de la haute banque en sont issues. Il n'y aurait pas lieu d'y revenir si le passage du négoce à la banque n'était pour certains un itinéraire personnel : pour les Bonnard, Dreyfus, Heine, Lazard, Lehideux, Levy-Crémieu ou Pescatore, la banque est le complément de l'activité marchande et un aboutissement qui peut intervenir après une carrière déjà longue : Levy-Crémieu devint banquier à quarante ans, Bonnard à quarante-cinq, les Heine à quarante-six et quarante-huit ans. D'autres, comme Cibiel, Fère ou Lafond restèrent en deçà et se contentèrent de mettre leur expérience du négoce au service de l'administration de sociétés financières.

Très différent, et presque paradoxal, est le passage par la fonction publique qui concerne une petite dizaine de banquiers. Il participe pour une part d'un certain climat d'affairisme et de confusion entre affaires publiques et privées, illustré sous la Monarchie de Juillet par un Humann et sous le Second Empire par un Morny. Il se situe également dans le prolongement des proximités déjà relevées entre métiers de finance et de banque. Les statuts de certains établissements de crédit, la Banque de France ou le Crédit foncier, qui réservent la nomination de la direction au gouvernement, ont d'autre part favorisé les évolutions de carrière vers le privé. A partir de ces facteurs généraux, les faits et les hommes ont contribué à forger, précisément sous le Second Empire, un modèle très français de patron de banque issu de la fonction publique qui a survécu jusqu'à nos jours. Quelques jalons de cette genèse sont facilement repérables. On voit d'abord des fonctionnaires « pantoufler<sup>77</sup> » dans le privé : Adrien Delahante en 1844, Casimir Salvador en 1853, Alexandre de Ploëuc en 1863 fournissent des exemples d'inspecteurs des finances tentés par les affaires de banque qui passent du service de

---

<sup>77</sup> Le terme apparaît pour les polytechniciens en 1878. Selon A. Rey, *Dictionnaire historique de la langue française*. Voir aussi C. Charle, *Les élites de la république*, 1987 : à la Belle Epoque, un tiers des hommes d'affaire a occupé en début de carrière un poste d'ingénieur d'Etat, de fonctionnaire ou d'officier.

l'Etat et du prince à celui de l'actionnaire et du client. Quant au polytechnicien Talabot, il quitta le service de l'Etat dès 1830. On voit des gouverneurs de la Banque de France (Germiny) ou du Crédit foncier (Frémy, Soubeyran) ne pas se cantonner à leurs fonctions statutaires et tremper largement dans les affaires de leur temps : Soubeyran, protégé d'Achille Fould au moment de sa nomination au Crédit foncier en 1860, révoqué en 1878 par Léon Say, fondateur à cinquante ans d'un puissant groupe privé, apparaît comme un représentant typique de ce modèle français de patron, totalement étranger par ses origines familiales, comme par la première partie de sa carrière, aux milieux du commerce. On voit également l'Etat contribuer à la confusion des genres en imposant la nomination en 1859 d'un haut fonctionnaire emblématique, le marquis d'Audiffret, grand spécialiste français des finances *publiques*, à la tête de la première banque de dépôts française, le CIC. Il faut noter enfin que la fonction publique ne pourvoit pas seulement à la direction des grands établissements de crédit, mais aussi de la banque privée : la carrière d'un Joseph Perier, qui passa près de quinze ans dans la fonction publique avant de rejoindre la firme familiale, pourrait paraître atypique si elle n'était dans le droit fil de la tradition des officiers de finance de l'Ancien régime.

On se gardera néanmoins de tout anachronisme : la présence de hauts fonctionnaires à la tête des grands établissements de crédit se justifiait par la nécessité d'établir la confiance, non pas sur la solvabilité d'un gérant responsable sur la totalité de ses biens, mais sur des compétences reconnues et une parcelle d'autorité héritée de l'exercice d'une charge publique. Même un homme comme Soubeyran considérait que ces cautions étaient insuffisantes et que les dirigeants des sociétés anonymes devaient engager leur fortune personnelle dans les actes sociaux pour susciter la confiance de leurs partenaires et de leurs clients

Quelques journalistes (Pereire, Prost), plusieurs avocats (Aubry, Calley de Saint-Paul, Cernuschi, Chabrol, Donon), l'un ou l'autre industriel (Biesta, Denière) complètent encore la liste des métiers initiaux et illustrent la variété des itinéraires qui mènent à la banque.

On a dans ces conditions bien du mal à dégager un ou plusieurs profils types de banquier parisien du Second Empire. C'est un milieu non seulement cosmopolite et multiconfessionnel, mais aussi divers par ses origines socio-professionnelles et par sa formation. Gageons que si on étendait l'analyse aux trois cents banquiers parisiens de la fin du Second Empire, l'impression de diversité se renforcerait encore. La *City* parisienne est un creuset. On y reconnaît néanmoins, pour y accéder, quelques lignes directrices, quelques tracés privilégiés qui ont pu donner à ceux qui les avaient parcourus des qualités utiles.

Ce qui sépare les banquiers entre eux de façon significative, c'est le moment où ils sont venus, eux ou leur famille, au commerce de l'argent, c'est l'ancienneté de cette

culture bancaire qui oppose des anciens à des nouveaux comme de vieux aristocrates à des nobles de fraîche date. Ce décalage chronologique n'est cependant pas seulement une question de vanité, mais plus fondamentalement l'occasion d'expériences différentes : il y eut dans l'histoire des moments pour être officier de finances, juif de cour, noble ruiné par la Révolution ou... inspecteur des finances !

Dans le premier groupe, celui des anciens, ils sont Français, Allemands ou Suisses, catholiques, juifs ou protestants, commerçants et/ou financiers, mais ils ont tous derrière eux une assez longue culture du maniement de l'argent : ils forment la haute banque, qui, comme on le sait, met volontiers en avant son ancienneté, et une bonne partie de la banque privée et des hommes d'affaires (groupe A1, A2 et C en partie).

Le second groupe est plus autochtone, catholique ou juif, mais ses origines sociales sont mélangées et ses expériences plus diverses : on y trouve également des négociants, mais aussi des nobles d'ancien régime en quête de reconversion, des hauts fonctionnaires attirés par le privé, des bourgeois des professions libérales en mal de risque, des commerçants ou artisans avides d'ascension sociale... Certains tentent l'aventure de la banque privée (A2), mais la plupart se retrouvent dans les groupes B, C et D .

Derrière cette distinction entre anciens et nouveaux se profile donc le clivage entre vieille banque et banque nouvelle. Il y a coïncidence entre les réalités économiques et sociologiques : au recrutement très cosmopolite et très professionnel de la banque privée qui se poursuit jusque sous le Second Empire, s'oppose celui de la banque par actions (groupe B), à la fois plus national et puisant dans un vivier moins expérimenté, mais du même coup plus novateur. Le Second Empire, période de révolution bancaire, est le moment où cohabitent deux types de banquiers pour deux formes de banques.

### ***Entreprenants***

Malgré ces observations, il n'y a pas lieu de rouvrir le débat sur l'affrontement entre vieille et nouvelle banque, tranché par David Landes il y a une cinquantaine d'années<sup>78</sup>, mais de le poser en termes différents, ceux d'une confluence ou d'une fusion sous le Second Empire qui s'est révélée exceptionnellement féconde : on sait que la banque parisienne a orchestré pendant une vingtaine d'années le développement économique et financier de la France d'abord, mais aussi, en bonne partie, de l'Europe. N'est-ce pas le résultat de cette rencontre entre des hommes venus d'horizons divers et de cette cohabitation, limitée dans le temps, entre méthodes anciennes et nouvelles ? Il en est résulté la révolution bancaire. Elle désigne le passage d'une structure lacunaire et

---

<sup>78</sup> D. S. Landes, « Vieille banque et banque nouvelle : la révolution financière du XIXe siècle », *RHMC*, t. III, 1956, p. 204-222.

déséquilibrée, dominée par la haute banque, à un véritable système organisé autour d'établissements de crédit spécialisés et constitués en sociétés anonymes. Or ce passage ne s'est pas réalisé à la suite d'un basculement soudain, mais plutôt d'une mutation étalée sur une quarantaine d'années, des années 1840 aux années 1880, dont le Second Empire est évidemment le cœur. Du même coup, cette période est parcourue d'un « esprit Second Empire » que d'aucuns qualifieront d'affairisme, mais qu'il suffit peut-être de définir comme un esprit d'affaires, un esprit d'entreprise porté à son plus haut niveau.

Pour montrer cette mutation, on s'intéressera aux entreprises, dans les deux sens du terme, c'est-à-dire aux unités économiques et aux œuvres, telles qu'elles sont gérées et portées par les banquiers. On suivra le sens des évolutions historiques, en partant de la vieille banque, de ses caractères et de son bilan d'activité, pour arriver à la nouvelle, au regroupement des capitalistes et à l'association des capitaux qui caractérisent la révolution bancaire.

### *La marque du banquier*

Les banques sont des entreprises très particulières, à l'image de l'immatérialité du commerce de l'argent : elle se font et se défont, déménagent, se transforment, avec une assez grande facilité. La stabilité et la pérennité font plutôt figure d'exception. Elles sont de ce point de vue très différentes des entreprises industrielles, bâties autour d'usines qui, inscrites dans le paysage, sont faites pour durer.

La fondation d'une maison de banque ne présentait guère de difficultés : il suffisait d'un local quelconque, d'une mise de fonds minimum et d'une patente. D'Erlanger commença au troisième étage d'un immeuble au fond d'une arrière-cour ; Blount n'avait plus que 25 000 francs à mettre dans la société qu'il relança en 1851. Les formalités étaient réduites au minimum. On pouvait évidemment, comme pour n'importe quelle autre entreprise, se passer de fonder une société soumise à publication légale : certains restèrent seuls (Dassier) ou se contentèrent de conventions verbales avec leurs associés. Bien plus, il n'était pas nécessaire de prendre une patente pour se mêler à la haute banque dans les grandes affaires de l'heure, pour investir avec sa fortune personnelle et prendre la direction de grandes sociétés : les Bartholony, Delahante, Galliera, Pereire en font la démonstration.

Contrairement à l'industrie où le retour sur investissement peut prendre du temps et où les débuts sont soumis à des tâtonnements et souvent à des déceptions, les résultats, bons ou mauvais, sont, dans les métiers de l'argent, immédiats. Comme les obscurs ne laissent pas de traces et que seules les réussites laissent un souvenir, les exemples de décollage et d'enrichissement rapide sont spectaculaires : il ne fallut que trois ans à Rothschild, de 1814 à 1817, pour se faire admettre dans la haute banque de la capitale



sur un pied d'égalité<sup>79</sup>, cinq ans à Blount pour multiplier son capital par douze et son apport personnel par...cent-soixante ; bien d'autres, Mirès, Prost, d'Erlanger, Dreyfus ont connu des démarrages foudroyants qui ne sont pas sans évoquer ceux de certaines *start-up* des années 1990.

L'envers de la médaille, c'est que ces banques disparaissent tout aussi rapidement, y compris lorsqu'elles appartiennent à l'élite de la haute banque : certains entrepreneurs sont victimes des aléas de conjoncture ou de gestion (Laffitte-Blount, Delessert, d'Eichthal dès 1848 ; Odier, Rougemont, sous le Second Empire ; Hentsch, Donon-Aubry-Gautier sous la Troisième République). C'est peut-être la mesure du risque encouru qui en conduit d'autres à cesser leurs activités par convenance personnelle (Blount, Grieninger, Pillet-Will, Waru) ou à disparaître avec leur entreprise sans prendre la peine de trouver un successeur (Ardoin, Dassier, Laffitte, Lefebvre). Sur les trente-neuf entreprises du groupe A, un tiers seulement étaient encore en activité au début du XXe siècle. Les sociétés en commandite par action sont encore plus fragiles : celles fondées par Calley de Saint-Paul, Chabrol, Mirès ou Prost n'ont pas dépassé quelques années d'existence si bien que la solidité de la maison Lehideux sur cinq générations fait, par comparaison, figure d'exploit. Les établissements de crédit ne sont pas à l'abri de ces retournements : leur histoire est parsemée de cadavres (Crédit mobilier, Union générale, Comptoir d'escompte de Paris, sociétés des groupes Donon et Soubeyran).

Conscients de la volatilité des entreprises bancaires, rares sont les patrons de banque qui ont la fibre dynastique. Certains signes ne trompent pas : les célibataires sont relativement nombreux<sup>80</sup> ; près d'un banquier sur cinq n'a pas d'enfant<sup>81</sup> ; issus de fratries de 4,5 enfants, ils n'ont eux-mêmes que 3,2 enfants en moyenne<sup>82</sup>. Toutes causes confondues, 28 banquiers, presque un tiers, meurent sans héritier masculin. Parmi les banquiers privés du groupe A, 42 % ne transmettent pas leur maison de banque, qui disparaît purement et simplement, 20 % trouvent un successeur chez leur gendre, un neveu, un parent quelconque, voire un associé<sup>83</sup>, 38 % seulement assurent la continuité de la lignée familiale à la tête de l'entreprise<sup>84</sup>. La banque est l'affaire d'une vie, beaucoup plus rarement de dynasties, tellement peu nombreuses qu'elles acquièrent *ipso*

---

<sup>79</sup> D'après J. Bouvier, *Les Rothschild, histoire d'un capitalisme familial*, rééd. 1992, Bruxelles, p. 63.

<sup>80</sup> Cinq célibataires définitifs (Cernuschi, A. Delahante, E. Gautier, Grieninger, Marcuard) et trois mariés tardifs à plus de 55 ans (Durand à 68 ans, Salvador à 63 ans et Talabot à 58 ans).

<sup>81</sup> 17 banquiers sur 89 pour lesquels on dispose des renseignements nécessaires.

<sup>82</sup> Fratries calculées sur 75 banquiers (un seul par famille) ; descendance sur 89 banquiers, y compris les célibataires définitifs ; les couples mariés ont en moyenne 3,4 enfants. On trouve les mêmes résultats pour le patronat marseillais : 3,5 enfants en moyenne (R. Caty et alii, *op. cit.*, p. 33).

<sup>83</sup> André, B. et A. Fould, A. Heine, Marcuard, Paccard, Sanson-Davillier, L. et R. Bischoffsheim, Dutfoy, Pescatore.

<sup>84</sup> Cahen d'Anvers, Davillier, Demachy, M. Heine, J.H. et R. Hottinguer, J. et A. Mallet, Mirabaud, Neuflyze, Perier, F. et A. Pillet-Will, J. et A. de Rothschild pour la haute banque (A1), d'Erlanger, L.J. Koenigswarter, Lazard, Neufville, Stern pour le groupe A2.

*facto* une renommée internationale<sup>85</sup>.

Enfin, même les entreprises les plus durables ne sont pas à l'abri de certains changements, mineurs peut-être, sans conséquences, mais révélateurs des turbulences qui agitent le métier : Perier Frères connut cinq sièges sociaux en quarante ans, Hottinguer & Cie cinq liquidations et renouvellements dans le même laps de temps, De Neuflyze neuf raisons sociales au XIXe siècle. Quant à Jules Ardoin, il préférait ne pas prendre d'engagement vis-à-vis de son associé au-delà d'un an et renouvelait sa société à la fin de chaque année, sans liquidation préalable et sans modification. Ce sont des cas extrêmes, mais illustrant des pratiques qui, elles, sont courantes.

Comment l'expliquer ? Les banques privées ne sont pas des marques assujetties à la continuité vis-à-vis du grand public. Leurs clients et partenaires, connus nominativement, sont avertis par courrier des changements qui les concernent, l'admission d'un nouveau gérant, une activité nouvelle, un déménagement du siège social. Leurs locaux ne sont pas encore des « palais d'argent »<sup>86</sup>, mais généralement, un appartement, au rez-de-chaussée ou à l'étage d'un immeuble, dans le IXe arrondissement, le quartier de la Chaussée d'Antin, dans 70 % des cas, ou dans le IIe, le quartier de la Bourse<sup>87</sup>. Tout ceci ne compte guère.

La seule chose qui importe en réalité, c'est le banquier, la valeur de sa signature et le degré de confiance qu'on peut lui accorder dans le respect de ses engagements. Celui-ci repose sur une réputation, qui peut évidemment se construire sur la durée, mais aussi s'acquérir très rapidement, par quelques opérations décisives. La raison sociale, nominative dans toutes les formes sociales à l'exception des sociétés anonymes, informe immédiatement du nom du ou des responsables. Ce que le public ignore en revanche de façon précise et qu'il doit apprécier au jugé, c'est la capacité financière du banquier à faire face aux coups durs, sa solvabilité.

La seule partie connue, en tout cas publiée, en est le capital, ou fonds social, lorsque son montant est consigné dans les actes de société<sup>88</sup>, ce qui n'est pas toujours le cas. Certains actes ne contiennent que le niveau des commandites, s'élevant par exemple à 4 millions chez Hentsch, 3 millions chez d'Erlanger, 2,1 millions chez Hollander. De grandes maisons comme André, Mallet, Perier, annoncent disposer d'un capital d'environ 5 millions, tandis que des firmes plus modestes se contentent de 1 à 3 millions (Ardoin, Davillier, Donon-Aubry-Gautier, Lefebvre, Rougemont, Vernes).

---

<sup>85</sup> Seules ces familles réussissent ce que C. Charle (*op. cit.*, p. ) appelle « une intégration familiale pour maintenir leur double pouvoir de contrôle social et financier afin d'éviter dispersion et déclin ».

<sup>86</sup> Selon l'expression de J.F. Pinchon, *Les palais d'argent. L'architecture bancaire en France de 1850 à 1930*, 1992, 231 p.

<sup>87</sup> Cf. tableau, *infra* p. 55. L'inventaire après décès de Charles Laffitte comprend une description complète du siège social de la banque Laffitte au deuxième étage d'un immeuble situé 48, rue Basse-du-Rempart et de son mobilier estimé 2 905 francs (étude de Maître Renard, 10.1.1876, AN MC V-1314).

<sup>88</sup> C'est dire qu'il faut remonter à l'origine de la société et consulter les journaux chargés des publications légales.

Ces montants « officiels » sont d'une signification limitée : ils représentent l'addition des différents apports des associés dont la répartition détermine les droits aux bénéficiaires. Ils progressent lentement et sont volontairement plafonnés. Les ressources essentielles sont fournies par des comptes courants, en premier lieu ceux des gérants, dont le blocage est souvent imposé par les statuts. Alimentés par les bénéfices mis en réserve, ils sont producteurs d'intérêts qui constituent, avec les intérêts sur le capital, le revenu courant des associés entre deux liquidations. A partir des parts d'intérêt de leur chef et de la valeur de leur compte courant, on peut ainsi estimer les fonds propres de Benoît Fould & Cie à 8,5 millions en 1858 ou de Perier Frères à 8,6 millions en 1868. Faute de précisions sur le pourcentage qui leur est réservé, on doit se contenter de prendre acte des avoirs de quelques autres grands patrons : Jean-Henri Hottinguer détient près de 5 millions dans sa société en 1866 ; Frédéric Pillet-Will, 11 millions en 1860 et son fils Alexis, 23 millions onze ans plus tard ; James de Rothschild, 40 millions en 1868 ; Achille Seillière, près de 22 millions en 1871 ; Antoine Stern, 39 millions en 1885<sup>89</sup>.

Quant à la fortune totale, elle joue le rôle de capital de garantie et de limite de solvabilité : pour ne prendre qu'un exemple, les 14 millions en 1866 d'un Jean-Henri Hottinguer, l'un des quatre gérants d'Hottinguer & Cie et sûrement le plus riche à cette époque, auraient eu de quoi rassurer, s'ils avaient été mis au courant, les déposants les plus exigeants sur le crédit de leur banquier. A titre de comparaison, une société anonyme comme le CIC, au capital nominal de 60 millions, commença par émettre en 1859 une première tranche de 40 millions libérée d'un quart, c'est-à-dire un capital effectif de 10 millions<sup>90</sup> ; dix ans plus tard, l'ensemble de ses ressources atteignait 56 millions de francs<sup>91</sup>. Sous le Second Empire, les banques privées soutiennent encore parfaitement la comparaison avec les établissements de crédit.

En revanche, les gérants des commandites par actions éprouvent souvent des difficultés à réunir leur capital et doivent rabattre leurs prétentions. Dépourvus de la fortune personnelle qui permettrait d'asseoir la confiance, ils ont besoin d'un volume de capitaux importants que les épargnants sont réticents à leur confier : Calley de Saint-Paul n'obtint qu'un quart du capital appelé, Bonnard et Lehideux un tiers, Béchet-Dethomas, à peine mieux. Pour ces entrepreneurs, c'est le début d'un cercle vicieux qui avait été fatal aux caisses de la Monarchie de Juillet, bâties selon le même modèle : la sous-capitalisation fragilise l'entreprise, l'oblige à distribuer de gros dividendes pour conserver ses actionnaires, l'empêche d'augmenter ses ressources et la condamne à plus ou moins long terme. Seul Paul Lehideux réussit le tour de force d'inverser cette logique fatale et de décupler son capital en vingt ans de 1848 à 1869. Il parvint donc à s'imposer

---

<sup>89</sup> En comparaison, les 1,2 millions de James Mallet en 1868 et les 2,2 millions d'Alfred André font pâle figure.

<sup>90</sup> D'après P. Dupont-Ferrier, *Le marché financier de Paris sous le Second Empire*, 1925, p. 238.

<sup>91</sup> D'après A. Plessis, *op. cit.*, note 296, p. 111.

personnellement à l'instar des patrons de haute banque.

Dans un premier temps, les sociétés anonymes n'ont pas échappé à cette personnalisation malgré le paradoxe : le Comptoir d'escompte pendant le Second Empire, c'était Biesta et Pinard, le Crédit foncier, Frémy et Soubeyran, le Lyonnais, Henri Germain, etc. Lorsque la filiale du Crédit foncier, le Crédit agricole, fut en difficulté en 1876, le sous-gouverneur Soubeyran, mit sur la table une garantie personnelle de quinze millions, comme l'aurait fait un patron de banque privée à la responsabilité illimitée. Aussi, Alfred Neymarck pouvait-il écrire encore en 1880 : « Nous possédons en France un très beau groupe d'institutions de crédit de premier ordre, (qui sont) de grandes associations, de vastes agrégations d'intérêt ; de par la loi et leurs statuts, elles sont des sociétés anonymes. Eh bien ! dans la réalité, elles sont aussi peu anonymes que possibles. Ce que l'on voit surtout en elles, parfois au-dessus d'elles, c'est le nom d'un fondateur habile, d'un administrateur éprouvé, d'un directeur compétent et autorisé, d'un organisateur remarqué et connu<sup>92</sup> ». Illustration parfaite de l'osmose entre vieille et nouvelle banque, ou plutôt de la survie de l'esprit de la vieille banque dans la nouvelle.

### ***Tous azimuts***

Le bilan économique et financier, de ce qui n'est finalement qu'une poignée d'hommes, est impressionnant. Certes, il faut en parler comme on le fait des généraux qui remportent des batailles : à eux, l'idée, à tous les autres, la mitraille ! Mais à eux aussi, la remise en jeu d'un capital dont ils auraient pu se contenter de profiter.

Ce bilan est partiellement tronqué : nos connaissances sur l'activité des banques du XIXe siècle sont très lacunaires et la prosopographie ne suffit pas à compenser ce déficit. Certaines sources, il faut le reconnaître, sont peu explorées<sup>93</sup>. Il est à craindre néanmoins, que, malgré la meilleure volonté du monde, toute une partie reste à jamais cachée. Il s'agit de toutes les opérations classiques de banque réalisées au jour le jour, change, recouvrements, escompte, commission en marchandises, transactions boursières, etc., qui formaient le quotidien des banques privées et monopolisaient son maigre personnel<sup>94</sup>. La partie visible, celle des souscriptions d'emprunts et des grands investissements, n'est pas elle-même connue avec toute la précision souhaitable. Elle ne nous permet pas d'expliquer les inégalités de fortune entre banquiers révélées par les papiers de succession. Pire, c'est sur certains des banquiers les plus riches, Dassier,

---

<sup>92</sup> Cité par C. Jannet, *Le capital, la spéculation et la finance au XIXe siècle*, 1880, p. 177.

<sup>93</sup> Les minutes notariales, la presse et même les rares fonds d'archives d'entreprise.

<sup>94</sup> Sauf exception : voir l'analyse d'A. Plessis à partir des archives de la banque Mallet, in *Régents et gouverneurs*, *op. cit.*, p. 88 et suivantes. Le CAMT conserve par ailleurs les grands livres de la maison Lehideux (que naguère les employés du CARAN refusaient de déplacer en raison de leur volume et de leur poids) : une méthode de dépouillement et d'exploitation de ce type de document fait, à notre connaissance, encore défaut.

Heine, Pescatore, Pillet-Will, Stern, que l'on sait le moins de choses et que les explications se dérobent ! A propos des Rothschild, Jean Bouvier se demande d'ailleurs si les opérations de négoce international régulièrement croissantes, mais mal connues, ne seraient pas la clef pour comprendre l'origine de leur fortune, plutôt que les emprunts ou les engagements industriels<sup>95</sup>.

Pour d'autres, la prudence s'impose : on croit découvrir ici une stratégie dans ce qui n'est peut-être qu'un leurre, le sous-produit des lacunes documentaires ; ailleurs, on s'étonne d'une apparente incohérence et on s'avoue vaincu par les difficultés du puzzle alors que les pièces n'ont jamais été conçues pour s'emboîter : l'activité d'un Charles Laffitte sous le Second Empire illustre bien ce désordre qui n'est probablement que le résultat de choix faits, au jour le jour, en fonction des opportunités et des perspectives de profit. Elle est sans doute représentative de ce qu'est la banque privée sous le Second Empire, c'est-à-dire une banque à tout faire, une banque de toutes les affaires, intervenant à Paris et en province, en France et à l'étranger, se mêlant d'emprunts, de négoce, d'investissements ferroviaires ou industriels, de spéculation immobilière, d'administration de société, etc., une banque « tous azimuts ».

L'intérêt de la méthode prosopographique est de permettre, par le cumul des informations, la vérification de cette hypothèse et le passage du cas particulier au cas général. Sans prétendre dresser un portrait-robot, on peut dégager quelques orientations dominantes à partir des fonctions exercées et des investissements.

Les banquiers continuent d'abord à gérer l'héritage de leurs initiatives, ou de celles de leurs pères, depuis le début du siècle. On trouve ainsi parmi les « 93 » :

- Un gouverneur (Germiny), deux sous-gouverneurs (Ploëuc, Vernes) et vingt-deux régents de la Banque de France<sup>96</sup>.

- Trois présidents de la Caisse d'épargne de Paris (Delessert, Bartholony, Davillier) et quinze membres de son conseil de directeurs<sup>97</sup>.

- Huit présidents des grandes compagnies d'assurances, les AGF, les Royales (puis Nationales), l'Union et le Soleil<sup>98</sup>, fondées sous la Restauration, qui non seulement dominaient le marché au XIXe siècle, mais sont les maisons-mères des trois grands pôles d'assurance français constitués dans les années 1960 (AGF, GAN et UAP). Plusieurs autres banquiers (Bartholony, Pereire, Soubeyran, etc.) étaient à la tête d'autres compagnies présentes sur un marché très concurrentiel.

---

<sup>95</sup> J. Bouvier, *op. cit.*, p. 249-250. Les déclarations de succession à la mort de James de Rothschild révèlent une spécificité de sa fortune rarement évoquée, l'importance de l'investissement immobilier.

<sup>96</sup> André, Davillier, Delessert, Demachy, Denière, Durand, d'Eichthal, Fère, M. Heine, J.H. et R. Hottinguer, Lafond, Lefebvre, J. et A. Mallet, Odier, Perier, F. et A. Pillet-Will, A. de Rothschild, Sanson-Davillier, Waru.

<sup>97</sup> André, d'Audiffret, Denière, d'Eichthal, Germiny, J.H. et R. Hottinguer, Lefebvre, J. et A. Mallet, F. et A. Pillet-Will, J. et A. de Rothschild, Vernes.

<sup>98</sup> AGF : J. Mallet, Marcuard, A. Mallet ; Nationale : Lafond, Perier, Davillier ; Union : d'Eichthal, Soleil-Aigle : Thomas de Colmar.

- Onze présidents (ou directeurs généraux) des six grandes compagnies de chemins de fer qui se partageaient le territoire<sup>99</sup>, et de nombreux autres gros investisseurs ou dirigeants de compagnies secondaires<sup>100</sup> avant qu'elles ne soient incorporées dans les six réseaux. Après avoir démarré timidement, l'investissement bancaire dans les chemins de fer a explosé dans les années 1845-1846 où dix maisons de haute banque ont souscrit 25 % du capital des compagnies pour un montant total de 225 millions<sup>101</sup>. Ce fut probablement un tournant historique capital, aux origines des transformations à venir du système bancaire : la vieille banque se trouva confrontée pour la première fois à des besoins d'investissement et à des perspectives de profit sans commune mesure avec ce qui se présentait auparavant. Sous le Second Empire, tandis que ces investissements ferroviaires se poursuivirent à l'intérieur de l'hexagone, ils en débordèrent largement, ce qui permit aux banquiers parisiens de jouer les premiers rôles en Espagne, en Italie, en Autriche, en Russie ou en Algérie<sup>102</sup>.

Ces banquiers conservent par ailleurs de leurs origines leur implication dans le commerce des marchandises : de nombreuses firmes, comme Heine, Hottinguer, Lazard, Lefebvre, Odier, Pescatore, Perier, Pillet-Will, Rothschild<sup>103</sup> sont d'importants opérateurs du négoce international. Les échanges portent sur le tabac, le coton, le sucre, les céréales, les minerais, les métaux précieux qui traversent l'Atlantique ou la Méditerranée pour être débarqués au Havre ou à Marseille, où plusieurs maisons parisiennes possèdent un comptoir. Elles financent par ailleurs les infrastructures portuaires (Perier au Havre, Mirès, Pereire et Talabot à Marseille)<sup>104</sup>, les chantiers navals (Marcuard, Hentsch, Pereire), les entrepôts et docks parisiens (Ardoin, Aubry, Dutfoy, Frémy, Pereire) et jusqu'aux marchés couverts parisiens qui assurent le commerce de détail (Ferrère, Bartholony, Waru).

Ces banquiers sont toujours des financiers au service des communes et des Etats pour leurs emprunts publics. Il nous manque un relevé systématique des emprunts nationaux et internationaux émis sur le marché français pour évaluer de façon précise la part de chaque banque, la répartition par zone géographique et d'éventuelles spécialisations. Mais les notices biographiques sont riches en exemples qui passent en revue les grandes affaires de l'époque : Ville de Paris, Libération du territoire, Etats pontificaux, Tunisie, Egypte, Empire ottoman, Pérou, etc.

Ils interviennent également dans les transformations urbaines, les uns comme

---

<sup>99</sup> Ouest : Blount ; Nord : J. et A. de Rothschild ; Est : Davillier ; PLM : Dassier, Talabot ; Midi : E. Pereire, d'Eichthal ; PO : F. Pillet-Will, Bartholony, Waru.

<sup>100</sup> Galliera, Laffitte, Seillière, etc.

<sup>101</sup> D'après G. Ribeill, *La révolution ferroviaire*, 1993, p. 113-115.

<sup>102</sup> Sur les investissements européens, cf. R. Cameron, *La France et le développement...*, *op. cit.*

<sup>103</sup> Cf. J. Bouvier, *op. cit.*, p. 247-249.

<sup>104</sup> A noter que Ferdinand de Lesseps s'est passé des banquiers parisiens, préférant lancer une souscription directe pour réunir le capital de la Compagnie de Suez en 1858. Cf. H. Bonin, *Suez, du canal à la finance (1858-1987)*, 1987, p. 55.

aménageurs à Paris (Ardoin, Donon, Emile Pereire, James de Rothschild) ou à Marseille (Mirès, Pereire, Talabot), les autres comme bailleurs de fonds (Frémy, Soubeyran), d'autres encore comme spéculateurs (cf. tableau n° 2). Armand Donon, associé au docteur Olliffe, et Emile Pereire ont été par ailleurs les créateurs respectifs de Deauville et de la « ville d'hiver » à Arcachon.

### **Quelques exemples d'opérations immobilières réalisées par les banquiers parisiens au XIXe siècle**

| NOM              | LOCALISATION   | CONTENANCE,<br>INVESTISSEMENT   | DATE       |
|------------------|--|---------------------------------|------------|
| BONNARD          | Boulogne, Issy, Maisons-Laffitte                             | 19 MF                           | 1855-1857  |
| DASSIER          | Boulevard des Capucines, Etoile                              | 660 000 F                       | 1853-1856  |
| D'ERLANGER       | Auteuil  | Environ 3 MF                    | Vers 1860  |
| DONON            | Deauville  | 177 ha, 800 000 F               | 1859       |
|                  | Chaillot   | 1 ha                            | 1860       |
| FOULD A.         | Neuilly  | 260 000 F                       | 1865-1866  |
| LAFFITTE         | Neuilly  | 2 ha, 820 000 F                 | 1858       |
| GALLIERA         | Champs-Élysées, Etoile, Chaillot, Saint-Lazare, Montparnasse | Cf. tableau <i>infra</i> p. 221 | 1855-1867  |
| GOURCUFF         | Boulogne   | 100 ha                          | 1825       |
| HEINE            | Rue Jean Goujon, Auteuil, Petit-Quevilly                     | 4,8 MF                          | 1881-1882  |
| HOTTINGUER       | Passy  | 2 ha                            | 1843 -1844 |
| MALLET           | Hôtel Boufflers  | 395 000 F                       | 1823       |
| PEREIRE E.       | Arcachon   | 10 000 ha                       | 1852-1853  |
| ROTHSCHILD J. DE | Paris  | 49 maisons, 35,6 MF             | 1868       |

Ils s'intéressent de très près au développement industriel, notamment aux secteurs de base comme les mines, la sidérurgie, la métallurgie lourde, en France comme en Europe<sup>105</sup>. Le tableau n° 3<sup>106</sup> montre que trente-six banquiers, c'est-à-dire plus d'un tiers, sont directement concernés, sachant que les actionnaires ou administrateurs occasionnels de sociétés minières et sidérurgiques n'ont pas été ici retenus. Les modalités sont très diverses : on trouve des propriétaires soucieux d'exploiter un bien patrimonial (Aubry, d'Eichthal, Neufville, Pinard), des investisseurs à la recherche d'un placement rémunérateur (Bischoffsheim, Laffitte) ou des prospecteurs espérant une découverte heureuse (Donon), des banquiers-prêteurs qui deviennent les partenaires

<sup>105</sup> Cf. R. Cameron, *op. cit.*

<sup>106</sup> Qui ne distingue pas entre vieille et nouvelle banque.

privilegiés de sociétés minières ou industrielles (Hottinguer, Seillière), des banquiers-entrepreneurs, fondateurs et gérants de nouveaux établissements (Mirès), des grands patrons des mines et de la sidérurgie (G. Delahante, Perier, Talabot), des spécialistes de l'ingénierie financière (Bartholony, Marcuard), des administrateurs de sociétés (Blount, Denière, Soubeyran, Stern). Le degré d'engagement est également très variable : l'investissement minier et sidérurgique est un axe stratégique fondamental pour certaines banques (Hottinguer, Perier, Rothschild, Seillière) ; des hommes comme Bartholony et Blount ont joué un rôle essentiel, le premier dans la concentration des Mines de la Loire, le second dans l'industrialisation de la Ruhr. Quant à Talabot, il est très représentatif du rapprochement entre banque et industrie qui caractérise ces branches.

### Les investissements des banquiers parisiens dans les mines et la métallurgie

| NOM                  | FONCTIONS  | DATE                   |
|----------------------|--|------------------------|
| AUBRY                | propriétaire des forges Irroy Frères à Darney (Vosges)   | 1867-1896              |
| BARTHOLONY           | promoteur de la fusion des Mines de la Loire   | 1845-1850              |
| BECHET               | actionnaire des Mines et fonderies de Santander (Espagne)  | Années<br>1860         |
| BISCHOFFSHEIM L.     | Actionnaire des charbonnages d'Ougrée (Belgique), des mines de Stolberg (Prusse), des mines asturiennes (Espagne), des hauts-fourneaux de l'Alelik (Algérie) | Années<br>1850         |
| BLOUNT               | Président du Phoenix (Prusse)  | 1855-1860              |
| CALLEY DE SAINT-PAUL | Promoteur de la fusion des Mines de la Loire<br>Gérant des salines domaniales de l'Est   | 1845-1850<br>1860-1862 |
| DELAHANTE G.         | Directeur des Mines de la Loire, président des chantiers Dyle et Bacalan, actionnaire des mines de Czeladz (Russie)  | 1845-1900              |
| DEMACHY              | Cf. Seillière ; financeur de l'usine de Joeuf ; actionnaire de la compagnie du Boléo (Mexique)   | 1871-1890              |
| DENIERE              | Président de nombreuses sociétés minières et métallurgique (Rio Tinto, Krivoï-Rog, aciéries de la Marine) comme président de la Société générale             | 1868-1886              |
| DONON                | Important actionnaires des mines du Massif-Central (Ahun, Carmaux, Brassac, etc.), fondateur des Mines et fonderies de cuivre du Rhin (Prusse)               | 1840-1870              |
| D'EICHTHAL           | Propriétaire et gérant de mines de houille, fer et plomb argentifère en Espagne  | 1867-1885              |
| FERE                 | Vice-président des Forges de Denain-Anzin  | 1870-1890              |



|                  |   |                |
|------------------|---|----------------|
| FERRERE          | Fondateur de la Compagnie des mines d'Espagne (Asturies)  | 1845           |
| FOULD B.         | Actionnaire majoritaire des fonderies du Vaucluse   | Années<br>1810 |
| FREMY            | Président des mines de Soumah et Tafna (Algérie)  | Années<br>1870 |
| GERMINY          | Cofondateur des Houillères et fonderies de l'Aveyron  | 1826           |
| HEINE A.         | Président des Mines de Padern et Montgaillard   | 1873-1885      |
| HENTSCH          | Fondateur et président des Chantiers et ateliers de la Loire  | 1881-1889      |
| HOTTINGUER       | Financier des Charbonnages d'Ougrée (Belgique) et des Houillères d'Epinaç   | 1830-1850      |
| LAFITTE          | Actionnaire majoritaire des Hauts-fourneaux de Maubeuge   | 1849-1870      |
| LAFOND           | Actionnaire de hauts-fourneaux en Haute-Marne et dans l'Aube, fondateur des Mines de Fins (Allier)  | Années<br>1830 |
| MARCUARD         | Cofondateur des Forges et chantiers de la Méditerranée et des Mines et fonderies de Pontgibaud (Puy-de-Dôme)  | 1852-1853      |
| MIRABAUD         | Fondateur de la Compagnie du Boléo (Mexique), intérêts dans Penarroya (Andalousie), les phosphates de Gafsa (Tunisie), les mines de Bör (Serbie), etc.          | Années<br>1880 |
| MIRES            | Fondateur et gérant des Mines de Portes et Sénéchas, des Hauts-fourneaux de Saint-Louis   | 1854-1860      |
| NEUFVILLE        | Gérant des Fonderies et mines de plomb argentifère de La Cruz (Espagne)   | Années<br>1860 |
| PEREIRE E..      | Président de la compagnie des asphaltes, actionnaires des mines asturiennes   | 1850-1870      |
| PERIER           | Président des mines d'Anzin, de la Vieille-Montagne (Belgique) et des Charbonnages de Charleroi (Belgique)  | 1850-1870      |
| PILLET-WILL F.   | Cofondateur et administrateur des Houillères et fonderies de l'Aveyron  | 1826- ?        |
| PINARD           | Propriétaire des Forges de Fourmies (Nord), Sougland et Hirson (Aisne)  | 1868-1871      |
| PROST            | Fondateur et gérant de la Compagnie des Mines en Espagne  | 1857-1858      |
| ROTHSCHILD J. DE | Nombreux intérêts dans les mines et la sidérurgie belge, exploitant avec ses frères des mines de mercure d'Almaden (Espagne)                                    | 1825-1870      |
| ROTHSCHILD A. DE | Intérêts dans les mines de diamant (Afrique du Sud), de nickel (Nouvelle-Calédonie), dans le pétrole de Bakou (Russie)  | 1870-1900      |
| SEILLIERE        | Propriétaire des Forges de Bazeilles (Ardennes), financer des Schneider au Creusot, des Wendel en Lorraine, de Boigues à Fourchambault et de Krupp dans la Ruhr | 1830-1870      |
| SOUBEYRAN        | Président des Aciéries de France  | 1891-1894      |

|         |   |            |
|---------|---|------------|
| STERN   | Président des Mines de Montieux-Saint-Etienne (Loire)   | 1870-1885  |
| TALABOT | Gérant des Mines de la Grand-Combe (Gard)   | 1837- 1860 |
|         | Concessionnaire des mines de Mokta-El-Hadid (Algérie), président des Forges de Denain-Anzin et des minerais de fer de Krivoï-Rog (Russie) | 1860-1885  |

Les banquiers ne sont en effet pas présents dans tous les secteurs. La combinaison entre gestion de banque privée et exploitation industrielle subit des évolutions contradictoires, qui portent toutefois sur un petit nombre de cas : François Delessert a été à la fois le dernier banquier et, dans un second temps, le dernier fabricant de sucre de sa famille ; les Davillier séparèrent définitivement les branches textile et banque en 1862. Mais d'un autre côté, Achille Seillière cumula la direction d'une banque parisienne, la gestion de forges, dont il tendit à se dégager néanmoins, l'exploitation de filatures et de fabriques de drap, de mines et de forêts ; Joseph Perier est devenu sur le tard, en 1857, raffineur de sucre à Passy.

D'une façon plus générale, les banquiers parisiens restent très présents lorsqu'il s'agit de procéder à la transformation en société anonyme d'une entreprise industrielle : ils organisent les fusions éventuelles, apportent des fonds et entrent au conseil d'administration. Les Pereire en ont fait une spécialité du Crédit mobilier, mais la banque privée n'est en rien surclassée : Donon, Aubry, Gautier & Cie lança six sociétés anonymes pour un capital total de près de 140 millions de francs en trois ans seulement, de 1860 à 1863. Les branches concernées sont surtout celles qui relèvent de l'équipement urbain et des services publics, nécessitant par définition d'importants capitaux à l'exclusion des industries de main-d'œuvre comme le textile ou les articles de Paris.

Cette orientation – logique – ne pouvait que contribuer à accentuer le caractère dualiste de l'économie française<sup>107</sup>. Les capitaux bancaires irriguent les secteurs les plus prometteurs qui entrent d'emblée dans l'économie capitaliste la plus avancée, tandis que toute une partie de l'économie nationale est négligée. Rien ne permet cependant de conclure ici que des banques de rang inférieur n'étaient pas susceptibles de prendre le relais en aval : la banque Lehideux offre ainsi l'exemple d'une banque au service des petites et moyennes entreprises de la métallurgie, entrant en concurrence avec les banques régionales pour se constituer sa clientèle<sup>108</sup>.

Quels que soient les domaines d'intervention et les modalités d'action, la vieille banque, la banque traditionnelle, donne une image de dynamisme et apparaît comme un puissant agent du développement économique français et européen au XIXe siècle.

<sup>107</sup> M. Levy-Leboyer, *op. cit.*, p. 367.

<sup>108</sup> Elle est typique de ces banques locales, spécialisées dans une branche avec laquelle elles entretiennent d'étroites relations, signalées par A. Plessis, in M. Lévy-Leboyer (dir.) *Histoire de la France industrielle*, p. 139.

C'est en effet avec des moyens « traditionnels » que ces initiatives sont prises et ces investissements réalisés. Depuis la Restauration, ces banquiers ont pris l'habitude de travailler ensemble et de se regrouper pour former des syndicats afin de s'échanger des parts dans les adjudications d'emprunts internationaux ou de compagnies de chemins de fer. Sous la Monarchie de Juillet, ces alliances ont fini, selon Bertrand Gille, par se cristalliser en deux groupes rivaux qui s'affrontent pour le contrôle des compagnies de chemins de fer, les groupes Bartholony et Rothschild<sup>109</sup>. Sous le Second Empire, ce sont les transformations bancaires qui passent à l'ordre du jour.

### ***Regroupements***

Par groupe, il faut entendre ici non pas un ensemble de sociétés organisées autour d'une maison mère jouant le rôle de chef de file, mais un réseau, une alliance entre grands entrepreneurs qui prennent l'habitude de travailler en commun notamment dans la fondation et l'administration des sociétés. C'est d'ailleurs par l'étude des listes d'actionnaires et d'administrateurs que l'on parvient à identifier l'appartenance à tel ou tel groupe. Chacun d'eux dispose de relais auprès du pouvoir politique qui jouent un rôle d'autant plus essentiel que l'Etat contrôle étroitement les activités bancaires, tire les ficelles des grandes opérations financières et se pose en enjeu central de la compétition intergroupe.

Sous le Second Empire, on dénombre quatre groupes, voire quatre et demi ; les deux premiers ont longtemps accaparé l'attention des historiens :

- Le groupe Pereire rassemble entre novembre 1852 et 1867 les administrateurs du Crédit mobilier et de quelques-unes de ses filiales. On ignore à peu près tout de sa préhistoire, en dehors de quelques amitiés anciennes, forgées dans le creuset saint-simonien, entre les Pereire et Adolphe d'Eichthal par exemple : il sort pour ainsi dire de la fondation du Crédit mobilier comme Athéna du crâne de Jupiter ! Il se compose de membres de la haute banque parisienne, Ernest André<sup>110</sup>, Adolphe d'Eichthal, Benoît Fould, Charles Mallet, Achille Seillière, Gédéon des Arts<sup>111</sup>, du directeur du Comptoir d'escompte de Paris, Hypolite Biesta, du banquier négociant Jean-Pierre Pescatore et de son commis, appelé à lui succéder, Frédéric Grieninger, du négociant Vincent Cibiel, du financier italien, le duc de Galliera, de l'inspecteur des finances, Casimir Salvador, etc. Ensemble, ces hommes gèrent, à la veille de la fondation du Crédit mobilier, des actifs

---

<sup>109</sup> B. Gille, *La banque et le crédit en France de 1815 à 1848*, 1959, p. 264-270.

<sup>110</sup> Cf. notice n° 1 : Alfred André, dont Ernest André était l'oncle.

<sup>111</sup> Gédéon des Arts (ou Desarts), fils de Joseph des Arts (1743-1827), avocat, homme politique à Genève, principal artisan de la constitution de 1814 et du rattachement à Genève à la confédération, débuta à Genève comme apprenti chez Henri Hentsch en 1822, puis fonda en juillet 1826 à Paris avec ce dernier, qui avait rompu entre-temps avec Jacques Antoine Blanc, Hentsch, Lecointe, Desarts & Cie. Son frère, Jacques (1778-1833) fonda une maison de banque à Hambourg. D'après *DHBS* et R. Hentsch, *Hentsch, banquiers à Genève et à Paris au XIXe siècle*, 1996, p. 52.

qui avoisinent les deux cents millions de francs<sup>112</sup>. Ils bénéficient d'appuis gouvernementaux précieux : les Pereire sont proches de Persigny et ont l'oreille du prince-président.

- La Réunion financière, ou groupe Rothschild, se forme à la fin de 1855 et tient sa première réunion le 12 janvier 1856. Elle rassemble autour de James de Rothschild des chefs de maison de haute banque (Blount, Cahen d'Anvers, Dassier, Davillier, Durand, Marcuard, Mirabaud, Paccard, Vernes) rejoints par deux grands patrons des chemins de fer, l'ingénieur Paulin Talabot et le président du Paris-Orléans, François Bartholony. La particularité de la Réunion financière est de s'être dotée d'une organisation très formaliste, avec un partage de parts, des règles d'admission, un secrétariat et une répartition des tâches ; ses procès-verbaux de 1856 et 1857 sont conservés et publiés<sup>113</sup>. Mais elle a en revanche une existence éphémère : elle cesse de se réunir le 29 mai 1860. La question est de savoir si on peut toujours parler d'un groupe Rothschild après cette date.

Les deux autres groupes sont longtemps passés inaperçus.

- La genèse du groupe Donon<sup>114</sup>, ou encore groupe Morny, est mystérieuse et ne peut être datée avec précision. Il naît de la rencontre entre le comte de Morny et le banquier Armand Donon, fondateur au lendemain du coup d'Etat de la banque Donon, Aubry, Gautier & Cie, puis d'un groupe de financiers anglais emmenés par William Gladstone. Il devient vraiment opérationnel à partir de 1855. Il s'agrège des banquiers de niveau secondaire (Rougemont, La Bouillerie, Neufville, Tenré), des financiers (Gustave Delahante), mais aussi des industriels, des fonctionnaires, des politiques, des amis. Autour d'un noyau stable, sa composition est fluctuante, évolue avec le temps, jusqu'à la fin des années quatre-vingt, au gré des affaires et des évolutions politiques.

- le groupe du Comptoir d'escompte, ou groupe Pinard, se forme au début des années soixante au sein d'une petite société filiale du Comptoir d'escompte, le Crédit colonial (puis Crédit foncier colonial) autour de trois hommes, Alphonse Pinard, Edouard Hentsch, issu de la Réunion financière, et Louis Bischoffsheim. Il rassemble des banquiers (Cahen d'Anvers, Dufloy, Hollander, Lévy-Crémieu, Mirabaud), mais aussi deux personnalités très influentes dans les institutions parisiennes, aussi bien administratives que consulaires, Guillaume Denière et Victor Fère. La mort de Pinard et de Bischoffsheim en 1871 et 1873 ne met pas fin à certaines collaborations autour du

---

<sup>112</sup> Estimation d'après les fortunes personnelles de Galliera (45 M) et de Pescatore (15 M), du total des bilans des banques Mallet, André, Fould, Seillière (20 M chacune), de la mise des Pereire dans le Crédit mobilier (20 M), sommes complétées par les avoirs des autres partenaires du groupe.

<sup>113</sup> « Procès-verbaux de la Réunion financière (1856-1860) », *Histoire des entreprises*, n° 9, mai 1962, 111 p.

<sup>114</sup> Identifié pour la première fois par R. R. Locke., « A Method for Identifying French Corporate Businessmen (The Second Empire) », *French Historical Studies*, X, n° 1, 1977, p. 261-292.

Comptoir d'escompte, mais la visibilité du groupe s'estompe peu à peu.

- Quant au « demi-groupe », il désigne les dirigeants du Crédit foncier, Frémy et Soubeyran, qui représentent à eux tout seuls une puissance considérable, grâce aux ressources financières de leur établissement et à leurs relais politiques au plus haut niveau sous le Second Empire : Frémy était un familier de l'impératrice, un ami d'Hausmann, un soutien indéfectible du régime ; Soubeyran, le protégé d'Achille Fould, voire son fils naturel selon la rumeur publique. Ils poursuivent leurs propres objectifs, mais interviennent au coup par coup dans les affaires des autres groupes.

Rares sont les banquiers appartenant à l'élite qui restent totalement à l'écart de ces groupes. Certains se contentent de collaborations ponctuelles : Hottinguer avec les Pereire dans les empires ottoman et russe, Stern de même dans l'empire ottoman, Perier comme cofondateur et administrateur de la Transat, d'Erlanger avec le Comptoir d'escompte en Tunisie... Frédéric Pillet-Will, quant à lui, manifesta toujours une hostilité de principe à l'égard des établissements de crédit et de l'association des capitaux en matière financière ; il maintint donc logiquement son indépendance vis-à-vis de groupes qui utilisaient ces méthodes. Quant à Ardoin, Laffitte ou Lefebvre, ils se signalent par une abstention de fait.

On a souvent souligné la plasticité de ces groupes, leurs limites mouvantes. Pour l'illustrer, on peut évoquer le partage de la banque André entre le groupe Pereire et la Réunion financière, les allers et venues de Galliera, la participation de Davillier au Crédit mobilier des Pereire aux Pays-Bas, les collaborations en Espagne des Rothschild et des Pereire à la fin des années soixante, la composition variable des syndicats financiers formés lors des adjudications d'emprunts internationaux, etc. Il est clair en effet que ces banquiers ne se sont pas regroupés pour des raisons idéologiques, mais pour des opportunités de profit, nécessairement fluctuantes. Il y eut bien quelques inimitiés solides contre les Pereire, des préventions probables à l'égard des hommes nouveaux en général, des manières de faire antagonistes, mais rien qui n'empêche les différentes parties prenantes de s'associer dès lors qu'il s'agissait de partager une bonne affaire.

Il n'est peut-être pas inutile cependant de faire davantage attention à la rigueur chronologique : constater des renversements d'alliance entre groupe Pereire et Réunion financière, après la disparition de cette dernière, n'est pas très étonnant et ne prouve rien. *A contrario*, la démission d'Adolphe d'Eichthal du Crédit mobilier montre que de vieilles amitiés pouvaient le cas échéant se défaire, au moins momentanément, pour des questions de principe, ou si l'on préfère de politique financière, en l'occurrence l'affaire de la Banque de Savoie. En réalité, ces groupes se forment dans un but précis et maintiennent une assez grande cohésion tant que celui-ci n'est pas atteint. Quel est ce but ? L'objectif officiel, l'argument, c'est la réponse aux besoins de l'économie, la

distribution du crédit, l'investissement, le développement du pays. L'enjeu réel, c'est la collecte des ressources, la mobilisation des capitaux, la capacité financière et donc, le pouvoir et la suprématie économiques, les grandes sources de profit. Pour y parvenir, on accepte de serrer les rangs pendant quelque temps.

### ***Révolution bancaire***

L'affrontement de ces groupes, et leur démêlés avec le pouvoir central, constituent la chronique de la révolution bancaire. Les notices biographiques en présentent une version éclatée ; il vaut la peine d'en rassembler les éléments et de proposer un synopsis qui prend quelque distance avec la version classique : celle-ci fait la part belle, depuis Bertrand Gille, à la rivalité Rothschild-Pereire ; l'enquête prosopographique conduit à en relativiser la portée et à mettre en lumière les autres protagonistes.

Comme l'a souligné Hubert Bonin, le Second Empire n'a pas l'exclusivité de la révolution bancaire<sup>115</sup>. La question de la distribution du crédit a été au cœur de la réflexion des Saints-Simoniens et la première moitié du XIXe siècle a été riche en projets et en tentatives diverses auxquelles ont participé des hommes comme Jacques Laffitte, François Bartholony ou les frères Pereire.

1848 constitue néanmoins une rupture : crise économique et révolution politique se conjuguent pour détruire la confiance, entraîner une fuite devant le papier et provoquer une déflation brutale, une véritable syncope du crédit, fatale pour de nombreuses entreprises bancaires, notamment pour les caisses d'escompte, formées dans les années trente, pour les banques locales, et même pour quelques maisons de haute banque. La structure bancaire est plus déséquilibrée et discontinue que jamais : elle se présente alors comme une sorte de pyramide inversée, avec un sommet – la Banque de France, la haute banque -, mais une base en miettes, les banques régionales et locales.

L'acte un de la révolution bancaire se produisit dans la foulée de la révolution politique de février 1848 et vit la fondation le 7 mars du Comptoir national d'escompte de Paris. L'initiative revint au gouvernement provisoire, à Garnier-Pagès, ministre des Finances, et surtout au libraire et secrétaire général du gouvernement, Antoine Laurent Pagnerre<sup>116</sup>, qui accepta de prendre sa direction. Compte tenu des circonstances, on passa outre l'autorisation du Conseil d'Etat, ce qui permit de mettre fin, à cinquante ans d'obstruction aux sociétés anonymes dans le secteur bancaire<sup>117</sup>. Emile Pereire contribua à rédiger les statuts et s'attribua ultérieurement la paternité du nouvel établissement

---

<sup>115</sup> Cf. H. Bonin, *La banque et les banquiers en France du Moyen Âge à nos jours*, 1992, p. 47 et suivantes.

<sup>116</sup> Antoine Laurent Pagnerre (1805-1854), éditeur républicain, franc-maçon, organisateur de la campagne des banquets, devint maire du Xe arrondissement en février 1848, secrétaire général du Gouvernement provisoire et fut élu député à la Constituante ; premier directeur du Comptoir d'escompte, il démissionna à la suite des journées de juin : il ne peut donc faire partie des banquiers du Second Empire.

<sup>117</sup> D'après J.G. Courcelle-Seneuil, *op. cit.*, p. 192.

qu'il avait appelé de ses vœux depuis une vingtaine d'années. Mais c'est bien Pagnerre, et ses adjoints, Biesta et Pinard, qui mirent en place, dans des circonstances difficiles, de nouveaux mécanismes permettant d'assurer une véritable démocratisation du crédit en direction des petites et moyennes entreprises : escompte d'effets à deux signatures, magasins généraux et sous-comptoirs<sup>118</sup>.

Le redressement de la conjoncture au cours de la Seconde République s'accompagna d'une multiplication des initiatives : il ne faut pas négliger, quelle que soit leur postérité, la part des expérimentations, celles de Mirès, qui démarre en mars 1849, avec la Caisse des actions réunies, prototype du Crédit mobilier, celles de Prost, qui apporte en avril 1852 une solution astucieuse aux risques de l'escompte, celles de Bonnard, qui, après avoir fait ses preuves à Marseille, installe à Paris, en mai 1853, une banque d'échange. Sans culture bancaire, sans grands appuis, ces francs-tireurs isolés furent vite emportés par leur propre mégalomanie ou... par la coalition d'adversaires voués à leur perte. Mais leur histoire témoigne de cet appel d'air très caractéristique du début des années cinquante. Ce sont en réalité les saint-simoniens qui en profitèrent et réalisèrent une partie de leur programme, celui de créer un système bancaire hiérarchisé avec des établissements spécialisés : Emile Pereire peut être tenu comme le principal promoteur du Sous-comptoir des chemins de fer en juillet 1850 ; le même, accompagné cette fois d'Adolphe d'Eichthal et d'un autre saint-simonien, François Bartholony, apportèrent leur concours à Louis Wolowski<sup>119</sup> dans la fondation en mars 1852 de la Banque foncière de Paris, futur Crédit foncier ; quelques mois plus tard, en novembre, les Pereire et les Fould obtinrent l'autorisation de fonder le Crédit mobilier.

L'historiographie s'est focalisée sur la rupture de James de Rothschild avec les Pereire et a eu tendance au contraire à négliger, voire à contester le témoignage du docteur Véron sur l'hostilité au Crédit mobilier d'Achille Fould, ministre d'Etat, ancien ministre des Finances<sup>120</sup>. Or les arguments d'orthodoxie financière de ce dernier pouvaient être alimentés par des rancunes tenaces, que l'on ignorait jusqu'à présent, contre son frère, Benoît, qui n'était autre que le cofondateur et premier président du Crédit mobilier. Quelles que soient les manœuvres, certes inamicales de James de Rothschild, ce n'est pas lui qui mit les Pereire en échec, mais bien l'Administration : en mai 1853, le Conseil d'Etat s'opposa au projet Pereire de Caisse centrale des sociétés de crédit mutuel et mit un coup d'arrêt définitif à la construction du système saint-simonien de banque ; quelques jours plus tard, en juin, Isaac Pereire accepta de renoncer aux

---

<sup>118</sup> Cf. N. Stoskopf, « La fondation du Comptoir national d'escompte, banque révolutionnaire (1848) », *HES*, 4, novembre 2001.

<sup>119</sup> Louis Wolowski (1810-1876), économiste d'origine polonaise, réfugié en France à la suite de la révolution de 1830, il enseigna au Conservatoire des arts et métiers et fut l'inspirateur, le cofondateur et le premier directeur du Crédit foncier ; député républicain de 1871 à 1876, puis sénateur inamovible.

<sup>120</sup> Ministre des Finances à trois reprises entre octobre 1849 et janvier 1852, Achille Fould est ministre d'Etat de juillet 1852 à octobre 1857.

émissions d'obligations à court terme après une observation du ministre des Finances ; en septembre 1855, le gouvernement interdit au Crédit mobilier toute émission d'obligations à long terme. Les jeux étaient faits : en le privant de possibilités d'augmenter ses ressources, le gouvernement enlevait au Crédit mobilier toute portée révolutionnaire et en faisait une banque d'investissement, aux capacités probablement inférieures à celles de la famille Rothschild, rien de bien différent de la vieille banque, si ce n'est que les Pereire étaient dans une position beaucoup plus inconfortable que leurs confrères, sous le feu de la rampe et à la merci de leurs actionnaires. Sans doute eurent-ils suffisamment de talent pour faire « beaucoup avec très peu de choses », selon l'heureuse formule de Dupont-Ferrier<sup>121</sup>. Mais ils furent par la suite constamment contrés, notamment par la Banque de France, sur le terrain des réformes bancaires et financières en France où ils ne réussirent plus rien<sup>122</sup>. Il n'en fut pas de même à l'étranger où ils exportèrent abondamment le modèle du Crédit mobilier. Leur rivalité avec les Rothschild se déplaça sur le terrain européen et prit la forme d'une concurrence « normale » entre puissances financières rivales en système libéral.

La création de la Réunion financière, par James de Rothschild, à la fin de 1855, alors que le danger d'hégémonie financière du Crédit mobilier<sup>123</sup> était définitivement écarté, obéit déjà à cette nouvelle donne : on y traita des chemins de fer suisses, de compagnies maritimes et assez peu de projets bancaires. Lorsqu'en 1856 fut déposé un projet de Comptoir impérial, il était surtout destiné à contrer, non pas les Pereire, mais les initiatives prises depuis 1855 par un groupe anglais conduit en France par William Gladstone, appuyé par Morny et par son banquier, Armand Donon. Le gouvernement, craignant « des entraînements exagérés », décida en mars 1856 de geler jusqu'à la fin de l'année les nouvelles émissions d'actions ; le 20 décembre, le Conseil d'Etat renvoya les deux projets dos à dos<sup>124</sup>. James de Rothschild n'insista pas davantage et renonça définitivement à ses projets de banque par actions en France, retournant aux « vieilles méthodes » qui lui avaient si bien réussi. Dès le 22 décembre, il rendit, à ses collègues de la Réunion financière, leur liberté qu'ils prirent effectivement. Aucune réalisation bancaire n'est finalement sortie de la Réunion financière en France.

Donon et Gladstone, quant à eux, ne baissèrent pas les bras : leur projet d'introduire en France le modèle des *joint-stock-banks* anglaises triompha lorsque le gouvernement accepta en 1859 la création du Crédit industriel et commercial (CIC), considéré comme la première banque de dépôts française et la première à avoir introduit en 1862 le chèque selon les méthodes anglaises et américaines. Mais Donon et Gladstone, comme

---

<sup>121</sup> P. Dupont-Ferrier, *Le marché financier de Paris sous le Second Empire*, 1925, 245 p.

<sup>122</sup> Voir leur échec dans l'affaire de la banque de Savoie.

<sup>123</sup> D'après A. Plessis (in *La politique de la Banque de France de 1851 à 1870*, Genève, 1985, note 411, p. 154), le projet d'un syndicat bancaire proche de la Banque de France daterait de la fin de 1852.

<sup>124</sup> Cf. Guy Beaujouan et E. Lebé, « La fondation du Crédit industriel et commercial », *Histoire des entreprises*, 6, 1960, p. 10.



avant eux les Pereire, furent frustrés de leur succès par la prudence du Conseil d'Etat et du gouvernement qui multiplièrent les restrictions et les contrôles. Hormis l'épisode de 1848, la révolution bancaire avançait à un pas de sénateur, solidement encadrée par l'empire autoritaire !

Comme en politique, une évolution libérale se produisit vers 1860 : elle fut marquée en matière économique par le traité de commerce franco-anglais, mais aussi par les marges de manœuvres accordées au Crédit foncier ou par les nouvelles missions données au Comptoir d'escompte. Frémy et Soubeyran transformèrent profondément leur établissement pour en faire une grande banque d'investissement immobilier et *via* ses filiales, le Crédit agricole et l'Approvisionnement, une énorme machine financière dont les actifs atteignaient près de deux milliards de francs à la veille de la guerre de 1870. De plus, Frémy exporta avec succès le modèle de la banque hypothécaire dans toute l'Europe et jusqu'aux Etats-Unis. Pinard mit lui aussi à profit ces libertés, d'une part pour créer le Crédit colonial, qui comblait un vide du système bancaire français, d'autre part pour y réunir une équipe motivée par un projet de banque d'investissement alimentée par des dépôts<sup>125</sup>. Le groupe sut admirablement jouer des compétences des uns et des autres : pendant que Denière s'activait comme président du tribunal de commerce (1860-1864) pour obtenir la libéralisation des sociétés anonymes, réalisée partiellement pour les sociétés de moins de vingt millions de francs par la loi de mai 1863, les relations de Louis Bischoffsheim à Amsterdam étaient mises à contribution pour y créer en février 1863 la Banque de Crédit et de Dépôt des Pays-Bas, et celles de Hensch, pour rallier quelques-uns de ses amis de l'ex-Réunion financière, parmi lesquels Talabot, et déposer avec Pinard en mars 1863 le projet de la Société générale. Dans l'état actuel de notre documentation, on ignore encore si ces initiatives parallèles devaient servir de moyen de pression de l'une à l'autre ou de solution de repli en cas d'échec. Ce qui est en revanche à peu près certain, c'est que les Pays-Bas ont été utilisés par Bischoffsheim et ses amis comme un pavillon de complaisance et qu'ils regardaient vers le marché parisien : l'agence parisienne de la Banque des Pays-Bas, rue Drouot, devint le siège officiel de la société dont le capital fut libellé en francs dès 1864. En mai 1864, le démarrage de la Société générale, au capital de cent-vingt millions de francs, marquait le triomphe du groupe Pinard et mettait la Banque des Pays-Bas, au capital de vingt millions, en réserve. Les mêmes hommes furent à l'origine de la Société générale algérienne en 1866, de la Banque franco-égyptienne en 1870, de Paribas en 1872, de la Banque de l'Indochine en 1875, de la Société française de reports et de dépôts en 1881...

Il faut revenir en arrière pour reprendre les fils d'une révolution bancaire qui mérite

---

<sup>125</sup> Cf. N. Stoskopf, « Alphonse Pinard et la révolution bancaire du Second Empire », *Histoire, Economie et Société* 2, 1998, p. 299-317.

alors enfin son nom. Le 6 juillet 1863, furent créés le Crédit lyonnais, voué à un grand avenir national, et la Société de dépôts et de comptes courants dont tout le monde a oublié le nom. Pourtant la seconde avait un capital triple de la première, et son fondateur, Armand Donon, a davantage de titres qu'Henri Germain, le patron du Lyonnais, pour être considéré comme le promoteur de la division du travail bancaire selon l'exemple anglais et le véritable inventeur français de la banque de dépôts, aux actifs aussi liquides que ses ressources, vouée à des opérations à court terme. Les conclusions, auxquelles parvint Henri Germain après de longues années de sa propre expérience et de celle de ses confrères, avaient notamment été exprimées par Donon lors de l'enquête de 1865 et mises en pratique au CIC, à la Société des dépôts et dans les banques provinciales qui en émanèrent. Donon, surnommé par la presse l'homme-chèque, fut en outre le fondateur du *clearing-house* parisien en mars 1872.

En fait Donon, issu de la banque privée, n'entendait nullement se contenter d'opérations à court terme et ne respecta pas à la lettre ses propres principes ! Il crut se prémunir des risques des immobilisations à long terme en organisant la division du travail bancaire à l'intérieur du même groupe financier comprenant banque privée, banque de dépôts, banque d'affaires et quelques autres sociétés spécialisées. Donon fut imité par Soubeyran qui créa à partir de 1877 un groupe de composition différente, mais analogue dans son principe, combinant banque d'affaires, banque hypothécaire, compagnie immobilière et assurances. Ces deux tentatives se soldèrent, dans le contexte défavorable de la Grande dépression, par des échecs retentissants.

Même si on néglige ces derniers soubresauts, largement postérieurs au Second Empire, le bilan de la révolution bancaire en France n'est guère en faveur du groupe Pereire, à cause de l'échec du Crédit mobilier, et encore moins des Rothschild, qui ne jouèrent plus aucun rôle à partir de 1856 : rien de l'armature bancaire française ne date du paroxysme de leur affrontement, entre la fin de 1852 et 1856. Tout au contraire est, soit antérieur, avec, il est vrai, une contribution notable d'Emile Pereire, soit postérieur. A partir du moment où on ne fait pas de la rivalité Rothschild-Pereire la pierre d'angle de la révolution bancaire en France, la problématique de l'affrontement entre vieille et nouvelle banque perd *ipso facto* de sa raison d'être. On ne peut alors que souscrire aux conclusions de David Landes lorsqu'il dit que « les maisons de la vieille banque participèrent dès le début à la création de la « nouvelle ». Elles l'ont fait, non pas parce qu'elles étaient obligées d'agir ainsi afin de vaincre les Rothschild et les Pereire, selon le cas, mais parce que les banques d'affaires par actions promettaient d'être des entreprises profitables qui, *loin de heurter les cadres établis de leurs propres activités, semblaient s'y accorder parfaitement* »<sup>126</sup>. La nouvelle banque prolonge l'ancienne dont elle est l'aboutissement. S'il fallait choisir un homme pour incarner ce passage, ce serait

---

<sup>126</sup> D. Landes, *op. cit.*, p. 217.

évidemment Donon, qui a réalisé la totalité du parcours, de la banque privée à toutes les formes de banque par actions.

Son échec final marque en tout cas la fin d'une époque : avec le krach de l'Union générale en 1882, le départ de Denière de la Société Générale en 1886 et la chute du Comptoir d'escompte en 1889, c'était la fin (provisoire) de la banque mixte en France, et, avec elle, la fin (définitive) de cette banque Second Empire, nouvelle banque sans doute, mais mal dégagée des méthodes anciennes, l'achèvement aussi de la révolution bancaire. Tout le mérite d'Henri Germain au Crédit lyonnais est d'avoir senti le vent tourner et d'avoir anticipé l'adaptation de son établissement au nouveau contexte économique et politique. Ni plus, ni moins.

### ***Fortunes et pouvoirs***

Les banquiers ont acquis au XIXe siècle une puissance économique et financière considérable, propre à alimenter tous les fantasmes. Les romanciers, de Balzac et Stendhal à Daudet et Zola, les ont pris comme modèles, ou plutôt comme cibles, pour illustrer l'éclatant triomphe de la bourgeoisie<sup>127</sup>. Les théoriciens socialistes ont dénoncé à travers eux le règne insolent de l'argent. Des publicistes, de gauche comme de droite, ont forgé contre eux leurs premières armes d'antisémites. De toutes parts, un cri quasi unanime surgit dans ce XIXe siècle d'inégalités criantes : haro sur le riche, le « roi de l'époque », le nouvel aristocrate, le « ploutocrate », le « nabab ». Un siècle plus tard, les archives s'ouvrent<sup>128</sup> et permettent de connaître de façon détaillée les fortunes dont le montant, jugé exorbitant, a été le principal aliment de ces tensions sociales. Que sait-on sur leur montant, leur origine et leur emploi ? Quels pouvoirs tirent les banquiers de leur position sociale, quelles influences exercent-ils ? Sont-ils omnipotents ?

### ***Possédants***

L'enquête apporte une confirmation : les banquiers du XIXe siècle sont riches ! 85 % d'entre eux<sup>129</sup> sont, à leur décès, millionnaires. Un tiers d'entre eux dépassent les dix millions. Quant aux 15 % qui ne franchissent pas la barre du million, c'est-à-dire vingt millions de francs de l'an 2000 ou trois millions d'euros, c'est en réalité parce qu'ils ont été partiellement ou totalement ruinés, certains, comme Donon, Frémy ou Hentsch, après avoir détenu des fortunes considérables ; Donon, là aussi, est l'archétype d'une ascension fabuleuse, d'une magnificence à faire rêver et d'une chute lamentable, un vrai personnage pour roman du XIXe siècle.

---

<sup>127</sup> Cf. *La maison Nucingen*, Lucien Leuwen, *Le Nabab*, *La Curée*.

<sup>128</sup> Compte tenu du délai de cent ans, les fortunes des banquiers décédés après 1900, qui sont une dizaine, ne peuvent être connus, sauf cas particuliers.

<sup>129</sup> 63 sur 75 dont la fortune est connue.

Plusieurs observations peuvent être faites à partir de la répartition des fortunes : d'abord, la banque privée « paye » mieux que la banque par actions, l'ancienne mieux que la nouvelle. Isaac Pereire est le seul patron d'établissement de crédit à dépasser la barre des vingt millions. Les dirigeants de commandites par actions sont les moins bien lotis : les grosses fortunes se construisent donc sur de solides bases patrimoniales. Ainsi Thomas de Colmar est beaucoup plus riche que ses confrères Gourcuff et Maas, parce qu'il est en même temps un gros actionnaire de son groupe d'assurance. Il va de soi, d'autre part, que la gestion collective a un coût : les André, Davillier, Hottinguer, Mallet n'atteignent pas le même niveau de fortune que leurs confrères qui dirigent leur maison de banque seuls (Dassier), à la tête d'un collectif restreint ou tardivement mis en place (Cahen d'Anvers, Seillière, Stern).

Malgré la déconfiture du Crédit mobilier en 1867, les Pereire et leurs amis s'en tirent remarquablement bien : même si l'on met Galliera à part, on constate que les deux frères Pereire sont restés parmi les plus riches et que les Grieninger, Seillière, Biesta, Cibiel, d'Eichthal, Pescatore occupent le haut du tableau<sup>130</sup>. Deux explications, non contradictoires, sont possibles : les Pereire ont réuni autour d'eux une équipe particulièrement talentueuse ; leurs affaires ont été de remarquables machines à gagner de l'argent, suffisamment solides pour ne pas souffrir de quelques revers. D'autres « nababs » du Second Empire, Donon, mais aussi Frémy ou Soubeyran, ont nettement moins bien réussi.

Enfin, il faut noter que ce tableau de répartition n'est pas déformé par l'augmentation continue au XIXe siècle de l'annuité successorale<sup>131</sup>. Autrement dit, ceux qui sont morts dans les années quatre-vingt ou quatre-vingt-dix du siècle ne sont pas nécessairement plus riches que ceux qui ont disparu vingt ans plus tôt : quelques-unes parmi les plus grosses fortunes (James de Rothschild, Bischoffsheim, Dassier, Pillet-Will, Seillière) sont antérieures à 1870.

### Répartition des fortunes

| Montant (en francs)  | Bénéficiaires  | Total |
|----------------------|--|-------|
| > 100 millions       | GALLIERA, J. ET A. DE ROTHSCHILD.  | 3     |
| De 20 à 100 millions | BISCHOFFSHEIM, CAHEN D'ANVERS, DASSIER, DREYFUS, GRIENINGER, A. ET M. HEINE, I. PEREIRE, A. PILLET-WILL, SEILLIÈRE, STERN. | 11    |
| De 10 à 20 millions  | BARTHOLONY, BIESTA, CIBIEL, D'EICHTHAL, HOTTINGUER, NEUFVILLE, E.  | 11    |

<sup>130</sup> Seul Salvador paraît ruiné, mais est-ce une apparence ou une réalité ?

<sup>131</sup> Valeur des biens déclarés chaque années lors de l'ouverture des successions ; elle passe d'1,3 milliard à la fin de la Restauration à 6 milliards en 1910. D'après A. Daumard, *Les bourgeois et la bourgeoisie en France*, 1987, p. 85-86.

|                        |   |    |
|------------------------|---|----|
| millions               | PEREIRE, PERIER, F. PILLET-WILL, PESCATORE, THOMAS DE COLMAR.   |    |
| De 5 à 10 millions     | ANDRÉ, CALLEY SAINT-PAUL, DELESSERT, DEMACHY, DENIÈRE, DURAND, DUTFOY, B. ET A. FOULD, LAZARD, LEFEBVRE, MALLET, MALLET, MARCUARD, PINARD, TALABOT, WARU.   | 17 |
| De 1 à 5 millions      | AUDIFFRET, BECHET, BILLAUD, A. DELAHANTE, FERE, GOURCUFF, HOLLANDER, LA BOUILLERIE, LAFFITTE, LAFOND, LEHIDEUX, LEVY-CREMIEU <sup>132</sup> , LYON-ALEMAND, MAAS, MIRES, MOREAU, NEUFLIZE, PLOEUC, SANSON-DAVILLIER, SOUBEYRAN, VERNES. | 21 |
| De 100 000 à 1 million | ARDOIN, AUBRY, BONNARD, HENTSCH, L.J. KOENIGSWARTER, ROUGEMONT, SALVADOR.   | 7  |
| < 100 000              | CHABROL, DONON, FREMY <sup>133</sup> , ODIER, TENRE.  | 5  |

Si les sources ne permettent pas de distinguer entre les diverses sources de profit, elles sont suffisamment explicites pour faire la part des apports au mariage, des héritages et de l'enrichissement personnel. On dispose de renseignements complets pour seize banquiers<sup>134</sup>, représentatifs de la diversité du milieu bancaire, peut-être un peu moins de ses origines sociales : les héritiers, fils de banquiers, d'industriels ou de négociants, sont probablement sur-représentés<sup>135</sup>. Cela explique en partie l'importance des apports au mariage qui donnent aux jeunes époux une confortable base de départ puisqu'ils ne sont pas loin d'être déjà millionnaires. Notons néanmoins que l'épouse apporte une dot, et éventuellement la part dans la succession d'un de ses parents décédés, alors que l'époux dispose déjà du fruit de son travail.

### Origines de 16 fortunes (en milliers de francs)

| Apports | Mariage | Héritages | Total partiel | Activité | Total général |
|---------|---------|-----------|---------------|----------|---------------|
| Epouse  | 390     | 1 030     | 1 420         |          | 1 420         |
| Epoux   | 340     | 750       | 1 090         | 4 200    | 5 290         |
| Total   | 730     | 1 780     | 2 510         | 4 200    | 6 710         |

Ces banquiers choisissent une épouse plus riche qu'eux-mêmes : pour Gaston d'Audiffret, ce fut l'occasion de refaire surface, pour Achille Seillière, le moyen de récupérer les capitaux de son beau-père, son oncle Nicolas ; les frères Jules et James

<sup>132</sup> Selon toute vraisemblance ; sa déclaration parisienne, qui est la seule connue, est inférieure au million, mais doit être complétée par des biens immobiliers dont on ignore la valeur précise.

<sup>133</sup> Semble ruiné, puisqu'on n'a pas retrouvé de déclaration de mutation sur les lieux de ses différentes résidences, mais un doute subsiste toutefois.

<sup>134</sup> André, Ardoin, Aubry, d'Audiffret, Béchet, Billaud, Calley de Saint-Paul, Davillier, d'Eichthal, Denière, Lafond, Lefebvre, J. et A. Mallet, Sanson-Davillier, Seillière.

<sup>135</sup> Exceptions : d'Audiffret, Billaud, Calley de Saint-Paul, Sanson-Davillier.

Mallet mirent la main sur une partie de la fortune d'Oberkampf ; Billaud, Denière d'Eichthal, Lafond, Sanson-Davillier épousèrent également de riches héritières. Quant à Francis Lefebvre, il contracta une alliance à niveau égal, c'est-à-dire à un très haut niveau : apport au mariage et héritage atteignent 3,6 millions pour lui, 3,1 millions pour elle, soit des sommes considérables.

Avec 2,5 millions en moyenne de dot et d'héritage, ces banquiers auraient pu se contenter de vivre de leurs rentes. Ils ont préféré multiplier par quatre leur apport personnel, par trois celui de l'ensemble du ménage. Tous ne sont pas gagnants : Ardoin ne possédait plus qu'un quart de ce qu'il avait reçu, Aubry et Billaud n'ont pas réussi à accroître sensiblement la fortune familiale ; à l'opposé, Calley de Saint-Paul l'a augmentée par dix-huit, André et d'Eichthal par cinq ; quant à Seillière, il s'est contenté d'un coefficient multiplicateur de 3,7 qui fit passer la fortune familiale de 9 à 34 millions !

Le problème est de savoir si cet échantillon restreint est à l'image du groupe social dans son ensemble. On connaît d'autres grands héritiers, comme les frères Delahante, Delessert, Durand, les Fould, Galliera, Alexis Pillet-Will, les Rothschild, etc., mais à côté d'eux, quelques grands bâtisseurs de fortune qui démarrent avec des moyens modestes : Bartholony, Bischoffsheim, Cahen d'Anvers (probablement), Dassier, Dreyfus, les frères Pereire, Thomas de Colmar, etc. Héritiers ou non, la plupart utilisent le mariage pour consolider une fortune en voie d'acquisition. La liste est longue de ceux qui épousent une riche héritière : Bartholony, Bischoffsheim, Cibiel, Dassier, Donon, Germiny pour se limiter aux exemples les plus marquants<sup>136</sup>. Les mariages modestes, ceux de Mirès, Lazard, Rougemont, Talabot ou même de Charles Laffitte, dont l'épouse n'a apporté que 10 000 francs, sont plutôt des exceptions.

Les archives des notaires et de l'enregistrement renseignent de façon remarquable sur la composition des fortunes : on en trouvera une analyse détaillée à la fin de la plupart des notices. La synthèse présente davantage de difficultés en raison des différences de niveau, de régime matrimonial, de méthode d'inventaire. L'évaluation de l'outil professionnel, dont il a déjà été question et sur laquelle nous ne reviendrons pas ici, n'obéit pas à des règles homogènes compte tenu de la diversité des statuts sociaux. Une comparaison efficace nécessiterait un traitement rigoureux et complexe des données chiffrées qu'on ne peut entreprendre ici. On se contentera donc de dégager quelques grandes tendances.

La continuité entre métier et vie privée, qui a déjà été soulignée, est sensible dans l'importance des portefeuilles mobiliers : 60 % des banquiers sont millionnaires en valeurs boursières et ils seraient sans doute encore un peu plus nombreux si le

---

<sup>136</sup> « Les femmes appartenaient souvent à des familles plus riches que leur mari » notait déjà Adeline Daumard en 1963 in *La bourgeoisie parisienne de 1815 à 1848*, rééd. 1996, p. 331.

portefeuille de certains n'était en partie occulté dans la rubrique intitulée « compte » ou « avoir » dans la maison de banque (Lazard, E. Pereire, F. Pillet-Will, J. de Rothschild, Seillière). C'est en général le premier poste, dépassant la moitié des biens dans près de 40 % des cas. Parmi les plus rétifs aux placements mobiliers, figurent les deux syndics des agents de change, Billaud et Moreau, peut-être par souci déontologique ou volonté de tourner la page après leur carrière professionnelle, mais aussi Auguste Dreyfus.

La tendance générale est de préférer les actions aux obligations et de consacrer plus de la moitié du portefeuille à deux ou trois valeurs clés (Dutfoy, d'Eichthal, Fould, Hottinguer), voire à une seule (Calley, Laffitte, J. de Rothschild, Talabot). Ces actionnaires s'engagent donc à long terme pour des sommes importantes. Ceux qui marquent leurs préférences pour les placements obligataires sont minoritaires, mais très représentatifs de la haute banque : Delessert, Lefebvre, James Mallet, Alexis Pillet-Will, Waru...

### Les plus gros portefeuilles (en millions de francs)

|                     |        |                      |        |
|---------------------|--------|----------------------|--------|
| DUC DE GALLIERA     | : 83   | AUGUSTE DASSIER      | : 18,4 |
| JAMES DE ROTHSCHILD | : 21   | MEYER CAHEN D'ANVERS | : 14,5 |
| MICHEL HEINE        | : 21   | FRANÇOIS BARTHOLONY  | : 14,2 |
| FREDERIC GRIENINGER | : 20,7 | ISAAC PEREIRE        | : 13,1 |

L'investissement foncier est une spécialité de quelques-uns : Dreyfus, d'Eichthal, Lafond, les Pereire, les Rothschild, Seillière, Soubeyran, Thomas de Colmar détiennent des propriétés dépassant mille hectares<sup>137</sup>. Pour beaucoup d'autres, l'acquisition de fermes accompagne l'achat d'un château, le tout formant un domaine qui atteint fréquemment les 300-400 hectares. Les nouveaux propriétaires n'hésitent pas alors à jouer aux *gentlemen-farmers* et à exploiter leurs terres en faire-valoir-direct : les têtes de bétail ne sont pas rares dans les inventaires des banquiers<sup>138</sup> ! Sous le Second Empire, la mode est à l'achat d'un domaine viticole, de préférence dans le Bordelais : les plus grands, les plus riches en tout cas, s'y retrouvent comme Jean-Pierre Pescatore (1849), les frères Pereire (1863), James de Rothschild (1868) et ultérieurement, Armand Heine (1875) et Auguste Dreyfus (1893).

L'investissement dans la pierre est un comportement généralisé : en dehors des maisons de campagne, dont il sera question plus loin, le patrimoine type du banquier parisien comporte au moins un hôtel ou un immeuble, situé dans le VIII<sup>e</sup> ou le IX<sup>e</sup>

<sup>137</sup> Il faut sans doute ajouter à cette liste les Delessert, Hottinguer, Mallet pour lesquels manquent des précisions chiffrées.

<sup>138</sup> Y compris dans celui de l'ingénieur Paulin Talabot.

arrondissement, construit par son propriétaire et estimé un million de francs. Un ou plusieurs appartements sont occupés par lui-même, sa famille, éventuellement par ses bureaux, et le reste est loué, rapportant un revenu d'appoint non négligeable, dépassant par exemple 50 000 francs (150 000 euros) pour Denière, qui comptait parmi ses locataires une agence de la Société générale dont il était président. Par rapport à ce modèle, existent des variantes : certains restent très en deçà, comme Hollander, locataire de toutes ses demeures ; d'autres au contraire sont de gros investisseurs immobiliers, comme les Mallet, Heine, Hottinguer, Rothschild. Quant au choix du domicile, il est marqué par le glissement vers les nouveaux beaux quartiers de la rive droite, notamment ceux du Faubourg Saint-Honoré, de la Madeleine et de la plaine Monceau, dans le VIII<sup>e</sup> arrondissement<sup>139</sup>. Le Faubourg Saint-Germain, dans le VII<sup>e</sup>, ne garde que quelques fidèles (Cahen d'Anvers, La Bouillierie, Lafond, Marcuard, Seillière), tandis que le XVI<sup>e</sup> arrondissement commence à peine à attirer quelques grosses fortunes récentes (d'Erlanger, Lazard, Neufville).

#### Répartition par arrondissements parisiens (en pourcentage)

| Arrondissements                        | I | II | III | IV | VII | VIII | IX | X | XVI |     |
|--|---|----|-----|----|-----|------|----|---|-----|-----|
| Adresse professionnelle <sup>140</sup> | 6 | 17 |     | 1  |     | 5    | 70 | 1 |     | 100 |
| Domicile <sup>141</sup>                |   | 5  | 1   |    | 6   | 50   | 30 |   | 6   | 100 |

Avec le choix du domicile, le placement tend à se confondre avec la jouissance de la fortune. On franchit un pas supplémentaire dans cette direction avec l'un des grands privilèges des grosses fortunes du XIX<sup>e</sup> siècle, la possession d'une « maison de campagne ». Peu résistent à cet incontestable attribut de la réussite (d'Audiffret, Alexis Pillet-Will, Vernes). Pour quelques autres (Demachy, Lazard), l'absence d'inventaire laisse dans le doute. Les trois quarts des banquiers (69) sont propriétaires d'une ou de plusieurs résidences secondaires. Les Rothschild et les Pereire, bâtisseurs de châteaux somptueux, ne sont guère imités. Tout au plus peut-on citer Talabot à Marseille, Bartholony, qui, à trente ans, se paye une « folie », une villa pompéienne près de Genève, et les nouveaux estivants de Deauville (Donon, Delahante) ou d'Arcachon (Pereire) qui y construisent leur villa. La plupart préfèrent acheter de l'ancien, un château, qui est parfois une demeure historique : Moreau devient ainsi le châtelain d'Anet, Dreyfus de Pontchartrain, Michel Heine de Richelieu, Thomas de Colmar de

<sup>139</sup> Souligné déjà par A. Plessis qui a trouvé les mêmes chiffres de répartition entre VIII<sup>e</sup> arrondissement (50 %) et IX<sup>e</sup> (31 %) en 1870 pour 56 grands hommes d'affaires pris parmi les dirigeants (du gros actionnaire au gouverneur) de la Banque de France (Cf. A. Plessis, *Régents...*, *op. cit.*, p. 375-376).

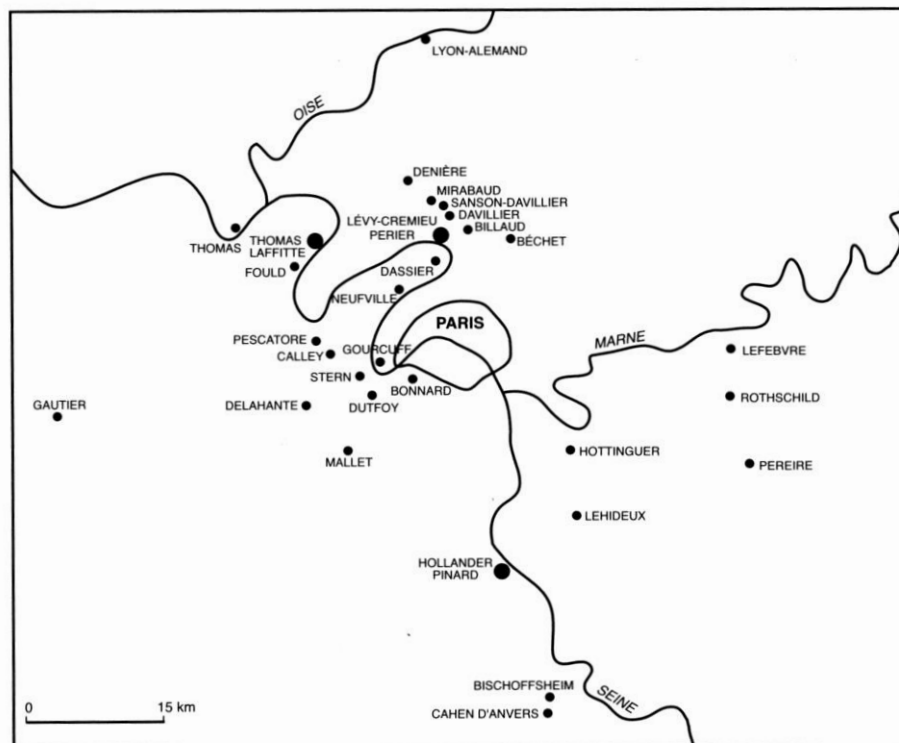
<sup>140</sup> Sur 77 banquiers.

<sup>141</sup> Sur 81 banquiers.



Maisons-Laffitte.

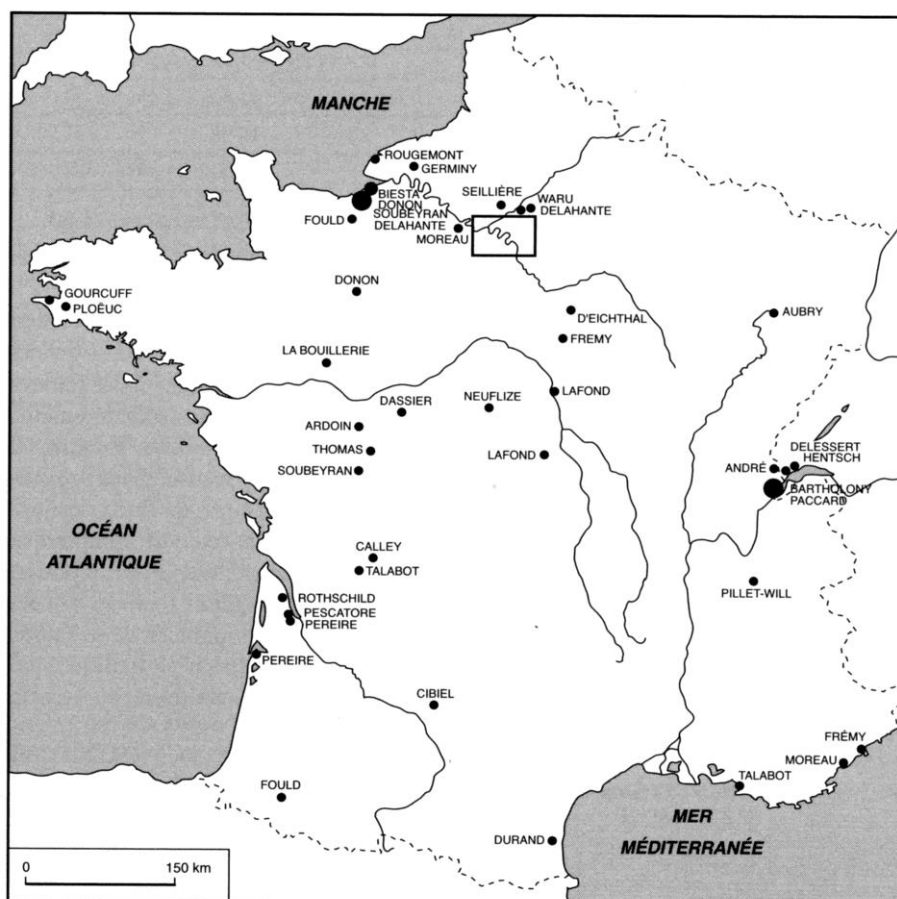
On distingue deux types de localisation : soit la maison de campagne est proche de Paris, généralement dans un rayon de trente kilomètres autour de Notre-Dame, permettant de combiner les chasses, les fêtes, les réceptions avec la vie professionnelle. Quelques voisinages ne sont certainement pas fortuits comme ceux de Bischoffsheim et de Cahen d'Anvers au sud de Corbeil, de Pinard et Hollander à Ris-Orangis, tandis que le rapprochement géographique des Pereire et des Rothschild, assez isolés dans l'Est parisien, doit plutôt s'interpréter en termes de rivalité. La plupart de leurs confrères préfèrent les boucles de la Seine en aval de Paris, de Boulogne à Poissy ; une dizaine d'entre eux sont installés à proximité d'Enghien<sup>142</sup>.



Soit cette résidence secondaire, château ou villa, est plus éloignée et sert pour des séjours plus longs, de véritables « vacances ». Les côtes de la Manche, la Côte d'Azur, le Médoc sont recherchés, mais la vraie campagne conserve ses adeptes. La maison, qu'elle soit de famille ou achetée, est alors bien souvent le point d'appui d'une carrière politique de notable local (Calley de Saint-Paul, Cibiel, Durand, Adolphe Fould, Frémy, Lafond, Soubeyran, etc.). Les origines suisses de nombreux banquiers expliquent par ailleurs l'attrance exercée par les rives du Léman. On note à ce sujet une nette différence entre ressortissants allemands et suisses qui dépasse d'ailleurs le choix de la résidence secondaire : les premiers quittent leur patrie sans idée de retour, liquident

<sup>142</sup> Dassier à Gennevillier, Perier et Lévy-Crémieu à Epinay, Billaud à Groslay, Béchet à Garges, Mirabaud et Sanson-Davillier à Eaubonne, Davillier à Margency, Denière à Sant-Leu-Taverny.

apparemment leurs biens et s'assimilent complètement à leur nouveau pays, où ils pratiquent le cas échéant un mécénat ou une philanthropie démonstratives, comme s'ils voulaient compenser leurs origines étrangères. Les Suisses n'ont pas ces soucis<sup>143</sup> : ils conservent d'importantes attaches avec leur pays d'origine, notamment par le biais d'une propriété familiale (Bartholony, Delessert, Hentsch, Hottinguer, Paccard, Rougemont de Loewenberg pendant quelques générations au moins) ou par celui de leurs dons ou legs<sup>144</sup>.



Les différences de comportement sont également sensibles lorsqu'on s'intéresse au mobilier, aux « meubles meublants » : l'éventail des estimations est largement ouvert, des 7 000 francs du mobilier de Myrtil Maas aux 1 826 000 francs de celui d'Isaac Pereire. Ce sont des extrêmes, mais représentatifs de trains de vie bien typés. Un tiers des banquiers n'accordent qu'une importance très relative à leur cadre de vie en consacrant moins de 50 000 francs à leurs meubles : parmi eux, on trouve des célibataires ou des veufs (Delahante, Grieninger, Maas), des protestants sans doute un peu austères (Dassier, Neufville, Marcuard, Vernes), des hommes relativement discrets

<sup>143</sup> Les huguenots (Mallet, Mirabaud, Vernes) sont moins concernés.

<sup>144</sup> H. Lüthy évoque (*op. cit.*, p. 47) « ces familles de banquiers dont les membres essaient sur toutes les places de commerce et de banque d'Europe et souvent ne séjournent à Genève que pour leurs affaires de famille, mariages, naissances, successions, et pour y venir mourir. »

(Gourcuff, Béchet, Lehideux), etc.

### Valeurs du mobilier<sup>145</sup>

| Valeur du mobilier  | Pourcentage de banquiers |
|---------------------|--------------------------|
| Moins de 20 000 F   | 14 %                     |
| 20 000 – 50 000 F   | 19 %                     |
| 50 000 – 100 000 F  | 15 %                     |
| 100 000 – 200 000 F | 24 %                     |
| Plus de 200 000 F   | 28 %                     |

De l'autre côté, plus de la moitié des banquiers (52 %) ont un mobilier dont l'estimation dépasse 100 000 francs (soit deux millions de francs 2000 ou 300 000 euros) : un parc de voitures, des chevaux, une cave, des meubles anciens, des bijoux et surtout une collection d'œuvres d'art font rapidement monter les chiffres. Ce sont en effet les grands collectionneurs qui occupent le sommet de la hiérarchie : aux côtés des Rothschild, Pereire ou Delessert dont les goûts sont relativement bien connus<sup>146</sup>, apparaissent des *outsiders*, comme Pinard, le flamboyant directeur du Comptoir d'escompte de Paris, dont la collection de tableaux (Andrea del Sarto, Rembrandt, Boucher, etc.) ne compte que pour 25 000 francs dans sa fortune, ou le roi du guano, Auguste Dreyfus, qui poussa à son plus haut degré le narcissisme de la possession : il fit réaliser dans les années 1880 un inventaire minutieux – 600 pages reliées de cuir - du mobilier de son hôtel de la rue Ruysdael en bordure du parc Monceau, dans lequel rien ne manque, pas même « une image de première communion de Madame » ou « un morceau de pain du siège ».

### Les huit mobiliers les plus riches (en francs)

|                     |             |                    |           |
|---------------------|-------------|--------------------|-----------|
| ISAAC PEREIRE       | : 1 826 000 | ALPHONSE PINARD    | : 440 000 |
| JAMES DE ROTHSCHILD | : 1 748 000 | ALEXIS PILLET-WILL | : 411 000 |
| AUGUSTE DREYFUS     | : 708 000   | MARC LEVY-CREMIEU  | : 400 000 |
| ACHILLE SEILLIERE   | : 603 000   | FRANÇOIS DELESSERT | : 324 000 |

<sup>145</sup> Sur 64 banquiers ; les mobiliers de banquiers ruinés (Chabrol, Odier, etc. ) n'ont pas été pris en compte. On ne peut exclure une certaine sous-évaluation pour certains dont on ignore la valeur du mobilier se trouvant dans la résidence secondaire.

<sup>146</sup> Cf. A. Boime, « Les hommes d'affaires et les arts en France au 19e siècle », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 28, juin 1979, p. 67-75 et P. Prévost-Marcilhacy, *Les Rothschild, bâtisseurs et mécènes*, 1995, 382 p.

Le papier des inventaires scintille également des rivières de diamant et des services en vermeil ou en argent. L'importance de la domesticité peut être parfois évaluée grâce aux legs prévus dans les testaments. Quelques autres signes extérieurs de richesse, écuries de course, serres tropicales, apparaissent ici ou là. Il n'est pas nécessaire d'avoir beaucoup d'imagination pour être ébloui par l'opulence révélée derrière les lignes. En revanche, les réceptions se sont tues, les danseuses de ces messieurs sont parties, les rideaux sont fermés. Tout le reste appartient à la chronique du temps, parfois à la rumeur, moins à la biographie documentée. Les éléments matériels consignés dans les inventaires et les déclarations de succession suffisent néanmoins pour décrire une bourgeoisie triomphante, profitant sans complexe de la fortune acquise et fière de faire avec ostentation la démonstration de sa réussite. Il y a évidemment en son sein des gens plus modestes, plus discrets, mais, dans ce groupe social comme dans les autres, une certaine élite, celle qui participe pleinement à la fête impériale et anime les clubs ou les cercles de la capitale, donne le ton à l'ensemble.

### ***Ploutocrates ?***

La bourgeoisie financière a tous les atouts en mains pour exercer son influence dans la société sous la forme d'une ploutocratie qui a été mainte fois dénoncée. En passant en revue différents types d'engagement, on a en réalité plutôt l'impression d'une discrétion relative et surtout d'une dispersion des forces qui ne ressemble pas à l'expression d'un véritable *lobby* bancaire :

- Seize banquiers ont siégé entre 1811 et 1872 à la Chambre de commerce de Paris<sup>147</sup>, présidée par François Delessert pendant la Monarchie de Juillet et successivement par Davillier et Denière de 1859 à 1872, c'est-à-dire pendant une bonne partie du Second Empire. Ce dernier présida également le Tribunal de commerce de 1860 à 1864 et fut incontestablement la personnalité la plus influente de sa génération dans les instances consulaires parisiennes. Neuf autres banquiers ont siégé au tribunal de commerce et dans diverses commissions consultatives<sup>148</sup>. S'ils sont probablement d'accord sur l'allègement des réglementations qui pèsent sur la création des sociétés, les banquiers sont loin d'être tous des apôtres du libéralisme : les saints-simoniens (Bartholony, Pereire) étaient favorables à une organisation du capitalisme dans laquelle l'Etat a son mot à dire ; le catholique traditionaliste Aubry prit à l'occasion des positions

---

<sup>147</sup> André, Davillier, Delessert, Denière, d'Eichthal, Fère, B. Fould, Lafond, Lefebvre, J. et A. Mallet, Odier, Perier, F. Pillet-Will, Sanson-Davillier, Vernes.

<sup>148</sup> Denière, B. Fould, Lafond, Lefebvre, J. Mallet, Odier, F. Pillet-Will, Sanson-Davillier, Vernes. Dans sa thèse, Claire Lemercier montre que les banquiers, très nombreux au tribunal de commerce dans les années 1810, s'en sont ensuite progressivement désintéressés ; pour ceux qui l'ont fréquenté, il a toujours été une expérience de début de carrière conçue comme un passage presque obligé pour entrer à la Chambre de commerce, notamment à partir des années 1840. Cf. Claire Lemercier, *La Chambre de Commerce de Paris, 1803-1852. Un « corps consultatif » entre représentation et information économique*, thèse EHESS, décembre 2001.

originales ; ils se divisent sur la question du libre-échange, Perier et Davillier militant pour la défense du travail national, alors que d'Eichthal a toujours été un défenseur de la liberté du commerce ; ils s'opposent également sur les questions monétaires, comme le montre l'enquête sur la circulation monétaire de 1865 où s'affrontèrent les orthodoxes, en l'occurrence les régents de la Banque de France rejoints par un d'Eichthal, et les innovateurs qu'étaient les frères Pereire.

- Par définition, l'unité ne peut se faire sur le terrain religieux : un banquier sur quatre (24) affiche des convictions qui dépassent la pratique traditionnelle. Cela va du financement de la construction d'églises ou d'œuvres charitables (Donon, d'Erlanger, Lehideux, etc.), jusqu'à des fonctions officielles dans les instances dirigeantes nationales ou parisiennes, ou encore jusqu'à l'engagement quasi missionnaire d'un Neufville. On trouve ainsi parmi les banquiers quelques grands notables protestants, appartenant pour la plupart au courant évangélique (André, Delessert, J. Mallet, Vernes)<sup>149</sup> ou juifs (Bischoffsheim, Maas, Rothschild), mais ce sont les catholiques qui prirent les positions les plus tranchées lorsqu'il fallut défendre le pape ou la tradition religieuse (Aubry, Blount, Ploeuc).

- La philanthropie est souvent dans le prolongement de ces convictions, mais elle peut être aussi d'inspiration laïque (Pereire, Pescatore). Elle est le reflet des fortunes, mais en partie seulement : que James de Rothschild ou le duc et la duchesse de Galliera soient de grands bienfaiteurs, serait dans l'ordre des choses si leurs dauphins, dans le classement des fortunes, les suivaient sur ce terrain. Or, c'est loin d'être le cas : le milieu bancaire compte encore quelques philanthropes (les André, Bischoffsheim, Delessert, Michel Heine, Neufville, les Pereire, Pescatore, F. Pillet-Will), mais beaucoup se désintéressent de ce mode d'action et la plupart font des legs modestes par rapport à leurs capacités. Ils dépassent rarement quelques dizaines de milliers de francs, soit 1 ou 2 % de la fortune dans les meilleurs des cas<sup>150</sup> Au moment de faire son testament, James de Rothschild, qui avait fait beaucoup de son vivant, mit le plus grand soin à arranger les affaires familiales, mais ne prévint aucun legs particulier en faveur de tiers, sauf pour un ou deux de ses domestiques les plus proches<sup>151</sup>. Quant à Isaac Pereire, malgré, ou à cause de son intérêt pour les questions sociales, il considère en bon Saint-Simonien que « le crédit est à la charité dans le même rapport que la vapeur à l'eau tiède ». La bienfaisance n'est pour lui qu'un pis-aller, un aveu d'échec, un moyen dérisoire par rapport au « crédit convenablement dirigé » par lequel « toutes les richesses acquises, toutes les forces mécaniques, comme celle de l'esprit humain,

---

<sup>149</sup> Seul James Odier est un libéral. D'après A. Encrevé, *Protestants français au milieu du XIXe siècle : les réformés de 1848 à 1870*, Labor et Fides, Genève, 1986, p. 595, n. 431.

<sup>150</sup> Contre souvent plusieurs centaines de milliers de francs pour les patrons philanthropes alsaciens : cf. Frédéric Engel-Dollfus, Henri Haeffely (qui n'avait pas d'héritier), Antoine Herzog, Xavier Jourdain, etc. in N. Stoskopf, *op. cit., passim*.

<sup>151</sup> Et encore s'agit-il simplement d'une pension viagère égale aux gages.

pourraient concourir au développement de l'instruction publique, à la commandite du travail et à l'organisation de la retraite. »<sup>152</sup> Ceux qui ont voulu « rendre plus acceptable l'incongruité de leur richesse », selon la formule de Louis Bergeron<sup>153</sup>, ne sont finalement guère nombreux. Au mieux, c'est une préoccupation qui vous abandonne au moment de la rédaction du testament : « Le grand âge des charités posthumes semble en effet révolu » constate déjà Catherine Duprat pour la première moitié du XIXe siècle<sup>154</sup>.

- On pourrait en dire autant du mécénat : quelques rares banquiers consacrent leur fortune, ou une partie d'entre elles, à la science (R. Bischoffsheim), aux peintres et aux sculpteurs de leur temps (A. de Rothschild), à l'enseignement musical (Bartholony), à la constitution de collections destinées aux musées (Cernuschi, Pescatore), mais ils sont isolés. Certains (Dreyfus, Moreau, Soubeyran) dépensent des sommes très importantes pour restaurer des châteaux dont ils sont propriétaires. Quatre d'entre eux ont été élus à l'Institut (d'Audiffret, Bischoffsheim, Delessert, A. de Rothschild). Quant aux bienfaiteurs célèbres des musées nationaux, municipaux ou de l'Institut de France, ils appartiennent bien au milieu bancaire, mais se situent, à l'exception de Cernuschi et d'Alphonse de Rothschild, en marge de cette étude, soit qu'ils aient abandonné le métier (Jacquemart-André, Jean-Charles Davillier<sup>155</sup>), soit qu'ils appartiennent à la génération suivante (Camondo, Ephrussi-de Rothschild, Albert Kahn, Joseph de Reinach).

- Neuf banquiers ont occupé un poste de consul qui leur donne, outre l'immunité diplomatique, une position privilégiée dans les relations avec l'étranger. Ceux qui n'ont pas la nationalité française en retirent un statut officiel (Bischoffsheim, Blount, d'Erlanger, Grieninger, J. de Rothschild). Certains, comme les Donon, furent consuls de père en fils, en l'occurrence de la Sublime Porte<sup>156</sup>.

- Trente-sept banquiers ont exercé des fonctions politiques, mais il convient de distinguer entre ceux qui sont nommés et élus. Dans le premier groupe, figurent les maires de petites communes rurales, notables locaux sur leur lieu de villégiature (Cahen d'Anvers, Donon, Lehideux, Mallet, Soubeyran et Waru), les conseillers municipaux de Paris qui ont un rôle administratif important à jouer, surtout à l'époque du baron Haussmann et des travaux de Paris (Billaud, d'Eichthal, démissionnaire en 1854, Denière, Fère, M. Koenigswarter). Germiny et Joseph de La Bouillerie ont été ministres.

---

<sup>152</sup> I. Pereire, *La question religieuse*, 1878, p. 61-62.

<sup>153</sup> L. Bergeron, *Les Rothschild...*, *op. cit.*, p. 12.

<sup>154</sup> C. Duprat, *Usages et pratiques de la philanthropie. Pauvreté, action sociale et lien social, à Paris, au cours du premier XIXe siècle*, Association pour l'histoire de la Sécurité sociale, Paris, 1997, p. 946. Reprenant les travaux de R. Szramkiewicz, l'auteur souligne que « les banquiers, souvent généreux de leur vivant, le sont moins dans leurs dispositions testamentaires » (p. 947).

<sup>155</sup> Important donateur du Louvre, Jean-Charles III Davillier ne fut associé à la firme familiale que de 1849 à 1854.

<sup>156</sup> A noter également parmi les consuls français, représentant des Etats étrangers, d'Eichthal, A. de Rothschild et Tenré.

Vingt-deux ont été parlementaires<sup>157</sup>, mais très rarement sous plus de deux régimes successifs, ce qui conduit à deux observations : ils ne sont jamais plus de huit, soit moins de 10 % de l'échantillon, à siéger en même temps ; leur mandat n'est probablement pas le résultat d'une simple démarche notabiliaire, mais bien l'expression de choix politiques. Cela veut-il dire qu'il n'acceptent de siéger que lorsqu'ils soutiennent le régime ? C'est globalement vrai sous la Monarchie de Juillet et le Second Empire, à quelques réserves près pour le marquis d'Audiffret, mais ce n'est plus du tout le cas sous la Troisième République où les opposants l'emportent, par le nombre, sur les républicains André, Bischoffsheim et Moreau.

### Les banquiers parlementaires

| Régimes              | Parlementaires  |
|----------------------|---|
| Monarchie de Juillet | D'AUDIFFRET, CIBIEL, DELESSERT, D'EICHTHAL, B. FOULD, LAFFITTE, LAFOND, PERIER.           |
| Seconde République   | AUBRY.  |
| Second Empire        | D'AUDIFFRET, A. FOULD, FREMY, GERMINY, CALLEY DE SAINT-PAUL, E. ET I. PEREIRE, SOUBEYRAN. |
| Troisième République | ANDRE, AUBRY, BISCHOFFSHEIM, LA BOUILLERIE, MOREAU, PLOEUC, SOUBEYRAN.                    |

Sur le plan politique, le milieu bancaire est également divisé : la majeure partie de la haute banque s'est sentie parfaitement à l'aise sous le régime de la monarchie bourgeoise ; certains banquiers étrangers, Blount et Galliera, se sont même liés à la famille royale. Par la suite, des hommes comme Delessert, Lefebvre, James Mallet, Perier, Vernes se sont réfugiés sous le Second Empire dans une opposition boudeuse qui leur a coûté, au minimum, une promotion dans la Légion d'honneur<sup>158</sup>. D'autres, au contraire, ont soutenu l'avènement de ce régime, peut-être même de leur argent (Pescatore). Beaucoup lui doivent leur carrière (Denière, Frémy, Germiny, Soubeyran).

### Les opinions politiques<sup>159</sup>

| Courants politiques | Banquiers  |
|---------------------|--|
| Légitimistes        | AUBRY, D'AUDIFFRET, LA BOUILLERIE, PLOEUC.       |
| Orléanistes         | BLOUNT, DELESSERT, B. FOULD, GALLIERA, LAFFITTE, |

<sup>157</sup> Il faut y ajouter Cernuschi, Galliera et Marcuard à l'étranger.

<sup>158</sup> Son absence, au cours du Second Empire, est d'ailleurs un bon indicateur des attitudes politiques.

<sup>159</sup> Tableau dressé à partir d'informations précises, sans extrapolation à partir de suppositions.

|               |  |
|---------------|--|
|               | LAFOND, LEFEBVRE, J. MALLET, PERIER, F. PILLET-WILL, J. DE ROTHSCHILD, VERNES.   |
| Bonapartistes | BILLAUD, CAHEN D'ANVERS, CALLEY DE SAINT-PAUL, DENIERE, DONON, FERE, A. FOULD, GERMINY, E. ET I. PEREIRE, PESCATORE, SOUBEYRAN, TALABOT. |
| Républicains  | ANDRÉ, R. BISCHOFFSHEIM, CERNUSCHI, DREYFUS, A. DE ROTHSCHILD.   |

Il est difficile de soutenir dans ces conditions, comme le fait Jean Garrigues, que la Troisième République est la « République des hommes d'affaires<sup>160</sup> ». Certes, ses premiers gouvernements « ressemblent curieusement à un conseil d'administration de la célèbre Compagnie des Mines d'Anzin » selon Jean Estèbe, mais on sait que leur objectif est la restauration monarchique, et non l'établissement de la république. Dès 1877, des hommes plus modestes arrivent au pouvoir qui, le cas échéant, « n'interviennent que dans des sociétés de niveau modeste et de capital médiocre<sup>161</sup> ». Si l'on part du principe que les capitaux exercent un pouvoir occulte et déterminent le politique<sup>162</sup>, la balance ne penche certainement pas du côté républicain au début des années 1870 et le camp monarchique a alors toutes ses chances : à Paris, les légitimistes disposaient d'excellents relais à la Banque de France avec Ploëuc et un conseil de régence qui n'a jamais été réputé pour ses idées politiques avancées, dans le groupe Donon avec Maurice Aubry, trésorier des finances royalistes, et au CIC avec le marquis d'Audiffret<sup>163</sup> ou Joseph de La Bouillerie, ministre en 1873 ; dans le pays, le courant légitimiste était généralement fort bien représenté parmi les hommes d'affaires<sup>164</sup>. La synthèse entre les idées politiques les plus passéistes et la modernité économique est réalisée plus souvent qu'on ne le pense ! Quant aux grandes « féodalités financières », les établissements de crédit parisiens<sup>165</sup>, la haute banque, les compagnies de chemins de

<sup>160</sup> J. Garrigues, *La république des hommes d'affaires (1870-1900)*, 1997.

<sup>161</sup> J. Estèbe, *Les ministres de la République (1871-1914)*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1982, p. 167-168.

<sup>162</sup> Voir, sur ce type de controverse, l'analyse de C. Charle, *Les élites*, *op. cit.*, p. 440-442.

<sup>163</sup> Le CIC était tenu par « un groupe bancaire conservateur » selon J. Bouvier, *Les Rothschild*, *op. cit.*, p. 263.

<sup>164</sup> A Marseille, 1/3 du patronat catholique est légitimiste d'après R. Caty et alii, *op. cit.*, p. 19. Dans le patronat du Nord, la sensibilité légitimiste est également fort répandue (notamment chez le banquier Auguste Scalbert) et les opinions républicaines minoritaires, d'après F. Barbier, *Le patronat du Nord sous le Second Empire*, Genève, 1989, p. 35-38 et P. Pouchain, *Les maîtres du Nord du XIXe siècle à nos jours*, 1998, p. 106-109. Voir également R. Locke, *French Legitimists and the politics of Moral Order in the early Third Republic*, Princeton, 1974.

<sup>165</sup> Hubert Bonin estime que la Société générale a été « une grande muette » lors des évolutions politiques des années 1870 et ceci malgré un état-major nettement conservateur. Bien plus ses bureaux seraient devenus un asile pour des fonctionnaires trop marqués par leur engagement en faveur de la monarchie ! « Il suffit de lire les noms de ceux qui la dirigent, l'administrent ou la surveillent pour acquérir la preuve que cette influence ne peut s'exercer que dans un ordre d'idées hostile à nos institutions nouvelles » écrit le *Crédit national* du 20.6.1879. H. Bonin n'exclut pas que cette orientation ait pu porter tort à la Société



fer, les assurances, toutes les grandes forces capitalistes, elles étaient tenues par des monarchistes ou des bonapartistes, à quelques exceptions près, le Crédit lyonnais du député Henri Germain et, peut-être, le Comptoir d'escompte, qui a toujours conservé, de ses origines en 1848, un fond républicain et où Edmond Adam, secrétaire général de 1853 à 1866, devait avoir conservé des amis. La bataille politique de la Restauration et de l'Ordre moral n'a donc pas été perdue sur le terrain de l'argent, mais bien sur celui de la politique.

Arrivés au pouvoir, les républicains s'empressèrent d'ailleurs de couper des têtes : la banqueroute égyptienne permit à Léon Say d'obtenir la démission de Frémy, gouverneur du Crédit foncier, en janvier 1877 et de révoquer le sous-gouverneur Soubeyran en août 1878 ; entre-temps, il avait limogé en janvier 1878 le légitimiste Ploeüc, sous-gouverneur de la Banque de France. En décembre 1878, Frémy et Soubeyran furent traînés, à la requête de Dufaure, devant les tribunaux qui conclurent à un non-lieu. Waldeck-Rousseau, revêtu de sa robe d'avocat, révéla en avril 1886 le scandale qui obligea Denière à abandonner la présidence de la Société générale qu'il occupait depuis 1869 et quelques autres postes. Les derniers grands « barons d'empire », Hentsch, Donon et le revenant Soubeyran sombrèrent dans les spasmes de la Grande Dépression. Le banquier et ministre des Finances, Maurice Rouvier<sup>166</sup>, se pencha au chevet des deux premiers, sauva leur société et sacrifia les hommes, mais ceux-ci étaient, jusqu'à plus ample information, pleinement responsables de leur déconfiture.

Il faudrait, pour aller plus loin dans l'analyse des rapports complexes entre les banquiers et le pouvoir, traiter chaque affaire au cas par cas à l'aide d'un fonds documentaire approprié. Les notices prosopographiques ne peuvent que baliser les pistes en mentionnant, dès qu'on en a connaissance, les liens d'amitié ou les inimitiés dans les milieux financiers et politiques, les faveurs accordées ou les obstacles dressés par les autorités, les succès ou les échecs des banquiers auprès des gouvernements français ou étrangers.

Les décorations étrangères, dont on n'a pu faire un relevé systématique<sup>167</sup>, sont évidemment un bon indicateur de l'espace géographique couvert par un banquier et de son rayonnement international. La Légion d'honneur donne une idée, par son échelle de grades et de dignités, des services rendus, de la façon dont il ont été appréciés et de la faveur dont jouissent les banquiers en fonction des régimes qui se sont succédé au XIXe siècle. Récompense suprême, quinze familles de banquiers ont accédé au XIXe siècle à

---

générale lorsqu'elle fut attaquée par la presse à partir de 1879. Cf. Hubert Bonin, *Grosse histoire de la Société générale*, t. 1, p. 445-458 (version dactyl. aimablement transmise par l'auteur).

<sup>166</sup> Présenté par J. Estèbe comme « le premier spécialiste financier de la gauche », *op. cit.*, p. 169.

<sup>167</sup> Les faire-part de décès (dans les collections de la BNF, des AN ou de la BHVP) en constituent la meilleure source qui peut-être complétée par les rubriques spécialisées de la collection des *Almanachs royal, impérial, républicain*.

la noblesse grâce à des titres accordés en France ou à l'étranger<sup>168</sup>. Mais presque le même nombre a subi l'opprobre d'une condamnation<sup>169</sup>.

### Les banquiers et la Légion d'honneur<sup>170</sup>

| Grades et dignités | Titulaires   | Total |
|--------------------|--|-------|
| Grand-Croix        | D'AUDIFFRET.   | 1     |
| Grand-officier     | FRÉMY, GERMINY, J. DE ROTHSCHILD.  | 3     |
| Commandeur         | BILLAUD, BLOUNT, DAVILLIER, DENIERE, D'EICHTHAL, E. PEREIRE, F. PILLET-WILL, PLOEÛC, A. DE ROTHSCHILD, TALABOT.  | 10    |
| Officier           | BARTHOLONY, CALLEY DE SAINT-PAUL, DASSIER, DELESSERT, DURAND, D'ERLANGER <sup>171</sup> , HENTSCH, M. KOENIGSWARTER, MOREAU, I. PEREIRE, PERIER, PESCATORE, A. PILLET-WILL, PINARD, SOUBEYRAN, THOMAS DE COLMAR, WARU.   | 17    |
| Chevalier          | ANDRE, BIESTA, L. ET R. BISCHOFFSHEIM, CAHEN D'ANVERS, CIBIEL, A. DELAHANTE, DEMACHY, DONON <sup>172</sup> , DUTFOY, B. ET A. FOULD, E. ET J. GAUTIER, GLADSTONE, A. ET M. HEINE, LAFFITTE, LAFOND, J., A. ET C. MALLET, MARCUARD, MIRABAUD, MIRES, ODIER, SALVADOR, SANSON-DAVILLIER, STERN, TENRE, VERNES. | 32    |

On prête beaucoup au pouvoir de l'argent, mais il n'est pas certain que l'oligarchie financière exerce à Paris l'équivalent de la fabricantocratie que l'on trouve dans le Nord et en Alsace. Par souci d'efficacité et par tradition, les banquiers répugnent, dans leur majorité, à occuper l'avant-scène qu'ils abandonnent volontiers à des élites politiques et culturelles beaucoup moins présentes en province<sup>173</sup>. Dès qu'ils le peuvent, ils cherchent évidemment à faire avancer leurs dossiers, à faire pression, à infléchir les décisions politiques dans un sens qui leur est favorable, y compris, et peut-être surtout, à l'étranger. A Istanbul, au Caire, à Tunis ou à Lima, certains d'entre eux deviennent les

<sup>168</sup> Cahen d'Anvers, Davillier, d'Eichthal, d'Erlanger, Hottinguer, Koenigswarter, Lafond, Mallet, Marcuard, Neuflyze, Pillet-Will, Rothschild, Seillière, Soubeyran.

<sup>169</sup> Donon, d'Erlanger, E. Gautier, Hentsch, Lévy-Crémieu, Mirès, E. et I. Pereire, Prost, Salvador, Seillière, Soubeyran.

<sup>170</sup> Nous n'avons pas d'information pour Ardoin, Aubry, Béchet, Bonnard, Cernuschi, Chabrol, G. Delahante, Dreyfus, Ferrere, Galliera, Gourcuff, Grieninger, Hollander, La Bouillierie, L. Koenigswarter, Lazard, Lefebvre, Lehideux, Lévy-Crémieu, Lyon-Alemand, Neuflyze, Neufville, Prost, Rougemont, mais, en raison des destructions au cours de la Commune, l'absence de dossier dans les archives de la Légion d'honneur n'est pas une preuve suffisante.

<sup>171</sup> Radié en juillet 1895.

<sup>172</sup> Radié en 1894 à la suite d'une condamnation.

maîtres, mais pas pour très longtemps en général. A Paris en revanche, on ne connaît pas d'exemple où un gouvernement français, quel qu'il soit, ait été le jouet d'un *lobby* bancaire faisant bloc. Trop divers par ses origines, ses fonctions et ses opinions, traversé par d'intenses rivalités, ce milieu ne formait pas un groupe de pression uni susceptible de s'imposer. La concurrence effrénée et la course au profit qui se déclenchèrent au moment des emprunts de libération du territoire sont par exemple révélateurs de ce que le gouvernement gardait à ce moment la maîtrise du jeu. Rien ne permet donc de dire que les banquiers du Second Empire aient été les maîtres de la France, ni même de Paris.

Il n'empêche qu'à un siècle de distance, les banquiers parisiens exercent toujours le même pouvoir de fascination. Leur capacité à transformer la France et l'Europe étonne. Si certaines évolutions récentes ont tendance à estomper leur héritage, les infrastructures ferroviaires, le système bancaire, les compagnies d'assurances, quelques grandes entreprises françaises des secteurs-clés, le paysage urbain de Paris, tout cela était en place, intact, il n'y a pas si longtemps, et leur était largement redevable<sup>174</sup>. On se dit que la France du milieu du XIXe siècle a eu la chance d'être le creuset de cultures et d'expériences diverses, d'en réussir la synthèse et de bénéficier de ce groupe d'entrepreneurs exceptionnellement efficaces : le Second Empire voit son triomphe. Son histoire s'apparente à une *success story* qui ferait, aujourd'hui, les choux gras des magazines *people*. C'est une façon de voir les choses.

Il y en a d'autres. Sans aller jusqu'à la diabolisation, dont se sont servis les polémistes, on peut aussi souligner la part d'échec qui leur est imputable : échec personnel et familial de tous ceux qui se retirent avant terme ou ne parviennent pas à régler leur succession, échec professionnel des faillis, des ruinés, des limogés et des condamnés, échec macroéconomique et paradoxe d'un apogée bancaire qui coïncide, au cours des années 1860, avec le ralentissement inexorable d'une économie française plongeant vers la Grande dépression. Derrière le vernis de la façade, il y a la fragilité de ceux qui sont atteints de plein fouet par les aléas de la vie, la folie d'un Benoît Fould, le suicide d'un Achille Seillière, la défaite des Pereire, de Mirès, de Prost, de Donon et de quelques autres. Et en bout de course, la promesse de l'oubli, la prise en charge par l'amnésie collective... Il y a de l'étincelant et du sombre dans la vie des banquiers.

---

<sup>174</sup> Depuis, les infrastructures ferroviaires ont été enrichies par le TGV et le tunnel sous la Manche, le champ des banques, des assurances et des grandes sociétés a été retourné, de nationalisations en fusions-acquisitions. La pierre parisienne « haussmannienne » est en revanche plus résistante...

## Note sur les sources et la bibliographie

Chaque notice biographique est accompagnée d'un appareil critique indiquant les références spécifiques. Quelques documents d'archives, qui n'ont pu être consultés, sont néanmoins signalés, datés et situés, sans indication des cotes précises.

Dans les diverses bibliographies, le lieu d'édition n'a pas été mentionné quand il s'agit de Paris.

Pour éviter des redites inutiles, certaines références bibliographiques se limitent au nom de l'auteur, parfois accompagné d'un numéro en chiffres romains, et renvoient à la bibliographie générale, *infra* p. 422. Avec le même souci, ont été regroupées ci-dessous les références de sources qui ont livré de multiples renseignements ponctuels, mais dont la mention n'a pas été répétée à la fin de chaque notice.

### SOURCES MANUSCRITES :

- Archives de la Banque de France : dossiers de fonction des gouverneurs, sous-gouverneurs et régents.
- Archives de la Caisse d'épargne de Paris, CAMT 88 AQ 1 et 2 : listes d'administrateurs.
- Archives de la Chambre de commerce de Paris : listes de membres, fonctions et dates (aimablement communiquées par M. Olivier Cottarel).
- Archives de Paris : registres d'actes de sociétés, D32U3 (notamment 1 : table alphabétique des sociétés formées à Paris de 1745 à 1828).
- Centre des archives du monde du travail : série 65 AQ : renseignements sur les sociétés, composition des conseils d'administration ; notamment A 160 (Banque franco-égyptienne), A 205 (Banque maritime), A 446 (Crédit foncier colonial), A 530 (Banque hypothécaire d'Espagne), A 804 (Société financière de Paris), A 809 (Banque de Paris et des Pays-Bas), A 927 (Française de reports et de dépôts), A 937 (Société générale algérienne), A 947 (CIC), A 949 (Crédit mobilier) ; B 400 (Urbaine) ; E 168 (Chemins de fer Andalous), E 304 (Est), E 330 (Grand Central), E 425 (Madrid-Cacérès-Portugal), E 427 (Madrid-Saragosse-Alicante) ; E 461 (Midi), E 538 (Orléans-Châlons), E 540 (Orne), E 542 (Ouest), E 560 (PLM), E 561 (PO) ; I 103 (Société des immeubles de France) ; K 66 (Denain-Anzin), K 135 (Aciéries de la Marine) ; L 83 (Mines de Carmaux), L 194 (La Grand'Combe), L 2227 (cuivre de Huelva), L 3217 (Salins du Midi) ; P 9 (Allumettes chimiques) ; R 3095 (Eaux minérales et Bains de mer), Rb 3318 (Cie fermière de Vichy) ; U 60 (Chaix), etc.

### SOURCES IMPRIMEES :

- *Almanach impérial* : composition d'organismes divers, décorations françaises ou étrangères.
- Annuaires financiers (cf. bibliographie générale) : composition des conseils d'administration, renseignements divers sur les sociétés.
- Annuaire Didot-Bottin : adresses parisiennes.
- Annuaires de cercles et ouvrages historiques sur les cercles (cf. bibliographie générale) : listes de membres.
- *Bulletin des lois*, partie supplémentaire : décrets d'autorisation des sociétés anonymes jusqu'en 1863 et jusqu'en 1867 pour les sociétés au capital supérieur à 20 millions de francs, actes de société, listes d'actionnaires.
- *Enquête sur les principes et les faits généraux qui régissent la circulation monétaire et fiduciaire*, 1867-1869, 6 volumes : dépositions de nombreux banquiers.
- *Gazette des tribunaux* : actes de société (publication légale).
- Legrand (Victor), *Juges et consuls de Paris, 1563-1905*, Bordeaux, s.d., 189 p. (liste aimablement communiquée par Claire Lemercier).
- Listes des notables commerçants du département de la Seine, 1828-1859, AP VD4 /2 (415 à 468).

## LISTE DES ABREVIATIONS

Centres de recherche :

ABdF : Archives de la Banque de France.

AD : Archives départementales.

AM : Archives municipales.

AN : Archives nationales. Fonds particuliers : ALH : Archives de la Légion d'honneur ; MC :  
Minutier central des notaires.

AP : Archives de Paris.

APP : Archives de la Préfecture de police de Paris.

BHVP : Bibliothèque historique de la Ville de Paris

BN : Bibliothèque nationale.

BSHPF : Société d'histoire du protestantisme français.

CAMT : Centre des archives du monde du travail (Roubaix).

CERARE : Centre rhénan d'archives et de recherches économiques (Mulhouse).

FHHB : Fondation pour l'histoire de la haute banque (aujourd'hui, FHBF).

Dictionnaires biographiques ou généalogiques :

*ABF : Archives biographiques françaises.*

*ANF : Annuaire de la noblesse de France*

*CEA : Chaix d'Est-Ange.*

*DBF : Dictionnaire de biographie française.*

*DHBS : Dictionnaire historique et biographique de la Suisse.*

*DMR : Dictionnaire du monde religieux : les protestants.*

*GE : Grande Encyclopédie.*

*IBN : Index bio-bibliographicus notorum hominum.*

*NDBA : Nouveau Dictionnaire de biographie alsacienne.*

*PLH : Panthéon de la Légion d'honneur.*

# N° 1

## Alfred ANDRE

### 1827-1896

#### *Apogée d'une famille*

Louis Edouard Alfred André, né à Paris IXe le 12 décembre 1827, est issu d'une très ancienne lignée d'hommes d'affaires protestants originaires du Vivarais. Notaires au moment de la Réforme, ils continuèrent à exercer ce métier à Nîmes, où une branche cadette s'était installée en 1600, fondèrent une maison de commerce en 1667 à Gênes, puis s'orientèrent vers la banque au milieu du XVIIIe siècle. L'exécution de Jean André (1734-1793) pour fédéralisme quinze jours avant Thermidor ne brisa pas l'élan de la famille : son fils Dominique (1766-1844) fonda à Paris en 1800 une maison de commerce et de banque à laquelle il associa en février 1808 son neveu par alliance, François Cottier. Son fils aîné Jean (1793-1850), formé à Genève dans la pension du pasteur Vaucher, fut associé de 1819 à 1831. Handicapé à la suite d'un grave accident de cheval en 1828, il préféra toutefois s'éloigner des affaires et obtint en octobre 1830 la recette générale de Tours. Avec sa femme, Henriette Walther (1807-1886), la fille du général comte de l'Empire Frédéric-André Walther (1761-1813), ancien commandant des grenadiers à cheval de la garde impériale, qu'il avait épousée le 16 mai 1825, il joua un rôle important dans la fondation et l'animation de sociétés et d'œuvres protestantes.

L'éducation du jeune Alfred fut l'objet de tous les soins de ses parents : ils l'envoyèrent d'abord à Paris à l'institution protestante Keller, rue de Chevreuse ; lorsqu'il eut quatorze ans, ils préférèrent l'éloigner de la capitale et le mirent au collège de Sainte-Foy (Gironde) dont ils avaient l'ambition de faire, pour les protestants, un point d'attraction analogue au collège catholique de Sorèze. Bien qu'Alfred ait eu comme condisciples les fils Monod et Pressensé, ainsi que John Bost, les notables protestants ne suivirent pas cet exemple et le projet tourna court. Ce fut du coup, aux dires d'Alfred lui-même, « une expérience un peu hasardée » : il raconte, dans la biographie consacrée à sa mère, que si l'on pouvait se féliciter de la variété des activités physiques, le niveau d'études était faible et le régime alimentaire très médiocre... Il voyagea aussi beaucoup avec ses parents : en 1844 en Angleterre, l'année suivante en Italie du Nord et en Suisse, à Neuchâtel, où il resta un an, comme pensionnaire du professeur Guyot. Son père le conduisit ensuite à Berlin où il suivit pendant un semestre les cours de l'université, et en 1847 en Angleterre et en Ecosse où il passa tout l'été. Enfin, il put revenir à Paris et commencer ses études de droit qu'il poursuivit jusqu'en 1850.

Alfred rejoignit alors la banque familiale gérée, depuis la retraite de son grand-père Dominique en 1833, par François Cottier, Adolphe Marcuard et par son oncle Ernest (1803-1864) qui était devenu en 1832 le gendre de François Cottier. Très actif dans les

affaires de son temps comme au consistoire de Paris, Ernest André se retira en 1854 pour se consacrer à une carrière politique au Corps législatif. Son fils unique Edouard (1833-1894), après avoir été un brillant officier en Italie et au Mexique, lui succéda dans son mandat et s'intéressa davantage aux arts qu'au métier de banquier : il constitua avec sa femme, Nélie Jacquemart, la célèbre collection qui porte leur nom.

Ainsi la destinée de la banque familiale revint dans les mains de la branche aînée. Mais Alfred André, qui avait épousé le 9 mars 1858 la fille d'un riche propriétaire, Alice Joly de Bammeville (\* Saint-Quentin, 11.2.1836, † 5.5.1913), n'eut pas d'enfant, si bien que sa mort, survenue à Paris dans son hôtel de la rue La Boétie, le 23 janvier 1896, marqua l'extinction d'une lignée qui s'était identifiée à une entreprise pendant sept générations. En effet, s'il avait eu deux frères, l'un, son jumeau, n'avait vécu que quelques jours, l'autre son cadet, Georges, décéda subitement en 1875 à vingt-neuf ans. Il avait aussi deux sœurs qui s'unirent à des hommes d'affaires : son aînée, Marie-Louise, avait épousé en 1847 André de Neuflyze dont la descendance assurera la succession ; il faut noter que par son mariage onze ans plus tard, Alfred André renforça ces liens familiaux avec les Neuflyze en devenant le gendre de Clémence, sœur d'André de Neuflyze, épouse de Jules Joly de Bammeville (1787-1870). Quant à Gabrielle (1833-1907), elle s'était mariée en 1852 avec Henri Mallet (1824-1908), fils de Jules Mallet (1789-1866), frère de Charles (1815-1902).

### *Attirance pour les grands espaces*

Chez Adolphe Marcuard & Cie, Alfred André dut d'abord faire ses preuves : il fut envoyé à l'automne 1854 à Constantinople, suivit en Crimée les opérations du siège pour revenir se fixer à Paris en 1857 après un voyage prolongé en Syrie et en Egypte. Il attendit encore plus de deux ans pour devenir, en même temps que son beau-frère André de Neuflyze, l'associé d'Adolphe Marcuard à compter du 1er janvier 1860. La raison sociale fut transformée en Marcuard, André & Cie en juillet 1862.

Alfred André garda de son séjour en Orient des liens d'amitié avec Edouard Dervieu (1824-1905), directeur d'une compagnie de navigation à Alexandrie ; lorsque celui-ci créa sa propre maison de banque en décembre 1860 (Edouard Dervieu & Cie), Alfred André accepta de devenir son correspondant à Paris. Tout en modérant, en conseillant, voire en réprimandant son ami, comme le montre la correspondance analysée par David Landes dans son ouvrage *Banquiers et pachas*, Alfred André accepta d'être le bailleur de fonds d'un certain nombre d'affaires égyptiennes : il ouvrit en 1862 un compte à Oppenheim, Neveu & Cie d'Alexandrie, commandita Dervieu lorsque celui-ci porta au printemps 1863 son capital à 10 millions de francs, souscrivit en 1864 au capital de la Société agricole et industrielle d'Egypte. Mais il se refusa aux risques desancements d'emprunts et échoua dans son objectif majeur, celui de patronner une banque nationale

égyptienne sur le modèle de la Banque impériale ottomane dont il fut cofondateur en 1863 et administrateur jusqu'à sa mort. Après la déconfiture de Dervieu en 1867, Alfred André continua à s'occuper des affaires égyptiennes, participa à plusieurs syndicats bancaires et proposa au khédive, selon D.S. Landes, le rachat de ses actions de Suez, transaction qui n'aboutit pas à cause du mécontentement anglais. Il présida à partir de 1885 la Société des chemins de fer de Roumélie chargée du raccordement des lignes de Turquie d'Europe, de Serbie et de Bulgarie.

L'Amérique fut un autre terrain d'action privilégié pour la banque Marcuard, André & Cie : son correspondant à New York, William Schall, devint d'ailleurs en octobre 1868 l'associé d'Alfred André et de Jules Marcuard, qui avait remplacé son oncle Adolphe en 1866. En 1863, Alfred André s'était rendu au Mexique, à la demande d'Achille Fould, pour étudier la possibilité de créer une banque nationale. Le projet n'eut pas de suite dans l'immédiat, mais fut repris quinze ans plus tard et aboutit à la création de la Banque nationale du Mexique. Alfred André offrit également ses services pour le lancement en 1875 d'un emprunt haïtien de 15 millions de francs qui permit la création de la Banque nationale d'Haïti.

Alfred André ne se désintéressa pas pour autant des affaires françaises ou européennes : il entra en 1874 au conseil du PLM et joua un rôle très actif d'intermédiaire en 1875-1878 entre les compagnies de chemin de fer du Central et du Nord-Est suisse et le Comptoir d'escompte qui réussit à prendre sous son contrôle ces compagnies jusque-là dominées par des financiers de Bâle ou de Zurich. L'objectif était de drainer le trafic de la Suisse vers Marseille et de favoriser la percée transalpine du Mont-Cenis au dépens du Brenner et du Saint-Gothard à partir de 1882. Alfred André possédait en effet d'importants intérêts dans la cité phocéenne : il était administrateur des Forges et ateliers de la Méditerranée et des Messageries maritimes. Il siégea également au conseil de la compagnie d'assurances La Nationale (1864-1896), de la Société suisse pour l'industrie, au conseil des directeurs de la Caisse d'épargne de Paris à partir de 1873, etc.

Chef principal de la maison de banque depuis 1866, Alfred André eut des décisions délicates à prendre concernant ses associés : W. Schall, se retirant dès 1873, fut remplacé à la gérance par un fondé de pouvoir, Léon Neustadt ; Jean de Neuflyze fut associé en 1873 et admis à la gérance en 1875 à l'âge de vingt-cinq ans. A la mort de Neustadt en 1882, Alfred André décida de se séparer de Jules Marcuard et de fonder en novembre une nouvelle société, André, Girod & Cie, dans laquelle entra Gustave Girod (1832-1892), fils de Michel Girod, l'ancien associé de Frédéric Pillet-Will, avec qui il venait de prendre le contrôle de la société des Eaux minérales d'Evian. Directeur du Comptoir d'escompte de Paris, Girod démissionna le 15 avril 1889 à la suite du krach des cuivres, si bien que la raison sociale devint André, Neuflyze & Cie. Alfred André,



qui pensa une première fois se retirer à la fin de 1891, fit inscrire dans les statuts son départ au 31 décembre 1897 et la transformation de la raison sociale en De Neuflyze & Cie : André de Neuflyze devait devenir le nouvel homme fort d'une gérance collégiale où figuraient depuis 1889 Pierre Girod, fils de Gustave, Louis Monnier, neveu d'Alfred André, Charles Ménage et Léon Béchet, fondés de pouvoir.

### ***Républicain conservateur et protestant actif***

Alfred André mena une vie publique discrète sous le Second Empire : il attendit mai 1867 pour entrer à la chambre de commerce de Paris dont il devint le trésorier deux ans plus tard. Il était membre du Cercle des chemins de fer.

C'est par devoir civique et à la sollicitation de ses amis qu'il fit son entrée en politique au lendemain du 4 septembre : nommé adjoint au maire du IX<sup>e</sup> arrondissement le 9 novembre 1870, il fut chargé de négocier le paiement de la contribution de 200 millions imposée à la Ville et se rendit à cet effet à Versailles avec Léon Say pour rencontrer Bismarck entre le 8 et le 12 février. Il fut mêlé de près à la formation du syndicat bancaire de garantie pour l'emprunt de libération de 1871. Il échoua aux élections législatives du 8 février, mais prit sa revanche dans la Seine sur la liste républicaine conservatrice, dite de l'Union de la presse, à l'élection partielle du 2 juillet, où il fut élu en deuxième position sur vingt et un élus. Dans le même temps, il était élu régent de la Banque de France le 13 juillet 1871 au siège de Francis Lefebvre. En juin 1872, il entra au Conseil supérieur du commerce et de l'agriculture, mais quitta la Chambre de commerce en novembre.

A l'Assemblée, ses interventions furent motivées par la défense des milieux d'affaires et de la Banque de France. Il combattit par exemple le projet de Thiers d'impôt sur les matières premières en décembre 1872. Mais dès que la question du régime était posée, il votait avec la gauche : ses convictions religieuses le maintinrent dans la fidélité à la république conservatrice et la méfiance à l'égard de la droite monarchiste. Il se prononça par lettre ouverte contre toute restauration monarchique, vota l'amendement Wallon et l'ensemble des lois constitutionnelles.

Comme le retour au scrutin uninominal lui laissait peu de chances à Paris, il alla se présenter aux élections sénatoriales de 1876 dans l'Ain, où il avait acquis un domaine, à Crassy, près de Divonne. Mais ce fut un échec. Il ne réussit pas mieux lors de deux élections partielles destinées à pourvoir un siège de sénateur inamovible en 1877 et 1878, ni aux législatives de 1889 dans l'Ain.

Alfred André fut une figure marquante du protestantisme réformé : membre du consistoire de l'Eglise réformée de Paris, il fut au centre de nombreux débats comme la réorganisation du conseil central des Eglises réformées de France, dont il était membre, la création de la faculté de théologie protestante de Paris, la division en paroisses. Selon

Pédezert, sa piété avait les trois caractères de la piété du Réveil : biblique, joyeuse et expansive. Il était porté à la conciliation et tolérant : « il a été un chrétien, il n'a pas été un puritain ». Il fut chargé de diriger les finances synodales et participait régulièrement aux synodes officieux. A l'exemple de sa mère, dont il écrivit et publia la biographie, il anima de nombreuses œuvres charitables : administrateur depuis 1859, puis président, de la colonie agricole de Sainte-Foy, créée en 1843 sur le modèle de Mettray par la Société des intérêts généraux du protestantisme français, vice-président des Unions chrétiennes de jeunes gens en 1894 au congrès du cinquantenaire à Londres, il dirigeait en outre avec sa sœur, Gabrielle Mallet, le culte de Clichy où il avait fait construire à ses frais l'édifice cultuel. Il avait l'intention de léguer au consistoire réformé son hôtel parisien mais il en fut juridiquement empêché. Conformément à ses vœux, sa bibliothèque fut déposée par sa veuve en 1914 à la Société d'histoire du protestantisme français.

Il était chevalier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre portugais du Christ, titulaire de l'Osmanié de troisième classe. Ses obsèques furent célébrées à l'église du Saint-Esprit à Paris. Il fut inhumé à Versailles.

#### SOURCES MANUSCRITES

Fonds de la banque de Neuflize, FHFB 44 AQ 1, 2, 4, 33, 37 ; dossier de fonction, ABdF ; contrat de mariage, 6.3.1858, Me Boudin de Vesvres ; déclarations de succession, 20.5, 2.6.1896 et divers, AP DQ7 12280, 12281 et 12300 ; testaments, déposés le 23.1.1896, Me Tollu, AN MC XVII-1639.

#### SOURCES IMPRIMEES

ANDRE (A.), *Madame André-Walther, 1807-1886*, 1889, 557 p. (2<sup>e</sup> édition en 1896 avec une notice biographique de J. Pédezert sur Alfred André) ; HAAG ; SERGINES III, p. 5-7.

#### BIBLIOGRAPHIE

ANDIA et FERNANDES (p. 234-236) ; AUTHEMAN (p. 31, 106) ; BONIN (p. 59) ; BOUVIER I (p. 204) ; CHAIX D'EST-ANGE I ; DBF (H. CHOMON) ; *De Neuflize*, 1926, 39 p. ; *De Neuflize, Schlumberger & Cie, 1800-1950*, 1950, 32 p. ; DMR 5 (P. HARISMENDY, A. ENCREVE) ; GILLE I (p. 274) ; GILLE IV ; GRAND (p. 142-150) ; HEMARDINQUER (J.-J.), « Un homme d'affaires protestant à l'Assemblée de Versailles et aux élections de l'Ain (1875-1889), le banquier Alfred André », *Actes du colloque Les protestants dans les débuts de la troisième République (1871-1885)*, publiés par la SHPF, 1979, p. 295-330 ; HEMARDINQUER (J.-J.), « Aux origines de la bibliothèque d'histoire du protestantisme : le legs André », *Bulletin SHPF*, CXXV, 1979, p. 674-675 ; LANDES (D.S.), *Banquiers et pachas*, trad. de l'ouvrage publié à Londres en 1958, 1993, 404 p. ; LEHIDEUX-VERNIMMEN (V.), *Du négoce à la banque, les André, une famille protestante, Nîmes-Paris (1600-1800)*, Nîmes, 1992, 200 p. ; RICHARD (sur Jean André, p. 327-328) ; SCHWEITZ.

## QUELQUES CHIFFRES

### 1. La fortune

Apports au fonds social de l'entreprise (en F) et part des bénéficiaires : 1860 : 300 000 sur 3,6 M, 15 % ; 1866 : 600 000 sur 5,2 M (5,8 en 1868), 20 %, soit par exemple 150 000 F en 1869 ; 1872 : 1,5 M sur 7 M, 32 % ; 1882 : 2,5 M sur 10 M, 33,3 % ; 1888 : 2 M sur 10 M, 26 %, etc.

Apports au mariage : 166 000 F ; de son épouse : 126 000 F.

Héritage de sa grand-mère André (1860) : 152 000 F ; de sa mère (1886) : 240 000 F.

Héritage Joly de Bammerville : 303 000 F.

Fortune déclarée au décès à Paris : 5,2 MF ; mobilier : 102 000 F, droits dans André, Neuflyze & Cie : 2,2 MF (42 %), hôtel à Paris : 600 000 F, portefeuille mobilier : 2,3 MF (44 %) dont actions Nationale (16,4 %), Banque de France (11,5 %), Eaux minérales d'Evian (10,3 %), chemins de fer français (PLM) et étrangers (8,6 %), etc. Cette évaluation ne prend pas en compte des propriétés à Clichy, Versailles et Divonne.

### 2. L'entreprise

Cf. notice Adolphe Marcuard ; Marcuard, André & Cie, 31 rue Lafayette en 1872, devient André, Girod & Cie en 1882, André, Neuflyze & Cie en 1889, De Neuflyze & Cie en 1896 (évolution du capital social : cf. ci-dessus). Fusion avec Schlumberger & Cie en 1945, puis avec Mallet Frères & Cie en 1966 ; De Neuflyze, Schlumberger, Mallet (NSM) est devenue une filiale du groupe hollandais ABN en 1977 et a été intégrée dans le groupe ABN-AMRO depuis 1991.

Bénéfice net cumulé (en MF) : années 1861-1870 : 10,6 ; 1871-1880 : 14,7.

650 clients en 1860-1865 créanciers de 9,5 MF (14 600 F par compte).

Bilan au 31.12.1869 (en MF) :

| ACTIF                |      | PASSIF               |      |
|----------------------|------|----------------------|------|
| Espèces :            | 1,4  | Capital :            | 5,8  |
| Effets à recevoir :  | 22,9 | Effets à payer :     | 21,3 |
| Valeurs mobilières : | 0,4  | Créanciers :         | 10,7 |
| Débiteurs :          | 15,5 | Créances intérieures | 1,6  |
| Dettes intérieures   | 0,3  | Profits et pertes    | 1,1  |
| TOTAL :              | 40,5 |                      | 40,5 |

## N° 2 Jules ARDOIN 1822-1871

### *Un héritier*

Issu d'une famille du Dauphiné, petit-fils d'un avocat au parlement de Grenoble, Jules Joseph Ardoin était le fils de Jacques Ardoin (\* Embrun 12.9.1779 † Paris 2.6.1854). Celui-ci avait fondé le 1er septembre 1814 à Paris une maison de banque spécialisée dans le placement et le service des emprunts pour l'Allemagne, la Pologne et la Russie. La firme devint en juillet 1819 Ardoin, Hubbard & Cie : elle intervint notamment en Espagne en se portant de 1820 à 1822 adjudicataire d'emprunts qui furent placés essentiellement à Londres. Après le retrait d'Hubbard, Jacques Ardoin s'associa avec Joly et Hennecart dans Ardoin & Cie. En 1834, il fit une nouvelle avance de 12 millions de francs au gouvernement espagnol au nom de son correspondant Frédéric Ricardo. Il fut nommé commandeur de Charles III d'Espagne et du Christ du Portugal. Envoyé par l'arrondissement d'Embrun à la Chambre des représentants sous les Cent Jours, il fut réélu en novembre 1837, siégea parmi les conservateurs jusqu'en mars 1839, mais ne se manifesta guère.

Il avait épousé en 1818 à Paris Aimée Alexandrine Hennecart qui lui donna trois enfants, un fils, Jules, qui naquit à Paris le 28 septembre 1822, et deux filles. Jules épousa à la Madeleine le 9 août 1853 Amélie, l'une des deux filles de Michel Avrial, négociant, partenaire de la société Avrial frères & Cie, et de Victoire Virginie Danniez. Ils n'eurent pas de postérité.

### *Spécialisé dans les investissements urbains*

Jules Ardoin devint mandataire de la banque paternelle, Ardoin & Cie, en mai 1847. C'est peut-être sous son impulsion qu'Ardoin & Cie déploya une intense activité au début du Second Empire en obtenant dans la même année 1852 plusieurs concessions importantes : celle d'abord du Palais de l'Industrie destiné à recevoir les futures expositions. La signature en août fut suivie en octobre de la formation avec Etienne de Rouville et Frédéric Ricardo de la Compagnie du Palais de l'Industrie, société anonyme au capital de 13 millions de francs dont la quasi-totalité était détenue à parts égales par les trois promoteurs. Le palais, construit de 1852 à 1855 sur le carré Marigny aux Champs-Élysées, accueillit l'Exposition universelle de 1855, puis ultérieurement les salons de peinture. Mais la société fut dissoute dès août 1856 à la suite du rachat de la concession par le ministère d'Etat.

Ardoin & Cie figure également parmi les concessionnaires des chemins de fer du Midi et prit à ce titre une importante participation de 2,4 % dans le capital de la future

compagnie. Enfin la banque signa en novembre 1852 le traité de concession du percement du boulevard de Strasbourg, première grande opération parisienne d'urbanisme du Second Empire. Ce fut cependant un échec et la ville dut exécuter elle-même en régie directe les travaux.

Quelques mois avant sa mort, Jacques Ardoin mit de l'ordre dans ses affaires : trois sociétés furent constituées coup sur coup qui lui permirent de passer les commandes à son fils tout en préservant les intérêts de ses héritières. Le 18 décembre 1853, Ardoin, Ricardo & Cie, associant le père et son fils avec Frédéric Ricardo, prit la succession de la maison de banque Ardoin & Cie : prorogée d'année en année, c'était une société en nom collectif dont le capital fut porté en 1861 à 1,5 million de francs, dont 1 million apporté par Jules Ardoin. Ce dernier forma avec son père en février 1854 la Société immobilière du boulevard de Strasbourg (Ardoin Père & Fils) pour la réalisation de terrains et d'immeubles leur appartenant à la suite du percement du boulevard. Enfin en avril, ils fondèrent la Compagnie des port et gare de Saint-Ouen (Ardoin Père & Cie) chargée d'exploiter des équipements réalisés par Ardoin, Hubbard & Cie depuis 1826 et un terrain de 90 hectares sur les communes de Saint-Ouen et de Clichy acquis en 1838. Après la mort de Jacques Ardoin en juin 1854, sa femme et ses filles devinrent les associées de Jules dans ces deux dernières sociétés dont la gestion, purement patrimoniale, fut confiée à la banque Ardoin, Ricardo & Cie.

Jules Ardoin se rapprocha du prince Joseph Poniatowski, détenteur de la concession du chemin de fer de raccordement entre la petite ceinture et la Seine à Saint-Ouen pour former une société anonyme, la Compagnie du chemin de fer et des docks de Saint-Ouen, au capital de 10 millions de francs qui fut autorisée le 11 juillet 1856. En contrepartie de son apport, Jules Ardoin reçut, pour le compte d'Ardoin Père & Cie, 36 % des actions et une somme de 800 000 francs, mais il abandonna la présidence au prince Poniatowski et se contenta d'un siège d'administrateur. Les docks furent inaugurés le 13 octobre 1864.

Jules Ardoin et Frédéric Ricardo furent encore aux avant-postes en 1862 pour faire les premiers l'expérience de la délégation par la Ville de Paris du droit d'expropriation : le traité, signé en avril 1862, leur donnait mission de réaliser la rue Lafayette entre la rue Laffitte et la rue du Faubourg-Poissonnière. Mais, dans un contexte défavorable, celui de la liquidation de la maison Rougemont de Löwenberg et d'une crise du crédit, ils échouèrent dans leur volonté de créer à cet effet une société anonyme et ne furent pas en mesure de régler les dépenses d'expropriation. Ils durent alors se tourner vers le Crédit foncier de France qui devint à cette occasion le créancier de la Ville de Paris.

Ardoin ne joua plus par la suite un rôle de premier plan. Le Second Empire se solda finalement pour sa maison et pour lui-même par un déclin dont témoigne la dégradation

de ses conditions de fortune. Ardoïn, Ricardo & Cie, dont le siège se trouvait au 44, rue de la Chaussée d'Antin, fut dissoute en 1871.

On ignore à peu près tout de la personnalité de Frédéric Ricardo et de ses liens familiaux éventuels avec son célèbre homonyme, David Ricardo : Anglais, mais catholique, fils de Jacob et d'Anna Ricardo, il épousa le 10 juin 1856 à La Madeleine Stéphanie, fille de Robert Seaman et de Pauline Peicam. Il était membre du Jockey-Club et du cercle des Chemins de fer.

### ***Une vie publique effacée***

Jules Ardoïn faisait partie des notables commerçants de Paris. Conseiller municipal de Saint-Ouen, il offrit les 4 000 francs nécessaires à l'acquisition du terrain pour la construction d'une salle d'asile. Il mourut le 6 juin 1871 dans le château acquis par son père à la Motte-Chandeniers dans la commune des Trois-Moutiers (Vienne).

#### SOURCES MANUSCRITES

Etat civil reconstitué, AP ; fichier des mariages parisiens, AP ; inventaire, 28.6.1871, Me Segond, AN MC XIII-884 ; déclaration de succession à Paris, 4.6.1872, AP DQ7 12343.

#### BIBLIOGRAPHIE

ALLEMAND (F.), *Dictionnaire biographique des Hautes-Alpes*, Gap, 1911 ; ALLINNE ; BRODER ; GIRARD (p. 333-334) ; LESCURE (p. 151) ; LEVY-LEBOYER (p.432) ; MASSA-GILLE (p. 144, 210, 281-282).

#### QUELQUES CHIFFRES

##### **1. La fortune**

Apports au mariage : environ 830 000 F dont trousseau : 40 000 F, portefeuille mobilier : 39 000 F, participation aux bénéfices de diverses sociétés : 240 000 F, dot : 510 000 F.

Apports de sa femme : 445 000 F en tant que droits dans la succession de son père.

Fortune de son père à son décès : 3,2 MF ; héritage recueilli par Jules : 532 000 F, dont dot à déduire.

Fortune au décès : 469 000 F (dont mobilier à son domicile du 60, rue de Provence : 64 000 F), auxquels devaient s'ajouter 1/3 de la succession de sa mère décédée le 20.11.1870, soit 553 000 F.

## N° 3

# Maurice AUBRY

## 1820-1896

### *Une famille catholique de notables vosgiens*

Claude Maurice Aubry naquit à Mirecourt (Vosges) le 22 septembre 1820. Il était le septième des neufs enfants de François Victor Fourier Aubry (1774-1853) et d'Emélie-Félix Febvrel (1790-1840). Son père, lui-même dixième d'une famille de dix-huit enfants, s'était engagé comme volontaire en août 1791 ; revenu à la vie civile en 1797 après avoir décroché ses galons d'officier, il avait repris la maison familiale de négoce de dentelles et fait de Mirecourt une des capitales de la dentelle ; il présida le tribunal de commerce et fonda une banque qui résista jusqu'en 1848. Quant à sa mère, elle était la fille de Louis Febvrel (1751-1812), avocat, président du tribunal civil de Saint-Dié. Leurs enfants et leurs gendres, à l'exception d'un seul, le poète lorrain Désiré Carrière, suivirent la voie du négoce ou de la banque à Mirecourt, à Paris ou au Havre.

Maurice commença pourtant par suivre la tradition maternelle : il fit son droit à Nancy et s'installa comme avocat à Mirecourt en 1845. En 1848, il collabora à des journaux, contribua à la fondation du Comptoir d'escompte d'Epinal, dont il devint directeur, et organisa les comptoirs nationaux dans les Vosges. Il fit sous la Seconde République une première et brève expérience politique : élu à une très faible majorité (20 707 voix sur 71 000 votants et 116 982 inscrits), huitième sur neuf députés des Vosges à l'assemblée du 13 mai 1849, il siégea à droite parmi les conservateurs et s'associa aux mesures de réaction votées par la majorité. Il publia en 1851 une théorie de « l'union de l'économie politique avec la morale ». Lors du coup d'Etat, il se rendit à la mairie du Xe arrondissement, où il fut arrêté et conduit à l'Abbaye. Il fut bientôt libéré et se retira provisoirement de la politique pour entamer une carrière de banquier à Paris.

Il avait épousé le 4 juillet 1849 à Fontenoy-le-Château Coralie Joséphine Irroy (1819-1890), née à Brouvelieures (Vosges), fille de François-Xavier Irroy et de Thérèse Estienne, dont il eut deux fils : l'aîné mourut à dix-neuf ans en 1869 ; le cadet, Pierre, né en 1855, fit comme son père une carrière d'homme d'affaires.

### *Fidèle associé d'Armand Donon*

Quelques jours après le coup d'Etat et son bref séjour en prison, Maurice Aubry fut avec Armand Donon et Jules Gautier l'un des trois fondateurs de la maison de banque Donon, Aubry, Gautier & Cie au capital de 900 000 francs divisé en trois parts égales, puis porté en 1861 à 2,4 millions. On distingue mal le rôle spécifique de Maurice Aubry au sein de l'entreprise qui, emmenée par Armand Donon, fut une pépinière de sociétés anonymes : lors de chaque création, la souscription de Donon, Aubry, Gautier & Cie

était complétée par celle des ses associés, de leur famille et de leurs amis de façon à assurer une minorité de contrôle. Maurice Aubry siégea au conseil de la Société anonyme de dépôts et de comptes courants (1863), de la Caisse centrale de dépôts (1863), de la Société de crédit industriel et de dépôts du Nord (1866), le futur Crédit du Nord (1871), dont il devint vice-président en 1874, de la Société des maisons à bon marché (1867), de la Société financière de Paris (1869). Il peut être considéré comme un des promoteurs de la banque de dépôts en France. Son frère Félix, négociant en dentelles, représenta la famille au conseil du CIC (1859) et de la Société immobilière anglo-française (1865), autres créations du groupe Donon.

La Compagnie des magasins généraux de Bercy, devenue en 1869 Compagnie du Parc de Bercy, mérite une mention spéciale : Maurice Aubry figure nommément parmi les fondateurs de cette société anonyme créée en juin 1863 pour établir des magasins généraux sur un terrain de 64 hectares acheté en janvier 1861 au comte de Nicolaï, marquis de Bercy, par Donon, Aubry, Gautier & Cie et deux importantes banques londoniennes, J. Thomson, T. Bonar & Co et A. Overend-Gurney & Co. Il en devint ultérieurement président et son fils, Pierre, en était encore directeur général au début du XXe siècle. Maurice Aubry a également été administrateur du groupe d'assurances La Foncière fondé par Soubeyran.

Il fut entraîné au cours des années 80 et 90 dans la chute du groupe Donon. En décembre 1881, son fils Pierre était devenu le quatrième homme de la société Donon, Aubry, Gautier & Cie, mais celle-ci fut dissoute en décembre 1887 et bientôt soumise au régime de la liquidation judiciaire. Pierre Aubry, forma alors avec une commandite de son père, la société Pierre Aubry, Etienne Fould & Cie. En 1892, Maurice et Pierre Aubry firent du groupe d'administrateurs de la Société de dépôts qui offrirent de faire un versement de vingt millions de francs pour limiter l'appel de fonds demandé aux actionnaires et éviter leurs poursuites.

### *Un ardent légitimiste*

Maurice Aubry tenta de commencer une nouvelle carrière politique sous le Second Empire : candidat de l'opposition orléaniste dans les Vosges, il échoua contre le candidat officiel en 1863 et 1869.

Il eut plus de succès au scrutin municipal parisien de novembre 1870 où il fut élu adjoint au maire du VIIIe arrondissement ; il figura malgré lui aux élections de la Commune, mais ne fut pas élu. En février 1871, les Vosges l'envoyèrent à l'Assemblée nationale, en troisième position sur huit, à la suite d'une profession de foi en faveur de la république « le vrai gouvernement du pays par le pays ». Il commença par faire partie du centre droit, mais glissa très vite dans le camp légitimiste et s'inscrivit à la réunion Colbert et au cercle des Réservoirs. Il fut l'un des signataires de la proposition tendant



au rétablissement de la monarchie et de l'adresse au pape envoyé par les députés syllabistes. Le 4 octobre 1873, c'est chez lui au 1, avenue d'Antin (aujourd'hui avenue F. Roosevelt) que se réunirent, sans succès, les diverses factions monarchistes pour trouver un accord permettant la Restauration.

Il fut battu en 1876 et échoua aux sénatoriales de 1882. Il resta cependant très actif dans les cercles royalistes : en 1876, il fut chargé de formuler dans le journal *L'Union* la doctrine royaliste en matière économique et financière. Il fonda en 1879 avec Eugène Bontoux la Caisse royaliste qu'il géra en tant que *fideicommissaire* jusqu'à sa liquidation et au remboursement des souscriptions à la suite de la mort du comte de Chambord en 1883. Il était membre de l'Union royaliste et présida le comité royaliste des Vosges.

Catholique fervent, il était trésorier et membre du comité diocésain des Ecoles chrétiennes de Paris, membre du Comité central catholique où il fit des conférences sur le travail des femmes et l'adaptation de l'enseignement aux conditions sociales. Ses prises de position combinaient les options les plus réactionnaires avec de réelles préoccupations sociales, si bien que *Le Temps* parla de « socialisme clérical » : il condamnait par exemple la propriété parce qu'elle n'était plus soumise aux lois de l'Eglise dans le monde moderne ; il combattit le divorce sous prétexte qu'il favorisait le vice des riches alors que les travailleurs ne pourraient même pas payer les frais d'un procès. Il était actionnaire de sociétés hospitalières et de banques populaires.

Il maintint toujours des liens avec son département d'origine : il présida jusqu'en 1882 l'Association vosgienne de Paris qu'il avait fondée en 1866. Il conserva jusqu'à sa mort un domaine à La Hutte, près de Darney (Vosges), qu'il avait acheté en 1867 à ses beaux-frères Irroy, maîtres de forges, pour 250 000 francs ; il était composé d'un ensemble industriel, loué à une société gérée par ses neveux (Les héritiers d'Irroy Frères), d'une ferme, d'une maison de maître, d'une école qui pouvait accueillir quatre-vingts élèves, d'une chapelle et d'étangs. Mais c'est à son domicile parisien du 69, avenue de la Grande-Armée, qu'il mourut le 2 août 1896. Ses obsèques furent célébrées à Saint-Honoré d'Eylau.

#### SOURCES MANUSCRITES

Dossier personnel, APP BA 941 ; inventaire après décès de madame Aubry, 26.5.1891, Me Dufour, AN MC XLVIII-1333 ; déclaration de succession, 9.6.1891, AP DQ7 12229 ; inventaire après décès de Maurice Aubry, 4.12.1896, étude de Me P. Dufour, J.P. Benoist, C. Savary, Paris Ile ; déclaration de succession, 25.1.1897, AP DQ7 12805.

#### SOURCES IMPRIMEES

Publications de M. AUBRY : *Théorie et pratique ou union de l'économie politique avec la morale*, 1851, 108 p. ; « Les banques françaises » (sous le pseudonyme de Pierre Vosgien), *Le Correspondant*,

mars 1861, t. 16, p. 447-488 ; *Programme chrétien d'économie politique*, 1877, 31 p. ; *Les écoles d'enseignement primaire supérieur... au point de vue commercial*, 39 p, 1878.

BITARD (A.), *Dictionnaire général de biographie contemporaine*, 1878 ; DREUX-BREZE, *Notes et souvenirs pour servir à l'histoire du parti royaliste*, 1899, p. 58-63 et 277-281 ; SERGINES II, p. 5-7.

## BIBLIOGRAPHIE

*DBF* (G. Lazare) ; GEORGEL (J. A.), *Armorial des familles de Lorraine titrées... au XIXe siècle*, Elbeuf, 1882, 718 p. ; MARANDE (G.), « Tablettes généalogiques de la région de Saint-Dié, famille Febvrel », *Bulletin de la Société philomatique vosgienne*, LXX, 1967, p. 151-219 ; RONSIN (A.), *Les Vosgiens célèbres*, Epinal, 1990, p. 25-26.

## QUELQUES CHIFFRES

### 1. La fortune

Apports au mariage : 40 000 F ; de sa femme : 44 000 F.

Successions recueillies par lui-même : 11 050 F et divers objets mobiliers ; par sa femme : 55 000 F.

Fortune au décès de sa femme en décembre 1890 : 358 000 F ; fortune à son décès estimée à 282 000 F, dont mobilier : 21 398 F, domaine de la Hutte : 126 000 F, valeurs mobilières (actions du Parc de Bercy et des Foncières-Vie, Incendie et Transport) : 134 400 F.

### 2. Les entreprises

*Donon, Aubry, Gautier & Cie*, 51, rue de la Chaussée-d'Antin, puis 9, boulevard de la Madeleine, 17, rue Louis-le-Grand (1877), société en nom collectif, fondé le 23.12.1851, dissoute le 31.12.1887 ; capital de 900 000 F au départ, 2,4 MF en 1861, indéterminé par la suite ; 20 employés en 1880.

*Compagnie du Parc de Bercy*, 17, rue Louis-Le-Grand, Paris Ile, SA constituée le 30.5.1863 (Me Dufour), autorisée le 6.6.1863, au capital de 6 MF entièrement libéré, réduit à 3 MF par remboursement d'actions (1887).

## N° 4

# Gaston D'AUDIFFRET

## 1787-1878

### *Noblesse illustre, débuts modestes*

Issu d'une famille provençale, les Audiffredi, installée dans la région de Barcelonnette depuis le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, le marquis d'Audiffret était le petit-fils d'Hugues d'Audiffret (1708-1784), lieutenant du roi, gouverneur de la citadelle de Briançon de 1746 à 1778, le fils aîné de Louis Guillaume Joseph François († 1825), colonel de cavalerie et chevalier de Saint-Louis, et d'Amélie Catherine Le Sénéchal. Charles Louis Gaston d'Audiffret naquit à Paris le 10 octobre 1787. Elevé d'abord par un précepteur, il fréquenta plusieurs écoles privées, puis le lycée Bonaparte (devenu le lycée Condorcet), mais dut interrompre ses études après son baccalauréat ès lettres, faute de ressources, sa famille ayant été ruinée par la Révolution. Il entra en décembre 1805 à la Caisse d'amortissement et de dépôts comme surnuméraire avec un traitement annuel de huit cents francs. Rien ne pouvait laisser supposer à ce moment l'exceptionnelle carrière qui l'attendait.

Il épousa le 14 janvier 1823, dans l'ancien cinquième arrondissement de Paris, Marie Pauline Lucille Portal (1801-1885), fille du baron Portal, armateur bordelais et banquier protestant, ministre de Louis XVIII et pair de France. Elle lui donna quatre enfants, deux garçon, dont l'un mourut en bas âge, et l'autre, Pierre Marie Gustave (1827-1884), devint trésorier-payeur général du Var, puis du Nord, et deux filles. Il était l'oncle du duc d'Audiffret-Pasquier (1823-1905), opposant orléaniste à Napoléon III, président de l'Assemblée nationale, puis du Sénat entre 1875 et 1879, membre de l'Académie française.

### *Un grand commis de l'Etat*

Gaston d'Audiffret se hissa par étapes aux plus hautes charges et aux dignités les plus prestigieuses : à la Caisse des dépôts, il se fit remarquer du directeur, le comte de Mollien qui l'emmena au Trésor lorsqu'il devint ministre en 1808. On le chargea de préparer la situation trimestrielle destinée à l'Empereur et de tenir le grand livre des crédits ouverts aux ministres par les lois de finances. Il passa chef de bureau et auditeur au Conseil d'Etat en décembre 1811, puis sous-directeur en juin de l'année suivante. Son engagement sans réserve en faveur des Bourbons lui valut d'être nommé directeur de la comptabilité générale des finances en juin 1814, premier commis des finances en décembre 1815, maître des requêtes au Conseil d'Etat en 1817, conseiller d'Etat en 1828 et président de chambre à la Cour des comptes en 1829, fonction qu'il exerça jusqu'en 1859.

Charles X l'avait promu en mai 1830 commandeur de la Légion d'honneur ; Louis-Philippe lui proposa au lendemain de la révolution un poste de sous-gouverneur de la Banque de France, qu'il refusa, la pairie, qu'il apprit par la lecture du *Moniteur universel* et qu'il accepta en octobre 1837, et l'éleva à la dignité de grand-officier de la Légion d'honneur en 1847.

A la suite d'une publication stigmatisant la révolution de 1848 et « le règne destructeur d'une impuissante anarchie », sa destitution fut proposée au Conseil des ministres, mais Cavaignac prit sa défense et réussit à l'empêcher. Il refusa le ministère des Finances à deux reprises, en 1848 et en 1852, mais accepta un siège au Sénat dès sa création en janvier 1852. Bien qu'il ait été un des cinq sénateurs qui se soient opposés au rétablissement de l'Empire, il reçut la grand-croix de la Légion d'honneur en décembre 1869. Entre-temps, il avait été nommé en avril 1855 à l'Académie des Sciences morales et politiques. Il était également grand-officier du Médjidié (1861) et commandeur de l'ordre de Pie IX (1865).

Cette carrière prestigieuse sanctionnait des compétences indiscutables qu'il mit en œuvre sous tous les régimes : rédacteur de ses règlements généraux comme de ses instructions spéciales, il peut être considéré comme le fondateur de la comptabilité publique en France. Il était à la Chambre des pairs et au Sénat le rapporteur attitré du budget. Il contribua enfin aux travaux qui aboutirent à la légalisation du chèque en 1865 et à la réorganisation du marché à terme des valeurs mobilières. Ses ouvrages, notamment *Le système financier de la France* en six volumes, qui connut plusieurs versions de 1840 à 1876, témoignent de sa vaste culture économique et financière et de son expérience administrative.

A côté de ses activités professionnelles, le marquis d'Audiffret présida la fabrique de la Madeleine et la Société des livres utiles. Il ne se tint pas complètement à l'écart du mouvement des affaires et figure parmi les fondateurs en février 1844 de la Compagnie des Antilles pour la fabrication du sucre dont il fut administrateur. Il succéda à son beau-père en 1845 comme administrateur de la Compagnie de navigation à vapeur sur la Garonne, invita Napoléon III à descendre le fleuve de Toulouse à Bordeaux, et lui offrit le banquet du 9 octobre 1852 au cours duquel l'empereur prononça le fameux discours de Bordeaux. S'il condamnait le régime, il entretenait en effet de bons rapports avec Napoléon III.

Il fut également administrateur du Mont-de-Piété et de la caisse d'épargne de Paris où il entra au conseil des directeurs en 1857. En janvier 1875, il fit don au ministère des Finances de sa bibliothèque financière, administrative et politique, contenant 6 000 volumes, pour réparer les pertes provoquées par les incendies de la Commune.

### ***Patron de banque à soixante-treize ans***

Deux ans avant de partir à la retraite, le marquis d'Audiffret accepta le 5 mai 1859 la proposition que lui faisait Morny de prendre la présidence de la Société générale de Crédit industriel et commercial (CIC) nouvellement créée. Nommé par l'empereur, il se considérait au même titre que les gouverneurs de la Banque de France et du Crédit foncier comme le dépositaire de l'autorité publique et le garant de l'intérêt général à la tête d'une société anonyme à capitaux privés. Il créait par là même une tradition qui allait fortement imprégner l'histoire du CIC dont les présidents et les directeurs généraux sont en majorité issus de la haute administration des finances. De même, s'il est difficile d'apprécier le rôle personnel du marquis d'Audiffret pendant les deux décennies que dura son mandat, force est de constater que l'image de l'entreprise, celle d'une banque à la clientèle assez fortunée et conservatrice, coïncide assez bien avec le profil de son premier président.

Les premières années du CIC furent difficiles en raison d'une conjoncture défavorable et d'un statut étreint et précautionneux qui le plaçait sous la surveillance du gouvernement. En février 1861, il signa une convention, qu'il dénoncera en décembre 1868, avec le Sous-Comptoir du commerce et de l'industrie selon laquelle ce dernier lui réservait toutes ses opérations de réescompte.

A partir de 1863, lorsque le régime des sociétés anonymes fut assoupli, une politique d'expansion put être menée, mais elle prit une forme originale. Ainsi, plutôt que d'implanter de nombreuses succursales, le CIC se contenta de cinq agences à Paris (1863-1866) et préféra parrainer en province des sociétés de crédit fondées sur des bases analogues : Société marseillaise de crédit en 1864, Société lyonnaise de dépôts en 1865 et Crédit du Nord en 1866. Le marquis d'Audiffret se méfiait en effet d'une centralisation excessive : il pensait qu'il était difficile d'apprécier de Paris la situation locale des capitaux et qu'il valait mieux favoriser les initiatives locales. Le CIC garantissait la souscription et s'engageait à placer la moitié du capital des nouvelles sociétés à Paris, mais sans en conserver le contrôle. Elles prirent d'ailleurs vite leur indépendance, laissant juste à leur maison mère l'honneur de leur fondation...

La reprise de certaines affaires de Mirès, comme les chemins de fer romains, amena également le CIC à intervenir en Italie et à patronner la fondation du Credito italiano en 1863. Ce fut d'autre part la première banque à introduire le compte chèque en France dès 1862 et à effectuer les ordres de bourse pour ses clients.

Le marquis d'Audiffret mourut à son domicile parisien du 5, rue Royale, le 19 avril 1878, à l'âge de 91 ans, huit jours après avoir présidé son dernier conseil d'administration.

## SOURCES IMPRIMEES

Contrat de mariage, 11.1.1823, Me Vilcoq, AN MC XXXIII-924 ; liquidation de succession, 21.5.1878, Me Dufour, AN MC XLVIII-1089 ; déclaration, 8.6.1878 et 21.11.1879, AP DQ7 12101 et 12115.

## SOURCES IMPRIMEES

Publications de G. D'AUDIFFRET : *La crise financière de 1848*, 1848, 116 p. ; *Lettre à Messieurs les députés composant la Commission saisie du projet de loi concernant les chèques*, 1865, 8 p. ; *Système financier de la France. Introduction : souvenirs de ma carrière*, 1876, 235 p.

*Discours de M. Vacherot, vice-président de l'Académie des Sciences morales et politiques, prononcé aux funérailles...*, 1878, 6 p. (BN LN27-pièce 30650) ; *PLH* I, 1875, p. 35-37 et XXI ; *SERGINES* I, p. 5-7 ; Statuts du CIC, PV des assemblées générales, brochures diverses, CAMT, 65AQ A 947.

## BIBLIOGRAPHIE

BEAUJOUAN et LEBEE ; BIGO (p. 164-168) ; BRUGUIERE (M.), « Charles-Louis-Gaston, marquis d'Audiffret, fondateur de la comptabilité publique française », *Société historique et archéologique de l'Orne*, CIII, déc. 1984, p. 121-129 ; *DBF* ; DUPONT-FERRIER (p. 145-152) ; FRANQUEVILLE, I (p. 302) ; *GE* ; GILLE III ; LEBEE ; PLESSIS (A.), *De la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial au groupe CIC, 125 ans de banque*, 1984, 47 p. ; REVEREND II (p. 191-193) ; TODISCO (U.), *Le personnel de la Cour des comptes (1807-1830)*, Genève, 1969, p. 61-62.

## QUELQUES CHIFFRES

### 1. La fortune

Apports au mariage de l'époux : 71 000 F ; de l'épouse : 251 000 F.

Successions recueillies par lui-même : néant ; par sa femme : 327 000 F.

Traitement annuel comme président du CIC : 40 000 F.

Dot à chacun des enfants : 130 000 F.

Fortune (société d'acquêts) déclarée au décès à Paris : 1 869 000 F, dont 26 % en valeurs mobilières (15,7 %, 290 500 F en actions CIC) et 44 % en argent liquide (aucune propriété immobilière).

### 2. L'entreprise

*Société générale de Crédit industriel et commercial*, 66, rue de la Chaussée d'Antin, puis 60, rue de la Victoire, Paris IXe, SA constituée les 30.4 et 6.5.1859 (Me Dufour), autorisée le 7.5.1859, au capital de 60 MF.

Au 31.12.1869, total du bilan : 141 MF, dont fonds propres : 66 MF (mais 45 MF non appelés), dépôts et comptes courants : 72,5 MF.

5 600 déposants en 1869 pour 69,2 MF de dépôts. 40 agences à Paris et en banlieue en 1895.

## N° 5 François BARTHOLONY 1796-1881

### *Itinéraires d'une famille noble de Florence*

Les Bartoloni sont une famille noble originaire de Florence où leur présence est attestée depuis 1305. Très liés au parti gibelin, hostiles au pape et aux Médicis, ils furent bannis au XVI<sup>e</sup> siècle. L'un d'eux, banquier et négociant, qui avait épousé une Cenami, de la grande famille des banquiers de Lucques, se convertit à la religion réformée et se réfugia à Lyon, puis à Genève. Son fils y fut reçu à la bourgeoisie en 1606. Ayant perdu leur fortune, les Bartoloni, dont le nom s'orthographia Bartholony de 1681 à 1896, se consacrèrent à Genève à diverses industries, la laine, la soie, puis l'horlogerie, et s'agrégèrent par leurs alliances matrimoniales au patriciat local. Comme le dit le général comte de Ségur avec une certaine emphase, les Bartholony héritèrent ainsi du « génie commercial, industriel et financier de leurs deux patries, celles des Necker et des Médicis ».

Jean-François (pour l'état civil), né à Genève le 2 mars 1796, était le fils de Jacques Bartholony (1767-1801), négociant, et de Caroline Petitpierre, mariés à Genève le 23 juin 1793, qui eurent quatre enfants, deux garçons et deux filles. Orphelin de père à cinq ans, il ne poussa pas très loin ses études, probablement à cause des difficultés pécuniaires de sa mère. A dix-huit ans, il quitta Genève et accompagna son frère aîné Constant (1794-1873) à Paris avec, dit-on, vingt francs en poche. Les deux frères entrèrent alors comme employés dans la banque dirigée par Alexandre César de Lapanouze et acquirent en quelques années une position enviable.

En témoigne le mariage de François, célébré le 27 avril 1820, avec Denise Palmyre Tattet (1800-1879), fille de Frédéric Louis Tattet et de Denise Lucas : elle était fille, nièce et cousine d'agent de change si bien qu'il y avait trois charges parisiennes dans sa famille ! François compta ainsi parmi ses beaux-frères Barthélémy Paccard, banquier à Paris, époux en 1823 d'Emma Tattet, et un peu plus tard David Paccard, banquier à Genève, époux de Fanny Bartholony. Henri Mirabaud, gendre de Barthélémy Paccard, sera son neveu par alliance.

Le ménage Bartholony eut quatre enfants, une fille aînée, décédée à dix-huit ans, et trois fils, élevés non pas dans la religion catholique de leur mère, mais dans celle de leur père : Anatole (1822-1902), ingénieur civil, président et administrateur de sociétés, premier député bonapartiste de Haute-Savoie de 1860 à 1869, dont l'épouse, dame d'honneur et amie personnelle d'Eugénie, était une des femmes les plus admirées de la Cour des Tuileries ; Constant, dit Fernand, (1828-1904), maître de requêtes au Conseil

d'Etat, vice-président du Paris-Orléans et de la Caisse d'épargne de Paris, président du Conservatoire de Genève, et Charles (1841-1930), peintre amateur.

### ***L'homme des grands projets***

Les frères Bartholony gagnèrent rapidement la confiance de leur patron, César de Lapanouze : François fut ainsi envoyé à Naples en 1822 pour y négocier un emprunt auprès du gouvernement. Ils furent admis comme associés en janvier 1823, mais la banque Lapanouze cessa ses activités en janvier 1826. Que devinrent alors les frères Bartholony ? Selon B. Gille, ils commanditèrent Girard et de Waru qui prirent la succession de Lapanouze en janvier 1826. Mais la maison Girard et de Waru n'était pas une société en commandite et elle ne s'installa pas dans les locaux de la banque Lapanouze ; la continuité de l'une à l'autre reste à prouver... Il n'y eut pas davantage, si l'on en croit le *Bottin*, de banque Bartholony Frères sur la place de Paris...

Malgré ces lacunes dans nos connaissances, on dispose de quelques renseignements sur les capacités respectives des deux frères Bartholony : alors que Constant s'affirma vite comme un gestionnaire, François était davantage un visionnaire, un créateur, inspiré par les idées saint-simoniennes, aux conceptions globales, « aux larges combinaisons dans les affaires qu'il saisit d'abord par leurs grands côtés » (A. Audiganne) et aux projets à long terme : il consacra son énergie et ses moyens financiers au développement des différents moyens transports et à la création des structures bancaires nécessaires à un Etat moderne

Il prit très vite des initiatives concrètes : ainsi, alors que la première ligne de chemin de fer Saint-Etienne-Andrézieux avait été concédée en février 1823, il étudia dès 1824 avec Mallet Frères la possibilité d'une ligne Paris-Le Havre et en 1826 de Saint-Etienne à Lyon. En 1833, il proposa sans succès un Paris-Saint-Denis. Il s'intéressa aussi aux canaux : administrateur de la Compagnie des quatre canaux fondée en 1822, puis président sous le Second Empire, il proposa en 1845 le rachat des canaux par une compagnie privée qui bénéficierait d'un bail de soixante ans, mais se heurta à de multiples oppositions. Il chercha également à développer les transports maritimes : fondateur en janvier 1847 avec La Bouillierie et Waru de l'Union maritime, il ne put rivaliser sur ce terrain avec la Compagnie maritime des Pereire. Il présida néanmoins sous le Second Empire le Lloyd français et siégeait aux conseils des Forges et chantiers de la Méditerranée et de la Compagnie générale de navigation à vapeur.

Aux yeux de l'histoire, François Bartholony s'identifie pourtant à la Compagnie de chemins de fer du Paris-Orléans (PO) qu'il présida de 1839 à 1877. Les frères Bartholony firent partie du syndicat bancaire qui, pour contrer les Rothschild, s'engagea en mars 1838 à apporter 21,5 millions de francs à Casimir Lecomte, gérant des Messageries royales et candidat à la concession du Paris-Orléans. Pour exploiter celle-



ci, une compagnie fut créée en août 1838, mais elle faillit sombrer dans la crise de 1839, si bien que le conseil envisagea une liquidation pure et simple.

Bartholony sauva le PO à un moment où son échec, avec celui du Paris-Rouen, aurait eu un effet désastreux : minoritaire au sein d'un conseil divisé sur les solutions à apporter, il profita de la mort d'un majoritaire, Jonas Hagerman, le 4 novembre 1839, pour provoquer le 23, avec ses alliés, André et Cottier, Waru et Paccard-Dufour un « putsch », qui aboutit à la démission de la faction adverse, le président Pillet-Will, Odier et Blanc-Mathieu. Il prit alors la présidence de la compagnie et fit appel à la garantie d'intérêt de l'Etat qu'il avait soutenue depuis 1835 dans de nombreuses brochures. Après de longs pourparlers, la loi du 15 juillet 1840 lui donna satisfaction en accordant au PO une garantie de 4 % qui devait être étendue à toutes les compagnies à partir de 1859. Bartholony se fit dans d'autres circonstances le promoteur de l'alliance entre le capitalisme et l'Etat : « assez longtemps, le puissant levier du crédit de l'Etat n'a servi qu'à subvenir aux frais de la guerre ; que la France (...) donne au monde le grand et bel exemple de le faire servir aux travaux féconds de la paix » écrivit-il en 1859. Concrètement, il préconisait, par exemple, que l'Etat mette systématiquement son crédit au service des compagnies de chemins de fer pour l'émission d'obligations.

A la tête de l'entreprise, il instaura dès 1844 la participation des employés aux bénéfices dont il attendait explicitement une augmentation de la productivité : les sommes distribuées représentèrent jusqu'à 41 % de la masse salariale en 1853 avant d'être réduites et affectées surtout aux retraites. Il créa en effet par diverses initiatives en 1845, 1847 et 1850 la première caisse de secours et de retraite des cheminots, ce dont témoigne une médaille commémorative à son effigie frappée lors du centenaire et financée par les syndicats de la SNCF.

Dans les années 1840, Bartholony chercha à donner un support industriel au réseau ferroviaire en faisant entrer dans le conseil du PO les représentants des mines et des usines de Decazeville, Fourchambault, Alais ou Saint-Etienne, comme les frères Delahante ou Benoist d'Azy. Administrateur depuis 1835 de la Société civile des Mines de Terrenoire, il mit ainsi tout en œuvre pour réaliser la fusion des mines de la Loire ; en permettant, par un prêt d'1,5 million, à l'une des sociétés minières de mettre la main sur le canal et le chemin de fer sur lesquels se faisait le transport de la houille, il provoqua en novembre 1845 la formation de la Compagnie des mines de la Loire, où il siégea jusqu'en 1850 et dont il présida, à partir de février 1846, la commission des finances et de l'exploitation. Cela l'amena naturellement à s'intéresser davantage à la ligne de Lyon qu'à celle de Bordeaux : il avait fondé en juillet 1842 une compagnie du Paris-Lyon par le Bourbonnais, qui fusionna en mai 1844 avec l'Union, dirigée par le saint-simonien Prosper Enfantin, mais une rupture intervint un an plus tard en mars 1845, probablement sur la pression des Rothschild, et Bartholony se retira. Il se rabattit une première fois

vers le centre et fonda en avril 1845, avec le groupe du PO, la Compagnie des Chemins de fer du Centre chargé de construire les lignes d'Orléans à Châteauroux et à Nevers.

Tandis que la fusion, initiée par Bartholony lui-même et décrétée le 27 mars 1852 des compagnies du PO, du Centre, de l'Orléans-Bordeaux et du Tours-Nantes donna au PO son allure presque définitive, la tentative menée depuis août 1849 par Isaac Pereire, alors soutenu par les Rothschild, pour mettre la main sur le Paris-Lyon-Avignon, nationalisé partiellement en 1848, amena une redistribution des cartes : Bartholony fit désormais alliance avec Paulin Talabot, tandis que les Delahante, entraînant avec eux les mines et les chemins de fer de la Loire, passèrent dans le camp des Pereire. Les premiers obtinrent une première victoire lorsque le Paris-Lyon-Avignon fut finalement concédé de façon fractionnée en janvier 1852 ; Bartholony participa, en souscrivant plus de trois millions de francs au très large syndicat qui obtint le Paris-Lyon. Mais la création par les Pereire du Crédit mobilier, puis du Grand Central en juillet 1853, renforça la détermination de Bartholony et de Talabot, maintenant rejoints par Rothschild. Bartholony fonda en août 1853 avec Blount la Compagnie du Lyon-Genève dont il devint président jusqu'à sa fusion avec le PLM en 1861 ; en septembre, il prit également une importante participation dans le chemin de fer de jonction du Rhône à la Loire, dominée cette fois par les Pereire, qui fusionna en décembre avec le Grand-Central. Le PO et le Paris-Lyon réussirent dans un premier temps à imposer au Grand-Central la formation d'un syndicat en avril 1855 pour la construction d'une nouvelle ligne Paris-Lyon par le Bourbonnais. En janvier 1856, Bartholony adhéra à la Réunion financière dont les membres se réunirent dans l'hôtel particulier de la famille Tattet. Ils triomphèrent enfin lorsqu'en 1856, le Grand-Central à bout de ressources demanda de l'aide : par le traité du 11 avril 1857, le PO et le Paris-Lyon se partagèrent ses dépouilles, mais le PO était définitivement rejeté vers l'Ouest et l'Atlantique et n'avait plus d'accès aux mines de la Loire.

A l'étranger, Bartholony essaya de provoquer l'unification du réseau ferroviaire suisse, mais il ne réussit que très partiellement : l'Union des chemins de fer suisses, dont il présida le comité parisien, ne fusionna en 1856 que les compagnies de l'est du pays. Il était fondateur et administrateur des chemins de fer lombardo-vénitiens et de l'Italie centrale. Il présida également à Paris la Compagnie générale des marchés.

En ce qui concerne le développement bancaire, Bartholony s'intéressa d'abord à l'épargne populaire : entré en 1832 au conseil des directeurs de la Caisse d'Epargne de Paris, il en devint vice-secrétaire en 1847, vice-président en 1859, président enfin en 1868 où il succéda à François Delessert. Il le resta dix ans, démissionna en raison de son âge en 1878 et conserva la présidence honoraire. Il participa à diverses tentatives pour créer la grande banque par actions dont avait besoin l'économie nationale : il soutint la création en 1846 de la Caisse centrale du Commerce et des Chemins de fer, ou caisse

Baudon, au capital de 25 millions, et présida son conseil de surveillance, mais elle ne survécut pas à la crise de 1848. Dans des lettres à Enfantin, datées de 1848, il critiquait la Banque de France et appelait de ses vœux une révolution du crédit sur le modèle britannique. Il fut un des principaux promoteurs en mars 1852 de la Banque foncière de Paris, futur Crédit foncier, dont il souscrivit 6 % du capital et devint également administrateur. On le retrouve plus tard parmi les fondateurs et administrateurs, jusqu'en janvier 1870, de la Société générale.

### ***Grand mécène et bienfaiteur de Genève***

Bien que devenu citoyen français, Bartholony resta fidèle à Genève, sa ville natale. Il acheta en 1825 une propriété à Sécheron, sur les bords du lac, et confia à Félix-Emmanuel Callet la construction d'une villa, achevée en 1830, dans le style de la Renaissance italienne avec une décoration intérieure inspirée des villas pompéiennes qu'on était en train de découvrir. Les Bartholony y reçurent des hôtes célèbres, la reine Hortense, la reine de Danemark, Jérôme et Louis Bonaparte ainsi que Maupassant et Lamartine.

Il fonda en juillet 1835 à Genève et présida un conservatoire de musique destiné à l'enseignement « du grand nombre » et au développement « du sens musical dans toutes les classes de la population ». Liszt y fut un des premiers professeurs de piano. Une fondation fut constituée en 1852. Un palais, qui passe pour l'un des plus beaux monuments de la ville, fut construit de 1856 à 1858, aux frais de François Bartholony, sur un terrain concédé par la ville, place Neuve. Une rue mitoyenne porte son nom.

Cela n'empêcha pas Bartholony d'être un personnage très en vue à Paris : selon une tradition familiale, difficile à vérifier, il fut à trois reprises sollicité pour prendre un ministère, par Laffitte sous Louis-Philippe, par Rouher sous Napoléon III, puis par Thiers après 1870. Il refusa à chaque fois par souci de conserver son indépendance. Il eut l'idée d'une souscription nationale pour solder la victoire de Crimée et s'offrit en tête de la liste. Dans ses écrits, il se montra favorable au maintien du bimétallisme, à un libre-échange tempéré par la protection des industries naissantes, à l'amortissement de la dette publique par compensation...

A un autre niveau, il chercha à fédérer les intérêts ferroviaires : après avoir ébauché en mai 1850 un syndicat des compagnies, il suggéra en 1852 la formation d'une conférence des chemins de fer regroupant des administrateurs et des ingénieurs pour y débattre des problèmes communs et fut aussi à l'origine en 1853 de sa vitrine conviviale, le Cercle des chemins de fer.

Bartholony avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur en mai 1843, officier en août 1867 ; il était commandeur de l'ordre du Christ du Portugal. Il mourut subitement le 9 juin 1881 dans sa villa de Sécheron, mais fut inhumé à Paris.

## SOURCES MANUSCRITES

Contrat de mariage, 20.4.1820, Me Colin, AN MC IV-1065 ; acte de société Lapanouze, AP D31U3-29, acte n° 129 ; fonds Enfantin, Arsenal, FE 7613, 7617, 7692, 7843, 7848, 7666 ; testament, 1.5.1877, Me Segond, AN MC XIII-999 ; partage successoral, 25.7.1881, AN MC XIII-1001 ; déclarations de succession de sa femme, 9.4.1879, AP DQ7 12397 et de lui-même, 23.7. et 8.8.1881, 12.5.1882, DQ7 12421, 12422 et 12428.

BARTHOLONI (Albert), *François Bartholony (1796-1881), banquier et pionnier des chemins de fer français*, mémoire dactylographié, 1979, 85 p. ; documentation communiquée par M. Fernand Bartholoni.

## SOURCES IMPRIMEES

BARTHOLONY (F.), *Simple exposé de quelques idées industrielles et financières*, 1869 (2e édition, comprenant un précis analytique de ses publications antérieures), 228 p. ; *Coup d'œil sur l'avenir financier de la France*, 1875.

AUDIGANNE (A.), *Les chemins de fer aujourd'hui et dans cent ans*, t. 1, 1858, p. 383 et svtes ; SEGUR (P. P. Comte de), *Mélanges*, 1877, p. 313-321.

## BIBLIOGRAPHIE

BERGERON (p. 119-120) ; BOCHET (H.), *Le Conservatoire de musique de Genève (1835-1935)*, Genève, 1935 ; BOREL D'HAUTERIVE (M.), *Annuaire de la noblesse de France*, 1869, p. 125-126 ; CHAIX D'EST-ANGE ; DBF (E. FRANCESCHINI) ; DHBFS ; GIRARD ; GILLE I (p. 113-128) et II (*passim*) ; GILLE (B.), *Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans*, introduction à l'inventaire de la série 60AQ (CAMT) ; GUILLAUME (*passim*) ; LEVY-LEBOYER (p. 653) ; PLH 2 (p. 357-358) ; RIBEILL (*passim*) ; *Villa Bartholoni (1828)*, Genève, 1918.

## QUELQUES CHIFFRES

### 1. La fortune

Apport de l'épouse au mariage en régime dotal : 40 000 F.

Dots aux enfants : 450 000 F chacun.

70 à 75 MF selon la tradition familiale ; 13,2 MF déclarées à Paris au décès, 17,7 MF en incluant des propriétés à Paris et en Suisse non déclarées, la fortune de sa femme (1,9 MF) décédée en 1879 et les dots des enfants non rapportées. Immobilier : 1,6 MF ; mobilier : 140 000 F ; comptes courants : 305 000 F ; portefeuille : 14,2 MF dont actions des Chemins de fer de Madrid à Saragosse (20 %), des Compagnies générale des Marchés et du Temple-Saint-Honoré (20 %), du Crédit foncier (15,5 %), du Canal de Suez (6 %), du PLM et du PO (3%), obligations diverses (19 % ; chemins de fer : 8 %).

## **2. Les entreprises**

*Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans*, 1, bd de l'Hôpital, SA constituée le 11.8.1838 (Me Foucher), autorisée le 13.8.1838, au capital de 40 MF, puis 150 MF (1852), 300 MF (1862) entièrement libéré. Au 1.1.1869 : actions + obligations : 1 240 MF ; ancien réseau : 2 017 km (évalué en capital à 514 MF) ; nouveau réseau à la suite de la convention du 26.7.1868 : 2 340 km (évalué en capital à 832 MF). Exploités : 3 895 km, à construire : 462 km. Produit brut kilométrique : 42 174 F sur l'ancien, 16 459 sur le nouveau (1 536 km)

Réseau au 31.12.1889 : 6 094 km exploités, 7 537 km concédés.

*Lloyd français*, 8, place de la Bourse, SA autorisée le 16.3.1837, au capital de 6 MF libéré d'1/5e.

*Compagnie des quatre canaux*, 20, rue Saint-Fiacre, SA autorisée le 12.3.1823, au capital de 68 MF.

## N° 6

# Alphonse BECHET

## 1811-1893

### *Une affaire de famille*

Antoine Alphonse Norbert Béchet, né le 31 mars 1811 à Paris, était le fils de Louis Béchet, alors commis négociant, et de Claudine Fournier. Les Béchet étaient catholiques. Ils exploitèrent à partir d'octobre 1814 une maison de commerce et de commission sous la raison Béchet Aîné et Frère au 16, rue Notre-Dame-des-Victoires avec succursale à Bordeaux. Les deux frères, Jules et Louis, se séparèrent le 1<sup>er</sup> janvier 1830 : le premier nommé reprit les affaires parisiennes sous le nom de Jules Béchet Aîné, puis d'Ernest Béchet, maison qui semble avoir disparu au milieu des années 1840, le second hérita des activités bordelaises, mais se réinstalla à Paris, 25, rue de l'Echiquier. En 1838, Louis Béchet fit entrer son fils et son gendre, Pierre Jules Dethomas, né en 1809, dans sa maison de banque qui prit la raison sociale Béchet Père, Fils et J. Dethomas. Alphonse se maria le 8 juin 1839 dans le II<sup>e</sup> arrondissement avec Euphémie Musnier, fille d'Etienne Victor Musnier, propriétaire, administrateur des Messageries royales, et d'Antoinette Julie Le Bourlier. Ils eurent quatre filles dont l'une épousa son cousin germain, Albert Dethomas (1842-1891), conseiller général de Seine-et-Marne, député républicain de 1881 à 1885. Alphonse Béchet mourut à son domicile du 60, rue Saint-Lazare le 26 avril 1893.

### *Gérant de la Caisse commerciale*

Voulant donner une assise plus large à leur établissement, Béchet et Dethomas le transformèrent le 4 mars 1846 en société en commandite par actions au capital de 20 millions de francs sous la dénomination de Caisse commerciale et la raison sociale Béchet, Dethomas & Cie. Ils s'adjoignirent un troisième gérant, Louis-Ernest Musnier, beau-frère de Béchet, remplacé pour raison de santé en 1863 par Julien Hippolyte Salle. La souscription remporta un beau succès puisque 15 261 actions furent placées en mars-avril. Béchet et Dethomas, tenus par les statuts de détenir 800 actions, étaient les plus gros actionnaires parmi lesquels se trouvaient beaucoup de Parisiens, mais aussi quelques banquiers de province.

La Caisse commerciale réussit à supporter la crise de 1848 au prix cependant de la réduction du capital par remboursement de la moitié des actions et de la fermeture des comptoirs du Havre et de Bordeaux qu'elle exploitait jusque-là. Elle put dès 1849 se lancer dans « les grandes opérations financières » en remportant les adjudications d'emprunts des villes de Paris (25 millions de francs) et de Marseille (9 millions). Elle récidiva en avril 1852 par un emprunt de la Ville de Paris de 50 millions et en août par

un emprunt turc, soufflé aux Rothschild ! Mais le gouvernement turc décida finalement de ne pas ratifier le contrat et préféra verser un dédommagement de 2,2 millions de francs. En décembre 1856, elle patronna la fondation d'une compagnie d'assurance maritime, L'Universelle. Dans les années soixante, elle compta parmi ses clients les compagnies d'assurance Monde-Incendie et Vie et la Compagnie des mines et fonderies de Santander dont Béchet était administrateur. Néanmoins, la Caisse commerciale ne connut pas d'expansion : sauf exception, due au gonflement passager du portefeuille en fin d'année, le bilan plafonna à 20 millions de francs et eut tendance à diminuer légèrement dans les années soixante.

La guerre de 1870 survint au moment où les gérants projetaient une transformation en société anonyme avec le soutien de certains banquiers de province comme C. Verley de Lille, H. Pascal de Marseille, A. Tavernier de Rouen. Ils attendirent finalement mars 1872. Alphonse Béchet laissa la présidence à Dethomas et se contenta d'une vice-présidence. Ce changement statutaire n'aboutit pas non plus au développement de la société dont le bilan au 31 décembre 1887 (17,2 millions) était très voisin du point de départ en avril 1872 (17,8 millions). La société fut liquidée peu après dans des conditions telles que les actionnaires récupérèrent à quinze francs près leur versement de 250 francs.

#### SOURCES MANUSCRITES

Etat civil reconstitué, AP ; inventaire, Me D'Hardiviller, 6.5.1893, AN MC XC-1007 ; déclarations de succession, 24.10.1893 et 16.4.1894, AP DQ7 12 527 et 12 531.

#### SOURCES IMPRIMEES

Statuts, BN 8Wz 6039 ; état nominatif des souscripteurs, 15.2.1846, BN 4Wz 13033 ; procès-verbaux d'AG (1850-1871, lacunes), BN 4Wz 13032 ; voir aussi CAMT 65AQ A 796.

#### BIBLIOGRAPHIE

DECROIX (P.), *La saga d'une grande banque du Nord de la France*, t. 2, *La Banque générale du Nord*, à paraître ; LANDES I (p. 212) ; MASSA-GILLE ; VELAY (A. du), *Essai sur l'histoire financière de la Turquie*, 1903, p. 139-140.

#### QUELQUES CHIFFRES

##### **1. La fortune**

Apports au mariage : 104 000 F ; de sa femme : 105 000 F.

Successions recueillies (1855-1859) : 163 400 F ; par sa femme : 265 200 F.

Dot à chacune des quatre filles : 160 000 F.

Fortune déclarée au décès : 1 946 000 F, à compléter par une propriété à Garges et un hôtel avenue du

Bois de Boulogne assurés 448 000 F, soit un total de 2 394 000 F ; mobilier : 36 800 F, immobilier : 845 000 F, dots aux filles : 640 000 F, comptes et créances diverses : 96 000 F, portefeuille : 774 000 F (dont actions de la Compagnie havraise des magasins publics : 20 %, rente française : 19 %).

### 1. L'entreprise

*Caisse commerciale* (Bechet, Dethomas & Cie), 25 rue d'Hauteville, puis 17, enfin 23, boulevard Poissonnière, société en commandite par actions constituée le 4.3.1846 (Me Guyon) au capital de 20 MF, réduit à 10 MF en juillet 1848, en 20 000 actions dont 15 300 émises et totalement libérées en 1857, réduit à 8 MF en 1863 ; transformée le 18 mars 1872 en SA (*Caisse commerciale de Paris*) au capital de 8 MF libéré de la moitié. Liquidée vers 1889.

Bilan au 31.3.1866 (en MF) :

| ACTIF                |      | PASSIF           |      |
|----------------------|------|------------------|------|
| Portefeuille :       | 12,3 | Capital :        | 8    |
| (dont sur Paris :    | 8,5) | Réserve :        | 0,8  |
| Prêts sur titres :   | 2    | Comptes courants | 8    |
| Comptes courants :   | 1,6  | Effets à payer : | 0,5  |
| Hôtel Poissonnière : | 0,6  | Bénéfice :       | 0,2  |
| TOTAL :              | 17,6 |                  | 17,6 |



## N° 7

# Hypolite BIESTA

### 1811-1870

#### *Une famille de petite bourgeoisie parisienne*

Hypolite Guillaume Biesta, né le 31 mars 1811 rue Au-Maire (Paris IIIe), était le petit-fils de Jean Biesta, marchand horloger à Paris († 22.8.1791) et le fils de Jean Marie Philippe Biesta († 2.8.1837), employé de banque puis receveur de rentes, et de Marie Thérèse Françoise Magnée. Il épousa dans l'ancien VIIe arrondissement le 21 octobre 1841 (et le 27 à Saint-Nicolas-des-Champs) sa cousine germaine Adélaïde Emélie Fanny Biesta (\* Bougival 14.12.1810 † Paris IXe 17.11.1890), veuve de Jean Tixier (†19.8.1840), fabricant d'éventails, commandant de la garde nationale, fille d'Antoine Gabriel Biesta, notaire à Bougival (1810-1824), où il avait succédé à son beau-père, et maire de la localité, et d'Aglaé Emélie Maître. Le couple n'eut pas d'enfant, mais Fanny avait une fille de son premier mariage, Anna, née en 1829.

#### *Un entrepreneur engagé*

Biesta commença sa vie professionnelle comme clerc de notaire. En février 1841, il devint cogérant d'une société en commandite par actions formée en octobre 1837, la Fonderie générale des caractères français et étrangers. Un an plus tard, l'entreprise fusionna avec la fonderie de Lion et Laboulaye frères, adopta la raison sociale Biesta, Laboulaye & Cie, mais conserva la même dénomination. Le fonds social était de 1,2 million de francs dont Biesta détenait un vingtième. Encore n'avait-il versé, au moment de son mariage, que 15 000 francs ; le reliquat devait être acquitté par une retenue annuelle de 5 000 francs sur son traitement de 10 000 francs. Le siège social était fixé au 22, rue Madame où il habitait.

Membre du Comité central des électeurs de la Seine, Biesta participa à la première réunion de l'opposition chez Odilon Barrot qui décida le recours à l'agitation pacifique contre le régime de Juillet. Il joua un rôle actif en février 1848. Le soir de la fusillade du boulevard des Capucines, il était au *National* où la foule se rassembla. Le 24 février, Odilon Barrot, nommé ministre de l'Intérieur le matin même, le chargea, après l'abdication de Louis-Philippe, de conduire la duchesse d'Orléans à l'Hôtel de Ville pour y proclamer la régence. La rencontrant aux Tuileries dans sa fuite, il lui proposa de l'emmener à cheval, mais elle préféra suivre Dupin à la Chambre où on ne put rien faire. Biesta fit un peu plus tard, aux Invalides, une nouvelle tentative auprès d'elle, mais sans succès. Le soir même, il offrit l'hospitalité, chez lui, rue Madame, au duc de Nemours en fuite. Il obtint un sauf-conduit et réussit à l'emmener jusqu'à Boulogne où Nemours s'embarqua au matin du 27. Au retour, il eut la surprise de voir entrer dans son

compartiment Louis-Napoléon Bonaparte et Persigny qui accouraient en France. Biesta, qui lui avait rendu visite à Ham, le reconnut aussitôt ; ils voyagèrent ensemble.

Biesta fut placé le 6 mars à la direction du séquestre sur les biens du duc d'Aumale. Le 20, Garnier-Pagès le nomma sous-délégué du gouvernement provisoire près le Comptoir d'Escompte de Paris à la direction duquel il remplaça le 1er juillet l'éditeur Laurent Antoine Pagnerre, démissionnaire. Cette nomination, plus politique que motivée par l'expérience financière de son bénéficiaire, était bien dans la logique d'une institution qui se voulait, selon les propres termes de Biesta à l'assemblée générale du 19 septembre « éminemment démocratique » puisque le gouvernement y inaugurerait « le principe si fécond de l'association de l'Etat, de la commune et de citoyens. » Les deux tiers du capital devaient en effet être apportés, à titre de garantie, par l'Etat et la Ville de Paris, le dernier tiers seulement étant fourni par des actionnaires privés.

Les circonstances de cette nomination, due peut-être aussi à Emile Pereire, partie prenante dans la fondation du Comptoir et l'un de ses principaux actionnaires, n'empêchèrent pas Biesta de conserver ses fonctions malgré les évolutions politiques ultérieures. Elle lui furent confirmées, conformément aux nouveaux statuts de juillet 1854 qui faisaient rentrer le Comptoir dans le droit commun des sociétés anonymes, par l'assemblée générale unanime du 21 octobre et par l'approbation du ministre des Finances. Il les conserva jusqu'à sa mort. La réussite du Comptoir d'Escompte et le haut niveau de prospérité qu'il atteignait à la fin du Second Empire peuvent donc être mis à son crédit et à celui du « second directeur », Alphonse Pinard : démarré en mars 1848, avec un capital versé de 1 587 000 francs et une garantie de l'Etat de un million, ils constituèrent en vingt ans un actif de 260 millions de francs, mettant leur établissement à la troisième place des établissements de crédit parisiens derrière la Banque de France et le Crédit foncier.

Il est cependant plus aisé de distinguer la « patte » de Pinard dans les initiatives prises à partir de 1860 qui donnèrent au Comptoir une dimension internationale. Rien ne permet d'attribuer à Biesta un rôle particulier contrairement à son second directeur. Il en est de même au sein du groupe Pereire dont Biesta était probablement un rouage essentiel : membre fondateur et administrateur du Crédit mobilier, il a participé comme souscripteur et administrateur aux grandes entreprises des Pereire, à l'exception notable des Chemins de fer du Midi. Il survécut aux Pereire puisqu'il continua à siéger sous la présidence de Germiny au Crédit mobilier et à la Compagnie immobilière après le départ des fondateurs. Sous le Second Empire, il fut en outre censeur des Houillères et Fonderies de l'Aveyron, du Sous-Comptoir des chemins de fer, administrateur de la Compagnie de la Vieille Montagne, des Mines de cuivre de Huelva, du Central-Suisse, des Chemins de fer du Dauphiné, de la Compagnie fermière de Vichy, des Salins du Midi, de la Paternelle, etc.

### ***Châtelain et propriétaire foncier***

Titulaire de la croix de Juillet, Biesta fut nommé chevalier de la Légion d'honneur le 9 août 1833. Il était membre du Cercle des chemins de fer.

Biesta employa une partie de sa fortune à des acquisitions foncières et immobilières : à Bougival, où les parents de sa femme avaient acquis une propriété en 1811, il acheta en avril 1849 18 ha sur l'Ile de la Chaussée. En juin 1857, le prince Murat lui vendit pour 168 000 francs le château d'Aguesseau, superbe demeure de style Louis XIII qui domine Trouville et la mer, et son domaine de douze hectares. En avril 1860, il dépensa 770 000 francs pour un ensemble immobilier de quatre bâtiments avec six boutiques situé au bas de la rue Caumartin, à l'angle du boulevard de la Madeleine, qui existe toujours. Enfin il compléta ses acquisitions en mai 1864 et décembre 1865 par deux fermes de 169 et 164 ha en Ile-de-France qui lui coûtèrent au total 754 000 francs et lui procuraient un revenu de 29 000 francs par an.

Biesta mourut le 15 octobre 1870 à son domicile du 1-3 rue Caumartin et fut inhumé au Père-Lachaise.

#### SOURCES MANUSCRITES

Etat civil, AD Yvelines, 5 Mi 864 ; fichier des mariages parisiens, archives de l'archevêché ; Croix de juillet, AN F1DIII-39 ; ALH ; dépôt de pièces (contrat de mariage, testament, etc.), 24.3.1871, Me Champion à Trouville, AD Calvados, 8E 16259 ; contrat de mariage, 12.10.1841, AN MC LXX-1182 ; déclaration de succession, 24.11.1870, AP DQ7 12330 ; de sa veuve, 9.4.1891, AP DQ7 12505 et 19.5.1891, AD Calvados 3Q 7712 ; inventaire après décès de Fanny Biesta, 1.12.1890, Me Breuillaud, AN MC LXX-1869 ; relevé des bilans annuels du Comptoir d'escompte, 1848-1878, CAMT 65AQ A 800.

#### SOURCES IMPRIMEES

BARROT (O.), *Mémoires posthumes*, t. I, p. 556 et *passim*, 1875 ; DUCHÊNE (p. 35) ; GARNIER-PAGES (E.), *Histoire de la Révolution de 1848*, t. IV, V, VI, 1861 ; GT 2.3.1841 et 2.3 1842 (ou Me Preschez) ; Statuts du Comptoir d'escompte de Paris, BN 4 Wz 3159 et assemblées générales, 4 Wz 4324 (quelques lacunes) ; VAPEREAU 3.

#### QUELQUES CHIFFRES

##### **1. La fortune**

Apports au mariage : 19 000 F ; héritage de sa mère en 1868 : 86 000 F.

Traitement annuel de directeur de la Fonderie : 10 000 F ; du Comptoir d'escompte : 20 000 F en 1848, 25 000 F l'année suivante.

Pas d'estimation de sa fortune à son décès en raison d'une communauté de biens avec son épouse et de l'absence d'héritier. Fortune de sa veuve déclarée à Paris et Trouville en 1890 : 10 MF ; immeuble rue Caumartin : 1,6 MF ; château de Trouville et ses 49 ha : 200 000 F ; mobilier : 195 000 F (dont 88 000 F de bijoux) ; compte courant : 700 000 F ; portefeuille : 7,3 MF, dont rente française : 30 %, rentes étrangères : 18 %, obligations de chemins de fer : 19 %, obligations du Crédit foncier colonial : 9 %, actions diverses : 24 %. Ne sont pas comprises dans ces déclarations les propriétés de Seine-et-Oise et Seine-et-Marne que l'on peut évaluer à 1 MF.

## 2. L'entreprise

*Comptoir national d'escompte de la Ville de Paris*, devenu le 24 juillet 1854 *Comptoir d'Escompte de Paris*, 14, rue Bergère, Paris IXe (à partir de 1852), SA fondée par décret le 7.3.1848, constituée le 10.3.1848 (Me Esnée), au capital de 6 666 500 F (2 587 021 F versé effectivement), porté à 20 MF le 22.1.1853, 40 MF le 10.10.1860, 80 MF le 8.12.1866.

Plus de 200 employés en 1857.

Chiffre d'affaires (en MF) : 1850 : 215 ; 1860 : 1 034 ; 1869 : 3 086. Dividende supérieur à 10 % du nominal de l'action de 1864 à 1868.

Bilan simplifié aux 30.6.1859 et 1869 (en MF) :

|                | ACTIF |      | PASSIF          |         |
|----------------|-------|------|-----------------|---------|
|                | 1859  | 1869 | 1859            | 1869    |
| Caisse :       | 3,6   | 8,7  | Capital : 20    | 80      |
| Portefeuille : | 60    | 129  | Réserve :       | 4 20    |
| Débiteurs :    | 10,5  | 30   | Cptes espèces : | 29 59   |
| Agences :      |       | 86   | Créditeurs :    | 16 67   |
| Divers :       | p m   | p m  |                 | p m p m |
| TOTAL          | 87    | 260  |                 | 87 260  |

## N° 8 Alcide BILLAUD 1798 - 1882

### *De la banque à la Bourse*

Fils de Jean Billaud, architecte, et de Rosalie Chanteau, Alcide Frédéric naquit à Paris le 20 janvier 1798. Après ses études secondaires au lycée Charlemagne, il se destinait à Polytechnique lorsque le retour de la paix en 1814 le décida à changer d'orientation. Il entra dans la maison de banque Martin d'André & Fils où il resta une dizaine d'années et devint fondé de pouvoirs. En 1823, il acquit la charge d'agent de change d'un certain Sahut ; il fut nommé par l'ordonnance royale du 17 septembre et fit son entrée à la Compagnie le 25. Le 1er mars 1827, il se maria à la mairie du 1<sup>er</sup> arrondissement (ancien) et à La Madeleine avec une riche héritière, Thérèse Laurence Gérard ( † 26.10.1881), fille de Jean Frédéric Gérard et de Jeanne Durand, qui épousa épouse en secondes noces du comte de Fernig. Ils eurent sept enfants.

### *Syndic des agents de change (1847-1856)*

Alcide Billaud se fit rapidement remarquer de ses collègues qui l'élirent à la chambre syndicale en décembre 1830 ; il y exerça plusieurs mandats successifs, de 1831 à 1833, de 1836 à 1838 et de 1841 à 1843, mais n'obtint jamais la majorité des trois quarts nécessaire pour se maintenir après trois ans. Il fut durant cette période l'un des principaux rédacteurs des règlements régissant la compagnie des agents de change.

Il se présenta sans succès à l'élection du syndic en 1845 et 1846, mais fut élu le 2 juillet 1847 par 39 voix sur 58 à la suite du décès de son prédécesseur. Il dut affronter peu de temps après son entrée en fonction la crise de février 1848. A l'assemblée générale du 25 février, il proposa que toutes les affaires à terme soient liquidées par une compensation générale au cours moyen du 23 et demanda à disposer de façon discrétionnaire de la caisse commune. Ces mesures, approuvées à l'unanimité par la Compagnie, furent également bien accueillies à l'extérieur dans leur principe. Mais la Banque de France (« les directeurs d'un grand établissement financier ») contesta la base retenue et convainquit le ministre des Finances Goudchaux de revoir les cours de référence à la baisse. La Bourse rouvrit le lundi 6 mars, la caisse commune avança 1 660 000 francs aux agents de change et la liquidation s'effectua normalement si bien que la Bourse surmonta finalement cette crise sans grandes difficultés.

Dans les mois qui suivirent, Billaud prit la défense des offices ministériels dont la suppression était à l'ordre du jour. En mai 1849, lors d'une nouvelle alerte au moment de la liquidation, il réussit à rétablir la confiance en obtenant une garantie de la Banque de France en faveur des agents de change à hauteur de 15 millions de francs. Fort de ces

succès, Billaud fut réélu à l'unanimité en décembre 1848, 1849, 1850 et 1852.

A la suite de la proclamation de l'Empire, il adressa un message d'adhésion de la chambre syndicale qui fut publié au *Moniteur*. Il obtint en 1852 une réforme du marché à terme et publia en 1854 le premier *Manuel des principales valeurs négociées à la Bourse de Paris*.

Malade, il vendit sa charge à Auguste Charles Crépon en octobre 1855 avec la faculté de rester en fonction jusqu'en janvier 1857. Il ne présida plus les assemblées générales à partir de juillet 1856 et démissionna de toutes ses fonctions le 29 septembre. Il fut alors élu agent de change honoraire à l'unanimité.

### ***Fervent bonapartiste***

Elevé dès son enfance dans le culte napoléonien, il appuya chaudement la candidature de Louis Napoléon Bonaparte en décembre 1848. Depuis 1830, il était lieutenant de la deuxième légion de la garde nationale et le resta jusqu'en 1851. Il fut alors nommé, en décembre 1851, au conseil municipal de la Seine où il représenta le huitième arrondissement (nouveau) jusqu'en 1870. A la fin de l'Empire, il était membre du comité consultatif de la Caisse des travaux de Paris et de la Caisse de service de la boulangerie. Nommé chevalier de la légion d'honneur en mai 1847, il fut promu officier en août 1853 et commandeur en août 1862.

A la suite de sa retraite, Alcide Billaud quitta son domicile de la rue Royale et s'installa dans l'hôtel particulier qu'il faisait construire depuis 1857 au 51, rue de la Chaussée d'Antin. Il était également propriétaire depuis avril 1854 du château de Groslay (Val-d'Oise) qu'il envisageait de revendre depuis 1876. Ses dernières années furent probablement assombries par une séparation de fait avec sa femme. Il mourut le 25 novembre 1882.

### SOURCES

Etat civil reconstitué, naissance, AP 5 Mi2/727 ; archives de l'Archevêché de Paris (mariage), AP ; dossier personnel, procès-verbaux des assemblées générales de la Compagnie des agents de change, 1823-1856, archives de la Société des bourses françaises (ou AN 29AQ 2, 3, 4, 5) ; cahier de charges pour l'adjudication du château de Groslay, 30.5.1876, Me Duplan, AN MC LIX-728 ; inventaires, 12.11.1881 et 7.12.1882, MC LIX-771 et 783 ; déclaration de succession, 17.5.1883, AP DQ7 12438.

LACAINÉ XII (p. 328-330).

### QUELQUES CHIFFRES

#### **1. La fortune**

Apports au mariage : 100 000 F ; de son épouse : 230 000 F.

Héritage Chanteau (1832) : 42 000 F ; héritage Billaud abandonné à sa sœur.

Héritage Gérard (1845) : 1,1 MF ; héritage Fernig (1868) : 870 000 F.

2,3 MF déclarés au décès à Paris ; mobilier : 50 000 F ; immeuble rue de la Chaussée d'Antin : 1,8 MF ; dots aux enfants : 300 000 F ; portefeuille : 57 000 F (2,4 %) ; château de Groslay et son mobilier (22 700 F) non compris.

## **2. L'entreprise**

Charge exploitée par plusieurs sociétés en commandite successives ; fonds social en F, dont part de Billaud entre parenthèses : 1833 : 1 M (583 333) ; 1851 : 850 000 (680 000) ; 1855 : 2 M (600 000) ; 1866 : 2,55 M (760 000). Valeur de l'office : 550 000 F en 1851, 1 575 000 F en 1855.

**N° 9**  
**Louis R. BISCHOFFSHEIM**  
**1800-1873**

*Un réseau familial européen*

Originaire de Bischoffsheim-an-der-Tauber, près de Würzburg, Raphaël Nathan Bischoffsheim (1773-1814) s'enrichit à la faveur des guerres de la Révolution et de l'Empire comme fournisseur des armées françaises. Il devint à Mayence, alors chef-lieu du Mont-Tonnerre, le chef de la communauté juive, mais mourut prématurément du choléra le 22 janvier 1814 à la suite du siège de la ville. Il laissait une veuve et cinq enfants, deux garçons et trois filles, dont l'aîné Louis Raphaël, né à Mayence le 22 juin 1800, était à peine adolescent. Mais ces enfants trouvèrent dans leur mère, Hélène, fille d'Herz Moses Cassel, une éducatrice rigoureuse qui exerça longtemps sur la famille une autorité toute patriarcale : ainsi lorsqu'on lui annonça que son petit-fils, Raphaël, âgé de seize ans, allait partir à Paris pour poursuivre ses études à l'Ecole centrale, elle s'éleva contre ce projet et menaça son fils de ne plus le voir s'il persistait à vouloir abandonner le jeune homme « aux séductions de la Babylone française ». Celui-ci ayant passé outre, elle ne lui pardonna pas et resta, selon Louis Bamberger, inflexible jusqu'à sa mort.

La disparition de son père et les événements de 1814 avaient obligé Louis à interrompre ses études au lycée impérial et à partir pour Francfort-sur-le-Main où il fit son apprentissage commercial chez un banquier, ami de son père, Hayum Salomon Goldschmidt (1773-1843). Il se fiança à dix-sept ans avec Amalia, la fille de son patron, et l'épousa le 17 décembre 1821. Depuis 1820, il avait fondé sa propre maison de banque à Amsterdam.

Cet itinéraire - classique - du négoce à la banque fut ensuite emprunté, à la faveur des alliances matrimoniales, par le reste de la famille : on se maria à l'intérieur du même milieu de banquiers juifs rhénans, celui des Goldschmidt, Bamberger, Cahen d'Anvers, Erlanger, Stern et Hirsch, dont les représentants s'installèrent au cours du siècle à Paris, Londres, Bruxelles, Francfort, etc.

Ainsi, Jonathan Raphaël (1808-1883), frère cadet de Louis, eut la même formation et épousa Jetta, une autre fille de H.S. Goldschmidt et de Gelchen Gans. Leur sœur Amélie (\*1802), femme d'Auguste Bamberger (1790-1858), fut la mère de Louis (1823-1899), fondateur de la Deutsche Bank, et d'Henri (1826-1908), l'un des fondateurs de Paribas, lequel épousa Amélie de Hirsch, sœur de Maurice de Hirsch (1831-1896). Celui-ci devint le gendre de Jonathan. Quant à la cadette de la famille Bischoffsheim, Clara (1810-1876), elle se maria avec Meyer Joseph Cahen d'Anvers (1804-1881), banquier à Paris.



Louis eut trois enfants, une fille, Régina, qui devint la femme de Jules Beer, fils d'un conseiller commercial à la cour de Berlin, neveu du compositeur Meyerbeer, et deux garçons ~~qui contribuèrent également à élargir les relations familiales et bancaires~~ : Raphaël (1823-1906) ~~épousa une fille d'Emile d'Erlanger~~, banquier à Paris, et Henry (1828-1907) qui, en se mariant avec Clarissa Biedermann, fille du joaillier de la cour à Vienne, devint le beau-frère de James Stern, banquier à Londres où il s'était installé lui-même en 1849.

### ***Passion d'entreprendre et goût du risque***

A Amsterdam, Louis accueillit d'abord son frère Jonathan en 1821, puis créa pour lui en 1827 une succursale à Anvers. L'indépendance belge incita ce dernier à s'installer finalement à Bruxelles, où il fit une brillante carrière de financier et d'homme politique. Louis ouvrit une agence à Londres en 1840, mais attendit 1846 pour fonder une entreprise autonome (Bischoffsheim, Goldschmidt & D'Avigdor) en s'associant avec le plus jeune de ses beaux-frères, Salomon Hayum Goldschmidt (1814-1898), docteur en droit de l'université de Heidelberg, avocat à Francfort à ses débuts, et avec le comte Salomon d'Avigdor. Puis Louis se tourna vers Paris : il se contenta d'abord d'une simple commandite de 750 000 francs dans une société Bischoffsheim, Goldschmidt & Cie, créée le 30 août 1848, dont les gérants étaient son neveu Salomon B.H. Goldschmidt (1821-1888) et son fils Raphaël. On ignore le rôle de cette société dans le dispositif Bischoffsheim. Toujours est-il qu'une agence fut ouverte à Paris en 1850 au 26, rue de la Chaussée d'Antin et que la raison sociale Bischoffsheim, Goldschmidt & Cie fut reprise pour désigner la société formée à Paris le 16 mars 1860 entre Louis et son associé londonien Salomon H. Goldschmidt. Ce dernier se retira en janvier 1867 et fut remplacé par Frédéric Heymann Goldschmidt. Les cinq maisons d'Amsterdam, Anvers, Bruxelles, Londres et Paris travaillaient en étroite liaison entre elles.

Louis Bamberger, qui fut son adjoint à Paris de 1853 à 1866, nous a laissé un portrait très vivant de son oncle : contrairement à Jonathan qui était méthodique, prévoyant et rigoureux, Louis Bischoffsheim était de tempérament sanguin, intuitif, imaginatif, optimiste, toujours prêt à se lancer dans des affaires qu'on venait lui proposer, sans y regarder de trop près, par simple plaisir d'entreprendre et goût des nouvelles combinaisons. Cela n'allait pas sans déconvenues, d'où cette conclusion de Louis Bamberger : « Quelle bonne affaire doit être la banque pour permettre autant de mauvaises affaires ! ». Une mine badoise de zinc ou une exploitation de pierres lithographiques au Vigan (Gard) furent des exemples cuisants de ces échecs. C'est peut-être cette dernière qui explique la part prise en 1852 dans la concession des chemins de fer du Midi et dans le capital (2 %) de la compagnie au conseil de laquelle Bischoffsheim siégea jusqu'à sa mort avec les Pereire. Il ne fit pas pour autant partie de

leur groupe, de même qu'il se tint à l'écart de la Réunion financière organisée par les Rothschild.

A cette époque, la maison Bischoffsheim, Goldschmidt & Cie était en effet très engagée dans ces affaires minières qui pouvaient apporter de bonnes ou de mauvaises surprises : Charbonnages et hauts fourneaux d'Ougrée (Belgique), Mines et fonderies de zinc de Stolberg et Westphalie (Prusse), Société royale asturienne des Mines, présidée par Jonathan, Hauts fourneaux de l'Alélik, près de Bône en Algérie, société anonyme fondée en 1853 dans laquelle Bischoffsheim détenait 20 % du capital. Cet investissement pionnier aboutit, selon l'historienne Annie Rey-Godzeiguer, à « la seule réussite industrielle moderne de l'Algérie » et selon Louis Bamberger à un gouffre financier, l'exemple même « des difficultés inépuisables auxquelles il faut s'attendre lorsqu'on s'engage dans des créations industrielles sans être soi-même du métier. »

La crise économique internationale de 1857 et, sans doute, les conseils de prudence de Louis Bamberger amenèrent la maison à se recentrer dans les années soixante vers les investissements purement financiers. C'est peut-être en tant qu'administrateur de la Banque de l'Hindoustan, de la Chine et du Japon, dont le siège était à Londres, qu'il se lia avec Alphonse Pinard, directeur du Comptoir d'escompte, qui cherchait à s'implanter en Extrême-Orient. Ce fut le début d'une alliance particulièrement féconde à laquelle se joignit quelque temps plus tard Edouard Hentsch. Bischoffsheim, administrateur de la Société de Crédit colonial, fondée par Pinard en 1860, créa avec l'appui de ses amis à Amsterdam en mars 1863 la Banque de crédit et de dépôt des Pays-Bas (Nederlandsche Crediet en Depositobank). Elle absorba immédiatement les maisons Bischoffsheim d'Amsterdam et d'Anvers, puis en octobre 1870 celle de Bruxelles. Mais la succursale de Paris, administrée par le triumvirat Bischoffsheim, Hentsch et Pinard, dirigée par Henri Bamberger, frère de Louis, prit rapidement plus d'importance que le siège, si bien que le capital fut libellé en francs dès 1864. A la même époque, Bischoffsheim appuya Pinard, Hentsch et Talabot, son « successeur » en Algérie, dans leur projet de création d'une grande banque de dépôts à Paris : il souscrivit avec sa famille environ un dixième du capital de la Société générale et siégea à son conseil de 1864 à février 1868 où il démissionna. Il participa également à la Société générale algérienne de Frémy et Talabot et au syndicat formé par Pinard pour les emprunts tunisiens. Il confirma cet intérêt pour l'investissement colonial en fondant et en présidant en mars 1870 la Banque franco-égyptienne constituée avec un important apport du khédive Ismaïl qui souscrivait un quart du capital. Elle devint la banque du trésor khédivial destinée à gérer ses emprunts et leur emploi. Enfin, il participa en janvier 1872 à la fondation de la Banque de Paris et des Pays-Bas dans laquelle Henri Bamberger représenta les intérêts de la famille : en additionnant les souscriptions de Bischoffsheim, Goldschmidt & Cie (1 271 500 francs), de la Banque des Pays-Bas non encore liquidée (680 000 francs), de Bischoffsheim lui-

même (375 000 francs) et d'Henri Bamberger (902 500 francs), on arrive à un peu plus de 10 % du capital de la nouvelle société.

La Société générale et Paribas restent ainsi les deux plus importantes contributions de Louis R. Bischoffsheim à l'histoire bancaire française. Les réalisations de la maison londonienne ne furent pas moins importantes : elle prit d'importantes participations dans l'Imperial Bank (1864), la London and San Francisco Bank (1865) et se plaça à partir de 1865 en deuxième position derrière Baring pour l'émission de valeurs de chemins de fer américains. Elle était gérée par son fils cadet Henry de façon de plus en plus autonome, mais au moment de son décès, Louis Bischoffsheim y disposait de 11,4 millions de francs en capital ou en compte courant contre un peu moins de cinq millions dans sa maison de Paris. Celle-ci d'ailleurs ne lui survécut pas : elle fut liquidée par ses héritiers le 31 décembre 1873 quelques semaines seulement après sa mort.

### ***Du bon usage de la fortune***

En dehors d'une fonction de consul de Belgique à Amsterdam de 1830 à 1848 qui lui valut en avril 1851 l'ordre de Léopold de Belgique, les activités extra professionnelles de Louis R. Bischoffsheim furent consacrées à des initiatives philanthropiques, plus particulièrement à la formation professionnelle : il était membre du conseil supérieur de la Société du prince impérial ; il succéda à Lariboisière à la présidence de l'Association philotechnique et alloua 40 000 francs de rente aux écoles professionnelles ; membre du comité central de l'Alliance israélite, il attacha son nom à deux fondations : l'une, dont les sièges étaient à Paris et à Amsterdam, finançait les études scientifiques et médicales, l'autre gérait un ouvroir-école pour les jeunes filles pauvres, rue Castex, près de la Bastille. Il légua à cette œuvre une somme de 300 000 francs pour lui permettre une installation définitive. Enfin, il se rendit surtout célèbre par son idée d'installer dans les sous-sols de l'hôtel de l'Athénée, qu'il avait fait construire au 17, rue Scribe, une salle de théâtre pour y donner, au profit des écoles professionnelles, des conférences et des concerts sous la direction de Jules Pasdeloup. Une société d'exploitation à responsabilité limitée fut créée avec un capital de 300 000 francs en juin 1865. Mais le succès ne fut pas au rendez-vous et la salle de l'Athénée, inaugurée le 21 novembre 1866, dut être affectée à un autre usage dès le mois de mai 1867. Ce sont ces initiatives qui lui valurent la Légion d'honneur en mai 1868. Il était membre du Cercle impérial et du Cercle des chemins de fer.

Louis R. Bischoffsheim mourut le 13 novembre 1873 dans l'hôtel Davillier, 88, rue Neuve-des-Mathurins, qu'il avait récemment acquis. Il possédait également le château de Villeneuve-lès-Portes à Auvernaux (Essonne), avec un domaine de 157 hectares, que ses héritiers vendirent quelques mois après sa mort.

Il fut enterré au cimetière Montmartre. Le grand rabbin Zadoc Kahn rappela alors que Louis R. Bischoffsheim avait toujours été fier d'être juif et qu'il avait défendu dans toutes les circonstances le culte de ses ancêtres. Ses héritiers firent dans les jours suivants don de 150 000 francs aux œuvres juives.

#### SOURCES MANUSCRITES

Archives historiques de Paribas, documents divers ; statuts de la Banque franco-égyptienne, 22.3.1870, Me Dufour, AN MC XLVIII-897 (voir aussi CAMT 65AQ A 160) ; statuts de la Banque de Paris et des Pays-Bas et souscriptions, 11.1.1872, Me Duplan, AN MC LIX-702 ; actes notariés divers concernant la famille Bischoffsheim, 1873-1874, Me Persil, AN MC LXIV-870, 874 (contrat de mariage) et 876 ; déclarations de succession, 8.5.1874 et divers, AP DQ7 12059, 12060, 12065.

#### SOURCES IMPRIMEES

*Archives israélites*, t. XXXIV, 1er décembre 1873, p. 730-731 ; KAHN (p. 42-48) ; *Univers israélite*, t. XXIX, 1er décembre 1873.

#### BIBLIOGRAPHIE

BAMBERGER (L.), *Erinnerungen*, Berlin, 1899, p. 224-230 et 366-370 ; BUSSIERE (p. 18-29) ; DIETZ (p. 117) ; GILLE III ; GLAESER ; KURGAN-VAN HENTENRIJK (G.), JAUMAIN (S.), MONTENS (V.), *Dictionnaire des patrons en Belgique*, Bruxelles, 1996 ; SCHULTE (p. 113) ; STOSKOPF ; *The Jewish Encyclopedia* (généalogie, p. 227) ; VAPEREAU 4 ; WILD (N.), *Dictionnaire des théâtres parisiens au XIXe siècle*, 1989.

#### QUELQUES CHIFFRES

##### 1. La fortune

Apports au mariage de l'époux : 10 000 florins et la moitié de la maison paternelle de Mayence ; de l'épouse : un trousseau, 16 500 florins, gîte et couvert aux époux pendant deux ans, la moitié d'une part masculine dans la succession.

Dot de sa fille en octobre 1849 : 224 000 florins ; de son mari Jules Beer : 70 000 florins.

36 555 000 F déclarés au décès à Paris dont mobilier : 120 000 F, hôtel à Paris : 800 000 F, parts dans Bischoffsheim, Goldschmidt & Cie à Paris : 1,6 MF et à Londres : 6,7 MF, commandite dans Michel Ephrussi & Cie : 4 MF, comptes courants à Paris, Londres, etc. : 8 MF, portefeuille mobilier (90 % d'actions) : 15,2 MF (41 %) se décomposant en valeurs françaises : 3 MF (Banque franco-égyptienne : 898 000 F, Midi : 834 000 F, Paribas : 765 000 F) ; valeurs étrangères : 12,2 MF (américaines : 4,4 MF, anglaises : 1,8 MF, espagnoles : 1,8 MF, italiennes : 1,2 MF, néerlandaises : 1,1 MF). Il faut y ajouter le château de Villeneuve-lès-Portes vendu 450 000 F en août 1874, soit un total de 37 MF.

## 2. L'entreprise

*Banque franco-égyptienne*, 39 boulevard Haussmann, SA constituée le 22.3.1870 (Me Dufour) au capital de 25 MF, puis 50 MF en novembre 1871.

Bilan simplifié au 31.12.1870 en MF :

| ACTIF              |     | PASSIF              |      |
|--------------------|-----|---------------------|------|
| Portefeuille :     | 20  | Capital versé :     | 12,5 |
| Service coupons :  | 3   | Emprunt khédive :   | 36,5 |
| Comptes courants : | 21  | Profits et pertes : | 0,8  |
| Divers :           | 5,5 |                     |      |
| TOTAL              | 51  |                     | 51   |

Société dissoute le 14.5.1889 ; actifs apportés à la *Banque internationale de Paris*, créée avec la Banque de Paris et des Pays-Bas, qui elle-même donnera naissance en 1901 à la *Banque française pour le commerce et l'industrie*.

**N° 10**  
**Raphaël L. BISCHOFFSHEIM**  
**1823-1906**

Fils de Louis Raphaël, Raphaël Louis Bischoffsheim naquit à Amsterdam le 22 juillet 1823. Son père confia son éducation à Joseph Derenbourg, qui suivit la famille Bischoffsheim de Mayence à Paris et fut ultérieurement un important théologien du judaïsme. Sorti de l'Ecole centrale en 1842, Raphaël entreprit un long voyage à travers l'Europe, visitant les centres industriels de France, de Belgique et d'Angleterre et alla également en Afrique et en Asie.

Commandité par son père et associé de son cousin Salomon B. H. Goldschmidt, il s'installa comme banquier à Paris en août 1848, mais ne semble pas avoir persévéré. Il fit ensuite carrière comme ingénieur, inspecteur des chemins de fer de la Haute-Italie. En 1856, il était à Naples où il cherchait à fonder un Crédit mobilier. A la mort de son père, il liquida l'affaire familiale, mais fonda le 28 décembre 1873 une nouvelle maison de banque, Bischoffsheim & Cie, au capital de cinq millions dont il apportait 95 % ; son associé, Prosper Alfred Tallon, devait agir sur ses instructions et consacrer tout son temps à la société. Son nom fut mêlé à l'affaire des emprunts du Honduras au début des années soixante-dix : on lui reprocha d'avoir acquis sa fortune sur le dos de l'Etat emprunteur et des obligataires. Ses plaintes pour diffamation, par exemple à Nice en novembre 1881, ne semblent pas avoir calmé la presse qui n'abandonnait l'association Bischoffsheim-Honduras que pour brocarder son goût pour les actrices d'opérette.

Pour faire taire ses détracteurs, Raphaël Bischoffsheim pouvait mettre en avant sa conduite courageuse en 1870 : bien que n'étant pas encore naturalisé, il s'enrôla parmi les défenseurs de la capitale et se distingua au combat de Champigny. Il accorda surtout d'importantes libéralités à des établissements d'enseignement professionnel ou universitaire et s'intéressa particulièrement à l'astronomie : il finança notamment la construction de l'observatoire du Mont-Gros à Nice et fut élu à l'Académie des sciences en juin 1890.

Après avoir obtenu ses lettres de grande naturalisation le 24 avril 1880, il fut élu député à Nice en août 1881 et siégea au centre gauche. Il laissa son siège à Maurice Rouvier en 1885, fut réélu en 1889, mais invalidé pour cause de libéralités électorales, puis réélu à Puget-Théniers en 1893, 1898, 1902, battu enfin en 1906. Il était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1885 et officier d'Académie. Il mourut à Paris le 20 mai 1906.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Acte de société, 28.12.1873, Me Persil, MC LXIV-870.

BACHER (W.), *Joseph Derenbourg, sa vie et son œuvre*, 1896 ; ESPAGNE (p. 26-27) ;  
FRANQUEVILLE ; JANIN ; *Le Temps*, 19.11.1881 ; *Nos financiers en robe de chambre*, 20.3.1890 ;  
SERGINES III, p. 19-22 .

## N° 11

# Edward BLOUNT

### 1809-1905

#### *Anglais et catholique*

Né le 16 mars 1809 à Bellamour, près de Rugeley (Staffordshire), Edward Charles était le deuxième des cinq fils d'Edward Blount (1769-1843) et de Françoise, fille de Francis Wright, de Fitzwalters (Essex). La famille Blount, ancien lignage du Worcestershire et du Shropshire, se caractérisait par son fervent catholicisme. Son père, huitième baronet, fut très actif dans l'agitation pour l'émancipation catholique : il devint secrétaire de l'Association catholique, fonda avec Daniel O'Connell la *Provincial Bank of Ireland* et devint député whig de Steyning (Sussex) dans le parlement non réformé de 1830-1831.

Le jeune Edouard commença néanmoins ses études dans l'établissement le plus proche, la *grammar school* de Rugeley. Il apprit le français grâce aux leçons que lui donnait à la maison un prêtre français émigré, le père Malvoisin. A dix ans, il entra au *St. Mary's College* à Oscott, près de Birmingham, où il resta jusqu'en 1827.

Après une courte expérience commerciale à l'agence londonienne de la *Provincial Bank of Ireland*, il entra au ministère de l'Intérieur et fréquenta la jeunesse libérale. A l'automne 1829, il partit à Paris comme attaché d'ambassade, puis fut envoyé quelques mois plus tard, à la demande de son père, au consulat britannique à Rome. Proche du cardinal Weld, avec lequel il passa l'été de 1830 à Frascati, il y fit la connaissance du futur cardinal Wiseman et fréquenta les réceptions de la reine Hortense. En 1831, il quitta Rome pour entrer dans la maison de banque Callaghan & Co à Paris et commencer une brillante carrière d'homme d'affaires.

Le 18 novembre 1834, il épousa, à l'église de la Madeleine, Gertrude Françoise († 9.11.1897), troisième fille de William Charles Jerningham. Ils eurent cinq enfants, deux fils et trois filles, dont un seul, le plus jeune, Henry Edmond, survécut à ses parents. L'un de ses fils fut le créateur du Bazar de la Charité.

#### *Du Paris-Rouen à la Société générale*

Avec l'appui de son père, il démarra, probablement en 1831, la banque Edward Blount, Père et Fils au 7, rue Laffitte ; puis ils s'associèrent le 30 juin 1834 avec Charles Laffitte, neveu de Jacques Laffitte, dans Charles Laffitte, Blount & Cie, société en nom collectif au capital d'un million de francs dont chacun apporta la moitié. Le siège social, fixé d'abord 16, place Vendôme, fut par la suite déplacé au 48 bis, rue Basse-du-Rempart. Blount père quitta la société à compter du 29 mai 1841.

Ruiné par la crise de 1848, Edward Blount remboursa ses créanciers, liquida ses



affaires et se retira à Saint-Germain. Il redémarra le 31 juillet 1851 en constituant une société en commandite Edw. Blount & Cie au capital de 500 000 francs dont il n'apportaient que 25 000 francs ; c'est dire qu'il devait ce nouveau départ à ses six commanditaires anglais, parmi lesquels William Mackenzie, Henry Lindo, Thomas Brassey qui acceptaient de laisser au commandité la moitié des bénéfices. La formule fut efficace puisque le capital passa à six millions en juillet 1856 avec un apport du gérant de quatre millions et le siège fut transféré au 3, rue de la Paix.

Blount consacra d'abord ses activités bancaires à la promotion du chemin de fer en France. En 1838, il proposa à Dufaure, alors ministre des Travaux publics, de construire une ligne Paris-Rouen et de trouver à cet effet quinze millions en Angleterre et quinze autres millions en France contre l'engagement du ministre de donner une garantie sur une troisième somme identique. La proposition fut acceptée, la concession signée le 22 mai 1840 et la compagnie constituée le 26 juin 1840 au capital de trente-six millions de francs avec Blount comme président. Il eut le soutien du baron de Rothschild et de Lord Overstone. La ligne, dessinée par Joseph Locke et construite par l'entrepreneur Thomas Brassey, fut inaugurée le 9 mai 1843. Pour acquérir les connaissances nécessaires, Blount apprit la conduite des locomotives pendant quatre mois sur le *London and North Western Railway*. Il fit venir plus de cinquante conducteurs de cette compagnie.

Dans les années ultérieures, Blount et Laffitte créèrent, grâce à d'importants apports de capitaux britanniques, de nouvelles compagnies qui complétèrent le réseau de l'Ouest : Rouen-Le Havre (janvier 1843), Amiens-Boulogne (mai 1845), Dieppe-Fécamp (octobre 1845), puis, sans Laffitte, Paris-Caen-Cherbourg (septembre 1852). Elles fusionnèrent en juin 1855, sauf l'Amiens-Boulogne, avec le Paris-Saint-Germain et l'Ouest (Versailles-Rennes) pour former la Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest dont Blount devint administrateur, membre du comité de direction, puis président à partir de 1880.

Il participa activement aux entreprises ferroviaires des Rothschild et de leur ami, Paulin Talabot : ainsi la maison Laffitte-Blount prit en septembre 1845 une part très importante (19,5 %, 36 millions) dans la compagnie des Chemins de fer du Nord dominée par les Rothschild à la suite d'une fusion préalable à l'adjudication. Elle apporta son concours au Creil-Saint-Quentin (avril 1846), au Paris-Lyon (mars 1846), Lyon-Avignon (janvier 1847). Elle se situait, à la veille de la révolution de 1848, au troisième rang des banques parisiennes derrière Rothschild et Hottinguer pour le total des souscriptions, près de cinquante millions de francs, au capital des compagnies ferroviaires depuis l'origine. Sous le Second Empire, Blount participa au second Lyon-Avignon (mars 1852), au Lyon-Genève (août 1853) présidé par Bartholony, entra au conseil du PLM à sa création (juin 1857) et en devint vice-président en 1876. Il détenait à la fin des années 1850 neuf sièges dans les conseils des compagnies ferroviaires

françaises, ce qui était un record.

Sa présence au sein de la Réunion financière, organisée par les Rothschild, est dans la logique des choses. Il fit partie de son comité directeur et s'y montra très actif. Dans ses investissements à l'étranger, Blount fut fidèle à ses alliances françaises, siégeant au Madrid-Saragosse-Alicante, aux chemins de fer lombardo-vénitiens et de l'Italie centrale, au Lausanne-Fribourg, à la Compagnie royale des chemins de fer portugais et à celle de la Turquie d'Europe.

Ses activités ne se limitèrent cependant pas au chemin de fer : il prit en décembre 1852 la présidence de la Société des mines et fonderies du Rhin, dirigée par Charles Detillieux, pionnier de l'industrialisation de la Ruhr, auquel il avait apporté, avec des amis anglais, 20 % du capital ; à la suite d'une fusion avec la compagnie du Phoenix, il succéda à André Koechlin en mai 1855 et se trouva ainsi à la tête de la plus importante entreprise sidérurgique intégrée d'Allemagne qui employait alors 6 000 ouvriers. Il conserva un rôle de premier plan, même après avoir cédé son siège en 1860 au Prussien David Hansemann conformément aux exigences du gouvernement.

En France, il était administrateur (1863) de la Compagnie houillère de la Grand-Combe dirigée par Talabot. Il siégea au conseil de la Compagnie générale des Eaux dès sa fondation en décembre 1853, en devint président en mai 1862 et le resta quarante ans. Il devint également président de la Compagnie générale des Eaux pour l'étranger à sa fondation en 1879. En 1863, il était président du Sous-Comptoir du commerce et de l'industrie. Il joua un rôle important dans la fondation de la Société générale en 1864 aux côtés de Paulin Talabot : sans doute faut-il lui imputer en grande partie l'accord avec le groupe de financiers anglais qui aboutit à des participations croisées dans la *General Credit and Finance Company* à Londres, dont Blount deviendra directeur en 1863, et dans la Société générale dont il devint administrateur et membre de son comité central de direction en décembre 1866. Il suivit Talabot à la Société générale algérienne et à la Société générale des Transports maritimes à Vapeur dont il deviendra président. En 1870, il était également président de la Compagnie anonyme des Polders de l'Ouest. Pour illustrer cette présence dans de multiples sociétés, Auguste Chirac prétend en 1886 que Blount avait à gérer un capital de 1,3 milliard de francs.

Fidèle à ses convictions religieuses, il fit fonction de banquier du pape. Celui-ci, furieux contre le soutien apporté par Rothschild à Cavour, fit appel à lui en 1860 après que le gouvernement français eut refusé une émission diocésaine par l'intermédiaire des évêques. Blount émit en France plusieurs emprunts pontificaux dans les années soixante. Après 1870, il eut la délicate tâche d'arranger le transfert des dettes au nouveau gouvernement et la conversion de la dette pontificale.

Le premier janvier 1872, il liquida ses affaires personnelles et les apporta à la Société Générale dont il était vice-président depuis février 1870. Il succéda comme président à

Denière en février 1886, acceptant d'assurer l'intérim, mais la crise traversée par la société l'obligea à conserver son poste dont il finit par démissionner en juin 1901. Ne faisant plus que de brefs séjours en France à partir de 1888, il confia de fait ses fonctions au vice-président, F. Hély d'Oissel. En 1894, il démissionna de l'Ouest à la suite d'une campagne dénonçant le danger militaire que représentait le contrôle par un étranger des chemins de fer du pays, mais conserva une présidence honoraire. En 1902, il était par ailleurs directeur de l'*Union Discount Co* à Cornhill et de la *London Joint Stock Bank Ltd.*

### ***Un Anglais en France***

Comme dans les affaires, Blount mit sa qualité d'Anglais en France au service de certaines causes qui lui étaient chères : très attaché à Louis-Philippe, il aida des membres de la famille royale à se réfugier en Angleterre. Il resta par la suite fidèle à ses convictions orléanistes. En 1870, il prit en charge les intérêts anglais à Paris après le départ de l'ambassadeur britannique pour Tours le 17 novembre. Nommé consul le 24 janvier, il distribua pendant, et surtout après, le siège, de l'argent et de la nourriture collectés en Angleterre pour aider les victimes. Il dîna avec Bismarck à Versailles après la chute de la ville et revint à Londres à la fin de mars 1871. Il était convaincu que l'Angleterre aurait dû secourir la France et exposa ses vues avec franchise à Gladstone. Il présida de longues années la Chambre de commerce britannique à Paris. Pour ses services, il fut fait en Angleterre chevalier du Bain le 13 mars 1871, chevalier commandeur le 2 juin 1878 et en France, commandeur de la Légion d'honneur en août 1884. Il reçut également ses lettres de grande naturalisation.

En Angleterre, il fit construire une école catholique près de Birmingham et une église à East Grinstead.

Passionné par les courses de chevaux, il fut associé à l'écurie du comte de Lagrange jusqu'à sa mort en 1883, puis entretint une petite écurie personnelle. Il était membre du Jockey-Club, du Cercle de l'Union et du Cercle des chemins de fer au comité duquel, il siégea dès sa fondation. De même, il fit partie du comité du New-Club fondé en 1878 pour réunir des clubistes de Londres et de Paris. Les réceptions qu'il donnait dans son hôtel du 59, rue de Courcelles étaient très recherchées par la haute société.

En juin 1901, Blount quitta définitivement la France et se retira dans son manoir d'Imberhorne à East Grinstead (Sussex). Il y dicta ses mémoires à un ami de son voisinage qui les publia en 1902. Il y mourut le 15 mars 1905 et fut enterré à Crawley.

### SOURCES MANUSCRITES

Actes de société : 30.6.1834, AN MC XXVI-1063 ; 12.8.1851 et 2.7.1856, XXVI-1156 et 1192.

## SOURCES IMPRIMEES

CHIRAC II, p. 288-294 ; Compagnie générale des Eaux, CAMT 65AQ G 157 ; *Journal des Débats* 3.9.1902 et 17.3.1905 ; *Mémoires of Sir Edward Blount*, publiées par Stuart J. Reid, Londres, 1902, 308 p. ; *Nos financiers en robe de chambre*, 30.12.1889 ;

## BIBLIOGRAPHIE

BONIN (H.), *La Société Générale en Grande-Bretagne*, 1996, p. 10 ; BONIN (I) ; CAMERON (R.), « Papal finance and the temporal power, 1815-1871 », *Church History*, XXVI, 1957, p. 132-142 ; « Some French Contributions to the Industrial Development of the Germany, 1840-1870 », *The Journal of Economic History*, XVI, 3, p. 297-303 ; *Dictionay of National Biography, Supplement, 1901-1911*, vol. I, 1927 ; LEVY-LEBOYER (p. 664) ; RIBEILL (*passim*) ; VIBERT (J.), *Silhouettes contemporaines, les hommes de mon temps*, 1900, p. 414-418.

## QUELQUES CHIFFRES

### Les entreprises

*Charles Laffitte, Blount & Cie* consacra 48,7 MF aux souscriptions initiales du capital des compagnies ferroviaires françaises de 1840 à 1846, ce qui lui donnait pour la période 1835-1846 le troisième rang des investisseurs loin derrière Rothschild (92 MF), mais tout près d'Hottinguer (48,86 MF).

*Société des mines et usines du Phoenix*, Cologne, SA autorisée en Prusse le 10.11.1852 au capital de 3,1 M de thalers.

*Société générale*, 54-56 rue de Provence, SA constituée les 1er et 4.5.1864 (Me Cottin) au capital de 120 MF libéré de la moitié.

*Compagnie des Chemins de Fer de Paris à Rouen*, SA constituée le 26.6.1840 (Me Robin et Gondouin) au capital de 36 MF.

*Compagnie des Chemins de Fer de l'Ouest*, 110 rue Saint-Lazare, SA constituée le 13.6.1855 (Me Ducloux), autorisée le 16.6.1855 au capital de 150 MF entièrement libéré.

Réseau au 31.12.1889 : 4 714 km exploités, 5 719 km concédés.

*Compagnie générale des Eaux*, 52 rue d'Anjou, SA constituée le 12.12.1853 au capital de 20 MF, puis 40 MF (1881) entièrement libéré. Aux 31.12. 1869 et 1902, en MF, chiffre d'affaires : 3,5 et 15,5 ; bénéfice : 2 et 6 ; total du bilan : 34 et 146.

*Compagnie générale des Eaux pour l'Etranger*, constituée le 20.1.1879 (Me Dufour), au capital de 20 MF, puis 40 MF.

## N° 12

# Victor-Corentin BONNARD

### 1804-1869

#### *Origines modestes, postérité brisée*

Le grand-père de Victor-Corentin était cordonnier à Criquiers (Seine-Maritime), son père, Pierre-Jean Bonnard, servit sous Bernadotte et en devint le secrétaire, puis s'établit à Songeons (Oise) où il épousa Marie-Magdelaine Malard. Elle mourut peu après la naissance, le 26 janvier 1804, de Victor-Corentin si bien que l'enfant fut élevé par sa tante, mariée à un aubergiste. En avril 1812, son père, devenu entre-temps percepteur à Songeons, se remaria avec Adélaïde Constance Troussé, la fille d'un brigadier forestier qui lui donna trois fils et deux filles.

On ignore à peu près tout de la jeunesse de Victor-Corentin : on le retrouve vers 1825 à Smyrne, où il établit des relations commerciales avec Marseille ; puis il revint à Marseille et séjourna à Paris et à Lyon. C'est là qu'il fit connaissance de Constance Berthet, fille d'un artiste obscur, née à Hambourg en septembre 1808, protestante alors qu'il était catholique ; il l'épousa à Marseille le 10 novembre 1831.

Le couple eut trois fils et quatre filles. La famille vécut d'abord à Marseille assez chichement si l'on en croit le journal-livre de compte que Constance tint régulièrement. Une certaine aisance commença à se manifester dans les années 1838-1839. Pour que ses enfants puissent faire de bonnes études, Bonnard les installa à Paris avec leur mère à partir d'octobre 1847 pour le temps de l'année scolaire. Ils habitaient au 8, quai du Marché Neuf, sur l'Île de la Cité.

Les enfants Bonnard moururent tous jeunes : l'aîné des garçons devint chercheur d'or et disparut en Californie à trente-deux ans ; le second, Corentin, préparait Polytechnique quand son père le fit entrer dans son affaire : il mourut à vingt-deux ans ; le cadet eut le même destin. Corentin Bonnard trouva finalement un successeur dans un employé, Edouard Naud (1829-1894), fils d'un modeste marchand de noix du Dauphiné, qui devint son gendre. Encore dut-il épouser successivement, en 1853 et 1867, deux filles de son patron, Hortense Antoinette, décédée à trente-deux ans après lui avoir donné cinq enfants entre 1854 et 1861, puis sa sœur, Gabrielle Léocadie qui le laissa veuf une nouvelle fois.

#### *L'inventeur de la banque d'échange*

Ce n'est qu'après une bonne vingtaine d'années d'expérience commerciale que Bonnard fonda sa banque d'échange. L'idée germa progressivement, avec le souci d'apporter davantage de souplesse au troc que pratiquaient entre eux les commerçants marseillais tout en résolvant les problèmes posés par la constitution d'un stock : au lieu

de centraliser dans un magasin une quantité et un choix nécessairement limités de marchandises, mieux valait détenir en portefeuille des bons signés par les commerçants et payables en marchandises. Bonnard commença médiocrement : sa première affaire fut le 10 août 1838 l'échange d'une paire de bottes contre un parapluie ! Cela devint la date symbolique de la fondation de l'entreprise.

La multiplication d'officines, conçues plus ou moins sur le même modèle à la suite de la révolution de 1848, poussa Bonnard à affiner son idée. Il intervint dans la presse locale à partir d'août pour critiquer ses imitateurs et proposer la souscription d'un capital qui permettrait de faire crédit aux adhérents : ceux-ci pourraient immédiatement se procurer l'objet désiré en échange d'un bon payable en marchandises de leur commerce et d'une commission en espèce ; ce bon d'échange (« billet de crédit » à partir de 1854), serait alors offert à un autre client, et ainsi de suite. La formule présentait beaucoup d'avantages et s'adaptait remarquablement aux besoins de la petite industrie et du commerce à une époque de crédit rare et cher et de marasme des affaires : l'emprunteur était dispensé de trouver des débouchés pour régler ses échéances puisqu'il lui suffisait de livrer à la présentation du bon une marchandise qu'il devait avoir normalement en magasin. De plus, le crédit, représenté par le bon d'échange et non par de l'argent, courait en sens inverse du crédit commercial ordinaire : au lieu de naître d'affaires faites et réalisées, il pouvait naître d'affaires à venir et se trouvait accordé au producteur par le consommateur dont la banque tenait en quelque sorte la place.

Des 500 000 francs attendus pour 20 000 actions à 25 francs, Bonnard ne put réunir que 7 825 francs correspondant à 313 titres... Il mit dans l'affaire toutes ses économies, soit 15 000 francs, et créa le 10 janvier 1849 la Banque d'échange de Marseille sous forme de société en commandite par actions. Le lendemain même était créée par Proudhon à Paris la Banque du Peuple, dont les objectifs étaient voisins, mais les principes différents, et qui échoua d'ailleurs en deux mois. A Marseille, les premiers exercices se soldèrent au contraire par des succès éclatants. En 1852, le capital prévu initialement était enfin souscrit et une seconde tranche équivalente fut introduite en bourse. Le 5 janvier 1853, Bonnard put annoncer avec fierté aux actionnaires que les titres payés 25 francs avaient rapporté 84 francs, étaient cotés 82 francs et qu'il leur avait donc rendu six fois et demi ce qu'ils lui avaient confié. Une assemblée générale extraordinaire du 29 mars 1853 l'autorisa à fonder un Comptoir central à Paris et à créer des succursales en province.

Très peu connu à Paris, Bonnard eut de grandes difficultés à réunir le capital nécessaire bien qu'il ait fait entrer dans son conseil d'administration quatre sénateurs, l'orfèvre Charles Odiot et le raffineur de sucre Jeanti. La société démarra le 24 mai 1853 avec un capital effectivement souscrit de 625 000 francs au lieu des deux millions attendus. La fusion des maisons de Marseille et de Paris le 1er juillet 1854 apporta un

million, mais sans argent frais. Une nouvelle émission qui devait porter le capital à vingt se traduisit par un échec : plus d'un tiers des actions souscrites ne furent pas payées. Bonnard chercha à les écouler en bourse, mais sans grand succès ; en 1855, le Comptoir détenait près de 38 % de son propre capital.

Le billet de crédit se heurta d'autre part aux réticences du commerce parisien. Bonnard put s'en rendre compte lors d'une réunion organisée le 13 juin 1853 par la chambre syndicale des épiciers qui rassembla plus de cent quatre-vingts personnes : on lui reprocha notamment de fausser la concurrence en fixant arbitrairement, au cas par cas, sa commission. De fait, le système, dans une conjoncture et un environnement différents de ceux qui l'avaient vu naître, montra ses limites. La publication mensuelle d'un catalogue contenant, en 1857, plus de mille cinq cents adresses et le démarchage auquel se livrait une armée de courtiers, payés à la commission, n'y changèrent apparemment rien. Il était inévitable que le Comptoir, conçu pour les échanges entre professionnels, finisse par être encombré de billets pour des produits finis à commercialisation lente et fractionnée, voire pour des marchandises invendables.

Bonnard chercha alors à diversifier les opérations en adaptant les mêmes principes à la promotion immobilière : l'objectif était d'acheter des terrains, de les lotir puis de vendre les parcelles contre du numéraire, des marchandises, des matériaux de construction par exemple, ou des travaux. Il immobilisa son capital entre 1855 et 1857 dans d'importantes acquisitions foncières : 255 hectares dans les communes de Boulogne, d'Issy et de Maisons-Laffitte qui coûtèrent plus de 19 millions de francs, réglés, il est vrai, partiellement en actions. Le succès ne fut pas au rendez-vous : à Issy, où 16 % des lots seulement avaient trouvé preneur en 1869, la mévente poussa Bonnard à construire des entrepôts dès 1859 dont il confia la direction à son gendre.

L'action du Comptoir resta pourtant bien orientée jusqu'en 1858 où se produisit un retournement : le cours plongea de 155 à 55 francs. Des dissensions s'étaient déjà produites dans le conseil et au sein du personnel ; on reprochait à Bonnard sa mégalomanie. En mai 1856, il se rendit, sans succès, à Turin pour obtenir la concession de 60 000 hectares de terrains à coloniser en Sardaigne. En 1858, il fut attaqué par un actionnaire et client, Mosnier, qui publia un libelle diffamatoire. La justice le condamna, mais la calomnie avait fait son chemin.

Chaque assemblée générale devint une épreuve où le gérant était attaqué de toutes parts. En 1862, celui-ci dut liquider sa fortune personnelle, plus de deux millions, pour éponger les pertes. Finalement le vicomte Lemercier, président de la société, le convainquit de se retirer en octobre 1862 en échange d'une succession garantie pour son gendre. Ces accords furent entérinés par l'assemblée générale du 19 mars 1863 qui nomma Edouard Naud à la gérance. V.C. Bonnard & Cie devint alors E.Naud & Cie. A la fin de 1865, Bonnard ne possédait plus aucune action du Comptoir central de crédit

qu'il avait fondé.

### ***Une ascension inachevée***

Victor-Corentin Bonnard connut une brève période faste : en 1856, le Comptoir central acheta pour 1,92 million l'hôtel Talhouët-Roy, 66, rue de la Chaussée d'Antin où il put emménager avec sa famille. Le mobilier coûta 200 000 francs, les réceptions étaient brillantes. L'acquisition, l'année suivante, du château des princes de Conti à Issy permit de recevoir à la campagne. Les Bonnard se montraient même dans les chasses à courre. Mais cela ne dura pas. L'hôtel Talhouët-Roy et son mobilier durent être revendus au C.I.C en 1860 et la famille se replia dans les locaux du siège social. C'est là, au 51 de la rue de la Chaussée d'Antin, que Victor-Corentin Bonnard, devenu aveugle, s'éteignit le 25 janvier 1869. Il avait vécu les dernières années de sa vie avec une modeste rente de 6 550 francs, produit de la vente en juin 1862 de 180 hectares dans la forêt de Breteuil, à Chéronvillers, le seul bien personnel qu'il avait pu sauver de la débâcle.

Trop absorbé par ses affaires, il n'avait pas eu le loisir de gravir les étapes du cursus honorum. Il se distingua toutefois par sa générosité : les statuts du Comptoir prévoyaient la distribution à des œuvres d'utilité publique de 10 % des bénéfices. Un bureau se chargeait d'instruire les demandes de secours. Il intervint pour aider des familles pauvres à se dégager du Mont-de-Piété, envoya des aides aux inondés du Midi ou aux ambulances de Crimée et donna 150 000 francs à la ville de Marseille pour la construction de l'école Saint-Gabriel.

Son gendre Edouard Naud se fit élire conseiller municipal d'Issy en octobre 1863, puis maire en août 1871. Il le resta jusqu'en 1878. Il était en outre juge au tribunal de commerce de la Seine, administrateur de la Compagnie Denain-Anzin, ami de Jules Grévy qui avait défendu son beau-père et qui lui attribua la croix de la Légion d'honneur.

#### SOURCES MANUSCRITES

Actes de société, Me Dupont, AN MC CXVIII-1043 ; inventaire 5.3.1869, Me Dufour, AN MC XLVIII-985 ; déclaration de succession, 21.7.1869, AP DQ7 10704.

#### SOURCES IMPRIMEES

*Banque d'échange de Marseille C. Bonnard & Cie*, Marseille, 1849, 24 p. (BN 8.Vp.10108) ; *Comptoir central V.C. Bonnard & Cie*, 5.1.1856, 1856, 23 p. (BN 8.V.11380) ; *Comptoir central V.C. Bonnard & Cie, Articles disponibles*, 27 janvier 1857, 64 p. (BN 4.V.4201) ; *Comptoir central, séance du 13.6.1853 chez Lemardelay*, 52 p. ; *Assemblée des actionnaires*, 31.1.1857 et coupures de presse (CAMT 65AQ A 390).



BONNARD (C.), *Note sur le projet de colonisation dans l'île de Sardaigne*, 1856, 32 p. (BN Vp. 26549) ; COURCELLE-SENEUIL (p. 382-390) ; LECHEVALIER SAINT-ANDRE (J.), *Mémoire sur les institutions de crédit et en particulier sur le Comptoir central de crédit V.C. Bonnard & Cie*, 1858, XIII + 64 p. ; MOSNIER (A.), *Lettre à M. le Vicomte Lemercier..., du Comptoir central V.C. Bonnard & Cie*, s.d. (1858), 43 p.

## BIBLIOGRAPHIE

BECCHIA (A.), « Les lotissements du Comptoir central de crédit dans la commune d'Issy-les-Moulineaux (fin XIXe-début XXe siècle) », *Paris et Ile-de-France*, t. 29, 1978, p. 267-295 ; BERGERON (p. 169-172) ; *DBF* ; FREEDEMAN (p. 92) ; LESCURE (p. 203) ; NAUD (J.), *La château d'Issy et ses hôtes*, 1926, p. 412-415 ; NAUD (J.), *Souvenirs de famille*, 1934, 195 p. ; VREGILLE (G. de), « Les banques sans argent », *Banque*, février 1933, p. 89-94.

## QUELQUES CHIFFRES

### 1. La fortune

Apports au mariage de l'épouse : trousseau de 3 500 F ; de l'époux : nul.

Rémunération annuelle du gérant de la Banque d'échange de Marseille : 8 400 F, un logement et 20 % du bénéfice net, soit au total 31 405 F lors du quatrième exercice ; du Comptoir central à Paris : 12 000 F, un logement et 15 % du bénéfice net.

Dots de ses filles : 103 000 F et 106 000 F.

Fortune évaluée à 2 ou 3 MF dans les années 1850 ; au décès, 198 000 F dont 78 % en rente 3 % et 22 % en mobilier.

### 2. Les entreprises

*Banque d'échange de Marseille*, société en commandite par actions constituée le 10.1.1849 (Me Raynouard à Marseille) au capital de 2 MF ; chiffre d'affaires et bénéfice net en 1849 : 435 000 F et 13 158 F ; 1850 : 822 500 F et 43 549 F ; 1851 : 1,1 MF et 46 197 F ; 1852 : 3,6 MF et 115 025 F.

*Comptoir central de crédit à Paris*, 51, rue de la Chaussée d'Antin, Paris IXe, société en commandite par actions constituée le 24.5.1853 (Me Dupont) au capital de 8 MF, porté à 20 MF en 1854 (capital effectif en juillet 1854 : 2 384 775 F pour 95 391 actions de 100 F libérées d'1/4) ; 13 997 200 F entièrement libérés au 1.1.1863. Chiffre d'affaires en 1853-1854 : 24 MF ; 1854-1855 : 46 MF ; 1856 : 97 MF, bénéfice : 3,1 MF. Total du bilan au 31.12.1856 : 22,7 MF.

40 employés au siège en 1856 réunis tous les matins de 7h à 8h 30 pour « l'Ordre », conférence présidée par le gérant.

Transformation en société anonyme en 1910.

**N° 13**  
**Meyer CAHEN D'ANVERS**  
**1804-1881**

*Un mariage décisif*

Né à Bonn le 25 février 1804, Meyer Joseph était le benjamin des quatre fils, mais l'aîné de l'unique fille, de Joseph Lambert Cahen (1763-1809), marchand épicier, époux en secondes noces de Sophie Scheuer. Courtier en sucre à Anvers à partir de 1829, il s'y maria en septembre de la même année avec Clara Bischoffsheim (1810-1876), sœur de Jonathan Bischoffsheim, banquier à Anvers, et de Louis, qui était alors établi à Amsterdam. Non seulement ce mariage lui ouvrit les portes d'une carrière bancaire, mais Clara fut pour son mari une conseillère très écoutée : « il n'entreprenait rien qu'elle n'ait d'abord approuvé » raconte son neveu, Hermann Wallich. Ils eurent cinq enfants, quatre fils et une fille, Emma, qui se maria avec Edouard Levi Montefiore. Deux de ses fils, Louis (1836-1922) et Raphaël, qui épousèrent deux sœurs Morpurgo, originaires de Trieste, lui succédèrent comme banquiers.

*Une intégration réussie*

Meyer Joseph Cahen débuta sa carrière bancaire en remplaçant, à la tête de son établissement d'Anvers, son beau-frère Jonathan Bischoffsheim, qui avait dû s'absenter pour un long voyage. A son retour, il devint son associé. Il eut l'idée d'utiliser les pigeons voyageurs dans les opérations d'arbitrage d'effets de commerce entre Anvers et Amsterdam. Ce système lui permit de faire fortune au moment de la révolution belge et de la guerre belgo-hollandaise de 1831-1832 : il achetait à Anvers des effets de commerce dépréciés parce qu'il n'y avait plus d'échanges avec l'étranger, et les expédiait par l'intermédiaire de ses pigeons à Amsterdam où ils étaient revendus avec de grands profits. Il put alors s'établir à son compte, installa son plus jeune frère à Amsterdam et domina bientôt le marché de l'arbitrage entre Anvers et Amsterdam.

Puis il s'installa à Paris en 1849 au 47, rue Laffitte. C'est alors qu'il ajouta « d'Anvers » à son patronyme peut-être pour signifier la continuité entre les maisons d'Anvers et de Paris, ou, selon une autre version, pour se distinguer d'un homonyme à la même adresse, un tailleur qui faisait de mauvaises affaires. Mais, comme il mettait en avant un titre de comte accordé en 1848 par Charles-Albert de Piémont ou une généalogie remontant au roi David, il ne resta pas à l'abri des sarcasmes sur ses prétentions nobiliaires. Il faut noter cependant à sa décharge qu'il intercalait une virgule dans sa signature entre les deux parties de son nom et que les actes notariés mettaient « d'Anvers » entre parenthèses... Ces précautions finirent par disparaître avec le temps et les générations.

A Paris, Cahen d'Anvers continua à s'appuyer sur un réseau familial européen : dans les années 1850, ses neveux Joseph et Anselme étaient respectivement banquiers à Amsterdam et à Madrid. Il commandita d'ailleurs Anselme de novembre 1856 à sa mort.

Malgré la dimension relativement modeste de cet établissement parisien et une activité assez médiocre, Cahen d'Anvers s'intégra rapidement au milieu bancaire parisien et fut admis à l'unanimité à la Réunion financière en 1856. Il avait été pourtant proche des Pereire comme cofondateur du Crédit mobilier en 1852 et il figure encore en 1863, avec son beau-frère, Louis Bischoffsheim, au conseil du « crédit mobilier » hollandais, dont le vice-président était Isaac Pereire. Il fut aussi un des fondateurs et administrateurs de la Société générale de sa fondation à décembre 1868, et joua peut-être cette fois un rôle d'intermédiaire entre le groupe du Comptoir d'escompte, dont L. Bischoffsheim était une des chevilles ouvrières, et le groupe Talabot issu de la Réunion financière. Il siégea également à l'Union des Chemins de fer suisses, à la Société générale des transports maritimes et à la Compagnie générale anglaise de crédit (General Credit).

Son fils aîné, Louis, fut président de Penarroya dès sa fondation en 1881 et vice-président des houillères de Belmez en 1883.

### ***Châtelain et maire de Nainville***

Selon H. Wallich, Cahen d'Anvers eut vite ses entrées à la cour de Napoléon III ; il était un familier de certains ministres, comme Fortoul. En octobre 1855, il acheta le château de Nainville (Essonne) et déboursa 210 000 francs pour les bâtiments, le parc de 42 hectares et des bois de même contenance. Naturalisé français en mars 1865, il fut nommé maire de la localité en décembre 1866 et le resta jusqu'à sa mort. Son fils Louis lui succéda, mais vendit le château et quitta Nainville en 1883 pour s'installer au château de Champs-sur-Marne. En avril 1858, Meyer Joseph acquit également pour 304 000 francs l'hôtel Forbin Janson, 118, rue de Grenelle, qui appartenait à la marquise de Hautefeuille.

Il fonda en 1864, avec l'astronome Urbain Le Verrier, la Société scientifique de France, devint son trésorier, puis son président honoraire. Il était lié à Auguste Renoir qui fit des portraits d'un de ses fils et de ses petits-enfants. Il mourut à Nainville le 11 septembre 1881 alors qu'il avait déjà transmis sa maison de banque à ses fils. Il était chevalier de la Légion d'honneur depuis juillet 1879 et commandeur de l'ordre d'Isabelle-la-Catholique.

### SOURCES MANUSCRITES

ALH ; déclarations de succession, 21, 28.10 et 21.11.1881, AP DQ7 11830, 18.3.1882 (principale), DQ7 11833 ; testament, inventaire (19.9.1881) et diverses pièces (contrat de mariage, 7.9.1829), Me

Persil, AN MC LXIV-908.

#### SOURCES IMPRIMEES

ANF 1897 ; CHIRAC I (p.246-256) ; FORTOUL ; WALLICH (H.), « Aus meinem Leben », *Zwei Generationen im deutschen Bankwesen, 1833-1914*, Francfort, 1978, p. 39 et svtes.

#### BIBLIOGRAPHIE

ASSOULINE ; BERGERON ; COSTON ; LEVY-LEBOYER (p. 434) ; MOLLIER ; PLESSIS I ; SCHULTE (p. 139-145).

#### QUELQUES CHIFFRES

##### **1. La fortune**

Apports de sa femme au mariage (séparation de biens) : un trousseau de 1500 florins (3 150 F) et une somme de 8 000 florins (16 800 F).

Dot à sa fille Emma en 1855 : 120 000 F.

22 210 000 F déclarés à Paris au décès ; mobilier de Paris : 275 000 F ; hôtel, rue de Grenelle : 800 000 F ; participation dans la banque Cahen d'Anvers : 5 515 000 F ; commandite d'Anselme Cahen : 226 000 F ; compte courant chez Cahen d'Anvers : 579 000 F ; autres comptes courants : 156 000 F ; part de charge d'agent de change : 100 000 F ; portefeuille mobilier : 14 540 000 F, dont rente française : 16 %, rente italienne : 12,4 % , rentes d'autres Etats (Belgique, Espagne, Etats-Unis, etc.) : 13,3 %, obligations des chemins de fer français : 5,8 %, autres obligations : 13 % ; d'où actions : 39,5 %, Chemins de fer de Saragosse : 4,4 %, de Badajoz : 4 %, du Nord : 2,7 %, de l'Est : 2,7 %, Banque de France : 2,7 %, etc. A compléter par le château de Nainville, estimé 500 000 F dans son testament, et son mobilier de 65 000 F d'après l'inventaire, soit un total proche de 23 MF.

**N° 14**  
**Adrien Charles CALLEY DE SAINT-PAUL**  
**1808-1873**

*Un réseau familial remarquable*

Né à Paris IIIe (ancien) le 28 décembre 1808, Adrien Charles était le fils aîné de Paul Charles Calley Saint-Paul et d'Alexandrine Félicité Denormandie qui eurent quatre enfants. Il se maria le 23 janvier 1834 avec Joséphine Eléonore Gay-Lussac, fille du célèbre chimiste Louis Joseph Gay-Lussac et de Marie Josèphe Rojot. Avocat de formation, il succéda à son père dont il acquit le cabinet pour 200 000 francs. Il se fit appeler au début du Second Empire Calley *de* Saint-Paul.

Ses deux filles épousèrent l'une, en 1855, le comte Fleury, grand écuyer et aide de camp de Napoléon III, ambassadeur de France en Russie, l'autre, en 1860, le duc d'Isly, fils du maréchal Bugeaud.

Son frère, Louis, dit Calley Saint-Paul de Sinçay, dirigea la société de la Vieille-Montagne de 1846 à 1890. Ernest Denormandie (1821-1902), député en 1871, gouverneur de la Banque de France en 1879, et l'agent de change Louis Roland-Gosselin étaient ses cousins germains.

*Un opportuniste*

Intéressé dans les mines de la Loire, il fut un des promoteurs de leur fusion, d'abord en février 1844 par la création de la Compagnie des mines réunies de Saint-Etienne, puis de la Compagnie des mines de la Loire en novembre 1845. Administrateur délégué avec les deux frères Delahante de septembre 1847 à 1849, il dut démissionner du conseil à la suite d'un différend en avril 1852. Il devint alors un adversaire acharné de la compagnie et se fit au contraire le porte-parole de la petite Compagnie de Roche-la-Molière et de Firminy, restée à l'écart de la fusion.

Il avait fondé en 1845 avec Laffitte et Blount la Compagnie du chemin de fer d'Amiens à Boulogne ; il fonda avec Allegri le Dijon-Besançon en septembre 1852 et le présida jusqu'à sa fusion avec le Paris-Lyon en avril 1854.

Il se lança dans la banque proprement dite en créant en mai 1856 une société en commandite par actions, l'Union financière et industrielle (Saint-Paul & Cie), 8, rue Saint-Arnaud (auj. rue Volney), au capital de cent millions de francs dont seule une première tranche de vingt-cinq millions fut émise. En janvier 1857, il traita avec Haussmann et obtint l'émission d'un emprunt de cinquante millions pour le compte du département de la Seine. Cette année là, il sollicita en vain la transformation de son entreprise en société anonyme. Il commit une énorme imprudence en souscrivant en avril 1859 pour sa banque et lui-même 79 000 actions du CIC, c'est-à-dire la quasi-

totalité du capital. Or le montant de ce dernier ne fut couvert qu'un peu plus de deux fois et la répartition se fit à 46 % des demandes. Calley de Saint-Paul voulut se dégager, d'autant qu'Armand Donon lui refusait un siège au conseil d'administration. Une réunion de conciliation se déroula chez Morny le 28 avril : il se trouve que Morny, Donon et Calley de Saint-Paul habitaient dans le même immeuble de l'avenue Gabriel...

L'Union financière fut finalement dissoute le 1er avril 1860 et fusionna par échange d'actions avec la Société des anciennes salines domaniales de l'Est dont Calley de Saint-Paul avait pris le contrôle en janvier : c'était une société en commandite par actions (A. Calley Saint-Paul & Cie), au capital de 7,5 millions de francs, qui exploitait les salines de la Meurthe (Dieuze, Vic et Moyenvic), du Doubs (Arc-et-Senans) et du Jura (Salins). Celle-ci fut transformée en société anonyme en janvier 1862, mais Calley de Saint-Paul céda la présidence à Gustave Bénat et ne joua plus, semble-t-il, aucun rôle dirigeant dans la société. Toutefois, dans son testament de mars 1873, il recommandait à sa femme et à ses héritiers de conserver les deux placements industriels dans les mines de la Loire et les salines de l'Est qu'il avait « contribué à fonder ».

### ***Député et propriétaire***

Calley de Saint-Paul fut député de la Haute-Vienne de 1857 à la fin de l'Empire, vice-président du conseil général de la Haute-Vienne. En 1869, il critiqua vivement les relations entre la Ville de Paris et le Crédit foncier et s'en prit à Haussmann. Du coup, il se vit opposer aux élections de mai un candidat officiel dont il vint à bout au second tour. Il signa l'interpellation des cent seize. Locataire à Paris de Morny, puis de ses héritiers, au 42, avenue Gabriel, propriétaire depuis 1857 d'une villa à Garches, il acquit en octobre 1869 dans son fief de Haute-Vienne la terre du Salvagnet, à Saint-Priest Taurion, domaine de 263 hectares comprenant un château Louis XIII et huit fermes. Il était officier de la Légion d'honneur depuis août 1864. Il mourut à son domicile le 9 avril 1873 et ses obsèques se déroulèrent à l'église Saint Philippe du Roule.

### SOURCES MANUSCRITES

Etat civil, naissance, AP 5 Mi1/174 ; ALH ; déclarations de succession, 7.9.1873 et 11.11.1864, AP DQ7 12054 et 12064 ; inventaire, Me Dufour, 28.4.1873, AN MC XLVIII-1023 ; inventaire, 25.5.1891, AN MC XLVIII-1333.

### SOURCES IMPRIMEES

*PLH* 1, 1875, p. 178-179

## BIBLIOGRAPHIE

ANCEAU ; BEAUJOUAN et LEBEE (p. 19) ; *DBF* (qui lui attribue par erreur un fils officier, en réalité son neveu) ; FREEDEMAN (p. 92 et 210, n. 73) ; GREAU (E.), *Le sel en Lorraine*, 1908, p. 67 ; GUILLAUME (*passim*) ; MASSA-GILLE (p. 239, 392-398).

## QUELQUES CHIFFRES

### **La fortune**

Environ 70 000 F au mariage pour chacun des deux époux, complétés par une somme équivalente en héritage.

Fortune au décès : 5 140 000 F ; mobilier à Paris : 131 000 F, propriété du Salvanet : 400 000 F, propriété de Garches : 56 900 F, dot aux filles : 1 050 000 F, portefeuille mobilier : 3,4 MF (dont actions salines de l'Est : 63 %, rentes sur l'Etat : 31 %).

**N° 15**  
**Enrico CERNUSCHI**  
**1821-1896**

Né à Milan le 19 février 1821, Enrico Cernuschi était un des quatre fils de Claudio Cernuschi, industriel à Monza, et de Giuseppa della Volta. Il resta célibataire. Avocat en 1846, il fut en mars 1848 un des héros des « cinq journées » qui libérèrent Milan de l'occupation autrichienne, puis, élu député de Rome à l'Assemblée constituante de la République romaine en 1849, l'un des chefs de la défense contre l'armée française. Jugé par les Français, il fut néanmoins acquitté.

Il vint alors en 1850 à Paris, devint secrétaire d'Arago, puis obtint en 1852 un petit emploi au Crédit mobilier aux appointements de 1 800 francs. En 1858, Orsini, l'auteur de l'attentat contre Napoléon III, le désigna comme exécuteur testamentaire. Cernuschi quitta le Crédit mobilier en février 1859 pour se lancer dans une expérience de boucherie coopérative dans laquelle il perdit 100 000 francs. Dans les années 1860, il joua les intermédiaires dans les emprunts tunisiens. Il publia de nombreux ouvrages d'économie politique, notamment *Mécanique de l'échange* en 1865. En 1869, il fut avec Adrien Delahante et Edmond Joubert, le fondateur de la Banque de Paris. Il en démissionna le 27 avril 1870, se retirant totalement des affaires pour se consacrer à la politique, prit le contrôle du *Siècle* et en fit un des fers de lance de l'opposition au plébiscite ; il donna 200 000 francs à la campagne pour le non.

Expulsé par Emile Ollivier, il revint à Paris le 4 septembre 1870 et fut pendant le siège un membre actif de la commission des subsistances. Il obtint sa naturalisation en mars 1871, mais préféra s'éloigner à la suite de la Commune. D'un long voyage en Chine et au Japon, il rapporta une collection de bronzes, estimée à dix millions de francs, et fit construire un hôtel à l'orée du parc Monceau pour l'abriter. Il consacra son temps à son œuvre scientifique en faveur du bimétallisme et à l'action militante pour la république. Mécène et philanthrope, il légua à la Ville de Paris son hôtel parisien, qui devint le musée Cernuschi en 1898, deux ans après son décès survenu à Menton le 11 mai 1896.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

SERGINES III, p. 37-42

BERGERON (p. 142-143) ; GANIAGE (p. 210) ; LETI (G.), *Henri Cernuschi. Patriote, financier, philanthrope. Apôtre du bimétallisme. Sa vie, sa doctrine, ses œuvres*, 1936, 281 p. ; MAITRON (J.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, I, 1, 1964.



**N° 16**  
**François Ernest DE CHABROL CHAMEANE**  
**1804-1889**

Fils du comte Antoine Joseph de Chabrol Chaméane (1770-1859), natif de Riom, émigré en 1790, maire de Nevers, député légitimiste sous la Restauration, et d'Anne de Prisy, François Ernest, né à Nevers le 17 juin 1804, était l'aîné de quatre enfants. Il était le neveu de Gaspard de Chabrol, préfet de la Seine de 1812 à 1830. Il épousa le 26 décembre 1835 à Paris (et le 29 à Saint-Thomas d'Aquin) Amélie Evelina Houdaille, née en 1815, fille de Claude Houdaille et de Marie Dubeau qui habitait dans le même immeuble du 67, rue de Lille. Il en eut deux enfants, un garçon et une fille qui devint la marquise de Sesmaisons.

Substitut du procureur du roi à Versailles, puis avocat à Paris, auteur de plusieurs ouvrages juridiques, le comte de Chabrol commença une carrière de banquier en octobre 1847 lorsqu'il s'associa avec Casimir Delamarre (1797-1870), chef de la maison Delamarre, Martin, Didier, ancien régent de la Banque de France, et avec Jules Leroy, banquier à Sedan, pour former une société en commandite par actions au capital de trente millions de francs, Delamarre, Leroy, de Chabrol & Cie, 16, rue Le Peletier. La maison fut une des rares à surmonter la crise de 1848. Malgré ses engagements, Delamarre se retira en avril 1849. Leroy, de Chabrol & Cie n'alla pas loin : la société fut mise en faillite le 31 mars 1854 et une instruction en banqueroute frauduleuse fut déclenchée contre Jules Leroy. A la clôture du dossier en mai 1863, Chabrol fut considéré comme excusable alors que son associé ne l'était pas. Entre-temps, il s'était séparé de sa femme quant aux biens en août 1854. Il fut de nouveau éprouvé par l'incendie en mai 1871 au moment de la Commune, de l'hôtel de la rue de Lille, domicile familial qui appartenait à sa femme. Chabrol, décédé le 25 décembre 1889 à Paris VIIe, ne laissa rien à ses héritiers qui renoncèrent d'ailleurs à sa succession. Il était commandeur de l'ordre du Christ du Portugal.

**SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

Etat civil, AP 5 Mi 1/5102 ; registre de faillites, n° 11 499, AP D10 U3-30 (dossier dans la série D11 U3 en déficit) ; inventaire, Me Guérin, 4.1.1890, AN MC XLVI-1278 ; déclaration de succession, 12.3.1890, AP DQ7 11916 ; Faire-part BHVP.

*DBF* ; REVEREND II, 2 p. 73-74.

**N° 17**  
**Vincent CIBIEL**  
**1797-1871**

***Un provincial***

Né à Villefranche-de-Rouergue le 27 décembre 1797, Vincent Cibiel était l'aîné des quatre enfants de Louis Cibiel († 1837) et de son épouse, née Pailhès. Il se maria le 28 décembre 1828 à Deville-lès-Rouen avec Marguerite-Zoé Barbet (1810-1877), fille d'Henri Barbet (1789-1875), industriel protestant, député de 1831 à 1846, pair de France en 1846, puis député de 1863 à 1869, grand-officier de la Légion d'honneur, et de Marguerite Angran. Vincent Cibiel mourut à Villefranche-de-Rouergue le 27 juillet 1871 et y fut inhumé. Il laissait quatre héritiers, un fils et trois filles.

***Groupe Pereire, négoce et usines à gaz***

Succédant à son père qui « construisit sa fortune par quarante ans d'activité », Vincent Cibiel pratiqua le négoce à Villefranche, à Toulouse, où il commanditait toujours à la fin de sa vie la société Genty, Cibiel & Cie, et à Rouen où il exploita une maison d'armement et de commission pour la rouennerie sous la raison sociale, Vincent Cibiel & Cie ; son avoir s'y montait à 1,25 millions de francs en 1871. Il présidait dans les années cinquante la Compagnie de la filature rouennaise La Foudre au conseil de laquelle siégeaient également Emile Pereire et Grieninger.

Cibiel nous est en effet surtout connu par sa participation au groupe Pereire : il accéda à la vice-présidence de la Compagnie générale transatlantique et de la Compagnie immobilière. Il ne semble pas avoir trop souffert personnellement de la déconfiture des Pereire, puisqu'il concédait, dans un testament rédigé en octobre 1869, avoir subi une réduction de deux millions par rapport à 1867 sur une fortune qui devait alors dépasser les vingt millions.

Il possédait des intérêts variés dans le Sud-Ouest, en Normandie et à Paris : ainsi il commanditait les banques Andorre, Lespinasse & Cie à Villefranche, Thelier et Henrotte à Paris ainsi que deux charges d'agent de change parisiennes. Il était propriétaire des usines à gaz de Villefranche (Aveyron), Saint-Lô (Manche) et Bayeux (Calvados) et gros actionnaire du gaz de Rouen et de Loubat & Cie, société gazière exploitant des usines dans le Centre et du Midi. Il siégeait au conseil des Mines de Carmaux, du Sous-comptoir des chemins de fer, de la Caisse générale des familles, de la Société des mines et fonderies de Stolberg et de Westphalie (1855), etc.

***Notable à Villefranche et à Paris***

A Villefranche, Cibiel se fit élire conseiller général et député de 1837 à 1848. Il y

possédait la « maison paternelle » et le château de Locdieu, près de Villefranche qu'il avait hérité de son frère.

A Paris, il habitait dans un hôtel du 24, avenue Gabriel qu'il avait fait construire sur un terrain acheté en 1845. Il était membre du cercle des Chemins de fer, chevalier de la Légion d'honneur.

Il dota largement son fils, Alfred, lors de son mariage en 1867 avec la petite-fille de Darblay le Jeune : une somme de 500 000 francs, un hôtel 8, rue de l'Elysée acheté aux Pereire en septembre 1862, la nue-propriété des propriétés de Villefranche ; il promit au père de sa bru un héritage d'au moins cinq millions, promesse qui lui causa quelques soucis par la suite. Alfred fut, comme son père, député de l'Aveyron de 1876 à 1910.

#### SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Déclaration de succession, 26.6.1872, AP DQ7 12258 ; liquidation, Me Lentaigne, 21.5.1872, AN MC LXII-1093.

CHASSAGNE (p. 556) ; CEA ; CHARLE (sur son fils, Louis-Alfred, p. 158-159) ; *DBF* ; PLESSIS II (p. 228-229).

#### QUELQUES CHIFFRES

##### **1. La fortune**

Apports au mariage de son épouse : 216 000 F ; de lui-même : 600 000 F.

Dot à son fils : 750 000 F et divers ; dot aux trois filles : 1,8 MF.

18,7 MF au décès ; mobilier : 40 000 F ; biens immobiliers : 4,15 MF dont propriétés à Paris (hôtel av. Gabriel, immeuble au 52-54, rue de Rivoli, terrain rue Lecourbe) : 2, 72 MF, en Aveyron : 715 200 F, en Haute-Garonne : 538 000 F, en Normandie : 135 000 F, etc. ; portefeuille : 10,8 MF, dont actions Loubat & Cie (17 %), Gaz de Rouen (17 %), Crédit foncier (6,5 %), etc. , le reste en compte courant, commandites ou créances diverses.

## N° 18 **Auguste DASSIER** **1790-1862**

### *Rude et probe*

Issu d'une famille genevoise qui compta aux XVIIe et XVIIIe siècles trois générations de médailleur, André Auguste Dassier, né le 14 avril 1790 à Genève, était le petit-fils de Jacob-Antoine (1715-1759), le dernier et le plus célèbre représentant de cette lignée, et le fils d'Ami Isaac (1751-1822) et d'Andrienne Lecointe. Cadet d'une famille de trois enfants, il perdit sa mère en 1793 et fut élevé par sa belle-mère, Julie Bonnet, que son père avait épousée en 1795. Il eut des débuts difficiles. Selon Capefigue, il commença comme commis voyageur entre Genève et Lyon, mais réussit à se faire une solide réputation : « on ne connaissait à Lyon que le rude et probe Dassier portant lui-même ses échantillons sur son cheval de voyage ». Il le décrit comme « exact, minutieux, portant l'esprit de détail jusqu'à la manie, grondant pour une feuille de papier distraite, simple de goût jusqu'à l'excès ». Il ne se départit jamais d'une certaine rigidité qui finit par lui susciter quelques inimitiés sous le Second Empire : ainsi G. Goy raconte comment Galliera refusa - publiquement - d'assister à ses obsèques...

Dassier se maria sur le tard, le 14 février 1833 à Paris Ile, avec une jeune fille de vingt ans sa cadette, Louise Hortense, née à Nantes le 29 mars 1810, fille d'Antoine Marie Labouchère et de Catherine Meincke Knudtzon. Elle était la nièce de Pierre César Labouchère (1772-1839), un des directeurs de la maison Hope d'Amsterdam, et de son épouse Dorothy-Elizabeth Baring, fille de Francis Baring. Ils eurent six filles, dont deux moururent en bas âge : l'aînée épousa un pasteur réformé, la deuxième, un aristocrate, tandis que les deux plus jeunes se marièrent chacune avec un polytechnicien : Henriette (1840-1923) avec Fernand Raoul-Duval (1833-1892), président de la Compagnie parisienne du gaz, régent de la Banque de France ; Lucie (1841-1876) avec Nathaniel Johnston (1836-1914), grand propriétaire dans le Médoc et député de la Gironde. Mais ces gendres, pourtant soigneusement choisis par leur beau-père, dépensèrent sans compter, de même que leurs enfants, si bien que leurs épouses ou mères finirent par être ruinées.

### *Investisseur plutôt qu'entrepreneur*

Auguste Dassier fit probablement ses débuts chez son beau-frère Jean Ador qui avait épousé sa sœur Andrienne, gérant de la maison Jean Prévost, Duval & Ador formée en septembre 1806. Il en devint le seul associé le 1er janvier 1815 (Ador & Dassier). En septembre 1821, les deux hommes fondèrent à Paris, avec Charles Vernes, ancien

associé de Pillet-Will, Ador, Vernes et Dassier au capital de 450 000 francs. Jean Ador se retira en septembre 1830 si bien que Dassier continua seul. Il installa son établissement au 7, rue Bergère.

On connaît mal les affaires d'Auguste Dassier, mais on sait qu'elles lui permirent d'acquérir une immense fortune largement supérieure à vingt millions de francs. En témoignent ses acquisitions immobilières d'après l'inventaire après décès : château de Gennevilliers avec 18 hectares en mai 1838 (140 000 francs), hôtel du 62, rue de la Victoire en juin 1844 (250 000 francs), château de Marolles avec 350 hectares à Genillé (Indre-et-Loire) en juillet 1851 (200 000 francs), terrain de 520 m<sup>2</sup> au 37, boulevard des Capucines en novembre 1853 (401 000 francs) sur lequel fut édifié un hôtel d'un rapport annuel de 77 000 francs, terrain de 2 340 m<sup>2</sup> au 8, place de l'Etoile en juin 1856 (258 000 francs) sur lequel fut construit un autre hôtel et des communs d'un rapport de 68 750 francs. A sa mort, il avait des valeurs déposées chez dix-sept banquiers à Lyon, Genève, Zurich, Londres, Amsterdam, Milan, Gênes, Vienne, Francfort et New York. Selon la tradition familiale, il couvrit sa femme de bijoux et la faisait escorter par un valet armé qui prenait place à côté du cocher.

Ce que l'on connaît de ses activités ne suffit pas à expliquer ce spectaculaire enrichissement : il s'intéressa surtout aux chemins de fer sans jouer cependant les premiers rôles au cours de la *railway mania* des années quarante. Il prit une participation modeste (moins de 1 %) dans le Nord en 1845, ce qui lui suffit pour entrer au conseil, mais investit massivement dans le nouveau Paris-Lyon de mars 1852 (4,7 millions) dont il devint président. Il fit partie de la Réunion financière organisée en 1856 par James de Rothschild et fut un des principaux promoteur du projet de Comptoir impérial écarté par le Conseil d'Etat en décembre 1856. Il était administrateur du Canal du Rhône au Rhin, des compagnies parisiennes et napolitaines de gaz, des compagnies d'assurances Nationale-Vie (1833-1862) et Nationale-Incendie et président de la Compagnie des chemins de fer franco-suisse. En avril 1857, il fut un des promoteurs de la fusion qui donna naissance au PLM. Président de son réseau nord, il devait devenir en 1862 président du PLM en alternance avec Pierre Sylvain Dumon, président du réseau sud, mais sa mort, survenue à Menton le 9 novembre 1862, mit fin à ce système.

Ses obsèques furent célébrées à l'église Sainte-Marie au faubourg Saint-Antoine. Dans son testament, il fit vingt legs à des institutions de bienfaisance, pour la plupart protestantes, représentant une somme globale de 270 000 francs. Il était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1854 et officier depuis 1860. Sa femme décéda quelques semaines plus tard le 21 décembre 1862.

#### SOURCES MANUSCRITES

Contrat de mariage, 13.2.1833, Me Noël, AN MC LXVIII-894 ; état civil parisien reconstitué, acte de

mariage, AP 5 Mi I-5085 ; Légion d'honneur, AN F12 5119 ; déclarations de succession, 7.5.1863, AP DQ7 10662 ; inventaire, 13.12.1862, Me Fould, AN MC VIII-1718 ; liquidation, 22.10.1863, pas en place dans AN MC VIII-1724.

#### SOURCES IMPRIMEES

CAPEFIGUE IV (p. 153-154) ; *Le Temps*, 29.11.1862 (nécrologie) ; MEYER (A), *Ce que mes yeux ont vu*, 1911, p. 306.

#### BIBLIOGRAPHIE

BUNGENER I (p. 562 et A62-63) ; CEA ; CRUSE (J.), *Famille Cruse*, dact., (Bibliothèque de la Société de l'histoire du protestantisme français) ; GOY (G.), *Hommes et choses du PLM*, 1911, p. 80 (portrait) et 84 ; HAAG ; LEVY-LEBOYER (p. 432) ;

#### QUELQUES CHIFFRES

##### **1. La fortune**

Apports au mariage : la moitié d'une maison en indivision à Genève ; de l'épouse : un trousseau de 6 000 F, 72 500 F provenant de la succession de son père et une part indivise d'un jardin à Nantes.

Dot à ses filles : 412 000 F à la première mariée, près d'1 MF à la deuxième.

18,3 MF déclarés à Paris à son décès ; hôtel rue de la Victoire : 360 000 F, mobilier : 34 300 F, portefeuille mobilier : 16,7 MF dont actions (54 %), valeurs étrangères (29 %), actions et obligations du PLM (15 %), de la Compagnie parisienne du gaz (14 %), rente française (11 %), autres compagnies de chemin de fer (7%), rente italienne (6 %). Il faut y ajouter le patrimoine immobilier (valeur d'acquisition : plus d'1 MF) et le portefeuille détenu à l'étranger (dont titres avec nominal précisé, en \$ : 873 000 F ; en £ : 841 000 F), soit une fortune réelle dépassant les 20 MF, atteignant probablement 25 MF.

Fortune de sa femme à son décès : 493 000 F, dont mobilier : 159 000 F.

## N° 19

# Henry DAVILLIER

## 1813-1882

### *Origines d'une fortune*

La fortune de la famille Davillier, originaire de Touraine, mais établie à Montpellier, fut l'œuvre des deux frères Joseph (1754-1831) et Jean-Charles Davillier (1758-1846), dont les parents étaient de petits négociants de Montpellier : Davillier l'aîné, oncle d'Henry, participa aux côtés de Biderman à la création de la manufacture de toiles peintes de Wesserling (Haut-Rhin), exploitée à partir de 1805 sous la raison sociale Gros, Davillier, Roman & Cie. Le cadet, d'abord associé à son frère, fonda en l'an VI (1797-1798) une société Jean-Charles Davillier & Cie qui s'occupait de banque et de négoce de coton, puis se lança lui aussi dans l'industrie textile : il exploita à partir de 1810 la filature et le tissage du Grillon à Dourdan, dont il n'était pas propriétaire, acquit en août 1816 une filature à Gisors, puis la filature Saint-Charles à Eragny (Oise) en 1826, installa enfin le tissage mécanique d'Inval à Neaufles-Saint-Martin (Eure) en 1833. Il commandita également Léon Talabot au Saut-du-Tarn en mai 1832. Baron d'Empire par lettres patentes du 19 septembre 1810, pair de France en novembre 1831, commandeur de la Légion d'honneur en septembre 1836, il fut en outre régent de la Banque de France (1801-1846), fondateur de la Caisse d'épargne de Paris dont il devint vice-président en 1829, gouverneur de la Banque de France pendant quelques mois en 1836 quand il fallut remplacer le comte d'Argout appelé au ministère des Finances.

De son mariage le 18 août 1792 avec Aimée Françoise Breganty (1771-1821), née à Genève, il eut neuf enfants, dont sept devinrent adultes. Les filles furent élevées dans la religion réformée de leur mère alors que les garçons devinrent catholiques comme leur père. Les Davillier avaient abjuré le protestantisme en 1657 et les Breganty le catholicisme en 1761... Joseph Henry, né le 21 février 1813 à Gisors, était le benjamin de la famille.

Il épousa le 25 juin 1843 à Paris Ier (ancien) Adèle de Montozon (1822-1904), fille du comte Charles-Edouard de Montozon (1788-1856), député du Nord de 1830 à 1845, pair de France en 1845, et de Félicité Delfosse. Ils eurent trois enfants, Albert, Maurice (1851-1929), qui prit la succession de la banque Davillier, régent de la Banque de France de 1905 à sa mort, et Marguerite, qui devint madame Masson de Montalivet.

### *Une belle carrière*

Henry fut probablement associé à la maison paternelle vers 1838. Tandis que son aîné Edouard (1801-1886) gérait les manufactures de coton, Henry, qui résidait à Paris, se consacra davantage aux activités bancaires. La séparation entre les deux branches de

la société intervint en novembre 1862, mais elle se préparait de longue date puisqu'Edouard avait déjà racheté le matériel de Gisors en 1858.

Les Davillier étaient des amis des Rothschild depuis le Premier Empire et ils participèrent à toutes leurs entreprises ferroviaires : Henry devint vice-président et membre du comité de direction du Nord qu'il quitta néanmoins au cours du Second Empire, administrateur de l'Est en 1853 et vice-président en décembre 1868. Il fit partie de la Réunion financière où il fut admis tardivement, sur proposition du baron de Rothschild, le 10 mai 1856, date à laquelle on décida de ne plus admettre de candidat nouveau.

Curieusement, il siégea en avril 1863 aux côtés d'Isaac Pereire et de ses amis à la Société générale de commerce et d'industrie d'Amsterdam. On le retrouve l'année suivante parmi les fondateurs de la Société générale, où il fut administrateur de 1864 à 1873, et de la General Credit à Londres. Il était également sous le Second Empire administrateur des Nationale-Vie (depuis 1833) et Incendie, du Sous-comptoir des chemins de fer, des Magasins généraux du Havre.

Elu régent de la Banque de France le 28 janvier 1864, en remplacement de son beau-frère Alexandre Sanson-Davillier, il fut un des cinq régents qui restèrent à Paris pendant la Commune. Censeur de la Caisse d'épargne de Paris en 1855, il entra l'année suivante au conseil des directeurs, fut nommé vice-président en 1866 et succéda à Bartholony comme président de 1878 à sa mort. Il accéda également à la présidence des Chemins de fer de l'Est le 18 mars 1875, des Nationale-Vie et Incendie en 1875 et du Canal de jonction de la Sambre à l'Oise.

### ***Président de la chambre de commerce de Paris***

Juge au tribunal de commerce pendant six ans, de 1847 à 1853, Henry Davillier entra en 1853 à la Chambre de commerce de Paris où il occupa les fonctions de trésorier de 1853 à 1859 et de président d'avril 1859 à juillet 1867. Il fit partie des membres de l'Association pour la défense du travail national et de la Commission de surveillance de la Caisse des dépôts. Il fut vice-président du Conseil de surveillance de l'Assistance publique.

Il acquit en avril 1862 un hôtel, 14, rue Roquépine, pour 259 000 francs et en avril 1867, le château de Margency, près de Montmorency, pour 125 000 francs. Il était membre du Cercle des chemins de fer. Il mourut le 15 avril 1882 à son domicile parisien ; ses obsèques se déroulèrent à l'église Saint-Augustin. Il était commandeur de la Légion d'honneur.

### SOURCES MANUSCRITES

Contrat de mariage, Me Lefort, 24.6.1843 ; inventaire Jean-Charles Davillier, 18.10.1846, MC XXIX-1112 ; déclaration de succession, 10 et 12. 10.1882, DQ7 12144 ; inventaire, 6.5.1882, Me Tollu, AN MC



XXIX-1393 ; liquidation, 16 et 23.6.1882, AN MC XXIX-1395 ; dossier de fonction, ABdF ; recherches généalogiques de C. Lebrument, ABdF.

#### SOURCES IMPRIMEES

Caisse d'épargne et de prévoyance de Paris, *Rapports....*, CAMT 88AQ 1,2,3.

#### BIBLIOGRAPHIE

CEA ; CHASSAGNE (p. 468, 548-552) ; DERMIGNY (L.), *Cargaisons indiennes, Solier et Cie, 1781-1793*, 1970, p. 279 ; REVEREND (I) (p. 16-17) ; SCHMITT ; SZRAMKIEWICZ.

#### QUELQUES CHIFFRES

##### 1. La fortune

Fortune de son père à son décès en 1846 : 6,2 MF (dont 1 MF dans la société).

Fortune personnelle à son mariage en 1843 : 12 000 F en biens personnels, 400 000 F en capital (lui venant pour 300 000 F en partie de la succession de sa mère, en partie de son père) et 105 200 F en compte courant dans la société Jean-Charles Davillier & Cie, 1/6<sup>e</sup> indivis dans le tissage d'Inval, complétés par une dot paternelle de 10 000 F ; apport de son épouse : 64 000 F et 51 ha dans les cantons de Douai et de Valenciennes.

Héritage reçu de son père, y compris sa dot : 886 000 F.

Héritage reçu par sa femme en 1856 de son père : 43 000 F ; en 1858 de sa mère : 870 000 F.

Dot aux enfants en 1872 et 1874 : 350 000 F.

Fortune au décès : 3 923 000 F (dots aux enfants et reprises de la veuve compris) ; mobilier à Paris : 75 500 F et à Margency : 29 000 F ; part dans la société Davillier & Cie : 606 000 F (dont 40 000 F en capital, 23 000 F en part de bénéficiaire et 543 000 F en compte courant) ; commandite dans une charge d'agent de change : 75 000 F ; portefeuille : 1,8 MF, dont actions Banque de France : 15 %, Nationale-Vie : 14 %, Nationale-Incendie : 11 %, Salins du Midi : 9 %, etc.

##### 2. Les entreprises

Capital (en MF) : 1,2 en 1818-1821, 2,6 en 1844, 2 en 1849, 2,3 en 1857 (Davillier Frères, Sanson & Cie ; droits de 16/64e) ; à Paris, 1,35 en 1863 (droits de 40 %) , puis 1,5 en 1868 (27 %).

*Jean-Charles Davillier & Cie*, 16, rue Basse-du-Rempart, société formée le 2.9.1844, au capital de 2,6 MF, associant en nom collectif Jean-Charles, ses deux fils Edouard et Henry, son gendre Sanson-Davillier et, en commandite, ses deux fils Jean-Charles II (1795-1868), Théodore (1799-1868) et son gendre Coulmann, avec pour objet les opérations d'achats et de vente de fonds publics et marchandise pour le compte de la société ou d'étrangers et l'exploitation des filatures, tissages de Gisors, Saint-Charles et d'Inval.

*Davillier Frères, Sanson & Cie*, 15, rue Chauchat, formée le 17.12.1849, au capital de 2 MF dont 450 000 F apportés par des commanditaires, entre Edouard, Sanson-Davillier, Henry, Bressole Gibert et Jean-

Charles III (qui n'a qu'une procuration) ; modifié le 21.1.1854 par le retrait de Jean-Charles III.

*Davillier & Cie*, 15, rue Chauchat, (14, rue Roquépine en 1865, puis 12, rue du 4 Septembre) formée le 14.11.1857, au capital de 2,3 MF dont 800 000 F apportés par 4 commanditaires, entre Edouard, Henry, Bressole Gibert, Alfred Davillier (fils de Jean-Charles II), liquidée et reconstituée le 11.12.1862 sans Edouard et Alfred, mais avec Léopold, frère d'Alfred, et des commandites se montant à 550 000 F.

*Davillier et Gibert*, 12, rue du 4 Septembre, société en nom collectif constituée le 11.12.1880 pour six ans entre Henry, son fils Maurice et Armand Augustin Bressole Gibert, au fonds social de 120 000 F fourni par tiers. Prélèvements annuels : 5 000 F pour Henry, 8 000 F pour chacun de ses associés. Dissoute le 25.4.1882.

La banque Davillier fut dissoute le 30.6.1936 par Jean et Henry Davillier, petits-fils d'Henry, ses biens étant absorbés par le Crédit commercial de France.

*Société du canal de jonction de la Sambre à l'Oise*, 13, rue de Provence, SA autorisée le 20.10.1834 au capital de 11,5 MF.

**N° 20**  
**Adrien DELAHANTE**  
**1815-1884**

*Des finances publiques à la banque privée*

Adrien III Delahante est issu d'une famille de finance établie à Crépy-en-Valois où son trisaïeul, Adrien I, s'installa comme notaire en 1700, puis prit la direction des fermes de l'apanage du duc d'Orléans. Etienne Marie (1743-1829), grand-père d'Adrien III, était devenu en janvier 1787 adjoint de son oncle Jacques Delahante (1714-1792), fermier général, directeur des grandes gabelles et de la Régie ; arrêté sous la Terreur, il put prouver qu'il n'avait aucun intérêt dans les fermes et fut libéré. Elu en l'an V au conseil des Cinq-Cents, il fut nommé maire de Crépy sous le Consulat et présida le conseil général de l'Oise pendant l'Empire.

Son père, Adrien II (1788-1854), suivit la tradition familiale : chef de bureau au Trésor sous Mollien, auditeur au Conseil d'Etat à vingt-trois ans, il fit une carrière de receveur général en Saône-et-Loire de 1814 à 1831 et dans le Rhône de 1832 à sa mort. Il s'intéressa de très près aux affaires de son temps : il assura, de fait, la direction du syndicat des receveurs généraux créé par Villèle en juin 1825 pour rendre au Trésor son indépendance vis-à-vis des banquiers, notamment des Rothschild, puis dissous en août 1830. En janvier 1834, il commandita la banque de Waru & Cie, dont le chef Adolphe, originaire lui aussi de Crépy-en-Valois et avec lequel il cousinait, devait devenir son gendre en 1836. Il se rapprocha ainsi de F. Bartholony et le côtoya au Paris-Orléans (1838), au canal de Givors ou à la Compagnie des Mines de la Loire (1845). Il exploita également une maison de banque à Mâcon, étendit ses activités à Lyon où il reprit les maisons Beaup en 1846 et Bontoux en 1847. Selon B. Gille, il était le plus important banquier lyonnais à la veille de la révolution de 1848. Il présida d'ailleurs la Banque départementale de Lyon dès sa création en novembre 1835. Son éloge funèbre fut prononcé par Lamartine, ami de la famille depuis son installation en Saône-et-Loire

Marié en 1809 à sa cousine germaine, Sophie Brossin de Saint-Didier, il avait eu six enfants : l'aînée, Sophie, épousa un Gravier de Vergennes et rédigea la plus grande partie des souvenirs de famille publiés en 1906. Adrien III naquit en deuxième position à Mâcon le 18 février 1815. Celui-ci avait trois frères, Gustave, qui suit, Fernand, diplomate, et Paul, préfet de l'Allier de 1853 à 1856, où il se fit remarquer par ses outrances cléricales et son impéritie.

Si la famille passait l'été à Charnay, près de Milly, puis au château de Chénas, acheté en 1821, les enfants furent élevés à Paris où la famille logeait au faubourg Saint-Germain : Adrien et Gustave allaient au collège Saint-Louis et étaient suivis à la maison par un précepteur qui, selon leur sœur, exploitait Adrien comme « une machine à

succès ». Adrien devint dans la famille le « génie », le « phénix », auquel d'ailleurs sa mère reprochait son orgueil et la haute opinion qu'il avait de lui-même. Il poursuivit par des études de droit et entra au début de 1836 dans l'inspection des Finances. Il ne s'y plut pas et le fit savoir. Il ne fut pas plus heureux dans ses projets matrimoniaux et resta célibataire. En 1844, son père chercha en vain à obtenir pour lui la recette générale de Saône-et-Loire après la mort et la faillite du receveur Clément de Valory. A la suite de cet échec, Adrien démissionna, au grand mécontentement de son père, et se lança dans les affaires.

### *Une carrière en dents de scie*

En réalité, Adrien Delahante n'avait plus de situation : il passa quelque temps à la banque de Waru, mena une vie mondaine, prit des leçons d'espagnol, travailla au Paris-Orléans, bref, se montra « toujours fort mélangé de sérieux et de frivole ». En décembre 1844, son père l'associa à sa maison de banque et lui fit donation des murs pour qu'il puisse être électeur à ses trente ans. Finalement, le 27 mai 1845, il fonda, avec un associé américain, Francis Boykett, une société en commandite, Delahante, Boykett & Cie, qui reprenait la clientèle du banquier américain Samuel Welles, un ami de son père établi à Paris depuis 1817, qui venait de décéder. La maison s'installa 7, rue Chauchat. En juillet, elle commandita Napoléon Chaix & Cie et comptait dans sa clientèle Prosper Infantin. Boykett se retira en juillet 1847 et la raison sociale devint Delahante & Cie. Elle obtint un beau succès en évinçant les Rothschild des finances pontificales et en contractant avec Pie IX un emprunt de consolidation, mais la révolution de 1848 empêcha l'application de l'accord tout en étant fatale à la société. Les opérations de liquidation en 1850 furent perturbées par une action en justice de commanditaires qui furent déboutés en avril 1851 à la suite d'une sentence arbitrale rendue par François Bartholony, Adolphe Durand et Charles Mallet.

Depuis 1846, Adrien avait rejoint son frère Gustave au conseil de la Compagnie des mines de la Loire ; il proposa l'année suivante un plan d'organisation administrative et fit partie en septembre des quatre administrateurs délégués chargés de la direction, mais il ne joua finalement qu'un rôle effacé. Contrairement à Gustave, il continua à siéger au conseil de la Société anonyme des Mines de la Loire issue du démembrement en octobre 1854 de la Compagnie. En 1854, il apparaît dans le *Bottin* comme banquier de la compagnie de chemin de fer Lyon-Avignon.

On perd sa trace ensuite pendant plusieurs années. On le retrouve en avril 1862 où il lança une société en commandite (Adrien Delahante & Cie) pour la fabrication et la vente de sucre et d'alcool ; son unique commanditaire lui apportait 215 000 francs dont une partie en obligations de la sucrerie de Tournus.

Il faut attendre le milieu des années 1860 pour le voir jouer un rôle de premier plan :

entré comme fondé de pouvoir à la Société générale en août 1864, il en devint son premier directeur le 30 décembre 1864. Il démissionna deux ans et demi plus tard le 12 mars 1867. En septembre, il entra avec le comte de Germiny au conseil du Crédit mobilier et de la Compagnie immobilière à la suite du départ des Pereire, mais en démissionna le 14 décembre 1868.

C'est alors qu'il fonda le 17 avril 1869 avec Edmond Joubert (1831-1895) et Enrico Cernuschi la Banque de Paris, au capital de 25 millions de francs, qui s'installa au 3, rue de la Chaussée d'Antin. Ses statuts donnaient, au moins pour un an, à ses trois fondateurs les trois sièges du conseil d'administration et un droit de contrôle sur la cession des actions qui ne pouvait se faire qu'avec leur agrément. C'est dire que les actionnaires devaient leur faire une confiance aveugle d'autant que la société se donnait des objectifs illimités, à savoir « toutes opérations financières, industrielles, commerciales, même immobilières et toutes entreprises de travaux publics ». Selon Eric Bussière, Delahante voulait profiter de l'affaiblissement des Rothschild à la suite de la mort de James en 1868 : il était entré en rivalité avec eux en suscitant la création de compagnies de chemins de fer locales dans la zone d'influence de la compagnie du Nord ; dès sa création, la Banque de Paris donna son concours aux émissions d'obligation de ces compagnies et chercha à défier les Rothschild en Espagne en s'alliant aux Stern et aux Schnapper. De fait, Delahante entraîna la Banque de Paris en Espagne où il possédait des intérêts : il siégeait aux conseils des compagnies de chemins de fer du Norte et du Saragosse-Pampelune-Barcelone. Dès 1869, la Banque de Paris s'intéressa à un emprunt espagnol, puis aux mines et chemins de fer andalous : elle prit rapidement le premier rang en Espagne.

En août 1871, la Banque de Paris s'allia avec la Banque de crédit et de dépôt des Pays-Bas pour contrer les Rothschild dans le second emprunt de libération du territoire et forma un syndicat bancaire dont elle était chef de file avec 16,6 % des parts. On sait que l'opération aboutit à la fondation en décembre 1872 de la Banque de Paris et des Pays-Bas dans laquelle Adrien Delahante, avec ses mille actions, ne semble pas avoir pesé très lourd. Il réussit néanmoins, d'après Albert Broder, à en faire l'interlocuteur unique du Trésor espagnol. En 1875, Delahante fut l'un des principaux fondateurs de la Banque hypothécaire d'Espagne dont il devint administrateur en janvier 1877, puis président du comité de Paris en 1884 quelques mois avant sa mort.

### ***Eclectisme***

Comme ses frères, Adrien Delahante était membre du Jockey-Club et du Cercle des chemins de fer. Il s'adonnait à un passe-temps anodin, mais original pour un homme de sa condition : lorsqu'il ouvrit sa banque à Paris, il y installa une volière avec pigeons et poules d'eau et y éleva même des lapins...

Il fut très lié à la tragédienne Rachel : après une brève liaison en 1842, il resta son ami. En novembre 1856, il la rejoignit au Caire, remonta avec elle le Nil, mais la quitta en février en invoquant la santé de sa mère. Rachel lui en voulut « de l'avoir plantée là, dans le désert, au moment où (elle avait) le plus besoin d'affection ; n'en parlons plus et enterrons ce beau blond » écrivit-elle à un tiers. En 1861, les Goncourt évoquèrent ce « joli reste de garçon distingué qui a descendu toute l'échelle des Rachel et en est à entretenir Dinah », la sœur de la tragédienne dont il devint l'amant. Dans son testament, il lui légua une rente de 15 000 francs, sa correspondance avec Rachel « réunie dans des cartons » et tous les objets qui avaient un rapport avec elle parmi lesquels une statue en ivoire de la tragédienne.

Atteint par la goutte, il cessa la plupart de ses activités à la fin des années 1870. Il se mit alors à rédiger une histoire de sa famille à partir d'archives découvertes dans la maison familiale de Crépy-en-Valois et publia une première édition en 1880. Il mourut le 19 décembre 1884 à son domicile du 66, rue Basse-du-Rempart et fut enterré au cimetière de Passy.

#### SOURCES MANUSCRITES

Fonds Infantin, Arsenal, FE 7634, 7652, 7667, 7698, 7712, 7845 ; testament, 30.4.1884, AN MC XXXIV-1421 ; déclarations de succession, 3.6.1885, AP DQ7 12455 et 12456.

#### SOURCES IMPRIMEES

DELAHANTE (A.), *Une famille de finance au XVIIIe siècle*, 1881, 2 tomes, 497 + 557 p. ; GONCOURT (I, p. 881 et 1368 ; III, p. 130 et 472) ; PARSEVAL (p. 213-223, portraits) ; *Sentence arbitrale rendue par F. Bartholony, A.. Durand et C. Mallet sur les contestations sociales...*, 5.4.1851 (BN 4 Fm 1772) ; *Souvenirs de madame Delahante, née Brossin de Saint-Didier, continués par sa fille Sophie Delahante, baronne de Gravier*, Evreux, 1906, 2 tomes, 781 + 552 p. ; *Statuts de la Banque de Paris*, 1869, (BN 4 Wz 3363).

#### BIBLIOGRAPHIE

BERGERON III (p. 86-88) ; BONIN I ; BOUVIER II (p. 617) ; BRODER ; BUSSIÈRE (p. 18, 24) ; CAMERON (R.), « Papal finance and the temporal power, 1815-1871 », *Church History*, XXVI, 1957, p. 134 ; CEA ; CHEVALLEY (S.), *Rachel*, 1989 ; DBF (HEMARDINQUER) ; GILLE I et III (p. 210) ; GUILLAUME ; PINAUD ; PLESSIS II (p.48-51, 105-106) ; SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (p. 43).

#### QUELQUES CHIFFRES

##### 1. La fortune

Traitement annuel de directeur de la Société générale : 30 000 F ; 36 000 F et 1 % du bénéfice à partir de 1866.

1,1 MF déclaré à Paris ; mobilier : 14 000 F ; 10 % en compte courant, 83 % en valeurs mobilières (dont espagnoles, 52 % ; rente 3 %, 25 %).

## N° 21 Gustave DELAHANTE 1816-1905

### *Un bon vivant*

Frère cadet d'Adrien, Gustave Delahante naquit à Mâcon le 16 novembre 1816. Grâce aux *Souvenirs de madame Delahante*, on a quelques détails sur sa vie *in utero*... Il passait de longs jours sans remuer, puis accablait sa mère de sauts et de soubresauts. Dans ses études comme dans les affaires, il se comporta de même, « montrant tantôt une apathie extrême, tantôt une capacité et une activité hors-ligne ». Il pesait huit kilos à la naissance et resta par la suite un peu lourd... Dans la famille, il était « le gros » dont on se plaisait à souligner le côté bon vivant.

Il eut la même scolarité que son frère Adrien avec lequel il fut élevé, mais choisit plus rapidement sa voie. Après de courtes études de droit, il entra à l'automne 1834 dans la banque de son cousin Adolphe de Waru qui devait devenir son beau-frère. Depuis l'âge de seize ans, il était épris de Claire de Villeblanche (1817-1893), fille du vice-amiral René Armand Le Vasseur, comte de Villeblanche, et d'Irénée Julie Constance Le Breton de Vannoise. Il dut attendre sa majorité pour l'épouser : le mariage fut célébré le 15 janvier 1838 par l'abbé Dupanloup à Notre-Dame de Lorette. Leurs deux filles se marièrent avec les deux frères La Bouillerie : Sophie (1839-1897) épousa en 1856 Joseph (1822-1894), futur député du Maine-et-Loire, ministre de l'agriculture en 1873, et Adèle (1842-1884) devint en 1860 la femme d'André de La Bouillerie.

### *De Bartholony à Mornay*

Gustave Delahante entra en août 1838 au Paris-Orléans sous la protection de Bartholony et devint sous-directeur de l'exploitation en 1841, puis chef de l'exploitation de 1845 à 1847. En 1845, il fut nommé administrateur de la Compagnie des mines de la Loire, puis administrateur délégué en 1847, enfin directeur en mars 1853. L'historien Pierre Guillaume le décrit comme un homme d'un caractère exceptionnel, tout aussi obstiné qu'audacieux, influencé par le saint-simonisme et lié à Infantin, sans ménagement pour ses adversaires, partisan des solutions hardies et des méthodes autoritaires. Sa politique ouvrière illustre ce comportement : il organisa un service central de sauvetage dans les mines, un service de santé gratuit, proposa la participation des ouvriers aux bénéfices, organisa des institutions d'assistance, mais provoqua aussi une longue grève à Rive-de-Gier de mai à juillet 1852 en voulant y imposer le travail à la tâche. Sa stratégie industrielle et financière, notamment un projet d'accord avec le Crédit mobilier, qui correspondait à un retournement d'alliance au dépens du Paris-Orléans et des banquiers lyonnais, fut violemment combattue par les actionnaires et



administrateurs lyonnais si bien qu'il démissionna en octobre 1854 au moment de l'éclatement de la compagnie en quatre sociétés.

Dès lors Gustave Delahante participa à diverses combinaisons financières, plus ou moins liées au groupe Morny-Donon, sans qu'on puisse néanmoins définir à son propos une ligne cohérente dans l'état de nos connaissances. Il s'était en effet rapproché, non pas des Pereire, mais de Morny qui siégeait à cette époque au Crédit mobilier. Il figure ainsi parmi les gros actionnaires du Grand-Central en juillet 1853 et fut un des promoteurs du chemin de fer de jonction du Rhône à la Loire. Il suivit Morny dans son rapprochement avec le groupe Rothschild en Espagne : il participa au rachat du chemin de fer Madrid-Alicante à José de Salamanca en octobre 1855 et à la concession du Madrid-Saragosse en janvier 1856, puis siégea au conseil du Madrid-Saragosse-Alicante, fondé en septembre 1856, aux côtés de Gustave de Rothschild et de Blount, tandis que Morny devenait président honoraire. A la même époque, il succéda en juin 1856 à un cousin comme gérant de la Compagnie lyonnaise des omnibus, voitures et voies ferrées, qui adopta la raison sociale « Gustave Delahante & Cie ».

Il fut également très actif en Italie : administrateur du Victor-Emmanuel (Piémont), il obtint en août 1860 la concession de la ligne du Taranto en Italie du Sud, qui fut remise en cause par la chute du gouvernement et reprise en février 1861 par Talabot ; il fut, selon B. Gille, en avril 1863 un des trois plus importants fondateurs du *Credito italiano* où il côtoyait certains représentants du groupe Morny-Donon comme William Gladstone.

En juillet 1863, il apporta son concours à la création de deux importantes sociétés financières dont il devint administrateur : la Société de dépôts et de comptes courants d'Armand Donon et l'Approvisionnement, société de crédit des halles et marchés, dont il souscrivit 18 % du capital. En décembre, il entra au conseil des Chantiers et ateliers de l'Océan qui fusionnait les chantiers Arman de Bordeaux et Mazeline du Havre. En mai 64, il s'associa avec Morny et Gibiat pour acheter un petit ensemble minier et métallurgique en Dordogne ; un peu plus tard, toujours avec Morny, mais aussi avec le préfet Boittelle, il créa une société en participation pour mettre en valeur des terrains à Deauville à proximité de l'hippodrome.

Il échoua en 1865 dans une tentative pour obtenir la concession des chemins de fer égyptiens ; de même, il ne fut pas entendu lorsqu'il proposa une première fois en novembre 1871 avec Donon et Gladstone, une seconde fois en juillet 81 avec Donon seul, la construction d'une ligne directe Calais-Marseille sans rupture de charge à Paris : puisque le tunnel sous la Manche était « pour ainsi dire en voie d'exécution », il s'agissait de contrer le trafic rhénan et l'ouverture prochaine du Saint-Gothard par la mise en service d'un train rapide composé de *palace cars*, hôtels garnis en miniature comme aux Etats-Unis, qui atteindraient la vitesse de 100 km/h ; les promoteurs

proposaient de former une société au capital de sept cents millions de francs pour construire la ligne en cinq ans sans subvention, ni garantie d'intérêt.

Gustave Delahante dut se contenter d'activités plus modestes : il devint avec A. Chaix et Denière l'un des trois administrateurs de l'Imprimerie Chaix, lorsqu'elle fut transformée en société anonyme en 1880, et exerça la présidence de 1888 à 1892. Il présida la Société de travaux Dyle et Bacalan, implantée à Louvain et à Bordeaux. Il était en outre administrateur de diverses sociétés comme les Chemins de fer brésiliens, portugais, les Omnibus et tramways de Lyon, les mines de Czeladz (Pologne russe), etc.

### ***Clubiste et propriétaire à Deauville***

Gustave Delahante participa en août 1844 avec quatre autres dirigeants de compagnies ferroviaires à la création de la Conférence des chemins de fer, première version de ce qui allait devenir près de dix ans plus tard le Cercle des chemins de fer. Il en fut membre de même qu'il était au Jockey-club, au Cercle agricole, au Cercle des Champs-Élysées, au Cercle de l'Union artistique et même au Cercle national de Naples ! A Deauville, il se fit construire à partir de 1866 une villa sur la Terrasse où il était le voisin du marquis de Salamanca. Il possédait également deux villas près de l'hippodrome : il les céda au préfet Boittelle en 1870, les racheta en 1875 et poursuivit par la suite diverses opérations immobilières dans la station. Il siégeait au comité d'administration du Cercle de Deauville. Il était chevalier de la Légion d'honneur. Il mourut à Versailles le 2 avril 1905 et fut enterré à Passy.

### SOURCES IMPRIMEES

*Chemin de fer de Calais à Marseille, lettre au ministre*, 1871 et 1881 (BN 4V Pièce-1650) ; SACHS (p. 1101).

### BIBLIOGRAPHIE

BRODER (p.) GILLE III (p. 180 et 210) ; GUILLAUME ; LANDES (p. 208) ; PARSEVAL (p. 224 et svtes, portrait par Meissonier) ; RIBEILL (p. 186 et 439). Cf. notice Adrien Delahante.

### QUELQUES CHIFFRES

#### **1. La fortune**

Pas de déclaration de succession au décès de sa femme à Versailles le 12.6.1893 (AD Seine et Oise, 9Q 5428). Pas d'inventaire, ni de partage, Gustave Delahante restant en possession de tous les biens de la communauté et de la succession.

#### **2. L'entreprise**

*Compagnie des mines de la Loire*, 3 875 ouvriers et 112 employés en 1847.

## N° 22

# François DELESSERT

## 1780-1868

### *Genève-Paris*

La famille Delessert, connue depuis le XVI<sup>e</sup> siècle à Peney-le-Jorat dans le canton de Vaud, s'implanta à Genève au début du XVIII<sup>e</sup> siècle où Benjamin de Lessert (1690-1765) fut reçu comme bourgeois en 1723 ; il fonda en 1725 une maison de commerce et banque à Lyon. Son deuxième fils, Etienne (1735-1816), qui adopta l'orthographe Delessert, en transporta le siège à Paris en 1777. Avec sa femme, Madeleine Catherine Boy de La Tour (1747-1816), ils eurent neuf enfants, dont sept vécurent, cinq garçons et deux filles. François Marie naquit en cinquième position le 2 avril 1780 à Paris. Il était le cadet de Benjamin (1773-1847), raffineur de sucre, régent de la Banque de France de 1802 à sa mort, fondateur de la Caisse d'épargne de Paris, et l'aîné de Gabriel (1786-1858), préfet de police de 1836 à 1848, pair de France en 1844, grand-officier de la Légion d'honneur. Le fils de ce dernier, Edouard Delessert (1828-1898), grand voyageur, écrivain et photographe, siégea dans les conseils de nombreuses sociétés financières ; il fut le dernier descendant masculin d'Etienne Delessert.

François Delessert fut élevé à Genève jusqu'à l'âge de quinze ans, puis entra dans la banque paternelle à Paris, située rue Coq-Héron depuis 1786. Il ne dérogea pas à la forte tradition d'endogamie pratiquée par sa famille : il épousa le 30 octobre 1812 sa propre nièce, Sophie Gautier (1796-1877), âgée de seize ans, mais il fallut un décret impérial, daté de Smolensk, pour lever la prohibition liée à la parenté. Elle était la fille de Jean Antoine Gautier (1756-1800), bourgeois de Genève et banquier à Paris, et de Marguerite Madeleine Delessert (1767-1839), à l'intention de laquelle Jean-Jacques Rousseau avait écrit ses *Lettres sur la botanique*. Il en eut cinq enfants, dont trois vécurent, Caroline qui épousa en 1832 Jean-Henri Hottinguer, banquier et régent de la Banque de France, un fils, Benjamin (1817-1868), et Madeleine, baronne Frédéric Bartholdi (1823-1893).

### *Président de la Caisse d'épargne de Paris*

Les fils Delessert, associés au négociant lyonnais Jean-Baptiste Rodier jusqu'à sa nomination en 1806 comme sous-gouverneur de la Banque de France, prirent en main la banque familiale en 1795, date à laquelle leur père devint simple commanditaire. Mais la fratrie s'appauvrit progressivement : Alexandre mourut en 1833, Gabriel se retira en décembre 1833, Benjamin, avec lequel François entretenait une confiance sans bornes, mourut en mars 1847. François et son fils furent les légataires universels de Benjamin : François hérita notamment de la moitié de la maison de banque et de son siège social, l'hôtel d'Uzès construit par Ledoux, au 176 (puis 172) rue Montmartre, acquis

conjointement en mai 1824, de la raffinerie de Passy, d'une fabrique de noir animal à Montsouris, d'un important ensemble immobilier à Passy et d'un autre à Ivry, d'une maison rue des Jeûneurs, de la montagne de Vernand en Suisse et de ses collections scientifiques...

La banque Delessert cependant ne survécut pas à la crise de 1848 et fut liquidée le 10 mai 1848. François démissionna le 12 juin, comme son gendre Jean-Henri Hottinguer, du conseil de régence de la Banque de France où il avait succédé le 27 janvier à son frère au douzième fauteuil. Il voulut ainsi protester contre l'avance de 150 millions au Trésor, décision « trop grave, trop contraire aux véritables intérêts de la Banque, à ses statuts que j'étais chargé de défendre ». Le gouverneur, d'Argout se rendit à son domicile pour le convaincre de revenir sur sa décision « du plus fâcheux effet pour la Banque », mais ce fut en vain.

François était alors âgé de soixante-huit ans. Il reporta l'essentiel de son activité sur un autre héritage, spirituel, de Benjamin, la Caisse d'épargne de Paris que celui-ci avait fondée en 1818. Membre fondateur lui aussi, acquis aux idéaux philanthropiques qui avaient présidé à sa création, il en avait été administrateur dès l'origine et avait rapidement franchi les échelons hiérarchiques : censeur en 1820, membre du conseil des directeurs, c'est-à-dire administrateur en 1821, secrétaire adjoint en 1824, président enfin en mars 1847. Il dut affronter presque immédiatement la crise de 1848, compliquée par les maladroites du gouvernement provisoire, qui entraînèrent un recul du solde des dépôts de 80 à 10 millions, et s'attacha par la suite à redresser la situation malgré les lois de 1845 (appliquée en janvier 1847) et de 1851 qui plafonnèrent successivement les dépôts à 1 500, puis à 1 000 francs.

Il exploita également la raffinerie de sucre de Passy jusqu'en 1864 où elle fut fermée et son mobilier vendu en 1866. Il s'intéressa peu aux grandes affaires de son temps, mais figure néanmoins parmi les fondateurs de la Compagnie générale maritime, future Transatlantique.

A partir de 1865, son état de santé ne lui permit plus d'assister en personne aux assemblées générales de la Caisse d'épargne, mais il continua à signer le rapport annuel jusqu'à sa mort survenue le 15 octobre 1868 dans sa maison de campagne de Passy, 27 rue Raynouard.

### ***Un grand notable protestant***

C'est sous la Monarchie censitaire que les Delessert atteignirent leur apogée. François prit une part importante à ce rayonnement familial. Elu à la Chambre de commerce en avril 1811, il y resta jusqu'en 1838 et occupa à six reprises les fonctions de secrétaire, à quatre reprises, celles de vice-président entre 1821 et 1830, enfin celles de président de juin 1832 à décembre 1838. Il fut également membre du Conseil général du commerce

de 1815 à 1848 et chef de bataillon de la garde nationale. Il était officier de la Légion d'honneur depuis 1828.

Membre du consistoire de l'Eglise réformée de Paris depuis décembre 1815, il y siégea cinquante-trois ans et en devint président. Il fit également partie à partir de mars 1864 du Conseil central des Eglises réformées de France. Très pieux, dévot même, selon Charles de Rémusat, il fut très influencé par la théologie du Réveil et adhéra au courant évangélique. Membre avec Benjamin de la Société biblique protestante dès sa fondation en 1818, il en devint censeur en 1835, vice-président de 1847 à 1864 où il démissionna à la suite d'une controverse religieuse ; il fonda et présida alors la Société biblique de France. Il finança la presse protestante, notamment *L'Espérance*, et contribua à combler le déficit de l'Eglise réformée particulièrement dans les années soixante, lors de la défection des donateurs libéraux. Il participa de façon active à de nombreuses œuvres philanthropiques comme la Société pour l'Instruction élémentaire, la Société philanthropique de Paris ou la Société de la morale chrétienne. Il s'intéressa particulièrement au problème des prisons et de la délinquance des mineurs, siégea de 1822 à 1825 au Comité des jeunes de Société de la morale chrétienne, fondé par Gérando, puis devint à partir de 1839 trésorier de la colonie pénitentiaire de Mettray. Il soutint les salles d'asile et les écoles de Passy, fonda un asile pour vieillards, qui ouvrit en 1872 rue Lekain et légua une rente de mille francs à l'école protestante de la rue Pecquay fondée par son père à condition qu'elle devienne l'école Delessert. Il milita pour l'abolition de l'esclavage et de la traite.

Il commença une carrière politique sous la monarchie de Juillet : conseiller général de la Seine en septembre 1830, il démissionna lorsqu'il fut élu en juillet 1831 député de l'ancien VI<sup>e</sup> arrondissement. Réélu en 1834, il fut battu par François Arago en novembre 1837, mais retrouva un siège à la faveur d'une élection partielle à Boulogne (Pas-de-Calais) en mars 1838 où il fut constamment réélu jusqu'à la fin du règne. Il siégea toujours dans la majorité ministérielle et exerça les fonctions de vice-président de la Chambre de 1846 à 1848. En 1834, il put obtenir une allocation de deux cent mille francs pour les salles d'asile. Défenseur des protestants en toutes circonstances, il prit aussi une part active au débat sur le travail des enfants en interpellant le gouvernement le 25 mai 1838 et en affrontant Cunin-Gridaine, le ministre du Commerce, qui estimait qu'il n'y avait pas à réglementer ; il vota la loi de 1841 après en avoir relevé les imperfections.

Resté fidèle à ses convictions orléanistes, il joua un rôle public plus effacé sous l'Empire. A la fin de sa vie, il était membre honoraire de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale. Son fils, Benjamin, qui avait été député à la Législative de juillet 1849 au coup d'Etat, échoua dans une nouvelle tentative électorale en 1863.

François Delessert put ainsi se consacrer à ses nombreuses collections : il enrichit le

musée conchyliologique et ses 150 000 pièces (estimé en 1868, 15 330 francs), le musée botanique, herbier riche de 80 000 espèces contenus dans 2 573 boîtes (17 120 francs), et la bibliothèque botanique (34 850 francs) qu'il avait hérités de son frère. En février 1852, l'Académie des sciences l'élit comme membre libre. Il possédait également une remarquable collection de peinture, estimée 230 000 francs dans la déclaration de succession, mais qui rapporta lors de la vente du 15 au 18 mars 1869 la somme de 1 855 696 francs. La plus belle pièce en était un Raphaël, *La Vierge de la maison d'Orléans*, qui avait appartenu au Régent et qu'il avait achetée en 1843 à la vente Aguado, mais, par le nombre, les œuvres du XVIIe siècle, hollandaises (Pieter de Hooch, Van Ostade, Steen, Hobbema, Terborch, Cuyp, Ruysdaël) et flamandes (Rubens, Van Dick, Teniers) étaient dominantes.

#### SOURCES MANUSCRITES

Contrat de mariage, 28.10.1812, Me Viault, AN MC XXXV-1037 ; dossier de fonction, ABdF ; inventaire, 27.10.1868 et liquidation, 21.7.1869, Me Turquet, AN MC XXXV-1358 et 1364 ; déclaration de succession à Paris IXe, 13.3.1869, AP DQ7 10135.

#### SOURCES IMPRIMEES

BLANC (C.), « Galerie Delessert », *Gazette des Beaux-Arts*, février-mars 1869 ; Caisse d'épargne et de prévoyance de Paris, *Rapports et comptes-rendus des opérations (...) pendant l'année...*, 1851-1880, CAMT 88AQ 2 et 3 ; CHIRAC II (p. 321-324) ; *Extraits de la correspondance de madame François Delessert (...) recueillies par sa fille madame la baronne Bartholdi*, s.l., s.d. (Bibliothèque de la Société de l'histoire du protestantisme français) ; GUIZOT (F.), « Lettre à monsieur Bertin » , *Journal des Débats*, 8.11.1868 ; HAAG ; MONTET, *Dictionnaire biographique des Genevois et des Vaudois*, Lausanne, t. I, s.d. (1876) ; « Notice biographique sur la vie et les travaux politiques de M. François Delessert », *Les contemporains, revue biographique*, 1845, 15 p. ; REMUSAT (C. de), *Mémoires de ma vie*, 3, Plon, 1960, p. 90-91.

#### BIBLIOGRAPHIE

BAYARD (E.), *La caisse d'épargne et de prévoyance de Paris*, 1900, 558 p. ; BERGERON (p. 70-72) ; BOUCHARY (J.), *Les manières d'argent à Paris à la fin du XVIIIe siècle*, t. 3, p. 91-110 ; BUNGENER I, 2 ; CEA ; CHRISTEN-LÉCUYER (C.), « La crise des Caisses d'épargne françaises en 1848 », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 16, 1998-1, p. 59-81 ; CONINCK (S. de), *Banquiers et philanthropes. La famille Delessert (1735-1868) aux origines des Caisses d'épargne françaises*, Economica, 2000 ; DBF (ROMAN D'AMAT) ; DHBS ; DMR (D. ROBERT) ; DUPRAT (p. 1017 et *passim*) ; GILLE II (p. 273) ; MOTTET II (p. 108-110) ; RICHARD I (p. 467) et II ; SZRAMKIEWICZ (R.) (article Benjamin Delessert).

## QUELQUES CHIFFRES

### **1. La fortune**

Fortune immobilière de son père à son décès en 1816 partagée entre ses 6 enfants survivants : 1,8 MF, soit 300 000 F pour chaque héritier.

Fortune de Benjamin, mort sans héritier direct en 1847 : plus de 11 MF ; total des droits de mutation : 541 439 F, dont 49,5 % versés par François, ce qui permet une estimation de sa part.

Fortune de sa femme : dot : 108 000 F, succession de sa mère : 834 000 F, y compris sa dot ; de son frère Etienne Gautier : 347 000 F ; legs de Benjamin Delessert : 200 000 F. En 1868, elle possédait en propre deux fermes de 121 et 155 ha près de Senlis, deux maisons rue Raynouard, des rentes françaises et des valeurs américaines.

Dots aux enfants : 315 000 F à Mme Hottinguer en 1832, 400 000 F à Mme Bartholdi en 1850, 600 000 F à Benjamin en 1858 (rapportée à la suite de son décès en janvier 1868).

Fortune partagée au décès entre légataires et héritiers : 8 360 000 F, à compléter par des biens restant en indivision non estimés au moment de la liquidation : hôtels de la rue Montmartre, immeubles à Passy, à Montsouris, en Suisse (notamment le domaine de Bougy à Aubonne (Vaud), acquis en avril 1824 au prix de 108 000 F et la montagne de Vernand à Montlavoie (Vaud) héritée de Benjamin). Le partage porta sur d'autres biens immobiliers (terrains et immeubles rue Raynouard et quai de Passy, deux fermes près de Senlis et de Meaux, etc., soit 1,7 MF) et sur un portefeuille de 2,8 MF, dont 65 % d'obligations (chemins de fer français : 590 000 F), 52 % de valeurs étrangères (russes : 530 000 F, américaines : 530 000 F), déposé chez des banquiers de Paris, Londres, Lausanne, Amsterdam, Saint-Petersbourg et New York.

### **2. L'entreprise**

Caisse d'épargne de Paris : en 1848, 80 MF pour 173 000 livrets ; en 1868, 52,5 MF pour 266 239 livrets.

**N° 23**  
**Charles Adolphe DEMACHY**  
**1818-1888**

***Employé chez Seillière***

La famille est originaire du Ponthieu où se trouve Machy. Le grand-père de Charles Adolphe fut greffier à Orléans, puis avoué à Paris sous la Révolution. Son père, Hector Demachy (1776-1828), devint agent de change de 1823 à 1826 et compta parmi ses clients le roi Louis-Philippe et Ouvrard. De son mariage avec Rosalie Bossange (1791-1871), il eut quatre enfants, deux garçons et deux filles. Charles-Adolphe naquit à Paris XIe (ancien) le 11 novembre 1818.

Entré à la banque Seillière à dix-huit ans sur la recommandation d'Ouvrard, il gagna suffisamment la confiance de son patron pour être intéressé, dix ans plus tard, en juin 1846 aux résultats à raison de 5 %.

Il épousa le 1<sup>er</sup> mai 1850 à Paris Zoé Girod de l'Ain (\*21.3.1827 † 1916), fille du général Félix Girod de l'Ain (1789-1874), député de 1833 à 1848, et de Louise Armande Fabry. il en eut cinq enfants, trois fils et deux filles.

***Successeur d'Achille Seillière***

Charles Adolphe Demachy devint l'associé d'Achille Seillière à compter du 1er janvier 1858, avec une part des bénéfices de 25 %. Il siégea sous le Second Empire, aux conseils de la compagnie d'assurances La Réunion, de la Nationale où il entra en mars 1868 et de la compagnie de Madagascar.

A la mort d'Achille Seillière en 1871, il forma avec les deux fils Seillière une nouvelle société dont il prit la direction effective comme le laisse deviner la raison sociale : Demachy, R. et F. Seillière ; il y fit entrer dès 1874 son fils aîné, Charles-Amédée (1852-1911). Il atteignait alors l'apogée de sa carrière : chevalier de la Légion d'honneur en janvier 1873, il fut élu un an plus tard, le 29 janvier 1874, régent de la Banque de France et occupa jusqu'à sa mort le siège longtemps détenu par les Perier. Il était en outre administrateur du PLM, des chemins de fer autrichiens et de la Banque impériale ottomane (1868-1888) dont il devint vice-président.

Mais il eut à diriger la banque dans le contexte difficile de la concurrence avec les nouveaux établissements de crédit et de la Grande dépression. Le poste des draps militaires connut une progression sensible. Mais à l'actif, le compte forges passa d'une dizaine de millions de francs au milieu des années soixante à moins d'un million de francs. La maison conserva néanmoins ses liens privilégiés avec les Schneider et les Wendel qui étaient ses principaux déposants (18 millions pour Le Creusot en 1888) ; en 1880, elle obtint une des neuf parts de la société en commandite formée par les



Schneider et les Wendel pour construire l'usine de Joeuf. Elle figure en 1885 parmi les principaux actionnaires de la Compagnie du Boléo formée par les Mirabaud. Mais elle subit aussi un certain nombre de déconvenues : pertes dans les banqueroutes ottomane et égyptienne de 1875-1876, échec d'un projet de Crédit foncier, agricole et industriel de Cochinchine en raison de l'hostilité de la Banque de l'Indochine, liquidation en 1884 de la Société générale d'électricité fondée par le Russe Jablochkov...

### ***Difficultés et consolidation***

En mars 1886, Raymond Seillière, qui avait dilapidé douze millions de francs en une dizaine d'années, fut pourvu d'un conseil judiciaire et se vit retirer la signature sociale. Charles-Adolphe Demachy mourut le 29 juin 1888, à son domicile, 13, rue François Ier ; ses obsèques furent célébrées à Saint-Pierre de Chaillot et il fut inhumé au Père-Lachaise. Le gouverneur Pallain et Alphonse de Rothschild lui rendirent à la Banque de France un hommage appuyé.

Ses héritiers décidèrent de dissoudre la société le 2 juillet 1888. Son fils, Charles Amédée, et François Seillière prirent alors un nouveau départ en fondant une nouvelle société en commandite simple, Demachy et F. Seillière, au capital de 6,5 millions, où les deux gérants apportaient, le premier 500 000 francs et le second trois millions auxquels s'ajoutait une commandite de 3 millions de la veuve Demachy. Charles Amédée deviendra président de Paribas. Son frère, Edouard, se signalera en revanche par la publication en 1896 d'un violent pamphlet antisémite contre les Rothschild.

### SOURCES MANUSCRITES

Etat civil, AP 5 Mi 1/5240 ; contrat de mariage, Me Foucher, 1.5.1850 ; déclarations de succession, 28.12.1888 (principale), 16.12.1889, 4.4.1892, AP DQ7 12204, 12214, 12238 ; dissolution de société, Me Delaunay, 2.7.1888, inventaire, 18.7.1888, AN MC LII-1101 (pas en place).

### SOURCES IMPRIMÉES

*Le Matin*, 23.3 et 5.4.1886.

### BIBLIOGRAPHIE

BELHOSTE ; DARTEVELLE.

### QUELQUES CHIFFRES

#### **1. La fortune**

Dot à Charles Amédée en 1874 : 600 000 F ; à sa fille : 825 000 F.

8,9 MF au décès ; mobilier : 141 000 F ; immeubles avenue Montaigne et rue François Ier : 1,7 MF ; droits dans la banque Demachy- Seillière : 3 MF et compte courant : 1 MF ; portefeuille : 1,1 MF (dont actions Nationale : 31 %, Banque de France : 24 %), rapport de dots : 1,2 MF.

## **2. L'entreprise**

*Demachy, R. et F. Seillière*, 58, rue de Provence, société en nom collectif formée le 25.7.1871, dissoute le 30.6.1888 (liquidateur : François Seillière).

**N° 24**  
**Guillaume DENIERE**  
**1815-1901**

*Une famille de bronziers*

Les Deninger, dits Denière (substitution confirmée par décret du 30 décembre 1870), réalisèrent une remarquable ascension sociale en deux générations : Jean-François (\* Paris 1775 † 19.8.1866), fils de Jean Deninger, tourneur en métaux à Paris, et de Marie Jeanne de Bourgogne, partit comme volontaire lors de la levée de 1795, fut attaché à la fabrication des armes, puis envoyé à Constantinople comme tourneur mécanicien ; revenu à Paris en 1798, il travailla comme ouvrier tourneur en cuivre et s'établit à son compte en 1804 en ouvrant une fabrique de bronze rue d'Orléans, l'actuelle rue Charlot, dans le quartier du Marais ; en 1838, il ajouta un magasin de vente rue Vivienne et fit construire 9, rue Charlot, à l'arrière de l'hôtel de Retz détruit par un incendie, une importante fabrique de quatre cents ouvriers. Il fut membre du Conseil général des manufactures de 1824 à 1829, juge au tribunal de commerce de 1833 à 1837 ; il était officier de la Légion d'honneur.

De son mariage en l'an VI avec Anne Françoise Victoire Gastambide († 3.9.1848), fille d'un cordonnier parisien, il eut deux enfants, une fille, Thérèse Adeline, qui épousa Antoine Christofle, fabricant de boutons, cousin germain de l'orfèvre Charles Christofle, et un fils, Guillaume, né le 22 mai 1815 à Paris. Selon Sergines, il aurait fait une licence en droit et se destinait au notariat. Mais il rejoignit finalement l'entreprise paternelle. Formé par Aimé Chenavard, considéré comme le rénovateur des arts décoratifs français à l'époque romantique, il y prit la direction des modèles et développa, à partir de 1835, le genre Renaissance.

Il se maria le 29 juin 1844 à Paris Ve (et le 1<sup>er</sup> juillet à l'église Saint-Laurent) avec Adélaïde Marie Anaïs Callou (\* Paris 21.4.1823 † 3.10.1876), fille de Georges Antoine Callou († 5.1.1875), entrepreneur de maçonnerie à Paris, et de Lucie Fortuné David. Les Callou firent ultérieurement fortune à Vichy : Georges-Antoine fonda en 1853 la société en commandite qui exploita l'établissement thermal ; son fils, Arthur († 28.4.1873), opéra en décembre 1862 la transformation en société anonyme sous la dénomination de Compagnie fermière de l'Etablissement thermal de Vichy.

Le couple Denière eut, semble-t-il, trois enfants, deux garçons, dont l'un mourut en bas âge et l'autre, Georges William († 27.6.1882), se suicida à la suite du krach boursier de 1882 sans laisser de postérité, et une fille qui épousa en avril 1876 un artiste peintre, le vicomte Bernard de Gironde.

### ***Les trois leviers d'une ascension sociale***

Denière combina trois leviers pour se propulser au faîte des milieux d'affaires parisiens :

- D'une part, il dirigea avec succès l'entreprise dans laquelle il fut admis comme associé en juin 1844 : elle s'occupait alors de la fabrication du bronze, de l'argenterie et de leur vente. Il adhéra à l'Union des fondeurs en 1847. En 1848, alors qu'ils employaient trois cents artistes et ouvriers, les Denière abandonnèrent la fonderie et licencièrent leurs ouvriers, leur reprochant d'émettre des prétentions inadmissibles. Ils ne conservèrent que la conception artistique et sous-traitèrent la fabrication. Guillaume succéda à son père en 1849. Il obtint les plus hautes récompenses à Londres en 1851 et 1862 et à Paris en 1855 et 1867. Il fut le fournisseur des Tuileries et du vice-roi d'Egypte. En 1874, *L'Illustration* ne tarit pas d'éloge sur le pavillon Denière à l'Exposition des beaux-arts appliqués à l'industrie et sur la grande grille de quarante-deux mètres destinée à la salle du palais de Norodom 1<sup>er</sup> du Cambodge, une œuvre « du style indochinois le plus pur et le plus élevé ». Il gérait son personnel de façon très conservatrice, si l'on en croit l'un de ses biographes qui écrivait en 1873 : « Ses ouvriers l'aiment et le respectent tout à la fois, comme les paysans d'avant 1789 aimaient et respectaient leur châtelain »....

- D'autre part, Denière fut très actif dans les diverses instances consulaires et administratives parisiennes : juge au tribunal de commerce comme suppléant en 1847-1848, puis comme titulaire de 1852 à 1855 et en 1857-1858, il fut élu président le 30 juin 1860, et, à titre tout à fait exceptionnel, réélu pour un second mandat de deux ans en 1862. Il prit en cette qualité une part très importante aux réformes de la législation commerciale : il mena une campagne active pour la libéralisation des sociétés anonymes, fit un discours en ce sens au tribunal le 6 juillet 1861 et fut le seul homme d'affaires dans la commission de neuf membres nommée en novembre 1861 pour examiner ce projet de réforme. Il peut être considéré comme un des principaux promoteurs de la loi de mai 1863 sur les sociétés anonymes d'un capital inférieur à 20 millions de francs. Il fut également le promoteur de l'abolition de la contrainte par corps, obtenue en 1867. Il publia chez Plon en 1872 un volumineux ouvrage historique de près de 600 pages sur *La juridiction consulaire de Paris, 1563-1792* et, en 1894, un plaidoyer *pro domo* reprenant ses discours et quelques documents élogieux intitulé *Quatre années de présidence au tribunal de commerce de la Seine, 30.6.1860-20.8.1864*.

Membre de la chambre de commerce de Paris depuis décembre 1848, il en devint secrétaire de 1857 à 1867, puis président de juillet 1867 à novembre 1872. C'est lui qui lança l'idée en 1867 d'une école de commerce « pour les fils de la bourgeoisie » et en saisit officiellement la Chambre en novembre 1869 avec l'objectif de créer « pour le commerce ce que l'Ecole centrale est pour l'industrie ». Mais la guerre mit un terme

provisoire au projet qui n'aboutira qu'en 1881 avec la création d'HEC. Il fut également censeur de la Caisse d'épargne de Paris de 1856 à 1858 et membre du conseil des directeur de mars 1858 à 1900, membre du Comité du commerce, de la Commission des prêts à l'industrie instituée en 1861 pour épauler l'économie lors de la mise en œuvre du libre échange, du Comité consultatif des chemins de fer à partir de 1869 et, dans un autre registre, du conseil supérieur de la Société du Prince impérial.

Il fut nommé en août 1855 par Haussmann au Conseil municipal dans le troisième arrondissement et y resta jusqu'en 1870, en devint secrétaire et fit partie de nombreuses commissions : direction générale de l'Assistance publique, Comité consultatif de la caisse de service de la boulangerie, Commission des indemnités, créée en 1856, pour régler les expropriations. Il eut à traiter de toutes les questions de crédit, d'emprunt ou de dépense de la Ville. Mais il échoua largement aux législatives de mai 1869, comme candidat proche du tiers parti face au républicain Ernest Picard.

- Denière fit enfin son entrée dans les grandes affaires par la voie du Comptoir d'escompte de Paris où il fut probablement introduit par son beau-père qui siégeait au conseil d'administration : il y devint censeur en 1853, puis administrateur. Il entra au conseil du Crédit foncier colonial en octobre 1863, creuset du groupe Pinard aux initiatives duquel il participa activement : son action en faveur de la libéralisation des sociétés anonymes servait directement les intérêts du groupe qui cherchait à développer les sociétés de crédit en France. Sergines, au début des années 1870, fit état des « grands services » qu'il rendit pendant longtemps au Comptoir d'escompte. On comprend dès lors pourquoi Denière fut associé de si près à la fondation et à l'administration de la Société générale, dans laquelle le groupe du Comptoir d'escompte joua un rôle déterminant. Il en fut nommé vice-président en février 1867, et entra tout naturellement aux conseils de la General Credit and Finance Company, de la Société générale algérienne, de la Société générale de transports maritimes à vapeur, dont il prit la présidence, des mines de Mokta-el-Hadid.

### ***Apogée et remises en cause***

Denière atteignit le sommet de sa carrière dans les dernières années du Second Empire : il fut élu régent de la Banque de France le 25 janvier 1866, remplaça en janvier 1868 Eugène Schneider, démissionnaire, à la présidence de la Société générale, et fut promu commandeur de la Légion d'honneur en 1869, sept ans seulement après avoir obtenu le grade d'officier.

La chute du régime le priva de ses responsabilités publiques sans remettre en cause sa place dans le monde des affaires. Toujours très en vue, il préféra abandonner momentanément son prénom de Guillaume pour celui d'Eugène en 1871 et fut un des rares régents de la Banque de France à rester à Paris pendant la Commune. Il fut arrêté le 2 avril, à la suite d'une imprudence, une remarque adressée à un officier communard

portant la légion d'Honneur, puis libéré vingt-quatre heures plus tard sur l'intervention de Ploec. La paix revenue, il cumula les présidences de société et les sièges d'administrateur : fondateur en 1881 et président de la Compagnie d'exploitation des minerais de Rio Tinto, chargée de développer en France une industrie chimique de transformation des pyrites cuivreuses extraite par la compagnie anglaise de Rio Tinto, fondateur et vice-président des minerais de fer de Krivoï-Rog, président de la Société minière et industrielle (Russie), de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest algérien, des Aciéries de la Marne, de la Compagnie fermière de l'établissement thermal de Vichy (jusqu'en octobre 1892), de la Compagnie des eaux minérales et des bains de mer, fondée en 1880, des Hauts-fourneaux, forges et aciéries de la Marine (1871-1899), de l'Urbaine-Incendie (administrateur depuis 1858, président de 1880 à 1896), administrateur de la France-Incendie, de l'Urbaine-Vie, de l'Imprimerie Chaix (1881-1887), du Crédit général ottoman, de la *Länderbank*...

Mais il commit l'erreur d'engager la Société générale dans la participation guano dont l'échec provoqua sa disgrâce : la liquidation fut décidée le 22 avril 1886 par la Cour d'appel de Paris après un procès au cours duquel Waldeck-Rousseau révéla que Denière avait réclamé et obtenu d'Auguste Dreyfus des dessous de table d'un montant proche de 1,2 millions de francs entre 1871 et 1877 et qu'il avait mis la société qu'il présidait en contradiction avec ses intérêts personnels. Denière dut démissionner de la Société générale le 9 février 1886 et décida de « s'absenter » du Conseil de Régence sans toutefois présenter sa démission. A l'expiration de son mandat en janvier 1888, il sollicita, par une lettre, un hommage public que le conseil de régence lui rendit du bout des lèvres en soulignant sa conduite énergique au cours de la Commune. Il démissionna également des sociétés les plus proches de la Société générale. Selon Hubert Bonin, le crédit de Denière fut également entamé par la chute de son entreprise qui laissa en novembre 1889 une importante dette de 3,6 millions de francs remboursable en quatre ans à la Société générale.

Denière ne se résolut pas à abandonner les affaires : dix ans plus tard, en 1896, il présidait encore huit sociétés. Cela ne l'empêchait pas de jouer des sommes considérables en bourse, surtout depuis 1888 ; sa fille voulut le mettre sous tutelle, mais l'affaire fut portée sur la place publique par le procès qui s'ensuivit : d'après l'avocat de la partie adverse, il aurait joué en bourse plus de dix millions de francs en un mois, dépensé trois millions en courtage de 1888 à 1892 et perdu 3,8 millions de 1892 à 1895. Denière obtint gain de cause. Il mourut à son domicile du 29, boulevard Malesherbes le 20 novembre 1901.

#### SOURCES MANUSCRITES

Etat civil parisien reconstitué, acte de mariage, AP 5 Mi I-5173 ; fichier des mariages parisiens, archives de l'archevêché, AP ; Archives de l'enregistrement de Paris (décès) ; dossier de fonction, ABdF ;

contrat de mariage Deninger père, 6 fructidor an VI, Me Lemaire, AN MC XLVII-482 ; contrat de mariage et actes de société, 20.6.1844, Me Aubry, AN MC XCIX-934 ; déclaration de succession de sa femme, 3.4.1877, AP DQ7 12 089 ; liquidation et partage après décès de madame Denière, 3.1.1877, Me Oagnier, AN MC XCIX-1116.

#### SOURCES IMPRIMEES

*Comic-Finance*, 15.8.1872 ; ENAULT (L.), « Exposition des beaux arts appliqués à l'industrie : la grille du roi de Cambodge, par Denière », *L'Illustration*, 17.10.1874, p. 255 et 260 ; *Les notabilités contemporaines du commerce, de l'industrie et de la finance : Eugène Denière*, s. d. (1873) (portrait) ; *Le Temps*, 24.1. et 21.7.1896 ; *Revue économique et financière*, 23.1., 6.2. et 13.2.1886 ; SERGINES I, p. 41-45.

Fonds 65 AQ, CAMT : Compagnie fermière de l'Etablissement thermal de Vichy, Rb 3318 ; Compagnie générale des eaux minérales et des bains de mer, R 3095 ; Urbaine-Incendie, B 400 ; Compagnie des hauts fourneaux, forges et aciéries de la marine et des chemins de fer, K 135.

#### BIBLIOGRAPHIE

BONIN I ; *L'art en France sous le Second Empire* ; FREEDEMAN (p. 134-135) ; KJELLBERG (P.), *Les bronzes du XIXe siècle*, 1989, p. 659 ; MEULEAU (M.), *HEC, Histoire d'une Grande Ecole, 1881-1981*, Jouy-en-Josas, 1981, p. 3-4 ; PLESSIS II (p. 172-181 et *passim*).

#### QUELQUES CHIFFRES

##### 1. La fortune

Apports des époux Deninger-Gastambide en fructidor an VI : 600 F chacun.

Apports au mariage : 38 000 F et une dot paternelle de 150 000 F ; de son épouse : 85 000 F.

Dot à sa fille : 500 000 F ; avances à William : 424 000 F.

Successions recueillies par madame Denière : 188 000 F de sa mère en 1856 ; 117 000 F de son frère en 1873 ; 698 000 F de son père en 1875, soit un total d'1 MF.

Donation reçue de Jean-François Denière en décembre 1849 : 555 000 F, dont 102 000 F dans l'affaire, la maison 9 rue Charlot pour 400 000 F, une maison cité Popincourt pour 30 000 F, etc.

Acquisitions immobilières : une maison 7, rue Vivienne, en avril 1857 payée 575 000 F ; une maison de campagne à Saint-Leu-Taverny (Seine-et-Oise) acquise en juin 1857 en échange de 20 actions de la Banque de France ; un immeuble de rapport, 29, boulevard Malesherbes, construit sur un terrain acquis en avril 1863 au prix de 400 400 F (loyers annuels en 1877 : 52 350 F dont une fraction versée par l'agence de la Société générale au rez-de-chaussée), le tout estimé à 2 091 000 F en 1877.

Fortune en 1877 : 8,3 MF ; mobilier à Paris : 202 000 F et à Saint-Leu : 20 000 F ; immobilier : 2,5 MF ; compte courant et créances diverse : 800 000 F ; portefeuille : 3,9 MF dont actions de l'Etablissement de Vichy : 32 %, de Mokta-El-Hadid : 14 %, participation Guano : 13 %, actions de diverses sociétés métallurgiques (Marine, Fives-Lille, etc.) : 10 %, de houillères (Grand'Combe, Loire, etc.) : 9 %, des Urbaine-Incendie et Vie : 6 %, de la Banque de France : 2,8 %, de la Société générale : 1,4 %, etc.

Fortune en 1896 : 6,5 MF selon ses affirmations, 1,2 MF selon sa fille.

## **2. Les entreprises**

*Denière & Fils*, 9, rue d'Orléans, société en nom collectif, formée le 20.6.1844 (Me Aubry) au capital de 722 000 F, dont 462 000 F au père et 260 000 F (sa dot, celle de sa femme et 30 000 F d'économies personnelles) au fils qui a droit au 1/3 des bénéfices (mais ne peut en prélever que la moitié). Dissoute le 10.12.1848 par acte du 19.5.1849 (Me Aubry), Guillaume Denière devenant seul propriétaire de l'entreprise évaluée en 1876 à 315 000 F.

*Société générale*, 54-56, rue de Provence, SA constituée les 1 et 4.5.1864, au capital de 120 MF ; total du bilan au 31.1.1870 : 278 MF, dont fonds propres : 123 MF, bénéfice en 1869 : 13 MF.

*Société générale de transports maritimes à vapeur*, 54, rue de Provence, SA constituée en 1865 au capital de 20 MF.

*Compagnie fermière de l'Etablissement thermal de Vichy*, société anonyme au capital de 4 240 000 F ; total du bilan au 31.12.1870 : 7 MF, bénéfice net : 144 000 F.



**N· 25**  
**Armand DONON**  
**1818-1902**

*Heurs et malheurs d'une famille bourgeoise*

Pierre Armand Louis Donon, né à Pontoise le 14 avril 1818, était l'unique fils de Pierre Amédée Donon et de Marie Caroline Armande Morand, alors âgée de dix-sept ans, qui eurent également une fille. Les Donon appartenaient à la petite bourgeoisie marchande, mais ils s'enrichirent sous la monarchie censitaire. Mercier au moment de son mariage en juin 1817, Amédée se déclare banquier au début des années 1840, tout comme son frère aîné, André Donon-Cadot. Il put envoyer son fils faire une bonne scolarité au collège Sainte-Barbe, suivie par des études de droit : Armand Donon était en novembre 1844 à la fois avocat et banquier.

Le destin de la famille bascula le 15 janvier 1844 lorsqu'on apprit l'assassinat d'André Donon-Cadot et l'arrestation de son fils, accusé de parricide. Celui-ci fut finalement acquitté au terme d'un procès retentissant, auquel assista Balzac, et qui passionna l'opinion publique. Mais Amédée Donon liquida ses affaires, sa famille quitta Pontoise et s'installa dans un premier temps à Passy où mourut sa femme le 11 octobre 1844. Amédée Donon s'installa alors chez son fils.

Armand Donon avait déjà fait fortune lorsqu'il épousa le 5 avril 1853 à Notre-Dame de Lorette une riche héritière appartenant à une famille très en vue à Paris : Henriette Félicité Staub (\*14.5.1827 † 30.8.1899) était la fille du célèbre tailleur de l'époque romantique, Jean-Jacques Staub (1783-1852) et de Joséphine Félicité Bourgeois.

Ils eurent quatre enfants, un garçon et trois filles dont l'aînée ne vécut pas. Ils furent élevés dans la religion protestante de leur mère. Thérèse, qui mourut dans l'incendie du Bazar de la Charité en mai 1897, avait épousé en septembre 1878 le baron Maurice Amé de Saint-Didier, officier d'Etat-major ; Jeanne se maria en juin 1881 avec Geoffroy de Kergorlay, issu d'une famille marquée par ses engagements légitimistes ; Pierre resta célibataire.

*Ascension et chute d'un pionnier*

La carrière d'Armand Donon est à ses débuts mal connue : son nom apparaît pour la première fois lors de la constitution en mars 1841, de la Compagnie des houillères d'Ahun (Creuse). Alors qu'il n'avait pas encore vingt-trois ans, il en était le principal commanditaire, détenant 23 % du capital à titre individuel et 33% en indivision. Plus tard, en 1856, il racheta une concession voisine et transforma en mai 1863 l'ensemble en société anonyme dont il contrôlait 55 % du capital.

A Paris, il fit son apprentissage chez Calon et s'installa 53, rue Hauteville, au siège de

la maison de banque. En décembre 1846, il devint l'associé de Nicolas Eugène Calon (1804-1861), son ancien condisciple à Sainte-Barbe, qui conservait la haute direction de la nouvelle société, Calon jeune & Cie, mais concédait à Donon la signature sociale. Il quitta la société moins de deux ans plus tard en octobre 1848, à une époque où elle devait probablement connaître de sérieuses difficultés à la suite de la crise financière de 1848.

Selon un rapport de police tardif, puisque daté de 1884, il gagna des sommes énormes en spéculant sur la rente au moment du coup d'Etat, ce qui laisse à penser qu'il était déjà à ce moment un intime de Morny. Quelques jours plus tard, le 23 décembre 1851, il s'associa avec Maurice Aubry et Jules Gautier pour fonder la maison de banque Donon, Aubry, Gautier & Cie, qui s'installa 44, rue de la Victoire dans un hôtel particulier construit par Brongniart. Ses ressources lui étaient fournies par un capital de 900 000 francs souscrit à parts égales par les trois associés, mais aussi, comme le précisaient les statuts, par des comptes courants et dépôts avec ou sans intérêt.

Armand Donon apparaît dès lors comme le cerveau financier et la cheville ouvrière du groupe Morny : quand ce dernier « était dans l'affaire », selon l'expression consacrée, c'est Donon qui la traitait, soit par l'intermédiaire de sa banque, soit à titre privé. Son activité s'orienta surtout vers les lignes de chemins de fer et les mines du Massif Central. A chaque fois, la banque Donon agissait comme un petit Crédit mobilier, investissant les sommes déposées par quelques-uns de ses gros clients, au premier chef Morny qui y plaça toutes ses valeurs : elle prit une participation de près de 4 % dans le Grand-Central, au conseil duquel siégea Donon, fonda en juin 1855 le Montluçon-Moulins, dont elle souscrivit 20 % du capital, patronna en mars 1856 la création de la Compagnie des houillères et chemins de fer de Carmaux-Toulouse au capital de 17,4 millions qui concrétisait la mainmise du groupe Morny sur les biens de la famille de Solages. Donon fut en outre chargé d'en obtenir la conversion en société anonyme, ce qui fut fait en avril 1860. Morny et Donon s'intéressèrent également aux houillères de Brassac, aux mines de Saint-Affrique, à une mine de plomb argentifère près de Florac qui leur apportèrent le plus souvent des déconvenues.

Donon fut amené par ailleurs à collaborer avec Alfred Mosselman (1810-1867), frère de madame Le Hon, maîtresse de Morny. Il fonda avec lui la Compagnie des polders de l'ouest qui obtint en juillet 1855, une concession de 4 350 hectares dans les baies du Veys et du Mont Saint-Michel. Dès cette époque, la banque Donon investit également à l'étranger : elle acheta en décembre 1852 la fonderie de cuivre de Linz, près de Cologne, qu'elle apporta le mois suivant à la Compagnie des Mines et fonderies de cuivre du Rhin (1853-1865). Un peu plus tard, en 1856, elle soutint l'Ottoman Bank dans sa tentative pour obtenir du gouvernement turc le privilège d'émission.

Mais Donon attachait surtout son nom à deux réalisations remarquables : il peut en

effet être tenu comme le véritable fondateur du CIC, première banque de dépôts en France, créée sur le modèle des *joint-stock-banks* à l'anglaise. Il fut au départ, en 1855, le seul Français à accompagner dans leurs démarches les financiers anglais, conduits par William Gladstone, de la maison londonienne J. Thomson, T. Bonar & Co, gros actionnaire également du Montluçon-Moulins. Dans le contexte de la rivalité entre les Rothschild et les Pereire qui battait son plein, l'influence de ces derniers fut alors prépondérante et le gouvernement s'opposa par deux fois, en mars et en décembre 1856, aux projets concurrents des Rothschild et du groupe Donon-Gladstone et, une nouvelle fois, à ce dernier en janvier 1857 malgré une audience chez l'empereur. Néanmoins, c'est un mois plus tard, le 27 février 1857, que fut fondée devant notaire, au domicile de Donon, la Société internationale de crédit commercial. Entre-temps, les promoteurs avaient reçu un appui de poids, celui d'Arlès-Dufour amenant avec lui ses amis, les saint-simoniens, dont Paulin Talabot, et des banquiers allemands. La crise financière internationale de l'été 1857 retarda une nouvelle fois le projet ; de plus le patronage de Morny amena Rouher à entreprendre des manœuvres de retardement si bien qu'il fallut attendre le 13 janvier 1859 pour voir le Conseil d'Etat adopter le projet de décret autorisant la Société générale de Crédit industriel et commercial (CIC) au capital de soixante millions de francs. La banque Donon, Aubry, Gautier & Cie se chargea de la souscription. Pour Donon et Gladstone, qui ne détenaient avec leurs amis que cinq sièges d'un conseil qui en comptait vingt, ce fut une victoire à la Pyrrhus : il avait fallu faire trop de concessions et admettre un contrôle trop étroit de l'Etat. C'est à Donon néanmoins qu'on peut attribuer le mérite de l'introduction, en 1862, du chèque par le CIC qui s'inspirait directement des expériences britannique et américaine : pour la presse, il deviendra un peu plus tard « l'homme-chèque ».

Donon s'illustra dans un tout autre domaine : avec le docteur Olliffe, médecin personnel de Morny, il acheta en décembre 1859, pour 800 000 francs, les 177 hectares de marais situés entre le petit village de Deauville, la mer et la Touques. Le terrain fut viabilisé, loti et revendu vingt à soixante fois plus cher selon les cas. Les deux hommes associèrent dans une société civile leurs amis, le duc de Morny auquel ils concédèrent la moitié des parts, mais aussi les entrepreneurs Mauger et Castor, ainsi que l'architecte Breney qui devait devenir maire de la station. Une banque locale, la Caisse de Trouville-Deauville, au capital d'un million de francs, dont les plus gros actionnaires étaient Donon (53 %) et Morny (20 %) fut créée en juillet 1863. A partir de septembre 1864, la Société des Immeubles de Deauville fut chargée de poursuivre les aménagements et de construire un casino, un hôtel de deux cents chambres et un établissement hydrothérapique. Le capital de cette nouvelle société anonyme était, à la souscription, très fermé : Olliffe détenait 46 % des parts, Donon 44 % et Morny, qui fut surtout dans cette entreprise une locomotive mondaine, 2 % seulement. A peu près à la

même époque, Morny et Donon se livrèrent à la spéculation foncière à Paris : en juin 1860, ils s'associèrent pour mettre en valeur 12 000 m<sup>2</sup> sur la colline de Chaillot.

Pendant ce temps, la maison Donon, Aubry, Gautier & Cie prospérait : son capital fut porté à 2,4 millions en décembre 1861. De 1860 à 1863, elle fut à l'origine de six sociétés anonymes totalisant un capital de 139 millions de francs. Outre les houillères de Carmaux, d'Ahun et les immeubles de Deauville, elle lança, en collaboration avec des financiers anglais, la Compagnie des chemins de fer algériens en septembre 1850 et la Compagnie des magasins généraux de Bercy en juin 1863. Quelques semaines plus tard, le 6 juillet 1863, jour même où fut créé le Crédit lyonnais, tomba le décret du conseil d'Etat autorisant la Société anonyme de dépôts et de comptes courants (SDCC), au capital de soixante millions, dont les statuts étaient calqués sur ceux du CIC, à l'exception de la nomination de la direction qui, pour la première fois en France pour ce qui concerne un établissement financier, était totalement libre. Cette nouvelle banque de dépôts, dont l'objectif premier était de vulgariser le chèque, s'interdisait les immobilisations à long terme comme les prises de participations industrielles et se bornait à l'escompte et au crédit à court terme. Armand Donon, qui, peut-être par prudence, s'était effacé dans les démarches préalables dirigées par Maurice Aubry, fut porté à la présidence lors de la première assemblée générale. Il continua pendant un temps à collaborer avec le CIC. Les deux banques parisiennes s'entendirent pour créer en province, non pas des agences ou des filiales, mais des sociétés sœurs destinées à prendre leur indépendance. Le groupe Donon souscrivit des parts significatives du capital de la Société lyonnaise de dépôts et de comptes courants en 1865 et du Crédit industriel et de dépôt du Nord (futur Crédit du Nord) en 1866. SDCC et CIC coopérèrent également dans la création de la Banque fédérale de Berne dont 60 % du capital fut placé en France par leurs soins. Néanmoins, Donon prit peu à peu ses distances vis-à-vis du CIC, ne participa plus à ses conseils et finit par démissionner le 27 juin 1871.

Donon avait été amené à préciser ses conceptions bancaires lors de l'enquête sur la circulation monétaire et fiduciaire de 1865 : favorable à la liberté de création des établissements de crédit, il prônait une division du travail bancaire à l'anglaise et demanda une loi obligeant les banques à choisir entre les dépôts et la « spéculation ». S'il réprouvait le mélange des genres pratiqué à l'époque par la Société générale et par le Crédit lyonnais, il ne renonça pas pour autant à la commandite et créa des sociétés financières spécialisées, notamment dans l'immobilier : la Société immobilière franco-anglaise en août 1865 au capital de cinq millions de francs, la Société anonyme des maisons à bon marché en juin 1867, dont il devint président, et la Société des travaux publics et constructions en février 1869, toutes deux au capital de trois millions ; le dispositif fut complété par la fondation en janvier 1869 d'une véritable banque

d'affaires, à laquelle il était interdit de recevoir des dépôts ou d'émettre des obligations, la Société financière, au capital de quinze millions.

A la fin du Second Empire, Armand Donon dirigeait un groupe d'affaires considérable articulé autour de trois rouages essentiels, une banque privée, une banque de dépôts et une banque d'affaires ; il y avait placé ses beaux frères Staub et Bonnemains, ses associés Aubry et Gautier ainsi que leur famille, comme le baron Poisson, beau-frère de Jules Gautier, des politiques, Ferdinand Barrot, le préfet Boittelle, Paul Daru, et surtout des financiers et hommes d'affaires, Gustave Delahante, Gustave de Bussierre, William Gladstone, Edouard Gros-Hartmann, Frédéric de Lagrange, Sébastien de Neufville, Ludovic Tenré, etc.. L'installation en septembre 1869 de la SDCC dans les nouveaux locaux de la place de l'Opéra, construits par l'architecte Henri Blondel, mit un point d'orgue à ce parcours exceptionnel.

La guerre et les changements politiques ne remirent pas en cause les positions acquises et Donon continua à explorer des voies nouvelles : La SDCC et la Société financière, *de Paris* (SFP) à partir de 1872, se dotèrent conjointement d'une *General American Agency*. Elles jouèrent un rôle actif dans la création en mars de la même année d'un *clearing-house* à Paris dont le siège fut fixé au 8, place de la Bourse. *Le Globe*, « Journal des intérêts économiques et politique », hebdomadaire contrôlé par Donon et ses amis, se fit pendant les premiers mois l'ardent propagandiste des « habitudes anglaises de paiements par compensation au moyen de chèques », condamnant les méthodes arriérées du commerce parisien et demandant à plusieurs reprises la publication hebdomadaire du mouvement d'affaires du *clearing-house* qui semble avoir « établi son bureau dans les catacombes ». Pionnier, Donon le fut encore lorsqu'il créa en 1880 la Caisse centrale populaire, banque du travail et de l'épargne, dont les objectifs, très partiellement atteints, étaient de permettre aux ouvriers déposants de participer aux profits et de favoriser le développement de sociétés coopératives de crédit, de production et de consommation. Il créa également en 1880 la Société fermière de l'Hôtel Continental.

La SFP, où il se contenta d'un poste d'administrateur avant d'en devenir le vice-président en 1880, fut cependant le principal instrument de son activité entrepreneuriale. Ses actifs doublèrent de 1874 à 1879. Seule ou en collaboration, elle créa des sociétés nombreuses, mais, semble-t-il, d'importance relativement secondaire, les unes en France (Tramways nord de Paris, Houillères de Bert), la plupart à l'étranger, en Italie (Marbres d'Arni, Alun romain, Société générale des soufres), en Espagne (Chemins de fer des Asturies, Galice et Léon), au Portugal (Chemins de fer de la Beira-Alta), en Roumanie (Gaz de Bucarest), en Russie (Gaz de Saint-Petersbourg, Eaux et gaz de Rostoff), etc. De plus, elle apporta son concours aux initiatives du groupe Soubeyran en participant aux créations des Banque d'escompte, Banque hypothécaire, Société des Immeubles de

France et Foncières. En 1881, Donon et Soubeyran voulurent même fusionner la SFP et la Banque d'escompte, mais ils échouèrent à deux reprises, faute d'atteindre le quorum nécessaire dans les assemblées générales de la SFP. Le krach de 1882 révéla brusquement les fragilités de cette société. Après de lourdes pertes en 1882 et 1883, la liquidation fut décidée en mai 1884.

Armand Donon dut affronter encore au cours de cette année 1884 trois affaires délicates pour lesquelles il fut mis nommément en cause dans la presse avant d'être traîné en justice. En quelques mois plusieurs faillites frappèrent des sociétés dans lesquelles il avait de puissants intérêts. Ce fut d'abord en juin 1884 la Grande compagnie d'assurances, qui aurait été créée en mai 1880 par Donon et son ami Charles Blanchard dans le seul but de renflouer une autre compagnie d'assurance-vie, le Crédit viager, dont la faillite intervint un peu plus tard, en septembre 1885. Entre-temps avaient sombré en juillet 1884 la Compagnie des Chemins de fer de l'Orne, dont Donon était président, et, en octobre 1884, la Compagnie de l'Orléans-Châlons : on reprocha à Donon d'avoir obtenu la concession en 1869 dans des conditions suspectes, constitué une société au capital fictif avec des actionnaires de complaisance, gonflé artificiellement les émissions d'obligations et de ne pas avoir utilisé le produit du rachat de la ligne par l'Etat en 1878 (52 millions de francs) pour amortir cette dette. Donon tira prétexte de ce que la Compagnie exploitait également un réseau de lignes d'intérêt local dans l'Eure, acquis en 1870, pour prolonger son existence. Lorsque le tribunal de commerce donna enfin raison aux obligataires en ordonnant le rachat de leurs titres, les 52 millions s'étaient évaporés dans le remboursement d'une avance de la SFP et dans le paiement des coupons ! Une transaction permit de mettre fin aux poursuites : la SDCC versa 1,5 million et Donon 800 000 francs aux créanciers.

Toutes ces affaires ébranlèrent sérieusement le crédit d'Armand Donon et de ses dernières sociétés. La maison Donon, Aubry, Gautier fut dissoute en décembre 1887 avant d'être mise en liquidation judiciaire. Les jugements concernant la grande Compagnie d'assurances et le Crédit Viager tombèrent en août 1889 et en décembre 1890 : ils frappèrent lourdement la SDCC, condamnée à verser cinq millions dans le premier cas et sept millions dans le second. Le versement régulier d'un dividende de quinze francs et le rachat de ses propres titres permit de maintenir un cours de bourse flatteur à 600 francs, mais les dépôts tombèrent de 110 millions au 1er janvier 1888 à 60 millions en 1891.

L'échec des pourparlers avec la Banque d'escompte et la Société marseillaise de crédit pour la reprise de la société au terme de son autorisation trentenaire déclencha une panique des déposants qui se ruèrent aux guichets le 11 mars 1891. Face à des retraits qui atteignirent en quelques jours vingt millions de francs, la banque fut incapable de réaliser son actif et ne dut son salut qu'à une avance du Crédit foncier,

bientôt relayé, à la demande de Maurice Rouvier, ministre des Finances, par la Banque de France et par un syndicat de garantie formé par les établissements de crédit parisiens. Donon et tout le conseil d'administration démissionnèrent le 13 mars. La société fut dissoute le 7 avril. Les clients de la SDCC n'eurent pas en souffrir, mais les actionnaires et les administrateurs durent supporter vingt-cinq à trente millions de pertes.

Jugé avec Edouard Gautier et le baron Poisson, Armand Donon fut condamné en avril 1893 à quatre ans de prison pour distribution de dividendes fictifs de 1888 à 1890 et pour escroquerie ; en appel, en janvier 1894, l'escroquerie fut écartée et la peine ramenée à six mois. Donon se pourvut en cassation, mais se désista au dernier moment et fut arrêté à son domicile le 2 février 1894 pour purger sa peine à la prison de la Santé. Au-delà d'un terrible échec personnel, cet épilogue consacrait la ruine d'une conception de la banque de dépôts conçue comme pivot d'un groupe d'affaires. S'il n'est pas certain que la SDCC ait violé ses statuts, ceux-ci n'ont pas suffi à protéger une société dont les ressources comme les emplois étaient étroitement dépendants d'un groupe qui s'est effondré, pièce par pièce, comme un château de cartes.

### *Les fastes du Second Empire*

La vie sociale d'Armand Donon fut à l'image de sa carrière financière, très brillante sous le Second Empire : en juin 1853, il fut nommé consul général de l'Empire ottoman et représenta la Sublime Porte comme commissaire à l'Exposition universelle de 1855. Il le resta jusqu'en 1879 où son fils hérita de sa charge. La Légion d'honneur lui fut attribuée en février 1855 au titre des Affaires étrangères. Au début des années soixante, son enrichissement se traduit par quelques investissements privés spectaculaires : locataire de Morny au 42, avenue Gabriel, il se fit construire à Deauville la Villa Elisabeth en style gothique anglais avec tour crénelée sur le modèle de sa voisine appartenant au docteur Olliffé ; ces deux villas furent bientôt encadrées par celles de Morny et du prince Demidoff. Un peu plus loin, sur la Terrasse, s'installèrent quelques-uns des amis de Donon et de Morny qui peuplaient leurs conseils d'administration, Edouard Dalloz, Gustave Delahante, le baron Poisson, le préfet Boittelle, etc. Pour l'inauguration du chemin de fer de Lisieux à Deauville en mai 1863, Donon fit construire un embranchement provisoire jusqu'à la villa Elisabeth où il reçut Morny et l'ensemble des personnalités.

En 1862, il avait acheté dans une vente aux enchères la terre de Lonray, près d'Alençon, avec son magnifique château de quatorze chambres, un parc de cent vingt hectares, des herbages de vingt hectares et trois fermes, au total 285 hectares. L'année suivante, il créa un haras où les chevaux du duc de Morny étaient pensionnaires. Il fit courir lui-même et donna un grand renom à son élevage. On imagine que l'inauguration des 14 et 15 août 1864 en présence du duc de Morny de l'hippodrome de la Touques à

Deauville, propriété personnelle de Donon et d'Oliffe jusqu'en 1870, fut pour lui une apothéose. Plus tard, son fils Pierre eut de grandes satisfactions comme éleveur et propriétaire : il remporta le Jockey-Club et le Grand-Prix de Paris en 1888 ainsi que le Prix de Diane en 1890.

A Paris, Donon fréquentait le Cercle impérial et le Cercle des chemins de fer. A Deauville, il était trésorier de la Société des courses et membre du cercle. Dans un tout autre registre, il présida en 1860 le conseil d'administration du collège Sainte-Barbe et siégea au comité de son association amicale. A Lonray, il devint maire en mai 1868 et le resta jusqu'en 1892. Il prit à ses frais la reconstruction de l'église en 1876-1877, ce dont témoignent encore aujourd'hui deux plaques apposées à l'intérieur et à l'extérieur de l'église.

Tout s'écroula dans les années quatre-vingt-dix : le domaine de Lonray fut mis en vente le 15 novembre 1892 en cinq lots à la chambre des notaires de Paris. A la suite de sa condamnation, il fut rayé le 12 mars 1894 des matricules de la Légion d'honneur et privé du droit de porter toute décoration française ou étrangère, en l'occurrence le Medjidié turc et la grand-croix d'Isabelle-la-Catholique. Armand Donon retomba dans un profond anonymat : aux yeux de la postérité, ses créations des années 1850 à 1880 furent complètement occultées par les scandales des années quatre-vingt et par sa chute.

Il mourut à Neuilly-sur-Seine le 11 avril 1902 et fut inhumé au Père-Lachaise. Sa tombe est un vaste espace qui n'a jamais été aménagé, si ce n'est par l'érection provisoire en son centre d'une colonne brisée dont l'unique inscription rappelle le souvenir d'une petite fille morte à deux jours en 1855.

#### SOURCES MANUSCRITES

Etat civil, AD Val-d'Oise 3E 140G-51, AD Hauts-de-Seine, table décennale 1892-1902 ; contrat de mariage Donon-Morand, 2.6.1817, Me Herbelin, AN MC LXX-890 ; déclaration de succession Morand, 4.4.1845, AD Val-d'Oise 3Q9-644 ; mariage, AP Archevêché, ND Lorette 1853, n° 1359 ; contrat de mariage, 2.4.1853, Me Bouruet-Verron, AN MC XI-1130 ; actes de société de Donon, Aubry, Gautier & Cie, 1851, Me Guénin, AN MC XCI-1997 ; par la suite, actes de société passés chez Me Dufour, AN MC XLVIII (nombreuses références ; voir également l'inventaire de Morny, 21.3.1865 et la liquidation de sa succession, 12.6.1876) ; opérations à Deauville, voir les archives de Me Champion, AD Calvados, notamment 8 E 16217 et 16229, celles de Me Blot-Beaulieu, notaire à Deauville, et les matrices cadastrales, ADC 3 P 3703-3704 et 3713-3715 ; Légion d'honneur, AN F12 6779 ; Archives du ministère des Affaires étrangères, Protocole B 53 et 69 ; Archives du Père-Lachaise.

#### SOURCES IMPRIMEES

Faire-part BN Ln1-77 (92) ; dossiers sur les sociétés du groupe Donon (APP pour la série BA, en partie manuscrite, CAMT pour 65AQ) : Houillères d'Ahun, 65AQ L 3 ; Houillères de Carmaux, 65AQ



L83(1) ; SDCC, BA 455 ; SFP, BA 457 et 65AQ A 804 ; Crédit viager, BA 459 ; Caisse centrale populaire et Grande compagnie d'assurance, BA 455 ; Chemins de fer de l'Orne, 65AQ E 540 ; Chemin de fer Orléans-Châlons, BA 449 et 65AQ E 538 ; liquidation de la SDCC (1892), fonds Zuber, 98 A10-12, CERARE.

CHIRAC I (p. 305-313) ; GLAESER ; PLH 3 (p. 89-90) ; SERGINES I (p. 51-52).

*Le Globe*, 1871-1873 ; *Gazette du Palais*, 1893, I, p. 487-491 et *passim* ; *Le Temps*, 10.3 au 8.4.1891, 4.2.1894.

## BIBLIOGRAPHIE

AUTHEMAN (p. 11) ; BEAUJOUAN (G.) et LEBEE (E.), « La fondation du Crédit industriel et commercial », *Histoire des entreprises* VI, novembre 1960, p. 5-40 ; BOUVIER CL (p. 123-126) ; DELIENCOURT (R.) et CHENNEBOIST (J.), *Deauville, son histoire*, t. I, *des origines à 1914*, s.l., 1979, 221p. ; DEMEULENAERE (C), « De fil en aiguille ou l'irrésistible ascension du tailleur Staub », *Bulletin de la Société d'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, n° 111, 1984, p. 141-166 ; DUPONT-FERRIER (p. 145-152) ; CAMERON (p. 161 et 303) ; LEBEE (E.), « Le groupe des banques affiliées au Crédit industriel et commercial ; ses origines et son développement », *Histoire des entreprises* n° 7, mai 1961, p. 5-39 ; PARSEVAL (p. 257-258) ; SAINT-GEORGES, *Les courses de chevaux*, 1912.

## QUELQUES CHIFFRES

### 1. La fortune

Apports au mariage de ses parents en 1817 : une maison à Pontoise et 24 000 F du mari, 13 000 F de l'épouse ; valeur de la communauté en 1844 : 111 000 F.

Succession de Jean-Jacques Staub en 1852 : 2 MF officiellement, en réalité beaucoup plus ; de madame Staub en 1882 : 800 000 F.

Apports de l'époux au mariage : 350 000 F ; de l'épouse : une rente viagère de 8 000 F et ses droits dans la succession de son père.

Dette personnelle vis-à-vis de la SDCC en 1891 : 11,8 MF ; mise à prix du château de Lonray : 2 MF.

### 2. Les entreprises

- *Donon, Aubry, Gautier & Cie*, cf. notice n° Maurice Aubry

- *Société de Dépôts et de Comptes courants*, 3, rue Ménars, Paris I<sup>er</sup>, puis 10, place Vendôme et, à compter du 6 septembre 1869, 2, place de l'Opéra, SA constituée le 10.12.1862 sous la raison sociale de Caisse centrale de dépôts (Me Dufour), autorisée le 6.7.1863 au capital de 60 MF libéré d'un quart, puis 80 MF (1877). Situation au 31.12.1869 (4 succursales à Paris) : total du bilan : 117 MF, dont fonds propres : 63 MF (mais 45 MF non appelés), dépôts et comptes courants : 50,8 MF, profits : 1,4 MF. 200 employés en 1890. Dissoute le 7.4.1891, reconstituée sous la dénomination de *Banque de dépôts et de comptes courants* en juillet 1891, absorbée par la *Comptoir national d'Escompte de Paris* le 24.5.1892.

- *Compagnie des chemins de fer de l'Orne*, 20, rue de Berlin (auj. de Liège), SA constituée le

15.2.1869 (Me Tixier, Alençon) au capital de 2,5 MF entièrement versé, mise en faillite le 30.7.1885 avec un passif de 6,8 MF et un actif de 650 000 F (la ligne de 67 km d'Alençon à Condé, mise en service en 1873, étant cédée gratuitement).

- *Caisse centrale du Travail et de l'Epargne*, devenue en février 1882 *Caisse centrale populaire*, 28, av. de l'Opéra, puis 119, rue Montmartre, Paris IIe, SA constituée les 8.9 et 23.12.1880 au capital de 50 MF, libéré d'un tiers, réduit successivement jusqu'à 11,1 MF (1888). Total du bilan au 31.12.81 : 64,4 MF (dont 37,5 MF non versés) ; comptes d'épargne : 364 000 F ; société coopératives aidées en 1883 : 9.

Sociétés dont Armand Donon n'était pas président :

- *Société financière de Paris*, 19 rue Louis-le-Grand, SA constituée les 7.12.1868 et 15.1.1869 au capital de 15 MF libéré de la moitié, 40 MF (1872), 80 MF (1879), réduit à 45 MF entièrement libéré (1883) ; dissoute et mise en liquidation le 14.5.1884. Total du bilan et bénéfice net en 1874 (en MF) : 33,8 et 1 ; en 1879 : 70,5 et 1,4 ; 9,3 MF de pertes cumulées en 1882 et 1883.

- *Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans à Châlons*, SA constituée les 1.9. et 5.11.1869 au capital de 7 MF, puis 10 MF (1870), dissoute le 23.6.1884, déclarée en faillite le 9.10.1884. Réseau de 519 km dont 293 km pour Orléans-Châlons (racheté par l'Etat le 26.4.1877 pour 47 324 881 F) et 225 km pour les lignes de l'Eure.

- *Le Globe*, 8, rue Taitbout, société en commandite par actions au capital de 100 000 F (*Coste & Cie*), créée le 22.12.1871, dissoute le 5.12.1879. Participation d'A. Donon : 25 000 F.

## N° 26 Auguste DREYFUS 1827-1897

### *De Wissembourg à Lima*

Auguste Dreyfus, né à Wissembourg (Bas-Rhin) le 28 juin 1827, était au dixième rang des douze enfants du marchand Edouard Dreyfus (1786-1866) et de son épouse Sara Marx (1791-1865), et le plus jeune de leurs sept garçons. La famille, pourtant bien implantée depuis le début du XVIIIe siècle à Wissembourg où plusieurs familles Dreyfus vivaient du commerce, s'expatria vers 1840 et s'installa à Paris.

On ignore tout de la jeunesse d'Auguste Dreyfus. On retrouve sa trace en novembre 1858 lorsqu'il rejoignit la société commerciale Dreyfus Frères & Cie, spécialisée dans le négoce des tissus de nouveautés, qui avait été fondée en août 1852 par trois de ses frères, Prosper, Jérôme et Isidore : les nouveaux statuts prévoyaient une augmentation sensible du capital, passant de 60 000 à 650 000 francs, et une extension des activités à la fois sectorielle - on ne se limitait plus au textile - et géographique avec la création d'une succursale à Lima qui devait être dirigée par Auguste. Celui-ci ne tarda pas à devenir l'homme clé de la famille : ses frères s'effacèrent les uns après les autres si bien qu'Auguste resta seul en lice à partir de juin 1869.

Il s'était converti au catholicisme peu avant son mariage à Lima le 15 août 1862 avec Sofia Bergman. Veuf en octobre 1871 et sans enfant, il épousa en secondes noces Louise Gonzalez-Pinillos (1847-1924), marquise de Villahermosa, petite-fille du maréchal Orbegoso, premier président de la république péruvienne par acte du 18 janvier 1873 à Lima et du 12 novembre 1873 à Paris VIIIe. Quatre enfants, deux garçons et deux filles, naquirent de cette union.

### *Main basse sur le guano du Pérou*

Auguste Dreyfus décrocha le 5 juillet 1869 ce qu'on ne manquerait pas de nommer aujourd'hui le contrat du siècle : le monopole de la vente en Europe de deux millions de tonnes de guano péruvien, d'une valeur à la revente de 625 millions de francs, en échange d'un versement de 365 millions ! Il avait réussi l'exploit d'évincer un puissant syndicat d'affaires européen conduit par Gibbs & Sons auquel participaient les négociants parisiens Thomas, Lachambre & Cie et Emile d'Erlanger. A cette source de profits, s'ajoutaient ceux qui devaient provenir de la charge d'agent financier du Pérou : il s'engageait à assurer le service de la dette péruvienne et à faire des avances de fonds au gouvernement pour un montant de 75 millions de francs la première année et de 67 millions les années suivantes. L'article 32 du contrat prévoyait que le gouvernement hypothéquait tous les revenus de la nation si le guano ne suffisait pas à couvrir ces

avances. L'accord fut ratifié au Pérou le 17 août 1869. Dreyfus écrivit le 21 août à Charles Herpin, directeur de la Société générale, que c'était « la plus grosse, la plus positive et la plus lucrative affaire qui existe dans le monde ».

L'affaire dépassait cependant ses moyens : aussi forma-t-il dès le 6 juillet 1869 avec la Société générale et la maison de négoce internationale Leiden, Premsel & Cie la « participation » ou « syndicat guano », capable de fournir les 60 millions de capital nécessaires à l'amorçage de la pompe ; tandis que ses partenaires apportaient chacun 22,5 millions, Dreyfus mit dans l'affaire 15 millions, dont 11,5 lui étaient fournis par des commanditaires péruviens ou espagnols pour la plupart. Autour de ce premier cercle financier, évoluaient les entreprises qui transportaient, stockaient, traitaient et écoulaient le produit. Bref, Auguste Dreyfus était à la tête d'une véritable multinationale qui transporta de 1870 à 1880 1,8 million de tonnes de guano sur plus de 2 000 navires battant huit pavillons.

L'enjeu était tel que Dreyfus, qui s'était réservé 60 % des bénéfices nets, devint la cible d'attaques venues de toutes parts : il se heurta d'abord à la coalition de ses concurrents anglais évincés qui obtinrent l'annulation de son contrat par la Cour suprême péruvienne en novembre 1869 ; un million de francs de pots de vin furent nécessaires pour obtenir un vote inverse du Congrès en avril 1870 auxquels s'ajoutèrent 850 000 francs dans les mois qui suivirent pour conserver la confiance du gouvernement péruvien. Le putsch de l'été 1872 porta au pouvoir à Lima un de ses adversaires : il ne put que constater que tous les revenus du guano étaient absorbés par le service de la dette, considérablement alourdi par les emprunts de 1870 et de 1872 qui avaient été émis par Dreyfus pour le compte du gouvernement précédent. En novembre 1873, les expéditions de guano furent bloquées, mais un arrangement fut conclu le 14 avril 1874 selon lequel Dreyfus s'engageait à remplir ses obligations jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1875, date à laquelle les comptes devaient être balancés : en cas de débit du gouvernement péruvien, Dreyfus Frères aurait le droit d'exporter tout le guano nécessaire au remboursement de sa créance.

Le Pérou négocia en coulisse un contrat concurrent, signé le 7 juin 1876, avec un financier de la City, Sir Raphaël, qui, à la tête de la Peruvian Guano Company, devait prendre la relève de Dreyfus à partir de novembre 1876. A ce moment, la participation guano avait une créance sur le Pérou de 112 millions de francs, ce qui représentait 125 % du budget national ! Au lieu de composer, Dreyfus choisit l'affrontement : la valeur de ses stocks fut affectée par la guerre des prix que suscita son rival. Ayant cessé de payer les intérêts de la dette péruvienne à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1876, Dreyfus fut attaqué en justice par les porteurs britanniques. Les armateurs s'y mirent à leur tour. Pour finir, il se brouilla avec la Société générale, qui l'avait lâché pour apporter son soutien à Sir Raphaël, et il se rapprocha du CIC et de la Compagnie financière et

commerciale du Pacifique qui avait mis à profit une nouvelle révolution péruvienne, la guerre du 4 avril 1879 entre le Pérou et le Chili, et la conquête par ce dernier des îles à guano pour décrocher à son tour, en 1880, un contrat de vente de guano. En décembre 1880, la créance de Dreyfus sur l'Etat péruvien, reconnue par acte notariée du 1<sup>er</sup> décembre 1880 était encore de 3 214 388 £ (81 millions de francs environ).

Toutes ces affaires trouvèrent leur conclusion au prétoire. Cinquante-quatre avocats, parmi lesquels Waldeck-Rousseau, plaidèrent pour Dreyfus dans trois groupes de procès : les uns intentés par Dreyfus Frères, appuyés par le gouvernement français contre les gouvernements péruvien et chilien ; les autres entre membres de la participation guano, marqués notamment par le suicide de Premsel le 12 novembre 1885 et sa mise en faillite, ainsi que par la démission de Guillaume Denière de la présidence de la Société générale en février 1886 ; enfin les actions menées par les sous-participants contre Dreyfus ; certains de ces conflits ne trouvèrent leur conclusion devant les instances internationales qu'à la fin des années 1930.

Dans son testament du 11 mars 1892, Auguste Dreyfus évoqua ces « luttes soutenues pendant vingt-cinq années, sans précédent peut-être, en sauvegarde d'intérêts considérables, confiés à ma gestion et en défense de mon nom !! Lutttes gigantesques ! ». Il remporta tous ses procès.

### ***Opulence et alliances prestigieuses***

Le guano permit à Auguste Dreyfus de constituer en peu de temps une fortune considérable. Il commença par acheter en novembre 1874 un imposant hôtel néoclassique, situé 3, rue Ruysdael, dont les croisées donnent sur le parc Monceau. Il y accumula d'extraordinaires collections d'œuvres d'art dont il fit dresser l'inventaire, pièce par pièce, objet par objet, une dizaine d'années plus tard : les œuvres maîtresses en étaient peut-être les tableaux anciens (Velázquez, Zurbaran, Murillo, Goya, Rubens, Ruysdael, Lorrain) et modernes (Courbet, Corot ou Meissonnier) qui ornaient les murs, mais il faudrait citer aussi les tapisseries flamandes du XVI<sup>e</sup> siècle, les broderies au petit point du XVI<sup>e</sup> siècle espagnol, les tapisseries des Gobelins et de Beauvais, une merveilleuse collection de tabatières, bonbonnières, châtelaines et montres du XVIII<sup>e</sup> siècle, les pièces d'orfèvrerie, les vases japonais ou chinois en bronze, les ivoires et les jades, les laques de Chine, les antiquités péruviennes, les porcelaines et les faïences, les armes anciennes, etc. Au deuxième étage, se trouvait, à côté de la bibliothèque, le « petit cabinet des étoffes » où étaient conservés 335 pièces de tissus précieux estimés 8 000 francs or : robes de Chine ou du règne de Louis XV, coussins en broderie persane de soie, coussin de gondole vénitien du XVIII<sup>e</sup> siècle, morceaux de soie en lés d'époque Louis XV ou Louis XVI, broderies d'or, étoles et chasubles, chapes en damas ou en satin, passementerie et dentelles... Les onze coffres en bois qui contenaient un service en

vermeil d'Odiot de 500 pièces dont 98 plats, les onze placards de l'office où se trouvaient les services de porcelaine et de cristal ainsi que les vingt placards de la lingerie témoignaient également de l'opulence dans laquelle vivait le maître de maison.

Il compléta son patrimoine par de nombreuses acquisitions : en 1879 un terrain, boulevard Pereire, où il fit construire des écuries, en trois corps de bâtiment, prévues pour accueillir dix-sept chevaux et abriter ses dix voitures ; en mars 1888, plusieurs immeubles au bas de la rue du Louvre, payés 4,8 millions de francs ; en octobre de la même année, le château de Pontchartrain, œuvre de Mansart et de Le Nôtre, et son domaine de 800 hectares, vendu par le comte Henckel de Donnersmarck, diplomate et mari de la Païva. Dreyfus considérait que Pontchartrain, où il confia d'importants travaux à l'architecte Emile Boeswillwald, était « un des plus beaux domaines de France. (...) Il m'a coûté cinq millions de francs et en vaut amplement huit. Toutes les beautés y sont accumulées, eaux superbes et étendues, chasses de forêt et de plaine de premier ordre, chasse à courre si on veut, serres magnifiques, arbres superbes, fleurs en abondance, gibier à profusion. En un mot, un ensemble absolument royal. »

Il acheta également d'importants domaines viticoles : en 1890 le château de Sainte Eugénie avec 150 hectares au Soler et le domaine du Mas-Déous avec 304 hectares à Trouillas, tous deux près de Perpignan ; en 1893 le château de Reyssou et ses 136 hectares à Vertheuil dans le Médoc. Dans ses diverses propriétés, il employait au total soixante-cinq personnes, dont treize domestiques à Paris. Enfin il possédait au Pérou plusieurs haciendas, des ranchos et des huertas, estimés en 1890 à 4 650 000 francs.

Cette immense fortune permit à Auguste Dreyfus de se montrer généreux : il distribua au cours de sa vie plus de trois millions de francs à ses frères et sœurs et légua 650 000 francs pour fonder à Lima une institution d'éducation gratuite pour jeunes filles.

Il fut très lié au personnel républicain de son temps : il était un proche de Jules Grévy, son premier défenseur, qui le recevait, avec sa famille, dans son château de Mont-sous-Vaudrey. Il désigna, dans un premier testament daté de 1890, Waldeck-Rousseau comme exécuteur testamentaire.

Il tomba malade et se savait condamné. Il vendit une partie de ses collections d'objets d'art et de tableaux à la galerie Georges Petit en juin 1896. Deux somptueux catalogues *in-folio* annoncèrent la vente qui dura cinq jours. Il mourut à Paris le 25 mai 1897 ; ses obsèques furent célébrées à Saint-Philippe-du-Roule en présence de nombreuses personnalités parmi lesquelles Clemenceau et Waldeck-Rousseau qui prononça un discours sur sa tombe.

Ses enfants firent, après sa mort, de grands mariages : l'une de ses filles épousa le vicomte de Lyrot, tandis que ses deux fils, Louis (1874-1968) et Edouard (1876-1942) devinrent en mars et mai 1907 les gendres d'Archambaud de Talleyrand-Périgord. Depuis le décret présidentiel du 12 août 1885, ils portaient également le nom de leur

mère conformément aux usages espagnols (Dreyfus-Gonzalès) et relevèrent ultérieurement des titres éteints dans la famille de leur mère : l'aîné porta celui de marquis de Villahermosa, le cadet devint duc de Premio Real.

#### SOURCES MANUSCRITES

Etat civil Wissembourg, AD Bas-Rhin ; Fonds Dreyfus Frères et Cie, CAMT 28 AQ ; Archives du ministère des Affaires étrangères, Amérique 1918-1940, n° 66, 67 et 68 ; inventaire, Me Rivière, 6.7.1897, chambre des notaires de Paris (archives de Me Horen et Lécuyer) ; déclaration de succession, 22.11.1897 et divers, AP DQ7 12294 et 12311

#### SOURCES IMPRIMEES

*Catalogue des objets d'art et de riche ameublement, le tout dépendant de l'importante collection de M. D... de G..., Galerie Georges Petit, vente du 1<sup>er</sup> au 4 juin 1896*, 57 p., illustrations non comprises ; *Catalogue des tableaux anciens et modernes....., vente du 8 juin 1896*, 59 p., illustrations non comprises ; CHEROT (A.), « Le Pérou. Productions, commerce, finances », *JDE* n° 120, décembre 1875, p. 404-435 ; CHIRAC II (p. 324-328) ; *Le Temps*, 26, 30 et 31.5.1897 ; *Participation guano. Bilan et procès-verbaux des séances du syndicat, 1870-1883*, 1883, 111p. ; SERGINES II (p. 37-39).

#### BIBLIOGRAPHIE

BOUVIER II (p. 455-458) ; CHADEAU (p. 137-168) ; CHAIX D'EST-ANGE ; GILLE III (p. 257-258) ; *L'intermédiaire des chercheurs et des curieux*, 856-859, septembre 1959 et 324-325, avril 1987 ; *Société générale* (p. 69-72) ; SORLIN (P.), *Waldeck-Rousseau*, 1966, p. 152-153 ; STOSKOPF (N.), « Le roi du guano », *Saisons d'Alsace*, 9, hiver 2000, p. 42-45 ; VALYNSSELLE (J.), *Les princes et ducs du Premier Empire non maréchaux, leur famille et leur descendance*, 1959, p. 287-289.

Recherches du docteur Henri-Claude MARS.

#### QUELQUES CHIFFRES

##### **1. La fortune**

Mise initiale dans le capital de Dreyfus Frères & Cie en 1858 : 55 000 F ; rémunération : 15 000 F et 12 000 F pour frais.

Valeur du mobilier au décès de sa première épouse en octobre 1871 : 63 500 F.

2,2 MF déclarés au décès au bureau de l'Enregistrement de Paris VIIIe, mais les biens immobiliers en France et au Pérou étaient estimés 23 MF dans un testament du 15.5.1890 (le domaine de Pontchartrain, compté pour 3 MF, est signalé comme valant « amplement 8 MF » dans un testament ultérieur de 1896) ; auxquels s'ajoutent : mobilier dans les diverses propriétés : 708 000 F ; créances sur le gouvernement du Pérou : 6,6 MF ; créances litigieuses au Pérou : 2 MF ; créances, comptes en banque et divers : 750 000 F ; valeurs mobilières : 970 000 F (dont rente française : 28 %, actions de mines sud-africaines : 23 %), soit un total approchant 40 MF (non comprise une créance de 80 MF sur le Pérou reconnue par acte notarié à

Lima du 1.12.1880, confirmée le 20.10.1901 par le tribunal arbitral de Lausanne, ramenée le 11.10.1921 à 25 MF par le tribunal de La Haye...).

## 2. Les entreprises

*Dreyfus Frères & Cie*, 25 rue Thévenot (aujourd'hui, rue Réaumur), société en nom collectif constituée le 29.8.1852, au capital de 600 000 F en 1858, dissoute le 11.6.1869 ; Puis Dreyfus Frères & Cie à Paris, 21, bd. Haussmann, Dreyfus Hermanos à Lima, société constituée pour 5 ans le 29.11.1872 au capital de 5,75 MF dont 5 MF apportés par A. Dreyfus (dissoute à son terme).

Participation guano au capital de 60 MF dont 22,5 MF apportés par la Société Générale et Leiden, Premsel & Cie et 15 MF par A. Dreyfus. Chiffre d'affaires net : 500 MF sur 10 ans de 1870 à 1880 ; bénéfice de 66 790 F par part de 100 000 F entre 1870 et 1880, soit un dividende moyen annuel de 8,9 % auquel s'est ajoutée une prime de 26 300 F lors de la liquidation en 1883.

Bilan simplifié au 30.6.1871 en MF :

| ACTIF                     |      | PASSIF                  |      |
|---------------------------|------|-------------------------|------|
| Gouvernement péruvien :   | 98,5 | Capital versé :         | 60   |
| Espèces à Lima :          | 6    | Compte Société générale | 10,5 |
| Dreyfus à Lima :          | 4    | Dreyfus :               | 15,7 |
| Acceptations escomptées : | 6,6  | Provision (dette 1870)  | 23,5 |
| Compte Premsel :          | 3,5  | Créanciers :            | 4    |
| Débiteurs :               | 2    | Bénéfice net            | 7,3  |
| TOTAL :                   | 121  |                         | 121  |



N° 27  
**Adolphe DURAND**  
**1804-1878**

*Des négociants de Perpignan*

François Emmanuel Marie Adolphe Durand appartenait à une ancienne dynastie de négociants originaires du Roussillon : c'est en 1736 que François Durand (1683-1763) fonda à Montpellier une maison de commission, d'armement et de banque qui occupa bientôt une place considérable dans le commerce de cette ville. En trois générations, l'affaire se démultiplia tant du point de vue géographique que sectoriel : les petits-fils de François Durand étaient implantés à Montpellier, Perpignan, Marseille et Paris. Parmi eux son homonyme, François Durand (1768-1852) assurait depuis Perpignan l'expédition des vins locaux vers les Etats-Unis, l'Australie et l'Inde ; il fut élu député légitimiste des Pyrénées-Orientales de 1816 à 1831. En 1826, il reprit la banque parisienne fondée par son frère Louis Durand et créa une nouvelle société François Durand & Cie à laquelle il associa deux de ses fils, Justin (1798-1889) et Adolphe.

Marié à Marie Bonafos, il eut sept enfants, trois garçons et quatre filles. Adolphe naquit à Perpignan le 16 mars 1804 en quatrième position. Il resta longtemps célibataire et épousa en janvier 1873 sa cousine germaine Hermine (dite Erine) Elisabeth Sophie Durand (1809-1883), fille d'Augustin Durand, banquier à Marseille, député en 1830-1831, veuve en premières noces du baron Félix Creuzé de Lesser († 1861). Marié sous le régime de la séparation de biens, il lui légua déjà les deux tiers de sa fortune dans un premier testament rédigé en 1865 et évoqua ultérieurement une affection pour elle datant sa première jeunesse. Adolphe Durand n'eut pas de postérité.

*Le Parisien de la famille*

Adolphe et Justin prirent la succession de leur père en se partageant les rôles par acte du 19 mai 1853 : la même société en nom collectif se présentait sous deux raisons sociales, François Durand à Perpignan, gérée par Justin, et François Durand & Cie à Paris, 43, rue Neuve-des-Mathurins, gérée par Adolphe, mais chacun des frères avait la signature sociale pour l'ensemble.

Adolphe participa aux grosses affaires ferroviaires et entra en 1849 au conseil du Paris-Orléans, dont son père avait été un fondateur. Il siégea également aux docks et entrepôts de Marseille, à la Réunion, compagnie d'assurances maritimes, et à la Compagnie des Eaux du Havre.

Il fut élu régent de la Banque de France le 25 janvier 1849 au siège d'Adolphe d'Eichthal et se signala par une activité soutenue et des interventions nombreuses tout au long du Second Empire. Proche des Rothschild, il joua un rôle important au sein de la

Réunion financière en 1856-1857, s'occupa du secrétariat et signa les premiers procès-verbaux, élabora un projet de règlement, présida certaines séances, etc. Il manifesta une hostilité particulière vis-à-vis des Pereire, attisée par les démêlés politiques de son frère, Justin, avec Isaac Pereire. Il saisit l'occasion de l'enquête sur la circulation monétaire, pour faire, le 31 octobre 1865, une déposition virulente contre eux. Lors de la séance du 14 septembre 1867 du conseil de régence qui devait décider du sort du Crédit mobilier, il intervint à quatre reprises pour exiger sa liquidation et le départ de ses ennemis. Il fit partie des régents qui restèrent à Paris au cours de la Commune et démissionna le 31 décembre 1877 pour raisons de santé.

Dans son testament, il conseilla à son frère de ne pas continuer les affaires de Perpignan. La banque Durand périclita assez rapidement et fut liquidée.

### ***Loin de ses bases provinciales***

Loin de ses bases provinciales, Adolphe mena une vie publique apparemment discrète. C'est à son frère Justin qu'il revint d'assurer la continuité politique familiale. Maire de Perpignan, président du Conseil général des Pyrénées-orientales, député depuis février 1852, il se heurta en mai 1863 à Isaac Pereire candidat officiel, qui lui reprochait personnellement de ne pas avoir soutenu une demande de concession de la Compagnie du Midi ; vexé, Justin se retira, démissionna de la mairie de Perpignan et Pereire fut élu, puis invalidé ; mais, le 30 décembre, les électeurs préférèrent Pereire qui battit Durand. Celui-ci fut réélu en 1869 alors qu'Isaac ne se représentait pas.

Adolphe conservait quelques attaches avec son pays natal : il possédait le domaine de Saint-Sauveur à Bompas, près de Perpignan, hérité de son père. Il était officier de la Légion d'honneur depuis juillet 1871. Il mourut le 15 janvier 1878 au 9, rue Neuve-des-Mathurins ; ses obsèques furent célébrées à l'église de la Madeleine et il fut inhumé au cimetière Montmartre.

### SOURCES MANUSCRITES

Etat civil, AD Pyrénées-Orientales ; dossier de fonction, ABdF ; contrat de mariage, Me Cabaret, 2.1.1873, AN MC CXV-1497 ; ALH ; déclarations de succession, 15.2.1878 et 13.7.1878, AP DQ7 12387 et 12391 ; testament, Me Cabaret, 16.1.1878, AN MC CXV-1542 ; dépôt d'actes de sociétés, 4.2.1878, AN MC CXV-1543 .

### BIBLIOGRAPHIE

BERGERON I et III ; CAPEILLE (J.), *Dictionnaire de biographies roussillonnaises*, Perpignan, 1914 (reprint, 1978) ; CHAIX D'EST ANGE ; DURAND DE GIRARD (M.), *Trois cents ans de souvenirs, récits d'une grand-mère à ses petits-enfants*, Perpignan, s.d., p. 240-243 et 264-266 ; PLESSIS II et III.

### QUELQUES CHIFFRES

#### **1. La fortune**

Participation de François Durand à son décès en 1852 dans la maison de Paris : 4,35 MF (détail dans Plessis) et de Perpignan : 658 000 F.

Donation de 2 MF à son épouse au moment de son mariage en 1873.

8,89 MF déclarés à Paris au décès, dont 8 087 000 F dans sa société selon inventaire du 31.12.1877 et 750 000F pour son hôtel parisien ; à compléter par le domaine de Bompas (Pyrénées-Orientales).

**N° 28**  
**Armand DUTFOY**  
**1814-1885**

Henri Armand Dutfoy était le fils de François-Joseph Dutfoy (1782-1861), fabricant de toiles peintes à Saint-Denis d'abord, à Corbeil à partir de 1824, enfin à Moscou, et de Elisabeth Victoire Simonet qui eurent huit enfants. Il naquit le 1<sup>er</sup> septembre 1814 à Saint-Denis. Il suivit son père à Moscou où il épousa le 25 novembre 1838 Sophie Weyer (1816-1908), fille de Nicolas Weyer, vice-consul de France, et de Anne Evreinoff. Il n'eut pas de postérité.

Alors que ses frères s'établirent, l'un comme fabricant de boutons à Fribourg-en-Brigau, l'autre comme patron d'une verrerie cristallerie à Moscou, Armand Dutfoy, qui avait pris la nationalité russe pour l'abandonner ensuite, revint à Paris en 1849 où il s'installa comme négociant. C'est en cette qualité et pour ses relations avec la Russie qu'il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur le 3 juin 1853. Il fonda en 1856 à Paris, 43, rue Taitbout, une maison de commerce, sous la forme d'une société en commandite, « pour faire les affaires de banque, de commission de marchandises de toutes natures et de commandites ». Il présidait alors la compagnie des Docks Napoléon. Un an plus tard, il s'associa avec Wiliam Kinen (1819-1882), originaire lui aussi de Moscou, puis banquier à Francfort (A. Dutfoy, Kinen & Cie). Ils servirent d'intermédiaire en juin 1861 pour un échange de métaux précieux d'un montant de 31 millions de francs entre la Banque de France et la Banque de l'Etat russe qui voulait frapper de la monnaie d'argent. Dutfoy se sépara de Kinen en 1863, s'associa avec Henry Lefèvre avant de redevenir en décembre 1865 seul gérant de A. Dutfoy & Cie, au capital de trois millions de francs, dont 1,8 million apporté par quatre commanditaires.

Membre du syndicat Pinard dans les prêts à la Tunisie, il siégea à la Banque de crédit et de dépôt des Pays-Bas et au Comptoir d'escompte de Paris à partir de janvier 1873. En octobre 1872, il fut un des fondateurs et administrateurs de la Compagnie générale des allumettes chimiques où il côtoyait quelques-uns des principaux dirigeants de la haute banque comme R. Hottinguer, A. Mallet ou A. Pillet-Will.

Il transmit sa maison de banque en 1882, tout en conservant une commandite d'un million de francs, à son neveu par alliance, Emile Hoskier (1830-1915), époux d'Elisa Weyer et, par ailleurs, beau-frère de Gustave Girod, directeur du Comptoir d'escompte.

Dutfoy possédait une propriété à Meudon-Bellevue. Il y fonda un orphelinat tenu par les sœurs de la Charité. Il mourut à son domicile parisien, 42, avenue Gabriel, le 29 juin 1885.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Déclarations de succession, 23.12.1885, AD Hauts-de-Seine, 3Q/SEV 249 et 24.12.1885, AP DQ7 12175 ; documentation de M. Jacques Dutfoy.

HENTSCH II (p. 6-7, 79).

## QUELQUES CHIFFRES

### **1. La fortune**

5 MF au décès ; mobilier à Paris : 53 000 F, et à Meudon : 23 000 F ; propriétés à Meudon-Bellevue : 330 000 F ; commandite chez E. Hoskier : 1 MF ; portefeuille : 3,4 MF (dont actions Chemin de fer Madrid-Saragosse : 22 %, Compagnie des Allumettes chimiques : 20 %, obligations ottomanes : 16 %).

**N° 29**  
**Adolphe D'EICHTHAL**  
**1805-1895**

***Banquier de cinquième génération***

La famille est originaire de Leimen, près de Heidelberg, où Aron Seligmann, décédé en 1744, était producteur de tabac, négociant et banquier. Ses fils Aron et Elias servirent comme « Juifs de cour » au Palatinat et au Wurtemberg. Les quatre fils d'Elias suivirent la tradition familiale et exercèrent le commerce de banque au Palatinat, en Bavière, en Bade et en Saxe. L'aîné, Aron Elias (1747-1824), suivit l'ascension de l'électeur palatin, Maximilien-Joseph, devenu duc des Deux-Ponts, puis roi de Bavière ; converti au catholicisme en 1811, où il adopta le prénom de Léonard, il fut anobli le 22 septembre 1814 en récompense des services rendus comme fournisseur pendant les guerres napoléoniennes. Il abandonna également son patronyme pour son titre de noblesse, baron d'Eichthal. Il laissa cinq fils qui devinrent tous banquiers : Arnold (1772-1838) à Augsbourg, David (1776-1850) à Karlsruhe, Simon (1787-1854) à Munich tandis que Bernard (1784-1830) et Louis (1780-1840) s'installèrent à Paris. Ce dernier, qui avait épousé le 23 mai 1803 à Nancy, Fleurette Lévy (1780-1837), fille de Salomon Moïse Lévy, négociant, et de Babette Berr, est le père d'Adolphe, né à Nancy le 19 décembre 1805.

Elevé d'abord dans la religion juive, Adolphe se convertit avec toute sa famille au catholicisme et fut baptisé à Deuil, près de Montmorency, le 8 juillet 1817. Puis, il se convertit à la religion réformée pour épouser le 5 juin 1834 à Paris IIIe Louisa Elizabeth (1816-1890), fille d'André de La Rüe (1788-1854), banquier à Gênes et à Paris, mais issu d'une grande famille genevoise, et de Marie-Louise Heath. Ils eurent une fille, qui resta célibataire, et deux fils, Louis (1837-1912) et Adolphe (1841-1909). De Louis, descendent William (1867-1934), régent de la Banque de France de 1929 à 1935, puis Robert (1898-1984), vice-président de la BUP et président de la Caisse d'épargne de Paris, dernier porteur du nom.

Le frère aîné d'Adolphe, Gustave (1804-1886) devint un saint-simonien enthousiaste et fut un des plus proches disciples du père Enfantin ; il se rendit célèbre par ses publications religieuses, ethnologiques et philologiques. Sa sœur cadette, Anne, épousa Charles Chegaray (1802-1859), député des Basses-Pyrénées de 1837 à 1848.

Destinés par leur père à l'École polytechnique, les deux frères d'Eichthal suivirent les cours d'Auguste Comte, qui leur avait été présenté par Olinde Rodrigues. Il leur enseigna les mathématiques et la philosophie positive. Ayant échoué au concours, ils commencèrent alors un apprentissage commercial qui les conduisit au Havre et en Angleterre, où Adolphe se familiarisa avec les techniques de banque et d'assurance.

### *Un ami des Pereire*

Adolphe d'Eichthal put s'appuyer dans un premier temps sur la banque privée fondée par son père à Paris en 1817, place des Victoires dont la fonction était de garantir le paiement des dommages de guerre dus par la France à la Bavière. Il devint son associé le 1er janvier 1830 dans la maison Louis d'Eichthal & Fils, 30 rue Basse-du-Rempart, puis continua seul en 1840 avant de former en novembre 1843 une nouvelle société en nom collectif avec Charles-Edouard Pasteur (D'Eichthal & Cie). Mise en cessation de paiement en mars 1848, elle fut dissoute à compter du 30 septembre 1849. Adolphe d'Eichthal redémarra seul, puis céda son établissement à compter du 15 décembre 1855 à G. de Blonay et B. Boissonas. En décembre 1866, son fils, Adolphe, fonda avec les frères Paul et Arthur Blacque, la banque Blacque, d'Eichthal & Cie qui fut apportée à la banque Mirabaud en 1895.

D'Eichthal avait connu une rapide ascension au cours de la Monarchie de Juillet, due probablement à ses sympathies saint-simoniennes et à ses relations avec les Pereire. Avec Auguste Thurneysen, il apporta sa caution financière à Emile Pereire lors de l'adjudication du Paris-Saint-Germain en 1835 et convainquit Rothschild et Sanson-Davillier de financer la compagnie. Adolphe en fut, à trente ans, le premier président. Il souscrivit également des parts significatives dans d'autres compagnies de chemin de fer comme le Paris-Versailles rive droite, le Paris à la mer, le Centre, le Nord, le Paris-Lyon et le Creil-Saint-Quentin. En décembre 1846, il démissionna du Paris-Saint-Germain et du Nord à la suite de la publication de l'ordonnance du 15 novembre 1846 sur la sécurité des voyageurs, parce qu'il considérait l'ingérence de l'Etat comme inacceptable. Il fut également administrateur des compagnies d'assurances Union-Vie et Incendie de 1833 à 1849. Cette accession rapide au monde étroit de la haute banque fut sanctionnée par un fauteuil de régent de la Banque de France en janvier 1839, mais ne l'empêcha pas de s'investir dans des fonctions gratuites à la Caisse d'épargne de Paris : nommé censeur en mai 1832, il entra au conseil des directeurs en 1834, puis accepta la charge de vice-secrétaire en 1844.

Il démissionna du conseil de régence le 23 mars 1848, en raison des difficultés rencontrées par sa maison de banque, mais sa démission ne fut pas acceptée ; il cessa toutefois de venir au conseil et ne fut remplacé qu'au moment où son mandat venait à expiration en janvier 1849. Il avait également abandonné ses sièges à l'Union, mais récupéra en 1849 la présidence du Paris-Saint-Germain.

Il retrouva un rôle de premier plan sous l'Empire : dès 1851, il siégea de nouveau au conseil de l'Union ; en mars 1852, il fut un des cofondateurs de la Banque foncière de Paris, futur Crédit foncier, mais démissionna dès juillet 1853 par hostilité à un projet de réforme étendant la formule des prêts remboursables par annuités aux associations

syndicales, communes et départements. Il s'affirma surtout comme un des meilleurs alliés des Pereire et compte parmi les fondateurs et administrateurs de la Compagnie du Midi, du Crédit mobilier, dont il devint vice-président en 1854, du Grand Central, de la Société de l'hôtel et des immeubles de la rue de Rivoli, de la Compagnie générale maritime, dont il fut le premier président de 1855 à 1861, date de sa transformation en Compagnie générale transatlantique, de la Société autrichienne des chemins de fer de l'Etat. Des transactions d'ordre privé complétèrent cette alliance : ainsi Adolphe d'Eichthal acquit d'Emile Pereire en août 1859 vingt-cinq coupes de bois dans la forêt de Crécy près d'Armainvilliers, d'une superficie de près de 630 ha qu'il porta bientôt à 1 120 ha. En décembre 1867, il acheta au même Emile Pereire les mines de fer de la Bidassoa, point de départ de divers investissements en Espagne, dans les mines de plomb argentifère de Castuera, près de Badajoz, et dans les mines de houille des Asturies. Une société en commandite D'Eichthal & Cie exploita ces dernières de 1872 à 1885. En revanche, il s'opposa à Emile Pereire à propos de la Banque de Savoie, et l'on peut sans doute mettre en relation avec cette affaire sa démission du Crédit mobilier à la fin de 1862, officiellement pour raisons de santé : l'enquête sur la circulation monétaire et fiduciaire de 1865 fut le théâtre d'une vive controverse sur la politique de la Banque de France, avec Emile Pereire le 7 novembre et avec son frère Isaac le 26 décembre : « M. d'Eichthal diffère complètement d'avis avec moi sur ces matières » déclara alors ce dernier.

Adolphe d'Eichthal siégeait également au Sous-comptoir des chemins de fer, aux chemins de fer de l'Est (1854-1863), à la Réunion et à la Compagnie des salins du Midi depuis sa fondation en 1856. Sous la Troisième République, il détint trois présidences de société : les chemins de fer du Midi, de 1875, où il succéda à Emile Pereire, à 1892, les Salins du Midi et l'Union-Vie et Incendie. Occupant cette fonction de 1869 à sa mort, il provoqua la constitution de réserves affectés aux pensions de retraite et institua, avec le directeur Charles Robert, la participation du personnel aux bénéfices ; en 1882, il donna son approbation à la création du syndicat général des compagnies d'assurances.

### ***Libre-échangiste***

Elu député de la Sarthe le 1er août 1846, Adolphe d'Eichthal siégea au centre et vota avec la majorité conservatrice. Sous l'Empire, il se contenta d'un mandat de conseiller municipal de Paris de décembre 1851 à juillet 1853 où il occupa les fonctions de secrétaire, mais en démissionna, en même temps qu'Ernest André, au moment de la nomination d'Hausmann. Il siégea également au Conseil supérieur du commerce, de l'agriculture et de l'industrie. Il avait été membre de la chambre de commerce de décembre 1844 à décembre 1848. Son engagement en faveur du libre-échange ne se démentit pas depuis la Monarchie de Juillet jusqu'à la Troisième République : le 1er juin



1878, il présida, selon *Le Temps*, une réunion en vue de constituer une association pour défendre les intérêts commerciaux du pays compromis par l'agitation protectionniste.

Sous l'Empire, il fut également consul de Grèce et fréquenta le Cercle des chemins de fer. Il eut des activités philanthropiques : administrateur dès 1828 de la Société de la Morale chrétienne, il siégea aux comités des Jeunes gens, des Prisons et de la Bienfaisance. Il présida également la société Franklin, créée en 1862 pour promouvoir la lecture publique.

Adolphe d'Eichthal mena dans son hôtel de la rue des Mathurins, à l'angle du boulevard Haussmann, l'existence d'un grand bourgeois éclairé : servi, à la fin de sa vie par treize domestiques, il pouvait jouir des plaisirs que lui procuraient une magnifique bibliothèque, quelques toiles de maîtres, parmi lesquelles un Cranach, une importante collection de porcelaines de Chine et du Japon et une très belle cave. Les portraits de famille, signés Delaroche et Winterhalter, lui rappelaient les fastes du Second Empire. Il avait d'ailleurs contribué, aux côtés d'Emile Pereire et du marchand d'art Goupil à l'organisation de l'exposition rétrospective consacrée à Paul Delaroche en 1857. Il possédait une propriété à Dixmont dans l'Yonne avec une centaine d'hectares. Il était commandeur de la Légion d'honneur. Il mourut le 18 avril 1895 et fut inhumé au cimetière Montmartre.

#### SOURCES MANUSCRITES

Etat civil Nancy, AD Meurthe-et-Moselle, 5 Mi 525 R2 ; contrat de mariage, 31.5.1834, Me Dreux, AN MC CVIII-1078 ; état civil reconstitué, mariage, AP 5Mi 1/5093 ; testament et liquidation de la succession de madame d'Eichthal, 12.5. et 16.6.1890, Me Prudhomme, AN MC CVIII-1400 et 1402 ; déclaration de succession, 7.10.1890, AP DQ7 12223, ; testament et inventaire, 22.4.1895 et 26.5.1895, Me Prudhomme, AN MC CVIII-1448 et 1449 ; déclaration de succession, 16.10.1895, AP DQ7 12274.

#### BIBLIOGRAPHIE

*1828-1928, L'Union, compagnie d'assurances contre l'incendie*, 1928, 108 p.

AUTIN ; BERGERON III (p. 47 et 53) ; BUNGENER I,3 ; CAMERON (p. 185-186) ; COSTON ; DBF (P. FAURE) ; *Encyclopaedia judaica* ; DUPRAT ; GARRIGUES (*passim*) ; GRAETZ ; LE BRET (H.), *Les frères d'Eichthal : Gustave, penseur saint-simonien, et Adolphe, homme d'action. Leur influence sur l'ouverture à partir de 1830 de la société française aux réseaux financiers et industriels, aux échanges internationaux et aux sciences sociales*, thèse en cours, Paris IV ; REVEREND (A.), *Annuaire de la noblesse de France*, t. 52, 1896, p. 452-453 ; RIBEILL (p. 114-115 et 181).

#### QUELQUES CHIFFRES

##### 1. La fortune

Apports au mariage : 200 000 F ; de sa femme : 125 000 F.

Successions recueillies : 389 000 F, dot non déduite ; par sa femme : 1 851 000 F.

Dots et avances à Louis d'Eichthal : 2 461 000 MF ; à Adolphe : 723 000 F.

Fortune en 1890 au décès de madame d'Eichthal : 11 964 000 MF ; mobilier : 162 000 F ; immobilier : 2 MF (hôtel, rue des Mathurins : 710 000 F ; 650 ha dans la forêt de Crécy : 1 MF ; propriété à Dixmont dans l'Yonne avec 100 ha : 250 000 F) ; dots et avances aux deux fils : 3,2 MF ; comptes courants et créances diverses : 1,3 MF ; intérêts miniers en Espagne : 1,3 MF ; portefeuille mobilier : 4,1 MF, dont actions de la Société d'éclairage par le gaz du Mans et de Vendôme (45 %), des Salins du midi (25 %), de l'Union houillère et métallurgique des Asturies (9 %), des chemins de fer du Midi (6 %), de l'Union (5 %), etc.

Fortune au décès : 5 MF.

## **2. Les entreprises**

*L'Union*, cf. notice n° : Myrtil Maas.

*Compagnie des chemins de fer du Midi*, cf. notice n° : Emile Pereire.

*Compagnie des Salins du Midi*, 84, rue de la Victoire, SA constituée les 15.10 et 8.12.1868, au capital de 6 117 500 F, puis 6 717 500 F (1882).

*Ad. d'Eichthal & Cie*, 98, rue Neuve-des-Mathurins, société en commandite formée le 24.1.1872 (Me Mocquard, 26.1.1872) avec Paul Laffitte et cinq commanditaires pour exploiter la houille et les mines de fer entre Gijon et Sama, province d'Oviedo, au capital de 600 000 francs dont 46 % détenu par A. d'Eichthal et 4 % par Paul Laffitte.

**N° 30**  
**Emile D'ERLANGER**  
**1832-1911**

***Conversion et migration***

Les Erlanger sont originaires de Heddernheim (Hesse-Nassau) où vivait depuis des siècles une petite communauté juive. C'est là que le changeur Löb, puis Ludwig, Erlanger (1780-1857) épousa en 1801 Jette Beer (1780-1856). Ils s'installèrent bientôt à Wetzlar, et de là à Francfort en 1816. Le troisième de leurs sept enfants, Raphaël (1806-1878), y fit fortune comme changeur, puis comme banquier. Il se convertit à la religion ~~eatholique~~ protestante le 15 août 1829 et épousa en 1832 la fille d'un marchand de bimbeloterie, Margaretha Hélène Albert qui mourut trois ans seulement après avoir mis au monde un fils, Frédéric Emile, né le 19 juin 1832.

Lorsqu'il s'installa à Paris en 1858, Emile d'Erlanger pouvait déjà se prévaloir des titres de banquier et consul général de Grèce à Francfort, chevalier des ordres du Christ du Portugal, de Wasa de Suède et de Saxe Ernestine, que son père, consul général des rois du Portugal, de Suède et de Norvège, avait sans doute contribué à lui faire attribuer. Il épousa le 30 juin 1858 à la mairie du premier arrondissement (ancien) et à La Madeleine, Florence Laffitte, fille de Charles Laffitte, qui voulait selon la presse (*Le Mot d'ordre*, 1.10.1881) obtenir la concession de la ligne transrhénane. Il s'en sépara, à la suite d'un scandale public en octobre 1862, lorsqu'il découvrit qu'elle avait un amant, et se remaria le 8 septembre 1864 avec une Américaine catholique, Marguerite *Mathilde* Slidell (\* La Nouvelle-Orléans 1842 † Paris 1927), fille de John Slidell, sénateur au moment de la guerre de Sécession, ministre des Etats confédérés, réfugié à Londres en 1861 et à Paris en 1862. Le couple eut quatre fils, dont Rodolphe (1872-1932), peintre orientaliste et historien de la musique, installé en Tunisie.

***Profits rapides et grands projets***

Emile d'Erlanger fut associé à la banque paternelle en 1853. L'année suivante, il rencontra, au cours d'un voyage en Egypte, Ferdinand de Lesseps avec lequel il se lia et fit une partie du voyage d'exploration du futur canal. On le retrouve par la suite assistant Mevissen et Oppenheim lorsqu'ils établirent au Luxembourg la Banque internationale en 1856.

Il fonda en octobre 1859 sa propre maison de banque à Paris avec une commandite de cinq cent mille francs. Ses débuts furent difficiles : on raconte que le guichet de sa caisse était ouvert sur le palier du troisième étage de l'escalier de service, au fond de la deuxième cour du 21, rue de la Chaussée d'Antin... Mais on a dit beaucoup de choses à son égard : il est difficile, à défaut d'entreprendre une enquête approfondie sur chaque point, de faire la part des choses entre la légende qui entoure un financier audacieux, et

peut-être aventureux, les ragots, plus ou moins teintés d'antisémitisme, et la vérité. Il est certain en revanche qu'il fut tenu à distance par la haute banque, les Rothschild au premier chef, et par certains établissements de crédit, comme le Crédit Lyonnais où, selon Letourneur en 1867, « M. Henri Germain ne se soucie pas d'être aux côtés d'Erlanger ».

Selon Auguste Chirac, publiciste antisémite de gauche, qui considérait que « la banque Erlanger ne s'était jamais occupée que de trucs financiers ayant pour unique objet d'enrichir le patron et de ruiner les gogos », il bâtit sa fortune grâce à la guerre de Sécession : choisi par Morny pour émettre un emprunt de 75 millions de francs au profit des Sudistes, il temporisa pour effectuer les paiements tant et si bien que le gouvernement confédéré avait disparu avant qu'il eut pu transférer les fonds ; il entra à cette occasion en conflit avec John Slidell, mais l'affaire se régla par un mariage et de gros profit pour Erlanger...

Le député de Bordeaux, Jean-Lucien Arman, lui fit concéder un emprunt municipal en échange d'une commande de vaisseaux obtenue à Berlin pour ses chantiers navals de Bacalan.

A Paris, il acheta de vastes terrains à Auteuil et forma une société immobilière qui ouvrit en novembre 1862 une nouvelle voie, baptisée rue Erlanger par arrêté du 19 août 1864. En janvier 1861, il avait revendu 106 000 M<sup>2</sup> pour plus de trois millions de francs à deux entrepreneurs qui avaient l'intention de construire le palais d'Auteuil, destiné aux expositions industrielles ; l'affaire fit faillite, éclaboussant d'Erlanger qui fut condamné par le tribunal civil le 24 février 1865.

En 1863, il emporta le marché d'un emprunt tunisien en battant James de Rothschild, le Crédit mobilier et deux banques londoniennes. Il put s'installer en 1865 avec une commandite de trois millions de francs au 20, rue Taitbout dans les locaux de l'ex-banque Rougemont de Löwenberg. Cette même année, il récidiva en Tunisie avec le concours du Comptoir d'escompte qui l'épaula également pour deux emprunts mexicains en avril 1864 et 1865. En même temps, il constitua une société commerciale destinée à livrer au gouvernement tunisien du matériel militaire. Il devint ainsi tout puissant en Tunisie, remplissant et vidant tout à la fois les caisses du Trésor. Il enregistra cependant un cuisant échec lors de l'émission d'un nouvel emprunt de cent millions de francs, qui précipita la banqueroute tunisienne, mais sut, avec le concours du consul allemand à Tunis, obtenir un remboursement avantageux de ses créances en août 1872. Plus tard, il fut, selon l'historien Jean Ganiage, qui ne le ménage pas non plus, le chef d'orchestre d'une vaste spéculation sur les obligations tunisiennes à la veille de l'établissement du protectorat. Il racheta notamment leurs droits aux héritiers du caïd Nessim Samama, ex-trésorier véreux de la régence, décédé en 1873, déboursa huit millions de francs, mais récupéra vingt millions en 1881.

Emile d'Erlanger noua des liens privilégiés avec Londres : en 1869, il fonda avec Jules Reuter la Société du câble transatlantique français pour exploiter la concession du télégraphe transatlantique, obtenue en juillet 1868. Avant même que la pose du câble fut achevée, le 23 juillet 1869, la société décida en février 1869 de fusionner avec plusieurs compagnies anglo-saxonnes dont *l'Anglo-American Telegraph Company*, qui exploitait depuis 1866 la liaison entre l'Angleterre et les Etats-Unis. Cette fusion devint effective au 15 janvier 1870 et la société française fut complètement absorbée en 1873. D'Erlanger fut d'autre part associé au projet de chemin de fer du Caire au Cap aux côtés de Cecil Rhodes. Mais il enregistra un échec au Pérou en 1869, face à Auguste Dreyfus, dans l'affaire du guano et de la dette péruvienne.

Considéré en France comme un banquier prussien et suspecté d'être un agent de Bismarck, il préféra s'installer à Londres au cours de la guerre de 1870. En 1872, il créa avec les frères Berthier une banque d'affaires, le Crédit général français. Il entra au conseil du Crédit mobilier en juillet 1874, appelé par son président, le baron Haussmann, pour traiter avec Simon Philippart qui se montrait menaçant vis-à-vis de la société. Les pourparlers échouèrent et d'Erlanger partagea le sort de l'ancienne direction lorsque Philippart fit main basse sur le Crédit mobilier le 2 mars 1875. Deux mois plus tard, celui-ci étant aux bords du gouffre, la banque Erlanger vola à son secours, achetant pour six millions de valeurs et prêtant cinq millions à 6 % d'intérêt en échange de valeurs en nantissement et des droits du Crédit mobilier sur le Chemin de fer de Gérone (Espagne). Philippart et ses amis démissionnèrent lors de l'assemblée générale du 14 juin qui élit d'Erlanger président. Celui-ci fit nommer un conseil à sa dévotion, mais démissionna dès août 1876 ; la société fut mise sous séquestre le 3 décembre 1876 et son domicile fut perquisitionné : on crut d'Erlanger en fuite, mais il était parti chasser dans le Dorset. Par la suite, il s'abrita derrière l'immunité diplomatique que lui donnaient ses fonctions de consul...

En juillet 1879, il organisa la transformation de l'agence Havas en société anonyme dont il détenait 7,5 % du capital. En juin 1883, les activités du Crédit général français lui valurent d'être assigné en correctionnelle pour distribution de dividendes fictifs et agiotage, mais il fut finalement acquitté en première instance et en appel en mars 1887.

Il joua également un rôle très important dans les projets de tunnel sous la Manche au cours des années 1880 aux côtés de l'empereur britannique du rail, Edward Watkin : ainsi, il souscrivit un tiers des actions de la *Submarine and Continental Railway Company* chargée de construire la voie ferrée dans le tunnel ; il accentua encore son contrôle après la fusion en 1886 avec la *Channel Tunnel Company* où il détenait la majorité, mais il laissa la présidence à Edward Watkin jusqu'en 1901 où il prit sa succession. Son fils aîné Emile Beaumont d'Erlanger (1868-1941) et son petit-fils Léo

(né en 1898), neveu du précédent, ont assuré la continuité dans les entreprises tunnelières jusqu'après la Seconde Guerre mondiale.

### *Ancrage dans la bonne société*

Emile d'Erlanger hérita des titres nobiliaires de son père : comme consul du Portugal, celui-ci avait été nommé baron par le roi de Portugal en novembre 1859 ; il avait en outre reçu des titres de la Saxe-Meiningen en 1860 et de l'Autriche en 1871 qui lui avaient été reconnus à Francfort et en Prusse. Emile ajouta la croix de chevalier de la Légion d'honneur en 1878 et d'officier en 1881, mais fut radié en juillet 1895 pour actes portant atteinte à l'honneur en raison de son intervention dans les affaires de la Société du Crédit général français. Il était également Grand-Croix d'Isabelle-la-Catholique, chevalier de la Couronne de fer de première classe, grand-officier ou commandeur de la plupart des ordres européens. Il conserva pendant plusieurs décennies le poste de consul général de Grèce à Paris : à ce titre, il fut chargé d'organiser en 1867 et 1878 la section de la Grèce aux expositions universelles. Il était membre du Cercle impérial (puis des Champs-Élysées), du Cercle des chemins de fer et de l'Union artistique. Il siégeait au comité des finances du Club international, à Baden-Baden, et fréquentait également le *Turf-Club* de Londres.

Amateur et protecteur des arts, il possédait une galerie de tableaux et une collection d'objets d'art remarquables. Il soutint des œuvres philanthropiques : ainsi en 1875, il organisa à ses guichets la souscription en faveur de l'établissement d'une pouponnière au château de Plessis-la-Lande.

En 1881, il racheta au duc de Sesto la villa de Deauville qui avait appartenu jadis à Morny. Rebaptisée « La Louisiane », elle devint vers 1900 le grand rendez-vous mondain de la station. La baronne d'Erlanger multiplia par ailleurs les bonnes œuvres : elle fonda et assura financièrement le fonctionnement de la crèche de l'Enfant-Jésus en 1890, d'un dispensaire, l'œuvre des pauvres malades de Deauville, en 1893 et d'un patronage pour garçons en 1894.

Emile d'Erlanger, qui était domicilié 76, avenue Kléber à Paris, mourut à Versailles à l'hôtel Trianon Palace le 22 mai 1911 après trois ans de maladie. Il fut inhumé à Francfort.

### SOURCES MANUSCRITES

Etat civil, AP ; dossier personnel, APP, Ba 1066 ; contrat de mariage, 19-21.6.1858, Me Ducloux, AN MC XXVI-1209 ; archives de la Société de crédit mobilier, CAMT 65AQ A949, 25AQ 3 ; faire-part de décès, collection BN.

## SOURCES IMPRIMEES

ABF I, 375 et II, 246 ; *Annuaire de la noblesse de France*, 1897, p. 386 ; CHIRAC ; CHIRAC (A), *L'agiotage sous la Troisième République*, t. 1, p. 307-308 et T. 2, p. 229-231 ; *Comic-Finance*, 19.8.1875 ; *Figaro*, 23.5.1911 ; *Finance et industrie illustrée*, 27.10.1878 ; JANIN, III p. 323-324 ; JANNET (p. 173-175) ; LAMATHIERE ; *Le Temps*, 28.2.1865, 2, 5 et 9.7.1867, 20.3.1887 ; *Mot d'ordre*, 1.10.1881.

## BIBLIOGRAPHIE

BIGO (p. 268) ; BONNAUD (L.), *Lien fixe transmanche et relations franco-britanniques. Perspectives historiques : 1856-1987*, thèse Paris IV, 1992, 346 + 391 p. ; *Le tunnel sous la Manche : deux siècles de passions*, 1994, 389 p. ; BOUVIER II, p. 541-544 ; COSTON ; DELIENCOURT-CHENNEBOIST (p. 162-163, 200-204) ; DIETZ (p. 76-77) ; GANIAGE (*passim*) ; GRISSET (P.), *Technologie, entreprise et souveraineté : les télécommunications transatlantiques de la France (1869-1954)*, 1996 ; LEFEBURE (A.), *Havas, les arcanes du pouvoir*, Grasset, 1992, p. 146-147.

## QUELQUES CHIFFRES

### **1. La fortune**

Apports au premier mariage : biens personnels non évalués et une dot paternelle de 500 000 F ; de son épouse : 500 000 F et divers legs de ses aïeux.

### **2. L'entreprise**

A fusionné avec Philipp Hill, Higginson & Co à Londres.

## N° 31

### Victor FERE

### 1804-1887

#### *Self-made-man*

Victor Hyacinthe Fère (Victoire Hiacinthe selon l'état civil, rectifié en 1830) naquit le 13 septembre 1804 à Châlons-sur-Marne. Ses origines étaient très modestes : il était le fils de Jean-François Fère († 1828), fabricant de bas à Châlons, puis employé à Paris, et de Claude Antoinette Bigot († 1847). Victor débuta comme employé dans une maison de négoce en teintures et drogueries, 54, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, mais franchit par son mariage une première étape sur le chemin de la fortune : il épousa le 26 mars 1831 à Notre-Dame-de-Lorette Amélie Rossignol qui lui apportait 40 000 francs en communauté de biens, alors qu'il ne possédait lui-même que 3 000 francs. Amélie mourut dès le 26 novembre 1832. Victor Fère réussit à faire fructifier le capital que lui laissait sa femme, si bien que l'employé devint en janvier 1847 l'associé des frères Jouet et que son nom fut ajouté à la raison sociale (Jouet Frères et Victor Fère).

Il se remaria en février 1850, avec Jeanne, dite Jenny, Guibert († 5.10.1856), veuve de François-Xavier Vidal. Il n'eut pas de postérité, mais reporta son affection sur sa belle-fille, Blanche Vidal : épouse d'Ernest Marion en janvier 1869, elle continua à vivre chez son beau-père jusqu'à la mort de ce dernier et bénéficia d'un legs important.

#### *Comme Denière, mais un ton en dessous*

Disposant d'une position respectable dans le commerce parisien, Victor Fère sut jouer sur plusieurs tableaux pour parfaire sa réussite en combinant habilement les fonctions édilitaires ou consulaires avec les affaires. Son itinéraire est très semblable à celui de Guillaume Denière avec lequel il fit équipe et qu'il désignera comme exécuteur testamentaire.

Membre de la Chambre de commerce depuis décembre 1848, il y exerça les fonctions de vice-président de 1859 à 1867. Nommé en février 1856 conseiller municipal du IV<sup>e</sup> arrondissement (nouveau), puis du IX<sup>e</sup> à partir de 1869, il entra au Comité consultatif de la caisse des travaux de Paris et à la Commission des indemnités et se trouva ainsi au cœur du dispositif haussmannien, au centre des grandes spéculations immobilières de l'époque. Il était membre du conseil supérieur de la Société du prince impérial et de la commission supérieure de l'orphelinat du prince impérial.

Il suivit également la voie du Comptoir d'escompte de Paris et du Crédit foncier colonial où il entra en octobre 1863. Mais il précéda Denière à la Banque de France : conseiller d'escompte depuis le 8 février 1849, il en fut nommé censeur le 26 janvier



1860. Il prit alors ses distances avec sa maison de commerce : il fut convenu en 1861 qu'il ne collaborerait plus qu'à sa volonté et il se retira complètement en 1866.

Fère possédait au début des années soixante toutes les cartes pour siéger dans les grandes affaires aux côtés des plus grands, mais ne put décrocher toutefois de présidence de société : il fut un des fondateurs et censeurs, de 1864 à sa mort, de la Société générale, et entra de ce fait à la General Credit, à la Société générale algérienne, à la Société générale de transports maritimes à vapeur ; il rejoignit Denière à la Compagnie fermière de Vichy et à l'Urbaine-Incendie. Il fut également administrateur du Crédit ottoman, des Forges et chantiers de la Méditerranée et des Hauts-fourneaux et forges de Denain-Anzin où il fut élu vice-président.

Resté à Paris pendant la Commune, il fut récompensé de son action en étant élu régent de la Banque de France le 13 juillet 1871 en remplacement d'Adolphe de Waru, démissionnaire. Il était officier de la Légion d'honneur. Il mourut à Paris le 9 novembre 1887 au 77, boulevard Haussmann. Ses obsèques se déroulèrent à l'église Saint-Augustin et il fut inhumé au Père-Lachaise.

Son frère, Jules, qui avait créé et exploité une usine de produits chimiques à Gennevilliers, fut son légataire universel ; il mourut quelques mois plus tard, le 12 août 1888 dans son château de la Marche à Marnes-la-Coquette, laissant cinq enfants.

#### SOURCES MANUSCRITES

Premier mariage : contrat, 5.3.1831, Me Robert à Longjumeaux ; inventaire, 12.12.1832, Me Norès ; partage, 4.6.1870, Me Renard ; fichier des mariages parisiens 1795-1862, AP.

Second mariage : contrat, 25.2.1850, Me Aclouque ; inventaire, 20.11.1856, Me Aclouque.

Déclarations de succession, 1 et 10.2.1888, AP DQ7 12196 ; 20.4, 5 et 7.5.1888 (principale), DQ7 12198 ; 18.10.1888, DQ7 12203 ; inventaire, 16.11.1887, Me Le Villain, AN MC XXVI-1442 ; dossier de fonctions, ABdF.

#### BIBLIOGRAPHIE

BONIN I ; PLESSIS I (p. 95) et II.

#### QUELQUES CHIFFRES

##### **1. La fortune**

Succession de son père en 1828 : 100 F ; de sa mère en 1847 : 400 F.

Apport au premier mariage (communauté de biens) : 3 000 F ; de son épouse : 40 000 F.

Dot à sa belle-fille Blanche Vidal en 1869 : un trousseau de 10 000 F, une somme de 169 000 F et une donation à prendre sur sa succession (300 000 F, son mobilier et le droit au bail de son appartement).

Fortune au décès : 4 398 000 F ; portefeuille : 3,3 MF, dont actions Banque de France : 13 %, rente française : 7 %, etc. A compléter par une propriété aux Batignolles acquise en juin 1845 pour 61 500 F, estimée 240 000 F en 1887, soit un total dépassant 4,6 MF.

## **2. L'entreprise**

*Jouet Frères et Victor Fère*, négoce de teintures et drogueries, 58, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, société en nom collectif fondée en 1847 au capital de 1,2 MF, dont 300 000 F apportés par V. Fère, 400 000 en 1853 ; dissoute par le départ de Fère en 1866.

Droits de Victor Fère : 30 % des bénéfices en 1847, 50 % en 1853, 3/8<sup>e</sup> en 1861.

**N° 32**  
**Prosper FERRERE**  
**1813-?**

*Dans le sillage des Laffitte*

Jean-Marie Phocion, dit Prosper, Ferrère naquit à Bayonne le 23 octobre 1813 ; son père, Jean, était boulanger et fils de boulanger, sa mère, Catherine Bernain († Pau 1857), fille d'un relieur et marchand cartier. Veuve en 1819, elle se remaria avec son beau-frère, Etienne Larroudé, serrurier. Le destin de la famille Ferrère serait sans doute resté obscur s'il n'y avait eu le mariage en 1794 de Joseph Ferrère, frère de Jean, avec Louise Laffitte, la sœur de Jacques Laffitte (1767-1844), lui aussi originaire de Bayonne, alors commis de Perrégaux, mais promis au plus brillant avenir. Du couple Ferrère-Laffitte, sont issus notamment, Jean-Chilon (1795-1883), banquier à Paris, ancien associé d'Aguado, installé sous le Second Empire au 3, rue Laffitte, et Jeanne-Louise, épouse en 1818 de Joseph-Victor Aubernon (1783-1851), préfet, conseiller d'Etat, pair de France.

Les Ferrère-Laffitte furent probablement à l'origine de la fortune de leurs cousins Ferrère, et d'abord de celle de Joseph-Aristide (1799- ?), frère aîné de Prosper, banquier à Paris à partir de 1845, agent électoral de Louis-Napoléon Bonaparte qu'il rencontra en janvier 1847 à Londres.

Prosper Ferrère commença sa carrière comme négociant. Il se maria à Londres le 9 septembre 1854 avec une jeune fille de vingt ans sa cadette, Sarah Stewart, dont il eut au moins quatre enfants, trois garçons et une fille morte en bas âge.

*Concessionnaire des marchés couverts*

On découvre la trace de frères Ferrère lorsque Joseph Aristide, banquier au 39 bis, rue de la Ferme-des-Mathurins, fonda en juillet 1845 avec Prosper, alors négociant à Madrid, la Compagnie des mines d'Espagne (Ferrère Frères & Cie), société en commandite par actions au capital de cinq millions de francs dont l'objet était l'exploitation de mines de cuivre à La Rioja et de diverses mines métalliques dans les Asturies. On ignore la destinée de cette entreprise.

On retrouve Prosper Ferrère à Paris comme secrétaire de la Réunion financière, à compter du 13 février 1856, avec un traitement annuel de 10 000 francs. En avril 1858, il s'installa à son compte en fondant une petite maison de banque, P. Ferrère & Cie, au capital de 500 000 francs dont 185 000 francs apportés par six commanditaires.

L'obtention de plusieurs concessions de marchés couverts à Paris fit sa fortune. La première fut celle du Marché-du-Temple, apportée à une société en commandite par actions au capital de six millions (Jean-Marie Ferrère & Cie) dont Ferrère était le seul

gérant. En juin et en décembre 1865, la banque P. Ferrère & Cie, installée 37, rue Lafayette, décrocha les concessions de douze marchés couverts dans divers arrondissements de Paris qui constituèrent ses apports à la Compagnie générale des marchés, société anonyme au capital de dix millions de francs, créée en mars 1866, dont François Bartholony prit la présidence et Prosper Ferrère, la direction. Celui-ci était en outre administrateur de la Réunion, compagnie d'assurance maritime.

#### SOURCES

Etat civil, AM Bayonne ; Anglet et Pau, AD Pyrénées-Atlantiques.

FERRERE (A.), *Révélations sur la propagande napoléonienne faite en 1848 et 1849 pour servir à l'histoire secrète des élections du prince Napoléon Louis Bonaparte*, Turin, 1863, 296 p. LAFFITTE (J.), *Souvenirs de J. Laffitte...*, 1844, p. 65 ; « Procès-verbaux de la Réunion financière (1856-1860) », *Histoire des entreprises*, n° 9, mai 1962, 111 p.

#### BIBLIOGRAPHIE

*DBF* (notices Aubernon et Laffitte) ; DANSETTE (A.), *Louis-Napoléon à la conquête du pouvoir*, 1961, p. 220, 251, 294 ; DOUYROU (M.), « Au sujet de la descendance de Jacques Laffitte », *Bulletin du cercle généalogique du Pays Basque et Bas Adour*, 1<sup>er</sup> sem. 1992, p. 27-29.

**N° 33**  
**Benoît FOULD**  
**1792-1858**

***Origines d'une dynastie***

Les Fould, originaires de Fulda, sont mentionnés dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle à Metz, où ils pratiquaient comme d'autres familles juives le prêt à intérêt et le commerce. Leur fortune financière et politique fut bâtie par Berr Lion (puis Léon) Fould (1767-13.5.1855). Il eut en effet la chance de rentrer très jeune, peut-être à quatorze ans, au service de Naphtali Hirtz, dit Cerf Berr de Medelsheim (1726-1793), préposé général de la nation juive en Alsace, financier et fournisseur aux armées, dont l'entreprise commerciale s'étendait sur les marges orientales du royaume, de la Bourgogne à la Lorraine et à l'Alsace. Celui-ci l'installa à Paris dès 1787, en fit son caissier, puis son mandataire avant de l'aider à s'établir progressivement à son compte : il fonda sa maison de banque en 1795 rue Georges, puis déménagea en 1803 dans l'hôtel du 14 (puis 22), rue Bergère. Ses débuts furent difficiles : il connut deux fois la faillite en 1799 et 1810, mais put bénéficier à deux reprises d'une liquidation avantageuse et fut réhabilité en 1825. Il fut décoré de la Légion d'honneur en février 1831.

Il avait épousé, à Tomblaine le 30 octobre 1791, Charlotte Brillen (décédée en 1818), fille d'un négociant de Bamberg, qui était probablement au service de madame Cerf-Berr. Il en eut six enfants, quatre garçons, dont l'un mourut en bas âge, et deux filles. Benedict, l'aîné, qui francisa son prénom en Benoît à partir de 1848, naquit à Paris le 21 novembre 1792. Puis vint Achille promis au plus brillant avenir comme ministre des Finances et ministre d'Etat de Napoléon III. Leur sœur Rose se maria en avril 1820 avec le banquier Elie Furtado (1796-1867), originaire d'une famille juive portugaise installée à Bordeaux, puis à Bayonne, fils de Joseph Furtado, négociant, et de Rachel Levy Recio, petit-fils d'Abraham Furtado (1759-1818), président de l'assemblée générale des Israélites de France et d'Italie à Paris en 1807, rapporteur du Grand Sanhédrin, adjoint au maire de Bordeaux sous la Restauration,

Benoît fut sans doute assez vite initié aux affaires familiales : il commença en 1811 comme contrôleur de la Compagnie des fonderies du Vaucluse, dont la banque Fould détenait la moitié du capital depuis 1807, et correspondant dans le midi pour le compte de son père. Il rejeta momentanément à cette époque la religion juive, comme en témoignent les lettres adressées à ce dernier. Il épousa à Cologne le 30 septembre 1813, Helena Oppenheim (\* Bonn 28.7.1798, d. Paris 15.1.1891), fille du banquier Salomon Hirz Oppenheim et de Thérèse Stein, et prit à cette occasion le nom de Fould-Oppenheim. Sans postérité, le couple adopta *de facto* deux nièces, orphelines en bas âge, issues du mariage de Jacques Adolphe Ratisbonne, banquier à Strasbourg, et de

Charlotte Oppenheim, décédée en janvier 1836 : Zélie, née en 1831, qui épousa en 1853 Alfred Thomas Lalouel de Sourdeval et Elisa, née en 1834, qui devint en 1855 la femme d'Henri Félix Louis Worms de Romilly.

### *Lumières et ombres sur la maison Fould*

Le mariage de Benoît fut l'occasion pour son père de lui « donner une preuve de satisfaction » et de l'associer à ses affaires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1814 : la nouvelle société, Berr Léon Fould et Fould-Oppenheim, annonça à ses correspondants qu'elle continuait les affaires de banque, mais joignait la commission en marchandises.

Benoît Fould participa activement avec des banquiers genevois à la fondation de l'Union, compagnie d'assurances pour la vie et l'incendie. Il réunit à son domicile le premier conseil d'administration le 10 octobre 1828 et plaça à la tête de la compagnie un de ses compatriotes lorrains, Myrtil Maas. Cette expérience lui servit pour participer en 1839 à la fondation à Cologne d'une des premières sociétés d'assurance allemande, la Colonia et en 1852 de la Compagnie de réassurance de Cologne.

Il fut également le chef de file du groupe capitaliste qui remporta la souscription du Paris-Versailles (rive gauche) en avril 1837 et qui constitua la compagnie en août : les Fould souscrivirent la moitié des actions, avant de les diffuser dans le public, et Benoît Fould devint président de la nouvelle compagnie. Mais il fallut un prêt de cinq millions à 4 % en juillet 1839 pour achever la voie en octobre 1840. La banque Fould devança par ailleurs les Rothschild dans la souscription du Paris-Strasbourg en 1845 avec 7,5 millions de francs et se classe au quatrième rang des investisseurs dans les compagnies de chemins de fer entre 1835 et 1846 avec un montant total de souscriptions de plus de quinze millions de francs.

Berr Léon Fould fit progressivement entrer dans la société ses fils cadets, Louis et Achille, ainsi que son gendre Elie Furtado sans prendre la peine de changer, autrement que verbalement, les statuts sociaux. Benoît était peu convaincu du travail de ses frères comme le révèle son testament daté du 29 mars 1845 : « je demande (à ma femme) comme dernière prière et je l'adjure de l'exaucer, de ne rien laisser après elle à aucun membre de ma famille paternelle ou maternelle, tous ayant assez profité de mon travail, car c'est à moi seul qu'ils doivent la fortune qu'ils ont aujourd'hui, ce dont ils ont été fort peu reconnaissants de mon vivant. » Il dut cependant se résoudre à leur faire, à compter du 27 décembre 1845, une place officielle dans la société où il conservait la direction générale, la responsabilité exclusive des affaires d'emprunts et de souscription d'actions, et 3/8<sup>e</sup> d'intérêts. Il imposa un règlement draconien : chaque associé s'interdisait toute affaire personnelle de quelque nature qu'elle puisse être sous peine d'être exclu de la société « en cas d'infraction à cette prohibition expresse ». De plus, il était interdit aux associés, qui devaient se contenter de leur intérêt statutaire (5 %), de retirer leur part de bénéfice. Cette cohésion familiale imposée fonctionna mal et aboutit

en avril 1848 à une crise interne qui fut sans doute attisée par les difficultés de l'heure : le 1<sup>er</sup> avril, Benoît Fould annonça son retrait de la société qui serait en conséquence liquidée à compter du 1<sup>er</sup> octobre. Les choses furent mises par écrit le 27 mai 1848, de même que l'intention des autres associés de fonder une nouvelle société Berr Léon Fould & Fils. Mais l'amélioration de la situation financière et l'élection d'Achille Fould comme député de la Seine en septembre 1848 permirent apparemment de trouver une solution : par acte du 26 décembre 1848, celui-ci exprima l'intention de se retirer le 1<sup>er</sup> avril au profit de son fils Adolphe. Ce départ, selon toutes les apparences, suffit à faire revenir Benoît sur sa décision... Ultérieurement, dans un testament daté de juin 1853, Berr Léon Fould désignera Benoît pour être « le chef de la maison » et à défaut, Louis, Elie Furtado et Adolphe, dans cet ordre.

D'après Mirès, qui rapporte des propos adressés à Emile de Girardin et à lui-même, c'est à Bade en 1851 que Benoît Fould aurait élaboré le projet de Crédit mobilier en s'inspirant de la Caisse des actions réunies de Mirès : l'idée était, selon les statuts, « de favoriser le développement de l'industrie et des travaux publics et d'opérer par voie de consolidation, la conversion des titres particuliers des entreprises », autrement dit de remplacer les diverses émissions d'actions des sociétés par le placement d'un titre unique obligataire, une valeur dite « omnium » qui permettrait de drainer les épargnes dormantes. La banque Fould souscrivit une part du capital équivalente aux deux frères Pereire, soit 28,6 %, part portée à 35 % grâce aux souscriptions privées de la famille Fould et de ses alliés Oppenheim, Heine et Ratisbonne. En revanche, non seulement Achille Fould, alors ministre des Finances, ne figure pas parmi les souscripteurs, mais il fit tout pour combattre l'entreprise, de sa fondation à sa chute en septembre 1867 : selon le docteur Véron, il s'opposa fermement à Persigny et réussit à convaincre tous ses autres collègues à deux reprises en conseil des ministres, mais Persigny, qui soutenait le projet eut le dernier mot et le décret d'autorisation parut au *Moniteur* le 20 novembre. Ce témoignage a été mis en doute par les contemporains, comme Aycard en 1867, et par les historiens qui ignoraient la brouille entre les deux frères Fould. Malgré le rôle public joué par les deux hommes et leurs prises de position, elle resta donc un secret de famille bien gardé.

Les statuts, passés chez Maître Emile Fould les 16 et 17 novembre 1852, désignèrent Benoît Fould comme le premier président, mais il dut démissionner « pour raisons de santé » en décembre 1853, fut nommé président honoraire, tandis qu'Isaac Pereire attendit un an pour lui succéder officiellement. En réalité, on sait par son ami Jules Janin que Benoît Fould avait été pris d'un accès de folie le 28 septembre 1853 : « Cet homme dont la parole était un ordre, et qui commandait en maître absolu aux plus grandes fortunes de ce siècle, il balbutie à cette heure des paroles obscènes, et sans suite » écrivait Jules Janin à sa femme le 1<sup>er</sup> octobre ; « le voilà fou, et plus digne d'habiter les

petites maisons que le magnifique hôtel dont il était l'âme, l'intelligence et la force ». Parmi les causes possibles de ce drame, Janin évoque un accident un mois auparavant au cours duquel sa voiture fut renversée et son cheval tué.

Il put néanmoins reprendre ses activités : il continua à figurer aux côtés des Pereire, au moins jusqu'en 1856. Il avait été par exemple en septembre 1853 un des gros actionnaires (14 % du capital) de la Compagnie de chemins de fer de jonction du Rhône à la Loire qui devait fusionner avec le Grand Central en décembre. A l'étranger, il contribua à exporter le modèle du Crédit mobilier en prêtant son concours à Salomon Oppenheim Junior & Cie, Gustav Mevissen et Moritz von Haber dans la fondation de la *Darmstädter Bank* en avril 1853 et de la Banque internationale à Luxembourg en 1856. Il fut également administrateur du Crédit Mobilier espagnol créé en mars 1856.

Au décès de Berr Léon Fould, « respectable vénéré chef de la maison », Louis se retira et une nouvelle société Benoît Fould & Cie fut formée le 13 novembre 1856 dans laquelle Benoît Fould continua à exercer « la haute direction générale » malgré un état de santé précaire.

#### ***A l'origine d'une tradition Fould***

En se présentant aux législatives de février 1833, Benoît Fould inaugura une combinaison de la richesse financière et du pouvoir politique illustrée par sa famille pendant cinq générations. A vrai dire, la voie avait été là aussi montrée par son père, maire, à partir de 1829, de Rocquencourt où il acquit le château. Elu à Saint-Quentin en 1834, puis finalement invalidé, Benoît y transféra son domicile en avril et fut élu député le 21 juin. De sympathies orléanistes affirmées, il soutint régulièrement la majorité gouvernementale. Réélu en novembre 1837, puis en mars 1839, il fut battu en juillet 1842 par Etienne de Cambacérès, puis de nouveau par le même en août 1846. Mais il eut alors la satisfaction d'être élu à Saint-Pons (Hérault). Il joua un rôle non négligeable au cours de la session de 1847, prenant part à la discussion de la seconde adresse au roi et intervenant dans les questions financières et budgétaires. Il se retira de la politique après 1848, laissant ce rôle à Achille, député des Hautes-Pyrénées depuis 1842.

Il avait été juge suppléant au tribunal de commerce en 1828-1829, et membre de la chambre de commerce de Paris de 1828 à 1831.

Dès 1847, le futur maréchal de Castellane décrit chez lui « un luxe incroyable dans les meubles et les dorures. Les dessins des étoffes ont été faits exprès à Lyon. La maison est petite, mais l'or, les tapisseries et les étoffes rares y sont entassées. Partout, il y a des fleurs naturelles et rares. C'est là l'aristocratie de l'époque ». Sous le Second Empire, les hôtels de la famille Fould devinrent des pôles de la vie mondaine. Benoît Fould acquit en mai 1855 pour 300 000 francs le château du Val, au Mesnil-le-Roi, construit par Mansart en 1669 en contrebas et à l'extrémité de la terrasse de Saint-Germain-en-



Laye. « Le Val est un chef-d'œuvre et méconnaissable », écrivit Jules Janin en juillet 1856 ; « Ils ont tout renversé, ils ont tout rebâti, ils ont tracé des allées sur le flanc de la montagne, ils ont dévoilé la vue, et découvert tout un monde, ajouté les tableaux, les meubles, les statues... ». Benoît Fould quitta son domicile parisien du 22, rue Bergère et s'y retira pour se consacrer aux plaisirs de la collection, vivant à partir de l'automne 1856 en reclus. Il était lié à Eugène Delacroix, qui lui vendit un tableau en 1856, à Ary Scheffer, qui fit de lui un portrait, et commanda « Les Girondins » à Paul Delaroche. Ses beaux-parents possédaient une des plus belles galeries de peinture privée en Allemagne. Il légua le revenu de son capital d'assurance-vie (54 000 francs) pour pensionner pendant cinq ans deux israélites français dont l'un se destinerait à la peinture, l'autre à la sculpture.

Il était chevalier de la Légion d'honneur depuis octobre 1843. Il mourut le 30 juillet 1858 dans son château du Val.

#### SOURCES MANUSCRITES

Actes de société, fonds Murat, AN 31 AP 396 ; fonds des banques Fould et Heine, CAMT 115 AQ.

Testament de Berr Léon Fould, 18.6.1853, dépôt chez Me Mestayer, 18.5.1855, AN MC LII-931 ; déclaration de succession de, 14.7.1855, AP DQ7 10631 ; partage, Me Fould, 5.6.1855, AN MC VIII-1671.

Déclaration de succession de Benoît Fould à Paris, 25.1.1859, AP DQ7 10643 et à Saint-Germain, 25.1.1859, AD Yvelines 9Q 4412 ; testaments et pièces diverses, juillet-août 1858 (notamment 3.8.1858), Me Fould, AN MC VIII-1690.

#### SOURCES IMPRIMEES

AYCARD (M.), *Histoire du Crédit mobilier*, 1867, (*passim*) ; CASTELLANE (Mal. de), *Journal du Maréchal de Castellane, 1804-1862*, Paris, 1896, t. III, p. 382 ; JANIN (J.), « Notice biographique sur M. Benoît Fould », in E. PERRAUD DE THOURY, *Panthéon universel, musée biographique*, 1858, 11 p. ; JANIN, I, II (p. 365 et svtes), III ; LEON (H.), *Histoire des Juifs de Bayonne*, 1893, (sur les Furtado), p. 187 et svtes, 377-379, 413-414 ; BERRUT (C.), *Biographie générale des députés : notice sur la vie et les travaux de M. Fould, député de Saint-Quentin*, mai 1842, 8 p. ; MIRES (J.), *A mes juges*, 1861, p. 22-23 ; VERON (L.), *quatre ans de règne*, 1857 (p. 345-346).

#### BIBLIOGRAPHIE

ABF I, 413 et II, 269 (*Galerie nationale des notabilités contemporaines*, 1850-1851, GLAESER, ROBERT et COUGNY, COSTON) ; BARBIER ; CAMERON ; DELAVENNE ; RIBEILL.

#### QUELQUES CHIFFRES

##### **1. La fortune**

Fortune de Berr Léon Fould à son décès en 1855 : 10 787 000 F dont 9,4 MF en compte courant chez

Fould et Fould-Oppenheim, 1,1 MF pour la maison de la rue Bergère, 200 000 F pour le château de Rocquencourt. Succession recueillie par Benoît : 2,55 MF.

Fortune de Benoît estimée par lui dans un testament du 15.7.1844 : 3 MF.

Revenu annuel estimé à 40 000 F en 1843, 300 000 F en 1853.

Dot à Madame Worms de Romilly en 1855 : 800 000 F et 25 000 F de Berr Léon.

Fortune au décès : 7,71 MF déclarés à Paris ; mobilier : 103 162 F ; immobilier: 1,14 MF (comprenant l'hôtel de la rue Bergère, estimé 1 MF seulement à la demande expresse de Berr Léon Fould qui reconnaissait avoir dépensé en travaux 1,350 MF en 1848, et une maison rue de Trévise) ; intérêts dans la maison B. Fould & Cie : 4,7 MF ; portefeuille mobilier : 1 672 000 F (dont actions de la Compagnie de chemins de fer russe : 89 %). A compléter par le château du Val : 405 000 F et son mobilier : 50 500 F, soit une fortune totale de 8,2 MF.

Fortune d'Achille Fould à son décès en 1867 : 6,6 MF ; d'Elie Furtado en 1867 : 11,9 MF.

## **2. L'entreprise**

*Berr Léon Fould & Fould-Oppenheim*, 22, rue Bergère, société en nom collectif formée le 6.9.1813 au capital de 360 000 F, dont 300 000 F apportés par B. L. Fould et 60 000 F par son fils ; partage des bénéfices :  $\frac{3}{4}$  -  $\frac{1}{4}$  ; retraits annuels limités respectivement à 30 000 F et 10 000 F. Modifiée le 27.12.1845 par l'entrée officielle de Louis Fould, Achille Fould (remplacé en avril 1849 par son fils Adolphe) et Elie Furtado qui ont droit respectivement à  $\frac{3}{16}^e$ ,  $\frac{1}{8}^e$  et  $\frac{1}{8}^e$  d'intérêts, B.L. Fould conservant  $\frac{3}{16}^e$  et B. Fould-Oppenheim,  $\frac{3}{8}^e$ .

*Benoît Fould & Cie*, 22, rue Bergère, société en nom collectif formée le 13 novembre 1856 entre Benoît Fould, Elie Furtado et Adolphe Fould qui ont droit respectivement à 55 %, 25 % et 20 % des bénéfices ; part ramenée à 30 % pour sa veuve Helena Oppenheim à partir du 1.1.1859.

**N° 34**  
**Adolphe FOULD**  
**1824-1875**

***Fils d'Achille Fould***

Ernest Adolphe, né le 17 juillet 1824, était le fils aîné d'Achille Marcus Fould (1800-1867), ministre de Napoléon III, et d'Henriette Goldschmidt (1800-1870), elle même fille de Lion Abraham Goldschmidt, très important banquier de la city de Londres. Après des études secondaires au lycée Saint-Louis, il entra assez vite chez B.L. Fould & Fould-Oppenheim.

Sa sœur, Charlotte Amélie, épousa en 1846 Alexandre Charles Joseph Le Tonnelier de Breteuil dont le fils deviendra député des Hautes-Pyrénées de 1877 à 1881 et de 1885 à 1892. Quant à son frère cadet, Gustave Fould (1829-1884), il sera, pendant un temps, le mouton noir de la famille, s'enfuyant en Angleterre, où il fit faillite, avec mademoiselle Valérie, alias Wilhelmine Joséphine Simonin, actrice de la Comédie française ; il l'épousa à Varsovie à la fin de 1860, puis revint en France où il vécut très honorablement : député des Basses-Pyrénées en juin 1869, volontaire pendant la guerre, il échoua par la suite dans ses diverses candidatures politiques et se consacra comme sa femme à l'écriture.

Adolphe épousa le 29 juin 1858 à Paris Ier, et à l'église Saint-Louis d'Antin le lendemain, Marthe Ledoux, fille de Romain Ledoux et d'Anne Clémentine Rattier, d'une ancienne dynastie de négociants aisés établis à Paris et à Neuilly-sur-Seine. Le couple eut deux garçons et une fille, décédée à dix-huit mois. Leur fils aîné, Charles Achille (\* 10 août 1861- † 15 février 1926) épousa le 22 janvier 1890 Marie-Louise Heine, dite Bijou, fille unique d'Armand Heine, et fut élu député des Hautes-Pyrénées de 1889 à 1906.

***Un rôle secondaire***

Adolphe Fould prit la succession de son père chez B.L. Fould & Fould-Oppenheim à compter du 1<sup>er</sup> avril 1849, mais il n'y accorda pas tout son temps : il devint en effet secrétaire général du ministère occupé par son père. Il ne joua d'ailleurs jamais le premier rôle dans la banque familiale : à la mort de son oncle Benoît Fould en 1858, « la haute direction générale des affaires » passa au beau-frère de ce dernier, Elie Furtado ; l'entrée des frères Heine dans la société en 1864 ramena ses droits, et probablement ses responsabilités, à un quart, puis à un huitième dans une nouvelle version statutaire en 1871.

En revanche, il siégea dans de nombreux conseils d'administration : cofondateur de la Banque impériale ottomane, il fut membre de son comité parisien de mars 1863 à

1868, administrateur du Crédit foncier, du Crédit agricole, de l'Approvisionnement, de la Compagnie de Madagascar, de la Compagnie des services maritimes des messageries impériales, de la Société autrichienne des chemins de fer de l'Etat, etc.

Il se livra à la spéculation immobilière, achetant à Charles Laffitte en trois fois en 1865-1866 des terrains à Neuilly : il déboursa 285 800 francs et acquit ainsi 91 mètres du boulevard Maillot entre les rues Charles Laffitte et des Gravières.

La banque Fould joua un rôle majeur dans les emprunts de libération du territoire de 1871 et 1872, figurant en deuxième position des maisons de Haute Banque derrière Rothschild. Elle fut par ailleurs très active en Espagne évinçant, selon J. Bouvier, le Crédit lyonnais en décembre 1871 dans un emprunt renouvelé en mars 1872 ; à l'été et l'automne 1871, elle mit sur pied un grand syndicat pour liquider la dette flottante espagnole qui l'emporta face aux Rothschild. Mais elle dut finalement s'effacer devant Paribas.

### ***Politique et collection, selon le modèle familial***

Adolphe Fould vécut d'abord au 133, rue du Faubourg Saint-Honoré, où son père lui avait fait construire un hôtel alors qu'il n'était pas encore marié, mais le revendit après le décès de sa femme survenu le 10 janvier 1864.

Il prit la succession de son père en politique, préparant son « parachutage » dans les Hautes-Pyrénées par l'achat de deux maisons à Tarbes en 1860. Conseiller général depuis mars 1860, il y fut élu député le 1<sup>er</sup> juin 1863, réélu en mai 1869, puis abandonna la vie politique en 1870.

Il avait hérité de son père en 1867 la villa Fould à Tarbes, les ruines du château de Beaucens, près d'Argelès, et un domaine de 111 hectares à Poueyferré près de Lourdes. Il acquit pour 176 000 francs en octobre 1865 une maison de maître à Cléville (Calvados) et une ferme de 32 hectares. En juillet 1872, il compléta son patrimoine en achetant le chalet Fould à Vichy, provenant de la succession de sa mère, qui était resté en indivis. Il possédait également une belle collection d'œuvres d'art comportant notamment deux tapisseries des Gobelins, un Fragonard, un Boucher et des œuvres contemporaines de Detaille, Meissonnier, Lépicié, Roqueplan. Il était chevalier de la Légion d'honneur. Il mourut le 13 février 1875 à son domicile du 13, rue Scribe.

### SOURCES MANUSCRITES

Actes de société, fonds Murat, AN 31 AP 396 ; fichier des mariages parisiens, archives de l'archevêché, AP ; inventaire au décès de madame Fould, Me Fould, 4.4.1864, AN MC VIII-1726 ; déclaration de succession, 12.8.1875, AP DQ7 12365 ; inventaire, Me Fould, 1.3.1875, AN MC VIII-1794 (à compléter par les inventaires de Me Carrère, Tarbes, 25.3.1875 et de Me Lacadé, Lourdes, 26.4.1875).

## BIBLIOGRAPHIE

ANCEAU ; BARBIER ; BOUVIER II ; CHADEAU (p. 224) ; GILLE IV (p. 180 et 189) ; *DBF* ; ROBERT et COUGNY.

## QUELQUES CHIFFRES

### 1. La fortune

Au mariage (régime dotal avec société d'acquêts selon contrat du 28.6.1858), apports de l'époux : 1 030 000 F (650 000 F en compte courant chez B. Fould & Cie, 350 000 F de dot) ; de l'épouse : 839 000 F.

Au décès de madame Fould, mobilier : 244 610 F (dont 106 600 F de bijoux), compte à la banque Fould au 31.12.1863 : 2 667 000 F, dont une mise de fonds de 1,2 MF.

Au décès d'Adolphe, 6 450 000 F déclarés à Paris ; mobilier : 223 612 F (309 000 F dans l'inventaire, dont bijoux : 107 500 F, œuvres d'art : 56 000 F, bibliothèque : 17 400 F, cachemires, dentelles et guipures : 14 200 F, dont une pièce de dentelle en point d'Alençon estimée 6 000 F) ; mise de fonds dans la banque Fould : 3 MF ; compte courant : 1 945 000 F ; portefeuille : 1,2 MF dont actions Soleil incendie et vie : 32 %, actions et obligations de la Compagnie parisienne du gaz : 37 %. A compléter par les propriétés des Hautes-Pyrénées, de Cléville, de Vichy, un hôtel à Neuilly, 74, boulevard Maillot, les terrains de Neuilly, une somme de 540 000 F devant revenir aux enfants mineurs sur leur succession maternelle, soit une somme totale probablement proche de 8 MF.

### 2. L'entreprise

Voir notice Benoît Fould.

*Fould & Cie*, 22, rue Bergère, Paris IXe, société en nom collectif formée le 11.12.1861 entre Elie Furtado et Adolphe Fould qui se partagent par moitié les bénéfices ; modifiée le 31.12.1864 par l'entrée des frères Armand et Michel Heine, qui doublent le capital et ont droit chacun à  $\frac{1}{4}$  du bénéfice ; modifiée le 23.1.1868 à la suite du décès d'Elie Furtado : sa veuve et sa fille deviennent commanditaires pour 10 MF à prendre dans le solde courant du défunt qui est supérieur à cette somme ; modifiée le 29.6.1871 (Me Fould), Adolphe Fould n'ayant plus droit qu'au  $\frac{1}{8}^e$  des bénéfices ; prorogée pour 12 ans le 16.12.1874.

**N° 35**  
**Louis FREMY**  
**1805-1891**

*Une brillante carrière de haut fonctionnaire*

Né à Saint-Fargeau (Yonne) le 2 avril 1805, Louis Frémy était le fils de Xavier Louis Maurice Frémy (1757-1807), maire de la commune depuis octobre 1803, et de Charlotte Navier. Orphelin de père à deux ans, il fut élevé par sa mère. Il put néanmoins faire ses études au collège Sainte-Barbe, puis à la faculté de droit de Paris. Il s'inscrivit au barreau en 1829. Mais il opta bientôt pour une carrière administrative, entra en 1833, grâce à ses sympathies orléanistes, au Conseil d'Etat comme auditeur, puis fut nommé sous-préfet de Domfront en 1835, de Gien en 1837, maître des requêtes en 1840. En 1837, il s'était marié à Beauvais avec Louise Alexandrine Delacour, fille de Germer Delacour, maître teinturier, et d'Elisabeth Ducancel. Elle était la sœur d'Edmond Delacour (1805-1873), contemporain et probablement ami de Frémy, alors secrétaire d'ambassade à Vienne, plus tard conseiller d'Etat, ambassadeur à Constantinople, commandeur de la Légion d'honneur. De cette union ne naîtra qu'un enfant, Paul, le 16 décembre 1848, futur officier de cavalerie. Frémy perdit sa femme le 22 décembre 1855.

En 1842, se produisit un premier tournant dans sa carrière : en pleine vague de construction ferroviaire, il entra à la commission administrative des chemins de fer où il fut chargé de la rédaction des lois. Il occupait donc une position stratégique, au cœur du mouvement d'affaires de son temps, à un poste où il pouvait nouer de nombreuses relations avec les financiers et investisseurs qui se disputaient les concessions. Il y réussit brillamment, effectua plusieurs missions en France ou à l'étranger, devint en 1845 inspecteur général des chemins de fer pour la division du Midi, puis en 1847, secrétaire général de la commission des chemins de fer.

Il se rapprocha un peu plus du pouvoir lorsque Léon Faucher, ministre de l'Intérieur, le nomma en décembre 1848 chef de cabinet. Il fit la connaissance d'Hausmann, préfet de l'Yonne en 1850-1851, qui, dans ses *Mémoires*, data du 15 novembre 1851, en l'occurrence, la répression de menées séditeuses, « les sentiments de mutuelle confiance et d'amitié sincère qui n'ont jamais cessé d'exister entre M. Frémy et moi ». Revenu au Conseil d'Etat après le coup d'Etat, il se lia avec Persigny qui le nomma en 1853 chef du personnel de l'administration du ministère de l'Intérieur, puis le chargea d'arrêter les plans de transformation de Marseille et du Havre ; mais l'exécution en fut ajournée après le départ de Persigny du ministère. Le 3 juillet 1857, il succéda comme gouverneur du Crédit foncier, au comte de Germiny, nommé gouverneur de la Banque de France.

### ***Gouverneur du Crédit foncier et grand affairiste***

La nomination de Frémy intervint à un moment où le Crédit foncier se voyait doté de moyens accrus. Ses ressources augmentèrent considérablement à partir de juin 1856 grâce à deux mesures : l'instauration des prêts en obligations, qui mettait leur négociation à la charge de l'emprunteur, et la possibilité de recevoir des dépôts, utilisables librement, qui atteignirent dès 1860 les trois quarts des disponibilités du Crédit foncier.

Du côté des emplois, Frémy mit en place entre 1858 et 1860 un dispositif qui donna au Crédit foncier des potentialités multiples et une grande liberté de manœuvre. Cette évolution libérale entraîna d'ailleurs la démission du sous-gouverneur Crépy, remplacé en mai 1860 par le baron de Soubeyran dans lequel on s'accorde à voir l'exécuteur des hautes œuvres au sein de l'établissement.

Frémy obtint d'abord en 1858 la suppression du plafond d'un million de francs par prêt, condition sine qua non pour soutenir l'activité des compagnies immobilières. Le Crédit foncier pouvait ainsi prendre la relève du Crédit mobilier, interdit d'émissions obligataires depuis septembre 1855. Le 18 août 1858, il accorda à la Compagnie immobilière un premier prêt de onze millions : pour les deux sociétés, c'était le début des grandes affaires et, pour l'industrie du bâtiment, d'une période de forte activité jusqu'en 1863. Ces prêts se poursuivirent jusqu'en juin 1866 et aboutirent à une hypothèque générale sur le patrimoine immobilier de la Compagnie immobilière. Lorsque celle-ci fut aux abois en 1867, les dirigeants du Foncier se refusèrent à un partage des dépouilles avec le Crédit mobilier, soit par hostilité pour les Pereire, soit de peur d'être entraînés dans leur chute, soit encore par volonté de Rouher de ne pas les voir s'immiscer dans les affaires des Pereire. Toujours est-il que le Crédit foncier put ainsi faire la preuve de ses capacités à mobiliser l'épargne à long terme, ce dont était privé le Crédit mobilier.

Frémy profita d'autre part des mauvaises relations entre le Comptoir d'escompte et le Sous-comptoir des entrepreneurs pour obtenir, par la loi du 26 mai 1860, le rattachement de ce dernier au Crédit foncier. Les deux établissements étaient à vrai dire complémentaires : le premier finançait les opérations de construction, le second consolidait en prêts hypothécaires à la propriété. Cette alliance permit au Foncier d'élargir le champ de ses activités à la construction individuelle et lui donna les moyens de contrôler l'ensemble des circuits de financement depuis le crédit à la construction jusqu'à l'investissement immobilier. Fort de cet expérience, Frémy fut un des promoteurs de l'exportation à l'étranger du système de la banque hypothécaire : il réussit à arbitrer le conflit entre les Pereire et le *Creditanstalt* de Vienne et à obtenir, pour les actionnaires du Crédit foncier, comme pour lui-même et pour Soubeyran à titre privé, un

tiers du capital dans le Crédit foncier autrichien (*Boden-Creditanstalt*) créé en 1863 : ce fut, selon R. Cameron, un succès phénoménal puisque les dividendes atteignirent 20 % en 1869 et dépassèrent ce taux par la suite. Il participa en 1867 à la fondation du Crédit foncier des Etats-Unis (*United States Mortgage Company*), de Prusse (*Preussische Central-Bodenkredit AG*) et, en 1873, à celle de la Banque hypothécaire d'Espagne. Il échoua en revanche en Italie où la convention passée avec le ministère de l'agriculture et du commerce fut rejetée par la Chambre en 1863.

Comme Soubeyran, Frémy ne traça pas de ligne de partage très nette entre ses fonctions officielles de gouverneur et ses affaires privées : en 1863, il présidait les Entrepôts et magasins généraux de Paris qui exploitaient les entrepôts de la Villette ainsi que la Compagnie française d'assurances maritimes. Il fonda cette même année la Compagnie de Madagascar, dont il devint administrateur, et fut parmi les gros souscripteurs du Crédit lyonnais. Il était administrateur des Chemins de fer du Nord-Ouest de l'Autriche, des Aciéries d'Imphy et Saint-Seurin.

Au besoin même, ses activités privées pouvaient nuire à ses activités officielles. Ainsi, bien que le privilège du Crédit foncier ait été étendu à l'Algérie depuis le décret du 11 janvier 1860, ses opérations ne s'y développèrent pas et furent concurrencées à partir de 1866 par la Société générale algérienne dont le président était Frémy. Cette société financière avait été créée en octobre 1866, sous l'égide de la Société générale, à la suite d'une convention signée le 18 mai 1865 par Frémy et Talabot avec le ministère de la Guerre. Elle devait entreprendre des travaux pour le compte de l'Etat, lui fournir les crédits nécessaires et obtenait en échange le droit d'émettre des obligations, une promesse de vente portant sur cent mille hectares et la concession des mines découvertes pendant dix ans. Parallèlement, Frémy devenait avec Jean-Baptiste Pastré, vice-président de la Compagnie des Docks et entrepôts de Marseille dont Paulin Talabot était l'administrateur délégué. Mais la Société générale algérienne ne remplit que très imparfaitement sa mission. Certes Frémy présida dans les années soixante-dix la Compagnie minière de Soumah et de la Tafna, mais les ressources financières de l'Algérienne furent surtout utilisées dans des opérations plus directement et rapidement profitables comme les emprunts de libération du territoire de 1872-1873, des avances au Trésor espagnol et à la Banque hypothécaire d'Espagne, ou d'autres emprunts étrangers.

Ce ne fut pas le seul cas où Frémy donna la priorité aux profits sur le strict respect des statuts. Il appliqua cette politique avec beaucoup d'opportunisme dans deux autres affaires qui aboutirent à la mise en cause de sa gestion de gouverneur du Crédit foncier :

La loi du 6 juillet 1860 avait autorisé le Crédit foncier à prêter à court ou à long terme, jusqu'à cinquante ans, aux communes, aux départements et aux associations syndicales, sans affectation hypothécaire, mais à partir de ressources nouvelles, fournies par des obligations dites communales. Cette disposition, interprétée de façon libérale,



permet au Foncier de s'engager à fond, à la demande des pouvoirs publics, dans l'escompte des bons de délégation émis par les entrepreneurs concessionnaires des grandes percées haussmanniennes. C'était en réalité des emprunts déguisés et sans autorisation législative de la Ville de Paris. Au total, le Foncier intervint, à partir de décembre 1861, pour 459 millions, sur un total de 579 millions, dans vingt-trois traités de concession, soit par escompte direct, soit par réescompte de la Société générale (6,1 millions) et de la Société de dépôts et de comptes courants (50 millions). Ce qui fut la principale source de profit entre 1865 et 1869, apportant dix-sept millions de bénéfice au Crédit foncier, lui valut de sévères critiques dans le sillage de celles qui étaient dirigées contre Haussmann : elles commencèrent en 1865 et culminèrent en février-mars 1869 lors du débat législatif qui devait approuver le traité de consolidation entre la Ville et le Crédit foncier du 8 novembre 1867. La défense de Frémy fut prise entre deux feux : contester la réalité d'un prêt communal et justifier en même temps l'émission d'obligations réservées à cet effet. Il fut sauvé finalement par l'engagement de Rouher et de Magne en sa faveur.

Une autre loi du 28 juillet 1860 avait créé un Crédit agricole adossé au Foncier. Dans les négociations préalables, Frémy s'était arrangé pour que le nouvel établissement puisse faire les opérations de banque que les statuts du Crédit foncier ne permettaient pas. Le Crédit agricole se dota d'un réseau d'agences, de sous-comptoirs spécialisés, il patronna la création de l'Approvisionnement, société de crédit des halles et marchés, mais il fut détourné de sa vocation et orienta surtout ses opérations vers les affaires purement financières. Avec l'appui de Jean-Baptiste Pastré, l'agence de Marseille servit ainsi de plaque tournante aux placements étrangers, à court terme et à découvert, en Egypte, en Turquie, en Russie et en Tunisie. Dans le même temps, le Crédit foncier, doté par ses nouveaux statuts de 1869 d'une totale liberté de gestion, mit à profit la faveur auprès du public des titres d'Etat à la suite des emprunts de libération de 1872-1873 pour augmenter ses ressources par d'énormes émissions d'obligations. L'hôtel d'Evreux, acquis en 1862 pour servir de résidence au gouverneur, devint, selon la presse républicaine, l'un des lieux privilégiés du partage des grandes affaires entre banquiers parisiens.

Mais en avril 1876, la banqueroute égyptienne fut une catastrophe pour le Crédit agricole, le Crédit foncier et son gouverneur. Après avoir sauvé sa tête à l'assemblée générale d'avril, il put encore mettre en œuvre le plan Soubeyran de fusion du Crédit agricole et du Foncier, mais dut démissionner en janvier 1877 sur la pression du ministre des Finances, Léon Say. En décembre 1878, à la requête du garde des Sceaux Dufaure, des poursuites furent engagées contre lui et ses sous-gouverneurs Soubeyran et Leviez pour distribution de dividende fictif aux actionnaires du Crédit agricole en 1875. On attendait du procès des révélations sur la compromission de hauts personnages, mais

le procureur conclut à un non-lieu dès avril 1879.

Après sa chute, il offrit ses services au gouvernement ottoman et se rendit en Turquie en mai 1879 pour étudier différents projets de raffinerie, de conversion de monnaie ou d'émission d'emprunt, mais sans aucun résultat. En octobre 1881, il fonda la Banque romaine dont l'objectif était de concurrencer l'Union générale sur son terrain, en devenant une banque catholique internationale avec agences à Vienne et à Madrid ; il offrit à Léon XIII de financer l'agence télégraphique indépendante que celui-ci projetait. Le krach de 1882 eut raison de ces velléités comme d'un projet de fusion avec d'autres établissements financiers. Dans les années soixante-dix ou quatre-vingt, Frémy figure encore comme président des sociétés d'assurance Soleil et Aigle, du comité parisien de la Banque hypothécaire d'Espagne (dont il démissionna en 1884), administrateur de Saint-Gobain, des Mines de Blanzay, des Mines de Campagnac (Aveyron), de Mokta-el-Hadid. Mais il ne joua aucun rôle dans les sociétés de son ex-sous-gouverneur Soubeyran et ne semble avoir conservé jusqu'à sa mort qu'un poste d'administrateur du Crédit foncier d'Autriche.

### ***Implantation locale et proximité du pouvoir***

Maire de Saint-Fargeau à vingt-six ans en 1831, Louis Frémy fut élu conseiller d'arrondissement de Joigny (1833-1836), puis conseiller général de l'Yonne (1848-1870). Il devint châtelain dès août 1841 par l'achat du château des Janets à Saint-Sauveur. En 1844, il acquit le château de l'Orme-du-Pont à Moutiers où il installa une ferme-école qui fonctionna de 1847 à 1878 pour tout le département de l'Yonne.

Aux élections du 13 mai 1849, il fut élu député de l'Yonne en cinquième position sur huit et siégea dans la majorité monarchiste : il vota pour l'expédition de Rome, pour la loi Falloux et fut envoyé en mission à Rome. Après le coup d'Etat, il fut nommé à la Commission consultative et se rallia au parti bonapartiste le plus avancé. Il fut un des membres fondateurs de la *Gazette nationale* et soutint les feuilles bonapartistes de l'Yonne. Il siégea au Conseil général d'agriculture, à la Commission des Beaux-Arts du département de la Seine et à la Société centrale de sauvetage des naufragés. En 1861, il fit partie de la commission chargée d'arbitrer le conflit entre Banque de France et Banque de Savoie.

Il devint un familier de l'impératrice, chez laquelle il allait, dit-on, chaque matin à neuf heures, et dont il gérait les affaires personnelles. Elle lui confia en 1862 la fondation et la gestion, en tant que vice-président de son conseil supérieur, de la Société du prince impérial dont le siège était au Crédit foncier.

Frémy fréquentait le Cercle des chemins de fer et le Cercle des Champs-Élysées.

Son élection au Corps législatif en novembre 1865 souleva un vif débat parmi les parlementaires qui discutèrent de l'incompatibilité de son élection avec ses fonctions,

mais quarante-cinq députés seulement votèrent pour son invalidation. Il resta la cible de la presse républicaine qui voyaient en lui le type même de l'affairiste bonapartiste. Zola le prit pour modèle de son Toutain-Laroche dans *La Curée*. Il fut battu par le candidat de l'opposition en mai 1869 et de nouveau battu aux sénatoriales dans l'Yonne le 30 janvier 1876 après une campagne conservatrice favorable à Mac-Mahon.

Depuis le 5 juillet 1863, il était grand-officier de la Légion d'honneur ; il portait également la grand-croix d'Isabelle-la-Catholique, la Couronne de fer d'Autriche de première classe, le Medjidié de première classe et la croix des Saints Maurice et Lazare d'Italie.

Frémy mourut le 17 mars 1891 à son domicile parisien de la rue Glück. Apparemment, il était ruiné : il ne laissa de déclaration de succession ni à Paris, ni à Nice, où il avait possédé une villa, ni dans l'Yonne. Le château des Janets avait été vendu en octobre 1884, celui de l'Orme-du-Pont en 1889, ainsi que deux maisons que Frémy possédait à Saint-Sauveur. Avait-il fait en faveur de son fils une donation dont on n'a pas retrouvé la trace ? On se perd en conjectures sur les causes éventuelles de cette ruine : est-elle due, comme c'est probable, à de mauvaises affaires dans les années quatre-vingt ou à des dépenses inconsidérées ? A Saint-Fargeau, la tradition locale veut qu'il se soit ruiné pour la princesse Mathilde...

#### SOURCES MANUSCRITES

Contrat de mariage, 1837, Me Dumont AD Oise ; renseignements sur les propriétés de L. Frémy dans l'Yonne aimablement communiquées par madame Marguerite Boivin ; dossier personnel, APP BA 1086 ; Banque romaine, APP BA 455 ; faire-part de décès, collection de la BHVP.

#### SOURCES IMPRIMEES

Assemblées générales de la Société générale algérienne, CAMT 65AQ A 937 ; *Comic-Finance*, 31.7.1873 (caricature) ; *Le Temps*, 19.3.1891 (nécrologie) ; *Nos financiers en robe de chambre*, 20.3.1891 (idem).

ABF I, 421 (GLAESER, LACAINE, LERMINA, ROBERT et COUGNY, VAPEREAU) ; HAUSSMANN (p. 322 et *passim*) ; LE MAISTRE (Louis), « Liste des députés élus dans le département de l'Yonne de 1789 à 1854 », *Annuaire de l'Yonne*, 1855, p. 342 ; PERSIGNY, *Mémoires du duc de Persigny*, 1896, p. 252 ; SACHS (p. 719-720) ; SERGINES I, p. 63-67 ; VAPEREAU 6

#### BIBLIOGRAPHIE

ANCEAU ; ALLINNE (J.-P.), *Banquiers et bâtisseurs, un siècle de Crédit Foncier, 1852-1940*, Toulouse, 1983, 243 p. ; CAMERON ; *DBF* (M. PARCOT) ; GIRARD ; GUESLIN ; LESCURE ; RAIMBAULT (A.) et HEUGAS-DARRASPEN (H.), *Crédit foncier de France, Itinéraire d'une institution*, 1994, 287 p.

## QUELQUES CHIFFRES

### 1. Les entreprises

*Crédit foncier de France*, 19, rue des Capucines, SA constituée les 24, 26 et 29.7.1852 (Me Noël) au capital de 25 MF, 30 MF (1856), 60 MF (1862), 90 MF en 1869, 130 MF en 1877 ; total du bilan : 449 MF en 1861, 1 593 MF en 1871, 2 321 MF en 1881 ; au 31.12.1869 : 1 601 MF dont fonds propres : 101 MF (mais 45 MF de capital non appelé), comptes courants : 90 MF, obligations : 1 301 MF, bénéfice : 13 MF.

*Crédit agricole*, SA autorisée le 16.2.1861, au capital de 20 MF en 40 000 actions libérées des 2/5e, porté à 40 MF en 1865 (soit 16 M versés) ; total du bilan au 31.12.1869 : 270 MF, dont fonds propres : 41 MF (avec 24 MF non versés).

*Société générale algérienne*, 16, rue des Capucines, puis 13 rue Neuve-des-Capucines, SA autorisée le 15.10.1866, au capital de 100 MF en 200 000 actions, dont seule la première série de 50 000 fut émise à la fondation et libérée d'1/4 (soit un capital effectif de 6,25 MF). Au 31.12.1869, total du bilan : 103 MF dont fonds propres : 25 MF (mais 18,750 non versés), obligations : 57,8 MF, comptes courants : 11 MF, bons de caisse : 5 MF, profits : 1 MF. Dissoute en 1877.

*Compagnie des mines de Soumah et de la Tafna*, 13, rue Neuve-des-Capucines, SA constituée le 23.10.1872 au capital de 9 MF.

*Entrepôts et magasin généraux de Paris*, 204, bd de la Villette ; total du bilan au 31.12.1868: 21 MF.

*Banque romaine*, 41, rue Caumartin, SA constituée le 27.10.1881, au capital de 60 MF ; dissoute le 23.6.1882.

**N° 36**  
**Raphaël DE GALLIERA**  
**1803-1876**

*Une vie partagée entre l'Italie et Paris*

Né le 6 juillet 1803 à Gênes, Raffaele de Ferrari – duc de Galliera en 1838 - était le troisième enfant, et le seul garçon, de Livia Pallavicino et du marquis Andrea de Ferrari. Son prénom est celui de son grand-père paternel, doge de la République de Gênes de 1787 à 1789 et homme d'affaires qui réalisa une belle fortune par des prêts à des particuliers ou à des dignitaires de l'Europe centrale et septentrionale et par des investissements spéculatifs à court terme. Lorsqu'il disparut en 1801, il laissa à son fils Andrea (1765-1828) outre les capitaux investis, plusieurs demeures à Gênes ou dans les environs et de nombreuses propriétés foncières, notamment celles de Coronata et de Voltaggio. Andrea, peu attiré par la politique et les mondanités, se consacra aux activités bancaires et commerciales, investit sur les grandes places européennes et effectua des opérations au Levant. Cependant, c'est à Paris qu'il réalisa ses plus grands bénéfices et qu'il séjourna le plus souvent.

Soucieux de donner à son fils une bonne éducation, il réussit à lui obtenir une place à l'École militaire de La Flèche. Mais Raffaele, de santé délicate, y resta peu de temps et fut envoyé au collège Ghiglieri de Finale (1816) puis au collège jésuite des Nobili à Parme. Après un bref séjour à Gênes de juin à septembre 1820, il entreprit avec son père un long voyage d'apprentissage dans les villes où ce dernier était en affaires : ils allèrent à Naples, à Rome, à Paris, où ils restèrent près de deux ans, puis à Londres avant de revenir à Gênes en passant par Milan. Deux autres séjours à Paris, en 1823-1824, puis en 1825, lui permirent de compléter sa formation.

C'est à partir de 1825, semble-t-il, qu'Andrea de Ferrari songea à marier son fils à l'une des descendantes d'une grande famille génoise, Maria Brignole Sale, née à Gênes le 5 avril 1811, dont la grand mère avait été dame d'honneur de l'impératrice Marie-Louise de 1810 à 1815 et dont le père, Antonio (1786-1863), avait fait carrière dans l'administration impériale comme préfet en 1813 du département ligure de Montenotte, avant de devenir ministre plénipotentiaire du roi de Sardaigne Victor Emmanuel I<sup>er</sup> à Florence (1816-1818), à Madrid (1819-1821), puis maire de Gênes (1824-1828). Ce projet d'union permettait de renforcer le prestige social de la famille de Ferrari et d'introduire le futur époux dans les milieux politiques des principales capitales européennes. Le mariage fut célébré le 14 janvier 1828 en l'église de La Madeleine à Gênes, quelques jours avant le décès d'Andrea le 25 janvier qui plaça son fils à la tête du patrimoine familial.

Le jeune couple se déplaça au début fréquemment entre Gênes et Paris, où Maria voulait s'installer pour échapper à une vie génoise jugée monotone et ennuyeuse. Leur

séjour à Paris de décembre 1834 à juin 1837 leur permit de participer activement à la vie mondaine de la capitale et de s'intégrer aux milieux aristocratiques. Deux ans plus tard, ils revinrent à Paris et Raffaele décida finalement en 1852 d'acheter pour un million de lires l'hôtel de Monaco, le futur hôtel Matignon, qui appartenait alors au duc de Montpensier, fils cadet de Louis-Philippe. Il engagea immédiatement d'importants travaux, pour une somme supérieure à un million de francs, qui aboutirent à l'aménagement d'un très grand salon où, dès 1854, les Ferrari organisèrent de splendides réceptions, et compléta sa propriété par l'achat d'une maison et d'un jardin, à l'arrière de l'hôtel de Monaco, donnant sur la rue de Babylone.

Mais leur vie familiale fut soumise à plusieurs épreuves : après avoir perdu leur fille aînée Livia à l'âge d'un an en 1829, ils furent à nouveau touchés le 15 mars 1847 par la mort brutale de leur fils Andrea, victime d'une scarlatine. Quant à Philippe, né le 11 janvier 1850, il fut source de nombreuses déceptions : adoptant la nationalité française, il afficha des idées socialistes au lendemain de la Commune et rompit avec sa famille, allant jusqu'à renoncer par acte du 5 octobre 1876 aux titres de son père et à l'héritage familial. Ce fut un coup très rude pour Maria et Raffaele qui mourut à Gênes quelques semaines plus tard, le 23 novembre 1876, d'une pneumonie et fut inhumé à Voltri.

### ***Un financier d'envergure européenne***

Lorsque Raffaele prit en 1828 la succession de son père, il hérita aussi de ses relations avec la banque européenne : Andrea avait des capitaux chez les La Rüe, des Genevois installés à Gênes au XVIIIe siècle, chez les Heath, protestants Londoniens, associés aux précédents, également à Gênes depuis la fin du XVIIIe siècle, chez les Odier dont l'un des descendants, Gabriel, avait ouvert une banque à Paris. Il était également lié en affaires à Jacques Laffitte, aux Genevois Barthélémy Paccard et Jonas Hagerman, lui aussi proche de la famille de La Rüe. Conscient des possibilités qu'offrait le marché parisien pour faire fructifier un capital qu'il évaluait lui-même à 8,9 millions de lires, Raffaele privilégia dans un premier temps les investissements en France. Comme son père, qui était devenu actionnaire des compagnies du canal d'Arles à Bouc et du canal de Bourgogne, il acheta des actions de la Société des Quatre Canaux (Canaux de Bretagne, du Nivernais, du Berry et Canal latéral à la Loire), l'une des cinq sociétés de canaux formées au lendemain de l'adoption du Plan Becquey (1821-1822) dont l'objectif était de doter la France d'un véritable réseau navigable en ayant recours aux capitaux privés. Mais il perdit 330 000 francs en 1832 dans une opération immobilière hasardeuse à Paris où il avait engagé 10 % de ses avoirs. Ces déboires, qu'il imputa à la conjoncture politique et économique, l'incitèrent à recentrer ses activités dans la péninsule italienne : il souscrivit pour plus de 3,6 millions de lires à l'emprunt sarde de 1833 et revendit ses titres avec profit l'année suivante. En 1835, il participa à la fondation de la société en commandite Morro, Alberti & Cie à Gênes, spécialisée dans les relations commerciales

avec l'Amérique Latine, qui finança en retour une filature de soie qu'il avait installée en 1837 à Voltaggio, près de Novi Ligure. Mais Morro Alberti & Cie fut mise en liquidation en 1844. Parallèlement, Raffaele De Ferrari spécula au cours des années 1828-1837 sur les titres des différents Etats européens (Angleterre, Portugal, Espagne, Royaume de Naples, Autriche notamment).

C'est à la fin des années 1830 qu'il s'intéressa pour la première fois à la construction des chemins de fer. Commanditaire de la banque Girard et de Waru, il se retrouva en 1838 aux côtés de François Bartholony et d'Adrien Delahante dans le syndicat qui fut à l'origine de la Compagnie du Paris-Orléans. Il ne s'impliqua pas dans la lutte entre le groupe Bartholony et les Rothschild pour le Paris-Lyon, mais se retrouva en 1845 aux côtés de James de Rothschild pour la concession de la ligne du Nord : il souscrivit 4 600 actions (sur 400 000) et entra au conseil d'administration. A la veille de la Révolution de 1848, il détenait des actions de quinze compagnies, dont la plupart étaient contrôlées par les Rothschild, et siégeait au conseil de trois d'entre elles (Nord, Paris-Strasbourg, Paris-Lyon). Au début du Second Empire, il réussit le difficile pari d'appartenir aux deux groupes rivaux, les Pereire et le Crédit Mobilier d'une part, James de Rothschild et la Réunion financière d'autre part, qui ne cessaient de se disputer les concessions ferroviaires. Ainsi, il participa en 1852 à la fondation du Crédit Mobilier et de la Compagnie des chemins de fer du Midi. Il devint également actionnaire du Grand Central, de la Compagnie de l'Ouest et de la nouvelle compagnie Paris-Lyon reconstituée avec une participation majoritaire des Pereire. Mais cela ne l'empêcha pas de se maintenir dans les compagnies formées autour de James de Rothschild et de ses alliés. En 1853, il investit avec Bartholony et Blount dans le Lyon-Genève, société liée au groupe du Paris-Orléans, qui s'était constituée alors que la compagnie Victor-Emmanuel envisageait de son côté de construire une ligne entre Modane et Chambéry avec deux embranchements vers Lyon et vers Genève. Les investissements réalisés par Galliera de 1853 à 1855 se répartissaient de la façon suivante (situation au 31 décembre, en millions de francs):

|                              | 1853 | 1854 | 1855  |
|------------------------------|------|------|-------|
| groupe Pereire               | 2,03 | 2,06 | 1,47  |
| groupe Rothschild            | 1,83 | 1,25 |       |
| groupe Bartholony            | 1,83 | 1,14 |       |
| groupe Rothschild-Bartholony | 2,2  | 2,16 | 3,02* |
| total                        | 7,89 | 6,61 | 4,49  |

\* groupe Rothschild-Bartholony-Talabot-Morny en 1855

Ces chiffres confirment son habileté à se mouvoir entre les groupes financiers et nous aident à comprendre l'importance des profits obtenus.

A partir de 1856-1857, il se tourna vers d'autres pays européens, notamment la péninsule italienne. Il s'était intéressé au développement des chemins de fer piémontais dès le début des années 1840, mais sans réaliser d'investissement durable. En dépit de réticences initiales, il avait accepté, en 1841, de soutenir financièrement et de cautionner la *Società Reale per le Strade Ferrate*, créée en 1840 grâce à la ténacité de banquiers et de négociants génois, pour construire une ligne de Gênes à la frontière du Piémont et du Royaume lombard, mais il s'en était détaché lorsqu'il avait compris que le projet présenté en 1843 était notoirement sous-évalué et que son autorité auprès des milieux financiers européens était en jeu. Son retrait avait annoncé l'échec des milieux génois sanctionné par lettres patentes de Charles-Albert du 13 février 1845 qui confièrent à l'Etat le soin de construire et d'exploiter les lignes principales du Royaume sarde. En revanche, il prit une part déterminante dans les négociations qui se déroulèrent à Vienne en février 1856 entre les Rothschild et le gouvernement autrichien à propos des lignes du Royaume lombard-vénitien. L'accord conclu le 14 mars 1856 fut complété le lendemain par une convention internationale autorisant les nouveaux concessionnaires, représentés par Galliera, à construire et à exploiter la ligne dite de l'Italie centrale entre Plaisance, Bologne et Florence. La nouvelle compagnie (*Imperiale Regia Società privilegiata per le strade lombardo-venete e dell'Italia centrale*), bénéficiait de la présence des Anglais Samuel Laing et Uzielli, du banquier toscan Pietro Bastogi, du prince de Schwarzenberg, du comte Zichy, de Blount, de Talabot et du beau-frère de Galliera, le marquis Ludovic Melzi d'Eryl qui avait épousé, en 1840, la sœur cadette de Maria. Deux ans plus tard, en vertu du traité signé le 23 septembre 1858, le gouvernement autrichien rétrocéda à la jeune entreprise les lignes du Tyrol, de la Carinthie et de l'axe Vienne-Trieste. L'extension de ce réseau, l'un des plus importants d'Europe, réparti de part et d'autre des Alpes, conduisit à une organisation



très particulière reposant sur la création de deux conseils d'administration - l'un à Vienne, l'autre à Bologne, puis à Turin à partir de 1861- et d'un Comité spécial à Paris, composé de huit membres qui était le véritable centre de décision de la compagnie : Galliera en fit partie dès 1856 aux côtés de Lionel et James de Rothschild, de Bartholony, Blount, La Rosière, Simons et il y resta jusqu'à sa mort.

Au lendemain de l'Unité, il renforça ses investissements en achetant des obligations de la compagnie des Chemins de fer livournais et, à partir de 1863, des titres de la compagnie des Chemins de fer méridionaux (*Società italiana per le Strade Ferrate Meridionali*), fondée un an plus tôt sous l'égide de Pietro Bastogi et du Génois Domenico Balduino, directeur de la *Cassa del Commercio e dell'Industria* à Turin. Du coup, ses investissements ferroviaires italiens passèrent entre 1861 et 1867 de 8 millions de liras à plus de 22,8 millions, soit les deux tiers de ses placements dans ce secteur.

Ceux-ci furent également dirigés, à partir des années 1856-1859, vers d'autres compagnies européennes où la présence de Galliera prouve encore une fois sa grande habileté à ménager des alliances avec les Rothschild et les Pereire. Ainsi, il se retrouva du côté des Rothschild dans les compagnies austro-hongroises (Elisabeth, François-Joseph, lignes de la Tisza) au cours des années 1857-1859 où son engagement annuel s'élevait à plus de 10 millions de francs. Il renforça à partir de 1859 les premiers investissements effectués à partir de 1856 au profit des chemins de fer espagnols (*Norte, Grand Central*) et devint également actionnaire du Séville-Xerès-Cadix-Puerto Real. De même, aux côtés des Pereire et de Morny, il s'intéressa aux chemins de fer russes dont il détenait plus d'1,5 millions de francs de titres entre 1861 et 1867.

Quant aux spéculations immobilières, il s'en tint à l'écart jusqu'à la fin des années 1840, mais ne renonça pas pour autant à agrandir, en Italie surtout, son patrimoine riche déjà de nombreux palais et villas à Gênes et en Ligurie. En 1837, il acheta auprès de la Maison Royale de Suède et de Norvège une immense propriété, de près de 1 900 hectares, située dans les Etats Pontificaux aux confins des provinces de Bologne et de Ferrare : elle s'étendait à la fois sur le marquisat de Musumatico et le duché de Galliera qui avait été créé en mai 1813 par Napoléon 1<sup>er</sup> et attribué à Joséphine, fille d'Eugène de Beauharnais, épouse du futur roi de Suède, Oscar Bernadotte. Grâce à cette acquisition, qui lui permit de devenir également propriétaire du palais Caprara à Bologne, il se fit conférer le titre de duc de Galliera par le pape Grégoire XVI en 1838, titre reconnu en 1843 par Charles-Albert. En 1844, il acheta pour 350 000 liras la propriété de la *Lomellina* située au sud-ouest de la plaine du Pô, sur les premières collines des Apennins ligures. En 1861, il acquit des terres à Lucedio, dans la région de Verceil, dont il sera fait prince en 1875, et, en 1872, la propriété de Corte Palasio (1 500 hectares) près de Lodi. En France, il acheta en 1844 au duc de Mecklembourg le domaine forestier et le château de Bonnefontaine (Bas-Rhin), qui avait appartenu aux banquiers

Merian-Hoffmann de Bâle et à Nicolas Koechlin, et trois ans plus tard, le château voisin de Diedendorf que lui vendit l'industriel Charles Kestner. En 1853, il acquit le modeste domaine de Randan, près de Vichy, qu'il revendit un an plus tard avec un important bénéfice, et en 1861, après avoir cédé Bonnefontaine et Diedendorf, une importante forêt près de Wassy (Haute-Marne).

Ses placements parisiens semblent avoir été plus spéculatifs. Il se retrouva encore une fois aux côtés des Pereire dans la Société du Grand Hôtel du Louvre, absorbée en 1855 par la Société immobilière des terrains de la rue de Rivoli où il siégea également. Il réalisa d'importants bénéfices par des opérations sur des terrains du quartier des Champs Elysées, de part et d'autre de l'actuelle avenue Montaigne. Il franchit une étape ultérieure au début des années 1860 lorsqu'il s'associa à Joseph Thomé & Cie, Hentsch, Lutscher & Cie, Petit, Berlié & Cie, pour aménager les quartiers de Chaillot (place de l'Alma, avenue d'Eylau), de l'Etoile (rues de Rouen et Beaujon), de Saint-Lazare, de Montparnasse et des Halles. Mais, après être passés de 15,4 % à 34,3 % des placements effectués par la « maison parisienne », la part de l'immobilier parisien tomba à 10,7 % en 1867, sans doute en raison des difficultés du Crédit mobilier. Dès lors, Galliera détourna une importante partie de ses capitaux (33,1 millions de francs) vers l'Italie pour les investir dans la *Società Generale del Credito Mobiliare* - dont il était président depuis 1866 - et dans la Régie des Tabacs (*Società Anonima per Regia Cointeressata dei Tabacchi*), créée en 1868 sous l'égide de la précédente avec la participation d'hommes d'affaires français, anglais et allemands. De 1869 à 1875, les capitaux placés dans ces deux sociétés passèrent de 12,6 millions de liras à 24,4. Toutefois, il n'abandonna pas définitivement le marché parisien où il put encore placer plus de 13 millions de francs de 1871 à 1875 grâce à ses gains transalpins.

Quant à ses autres investissements, ils furent plus limités : il participa en 1844 avec le banquier Quartara, Carlo Alberti et d'autres personnalités génoises, à la fondation de la *Banca di Genova* dont il devint président, mais dont il démissionna en 1848 pour éviter un conflit avec Cavour qui était très critique à son égard et ne l'estimait guère. Peu attiré par le secteur industriel et commercial, il participa néanmoins au financement de quelque soixante entreprises, souvent françaises, mais de petite taille. Afin d'éviter de nouvelles déconvenues, comme celles que lui avaient valu la filature de Voltaggio, Galliera préféra dans ce secteur disperser les risques.

A la fin du Second Empire, bien que nulle entreprise ne portât son nom, Galliera se retrouvait à la tête d'une immense fortune. Sa formation, sa capacité d'adaptation, son énergie, son habileté et son intuition lui avaient permis de s'associer aux grands noms du capitalisme parisien et de devenir l'un des financiers les plus célèbres du XIXe siècle.

### ***Du fidèle orléaniste au grand bienfaiteur***

Partagé entre la France et l'Italie et très attentif à ses affaires, Raffaele de Ferrari se tint à l'écart du monde politique sans toutefois le négliger. Son beau-père, ambassadeur sarde à Paris à partir de 1836, introduisit son gendre et sa fille à la cour de Louis-Philippe lors de leur séjour parisien de décembre 1834 à juin 1837. Ces relations se consolidèrent pour aboutir à une solide et intime amitié que la Révolution de 1848 ne brisa pas. En janvier 1850, depuis leur exil londonien, Louis-Philippe et Marie-Amélie exprimèrent leur volonté d'être les parrain et marraine de leur fils Philippe et se firent représenter notamment par le duc de Montmorency au baptême célébré à La Madeleine un mois plus tard. A partir de 1853, l'hôtel de Monaco devint l'un des rendez-vous de la famille d'Orléans. Cette fidélité n'empêcha pas Galliera de recevoir également chez lui les libéraux hostiles à Napoléon III et des personnalités proches du pouvoir tels que les frères Pereire, le duc de Broglie et le duc de Morny.

Ayant décliné la proposition de Louis-Philippe de le nommer Pair de France qui nécessitait une naturalisation, il accepta en 1859 de devenir sénateur du Royaume sarde et rejoignit ainsi au Parlement de Turin son beau-père élevé à cette fonction dès 1855. Au lendemain de l'Unité, tous deux se retrouvèrent sénateurs du jeune Royaume italien, mais Antonio Brignole ne tarda pas à démissionner poussé par ses convictions religieuses.

Privé d'héritier, Galliera multiplia à la fin de sa vie les gestes de générosité en faveur de sa ville natale. Il commença par augmenter le nombre et le montant des dons versés aux œuvres religieuses, sociales et culturelles (*Società del Casino di Recreazione ; Academia Liguistica di Belle Arti ; Società Ligure di Storia Patria*). En juillet 1875, il fonda une institution religieuse (*l'Opera Pia de Ferrari Galliera*) et lui accorda deux millions de liras pour construire des maisons destinées aux familles ouvrières les plus pauvres de Gênes. Six mois plus tard, alors que l'ouverture du canal de Suez (1869) et la construction du tunnel du Saint-Gothard laissaient envisager un développement du transit entre Gênes et l'Europe du Nord, il offrit la somme considérable de vingt millions de liras pour améliorer et agrandir les infrastructures insuffisantes du port. En témoignage de gratitude, l'Etat italien lui attribua le 8 décembre 1875 le collier de l'ordre de l'Annonciade, honneur réservé aux grands bienfaiteurs du Royaume, et la Ville de Gênes décida deux jours plus tard de donner son nom à la place San Domenico sur laquelle se dresse l'ex-palais Doria acheté par son père à la fin de sa vie.

Après sa mort, son épouse s'attacha à transformer l'immense patrimoine familial en une série de legs et d'œuvres philanthropiques. Dès 1877, elle garantit à son fils une rente annuelle perpétuelle de 300 000 francs et une somme de six millions de francs, augmentée de quatre millions en cas de mariage. Elle légua aux enfants et petits-enfants des deux sœurs de Raffaele les obligations de la Régie des Tabacs (plus de 10 000 titres,

soit 5 600 000 livres), les propriétés de Parme, La Spezia, Novi, Lucedio ainsi que le domaine de la *Lomellina*. Elle réserva le duché de Galliera et le palais Caprara de Bologne au duc de Montpensier. Un an plus tard, elle fit don à la Ville de Paris du terrain acquis par son mari sur les hauteurs de Chaillot dix ans auparavant et entreprit de faire ériger un palais, sous la direction de l'architecte Ginain, pour y déposer ses collections d'œuvres d'art. Mais à la suite de la loi du 22 juin 1886 condamnant à l'exil les prétendants au trône de France, elle décida de léguer finalement ses collections à la Ville de Gênes. C'est pourquoi, la Ville de Paris hérita en 1888 d'un palais vide qui attendra presque un siècle avant de devenir en 1978 le Musée du costume. Cette loi l'obligea également à modifier le sort de l'hôtel de Monaco, promis dès 1877 à la famille d'Orléans, et à le céder à l'empereur François-Joseph qui en fit l'ambassade d'Autriche-Hongrie. La duchesse de Galliera consacra le reste de son patrimoine à des œuvres caritatives : elle créa plusieurs fondations religieuses en Ligurie (*Opere Pie de Ferrari Brignole Sale*) qui témoignent de son dévouement envers les plus pauvres. La plus importante fut celle de Gênes, fondée en 1877, qui bénéficiait de dix millions de lires pour financer la construction de trois hôpitaux achevés en 1888 : le *San Filippo*, réservé aux enfants, le *Sant'Andrea*, aux indigents et le *San Raffaele* aux personnes atteintes de longues maladies. L'*Opera Pia*, qui hérita des propriétés familiales des Brignole à Coronata, fut chargée d'administrer le *Pio Istituto*, fondé à Voltaggio en 1879-1880 dans le but de construire un hôpital pour les personnes âgées et une école pour les enfants les plus démunis. En 1877, à Voltri, où reposaient son époux, son fils Andrea, ses parents et ses deux sœurs, la duchesse fonda une autre *Opera Pia* qui avait pour mission d'installer et de gérer, dans la villa héritée de son père, une école avec un internat capable d'accueillir cent cinquante orphelines, issues de familles pauvres. En France, elle fit construire de 1878 à 1888 à Fleury-Meudon la maison de repos Notre-Dame et l'orphelinat Saint-Philippe destiné à recevoir 300 pensionnaires, qui coûtèrent 4,7 millions de francs, et à Clamart, la maison de retraite Saint-André (actuel hospice de Ferrari) capable d'accueillir une centaine de personnes.

Lorsqu'elle s'éteignit à Paris le 9 décembre 1888, son patrimoine se montait encore à 27 millions de francs, mais ne comprenait presque plus de biens immobiliers ou fonciers. Conformément à son testament, la plus grande partie de cette fortune fut attribuée à la fondation de Clamart ; le reste fut partagé entre son fils, devenu citoyen suisse en 1888 sous le nom de Philippe La Rénotière († Lausanne mai 1917), et la fille aînée de la reine Victoria d'Angleterre, Victoria Adélaïde (1840-1901) amie de la duchesse depuis plusieurs années, veuve de Frédéric III, éphémère empereur d'Allemagne en 1888.

Cette « femme de bien » réussit à perpétuer à jamais le nom de son époux qui, aux yeux de bon nombre d'historiens, fut incontestablement un homme du XIXe siècle si

nous le replaçons dans le contexte européen, mais aussi un personnage assez atypique si nous l'examinons dans le cadre de l'économie italienne avant et au lendemain de l'Unité.

#### BIBLIOGRAPHIE

« De Ferrari Raffaele Luigi », notice de G. Assereto in *Dizionario biografico degli Italiani*, vol. XXXIII, Rome, 197, pp. 729-732.

ASSERETO (G.), DORIA (G.), MASSA PIERGIOVANNI (P.), SAGINATI (L.), TAGLIAFERRO (L.), a cura di, *I Duchi di Galliera. Alta finanza, arte e filantropia tra Genova e l'Europa nell'Ottocento*, 2 vol., Gênes, 1991, 989 p. (actes du colloque de Gênes en 1988 consacré au duc et à la duchesse de Galliera à l'occasion du premier centenaire du décès de cette dernière ; la plupart des études reposent sur la consultation des archives des familles Brignole Sale et De Ferrari déposées en 1927 aux *Archivio Storico del Comune di Genova*, mais consultables à partir de 1974 seulement).

DORIA (G.), *Investimenti e sviluppo economico a Genova alla vigilia della prima guerra mondiale*, Milan, 1969, vol. I, pp. 81,92,182-220 ; DU CAMP (M.), « Une femme de bien », *Revue des Deux Mondes*, LX, 1890, t. 97, pp. 545-582 ; GILLE (B.), *Histoire de la Maison Rothschild (1848-1870)*, Genève, 1965-1967, vol. 1, p. 362 ; vol. 2, pp. 136 et 166-173 ; GILLE (B.), *Les investissements français en Italie (1815-1914)*, Turin, Archivio Economico dell'Unificazione italiana, série II, vol. XVI, 1968, pp. 64-70, 109, 164-171, 223-226, 239-243, 297-305.

#### QUELQUES CHIFFRES

##### 1. La fortune

De 1828 à 1876, le duc de Galliera multiplia par dix la fortune héritée de son père. Le tableau suivant indique l'évolution des capitaux immobilier (1) et financier (2) (en milliers de liras, situation au 31 décembre).

| année | France  |          | Italie   |          | Total global |
|-------|---------|----------|----------|----------|--------------|
|       | (1)     | (2)      | (1)      | (2)      |              |
| 1828  | 520,6   | 7 814,0  | 1 286,4  | 1 807,7  | 10 731,7     |
| 1848  | 1 343,2 | 12 481,0 | 8 223,2  | 1 982,7  | 24 030,2     |
| 1855  | 4 933,0 | 26 231,5 | 10 406,4 | 2 108,6  | 44 679,6     |
| 1861  | 4 470,6 | 41 129,5 | 12 232,2 | 4 308,8  | 62 141,3     |
| 1870  | 4 216,7 | 37 009,8 | 11 558,3 | 43 683,3 | 96 468,3     |
| 1876  | 5 650,8 | 53 593,9 | 15 488,0 | 30 204,1 | 104 936,9    |

En 1865, à la mort de sa mère survenue deux ans après celle de son père, la duchesse de Galliera hérita de 3,5 millions de liras. Ce patrimoine comprenait notamment la villa Brignole Sale de Voltri et les deux palais situés au centre de Gênes : le *Palazzo Rosso* et le *Palazzo Bianco*. Le premier, doté de nombreuses

œuvres d'art provenant d'Antonio Brignole ou acquises par les Ferrari et d'une bibliothèque de plus de 15 000 volumes, fut cédé à la ville de Gênes en 1874. Le second, avec les collections d'art prévues initialement pour le Palais Galliera de Paris, le fut également quelques années plus tard.

## 2. Les investissements ferroviaires de la "maison de Paris"

a) Titres ferroviaires (actions et obligations) : capitaux investis au 31 décembre, en milliers de francs.

| année | total    | actions (en %) | obligations(en %) |
|-------|----------|----------------|-------------------|
| 1851  | 4 480,0  | 62,8           | 37,2%             |
| 1855  | 8 487,3  | 49,6           | 50,4              |
| 1859  | 20 760,5 | 39,8           | 60,2              |
| 1863  | 20 508,0 | 30,3           | 69,7              |
| 1867  | 33 404,4 | 21,7           | 78,3              |

b) Répartition géographique (en % par rapport au total).

| année | France | Italie | Autriche-<br>Hongrie | Espagne | Russie | autres<br>Etats |
|-------|--------|--------|----------------------|---------|--------|-----------------|
| 1851  | 96,7   |        |                      |         |        | 3,3             |
| 1855  | 60,1   |        | 34                   |         |        | 5,9             |
| 1859  | 22,7   |        | 52,9                 | 19,8    | 3      | 1,6             |
| 1863  | 12,2   | 34,7   | 23,5                 | 20,1    | 8      | 1,5             |
| 1867  | 8,6    | 66,4   | 13,4                 | 5,8     | 4,6    | 1,2             |

## 3. Les investissements immobiliers en France (en milliers de francs)

| année | investissements<br>ruraux | investissements<br>urbains | opérations<br>immobilières(a) | total   |
|-------|---------------------------|----------------------------|-------------------------------|---------|
| 1855  | 2 117,3                   | 953,9                      | 967,1                         | 4 038,3 |
| 1859  | 1 989,5                   | 574,4                      | 941,3                         | 3 505,2 |
| 1863  | 1 216,4                   | 401,0                      | 4 306,0                       | 5 923,4 |
| 1867  | 992,5                     | 401,0                      | 6 150,0                       | 7 543,5 |

(a) investissements dans des sociétés et dans des opérations immobilières à Paris

**Michèle Merger**

**N° 37-38**  
**Jules GAUTIER**  
**1822-1897**

**Edouard GAUTIER**  
**1826-1894**

Les frères Gautier appartenaient à une grande famille protestante de Bordeaux. Ils étaient les fils de Jean Elie Gautier (1781-1858), premier sous-gouverneur de la Banque de France de février 1833 à sa mort, ministre des Finances en 1839, pair de France, sénateur sous l'Empire, président du Conseil central des Eglises réformées, commandeur de la Légion d'honneur, et de Françoise Antoinette Dulamon (1799-1862) qu'il avait épousée le 22 août 1818. Ils avaient trois sœurs : Emilie (1820-1867) épousa le baron Victor Travot, député, Augustine (1822-1892), le baron Henri Poisson, très actif dans le groupe Donon, et Suzanne, Ernest Locré de Saint-Julien.

***Jules Gautier***

Jules Elie Philippe Gautier, né à Bordeaux le 19 mai 1822, était attaché au ministère des Finances lorsqu'il devint en décembre 1851 l'un des associés de la banque Donon, Aubry, Gautier & Cie. Il siégea dans plusieurs sociétés du groupe Donon (Mines de Carmaux,, Orléans-Chalons, Maisons à bon marché, Immobilière anglo-française). Son rôle personnel apparaît surtout dans la fondation en juillet 1860 de la Compagnie des chemins de fer algériens qui connut rapidement, dès 1861, des déboires et fut reprise par le PLM en avril 1863. Il présida également les Magasins généraux de Bercy et le Tattersall français, société spécialisée dans l'organisation de ventes aux enchères de chevaux, de voitures et de harnachements. Nommé en décembre 1872 administrateur de la nouvelle Société de crédit mobilier présidée par le baron Haussmann, il démissionna en plein conseil du 8 février 1875 au moment où ce dernier fit état des projets de Philippart. Il était membre du Cercle des chemins de fer et du cercle des Champs-Élysées. Il mourut le 21 novembre 1897. Il était chevalier de la Légion d'honneur (août 1868) et décoré du Médjidié.

***Edouard Gautier***

Son frère Edouard, né à Bordeaux le 11 novembre 1826, entra comme employé à la Banque de France en mars 1848, devint caissier à Montpellier en 1851, puis dirigea la succursale de la Banque de France de Dunkerque en 1855 et d'Amiens en 1857. Il donna sa démission en juillet 1863 pour prendre la direction de la Société de dépôts et de comptes courants. Il devint président de la Société immobilière anglo-française,

administrateur de la Société financière de Paris et de plusieurs autres sociétés du groupe Donon. Il fut condamné en même temps qu'Armand Donon à deux ans de prison en avril 1893, puis relaxé en appel quelques jours avant sa mort. Son domaine de la Mormaire à Grosrouvre, près de Montfort-l'Amaury, fut vendu aux enchères le 16 janvier 1894. Il était resté célibataire ; il décéda à Paris VIIIe le 22 janvier 1894. Il avait été membre du cercle des Champs-Élysées et chevalier de la Légion d'honneur (mars 1874), mais fut rayé des matricules *post mortem* le 12 mars 1894.

#### SOURCES MANUSCRITES

ALH ; procès-verbaux du conseil d'administration du Crédit mobilier, CAMT 25AQ 3 ; déclaration de succession d'Edouard, 21.7.1894, AP DQ7 12261 ; inventaire, 28.4.1894, Me Aumont-Thiéville, AN MC X-1577 ; pas de déclaration de succession à Paris au décès de Jules ; recherches généalogiques de C. Lebrument, ABdF .

#### BIBLIOGRAPHIE

Notice Jean-Elie Gautier, *DBF* ; voir également PLESSIS II (p. 303-304 et 428) ; REVEREND II, 3 p. 141.

#### QUELQUES CHIFFRES

##### **1. La fortune**

Fortune personnelle estimée à 2,3 MF par Edouard en décembre 1890.



**N° 39**  
**Charles LEBEGUE DE GERMINY**  
**1799-1871**

*Un grand notable de province*

Gabriel Charles Lebègue de Germiny est issu d'une ancienne famille de noblesse normande, dont on retrouve les traces dans le bailliage de Caen au XIV<sup>e</sup> siècle, établie au XV<sup>e</sup> siècle en Lorraine où elle occupa la terre de Germiny, puis revenue en Normandie au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle où, par mariage, les Germiny devinrent propriétaires du château de Motteville, près d'Yvetot (Seine-Maritime). Son père, Henry Charles (1778-1843), comte de Germiny et du Saint-Empire, qui avait épousé à Rouen en 1798 Joséphine Deschamps de Boishebert, fit une grande carrière dans l'administration, comme maître des requêtes au Conseil d'Etat, préfet du Lot en 1816, puis de l'Oise en 1817, et dans la politique comme député de la Seine-Inférieure (1815-1819), puis pair de France. Charles, aîné de ses deux sœurs, naquit le 3 novembre 1799 à Cliponville dans le Pays de Caux. Il épousa le 7 juillet 1825 à Strasbourg Elisabeth Humann (1806-1899), fille de Georges Humann (1780-1842), négociant, député du Bas-Rhin en 1820, ministre des Finances d'octobre 1832 à janvier 1836, puis d'octobre 1840 à sa mort, pair de France, et de Madeleine Barbe Heiligenthal.

Ils eurent cinq enfants, deux garçons et trois filles, dont Adrien Charles (1826-1922), inspecteur des Finances, trésorier-payeur général de Seine Inférieure, régent de la Banque de France, commandeur de la Légion d'honneur, et Eugène, avocat et conseiller général de Paris, qui fut mêlé en 1877 à une affaire de mœurs et fut obligé de quitter la France pour s'exiler à Buenos Aires.

Le comte de Germiny mourut au château de Motteville le 22 février 1871.

*Haute administration et grandes affaires*

Charles de Germiny commença sa carrière dans le sillage de son beau-père, très engagé dans le mouvement d'affaires de son temps : ainsi, il figure en juin 1826 parmi les fondateurs de la Société des houillères et fonderies de l'Aveyron, présidée par Georges Humann. La nomination de ce dernier comme ministre des Finances en 1832 facilita apparemment la carrière de son gendre : maître des requêtes au Conseil d'Etat en juin 1833, receveur général de Saône-et-Loire de 1833 à 1836, préfet de Seine-et-Marne en novembre 1838, chef de cabinet de son beau-père lorsqu'il retourna aux Finances en octobre 1840, conseiller maître à la Cour des comptes en décembre 1841, enfin receveur général à Rouen de 1846 à 1854, où il prit part à la création du Comptoir d'escompte. Dès cette époque, il était présent dans les affaires et siégeait comme administrateur des Fonderies et forges d'Alais, du Paris-Orléans de 1842 à 1849 et des Nationales à partir

de 1851.

Régent de la Banque de France de janvier 1850 à 1854, il démissionna lorsqu'il fut nommé gouverneur du Crédit foncier le 6 juillet 1854 grâce, semble-t-il, à une intervention de Persigny. Il dressa le projet d'un réseau de crédit agricole et fut à l'origine de la Société de Crédit agricole, absorbée par le Crédit foncier en 1877.

Nommé le 10 juin 1857, avec l'appui d'Achille Fould, gouverneur de la Banque de France, il succéda au comte d'Argout (1782-1857), démissionnaire, avec la mission d'appliquer la loi du 9 juin qui prorogeait le privilège d'émission pour quarante ans en échanges de certains avantages pour le Trésor. Selon Alain Plessis, il fut « moins attaché au passé de la Banque que ne l'était son prédécesseur, plus ouvert aux conceptions économiques nouvelles et plus attentif à l'exemple de la Banque d'Angleterre, plus soucieux des problèmes monétaires internationaux ». Il préconisa, dix jours seulement après son installation, la mobilité du taux d'escompte ; en décembre, à la demande du gouvernement, il réussit à persuader le conseil de régence d'accorder des avances à un syndicat de huit compagnies de chemin de fer sur dépôt de titres réalisables à la convenance de la Banque. Ce système, qui fonctionna pendant quatre ans, de 1858 à 1861, eut un rôle décisif dans le financement du chemin de fer, à un moment délicat entre deux périodes plus fastes, de 1853 à 1856 et de 1861 à 1864. La Banque de France se rapprocha alors du modèle de la banque à tout faire. Germiny, que l'on savait très proche des compagnies, reconnu d'ailleurs que l'on s'était à cette occasion éloigné des statuts. Il démissionna en mai 1863 après sa nomination au Sénat, reçut le titre exceptionnel de gouverneur honoraire et fit élire son fils Adrien comme régent.

Homme de confiance du gouvernement, il fut chargé d'une série d'opérations financières délicates : il fit partie de la commission de sept membres nommée en décembre 1860 à la suite du traité de commerce pour répartir un prêt de quarante millions de francs entre les industriels ; quelques semaines plus tard, il reçut la mission d'examiner les livres de Mirès et de liquider cette affaire complexe ; en mars 1864, il présida une commission internationale pour évaluer les créances anciennes sur le Mexique, mais il y perdit beaucoup de son autorité. Néanmoins, il prit à la suite du décret du 11 octobre 1867 la présidence du Crédit mobilier et de la Compagnie immobilière pour liquider ces deux entreprises à la demande des régents de la Banque de France. Il remplaça les Pereire dans diverses sociétés, comme la Banque impériale ottomane.

Il était en outre vice-président de la Caisse d'épargne de Paris, membre de la commission de surveillance de la Caisse des dépôts, administrateur du Nord. A la fin du Second Empire, il présidait la Compagnie des chantiers et ateliers de l'Océan.

### ***Serviteur fidèle de Napoléon III***

Charles de Germiny occupa brièvement le ministère des Finances du 24 janvier au 10 avril 1851 dans « le petit ministère » ou « ministère sans nom », où il assura en fait l'intérim d'Achille Fould. Il démissionna avec six de ses collègues parce que l'Assemblée législative avait refusé d'augmenter la dotation du président de la République. Celui-ci le nomma commandeur de la Légion d'honneur dès le lendemain, 11 avril, puis grand-officier en 1860. Membre du conseil général de Seine-Inférieure depuis 1854, il en devint vice-président. Il entra au Sénat en mai 1863.

Il était membre du Jockey Club et du cercle des Chemins de fer. Vice-président du Cercle agricole de 1855 à 1871, il proposa en 1864 la construction d'un hôtel, fonda à cet effet et présida la Société de l'hôtel du Quai d'Orsay qui loua ses locaux au Cercle. Très mondain, il donnait de grandes soirées à Rouen, à son domicile parisien de la rue Alfred de Vigny ou rue de La Vrillière : les bals fastueux et les dîners raffinés qu'il offrait à ses invités lui valurent une certaine réputation. Il a d'ailleurs donné son nom à un potage, le germiny froid.

#### SOURCES

Dossier de fonction, ABdF ; recherches généalogiques de C. Lebrument, ABdF.

ABF I, 450 ; *Annuaire de la noblesse*, 1866, p. 240-248 et 1895, p. 328-333 ; FORTOUL (t. 2, p. 114-115).

#### BIBLIOGRAPHIE

*DBF* ; FAYE (p. 22-25 et 87) ; PINAUD ; PONTEIL (F.), *Georges Humann, 1780-1842*, Strasbourg, 1977, 164 p. ; PLESSIS II et III.

#### QUELQUES CHIFFRES

##### **1. La fortune**

Apports de sa femme au mariage : 400 000 F. Archives de l'enregistrement du Havre détruites.

Traitement de gouverneur du Crédit foncier : 40 000 F ; de gouverneur de la Banque de France : 60 000 F ; revenu à la fin de l'Empire estimé à 100 000 F.

Dot à son fils Eugène en 1868 : 300 000 F.

##### **2. Les entreprises**

Total du bilan au 31.12.1869 du *Crédit mobilier* : 159 MF (dont perte de l'exercice 1868 : 22 MF) ; au 31.12.1868 de la Compagnie immobilière : 332 MF (dont perte : 50 MF).

*Compagnie des chantiers et ateliers de l'Océan*, 2, bd Haussmann, transformée en SA le 14.12.1863, au capital de 12 MF.

**N° 40**  
**William GLADSTONE**  
**1809-1873**

*Les Gladstone de Liverpool*

Né en 1809 probablement à Liverpool, William Gladstone était le troisième fils de Robert Gladstone (1773-1835) et le cousin germain de son homonyme, William Ewart Gladstone (1809-1890), le célèbre homme politique anglais dont il fut le camarade de classe à Eton. Le père de ce dernier, John (1764-1851), avait fait la fortune de la famille : employé à Liverpool d'une maison de négoce de grain, il en devint l'associé en 1787, puis vola de ses propres ailes, diversifia ses activités comme ses zones d'approvisionnement ; il put alors faire entrer son frère Robert en 1801, puis ses autres frères qui s'installèrent tous à Liverpool. Robert, à la suite d'une querelle avec John, fonda en 1821 sa propre compagnie, l'East India, et présida l'East India Association de Liverpool ; il fit partie de l'équipe pionnière qui réalisa la construction du Liverpool-Manchester, première ligne commerciale de chemin de fer britannique.

*Promoteur du chemin de fer et de la banque de dépôts*

Représentant en France de la maison londonienne J. Thomson, T. Bonar & Co, spécialisée dans le commerce avec la Baltique, son fils William, fut un des promoteurs du chemin de fer en France : administrateur de la compagnie d'Orléans à Bordeaux, il siégea au Paris-Orléans après la fusion de 1852 et représenta la compagnie à Londres ; il fut un des plus importants actionnaires du Lyon-Genève, dont il était administrateur, du Montluçon-Moulins et des chemins de fer algériens.

Proche d'Armand Donon, il joua également un rôle décisif dans l'introduction en France de la banque de dépôts à l'anglaise : à la tête d'un groupe anglais d'administrateurs de compagnies de chemins de fer français (C. Morrisson, J. Huttchinson, M. Uzielli) et de banquiers de la City (W. Chapman, J. Kennard, T. Moss, etc.), il entreprit des démarches en 1855 pour créer en France une banque franco-anglaise au capital de quatre-vingt-dix millions de francs. La « compagnie Gladstone », selon les termes employés par Hippolyte Fortoul dans son journal, connut des vicissitudes diverses, mais le projet aboutit à la fondation en mai 1859 du CIC dont Gladstone fut administrateur jusqu'à sa démission en 1872.

Il eut moins de chance lorsqu'il tenta de fonder en 1858 avec Michael Rodocanachi la Banque de Turquie : il obtint une charte incluant un privilège d'émission, leva les capitaux à Londres et à Paris, mais le gouvernement turc ne respecta pas ses engagements et l'affaire se termina devant les tribunaux.

Gladstone fut un des fondateurs et administrateurs du *Credito italiano* en avril 1863 et, aux côtés d'Armand Donon, de la Société de dépôts et de comptes courants en juillet de la même année. Il siégeait également aux mines et fonderie de Pontgibaud et à la compagnie des magasins généraux de Bercy comme vice-président.

Il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur le 13 août 1859 comme patron de la Société française de secours à Londres. Il était membre du cercle des Chemins de fer. Il mourut à Londres le 4 mars 1873. Son cousin, W.E. Gladstone, nota dans son journal le 10 mars que ce décès mettait fin à « une vie douloureusement affectée ». Les déclarations de succession à Paris ne portent que sur un paquet d'actions représentant une somme de 130 000 francs. Il laissait un fils, Robert Stewart, demeurant à Londres.

#### SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Déclarations de succession, 20.3.1874 et 27.5.1874, AP DQ7 12354 et 10819.

FORTOUL (t. 2, p. 263).

BEAUJOUAN et LEBEE ; CAMERON (p. 169) ; CHECKLAND (S.G.), *The Gladstones, A Family Biography, 1764-1851*, Cambridge, 1971, 448 p. (sur son père, Robert Gladstone) ; GILLE III ; MATTHEW (H.C.G.), *The Gladstone diaries*, Oxford, 1968-1994, cf. 10.3.1873, VIII, p. 298 ; VARIGNY (C. de), *Les grandes fortunes aux Etats-Unis et en Angleterre*, 1889, p. 268-279.

## N° 41 **Auguste DE GOURCUFF** **1780-1866**

### *Un émigré*

On connaît l'importance du voyage en Angleterre pour toute une génération d'entrepreneurs français dans la première moitié du XIXe siècle. Pour le comte Auguste Casimir Marie de Gourcuff de Kerdanet, descendant d'une très ancienne famille de noblesse bretonne originaire de Plovan en Cornouailles, il aura probablement décidé de son destin, mais dans des circonstances bien différentes. Né le 11 novembre 1780 à Quimper, il était le fils de Jean Anne Corentin de Gourcuff et de Marie-Pélagie d'Euzenou de Kersalaün (1747-1824). Son père fut l'un des signataires en 1788 du Mémoire de la noblesse de Bretagne au roi qui valut la Bastille à douze gentilshommes, puis l'un des délégués qui obtinrent leur libération. Il émigra avec sa femme au début de la Révolution, mais laissa Auguste en pension au collège de Vendôme jusqu'en 1793 où celui-ci rejoignit ses parents.

Les Gourcuff s'installèrent d'abord à Aix-la-Chapelle, puis à Hambourg. C'est là que mourut Anne Corentin de Gourcuff le 9 octobre 1799, et non pas dans les combats de Châtillon-sur-Sèvres comme l'indiquent les documents d'état civil français, notamment l'acte de mariage de son fils. Celui-ci fut donc obligé de trouver des moyens d'existence : il travailla d'abord dans un commerce d'épicerie, puis dans une banque. Il rentra en France en 1802 où il tenta sans succès de récupérer les biens de sa famille dispersés pendant la Révolution. Il partit alors en Angleterre, entra de nouveau dans une banque et put étudier à cette occasion le fonctionnement des compagnies d'assurances. Il maintint pendant cette période de fréquents contacts avec la France où il rentra à la Restauration. Il semble avoir fait d'abord du commerce à Nantes avant de s'établir à Paris où il dirigeait en 1818 la maison de banque Vassal & Cie dont il était l'associé.

Il se maria à Quimperlé le 17 novembre 1817 avec Agathe Joséphine de Coëtnempren de Kersaint (\*Aix-la-Chapelle 17.10.1793 - † Paris 30.4.1873) et devint ainsi le gendre du contre-amiral Guy Pierre de Kersaint (1747-1822) et d'Agathe Halna du Fretay. Le couple eut neuf enfants, cinq fils et quatre filles : deux garçons, Auguste (1819-1892) et Henri (1832-1896) épousèrent chacun une Villèle alors que deux filles épousèrent chacune un Potier de Courcy.

### *Quarante ans à la tête des Assurances générales*

L'intention des négociants parisiens qui se réunirent le 10 janvier 1818 chez Claude-Etienne Martin d'André était de fonder une compagnie d'assurances comprenant les trois branches maritime, incendie et vie ; c'est en ce sens qu'ils rédigèrent l'acte de société le

12 janvier. Mais le refus du gouvernement de mélanger les risques les obligea à scinder le capital de dix millions de francs prévu initialement en consacrant cinq millions à la branche maritime, deux à l'incendie et trois à l'assurance-vie. Dans un premier temps, il fallut se contenter de la première : la Compagnie d'assurances générales maritimes fut ainsi constituée le 16 avril et autorisée le 22 du même mois.

Martin d'André, premier directeur général, ne tarda pas à démissionner, dès le 21 mai. Il fut remplacé le 3 juin, lors de la première assemblée générale, par Auguste de Gourcuff qui pouvait se prévaloir d'être l'un des fondateurs, en 1817, de la Compagnie commerciale d'assurances maritimes.

Il fut immédiatement chargé de poursuivre les démarches qui aboutirent à la création de la Compagnie d'assurances générales contre l'incendie en février 1819 et de son équivalent sur la vie des hommes en décembre 1819 qui étaient les premières du genre en France. Réélu chaque année par les assemblées générales jusqu'en avril 1836 où lui fut confié un mandat de durée indéterminé, il resta directeur des trois sociétés pendant plus de quarante ans. Il fonda encore en 1853 la Compagnie française de prêts à la grosse et en 1854 une filiale grêle de la branche incendie qui ne donna pas satisfaction, végéta pendant une quinzaine d'années avant d'être liquidée en 1872.

N'étant pas lui-même mathématicien, il sut s'entourer de personnes compétentes, comme Myrtil Maas avant qu'il ne prenne la direction de l'Union ou Alfred de Potier de Courcy (1816-1888), son futur gendre, qui débuta comme employé en 1833 : ce dernier traduisit en français le traité sur l'assurance-vie de Francis Baily qui servit de base aux calculs pour établir les tarifs. Gourcuff et Courcy prirent en 1850 l'initiative de créer pour le personnel une caisse de pension alimentée par un prélèvement de 5 % sur les bénéficiaires : le fonds fut réparti dès l'origine en comptes individuels transcrits sur des livrets qui permettaient à chaque employé de suivre la progression de sa pension et de mesurer l'étendue de sa retraite.

En dehors des assurances, Auguste de Gourcuff s'intéressa à des opérations immobilières : le 20 juillet 1825, il avait créé la société en commandite par actions A. de Gourcuff & Cie pour acquérir, mettre en valeur et revendre des terrains à Billancourt. Ceux-ci, représentant une centaine d'hectares, furent cédés 750 000 francs en 1855 au Comptoir central de crédit de V.C. Bonnard. Gourcuff ne conserva qu'une maison et quelques hectares dont il céda la nue-propriété à une congrégation ; il avait fait construire une chapelle catholique qui devint l'église de Billancourt. Il était par ailleurs administrateur de la Compagnie des pont, port et gare de Grenelle depuis sa fondation en juillet 1826 et de la Compagnie des docks et entrepôts du Havre.

Il se retira au début de l'année 1862 tout en ayant réglé sa succession : son fils aîné Auguste, directeur adjoint depuis 1857 lui succéda à la tête de la branche incendie et en conserva la direction jusqu'en 1888, date à laquelle il entra au conseil d'administration ;

son cadet Eugène prit la branche vie, mais mourut prématurément en août 1863 ; son gendre, Alfred de Courcy, devint le responsable des assurances maritimes. Auguste de Gourcuff continua cependant à habiter au siège social de la compagnie où il mourut le 17 mai 1866. Ses obsèques furent célébrées à l'église Saint Roch. Depuis la proposition d'un actionnaire en 1857, son portrait, dû à Horace Vernet, ornait la salle du conseil de la Compagnie des Assurances générales.

#### SOURCES MANUSCRITES

Acte de mariage, AD Finistère ; Inventaire, Me Acloque, 29.10.1866, AN MC XLII-1094 ; déclaration de succession, 16.11.1866, AP DQ7 10118.

#### SOURCES IMPRIMEES

REBOUL (E.), « Obsèques de M. de Gourcuff », *Almanach des assurances pour 1867*, p. 83-86.

#### BIBLIOGRAPHIE

FROTIER DE LA MESSELIERE (H.), *Filiations bretonnes 1650-1912*, tome II, Saint-Brieuc, 1913 ; KERVILER (R.), *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne*, tome VIII, Rennes, 1904 ; REVEREND III (p. 333-336).

*La Compagnie d'assurances générales contre l'incendie (1819-1919), cent ans d'assurance et de sagesse financière*, 1919, 191 p. ; *La Compagnie d'assurances générales sur la vie 1819-1919*, 1920, 176 p. ; RICHARD (p. 42-44) ; SENES (p. 103-107 et 114-157).

#### QUELQUES CHIFFRES

##### 1. La fortune

Traitement annuel de 15 000 F et une part du bénéfice en 1822.

Dots à ses enfants : 20 000 F aux garçons, 106 000 F à une de ses filles.

1,2 MF en valeurs mobilières déclarés à son décès (40 % en actions des Assurances générales, 22 % en obligations des Chemins de fer de l'Est et 17 % en actions du Touage de la Haute-Seine) ; à compléter, d'après l'inventaire, par une propriété de 3,3 ha à Billancourt avec une maison assurée 50 000 F, un terrain d'un hectare à Grenelle, un moulin à Poullan près de Douarnenez et un mobilier évalué à 13 512 F.

##### 2. L'entreprise

*Compagnie d'assurances générales*, 97 (aujourd'hui 87), rue de Richelieu, Paris Ile, à partir de 1822, 3 sociétés : *CAG maritimes*, SA constituée le 16.4.1818 (Me Foucher), autorisée le 22.4.1818, au capital de 5 MF libéré des 2/5e ; *CAG contre l'incendie*, SA constituée le 10.8.1818, autorisée le 14.2.1819 au capital de 2 MF entièrement libéré ; *CAG sur la vie des hommes*, SA autorisée le 22.12.1819, au capital de 3 MF entièrement libéré.



*CAG-Incendie* : 65 employés dans les années 1840 à Paris ; situation en 1855 : 6 MF de capitaux propres, 4,6 MF de primes pour un capital assuré de 5,45 milliards (1 milliard en 1822), 1,5 MF de bénéfice net ; En 1869, 10 MF de réserves, 10 MF de primes annuelles pour près de 11 milliards de capitaux assurés.

*CAG-Vie* : 7,8 MF de primes en 1862 (total encaissé depuis l'origine : 115,6 MF).

*CAG maritimes* : 4,3 MF de primes pour un capital assuré de 210 MF en 1868.

**N° 42**  
**Frédéric GRIENINGER**  
**1815-1888**

Né à Vienne (Autriche) en 1815, Frédéric Adolphe était luthérien et resta toute sa vie sujet autrichien. Principal commis de Jean-Pierre Pescatore, Grieningen fut admis comme associé à compter du 1er janvier 1845, en qualité de fondé de pouvoir sans la signature sociale, avec une mise de fonds de 400 000 francs en 1848. A la mort de son patron le 9 décembre 1855, il lui succéda, mais la raison sociale resta Jean-Pierre Pescatore jusqu'à la liquidation de la société en novembre 1860. Grieningen fut un des piliers du groupe Pereire et siégea au Crédit mobilier dès la fondation et dans de nombreux autres conseils du groupe. Il « survécut » d'ailleurs aux Pereire et fut le seul ancien administrateur à figurer au conseil du nouveau Crédit mobilier créé en décembre 1871 dont il finit par démissionner un an plus tard.

Il joua par ailleurs un rôle très important dans la fondation de la Banque impériale ottomane : mandaté, avec Henri Place, par Emile Pereire en mai 1856 pour négocier à Constantinople avec le gouvernement ottoman la création d'une banque nationale, il échoua à cause de la banqueroute de Place le 31 mai qui arrêta l'expédition à Marseille, mais reprit les discussions en décembre 1862 avec Rodolphe Hottinguer pour le compte du groupe français et signa l'acte de concession du 27 janvier 1863. Il fit partie du comité de la Banque impériale ottomane désigné dans les statuts de mars 1863 et le resta jusqu'en 1868. En juillet 1870, il fut nommé commissaire et administrateur de la Banque franco-égyptienne. En 1883, il était administrateur des compagnies d'assurance La Réunion et l'Urbaine (depuis la fondation en 1856) ainsi que des Entrepôts et magasins généraux de Paris.

Il était consul du Holstein-Oldenbourg en 1858, membre du cercle des Champs Elysées et du Cercle des chemins de fer. A sa mort, survenue à son domicile du 25, rue de la Chaussée-d'Antin le 15 septembre 1888, il laissa une fortune considérable, constituée exclusivement de valeurs mobilières et d'espèces, se montant à 21,7 millions de francs. Célibataire, il en légua une partie à divers bénéficiaires (2,3 millions) dont la danseuse de l'Opéra, Eugénie Fiocre, mais son frère Henry, négociant à Vienne, hérita de l'essentiel.

**SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

Faire-part de décès, coll. BN ; actes de société, 1845-1860, Me Fould, 7.1.1845, AN MC VIII-1618 ; archives du Crédit mobilier, CAMT 65AQ A 949, 25AQ 3 ; inventaire, 24.9.1888, Me Bertrand, AN MC VIII-1898 ; déclarations de succession, 27.12.1888, 17.1889, 12.3.1889, AP DQ7 12285, 12286, 12287.

AUTHEMAN.

## QUELQUES CHIFFRES

### **1. La fortune**

21,7 MF déclarés à Paris : portefeuille détenu à l'étranger : 11,7 MF ; en France : 9 MF, dont obligations tunisiennes : 9,4 %, actions et obligations de l'Est algérien : 6,7 %, emprunts russes : 6,4 %, actions de mines d'or, d'argent et de diamants : 5,8 %, de la Banque franco-égyptienne : 5,5 %, de Didot-Bottin : 5,3 %, etc.

### **2. L'entreprise**

*J.P. Pescatore & Cie* : cf. notice J.P. Pescatore.

**N° 43**  
**Armand HEINE**  
**1817-1883**

***Hanovre, Bordeaux, La Nouvelle-Orléans***

Né à Bordeaux le 19 août 1817, Armand était l'aîné des deux frères Heine qui menèrent une carrière tout à fait parallèle et restèrent associés, de fait ou en droit, toute leur vie. Prénommé Heyman à l'état civil, il obtint la modification de son acte de naissance par décret impérial de mars 1868. Il était le fils d'Isaac Heine (1763-1828), né à Hanovre, mais établi en 1802 comme marchand de tissus et de vêtements à Bordeaux où il avait épousé le 19 mars 1810 Judith Michel ; et le cousin germain du banquier hambourgeois, Salomon Heine (1767-1844), du célèbre poète allemand Heinrich Heine (1797-1856) et de Karl Heine (1810-1865), époux depuis le 2 octobre 1838 de Cécile Furtado-Heine (1821-1896), philanthrope, officier de la Légion d'honneur, fille d'Elie Furtado et de Rose Fould, elle-même sœur de Benoît et d'Achille Fould.

Armand et son frère Michel commencèrent leur carrière à La Nouvelle-Orléans où ils partirent probablement au début des années 1840 et restèrent près de vingt ans. Il y firent fortune dans le négoce du coton ; pendant la guerre de Crimée, ils rendirent de grands services en assurant le ravitaillement de l'armée française. Armand conserva jusqu'à sa mort d'importantes propriétés à La Nouvelle-Orléans, des magasins, deux presses à coton, les trois quarts d'une habitation sucrière, le Pickwick-club, immeuble en construction en 1883.

Il s'y maria le 3 novembre 1859 sous le régime de la séparation de biens avec Marie *Amélie* Kohn, fille de Joachim Kohn (décédé à La Nouvelle Orléans le 28.3.1880). Ils eurent une fille unique, Marie-Louise, dite Bijou (1865-1940), qui épousa le 22 janvier 1890 Charles Achille Fould (1861-1926), fils d'Adolphe Fould, petit-fils d'Achille Fould, ministre d'Etat de Napoléon III.

***Heine, successeur de Fould***

Les deux frères Heine s'installèrent probablement à Paris au début des années 1860. Armand participa à la fondation de la Compagnie de Madagascar en mai 1863 et entra à son conseil. Avec Michel, ils furent admis le 1<sup>er</sup> janvier 1865 comme associés de la banque Fould & Cie à égalité avec Elie Furtado et d'Adolphe Fould auxquels ils succédèrent sous la raison sociale Armand et Michel Heine (1875).

Leur activité s'orienta vers le grand négoce international : ils spéculèrent sur les produits agricoles, le blé, le tabac, le sucre ou le colza, soit en commanditant des négociants, soit pour leur propre compte. Ils investirent entre autres dans la Société de la

brasserie française d'Égypte en 1881, la Banque franco-égyptienne, des sociétés d'imprimerie, d'électricité ou de matériel électrique, des compagnies minières. Armand contribua à fonder la compagnie d'assurances vie du groupe du Soleil ; il présida les Mines de Padern et Montgaillard de 1873 à 1885 et la Société des pétroles de Crimée de 1883 à 1887. Il était administrateur de la Compagnie parisienne d'éclairage et de chauffage par le gaz.

Avec son frère, ils se lancèrent dans de vastes opérations immobilières et acquirent en indivis coup sur coup en 1881 5 000 m<sup>2</sup> rue Jean Goujon (1 617 000 francs), 27 300 m<sup>2</sup> à Billancourt (260 000 francs), plus de vingt hectares à Petit-Quevilly (1 206 000 francs) et en 1882, 28 000 m<sup>2</sup> à Auteuil (1 737 000 francs).

### ***Châtelain à Beychevelle***

Armand Heine s'installa à Paris 85, avenue Marceau, dans un hôtel acquis par sa femme en septembre 1867 pour six cent mille francs. Il investit en mars 1867 dans des terrains à Vallauris et loua de 1875 à 1880 une villa à Deauville. Il acheta en février 1875 aux familles Guestier et Brown le château de Beychevelle, avec cent vingt hectares de prairies, cinquante-six hectares de vignes, vingt hectares de châtaigneraies, cinquante hectares de bois, deux cent cinquante cinq hectares au total, qu'il paya 1,6 million de francs. Il y fit faire d'importants travaux (548 000 francs) qu'il confia à l'architecte Duphot de Bordeaux. Il exploitait en faire valoir direct l'ensemble du domaine où l'on élevait quarante chevaux, quatre-vingt sept bêtes à corne, où l'on produisait du liège, mais qui ne vendait à l'extérieur que son vin, tout le reste étant destiné à la consommation interne au domaine. Il devait en outre entretenir un vapeur pour la traversée de la Gironde dont les recettes couvraient à peu près l'entretien.

Il était membre du cercle des Champs Élysées et du New-Club, fondé en 1878 pour réunir les clubistes de Londres et de Paris.

Il mourut dans son château à Saint-Julien de Beychevelle le 9 novembre 1883. Il avait fait dans son testament des legs très importants pour un montant supérieur à sept millions de francs sans compter son château de Beychevelle et ses propriétés en Louisiane. Les principaux bénéficiaires en étaient sa femme, ses trois sœurs, mais aussi son frère Michel à qui il légua cinq cent mille francs pour ses œuvres de bienfaisance. Il était chevalier de la Légion d'honneur.

### SOURCES MANUSCRITES

Inventaire, 21.12.1883, Me Bertrand, AN MC VIII-1859 ; déclarations de succession, 3.5.1884, AP DQ7 12159 et 12687 ; 115 AQ (Fonds Fould et Heine) ; recherches généalogiques de C. Lebrument, ABdF.

### BIBLIOGRAPHIE

BARBIER ; *Comic-Finance*, 1.7.1875 ; MOLLIER.

## QUELQUES CHIFFRES

### **1. La fortune**

Fortune personnelle déclarée à Paris au décès : 23 773 000 F ; compte créditeur au 9.11.1883 chez A. et M. Heine : 12 522 000 F ; compte courant particulier : 9 252 000 F ; portefeuille en indivis avec son frère : 1 073 000 F (dont 53 % en actions du Soleil-Vie et Incendie) ; portefeuille particulier : 300 000 F ; terrains avenue Friedland, rue Jean Goujon et à Neuilly : 552 000 F (sous-estimés par rapport à leur prix d'achat).

A compléter d'après inventaire par le château de Beychevelle, son mobilier (256 520 F), ses vins en cave (200 000 F), son cheptel et ses récoltes (68 000 F), soit une valeur totale dépassant 2,5 MF ; par la moitié des terrains acquis à Paris, Neuilly, Boulogne, Rouen : 2,4 MF ; par les propriétés en Louisiane (non évaluées), soit un total proche de 30 MF, non comprise la fortune de sa femme (propriétaire notamment du domicile parisien et de son mobilier).

### **2. L'entreprise**

*Armand et Michel Heine*, société en nom collectif constituée le 12.2.1875 (Me Fould), successeur de Fould & Cie, avec un fonds social de 12 521 666,65 F pour Armand et 6,6 MF pour Michel, dissoute le 31.12.1883.

21 employés et 4 garçons de recette en 1883.

**N° 44**  
**Michel HEINE**  
**1819-1904**

Frère cadet d'Armand, Michel Heine est né à Bordeaux le 19 avril 1819. Il suivit son frère à La Nouvelle-Orléans où il épousa Marie Amélie Niltenberger (1832-1915) avec laquelle il eut trois enfants, une fille et deux garçons, dont l'un mourut à dix-huit ans. Sa fille Alice (1858-1925) épousa le 24 février 1875 le duc Armand de Richelieu (1847-1880), puis en secondes noces, le 30 octobre 1889, le prince Albert 1<sup>er</sup> de Monaco dont elle se sépara en 1902.

Michel accomplit le même itinéraire que son frère jusqu'à sa disparition en novembre 1883 : il prit alors seul la direction de la maison de banque qui adopta la raison sociale Heine & Cie à compter du 31 décembre 1883, mais associa son fils Georges (1861-1928) auquel il accorda 2,5 % des bénéfices. Il s'en retira vingt ans plus tard et confia la gérance à Georges.

Michel Heine fut élu régent de la Banque de France le 30 janvier 1890 où il succéda à Pillet-Will, démissionnaire. Il fut désigné le 17 mai 1897 pour siéger à la Commission de surveillance des banques coloniales. Il présida la Banque hypothécaire d'Espagne à partir de 1896 et siégea aux conseils de la Compagnie parisienne du gaz et la Banque ottomane. Son fils Georges fut également régent de la Banque de France de janvier 1914 à sa mort.

Michel Heine acquit au moment du premier mariage de sa fille, le château de Richelieu (Indre-et-Loire) qu'il fit restaurer. Il était membre du cercle des Champs-Élysées.

Il attacha par ailleurs son nom à l'œuvre des maisons ouvrières : en 1888, il consacra 750 000 francs en son nom et en mémoire de son frère à la création d'habitations économiques ; la société philanthropique se chargea de réaliser la construction de deux groupes d'immeubles, rue Jeanne-d'Arc et boulevard de Grenelle. Il était chevalier de la Légion d'honneur. Décédé à son domicile, 21 avenue Hoche le 10 novembre 1904, il fut inhumé à Richelieu.

**SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

Actes de société 1883-1904, 15.12.1883, Me Bertrand, AN MC VIII- 1859 ; recherches généalogiques de C. Lebrument, ABdF.

*La revue illustrée de 1901*, 3, 15 mars 1901, p.22.

BARBIER ; MOLLIER.

## QUELQUES CHIFFRES

### **1. La fortune**

32 MF au décès, dont les 2/3 en valeurs mobilières (3,5 MF en rente 3 %, 5,5 MF dans des syndicats financiers en Amérique, 2,3 MF en Europe, 6,6 MF sur les autres continents).

### **2. L'entreprise**

*Heine & Cie*, 22, rue Bergère, société en nom collectif formée le 15.12.1883 entre Michel, qui se réservait 97,5 % des bénéfices et avait seul la signature sociale, et son fils Georges ; modifiée le 23.12.1903 par nomination de Georges à la gérance et procuration donnée à Alfred Bechmann (nouvelle adresse : 63, rue de la Victoire) ; dissoute à la mort de Michel ; Georges Heine et Alfred Bechmann formèrent le 30.11.1904 une nouvelle société Heine & Cie au capital de 20 MF.

A fusionné en 1966 avec le Crédit privé avant d'être absorbée en 1972 par la banque Rothschild.

23 employés à la banque Heine en 1904.



**N° 45**  
**Edouard HENTSCH**  
**1829-1892**

*Tzschecheln, Genève, Londres, Paris*

Un Suisse à la présidence du Comptoir national d'Escompte ? C'était devenu inacceptable pour la presse nationaliste des années 1880. Encore ignorait-elle qu'Edouard Hentsch avait des origines prussiennes... Le berceau de la famille se situe en effet à Tzschecheln en Basse-Lusace. C'est en 1758 que les Hentsch s'implantèrent à Genève lorsque Benjamin-Gottlob, alors précepteur d'un baron livonien, s'y maria et y fit souche. Son fils Henri (1761-1835), après avoir fait ses débuts dans le commerce des indiennes, y fonda en 1796 une maison de commission et de banque (Henri Hentsch & Cie) et réédita cette initiative à Paris en 1812 (Henri Hentsch, Blanc & Cie) ; son petit-fils, Albert (1804-1855), fut député dans les diverses instances représentatives de la république et du canton de Genève de 1831 à 1846 et conseiller d'Etat en 1843-1845. Il avait épousé en septembre 1826 Catherine Viollier (1807-1900) dont il eut quatre enfants. Isaac Edouard Hentsch naquit au deuxième rang le 10 juillet 1829.

Après ses études à Genève, Edouard passa un an en Allemagne, à Heidelberg et à Bonn, puis partit avec son père à Liverpool en septembre 1847 pour commencer un apprentissage de trois ans dans la maison de commerce Melly, Romilly & Co. Il fit encore un stage de quelques mois à Paris et s'associa en juillet 1851 avec son ami Albert Coulon pour ouvrir, sur les conseils de son père qui craignait l'instabilité politique française, une maison de banque à Londres à compter du 1er janvier 1852. Un an plus tard, Jacques-Antoine Blanc (1788-1859) lui offrit de prendre sa succession dans la maison parisienne devenue J.A. Blanc, Mathieu & Cie. Edouard accepta, liquida ses affaires à Londres et s'associa le 10 février 1854 avec François Mathieu.

Un mariage vint renforcer ces liens d'affaires : Edouard Hentsch épousa le 21 octobre 1854 à Paris Adèle Argand (1831-1890), fille de Robert Argand, ancien associé de Blanc et de Mathieu, et de Caroline Mathieu. Il devint ainsi le neveu de François Mathieu et le petit-neveu de Jacques Antoine Blanc. Ils eurent six enfants, quatre garçons et deux filles. La destinée de la famille fut étroitement liée, pour le meilleur et pour le pire, aux activités professionnelles de son chef : Octavie, l'aînée des enfants, épousa en 1873 André Velay, caissier de la banque Hentsch, tandis que deux des garçons, Albert (1856-1892) et Edouard-Emile (1858-1903) se marièrent en 1880 et 1881 avec les deux sœurs, Blanche et Marguerite, filles de Gustave Girod (1832-1892), beau-frère de François Mathieu et de Robert Argand, ancien agent de change, directeur général du Comptoir d'escompte de 1872 à 1882.

### ***De la haute banque aux grands établissements de crédit***

A vingt-cinq ans, Edouard Hentsch était devenu gérant d'une des principales maisons de haute banque parisienne au capital de deux millions de francs. Il entra du même coup au conseil des compagnies d'assurance, L'Union-Vie et Incendie. Il travaillait alors en liaison étroite avec les maisons Hottinguer et Pillet-Will. Pourtant, il fit en 1856 le choix de la Réunion financière où il retrouvait ses compatriotes Dassier et Bartholony. A la mort de François Mathieu, Edouard Hentsch s'associa avec le gendre de ce dernier, André Lütscher, et fonda en juin 1857 une nouvelle société avec une commandite de quatre millions de francs (Hentsch, Lütscher & Cie). Il fit entrer son frère cadet Auguste en janvier 1864. Cette société fut dissoute en 1884 et remplacée par Hentsch Frères & Cie dans laquelle Edouard et Auguste accueillirent les fils du premier nommé, Albert, Edouard-Emile, un peu plus tard Adolphe, ainsi que son gendre André Velay. Le capital des gérants, qui nous est inconnu, était complété par une commandite de 5,2 millions apportée essentiellement par des familles genevoises.

La carrière d'Edouard Hentsch est un bon exemple de l'adaptation des milieux de la haute banque aux nouvelles conditions du métier bancaire. Devenu un des principaux actionnaires du Crédit foncier colonial où il entra comme administrateur en 1867, il se rapprocha d'Alphonse Pinard et de Louis Bischoffsheim et joua un rôle prépondérant dans les créations bancaires des années soixante et soixante-dix : Edouard Hentsch figure parmi les fondateurs et administrateurs de la Banque de dépôt et de crédit des Pays-Bas (1863), de la Société générale (1864), dont il fut en outre directeur de mai à décembre 1864, mais dont il démissionna en juillet 1870, de la Société générale algérienne (1866), de la Banque de Paris et des Pays-Bas (1872) et de la Banque de l'Indochine. Dans ce dernier cas, c'est en tant que président du Comptoir d'escompte de Paris depuis novembre 1873 qu'Edouard Hentsch put mener à bien ce projet : il devint également président de ce nouvel établissement, fondé en janvier 1875, qui était doté du privilège d'émission des billets de banque en Indochine. Il succéda la même année à Boissaye à la tête du Crédit foncier colonial.

Au Comptoir d'escompte, Edouard Hentsch redressa l'établissement qui avait souffert de la disparition de ses deux directeurs en 1870 et 1871 et de la crise de ses agences asiatiques au début des années soixante-dix. En avril 1876, il fut nommé à la tête du grand syndicat chargé de l'unification et de la conversion de la dette égyptienne qui parviendra à un règlement financier durable au cours de l'été 1880. Il engagea d'autre part le Comptoir dans la bataille pour le contrôle des chemins de fer suisses et des percées alpines en mettant à profit la crise des années 1875-1879 : au préalable avaient été fondées à Genève en 1871 une succursale de Hentsch, Lütscher et, l'année suivante, avec cinq autres maisons de banque de Genève et Paribas, l'Association financière genevoise. Celle-ci, en liaison avec le Comptoir d'escompte, avança en 1876 seize

millions de francs à la Compagnie de la Suisse-Occidentale, où siégeaient déjà des représentants du Comptoir et du PLM, à condition de prendre en charge l'exploitation par l'entremise d'une Société suisse pour l'industrie des chemins de fer créée à cet effet. Le groupe Hentsch, avec l'aide d'Alfred André, mit d'autre part sous sa tutelle le Central et le Nord-Est qui étaient respectivement débiteurs du Comptoir pour 28 et 45 millions de francs. En décembre 1878, une Banque des chemins de fer suisses, au capital de vingt millions de francs fut créée pour gérer cette dette. Ce n'est cependant qu'en octobre 1887 qu'Edouard Hentsch signa au nom du Comptoir avec l'Ouest-Suisse une convention financière pour le percement du Simplon. Mais tous ces efforts furent balayés par le krach du Comptoir en 1889.

Au début des années quatre-vingt, le Comptoir d'escompte était encore d'une solidité à toute épreuve : en mars 1881, il patronna la création de la Société anonyme des Ateliers et chantiers de la Loire et en août celle de la Banque maritime, deux sociétés dont Hentsch devint le premier président. Bien que son portefeuille de valeurs, insignifiant jusque là, ait dépassé quatre milliards en 1881, le Comptoir ne connut guère de problèmes au cours de la crise de 1882 et son nouveau siège social de la rue Bergère, terminé en 1879, était par son architecture orgueilleuse un manifeste de puissance et de solidité. Bien plus, à la suite du krach de l'Union générale, Hentsch reprit les intérêts du groupe Bontoux en Serbie : il fonda et présida la Compagnie des chemins de fer serbes et devint l'interlocuteur privilégié de la Serbie pour ses emprunts internationaux ; il siégea en outre à la Banque I.R.P. des pays autrichiens, à la Länderbank de Vienne et aux chemins de fer de la Turquie d'Europe.

En 1888, Edouard Hentsch était également président de Mokta-el-Hadid et des anciens établissements Cail ; il était administrateur des mines de Soumah et Tafna, des mines de l'Anjou et des Forges de Saint-Nazaire, des matières colorantes et produits chimiques de Saint-Denis, de la Société industrielle et commerciale des métaux, etc.

### ***Le krach des cuivres et le drame d'une famille***

Edouard Hentsch était à soixante ans à l'apogée de sa carrière : il présidait une dizaine de sociétés anonymes, dont quatre établissements bancaires, et était l'un des tout premiers patrons de sa génération. Il était officier de la Légion d'honneur, grand-croix de Takavo de Serbie, du Christ du Portugal, commandeur de l'ordre royal du Cambodge, de Saint-Stanislas de Russie, du Saint-Sauveur de Grèce, de l'Immaculée-Conception du Portugal, de l'ordre de François-Joseph d'Autriche.

Il ne semble pourtant pas avoir mené grand train : il vivait avec toute sa famille dans un ensemble immobilier au 41, rue La Bruyère qu'il avait fait construire en 1860. Il avait acheté en 1862 une propriété sur les hauteurs de Genève à Céligny. Membre du Consistoire de l'Eglise réformée de Paris, il remplit ses devoirs de notable protestant en

fondant et en présidant l'Asile suisse des vieillards, ainsi que la Société helvétique de bienfaisance de 1858 à 1889. Il attendit 1888 pour prendre la nationalité française.

Puis se produisit le krach des cuivres : le directeur du Comptoir d'escompte, Eugène Denfert-Rochereau, gendre d'Alphonse Pinard, apporta sa caution à l'opération de grande envergure tentée depuis 1887 par la Société industrielle et commerciale des métaux pour prendre le contrôle du marché des cuivres. Il le fit au mépris des statuts et, au moins à l'origine, à l'insu du conseil d'administration. Par la suite, Edouard Hentsch se laissa entraîner dans une fuite en avant spéculative. Car l'affaire prit de l'ampleur, se prolongea et devint publique. On finit par douter de la capacité de la Société des métaux à accaparer le cuivre déversé sur le marché et de celle du Comptoir à récupérer ses avances et à honorer ses engagements. Le suicide de Denfert-Rochereau le 5 mars 1889 confirma ces appréhensions. Le public se rua sur les caisses du Comptoir et retira 40 millions en trois jours. Le Comptoir, et avec lui la place de Paris, ne fut sauvé que grâce à l'action énergique de Maurice Rouvier, ministre des Finances, qui obtint une avance de 140 millions de la Banque de France et la garantie solidaire des principaux établissements financiers pour une partie de cette somme. La liquidation du Comptoir fut prononcée le 19 mars : ses pertes furent évaluées à près de 80 millions, c'est-à-dire une somme égale à son capital. Mais il fut reconstitué immédiatement sous le nom de Comptoir national d'escompte de Paris (CNEP).

Edouard Hentsch paya chèrement son manque de vigilance : il démissionna de toutes ses fonctions et dut liquider Hentsch Frères & Cie avec de lourdes pertes pour les commanditaires (2,2 millions de francs). Il fut lui-même ruiné : à ses pertes personnelles et à celles de sa maison de banque, s'ajouta l'indemnité réclamée par les liquidateurs du Comptoir, fixée en décembre 1890 à 1,6 million ; il dut demander l'aide de parents et d'amis pour s'en acquitter. La bonne foi des administrateurs du Comptoir fut cependant reconnue, si bien que les conséquences judiciaires restèrent minimales : Edouard Hentsch ne fut condamné qu'à 300 francs d'amende pour distribution de dividende fictif et relaxé de l'accusation d'accaparement. Mais au-delà d'un homme, c'est toute une famille qui fut touchée. Elle le fut pécuniairement en raison des fonctions occupées par les uns ou les autres, elle le fut bien plus gravement par les deuils qui se succédèrent à partir de 1890 : Edouard Hentsch perdit sa femme le 20 décembre 1890, son fils cadet Robert, qui se suicida en mai 1891 alors qu'ils se trouvaient ensemble à Saint-Pétersbourg, Gustave Girod en mars 1892, son fils Albert en mai 1892. Il mourut lui-même le 10 octobre 1892 à son domicile du 41, rue La Bruyère, dans des conditions mystérieuses, alors qu'il était menacé de prison pour dettes.

#### SOURCES MANUSCRITES

Dossier personnel, APP BA 1116 ; inventaire au décès de madame Hentsch, 20.12.1890, Me Mahot de

La Querantonais, et liquidation, 14.3.1891, MC LXVIII-1536 et 1539 ; déclaration de succession, 28.3.1893, AP DQ7 12205 ; tableau généalogique de la famille Blanc, Argand, Mathieu communiqué par M. Robert Hentsch.

#### SOURCES IMPRIMEES

Faire-part de décès (coll. BN Ln1.77-133) ; Statuts du Comptoir d'escompte de Paris, rapports aux assemblées générales, rapports des liquidateurs (1889-1893), coupures de presse, CAMT 65AQ 800 ; campagne du *National* contre E. Hentsch, série d'article titrés « Scandales » entre mars 1889 et mai 1890.

CHIRAC II (p. 337-338) ; JANNET (C.), *Le capital, la spéculation et la finance au XIXe siècle*, 1892, p. 320-331 ; SERGINES IV (p. 51-53).

#### BIBLIOGRAPHIE

BUSSIERE (p. 21-29) ; BERGERON I (p. 67-70) ; *DHBS* ; BOUVIER II ( « La grande crise des compagnies ferroviaires suisses », p. 193-218 ; « Les intérêts financiers et la question d'Egypte (1875-1876) », p. 241- 269) ; CHOISY (A.) et DUFOUR-VERNES (L.), *Recueil généalogique suisse, première série : Genève*, t. I, 1902, p. 282-294 ; GILLE (B.), « Un épisode de l'histoire des métaux : le krach des cuivres », *Revue d'histoire de la sidérurgie*, t. IX, 1, 1961 ; GONJO ; HENTSCH (R.), *Hentsch, banquiers à Genève et à Paris au XIXe siècle*, 1996, 319 p. ; KAUFMANN (p. 241-246) ; MEULEAU ; STOSKOPF I.

#### QUELQUES CHIFFRES

##### 1. La fortune

Apports au mariage : 100 000 F ; de son épouse : 165 000 F.

Successions recueillies par madame Hentsch : près de 1,2 MF.

Dots à chacun des enfants : 175 000 F.

Biens propres de madame Hentsch à son décès en 1890 : 863 500 F (les biens de la communauté, à l'exception du mobilier estimé à 54 000 F, ne sont pas pris en compte dans l'inventaire).

130 337 F déclarés au décès d'Edouard Hentsch. Cette estimation ne comprend pas l'immeuble de la rue La Bruyère et la propriété de Céligny vendue aux enchères par décision de justice en mai 1894.

##### 2. Les entreprises

*Mathieu, Hentsch & Cie* (successeur de *Antoine Blanc, Mathieu & Cie*), 23 rue Saint-Georges, Paris IXe, société en commandite formée le 10.2.1854, devenue le 27.6.1857 *Hentsch, Lütcher & Cie* (commandite : 4 MF), remplacée en 1884 par *Hentsch Frères & Cie* (commandite : 5,2 MF) et en 1889 par *Velay, Hentsch, Odier & Cie*. Le nom Hentsch disparut de la raison sociale en 1903.

*Comptoir d'escompte de Paris* (cf. notice n° : Biesta) : total du bilan et bénéfice net en MF : 1874 : 202 et 6,2 ; 1888 : 381 et 8.

*Crédit foncier colonial* (cf. notice n° : Pinard).

*Banque de l'Indochine*, 22 rue Grange-Batelière, Paris IXe, SA autorisée le 21.1.1875, au capital de 8 MF, puis de 12 MF en 1888.

*Banque maritime*, 14 rue Bergère, Paris IXe, SA constituée le 3.8.1881 (Me Dufour), au capital de 60 MF, réduit à 30 MF en 1883. Total du bilan en 1887 : 79,6 MF.

La maison Hentsch de Genève, sous la raison sociale *Darier, Hentsch & Cie*, a fêté son bicentenaire en 1996.

**N° 46**  
**Joseph HOLLANDER**  
**1821-1891**

Né le 26 février 1821 à Altona, dans la banlieue de Hambourg et le duché de Holstein (Danemark), Joseph Hollander était l'un des quatre enfants de Jacob Eliaser (dit à Paris Jacques Edouard) Hollander (vers 1790-20.5.1873), banquier originaire d'Altona, mais installé à Paris depuis le début du XIXe siècle, et de Désirée Olry Worms de Romilly. Il épousa à Paris IIe (ancien) le 20 avril 1857 Victorine Wertheim (\* Vienne, Autriche 8.8.1834 - décédée à Paris VIIe 10.2.1907), fille de Bernard Wertheim, négociant, et de Thérèse Kann, dont il eut deux filles.

Il commença sa carrière comme représentant d'une maison de banque en Grèce, puis se fixa en France où il eut une situation élevée « dans un des plus grands établissements de la capitale » (Z. Kahn). En décembre 1859, il se mit à son compte et fonda avec Léopold Trivulzi une maison de banque et de commission avec une commandite de 2,1 millions de francs (Trivulzi, Hollander & Cie). Il se rapprocha du groupe Pinard et devint administrateur de la Banque de crédit et de dépôt des Pays-Bas, du Comptoir d'escompte de Paris à partir de janvier 1873, puis président fondateur en juillet 1881 de la Société française de reports et de dépôts. Paul Mirabaud lui succéda en 1891.

Il était membre du cercle des Champs-Élysées et du Cercle des chemins de fer.

Il constitua une fortune entièrement mobilière : il était locataire pour 35 000 francs par an de son hôtel, rue de Murillo, dont les croisées donnaient sur le parc Monceau, des locaux de sa banque aux premier et deuxième étages du 8, rue de Provence et, pour 16 000 francs, d'un château à Ris-Orangis appartenant au marquis de Talhouët-Roy.

Z. Kahn le décrit comme un homme un peu sévère, réservé, modeste, d'une extrême droiture, doté d'une grande puissance de travail. Il mourut à son domicile parisien le 23 avril 1891.

#### SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Etat civil parisien reconstitué, acte de mariage, AP 5 Mi I-5358 ; faire-part de décès, BHVP ; inventaire, 1.6.1891, Me Tollu, AN MC XVIII-1587 ; déclaration de succession, 9.10.1891, AP DQ7 12233.

KAHN (Z.), *Souvenirs et regrets*, 1898, p. 312-318.

#### QUELQUES CHIFFRES

##### **1. La fortune**

Succession de son père : 17 000 F ; de sa mère : 383 000 F.

Dot à sa fille : trousseau de 50 000 F et 1 MF, dont 853 612 F en espèces...

3,2 MF déclarés à Paris ; mobilier : 99 000 F, créances diverses : 203 000 F, portefeuille : 1 782 000 F dont actions des mines d'or sud-africaines en dépôt à la succursale de Londres du Comptoir d'escompte : 29 %, Compagnie des allumettes chimiques : 16 %, Société française de reports et de dépôts : 10 %.

## **2. L'entreprise**

*Société française de reports et de dépôts*, société anonyme fondée le 1.7.1881 (Me Tollu) au capital de 25 MF ; total du bilan au 31.12.1882 : 75 MF.

Devenue Société française de banque en mars 1962.



N° 47  
**Jean-Henri HOTTINGUER**  
**1803-1866**

*Consolidation d'une dynastie*

Dynastie de négociants originaire de Zurich, les Hottinger s'établirent à Paris en 1784 lorsque Jean-Conrad (1764-1841) devint commis chez Le Couteulx & Cie. Grâce à une importante commandite d'un groupe zurichois, il put fonder en 1786 sa propre maison de banque en association avec Denis de Rougemont (Rougemont, Hottinger & Cie) dont il se sépara en décembre 1790 (Hottinger & Cie). Après avoir liquidé ses affaires en avril 1793, il quitta la France, se maria en Angleterre, dans le Middlesex, le 24 août 1793 avec une riche Américaine originaire d'une famille de quakers de Nouvelle-Angleterre, Martha Eleiza Redwood († 1830), fille d'Abraham Redwood, planteur, armateur et négrier de Newport, et de Susan Honeyman. Il voyagea en Europe et partit pour les Etats-Unis où il se lia avec Talleyrand. Revenu à Paris en septembre 1796, il relança le 20 mai 1798 une société en commandite, Hottinger & Cie, rebaptisée Hottinguer en 1800.

Régent de la Banque de France d'octobre 1803 à 1828, baron d'Empire en septembre 1810, président de la chambre de commerce de 1811 à 1813, député au cours des Cent Jours, mais naturalisé seulement en 1818, il fut cette année un des fondateurs de la Caisse d'épargne de Paris dont il partagea la vice-présidence avec Benjamin Delessert. Il fut en outre membre du consistoire réformé de Paris de 1812 à sa mort.

Il eut huit enfants dont cinq survécurent, deux garçons et trois filles : l'aînée, Anna (1794-1887), épousa Farquhar Jameson (1789-1857), fils d'un pasteur écossais. Jean-Henri, né rue de Provence le 25 janvier 1803, était l'aîné des garçons : il partit étudier en Angleterre en 1818, d'abord en pension près de Londres, l'année suivante à Londres même, où il resta plusieurs années de suite pour faire son apprentissage commercial. Il revint à Paris, puis partit en 1826 aux Etats-Unis qu'il traversa de La Nouvelle-Orléans à New York ; il accompagna ensuite son frère Philippe en Saxe avant de revenir s'installer à Paris où il épousa le 9 avril 1832 Caroline Delessert (1814-1880), fille de François Delessert. Ils eurent trois enfants, une fille, Amélie, qui épousa Philippe Conquéré de Montbrison, et deux garçons, Rodolphe et François.

Son frère, Philippe (\* 26.12.1806, † 13.1.1878), épousa à Bordeaux le 26 mai 1847 Anna Martha Nelly Wüstenberg (1821-1910), veuve de Léonce Bosc, fille de Jacques-Henri Wüstenberg, négociant à Bordeaux, président de la chambre de commerce, ancien député, pair de France. Ils eurent trois fils, Jean (1848-1927), Joseph (1849-1910) et Paul (1855-1939).

La cohésion familiale était renforcée par l'existence d'un fonds de secours composé

de biens immobiliers à Zurich et d'un compte courant à la banque Escher de Zurich. Jean-Conrad employa une partie de la quotité disponible de ses biens (129 000 francs et 1000 francs de rente 5 %) pour en augmenter la dotation. Soucieux de la continuité dynastique, il prit soin également de léguer à ses fils hors part quelques biens familiaux remarquables, comme le château du Piple à Boissy-Saint-Léger, les maisons de la rue Bergère, les magasins du Havre, à charge pour eux de verser à la succession 1,4 million de francs.

### ***Des Etats-Unis à la Russie***

Jean-Henri fut associé à la maison paternelle à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1825 et prit la succession de son père huit ans plus tard, en janvier 1833. Ce dernier fit en sorte que son fils puisse démarrer avec une fortune personnelle de 1,5 millions de francs. Ils avaient été rejoints en 1830 par Farquhar Jameson, qui s'occupait depuis 1826 de la succursale du Havre, fondée en 1802. Ils s'adjoignirent le 31 décembre 1839 Jean-Baptiste Amiel, responsable de la succursale de Marseille, de son ouverture en avril 1837 à sa liquidation en 1840. Farquhar Jameson quitta la société en juin 1848. Puis Jean-Henri fit entrer dans la société le 1<sup>er</sup> janvier 1857 son frère Philippe, son fils Rodolphe et son neveu Jean-Conrad Jameson.

La maison Hottinguer acquit sa réputation en devenant une des premières entreprises de négoce international, spécialisée dans le marché du coton et des denrées coloniales avec l'Amérique, habituée de longue date à la coopération ou à la concurrence avec ses homologues européens comme Baring ou Hope. Elle exploitait une succursale au Havre et avait des correspondants aux Etats-Unis. En 1837, elle réalisa des acquisitions foncières à Mobile (Alabama). Elle joua de ce fait un rôle actif sur le marché des changes, s'occupa d'armement et s'intéressa également au commerce des céréales et du tabac, concluant par exemple en 1846 un contrat pour la fourniture de tabac à la France.

Elle investit au cours des années trente dans la sidérurgie belge : en liaison avec la Banque de Belgique, elle créa en mars 1835 la Société des charbonnages et hauts fourneaux d'Ougrée qui exploitait dès l'origine une mine, des fours à coke et quatre hauts-fourneaux ; l'année suivante, ce groupe établit plusieurs autres sociétés minières et métallurgiques ; Hottinguer, lié à John Cockerill (†1840), joua également un rôle actif dans la formation, par les créanciers de ce dernier, de la nouvelle Société anonyme des Etablissements John Cockerill. En France, les Hottinguer investirent dans la Société des houillères et chemins de fer d'Epinaac (Saône-et-Loire), transformée en société anonyme en juillet 1850 : c'était une des rares entreprises mono confessionnelle, une chasse gardée de la haute banque protestante où l'on retrouvait Blanc, Mathieu (Hentsch), Mallet, Marcuard (André) et Hottinguer qui donna son nom à un puits de mine.

Jean-Henri Hottinguer se lança dans les grands investissements ferroviaires à partir d'avril 1845 en prenant la deuxième position derrière la banque de Waru dans la

souscription de la Compagnie du Centre. La même année, il fut en septembre, aux côtés des Rothschild et de Laffitte et Blount, un des fondateurs de la compagnie du Nord à laquelle il apporta la somme énorme de 40,3 millions de francs. Ainsi Hottinguer & Cie se place au deuxième rang derrière Rothschild pour les investissements ferroviaires en France au cours de la période 1835-1846. Par la suite, on retrouve Hottinguer dans le Paris-Lyon de 1846 et dans celui de 1852, en troisième position derrière Rothschild et Seillière. Jean-Henri devint vice-président du PLM et siégea aux conseils des Chemins de fer franco-suisses et du Central-Suisse.

Jean-Henri avait été élu régent de la Banque de France le 24 janvier 1833 : il milita en vain pour la variation du taux d'escompte en fonction du marché, qui ne fut adoptée qu'en 1852. Il rendit en décembre 1846 de grands services à la Banque en négociant avec Baring un emprunt de vingt-cinq millions pour lequel il donna sa garantie personnelle, mais démissionna le 12 juin 1848 parce qu'il désapprouvait une avance de cent cinquante millions de francs au Trésor dont il craignait qu'elle serve à relancer la construction ferroviaire. Quelques semaines plus tard, le gouvernement républicain chargea le baron Hottinguer d'une mission à Londres pour organiser la vente des diamants et pierreries de la Couronne, parmi lesquels se trouvait le Régent, mais il n'y eut pas de suite. Il était membre du conseil des directeurs de la Caisse d'épargne de Paris depuis 1835 et en devint vice-président en 1863.

Sous le Second Empire, Jean-Henri Hottinguer élargit encore le rayon d'action de sa maison : en septembre 1856, il partit avec son fils Rodolphe à Saint-Pétersbourg où il négocia la fondation de la Grande société des chemins de fer russes à laquelle participèrent Baring, Hope et le Crédit mobilier. Il fut par la suite un des principaux promoteurs de la construction des lignes de Moscou à Varsovie et à Saint-Pétersbourg. Il fit partie des fondateurs de la Banque impériale ottomane et siégea à son conseil de 1863 à 1866. Il était en outre administrateur des compagnies Royales, puis Nationales (1828-1864) et de la Compagnie générale des eaux qu'il contribua à fonder.

### ***Investissements fonciers et immobiliers***

Jean-Henri hérita seul, contre une soulte de 124 000 francs versés à son frère, de l'hôtel du 17, rue Bergère, acquis par son père en 1833, et du château du Piple : c'était une ancienne propriété du maréchal de Saxe, que Jean-Conrad avait achetée en 1819 pour un prix de 380 000 francs à Charles Louis Schulmeister, « l'espion de l'empereur » ; d'une contenance de cinquante-huit hectares au départ, le domaine fut considérablement agrandi par les acquisitions successives de Jean-Conrad et de Jean-Henri si bien qu'il s'étendait sur les communes de Boissy, Sucy-en-Brie et Limeil-Brévannes. Les terres agricoles étaient pour la plus grande partie exploitées directement par les Hottinguer, le reste étant affermé pour une somme de huit mille francs en 1866. Ces investissements fonciers furent complétés en 1852 par l'achat pour 167 000 francs

de la forêt domaniale de l'Echelle à Chevry et Presles (Seine-et-Marne) d'une superficie de soixante-quinze hectares. Jean-Henri devint maire de Boissy-Saint-Léger en avril 1844.

A Passy, il avait acheté à Jacques Laffitte en 1843-1844 deux hectares dont une partie fut revendue, une autre fut bâtie : il fit construire six hôtels avenue d'Eylau qui n'étaient pas achevés au moment de son décès. Il acquit en outre en 1850 un terrain rue de Rougemont loué à la Compagnie impériale des voitures de Paris, une maison dans la même rue en 1856 et la ferme Dauphine à Passy en 1864. Il possédait également des biens à Mobile (Alabama), qu'il légua hors part à son fils Rodolphe, et la maison du Pélican à Zurich.

Membre du Jockey Club, du cercle de l'Union, du cercle des Chemins de fer, du Cercle agricole... On le dit passionné de chasse.

Il rédigea son testament en anglais le 8 décembre 1842. Il fit don en 1857 à la Société d'encouragement pour l'instruction primaire parmi les protestants en France d'une maison à Boissy acquise 34 000 francs l'année précédente. Sa femme milita activement à la Société philanthropique et y fonda l'Asile maternel. Jean-Henri mourut le 1<sup>er</sup> mars 1866 au 17, rue Bergère. Il était chevalier de la Légion d'honneur depuis février 1836.

#### SOURCES MANUSCRITES

Actes de société, AP D31U3/27, n° 33 , D32U3/14, puis *Gazette des tribunaux* ; contrat de mariage, 5.4.1832, Me Hailig ; testament de Jean-Conrad, Me Chatelain, 11.9.1841 ; liquidation de ses biens, 21.11.1841, 16.1.1842, 1.7.1845 ; dossier de fonction, ABdF ; recherches généalogiques de C. Lebrument, ABdF ; déclaration de succession, 24.8.1866, AP DQ7 10682 ; inventaire, 26.5.1866, Me Robin, AN MC XV-2261.

#### BIBLIOGRAPHIE

BERGERON I, II, III ; BUNGENER I,1 ; CAMERON (p. 278) ; *DBF* (MOREMBERT) ; DUPRAT (p. 1017) ; GERARD (M.), *Messieurs Hottinguer, banquiers à Paris*, t.1, 1968, 641 p. ; PLESSIS I et II ; RIBEILL ; SZRAMKIEWICZ.

#### QUELQUES CHIFFRES

##### **1. La fortune**

Fortune de son père en 1833 : près de 4 MF.

Dot de sa femme : trousseau de 15 000 F, une somme de 300 000 F et une rente de 5 160 F de la part de Benjamin Delessert (dont la vente produira la somme de 113 712 F).

Dot à sa fille : 276 000 F, une rente de 15 000 F évaluée en capital à 408 000 F, 20 000 \$ sur l'Etat de l'Ohio, évalué en capital à 102 000 F, soit 786 000 F au total.

Fortune à son décès en 1866 : 13,6 MF, non compris les biens de sa femme (695 000 F en partie investis dans une ferme à Combs-la-Ville) ; mobilier : 218 000 F (128 000 F à Paris, dont une rivière de 40 gros brillants avec une pierre ovale formant ferrennière, prisee 49 000 F, provenant de la succession de sa mère), 90 000 F au Piple ; immeubles : 4,6 MF (3,1 MF à Paris et à Passy, 1,5 MF en Seine-et-Marne) ;

avoir dans la banque Hottinguer : 4,85 MF (et un compte courant de 152 000 F) ; valeurs mobilières : 2,9 MF, dont actions de la Banque de France : 24 %, des Nationale-Incendie et Vie : 15 %, de l'Union-Incendie : 9 %, valeurs étrangères : 23 %, etc. A compléter par les propriétés de Zurich et de Mobile (Alabama).

## **2. L'entreprise**

*Hottinguer & Cie*, 20, rue du Sentier, puis à partir de juin 1833, 11, puis 17, rue Bergère, société en nom collectif formée le 31.12.1824 entre Jean-Conrad Hottinguer et Jean-Henri pour continuer la maison Hottinguer & Cie ; dissoute et reconstitué le 20.12.1832 entre Jean-Henri Hottinguer et Farquhar Jameson ; idem le 21.12.1839 entre J.H. Hottinguer, F. Jameson et Jean-Baptiste Amiel ; idem le 31.5.1848 après le retrait de F. Jameson ; idem le 31.12.1856 après le retrait de J.B. Amiel et l'entrée de Philippe et Rodolphe Hottinguer et de Jean-Conrad Jameson ; transformée le 3.4.1866 après le décès de Jean-Henri par l'entrée de François, commanditaire pour 1 MF.

9 employés aux écritures en 1833 comme en 1866.

La banque Hottinguer, qui a fusionné avec le Crédit suisse, est gérée aujourd'hui par la sixième génération.

**N° 48**  
**Rodolphe HOTTINGUER**  
**1835-1920**

*Une formation très internationale*

Fils de Jean-Henri, Rodolphe naquit le 4 mai 1835 à Paris, entre une sœur aînée, Amélie (1833-1899) et un cadet, François (1846-1908). Au terme de ses études secondaires, son père l'envoya en octobre 1853 faire un stage chez Baring à Liverpool. Il revint à Paris en 1855, accompagna son père à Saint-Pétersbourg et Moscou en 1856, puis, conformément à la tradition familiale, entreprit un voyage aux Etats-Unis au printemps 1857 en compagnie d'Edouard Fould, neveu d'Achille Fould : il passa par New York, Philadelphie, Saint-Louis, Chicago, Montréal, puis par La Nouvelle-Orléans d'où il regagna la France à la fin de l'année. Il épousa à Francfort les 28 et 29 octobre 1867 Marie-Louise de Bethmann (1847-1936), fille de Maurice de Bethmann, banquier et consul général de Prusse à Francfort. A noter qu'une autre branche de la famille de Bethmann était établie dans le négoce bordelais depuis le milieu du XVIIIe siècle. Le jeune ménage s'installa place Vendôme. Ils eurent quatre enfants, deux garçons, Henri (1868-1943) et Maurice (1872-1969) et deux filles, Lucie (1870-1961), qui épousa Albert de Dietrich, et Jeanne (1877-1962).

*Continuité*

Rodolphe fut associé à la banque familiale dès janvier 1857. En décembre 1862, son père l'envoya à Istanbul pour participer aux négociations sur la fondation de la Banque impériale ottomane qui furent couronnées de succès.

Après la mort de son père, il continua à gérer la société avec son oncle Philippe (1806-1878) et son cousin germain, Jean-Conrad Jameson, tandis que son frère, François (1846-1908), devenait associé commanditaire pour un million de francs. Le siège fut transféré 38, rue de Provence en 1867. La société intégra ultérieurement François le 1<sup>er</sup> janvier 1870, les fils de Philippe, Jean et Joseph, en janvier 1878 et Robert Jameson, fils de Jean-Conrad en janvier 1889.

Rodolphe succéda à son père aux conseils du PLM, dont il devint vice-président, de la Compagnie générale des eaux, du Crédit foncier d'Autriche, des Houillères et chemins de fer d'Epinal, de la Nationale et de la Banque impériale ottomane. Il lança les emprunts russes en 1867 et 1868 en liaison avec le Comptoir d'escompte de Paris. En 1872, il fut un des fondateurs de la Compagnie générale des allumettes chimiques et siégea à son conseil.

Deux fois petit-fils et fils de régent de la Banque de France, il posa sa candidature, fut élu le 28 juin 1869 et siégea jusqu'en mai 1920. Il entra également au conseil des directeurs de la Caisse d'épargne de Paris en 1870 et accéda à la vice-présidence en

1880.

Sa carrière atteint son apogée dans les deux premières décennies du XXe siècle : il présida le comité parisien de la Banque impériale ottomane de 1902 à 1919 et fut un des principaux promoteurs de la fondation de la Banque de l'Union parisienne en 1904. La Banque de France célébra avec éclat son jubilé le 28 janvier 1919.

### ***Fin de siècle***

Rodolphe participa pleinement à la fête impériale : il était un intime de la princesse Metternich et de Mélanie de Pourtalès qui l'appelaient affectueusement Toto... Il entra au Jockey Club en 1858, devint membre du comité vers 1880 et vice-président en 1919 ; il fréquenta également les cercle de l'Union et de l'Union artistique, le cercle des patineurs (tir aux pigeons) et le Nouveau club.

Peu après la mort de son beau-frère, Philippe Coquére de Montbrison, dans les combats du siège de Paris, Rodolphe fut grièvement blessé par balle rue de la Paix au cours de l'échauffourée du 22 mars 1871 entre manifestants du parti de l'ordre et communards.

Il vécut dans l'hôtel qu'il avait fait construire à la fin de l'empire 82, boulevard Malesherbes et au château de Brévannes qu'il revendit après la mort de sa mère en 1880 lorsqu'il put disposer du château du Piple.

Il devint président en 1910 de la fondation Douault en faveur des garçons de recette et fut membre fondateur en 1910 de la Société de secours aux blessés militaires.

Il mourut le 23 mai 1920 dans son hôtel parisien. Chevalier de la Légion d'honneur en octobre 1871, officier en juillet 1910, il était décoré du Médjidié et de l'ordre de Sainte-Anne de Russie (1869).

### **BIBLIOGRAPHIE**

*Célébration du jubilé de régence de M. le baron Hottinguer*, 1919, 11 p.

AUTHEMAN ; GERARD, t. 2 ; VERNES (S.), *18, rue de Courcelles et Guermantes*, 1973, p. 52-77.

**N° 49-50**  
**Léopold S. KOENIGSWARTER**  
**1800-1863**

**Maximilien J. KOENIGSWARTER**  
**1817-1878**

Originaires de Fürth en Bavière, les Koenigswarter étaient au milieu du XIXe siècle installés à Paris, Francfort, Amsterdam, Hambourg et Vienne où se trouvait, d'après Louis Bamberger, le plus remarquable d'entre eux, Maurice (\* Vienne, 1837 – d. Vienne, 1893). Léopold et Maximilien appartenaient tous deux à la troisième génération, issue de Jonas Hirsch Königswarter, marchand et changeur à Fürth, et de deux de ses huit enfants, Simon (\* Fürth, 1774 – d. Fürth, 1854), et Jules (\* Fürth, 1783 – d. Amsterdam, 1845). Le frère de ces derniers, Markus Jonas (\* Fürth, 1776 – d. 1850, Francfort) était le père du baron Jonas von Königswarter (\* Francfort, 1807 – d. Vienne, 1871) et le grand-père de Maurice qui appartenait donc à la quatrième génération.

***Léopold Simon Koenigswarter***

Léopold Simon, né à Fürth le 4 juin 1800, était l'un des sept fils de Simon et d'Elisabeth de Lamel. Il s'installa en décembre 1825 à Hambourg où il épousa Zerline Nathan en premières noces, puis Fanny Wertheimber qui le laissa veuf une seconde fois. Il partit pour Paris en 1835 où il fonda sa maison de banque au 34, rue de Provence. Il se rangea d'emblée dans l'opposition républicaine, ce qui ne l'empêcha pas d'être naturalisé français en 1845. Il était très fier d'employer à son comptoir un héros du Parlement de Francfort, Louis Simon. En 1844, il fonda avec Gustave de Ridder la première compagnie privée de chemins de fer belge. Administrateur du Crédit foncier colonial, membre du Cercle des chemins de fer, il mourut le 24 juin 1863 à son domicile, 15, rue Moncey, Paris XVIIIe, laissant deux enfants, Jonas Abraham, dit Antoine (\* Hambourg, 1826 – d. Paris, 1883) et une fille, Frédérique, épouse d'Henri Koenigswarter, ministre de Saxe-Cobourg-Gotha à Paris.

Depuis décembre 1853, Léopold Simon avait associé son fils Antoine à sa maison de banque qui conserva la raison sociale Léopold Simon Koenigswarter jusqu'au 31 décembre 1875. Antoine fut président des Houillères de la Haute-Loire et de la Compagnie française des mines de diamant du Cap, administrateur de la Banque française et italienne. En 1875, il devint commanditaire d'une nouvelle société Léopold J. Koenigswarter, formé par son cousin Léopold Jules (\* Amsterdam, 1848 – d. le 27 septembre 1882), administrateur de la Banque franco-égyptienne, fils de son oncle Henri Jules (1819-1876), mariée à sa cousine germaine, Antoinette de Koenigswarter



(1851-1928), fille de Maximilien (1817-1878), et par Gustave Berly.

### ***Maximilien Jules Koenigswarter***

Une autre banque, Koenigswarter & Cie, fonctionna à Paris de janvier 1844 à la fin de 1851. Elle était gérée par Maximilien Jules, né à Fürth ou Amsterdam le 5 juillet 1817, fils de Jules Koenigswarter (1783 – 1845), le frère de Simon. Il épousa à Vienne en 1844 une cousine, Eléonore Koenigswarter (1821-1803), fille de Maurice Koenigswarter (1780-1829), frère de Simon, Markus Jonas et Jules, avec laquelle il eut trois filles et un fils. Naturalisé français en 1848, il devint un fervent partisan du prince président, fonda et subventionna des journaux en sa faveur, et fut élu député à Saint-Denis de 1852 à 1863. Il siégea également au conseil général de la Seine de 1855 à 1859 mais dut démissionner à la suite de ses prises de position austrophiles lors de l'intervention française en Italie. Réconcilié avec l'empereur, il entra au conseil municipal de Paris de 1861 et y resta jusqu'en 1870. Très hostile au Crédit mobilier et aux Pereire, il revint à la finance pour participer à la fondation de la Société générale ; il y exerça d'abord les fonctions de censeur, puis siégea à son conseil de février 1867 à octobre 1878. Chevalier de la Légion d'honneur en février 1852, il fut promu officier en août 1860, puis anobli le 30 mai 1870 et autorisé à porter le titre de baron de Koenigswarter : cette mesure, proposée par Haussmann, était en réalité un moyen pour tourner une interdiction, prononcée par le garde des Sceaux, Baroche, de porter en France un titre de baron portugais, obtenu quelques années auparavant. Il mourut à Paris le 12 octobre 1878. Il était le frère cadet de Louis-Jean (1814-1878), correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques, président de l'Alliance israélite universelle.

#### SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Etat civil, décès, AP 5Mi/3 679 ; déclaration de succession à Paris, 16.11.1863, AP DQ7 10664 ; à Nice, 16.12.1863, AD AM 5Q 22 ; inventaire d'Antoine, 7.12.1883, Me Fould, AN MC VIII-1859 ; pas de déclaration de succession de Maximilien Koenigswarter à Paris ; généalogie du Dr. Helmut Richter, directeur des archives de Fürth

*ANF* 1897, p. 392 ; BAMBERGER (p. 283-285) ; BONIN I ; CAMERON (p. 250) ; ESPAGNE (p. 143-144) ; HAUSSMANN (p. 549) ; REVEREND III, p. 365 (généalogie erronée).

#### **1. La fortune**

Léopold-Jules : 132 000 F déclarés à Paris et 60 000 F à Nice pour une maison achetée en 1863.

**N°51-52**  
**Joseph ROULLET DE LA BOUILLERIE**  
**1822-1894**

**André ROULLET DE LA BOUILLERIE**  
**1826-1884**

Fils d'Alphonse Roulet de La Bouillerie (1791-1847), caissier général de la liste civile, puis intendant de la couronne sous la Restauration, cofondateur en 1838, puis directeur en 1839 de la Providence, compagnie d'assurances contre l'incendie, président enfin en 1843 du Comité des directeurs de compagnies d'assurance, et de Marie-Félicité de La Porte-Lalanne, les frères La Bouillerie épousèrent les deux filles de Gustave Delahante : Joseph se maria le 5 mai 1856 avec Sophie (1839-1897) dont il eut cinq enfants ; André épousa le 29 septembre 1860 Adèle (1842-1884) dont il eut quatre enfants.

*Joseph de La Bouillerie*

Marie Joseph Mérite, né à Paris le 26 mars 1822, fit ses débuts à la Providence, puis en 1846 dans la banque d'Adrien Delahante comme fondé de pouvoir. Il siégea au conseil des Mines de la Loire, puis suivit son futur beau-père dans son rapprochement avec le groupe Morny-Donon. C'est ainsi qu'il devint en 1859 administrateur du CIC (et vice-président en 1893), du Sous-Comptoir du commerce et de l'industrie ; il fit partie des fondateurs et premiers administrateurs des Chantiers et ateliers de l'Océan, transformés en société anonyme en décembre 1863. Il siégea plus tard à la Banque de l'Indochine, à l'Union générale et dans diverses compagnies de chemins de fer brésilienne, portugaise et espagnole. Il suivit son beau-père dans ses investissements aux chantiers Dyle et Bacalan et aux mines de Czeladz. Il fut un des membres fondateurs du Nouveau Cercle en janvier 1847. Il est cependant davantage connu pour sa carrière politique comme député légitimiste du Maine-et-Loire de 1871 à 1875, ministre de l'Agriculture et du Commerce de mai à novembre 1873 et vice-président des Chevaux-légers. Il présida le comité de l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers. Domicilié à Paris, 215 bis boulevard Saint-Germain, il était châtelain à La Roche-Hüe, dans la commune de Cheviré-le-Rouge (Maine-et-Loire) où il avait acquis à partir de 1868 un grand domaine de 512 hectares. Il y mourut le 24 septembre 1894. Il était grand-croix de la Couronne de fer et commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand. Léon XIII lui avait octroyé le titre de comte en 1887.

### ***André de La Bouillerie***

André Marie Arnaud, né le 12 août 1826, décédé le 23 mars 1884, fonda en mai 1861, avec une commandite modeste de 200 000 francs, une maison de banque A. de la Bouillerie, Ch. Catoire & Cie qui s'installa 61, rue de la Victoire. Son associé, Charles Catoire, fils d'Auguste Catoire de Bioncourt, était né à Moscou le 15 avril 1822. André de la Bouillerie, était, comme son frère, proche d'Armand Donon et compte parmi les fondateurs et les premiers administrateurs de la Société de dépôts et de comptes courants.

#### SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Inventaire après décès de Joseph, 24.11.1894, Me Dufour, AN MC XLVIII-1377 ; déclaration de succession, 18.3.1895, AP DQ7 11968.

*DBF* (J.P. LOBIES) ; LEVILLAIN (P.), « Un cheveu-léger de 1871 à 1875 : Joseph de La Bouillerie », *Revue historique* CCLVII, 1, p. 81-119 ; PARSEVAL (p. 225 et svtes) ; REVEREND II, 6, p. 157-158.

**La fortune :** Joseph : apports au mariage : 250 000 F et les 4/5<sup>e</sup> d'un hôtel rue de Sèvres valant 220 000 F ; de sa femme : 350 000 F ; 1,8 MF déclarés au décès à Paris, dont dots à 3 enfants : 430 000 F, portefeuille : 1,15 MF (dont Chantiers Dyle et Bacalan : 33 %, Chemin de fer brésiliens : 21 %, Mines de Czeladz : 17 %) ; propriétés du Maine-et-Loire non comprises, grevées d'un prêt hypothécaire de 260 000 F.

## N° 53

# Charles LAFFITTE

### 1803-1875

#### *Un neveu du grand Laffitte*

Charles Pierre Eugène Laffitte, qui naquit à Paris Ile (ancien) le 19 novembre 1803, était le fils de Jean-Baptiste Laffitte, agent de change, fondateur des Messageries Laffitte et Caillard, et d'Antoinette Lefebvre-Desnouettes, et le neveu de Jacques Laffitte (1767-1844), banquier, gouverneur de la Banque de France, président du Conseil en 1830-1831.

Il se maria en novembre 1831 avec une Anglaise, Florence Anna, fille de Charles Cunningham et de Françoise Call, dont il se sépara de corps et de biens en février 1846. Elle lui avait donné trois enfants, deux filles et un garçon. L'aînée, Florence, épousa le baron Emile d'Erlanger, la seconde, Georgina, le capitaine (et futur général) marquis de Gallifet en octobre 1859, mais toutes deux se séparèrent de leur mari. « Les Laffitte n'avaient pas la bosse matrimoniale » selon le mot de Gustave Schlumberger.

Il compta parmi ses beaux-frères, Jean-Jacques Lemerrier de Nerville (1785-1868), receveur général dans la Somme de 1831 à 1857, régent de la Banque de France de 1845 à 1866, qui avait épousé en 1820 sa sœur Héroïse. Madame de Nerville et sa fille, madame Georges Aubernon, tinrent un salon politique et littéraire de la Monarchie de Juillet à la fin du siècle.

#### *Un rétablissement difficile*

Après avoir été dans sa jeunesse un des plus ardents soutiens du comte de Saint-Simon, Charles Laffitte joua un rôle considérable sous la Monarchie de Juillet dans le financement des chemins de fer en France : il était associé depuis juin 1834 avec Edward Blount, mais la banque Charles Laffitte, Blount & Cie disparut dans la tourmente de 1848. Il présida au cours de cette première période la compagnie des chemins de fer de Rouen au Havre.

Sans son ex-associé et les appuis financiers dont il bénéficiait, Charles Laffitte reconstitua en juin 1851 sa maison de banque, Ch. Laffitte, toujours au 48, rue Basse-du-Rempart, avec un modeste capital de 500 000 francs, dont 50 000 francs apportés par un commanditaire : il ne retrouva jamais le rôle qu'il avait pu avoir sous la Monarchie de Juillet et resta relativement isolé.

Ce que l'on sait de son activité sous le Second Empire ne permet pas de définir une stratégie quelconque, mais semble plutôt relever d'une série de spéculations au gré des opportunités qui frappent par leur éclectisme à la fois sectoriel et géographique. S'il était resté administrateur de la Compagnie de l'Ouest en 1855 et membre de son comité de

direction, il poursuivit ses initiatives ferroviaires à l'étranger, fonda en avril 1853, avec Alexandre Bixio, administrateur du Crédit mobilier, et présida la Compagnie du chemin de fer Victor-Emmanuel qui obtint la concession des lignes piémontaises. En juillet 1856, il obtint la concession du Cordoue-Séville et s'allia avec les Pereire pour la construction de la ligne.

Il s'intéressa au développement urbain : en 1858, il acheta pour 823 200 francs deux hectares de terrains au bois de Boulogne qu'il revendit progressivement par lots. Il créa en octobre 1858 la Compagnie des eaux de Maisons sur Seine, transformée en société anonyme en janvier 1860. En 1863, il présidait la Compagnie générale d'éclairage au gaz de Cadix et Santander, société en commandite au capital de 1,4 millions dont le siège social se situait 48, rue Basse-du-Rempart.

Dans l'industrie, il resta administrateur de la société des hauts-fourneaux de Maubeuge dont la banque Laffitte, Blount & Cie détenait la moitié du capital lors de sa transformation en société anonyme en octobre 1849. Il lança la Compagnie des lits militaires en avril 1866, chargée d'exploiter une adjudication de fourniture à l'armée valable pendant vingt ans, et la transforma en société anonyme en octobre 1867. En 1868, il apporta 200 000 francs, les 4/5 du capital, à une affaire de conserves alimentaires qui exploitait une usine à Meaux.

Il ne négligea pas non plus les affaires purement financières : il émit à Paris en 1860, conjointement avec le Comptoir d'escompte, un emprunt égyptien. En 1862, il tenta de contrer les projets ottomans du groupe Pereire, mais fut rapidement écarté. Sa banque privée figure avec six mille actions parmi les plus importants souscripteurs du capital initial de la Société générale. Il était également administrateur de compagnies d'assurances, la Réunion et le Phénix. Enfin, il avait lancé une société londonienne, Charles Laffitte & Co Ltd, avec l'appui de la National Bank qui le lâcha pour une raison inconnue : le procès était en cours au moment de son décès, mais la Chambre des Lords attribua à sa succession 42 000 livres pour les 120 000 réclamées.

### ***Major Fridolin sur les champs de course***

Avant même de faire cette carrière financière, Laffitte s'était fait connaître comme l'un des fondateurs, en novembre 1833, et le trésorier de la Société d'encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France, puis en 1834, de son émanation, le Jockey-Club. Il resta toute sa vie un passionné des courses de chevaux, et un gros joueur, auxquelles il sacrifia probablement une partie excessive de sa fortune et de son temps... On le décrit comme « un dandy impeccable, dont le lorgnon suspendu à un large ruban moiré était connu de tous les milieux élégants ».

A partir de 1865, il s'associa avec le baron Nivière et Khalil-Bey pour faire courir sous le pseudonyme de Major Fridolin : ils remportèrent le Jockey-Club en 1865 et

réalisèrent le triplé Jockey-Club, Prix de Diane et Grand Prix de Paris en 1870. Il acheta en 1874 à Nivière le haras de La Morlaye, près de Chantilly, mais vendit son écurie pour 250 000 francs en novembre 1875.

Depuis 1846, il était propriétaire d'une villa à Maisons-Laffitte, en face du château, que lui avait vendue le banquier Adolphe Lebaudy. Il acheta un terrain à Deauville au moment du lancement de la station en 1864, mais le revendit dès 1866 au comte de Gontaut-Biron. Il était également membre du cercle des Chemins de fer.

Anobli par Louis-Philippe qui le fit comte en 1843, Laffitte avait été élu député à Louviers en 1844 après avoir promis à ses électeurs la construction d'un embranchement ferroviaire vers Louviers. Invalidé pour corruption électorale, il fut réélu et invalidé à quatre reprises ; la cinquième fois, il déchira sa promesse et put enfin siéger. Il fut réélu en 1846. Fidèle soutien de Guizot, il cessa ses activités politiques en 1848. Il était chevalier de la Légion d'honneur depuis le 9 août 1837 en qualité de chef d'escadron de la garde nationale.

Il soutint ses cousins Aristide Ferrère et Napoléon Ney dans leur campagne en faveur du prince Louis-Napoléon et fut sous l'Empire un familier des Tuileries. Quant à sa fille, madame de Gallifet, elle était une des beautés les plus remarquées de la cour.

Il mourut dans son hôtel 2, rue Rabelais le 26 décembre 1875 et laissa à ses héritiers une situation très délicate : il avait été condamné à payer une indemnité de cent francs par action à la Compagnie du chemin de fer Victor-Emmanuel, il devait 850 000 francs à divers créanciers comme le CIC, la banque Seillière et Demachy ou le Jockey-Club si bien qu'un jugement ordonna la vente de ses biens et que 48 créanciers s'opposèrent en juin 1878 au partage de la succession. Après que les principales dettes eurent été payées et les créances recouvrées, il restait à l'actif près de 2,6 millions de francs.

#### SOURCES MANUSCRITES

Contrat de mariage, 23.11.1831, Me Aumont, AN MC X-1061 ; ALH ; déclaration de succession, 7.3.1878, AP DQ7 12098 ; inventaire, 10.1.1876, Me Renard, AN MC V-1314 ; liquidation, 17.6.1878, AN MC V-1337.

#### BIBLIOGRAPHIE

AUTHEMAN (p. 25) ; BERGERON (p. 72-75) ; CAMERON (p. 203, 215) ; *DBF* ; FLEURY (Comte) et SONOLET (L.), *La société du Second Empire*, t. 4, 1924, p. 257 et svtes ; LANDES (p. 102) ; *Mémoires de Laffitte (1767-1844)*, publiés par P. DUCHON, 1932, p. IX ; RIBEILL ; SAINT GEORGES, *Les courses de chevaux*, 1912, p. 114-115 ; SCHLUMBERGER (G.), *Mes souvenirs*, 1934, t. 2, p. 183-184 ; WALLON (M.), *Les Saints-Simoniens et les chemins de fer*, 1908.

## QUELQUES CHIFFRES

### **1. La fortune**

Apports au mariage en 1831 : environ 290 000 F ; de sa femme : 10 000 F.

Droits de sa femme après liquidation de la communauté (avril 1847) : 220 000 F en propriété et une rente viagère correspondant à un capital de 720 000 F.

Dot à sa fille en octobre 1859 : 260 000 F.

Traitement annuel comme administrateur des Chemins de fer de l'Ouest : 12 000 F ; des lits militaires : 50 000 F ; des hauts fourneaux de Maubeuge : 3 000 F.

2,9 MF déclarés en mars 1878 à Paris VIIIe. Mobilier : 102 500 F, hôtel à Paris : 500 000 F, créance sur la National Bank : 1 077 000 F, autres créances : 419 000 F, portefeuille mobilier : 743 000 F (Lits militaires : 53 %). Trois mois plus tard, l'actif fut ramené au moment de la liquidation à 2,6 MF.

### **2. L'entreprise**

Cf. notice n° : Edward Blount.

**N° 54**  
**Narcisse LAFOND**  
**1793-1866**

***Du Beaujolais à Paris : la route du vin***

Le père de Narcisse, Etienne Lafond (1756-1828) acquit une grande fortune grâce au commerce du vin : originaire du Beaujolais, il s'installa à Paris peu avant 1789, travailla d'abord avec son oncle, puis se mit à son compte en 1795. Il organisa la vente à Paris des vins de Pouilly-sur-Loire et spécula sur les biens nationaux ; il acquit d'importantes propriétés foncières à Paris, dans le Loiret, l'Allier, la Nièvre où il acheta en 1815 le château du Nozet à Pouilly-sur-Loire. Il était membre de la chambre de commerce de Paris et du Conseil général du commerce. Il fut en 1797 l'un des douze premiers administrateurs de la Caisse d'escompte du commerce, absorbée en 1803 par la Banque de France et devint alors conseiller d'escompte.

De son mariage en 1789 avec sa cousine germaine, Louise Lafond († 1838), il eut trois garçons et deux filles : Antoine Narcisse, né le 1<sup>er</sup> décembre 1793 à Paris, était l'aîné. Il épousa à Paris le 27 avril 1820 Pauline Rosalie Mélanie Harlé (ou Harlé d'Ophove) (1797-1837), fille de Jean-Marie Harlé (1765-1838), receveur général du Pas-de-Calais, maître de forges, député libéral de mai 1814 à 1838, et d'Eugénie Parent de Grosmont. Ses sœurs épousèrent l'une, Pierre Paillot (1786-1863), maître de forges, censeur de la Banque de France, l'autre, Joseph Place († 1853), négociant à Paris.

Il eut deux enfants, un fils, Edmond (1821-1875), comte romain en 1849, qui fut son seul héritier, et une fille, Mélanie, qui épousa Adolphe Baudon de Mony (1819-1888), fils d'un régent de la Banque de France, receveur général lui-même et président de la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

***Homme d'affaires, propriétaire foncier et régent***

Entré dans l'affaire paternelle en 1815, Narcisse y fut associé le 16 juin 1819 : Lafond & Fils s'occupait exclusivement de commerce de vins et d'eaux-de-vie. Elle intégra Ernest (1806-1881), frère de Narcisse, en septembre 1827, puis la veuve du fondateur et poursuivit ses activités jusqu'en septembre 1835. Les deux frères commanditèrent à hauteur de 80 000 francs leur successeur qui reprit également une vinaigrerie dans le Loiret héritée de leur père.

Narcisse Lafond intervint alors dans les affaires comme financier ou spéculateur : on le vit s'associer en septembre 1835 à sa belle famille pour prendre des intérêts dans des usines et des hauts-fourneaux en Haute-Marne et dans l'Aube, créer en juin 1836 une société pour exploiter les mines de houille de Fins, Noyant et de Sauvigny (Allier) dans laquelle il apporta 200 000 francs sur un capital d'1,4 millions, faire du commerce de



bois, réaliser à partir de 1824 des spéculations immobilières à Ivry avec les Delessert.

Il s'occupa aussi de ses immenses propriétés foncières : un domaine de 1 310 hectares à Pouilly-sur-Loire exploité, selon les lots, en faire-valoir direct, en fermage ou en métayage ; un autre de 1 464 hectares à Grandvaux, près de Lurcy-Lévis (Allier), qu'il avait acquis après le décès de sa femme : il était partagé en trente-deux fermes, toutes louées, mais Lafond restait propriétaire de la totalité du cheptel évalué à plus de 100 000 francs ; enfin, quelques hectares de vignes à Villefranche-sur-Saône, dans le Beaujolais. Le journal *La Liberté* lui attribua, au moment de son décès, l'introduction dans l'agriculture du chaulage des blés qu'il fit appliquer dans ses propriétés.

Conseiller d'escompte de la Banque de France à partir de février 1822, il succéda comme régent à Jacques Laffitte le 27 janvier 1831 et siégea quarante et un ans dans les instances dirigeantes de la Banque de France. Il y fut de façon constante un défenseur du rôle traditionnel de la Banque. Lors de la séance du 9 décembre 1852, il argumenta longuement pour la réduction des avances sur titres des compagnies ferroviaires et l'élévation du taux d'escompte. En décembre 1855, c'est lui qui prit l'initiative de demander le renouvellement anticipé du privilège d'émission : il fit partie de la commission spéciale de sept membres appelée à négocier avec le gouvernement où il fut un des adversaires les plus résolus des propositions de ce dernier, le doublement du capital de la Banque et les avantages financiers consentis au Trésor ; finalement, il se résolut à accepter la loi du 9 juin 1857 qui lui donnait au moins satisfaction sur un point, la prolongation du privilège jusqu'à 1897. Il fit partie, selon Alain Plessis, du « groupe d'attardés » qui combattait systématiquement la baisse du taux d'escompte en deçà de 4 %, niveau considéré comme « normal » : il fut de ce point de vue aux antipodes des Pereire. Il combattit de même, en 1857 et dans les années ultérieures, les avances faites au syndicat des compagnies ferroviaires qu'il dénonça comme anti-statutaires.

Administrateur des assurances Royales, puis Nationales depuis 1824, il devint président de la Nationale-Vie de 1857 à 1866.

### ***Pair de France***

Juge suppléant au tribunal de commerce en 1830-1831, il gagna une réputation de libéral en condamnant, en dépit des ordonnances de juillet 1830 contre la presse, l'imprimeur du *Courrier français*, à mettre ses presses à la disposition du journal. Il fit partie à la même époque, de 1825 à 1828 et de 1829 à 1832, de la chambre de commerce de Paris. Conseiller général de la Seine de septembre 1830 à 1831 où il démissionna, élu député à Cosne (Nièvre) en juillet 1831, il siégea au centre et vota constamment avec la majorité conservatrice. Il fut élevé à la pairie le 21 juillet 1846. Il fut également conseiller général de l'Allier et était colonel de la Garde nationale. Il mourut le 29 décembre 1866 à son domicile du 75, rue de Grenelle. Ses obsèques se déroulèrent à l'église Sainte-Clotilde. Il était chevalier de la Légion d'honneur.

## SOURCES MANUSCRITES

Liquidation Etienne Lafond, 19.12.1829, AN MC XII-928 bis 998 ; dossier de fonction, ABdF ; déclaration de succession de Narcisse, 9.4.1867, AP DQ7 10480 ; inventaire, Me Viefville, 17.1.1867, AN MC XII-1205 ; recherches généalogiques de C. Lebrument, ABdF.

## SOURCES IMPRIMEES

Eugène Reboul, « Obsèques de M. Lafond », *La Liberté*, 8.1.1867

## BIBLIOGRAPHIE

DAUMARD (p. 314-316, 321-323, 463-466, 499 et *passim*) ; *DBF* ; PLESSIS II et III.

## QUELQUES CHIFFRES

### 1. La fortune

Fortune de son père à son décès en 1828 : 4 745 550 F, y compris les dots de ses trois enfants mariés.

Apport au mariage : 430 000 F, dont une dot de 200 000 F ; de son épouse : 520 000 F.

Héritage paternel : 872 000 F, dot non comprise ; succession recueillie par son épouse : environ 2 MF.

Fortune au décès : 4,6 MF ; 1,25 MF enregistrés à Paris dont un portefeuille d'1MF (actions Banque de France : 37 %, obligations PLM : 15 %, actions Nationale-Incendie et Vie : 13 %, rente française : 10 %, etc. ) ; mobilier à Paris (l'hôtel étant propriété de son fils) : 6 000 F, à Nozet : 16 000 F, à Grandvaux : 4 000 F ; matériel et bétail à Nozet et Grandvaux : 199 000 F.

### 2. L'entreprise

*Lafond & Fils*, 21, quai de la Tournelle, société en nom collectif modifiée le 16.6.1819 par l'entrée de Narcisse qui apportait 200 000 F d'un capital fixé à 1 MF ; dissoute en septembre 1835 avec un actif net de 921 805 F à partager entre les trois associés, Narcisse, son frère Ernest et leur mère.

**N° 55**  
**Simon LAZARD**  
**1828-1898**

Petit-fils d'Abraham Lazard (1745-1833), originaire de Bohême, qui s'installa en France, « pays de la liberté » en 1792, cinquième des sept enfants d'Elie Lazard et d'Esther Aron (1798-1875) dont le père Jonas Aron était un marchand de Phalsbourg, Simon naquit à Frauenberg (Moselle) le 8 avril 1828. Sa mère eut quatre autres enfants d'un second mariage avec Moïse Cahn. Simon se maria à Bayonne le 22 juin 1868 avec Eve Rose Hélène Foy (1844-1915), fille de Léonce Foy, bonnetier. Ils eurent six enfants.

Simon quitta son village natal à seize ans pour la Nouvelle-Orléans où il rejoignit son aîné, Alexandre, qui venait de fonder, en juillet 1843, une maison de commerce. Les frères Lazard, qui furent bientôt quatre aux Etats-Unis, commencèrent à construire leur fortune dans le commerce de quincaillerie et de cotonnades. A la suite de l'incendie qui détruisit La Nouvelle-Orléans en mai-juin 1848, ils partirent pour San Francisco où l'on venait de découvrir de l'or. C'est à cette époque qu'apparut, le 12 juillet 1848, la première société Lazard frères, au capital de 24 000 piastres dont mille étaient apportées par Simon. Ils continuèrent à faire de l'import-export, prirent des positions importantes dans le commerce de la laine pour le compte des missions franciscaines et commencèrent à faire diverses opérations financières, prêts hypothécaires, escomptes, et transferts de métaux précieux. Simon devint citoyen américain en 1851.

En juillet 1858, la société s'établit à Paris, 9 rue de Mazagran, avec un capital de 1 063 886 francs. Un nouveau pas fut franchi le 1er janvier 1864 puisque Lazard Frères se donna pour objectifs « l'exploitation de manufactures et maisons de commerce, de banque, de commission et consignation à Paris et à San Francisco, et en tout autre lieu ». A cette occasion, Alexandre Weil (1834-1906), un cousin des Lazard, qui avait épousé leur demi-sœur, Julie, et leur demi-frère, David Cahn, firent leur entrée dans la société. Simon s'installa alors à Paris où l'avait précédé Alexandre. Les Lazard tournèrent définitivement la page du négoce en septembre 1876 : leur maison de banque était alors implantée à Paris, San Francisco et Londres (*Lazard Brothers*) depuis la guerre de 1870. En 1880, Alexandre Weil compléta le dispositif en créant le bureau de New York. La maison Lazard devint le premier expéditeur d'or entre les Etats-Unis et l'Europe. Simon mourut à son domicile parisien de la rue des Belles-Feuilles dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement le 22 février 1898.

**SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

Déclaration de succession, 20.8.1898, AP DQ7 12282 ; testament, 9.3.1898, Me Aron (non versé au MC) ; inventaire, 11.5.1898, Me Agnellet (pas en place dans AN MC CVII-1154).

COSTON ; LAZARD (D.), *Simon Lazard*, Paris, 1988, 161 p. ; SABOURET (A.), *MM. Lazard frères & Cie*, 1987, 286 p.

#### QUELQUES CHIFFRES

##### **La fortune**

Apports au mariage : 2 670 000 F représentant ses droits dans la société Lazard ; de sa femme : 115 000 F.

9 732 000 F déclarés au décès à Paris XVIe ; droits dans la société Lazard : 7 868 000 F (droits sociaux : 3,35 MF, compte courant : 4,4 MF, bénéfice : 125 000 F), créances à San Francisco et à New York : 550 000 F, compte de madame Lazard à la banque Lazard : 680 000 F, portefeuille mobilier : 171 000 F, hôtel rue des Belles-Feuilles : 400 000 F.

**N° 56**  
**Francis LEFEBVRE**  
**1810-1879**

***Seconde génération***

Héritier de seconde génération, Jacques Gérard François, dit Francis, né à Paris le 31 mai 1810, était l'unique fils de Jacques Lefebvre (1773-1856). Celui-ci, originaire de Riom, fils d'un procureur de sénéchaussée, avait bâti sa fortune en s'installant à Paris à la fin du XVIIIe siècle et en entrant dans la maison de commerce de son oncle maternel, Hervé de Linneville, spécialisé dans les relations avec les Antilles. Il épousa d'ailleurs en 1807 la fille d'un propriétaire et négociant aux Antilles néerlandaises, Anne Dusart-Laurenzart qui lui donna deux enfants. Il fonda sa propre affaire J. Lefebvre & Cie en 1810 avec une commandite d'Isaac Thuret, qui représentait à Paris sa famille établie à Anvers, mais s'en émancipa dès 1814. Il fut un des fondateurs et vice-présidents de la Caisse d'épargne de Paris (1824), régent de la Banque de France de 1817 à sa mort, président de la Nationale-Vie et fit une carrière politique comme député de la Seine de 1827 à 1846, rapporteur du budget à plusieurs reprises, conseiller général de la Seine de 1831 à 1834. Il mourut à Paris le 9 mai 1856.

Francis Lefebvre, élevé dans la religion protestante de sa mère, fit des études de droit ; il se maria le 8 avril 1843 à Paris avec Louise Julie Octavie Gaillard, fille d'Eugène Gaillard (1793-1866), banquier, maire de Grenoble, et de Marie Emilie Rampin, dont le fils Emile était banquier à Paris. Le couple eut trois enfants, deux filles dont l'une épousa le conseiller d'Etat Gabriel Trubert, député du Tarn-et-Garonne (en 1880), l'autre, Marguerite, Arthur Join-Lambert (1839-1917), auditeur au Conseil d'Etat, puis conseiller général de l'Eure, et un fils, Jacques Emile François.

***Continuité***

Associé à son père depuis 1832 (?), Francis Lefebvre détenait un quart du fonds social de deux millions lors du renouvellement de la société le 4 avril 1843. Jacques Lefebvre & Cie, 60, rue du Faubourg Poissonnière, s'intéressa au grand commerce, ouvrant une succursale au Havre en 1818, et participa aux grosses affaires ferroviaires, mais paraît moins dynamique sous le Second Empire, se consacrant surtout aux opérations sur titres.

Francis succéda à son père à la tête de la maison familiale en 1856 comme à la Banque de France où il fut élu régent le 29 janvier 1857. Il siégea comme son père aux conseils de la Compagnie des Quatre-Canaux, de la Nationale, du Paris-Saint-Germain et du Saint-Rambert-Grenoble, dont il fut l'un des fondateurs. Il fut de plus administrateur de la Garantie maritime et de la Réunion.

Administrateur de la Caisse d'épargne de Paris en 1833, élu censeur en 1840, il entra au conseil des directeurs en 1847, puis devint vice-secrétaire en 1859, secrétaire en 1872, vice-président en 1878. Juge au tribunal de commerce comme suppléant en 1841 et comme titulaire de 1842 à 1845, il entra ensuite à la chambre de commerce de Paris où il siégea jusqu'en 1848. Lié au parti orléaniste, il maintint ses distances avec l'Empire.

En juin 1857, il acheta pour 122 000 francs à Arnold Morel-Fatio le château de Conches, près de Lagny (Seine-et-Marne), avec onze hectares.

Frappé de surdité complète, il démissionna en juin 1871 de la Banque de France où il fut remplacé par Alfred André, mais maintint sa maison de banque en activité. Il mourut le 29 décembre 1879 à son domicile du 60, rue du Faubourg Poissonnière. Ses obsèques se déroulèrent au Temple de l'Oratoire.

#### SOURCES MANUSCRITES

Etat civil reconstitué, AP ; Actes de société 1843, Me Mayre, 20.3.1843, AN MC LXIV-721 ; contrat de mariage, Me Cahouet, 4.4.1843, AN MC XLVIII-732 ; dossier de fonction, ABdF ; déclaration de succession 12.4.1880, AP DQ7 12654 ; inventaire, Me Dufour, 5.1.1881, AN MC XLVIII-1113.

Caisse d'épargne et de prévoyance de Paris, *Rapports...*, CAMT 88AQ 1,2,3.

#### BIBLIOGRAPHIE

PLESSIS II.

#### QUELQUES CHIFFRES

##### 1. La fortune

Fortune de Jacques Lefebvre à son décès en 1856 : 5,25 MF, dont intérêts dans la maison de banque : 4,1 MF ; d'Eugène Gaillard, à son décès en 1866 : 17 MF (d'après *DBF*).

Apports au mariage de Francis Lefebvre : 605 000 F, dont 500 000 F dans le capital de sa banque, 84 000 F en compte courant, un quart indivis de l'hôtel de la rue du Faubourg-Poissonnière ; de son épouse : 500 000 F.

Successions recueillies : de son père : 3 MF ; de divers : 1,38 MF ; succession Gaillard recueillie par sa femme en 1870 : 2,59 MF, y compris la dot.

Dots à ses filles : 861 000 F (1849) et 945 000 F (1875).

Fortune au décès en 1879 : 8,44 MF déclarés à Paris ; une maison, 47, rue de Paradis-Poissonnière : 972 000 F ; mobilier : 89 000 F ; créances, comptes courants, deniers comptants : 1,63 MF ; portefeuille : 5,7 MF, dont rente française et bons du Trésor : 34 %, rente anglaise : 13 %, obligations des chemins de fer français : 31 %, etc. Il faut y ajouter le château de Conches (Seine-et-Marne), acheté 122 000 F en 1857, avec un mobilier de 27 000 F.

##### 2. L'entreprise

*Jacques Lefebvre & Cie*, 60, rue du Faubourg-Poissonnière, société en nom collectif formée (?) le 4.4.1843 entre Jacques et Francis, au capital de 2 MF, dont 0,5 apporté par Francis qui a droit à 1/3 du

bénéfice, conclue pour un temps indéfini.

Situation de la banque au jour du décès en 1879 : en caisse, 185 000 F, solde en faveur de Lefebvre : 553 000 F (dont 561 200 F dus par Baring Frères), portefeuille à recouvrer : 877 000 F, soit un actif de 1,615 MF.

**N° 57**  
**Paul LEHIDEUX**  
**1806-1888**

*Implantation dans la bourgeoisie parisienne*

La famille Lehideux est originaire de Courson (Calvados), près de Villedieu-les-Poêles. C'étaient des laboureurs, qui bénéficiaient d'une certaine aisance et réussirent à arrondir progressivement leur patrimoine foncier. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, ils devinrent marchands chaudronniers et poursuivirent leur enrichissement à la faveur la Révolution comme en témoignent les 140 000 francs de dot de Nicolas (1774-1812), le père de Paul, à son mariage. Il épousa le 28 juin 1799 Monique Loysel (1779-1840), fille du notaire exerçant dans la localité voisine de Saint-Sever. Le ménage s'installa à Rouen où Nicolas s'associa avec son beau-frère Félix Loysel dans une affaire de commerce de métaux. C'est là que naquirent au 100, rue de la Vicomté, Paul, le 2 mars 1806, et son frère, Victor, en 1809. Quatre autres enfants moururent en bas âge. Puis les Lehideux vinrent habiter Paris au 29, rue du Temple où Nicolas disparut prématurément le 10 mai 1812 à 38 ans. Sa veuve et ses deux garçons furent probablement pris en charge par Félix Loysel qui continuait le négoce des métaux.

Paul put faire de bonnes études : après avoir fréquenté l'école Massin, rue des Minimes, il fut un des premiers élèves de l'Ecole spéciale de commerce, devenue depuis l'Ecole supérieure de commerce de Paris, et eut le mérite d'être le major de la première promotion de quatre élèves qui reçurent leur diplôme le 15 juillet 1825, au cours d'une cérémonie solennelle, dans les jardins de l'hôtel Sully, siège de l'école, sous la présidence de Chaptal et en présence de 1 200 personnes.

Il travailla ensuite chez son oncle où il acquit une solide expérience commerciale. Le 27 mai 1830, il épousa Clarisse Lefébure (1810-1854), fille d'un commissionnaire en marchandises de la rue du Temple. Le couple eut trois enfants, deux garçons, Ernest (1831-1904) et Emile (1833-1896), et une fille, Alice (1838-1890). Par leurs alliances, ils confirmèrent l'ancrage dans la bourgeoisie parisienne : Ernest épousa sa cousine germaine, Marie Bouché-Durmont (1841-1906), dont la mère était une Lefébure et le père, avocat, agréé au tribunal de commerce ; Alice se maria avec Charles Coin qui reprit en avril 1863 la charge d'agent de change de son frère Claude. Seul Emile fit exception en épousant Hélène Vernimmen (1842-1898), issue d'une famille flamande de négociants établis à Dunkerque.

*Un banquier au service du commerce*

Paul Lehideux s'installa à son compte en 1832 comme négociant et commissionnaire en métaux, rue Charlot. Il compléta assez vite ses activités par des opérations bancaires



pour le compte de ses relations commerciales et figure dès 1836 parmi les banquiers parisiens dans l'*Almanach commercial* de Bottin avec la mention suivante : « Lehideux aîné, banque et recouvrements sur France et étranger ». La crise de 1848 le mit dans de grandes difficultés : il lança dans une brochure imprimée datée du 16 mars 1848 un appel pathétique au Trésor public, l'adjurant d'augmenter ses ressources et de réduire ses dépenses, de prêter au lieu d'emprunter afin de soutenir le Comptoir d'escompte, les compagnies de chemins de fer ou les caisses privées. Il demandait aussi en urgence de proroger toutes les échéances de dix jours et concluait ainsi : « et surtout, agissez vite : autrement, c'est à ne pas en répondre ». Il ne fut pas entendu, dut liquider ses affaires et rembourser ses dettes.

Il redémarra un an plus tard en fondant le 24 mars 1849, avec un capital effectif de 625 000 francs, une société en commandite par actions sous la raison sociale Lehideux & Cie. Il lui fixait comme objectifs les opérations ordinaires de banque, notamment l'escompte du papier sur Paris, province et étranger et s'interdisait toute espèce de spéculation comme les commandites ou les acquisitions d'immeubles, de valeurs ou de marchandises. A une époque, au début des années cinquante, où le billet de banque n'était pas encore accepté partout, son métier consistait à faire le commerce de l'argent contre commission : apporter les espèces là où elles étaient nécessaires, vendre du papier sur Paris, c'est-à-dire régler les lettres de change tirées par ses clients sur lui-même, acheter du papier sur province, c'est-à-dire opérer les recouvrements pour le compte de tiers.

Son fils Ernest proposa quelques-uns de ces services lors d'une tournée à l'automne 1852 dans l'est de la France : précédé d'un courrier, muni d'un fichier où ses interlocuteurs étaient cotés de 1 à 3, il rendit alors visite aux fondateurs, aux maîtres de forges et aux négociants en métaux, leur montrait le tarif de la maison, proposait une commission d'1/8e de point là où d'autres demandaient 1/4 et cherchait ainsi à évincer ses concurrents provinciaux, les Varin-Bernier, Veil-Picard ou Pain, et parisiens comme Rougemont de Löwenberg ou Leroy, de Chabrol. Ces efforts portèrent leurs fruits : en 1856, la maison gérait 1 454 comptes courants partagés également entre Parisiens et provinciaux ; le volume d'affaires avait triplé, la rémunération du capital, qui avait atteint les deux millions prévus initialement en juillet 1855, frôlait les 10 %.

Une modification des statuts en mai 1855 permit à Paul Lehideux d'associer ses deux fils, ce qui devint effectif à compter du 1er octobre 1858, et d'augmenter le capital en plusieurs tranches : les quatre millions furent atteints en 1862, six millions en 1868, huit en 1874, attestant d'une progression régulière des affaires. En janvier 1872, la caisse Lehideux fit partie des quelques établissements bancaires fondateurs de la chambre de compensation parisienne. Paul Lehideux s'était réservé le droit d'abandonner la gérance à partir de mars 1869, mais ses fils, mécontents de cette incertitude obtinrent de sa part

en janvier 1871, un « engagement écrit, formel et sans équivoque » de se retirer avant le 31 mars 1879. Finalement, il attendit l'assemblée générale du 23 mai 1876 pour annoncer à la fois sa retraite immédiate et le déménagement de la banque dans un bâtiment en construction sur un terrain acquis par son fils, Emile, au 3, rue Drouot.

### ***Les engagements d'un honnête commerçant***

Paul Lehideux respecta scrupuleusement les statuts de sa société : il se contenta de faire son métier, se tint à l'écart des grandes affaires de son temps et ne siégea dans aucun conseil d'administration. Son portefeuille mobilier, composé presque uniquement d'actions Lehideux et d'obligations de chemins de fer, est le reflet de cette ligne de conduite. Il remplit volontiers son rôle de notable : administrateur de la Caisse d'épargne depuis 1831, notable commerçant depuis les années 1830, marguillier de la Madeleine, président honoraire de l'Association des anciens élèves de l'Ecole supérieure de commerce où il donna des conférences sur le crédit et les banques.

Dans une brochure publiée en 1870, il prit position en faveur de l'instauration d'un véritable régime parlementaire à l'anglaise où la nation serait juge en dernier ressort des désaccords entre la majorité et les ministres. Il regrettait que le sénatus-consulte de 1869 ne soit pas allé assez loin et n'ait abouti à un véritable contrat entre le pays et le trône, gage d'une stabilité indispensable pour la vie publique comme pour les affaires. « Malgré cet acte, on a toujours peur » et cela sera ainsi tant que le sort d'un peuple dépendra d'un homme et non pas de ses institutions. De 1876 à 1879, il fut maire de Brunoy où les Bouché-Durmont étaient implantés depuis le début du XIXe siècle et où les Lehideux, père et fils, occupaient à la fin du Second Empire plusieurs maisons de campagne.

Ses fils s'intégrèrent davantage que lui aux milieux d'affaires, notamment Ernest, administrateur du CIC qui le désigna pour prendre la présidence de la Banque nationale d'Haïti, chargée d'exploiter un privilège d'émission des billets et de frappe des monnaies obtenu en 1880 ; il devint également président de l'Atlas, compagnie d'assurances sur la vie créée en 1873, de La France-incendie et vie ainsi que de la Compagnie des chemins de fer départementaux.

Paul Lehideux s'éteignit le 10 septembre 1888 chez son fils Ernest à Brunoy. Ses obsèques eurent lieu à la Madeleine et il fut inhumé au Père-Lachaise.

### SOURCES MANUSCRITES

Lettres d'Ernest Lehideux à son père datées de Saint-Dizier, Chaumont, Gray, Vesoul, Epinal, Bar-le-Duc, 22.10 au 10.11.1852, archives familiales transmises par madame de Champeaux ; testament déposé le 18.9.1888, Me Guérin, AN MC XLVI-1270 ; partage, 10.1.1889, XLVI-1272 ; déclaration de

succession, 20.11.1888 et 28.1.1889, AP DQ7 12204-12205 ; 8.2.1889, AD Val-de-Marne 3Q 1655 ; recherches de madame V. Monnier (Lehideux-Vernimmen).

#### SOURCES IMPRIMEES

*Remède à la crise financière par M. Lehideux aîné*, 16.3.1848, 8 p. ; « Des banques », déposition de M. P. Lehideux, 1.2.1868, *Enquête... sur la circulation monétaire et fiduciaire*, vol. 6, 1869, p. 317-408 ; *A propos du sénatus-consulte par P. Lehideux*, 1870, 14 p.

Statuts, PV des assemblées générales (1850-1887), CAMT 65AQ 642.

#### BIBLIOGRAPHIE

RENOUARD (A.), *Histoire de l'Ecole supérieure de commerce de Paris (1820-1898)*, 1898, p. 20 ; STOSKOPF (N.), « Un banquier sur le terrain : le voyage d'Ernest Lehideux (octobre-novembre 1852) », *Histoire économique et financière de la France, Etudes et Documents IX*, 1997, p. 529-540 ; LEHIDEUX-VERNIMMEN (V.), *Le siège de Paris, 1870-1871. Les 141 lettres d'Emile Lehideux à son épouse*, Editions familiales, St-Pierre-de-Vassols, 2002.

#### QUELQUES CHIFFRES

##### 1. La fortune

Rémunération de la gérance : 35 %, puis 40 % en 1855, du bénéfice net, soit 23 547 F en 1851, 76 588 F en 1856, 121 433 F en 1860, 303 000 F en 1869. 5 % du bénéfice étaient distribués au personnel.

Fortune estimée par lui-même dans son testament (1880) : 3 MF dont 540 000 F en dot à ses enfants ; 2,7 MF au moment du partage de la succession, dont mobilier à son domicile, 9, place de la Madeleine : 30 000 F, portefeuille mobilier : 1,9 MF (55 % en actions de la société Lehideux, 32 % en obligations des chemins de fer français, 5,5 % en obligations du chemin de fer Ciudad Real-Badajoz). Il faut y ajouter une maison de campagne à Brunoy : 100 000 F.

##### 2. L'entreprise

*Lehideux & Cie*, 83, rue Charlot, Paris IIIe, puis, à partir de 1861, 16, rue de la Banque, Paris IIe, société en commandite par actions constituée le 24 mars 1849 (Me Frémyn) au capital de 2 MF (8 MF versés en 1874).

Mouvement d'affaires (en MF) : 1850 : 42 ; 1855 : 137 ; 1859 : 226 ; 1869 : 464 ; 1875 : 536.

Bénéfice net (en F) : 1850 : 67 000 ; 1855 : 219 000 ; 1859 : 303 000 ; 1869 : 757 000 ; 1875 : 1 MF.

Bilan simplifié aux 31.3. 1869 et 1876 (en MF) :

| ACTIF              |      |      | PASSIF       |      |      |
|--------------------|------|------|--------------|------|------|
|                    | 1869 | 1876 |              | 1869 | 1876 |
| Caisse :           | 0,9  | 2,7  | Capital :    | 6    | 8    |
| Banque de France : | 0,8  | 1,1  | Réserve :    | 0,6  | 1,4  |
| Portefeuille :     | 17   | 24   | Créditeurs : | 15,3 | 23   |

|             |     |     |            |     |     |
|-------------|-----|-----|------------|-----|-----|
| Débiteurs : | 4   | 6   | Bénéfice : | 0,8 | 1   |
| Divers :    | p m | p m |            | p m | p m |
| TOTAL       | 23  | 34  |            | 23  | 34  |

Quatre générations de Lehideux gèrent l'entreprise familiale jusqu'à sa liquidation amiable en 1955.

**N° 58**  
**Marc LEVY-CREMIEU**  
**1813-1886**

*Débuts à Marseille*

Marc Lévy naquit à Mulhouse le 17 octobre 1813 ; il était le fils du marchand Marx Lévy et de Léa Grellsamer. Il habita longtemps Marseille où sa mère mourut en janvier 1841. Il y effectua des débuts modestes dans le commerce des toiles. Il épousa à Aix-en-Provence le 10 septembre 1845 Elisabeth Crémieu (1817-1.4.1880), fille de David Hananel Crémieu, négociant à Aix, et de Léa Beaucaire. Ils n'eurent pas d'enfant. Il mourut le 29 janvier 1886 à son domicile parisien du 34, rue de Châteaudun.

*Un homme de la coulisse*

Marc Lévy-Crémieu est cité, des années soixante aux années quatre-vingt, dans de nombreuses affaires sans avoir joué les premiers rôles. Il resta toujours ce coulissier qu'il fut à ses débuts, ce qui ne manqua pas d'alimenter les insinuations antisémites d'un Drumont ou d'un Chirac.

Lévy-Crémieu, qui s'installa à Paris peu après son mariage, continua dans un premier temps à s'occuper de commission de marchandises. A la fin de 1852, il devint l'associé de Jules Paton, fondateur du Comptoir industriel, et fit ses premières armes financières à Turin où il fut chargé de négocier un emprunt municipal. Dès novembre 1853, il décida de s'installer à son compte et de fonder une maison de banque avec son frère, Gustave Isaac. Lévy-Crémieu Frères se spécialisa dans le courtage des valeurs sur le marché boursier parallèle de la coulisse si bien que Lévy-Crémieu fit partie en juin 1859 des vingt-six coulissiers jugés par le tribunal correctionnel ; comme les autres prévenus, il fut condamné à 10 500 F d'amende.

Par la suite, il se rapprocha du groupe du Comptoir d'escompte Pinard-Bischoffsheim et participa à des degrés divers à leurs principales initiatives ; selon Sergines, il devint même l'ami et le conseiller de Pinard. En octobre 1860, il fut le plus gros actionnaire, avec 5 % du capital, de la Société de crédit colonial, futur Crédit foncier colonial, mais cette importante souscription ne lui ouvrit pas les portes du conseil. Au besoin, sa banque jouait le rôle de rabatteur pour ses amis notamment lorsque les affaires dépassaient ses moyens : ainsi, dans un contrat passé en mars 1864, on le voit commanditer à hauteur de 200 000 francs une société de travaux publics chargée d'un chantier sur le PLM et s'engager à trouver un crédit de 400 000 francs « auprès d'une maison de banque de Paris », alias Bischoffsheim, Goldschmidt & Cie. Lévy-Crémieu figure parmi les gros actionnaires, avec deux mille titres, de la Société générale. Il y mena en 1865-1866 la fronde contre la direction qui voulait retarder le versement de la

deuxième fraction du capital ; mis en échec à l'assemblée générale, il présenta mémoire sur mémoire au Conseil d'Etat et au ministre du Commerce et finit par obtenir gain de cause.

Cofondateur de la banque franco-égyptienne en mars 1870, avec 7,6 % du capital, il en fut nommé commissaire et administrateur en juillet en même temps que Frédéric Grieninger et Auguste Lippmann. Il prépara en mai 1880 un projet de fusion avec le Crédit mobilier, contrôlé par Erlanger, et entra à son conseil, mais il n'y eut pas de suite. Il fut par ailleurs cité parmi les spéculateurs sur les obligations tunisiennes à la veille de l'établissement du protectorat. En avril-mai 1880, il fut recruté par Lesseps et joua un rôle important dans l'émission du Panama. Il était également administrateur de la Banque nationale mexicaine fondée en 1882.

Drumont et Chirac l'accusèrent d'être le responsable du krach de 1882 ; le second évaluait sa fortune à quarante millions de francs « dont quatorze viennent du krach de L'Union générale ». Lévy-Crémieu écrivit une brochure favorable à la conversion des rentes qu'il adressa au député gambettiste Allain-Targé ; Tirard s'en inspira un peu plus tard, en 1884-1885 si bien que Lévy-Crémieu fut qualifié par Drumont de « véritable ministre des Finances de l'opportunisme ».

### *Amateur d'art*

Homme plein de vie et de mouvement, il avait l'esprit ouvert et passait pour être un aimable causeur. A la Bourse, on l'appelait le « philosophe ». Il était un grand joueur d'échecs, passionné de musique, manquant rarement un spectacle à l'Opéra. Il constitua surtout une remarquable collection de peinture contemporaine (Corot, Meissonnier, Millet, Rousseau) et de miniatures qui fut vendue aux enchères le 15 mai 1886 et rapporta 360 000 francs. Drumont lui imputait à son décès « quinze millions et des propriétés partout, dans la Nièvre, en Seine-et-Marne, en Seine-et-Oise. » Une laborieuse reconstitution serait nécessaire pour vérifier ou infirmer ces allégations. On n'a retrouvé la trace que de l'achat en mars 1857 à Auguste Thurneysen d'une villa à Epinay-sur-Seine avec jardin en terrasse au bord de la Seine pour 63 000 francs.

### SOURCES MANUSCRITES

Etat civil Mulhouse, Aix-en-Provence, Paris ; contrat de mariage, Me Berand à Aix, 9.9.1845 ; dossier personnel, APP BA 455 ; acquisition à Epinay, 15 et 25.3.1857, Me Fould, AN MC VIII-1682 ; actes de société, 21.3.1864, Me Persil, AN MC LXIV-826 ; déclaration de succession de son épouse, 1.10.1880, AP DQ7 12412 ; de lui-même : 29.7.1886, AP DQ7 12465 et 12524 ; inventaire (limité aux meubles de son appartement parisien), 27.2.1886, Me Dufour, AN MC XLVIII-1237.

## SOURCES IMPRIMEES

LEVY-CREMIEU (M.), *Lettre à M. Allain-Targé, député de la Seine*, 1879, 22 p.

CHIRAC I (p. 264-271) ; « Deux hommes de finance » (nécrologie), *Le Gaulois*, 30.1.1886 ;  
DRUMONT (E.), *La France juive*, éd. 1886, p. 492-493 ; SERGINES IV (p. 57-61).

## BIBLIOGRAPHIE

DUPONT-FERRIER (p. 166-185) ; GANIAGE (*passim*) ; MOLLIER ; SOCIETE GENERALE (p. 58).

## QUELQUES CHIFFRES

### 1. La fortune

Dot de sa femme à son mariage : 23 000 F.

860 000 F déclarés à Paris, dont 400 000 F en mobilier et œuvres d'art, 187 000 F en créances diverses et 270 000 F en valeurs mobilières.

### 2. L'entreprise

*Lévy-Crémieu Frères*, société de fait depuis novembre 1853, en nom collectif à compter du 21.3.1864, 5, passage Laferrière, puis en 1873, 39 boulevard Haussmann ; actif net d'1,1 MF en 1880.

**N° 59**  
**Veuve LYON-ALEMAND**  
**1783-1870**

***Deux fois séparée, deux fois veuve***

Belotte Joséphe Alemand, née en 1783, était une des deux filles de Joseph Alemand († 1813), négociant à Vincennes, et de Reine Bodenheim († Belleville, 14.6.1829). Catholique, elle épousa en 1804 un israélite, Joseph Abraham Lyon, dont elle fut séparée de biens, à sa demande, en août 1814. Quelques années après la mort de son premier mari en 1828, elle se remaria en mars 1834 avec Pierre-Marie Lebel, affineur de métaux à Belleville, au parc Saint-Fargeau, chevalier de la Légion d'honneur. Une nouvelle séparation de corps et de biens fut prononcée en août 1843 et Lebel mourut en 1854.

La veuve Lyon-Alemand avait eu trois fils de son premier mariage : Alphonse (1812-1857), Léopold (1814-1866) et Théophile (1824-1871). Ce dernier laissa à son tour une veuve, Léonie Lefebvre (1829-1896) et trois enfants. L'aîné Théophile (1852-1897), conseiller municipal radical-socialiste de Bercy, battu en 1896, fut interné à Sainte-Anne en avril 1897 où il mourut quarante-huit heures plus tard.

La veuve Lyon-Alemand mourut le 20 octobre 1870 chez son fils au 21, place Vendôme. Ses obsèques furent célébrées à Saint-Merri.

***Marchande d'or et d'argent***

Le Comptoir Lyon-Alemand Louyot (CLAL), intégré dans la société Engelhard-CLAL, a maintenant plus de deux cents ans. La maison a été fondée en 1800 par Joseph Alemand qui s'établit marchand d'or au 91, rue Saint-Martin. Ses premiers clients étaient les bijoutiers, joailliers et orfèvres du Marais. Après sa mort en 1813, sa fille prit sa succession et se retrouva bientôt seule à la tête de l'entreprise. D'après une description de 1823, on sait que son établissement se composait d'une boutique avec des comptoirs grillagés et une monumentale balance en cuivre de trente kilos suspendue au plafond ; à côté, se trouvait une fonderie avec forge à soufflet, fourneaux à air, cornue en fonte pour l'évaporation du mercure, lingotières, etc.

Invoquant des raisons de santé, elle vendit le 19 juillet 1823 pour 60 000 francs son fonds de commerce à Henri Claude Caplain et à Frédérique Catherine Saint-André : dans le contrat de vente, assez curieux par son contenu, elle s'engageait à quitter les lieux un an plus tard, à ne plus exercer ce métier à Paris, à aider Caplain pendant deux ans et même à l'accueillir dans son établissement dès la signature de l'acte. Elle se réservait toutefois la possibilité de s'occuper, avec Pierre Lebel, son futur mari, d'affinage d'or et d'argent, opération industrielle consistant à débarrasser les métaux



précieux de leur alliage. C'est ce qu'elle fit dans des ateliers situés au Parc Saint-Fargeau à Belleville.

Les relations entre la veuve Lyon-Alemand et les Caplain-Saint-André, fondées sur la complémentarité des activités, ne tardèrent pas à s'envenimer, chacun accusant l'autre de ne pas respecter ses engagements : de fait Caplain monta son propre affinage en 1825 et la veuve Lyon-Alemand reprit le commerce d'or et d'argent, rue de Montmorency. Un procès en août 1828 aboutit finalement à une transaction entre les deux maisons concurrentes.

A partir de 1832, la veuve Lyon-Alemand fit entrer ses fils dans l'affaire : une première société en nom collectif fut formée en avril 1832, puis dissoute moins de deux ans plus tard à la suite du retrait de Léopold. C'est à cette époque que l'usine du Parc Saint-Fargeau fut vendue. Une deuxième société, Veuve Lyon-Alemand & Fils, conclue avec Alphonse et un certain Hypolite Barrier, vit le jour en mars 1834. La veuve tenait solidement les rênes en mains : en échange de son apport de 500 000 francs qui constituait l'intégralité du fonds social, elle avait seule la signature, la direction et les clefs de la caisse ; ses associés s'engageaient à consacrer tout leur temps, Alphonse étant cependant privilégié dans le partage des bénéfices, puisqu'il avait droit aux deux tiers. En septembre 1836, « madame Lebel » crut pouvoir se retirer en devenant, avec son mari, simple commanditaire de la société Lyon-Alemand Frères dont Alphonse et à nouveau Léopold étaient les gérants. Pourtant, elle fit sa rentrée, à plus de soixante ans, en mars 1844 dans une nouvelle société Veuve Lyon-Alemand & Fils où elle apportait les deux tiers du capital, soit 500 000 francs, et où elle retrouvait la direction des affaires et les clés de la caisse... En juin 1848, fut achetée une tréfilerie à Persan-Beaumont (Seine-et-Oise).

Après le décès d'Alphonse, une nouvelle formule fut mise au point en février 1859 : la veuve Lyon-Alemand consentit à une demi-retraite, donnant aux affaires « le temps que bon lui semblera ». Elle était logée par la société dans l'hôtel du 13, rue de Montmorency, acquis en mars 1853, qui resta le siège de la société jusqu'à une période récente. Théophile créa en 1864 une usine d'affinage au 173, rue de Charenton ; en septembre 1866, un atelier de laminage y fonctionnait et en 1869, une fabrication de nitrate d'argent.

La guerre de 1870 fut fatale aux Lyon-Alemand et à leur société : on les accusa, à tort ou à raison, d'avoir exporté de l'or en Allemagne ; de plus, la Banque de France lui refusa un bordereau d'escompte d'une valeur considérable, ce qui provoqua la suspension de paiement. A la demande de Théophile, la société fut dissoute par jugement du tribunal de commerce le 24 août 1870. Mais en septembre, les créanciers accordèrent un moratoire des poursuites et confirmèrent Théophile dans ses fonctions avec néanmoins l'assistance de sept commissaires représentant les créanciers. Les

disparitions consécutives de la veuve Lyon-Alemand et de son fils le 16 mai 1871 ouvrirent la voie à la transformation de l'entreprise en société anonyme le 5 août 1871 (Comptoir Veuve Lyon-Alemand). Les résultats de la liquidation de l'ancienne société furent tellement mauvais que la seconde veuve Lyon-Alemand dut abandonner tout son avoir en échange d'une indemnité annuelle de 60 000 francs, réduite à 35 000 francs en 1879 et limitée à dix ans.

### ***Bibliophile***

La Veuve Lyon-Alemand avait acquis en 1848 une maison de campagne à Persan. C'est là qu'elle avait installé sa bibliothèque, estimée à 11 416 francs à son décès, dont elle recommandait instamment à son fils la conservation dans son testament.

### SOURCES MANUSCRITES

Actes de société, registres de délibération (1870-1909), relations avec Caplain, Saint-André & Cie (1828-1851), Archives de l'entreprise Engelhard-Clal ; contrat de mariage Lebel, 15.3.1834, AN MC LXXXV-1121 ; actes de société (1834-1864), AN MC LXXXV-1121, 1174 et 1265 ; déclaration de succession, 18.12.1871, AP DQ7 11190 ; inventaire après décès de Théophile et de sa mère, 22.6.1871, Me Barre, AN MC LXVI-1515 ; dossier Théophile Lyon-Alemand (1852-1897), APP BA 1165.

### BIBLIOGRAPHIE

BOUDET (p. 146).

### QUELQUES CHIFFRES

#### **1. La fortune**

Apports au mariage en 1834 de Lebel : 228 000 F et deux maisons à Belleville et à Verdun ; de l'épouse : estimés à 600 000 F auxquels s'ajoutaient une maison de campagne au parc Saint-Fargeau à Belleville achetée en viager et sa part d'héritage dans la succession de sa mère, soit 11 250 F.

197 000 F hérités de Lebel en 1854.

1 824 000 F déclarés au décès à Paris dont 1 726 000 F (95 %) représentaient sa part, c'est-à-dire la moitié, dans la société Veuve Lyon-Alemand & Fils ; à compléter par une maison à Persan, son mobilier (32 470 F) et un petit terrain de 9 ha dans la Drôme. En réalité, les apports des héritiers Lyon-Alemand, qui couvraient l'ensemble de leurs biens, furent estimés en août 1871 à 3,8 MF, puis réduits à néant par les résultats de la liquidation.

#### **2. L'entreprise**

Premier rang européen sous le Second Empire dans le commerce des métaux précieux, avec un chiffre d'affaires quotidien estimé à 250 000 F pour l'or et 150 000 F pour l'argent. 92 employés et 209 ouvriers au début du XXe siècle.

**N° 60**  
**Myrtil MAAS**  
**1794-1865**

***Un brillant mathématicien***

Les Maas, négociants à Francfort, se mirent comme les Fould au service de la famille Cerf Berr et contractèrent mariage selon un schéma analogue : ainsi Salomon Maas, né à Francfort vers 1751, directeur de la manufacture de Cerf Berr Fils à Tomblaine, près de Nancy, épousa le 20 août 1793 Lia Elie, « femme de chambre de la citoyenne Cerf-Berr » selon l'acte de mariage, en réalité fille d'un négociant nancéen qui escomptait probablement de ce placement un complément d'éducation, une protection et un mariage... Leur fils unique, Mirthe Mayer, dit ultérieurement Myrtil, naquit à Tomblaine le 13 août 1794. Il n'était donc pas « ce fils d'un modeste employé de l'administration de la loterie », comme le présentent ses biographes. On comprend mieux comment, orphelin très jeune, il put entreprendre à Paris de brillantes études. Sa mère le fit admettre à l'institut Bazin, prologue au lycée Charlemagne. A la fin de 1813, il fut reçu à Polytechnique et à l'Ecole Normale supérieure pour laquelle il opta. Il y choisit la section des sciences où il resta jusqu'à la suspension de l'Ecole en 1815. Il garda toute sa vie des séquelles d'un accident survenu au Champ-de-Mars cette année là où il fut atteint à la jambe par une balle perdue tirée par des soldats à l'entraînement.

Muni d'une licence ès sciences, il aspirait à devenir professeur de mathématiques dans un collège royal, mais l'Université le rejeta comme juif. Il obtint d'abord un modeste emploi dans une fabrique de porcelaine appartenant au comte de Saint-Cricq. Sa rencontre avec Auguste de Gourcuff, directeur de la Compagnie des Assurances générales, décida de son avenir : celui-ci lui demanda d'abord des leçons, puis l'engagea en janvier 1819 comme mathématicien de la compagnie avec un traitement de 2 000 francs. Envoyé à Londres en avril 1819 pour y apprendre la technique actuarielle, il put, à son retour, asseoir sur des bases les plus solides les tarifs d'assurances sur la vie. Pour plus de garantie, il forma un comité de mathématiques avec un de ses condisciples de l'Ecole normale, Nicollet, et avec Olinde Rodrigues. En 1820, il publia avec ce dernier une *Théorie de la caisse hypothécaire*. Il fut nommé peu après sous-directeur des Assurances générales, poste qu'il conserva jusqu'en 1828.

Son épouse, née Adèle Elie, mourut le 29 mai 1836 à Passy, lui laissant deux enfants, Edmond et Cécile Sarah qui devint la femme d'Isidore Fould, négociant à Saint-Denis, neveu de Berr Léon Fould.

***Directeur de l'Union***

En 1828, la maison Fould se concerta avec des banquiers genevois pour fonder une

nouvelle compagnie d'assurances, l'Union, au capital de vingt millions de francs dont dix pour l'incendie et dix pour la vie. Myrtil Maas était déjà son directeur lorsque se réunit le premier conseil d'administration au domicile de Benedict Fould le 10 octobre 1828, cinq jours après son autorisation.

Les débuts furent très difficiles : les premiers gros contrats de la branche incendie furent signés avec des établissements à hauts risques, les théâtres parisiens et les manufactures alsaciennes. L'incendie de la galerie Boufflers les 25 et 26 mars 1829 coûta 100 à 120 000 francs et faillit tuer la compagnie dans l'œuf. En 1831, le coût des sinistres atteignait près de 90 % des primes, puis les résultats s'améliorèrent rapidement : 76 % en 1832, 55 % en 1833. Maas fut l'artisan de l'accord de mai 1834 prévoyant la création d'un Comité syndical des compagnies d'assurances à primes fixes contre l'incendie et l'établissement d'un tarif général commun. En 1838, la société put distribuer un premier dividende après déduction d'une participation de 7 % en faveur du personnel. En revanche, les implantations à l'étranger, en Espagne dès 1828, en Prusse, en Angleterre, à la suite d'un voyage d'étude d'Achille Fould, ou en Suisse, échouèrent : la compagnie ferma peu à peu ses agences, sauf à Genève, trouvant moins onéreux de participer aux affaires internationales par le biais de traités de réassurance.

La branche vie démarra encore plus lentement et partagea d'ailleurs les bureaux et le personnel de la branche incendie jusqu'en 1843 : le montant des capitaux souscrits ne dépassa guère un million de francs par an avant 1848. Le premier immeuble ne fut acheté qu'en 1836, le second en 1842... Là aussi, il fallut attendre 1837 pour la distribution d'un premier dividende, puis 1840, 1843, 1848. En 1851, le directeur dut déployer toute son énergie pour résister aux velléités d'actionnaires décidés à abandonner la partie. Comme pour les autres compagnies, le véritable coup d'envoi fut en réalité donné par l'impératrice Eugénie qui prit en 1863 une assurance-vie de deux millions à laquelle l'Union concourut pour 10 %. Maas réussit cette année-là à créer un comité syndical des compagnies d'assurance-vie qu'il présida jusqu'à sa mort. Au début des années soixante, il était également administrateur des pont et port de Grenelle où il côtoyait Gourcuff.

Il mourut le 27 février 1865 au siège de la compagnie où il habitait. Le président Torras annonça à l'assemblée générale du 15 avril que son buste, sculpté par Aimé Millet serait placé dans la salle du conseil. Son fils Edmond, sous-directeur depuis 1855, lui succéda, à la tête de l'Union-Vie jusqu'en 1871 et de l'Union-incendie jusqu'en 1879. Il devint le premier président du Cercle des actuaires français en 1872.

### ***Vice-président du Consistoire israélite***

Myrtil Maas fut le trésorier fondateur de l'Association des anciens élèves de l'Ecole normale supérieure. A sa mort, le conseil d'administration décida de frapper une

médaille et de la remettre à son fils.

Nommé en 1830 au Consistoire central israélite, il en fut vice-président pendant trente ans.

Maas est l'auteur du premier ouvrage en langue française de théorie mathématique des assurances sur la vie (*Théorie élémentaire des annuités viagères et des assurances sur la vie*, 1865, 131 p.) qui fut le manuel de toute une génération d'actuaire. Il y démontre les défauts essentiels des tables de mortalité de Déparcieux et Duvallars, développe la formule de Moivre et donne les résultats d'un calcul exact de toutes les combinaisons des annuités viagères et d'assurances sur la vie.

#### SOURCES MANUSCRITES

AD Meurthe-et-Moselle, état civil Tomblaine, 5 Mi 394 R121 et 164 ; archives de l'UAP, PV des conseils d'administration, AN 51AQ 1-6 (83 MI 1-3), 52AQ 1-12 (84 MI 1-5) ; déclaration de succession, 1.4. et 8.7.1865, AP DQ7 10108 et 10110 ; notoriété, 18.3.1865, Me Fould, AN MC VIII-1733.

#### BIBLIOGRAPHIE

PLH 8 (p. 407-410) ; *The Jewish Encyclopedia*.

BOUDET (p. 76) ; *La Compagnie d'assurances générales contre l'incendie (1819-1919), cent ans d'assurance et de sagesse financière*, 1919, 191 p. ; *Le centenaire de l'Union, compagnie d'assurances sur la vie humaine, 1828-1929*, 1929, 87 p. ; *1828-1928, L'Union, compagnie d'assurances contre l'incendie*, 1928, 108 p. ; REVILLIOD (M.), *L'Union incendie-accidents-risques divers, 1828-1953*, 1954, 188 p. ; RICHARD (p. 46-47) ; RUFFAT (M.), CALONI (E.V.), LAGUERRE (B.), *L'UAP et l'histoire de l'assurance*, 1990,

#### QUELQUES CHIFFRES

##### 1. La fortune

Traitement annuel en 1828 : 15 000 F et 3 % des bénéficiaires distribués.

1 313 000 F déclarés à son décès, uniquement en valeurs (à l'exception du mobilier estimé 6 775 F et d'une créance sur sa fille de 80 000 F) ; composition du portefeuille : 47 % en actions, 53 % en obligations ; chemins de fer français : 42 %, rentes 3% : 31 %, Banque de France : 8,5 %, Union : 8 %.

##### 2. L'entreprise

*L'Union*, 15 rue de la Banque, Paris IIe, de 1847 à 1899 ; deux sociétés : une compagnie d'assurances contre l'incendie, SA constituée les 30.9 et 1-2.10.1828 (Me Vavin), autorisée le 5.10.1828 au capital de 10 MF ; une compagnie d'assurances sur la vie, SA constituée les 13-16.6.1829, autorisée le 21.6.1829, au capital de 10 MF non versés, mais garantis, en 1835 seulement, par un dépôt de 50 F de rente à 3 % par action de 5 000 F.

Union-incendie : effectifs en 1828 : 11 employés au siège et 79 agents en province ; en 1865 : 55

employés au siège, 9 inspecteurs, un directeur, des courtiers à Paris et des agents en province (charge salariale totale = 255 000 F). Chiffre d'affaires : 1840 : 1,4 MF, 1850 : 2 MF, 1860 : 4,1 MF, 1870 : 6 MF.

**N° 61**  
**James MALLET**  
**1787-1868**

***Doyen de la haute banque***

Famille de huguenots rouennais réfugiée à Genève, les Mallet sont revenus en France lorsqu'Isaac Mallet (1684-1779) s'installa à Paris en 1713. Il y fonda une banque qui, sous le Second Empire, était la plus ancienne maison de haute banque, connue sous la raison sociale Mallet frères & Cie depuis 1792. Adolphe Jacques, dit James, est un représentant de la quatrième génération : né le 13 avril 1787 à Jouy-en-Josas, il était l'aîné des deux fils du baron Guillaume Mallet (1747-1826), naturalisé français en 1791, fondateur et régent de la Banque de France, conseiller général de la Seine de 1800 à 1825, créé baron le 9 septembre 1810 (avec constitution de majorat en 1813 sur sa ferme de Chalmassy-en-Brie, commune de Tremblay), et de sa seconde épouse, Anne Julie Houel (1761-1849), elle-même fille d'un riche manufacturier de Caen.

James participa à la défense de Paris en 1814 dans l'état-major de la Garde nationale : il reçut la croix de la légion d'honneur le 30 mars pour sa conduite à la barrière de Clichy et fut nommé colonel.

Alors que son cadet, Jules (1789-1866) avait épousé en août 1812 Emilie Oberkampf (1794-1856), fille du célèbre manufacturier Christophe Philippe Oberkampf et d'Anne Elisabeth Massieu, James se maria à Paris le 16 avril 1818 avec la sœur de cette dernière, Laure (1797-1879). Elle était alors associée, pour un quart, de la société Oberkampf, qui fut dissoute le 28 octobre 1820. Les deux frères Mallet avaient comme beau-frère Louis Feray, filateur de coton à Essonnes, qui avait épousé Julie Oberkampf.

Ils eurent quatre enfants, deux garçons, Alphonse (1819-1906) et Arthur (1821-1891), et deux filles : l'une d'elles, Lucie (1824-1899), épousa son cousin germain, Charles Mallet (1815-1902), l'autre, Clémentine (1829-1853), le baron Alfred de Lotzbeck de Weyhern, chambellan du roi de Bavière

***Une gestion très patrimoniale***

Après un apprentissage dans la firme familiale, James en devint l'associé en 1816 et le chef en 1826, à la mort de son père. Mallet frères conserva, comme le voulait sa raison sociale, une structure très familiale regroupant jusqu'à huit membres de la famille, appartenant à plusieurs branches et à plusieurs générations. Mais le baron James et son frère, Jules, détenaient une part prépondérante, avec un apport au fonds social de 750 000 francs et un droit de vote de cinq voix, alors que leurs cousins germains, les jumeaux Edmond (1803-1884) et Horace (1803-1880), puis leurs fils respectifs, Alphonse et Arthur, Charles (1815-1902) et Henri (1824-1908) disposaient d'un apport

de 400 000 francs et de deux voix. Cette structure permettait de répartir les risques et d'assurer la solvabilité de la banque, garantie par la fortune de chacun des gérants.

La banque Mallet employa ses ressources à trois types d'emplois principaux, l'escompte des effets de commerce, les avances à des particuliers et à des sociétés et la constitution d'un portefeuille de valeurs mobilières. Comme l'a montré A. Plessis, la part de chacun de ces postes ne cessa de varier. Comme investisseur, elle semble avoir donné la préférence à la gestion patrimoniale, à l'immobilier et aux assurances, plutôt qu'aux investissements industriels et ferroviaires.

Les terrains, appartenant aux héritiers Oberkampf en plein cœur de Paris, conduisirent les Mallet à s'intéresser aux opérations immobilières : James et Jules rachetèrent à leur nom le 2 novembre 1821, pour 395 000 francs, une propriété entre la rue de Choiseul et le boulevard des Italiens, vendue quelques mois plus tôt par les héritiers Oberkampf. Composée de l'hôtel Boufflers et d'un bazar, la Galerie de fer, elle était gérée par la banque Mallet et rapportait sous le Second Empire un loyer annuel de 107 000 francs pour une valeur estimée en 1868 à 2 143 000 francs ; c'est à cet emplacement que fut construit dans les années 1870 le siège du Crédit lyonnais. Sur des terrains voisins, provenant également des Oberkampf, la banque Mallet fit construire en 1824 le passage Choiseul et la salle Ventadour.

Les assurances constituèrent un deuxième pôle d'intérêt : administrateur de la Compagnie d'assurances générales à partir de janvier 1827, James en exerça la présidence de 1844 à 1861 et créa la branche grêle en 1854 qui ne fut pas un succès. Son frère, Jules, entra à la Royale en 1841, son neveu et gendre, Charles, à l'Union la même année, tandis qu'Edmond siégea au Phénix. La présence de James et de Jules a conseil de la Compagnie des docks et entrepôts du Havre témoigne également, à défaut d'autres informations, de leur participation au négoce maritime.

Dans les chemins de fer, Mallet Frères prit quelques risques en souscrivant 5 % du Strasbourg-Bâle, mais fut peu active par la suite, se contentant de participations mineures dans le Nord, où siégea Jules, et le Paris-Lyon. Pour James, ces activités étaient complétées par des fonctions de régent de la Banque de France, où il avait succédé à son père en janvier 1827, et de membre du conseil des directeurs de la Caisse d'épargne de Paris à partir de 1846.

Sous le Second Empire, l'engagement des frères Mallet aux côtés des Pereire marqua un tournant, notamment pour ce qui concerne les chemins de fer : ils souscrivirent une part significative du nouveau Paris-Lyon en 1852, équivalente à celle des Galliera, Fould ou André, ainsi que du Midi et du Grand-Central. Ils participèrent également à la fondation de la Compagnie maritime (Transatlantique) et de la Banque impériale ottomane. Selon Alain Plessis, la banque subit au cours du Second Empire une diminution de ses ressources, mais réussit à en tirer des bénéfices très supérieurs, grâce



à une rotation plus rapide de ses fonds et à leur emploi dans de grosses affaires qui s'avérèrent très fructueuses. Elle obtint des taux de profit exceptionnels de 1852 à 1864. Par la suite, ces affaires se réduisirent et le taux de profit s'en ressentit, peut-être à cause de la concurrence des nouvelles banques de dépôts.

Le baron Mallet s'effaça progressivement devant la nouvelle génération : en janvier 1860, il démissionna du conseil de régence, dont il était le doyen, pour laisser son fauteuil à son fils Alphonse. Mais c'est lui qui régla le déménagement de la banque Mallet, expropriée en 1862 à cause des travaux du nouvel Opéra avec une indemnité de 2,5 millions : Il acheta avec Jules en juillet 1860, pour près d'un million de francs, un terrain de 2 700 m<sup>2</sup> près de la Madeleine et fit construire, au 35, rue d'Anjou, un hôtel qui devint la nouvelle adresse de la banque.

### ***Un notable discret***

Viel-Castel décrit le baron Mallet comme un homme « d'un abord réservé et même froid, peut-être un peu timide », mais non dépourvu d'humour, un esprit très cultivé, manifestant du goût pour l'histoire et les littératures française ou étrangères, anglaise et italienne.

Sous la Restauration, il accepta le titre de Gentilhomme de la chambre du roi et siégea un temps au conseil général de la Seine. Il resta fidèle par la suite à ses convictions de royaliste constitutionnel et de libéral modéré. Il compta parmi les adversaires du Second Empire. Membre du Consistoire de l'Eglise réformée de Paris à partir de janvier 1826, il y défendit toujours le courant évangélique orthodoxe. Il fut avec son frère Jules trésorier du Comité des salles d'asile.

Il remplit ses devoirs au service du commerce de la capitale : juge au tribunal de commerce comme suppléant en 1813, titulaire en 1814-1815, à nouveau suppléant en 1821, il siégea à la chambre de commerce de Paris de juin 1825 à mai 1828 et de mai à décembre 1832.

Chevalier de la Légion d'honneur, il n'eut pas de promotion. Il mourut le 26 septembre 1868 dans son château de Jouy-en-Josas.

### SOURCES MANUSCRITES

Contrat de mariage, 14.4.1818, Me Rousse et de Lamaze ; inventaire de son père, 3.7.1826 ; déclaration de succession, 22.3.1869, AP DQ7 10613 (principale) et 10135 ; inventaire, 18.11.1868, Me Lentaigne, AN MC LXII-1074 ; liquidation, 20.7.1869, MC LXII-1078 ; fonds documentaire de la Fondation pour l'histoire de la haute banque.

### SOURCES IMPRIMEES

CHIRAC I (p. 196-207) ; VIEL-CASTEL (L de), *Le baron Mallet*, sd, 10 p.

## BIBLIOGRAPHIE

BERGERON I et III ; *Mallet Frères & Cie, 1723-1923*, 1923, 8 p. ; *Mallet Frères & Cie, 250 ans de banque*, 1963 ; MALLET (J.P.), *Aux sources de la banque protestante*, 1985, 17 p. ; PLESSIS II (p. 82-97 et *passim*) ; RIBEILL ; REVEREND I, 3 ; RICHARD I (p. 477-478) ; SEMENTERY (M.), *Oberkampf, sa famille et sa descendance*, 1990, p. 254 et svtes ; SZRAMKIEWICZ.

## QUELQUES CHIFFRES

### 1. La fortune

Fortune de son père à son décès en 1826 : 1,75 MF, y compris les dots de ses fils.

Apports au mariage : 67 000 F et une dot de 120 000 F ; de son épouse : 1 336 433 F.

Successions recueillies de son père : 428 000 F (dont la terre de Chalmassy d'une superficie de 102 ha, à Tremblay, près de Gonesse) ; de sa mère : 860 000 F.

Dots aux fils : 340 000 F ; aux filles : 316 000 F.

7,5 MF au décès. Mobilier à Paris : 93 000 F, à Jouy : 65 000 F ; hôtel rue d'Anjou : 1 MF ; mise de fonds dans Mallet frères : 750 000 F, compte courant et divers : 512 000 F ; portefeuille : 2,3 MF (dont rente française : 34 %, obligations PLM : 11 % ; Midi : 8 % ; actions Banque de France : 8 %) ; dots aux enfants : 1,3 MF. A compléter par la moitié de l'hôtel Boufflers resté en indivis : 1 MF, soit un total de 8,5 MF.

A noter que le château de Jouy et ses 130 ha avait été vendu à la baronne Mallet en janvier 1862 pour 650 000 F à titre de remploi de sa dot.

### 2. L'entreprise

*Mallet Frères & Cie*, 13, rue de la Chaussée-d'Antin, puis 37, rue d'Anjou-Saint-Honoré à partir de 1862.

Capital social : 500 000 F en 1817 ; 4,5 MF en juin 1866, dont 12/72<sup>e</sup> détenus par James.

Total du bilan (en MF) dont bénéfice net entre parenthèses : 1845 : 25,4 (1,2) ; 1853 : 20,7 (0,4) ; 1857 : 18,1 (1,8) ; 1861 : 19,9 (0,5) ; 1865 : 30,6 (1) ; 1867 : 45,7 ; 1869 : 35,7 (1).

Profits cumulés de la période 1845-1869 : plus de 27 MF, soit dix fois le capital initial.

970 clients en 1870, créiteurs de 17,4 MF (17 900 F par compte).

A fusionné le 1<sup>er</sup> janvier 1966 avec *de Neuflize, Schlumberger & Cie* pour donner naissance à *NSM*.

**N° 62**  
**Alphonse MALLET**  
**1819-1906**

***Cinquième génération***

Fils de James Mallet et de Laure Oberkampff, Alphonse Mallet, aîné d'une famille de quatre enfants, naquit le 19 février 1819 à Paris. Elève du collège royal Louis-le-Grand, il songea un moment à se présenter à l'école Polytechnique, puis renonça. Il se maria le 7 juillet 1845 à Paris avec Hélène Bartholdi (1825-1896), fille du baron Jean-Frédéric Bartholdi (1794-1839), banquier, membre du Consistoire luthérien de Paris, et de Louise Catherine Walther. Ils eurent deux enfants, Albert (1846-1927), époux de Jeanne Poupart de Neuflize, qui ne laissa pas de postérité, et Jacques (1851-1855).

***Dans la tradition Mallet***

Associé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1845 à la banque familiale, Alphonse Mallet la représenta dans de nombreux conseils d'administration comme l'Union-Incendie et Vie, les assurances La France, la société des Houillères et chemins de fer d'Epinaac qu'il contribua à transformer en société anonyme en 1850. En décembre 1861, il succéda à son père comme administrateur des quatre compagnies d'assurances générales et en avril 1868 à Adolphe Marcuard comme président, fonction qu'il occupa jusqu'à sa démission en 1905. Entre-temps, il avait supprimé en 1872 la branche grêle qui était déficitaire. Il fut également président des Magasins généraux du Havre, des Docks et Entrepôts de Marseille, de la Manufacture de glace d'Oignies et de la Compagnie générale des allumettes chimiques, fondée en octobre 1872 et liquidée en juillet 1884.

Il succéda à son père au fauteuil de régent de la Banque de France en janvier 1860 et fut chargé dès novembre 1860 de mener à Londres une difficile négociation avec la Banque d'Angleterre. Alain Plessis le considère comme un des membres les plus influents du conseil de régence. Il entra en février 1890 au conseil de surveillance des banques coloniales ; en octobre 1904, il annonça au gouverneur son intention de se retirer, ce qu'il fit en janvier 1905, et désigna, pour lui succéder, ses neveux Frédéric ou Ernest. Alphonse Mallet était également membre du conseil des directeur de la Caisse d'épargne de Paris depuis 1870.

Membre de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, Alphonse Mallet siégea à la chambre de commerce de Paris d'avril 1861 à juillet 1867. Il exerça pendant quelque temps les fonctions de maire de Jouy-en-Josas. Il manifesta un vif intérêt pour les sciences, l'égyptologie, l'économie rurale, l'agronomie et la sylviculture. Il était membre du cercle de l'Union et du Sporting-Club. Chevalier de la Légion d'honneur. Il mourut à son domicile, 35, rue d'Anjou à Paris, le 10 mars 1906. Ses obsèques furent

célébrée à l'église du Saint-Esprit et il fut inhumé au Père-Lachaise.

#### SOURCES MANUSCRITES

Déclaration de succession de madame Mallet, 20.8. et 25.11. 1896 (principale), AP DQ7 12283 et 12285.

#### SOURCES IMPRIMEES

*M. le baron Mallet (1819-1906)*, 1906, 12 p.

#### BIBLIOGRAPHIE

PLESSIS (II et III) ; BOISSONNET (M), *Biographie d'Alphonse Mallet* ( multigr. ; fonds documentaire de la Fondation pour l'histoire de la haute banque)

#### QUELQUES CHIFFRES

##### **1. La fortune**

Apports au mariage : 340 000 F représentant son avoir dans la société Mallet Frères et 10 000 F d'effets personnels , de son épouse : 130 000 F et la succession de son père, soit un total d'1,4 MF.

Succession recueillie de son père : 841 000 F ; de sa mère : 530 000 F.

Dot à Albert Mallet : 500 000 F.

Fortune déclarée à Paris au décès de madame Mallet en 1899 : 7,1 MF ; mobilier : 50 000 F ; immobilier : 500 000 (dont un hôtel, 104, rue de Mirosménil, domicile d'Albert et ¼ de l'hôtel rue d'Anjou), mise de fonds dans Mallet Frères : 675 000 F ; portefeuille : 5,7 MF, dont actions de mines d'or sud-africaines : 33 %, des AGF : 31 %, dette ottomane : 9 %, etc.

##### **2. L'entreprise**

*Compagnie d'assurances générales* : chiffre d'affaires (et profit) : 33 MF (4,9 MF) en 1868, 96 MF (9 MF) en 1906 ; capitalisation boursière en 1906 : 180 MF.

**N° 63**  
**Charles MALLET**  
**1815-1902**

Fils de Jules Mallet (1789-1866) et d'Emilie Oberkampf (1794-1856), Charles naquit à Jouy-en-Josas le 25 octobre 1815 ; il avait deux sœurs et un frère cadet, Henri (1824-1908), qui épousa la sœur d'Alfred André. Lui-même se maria le 22 avril 1844 avec sa double cousine germaine, Lucie (1824-1899), fille de James Mallet et de Laure Oberkampf. Ils eurent quatre enfants, deux filles et deux garçons. Sa fille, Laure Sophie (1845-1926), épousa en mars 1866 Jacques Mallet, fils d'Edmond, petit-fils d'Isaac ; une autre fille épousa un Schlumberger.

Charles Mallet fut l'artisan du rapprochement de la famille Mallet avec les Pereire : fondateur en novembre 1852 du Crédit mobilier, il en exerça la vice-présidence pendant tout le Second Empire et conserva cette fonction après la chute des Pereire, sous la présidence de Germiny. En revanche, il ne fit plus partie de la nouvelle société qui prit la succession en décembre 1871. Il siégea également, dès leur fondation, à la Compagnie générale maritime (Transatlantique), à la Société autrichienne des chemins de fer de l'Etat et à la Banque impériale ottomane dont il devint le premier président. Il était en outre administrateur de l'Union depuis 1841, du Crédit foncier, du Paris-Lyon, des docks de Marseille.

L'apogée de sa carrière se situe néanmoins sous la IIIe République : vice-président du PLM en 1872, il en devint président en 1879 ; il présida également le comité parisien de la Banque impériale ottomane jusqu'à sa mort, la Régie cointéressée des tabacs de l'Empire ottoman à sa fondation en 1881 et la Compagnie du Port de Beyrouth à partir de 1896.

Membre du comité du cercle de l'Union et du cercle des Chemins de fer. Chevalier de la Légion d'honneur. Charles Mallet mourut à Paris VIIIe le 21 avril 1902.

**SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

Pas de déclaration de succession à Paris au décès de sa femme en 1899.

Cf. bibliographie James Mallet ; AUTHEMAN (*passim*) ; SEMENTERY (p. 195-211).

## N° 64 **Adolphe MARCUARD** 1798-1868

### *Troisième génération de banquiers*

Le destin des Marcuard changea avec Jean-Rodolphe (1722-1795), grand-père d'Adolphe : originaire de Grandcour dans le canton de Vaud, implantée à Payerne depuis 1543, la famille donna de nombreux notaires, jusqu'au moment où Jean-Rodolphe vint s'établir à Berne vers 1745 et entra dans la maison Morel et David Seligmann, banquiers, fabricants d'indiennes à Holligen et marchands en gros de mercerie. Associé dès 1746, il devint à la suite d'un partage en 1755 seul maître de la banque Jean-Rodolphe Marcuard & Cie. Après s'être associé en 1774 avec Jean Conrad Beuther, il y fit entrer trois de ses douze enfants, parmi lesquels Jacques Rodolphe (1759-1809), père d'Adolphe, associé de 1780 à sa mort : si la banque Marcuard, Beuther & Cie, au capital de 200 000 livres, se tailla à la fin du XVIIIe siècle une solide réputation dans les émissions d'emprunts internationaux et le commerce textile, Jacques Rodolphe s'occupa surtout des affaires locales. Les services qu'il rendit comme banquier, mais aussi comme capitaine au régiment des chasseurs de Moudon au moment de l'invasion française de 1798 lui valurent de pouvoir acquérir le 17 janvier 1805 les droits de bourgeoisie de Berne.

Il épousa Julie Cornélie Fischer de Weyler (1772-1845), fille du banneret Emmanuel Frédéric et de Jeanne Catherine de Watteville, qui lui donna cinq garçons. Frédéric Adolphe était l'aîné ; il naquit le 2 mars 1798 à Bellerive, près de Thoun, où sa mère s'étaient réfugiée. Après de courtes études à l'école cantonale de Berne, il y commença à la fin de 1813 son apprentissage commercial. L'année suivante, il rejoignit à Paris son oncle François Cottier (1780-1843), qui avait épousé une Marcuard et était associé à Paris avec Dominique André (André et Cottier). On l'envoya prendre la tête de la succursale de la maison au Havre où il resta deux ans. Mais en 1820, à la mort d'Alexandre Emmanuel Beuther, il revint à Berne prendre sa place dans la banque familiale.

Il resta célibataire. Son véritable héritier fut son neveu Jules (1838-1909), l'un des quinze enfants de son frère, Alexandre-François (1802-1860).

### *Double carrière, à Berne et à Paris*

Quand Adolphe Marcuard prit en main les destinées de la maison bernoise, celle-ci avait perdu beaucoup de son prestige d'antan. Grâce aux relations qu'il avait nouées en France, il put la redresser de 1820 à 1833. Il organisa à l'usage des étrangers un service financier spécial dans l'Oberland et émit des billets au porteur qui furent partout

acceptés. L'un de ses frères, Eugène (1800-1876), célibataire comme lui, et un cousin germain, Frédéric, vinrent le rejoindre en 1825. Il leur confia la maison familiale lorsqu'il partit à Paris en 1833. Ils furent épaulés à partir de 1837 par le cadet des frères Marcuard, Charles Rodolphe (1804-1879), troisième banquier de la famille.

François Cottier, gérant de la maison André et Cottier, avait proposé à Adolphe Marcuard de remplacer Dominique André qui prenait sa retraite : celui-ci se contenta alors de commanditer, à hauteur de deux millions de francs, la société dans laquelle les gérants François Cottier, Ernest André et Adolphe Marcuard apportaient, selon l'acte du 31 décembre 1833, respectivement deux millions, 400 000 et 200 000 francs. Adolphe partit alors pour les Etats-Unis où il fut chargé par ses associés de régler certains litiges provoqués par la crise économique. Il visita La Havane, Saint-Louis, Chicago, New York et revint en Europe au bout de deux ans.

La société fut profondément modifiée par l'acte du 31 décembre 1842 : Dominique André retira ses fonds, François Cottier († 4.6.1843) et Ernest André devinrent de simples commanditaires, si bien qu'Adolphe Marcuard resta le seul gérant – « le seul propriétaire » écrivit-il dans son testament - d'une maison dont la raison sociale se transforma logiquement en Adolphe Marcuard & Cie. Il s'acquitta toutefois de sa « dette de reconnaissance envers la famille André » en ouvrant la société en janvier 1860 à Alfred André, petit-fils de Dominique André, et son beau-frère, André de Neuflyze, et en changeant une nouvelle fois en juillet 1862 la raison sociale en Marcuard, André & Cie.

Marcuard s'intéressa au développement du chemin de fer : on le retrouve sous la Monarchie de Juillet, lui et sa maison, parmi les gros souscripteurs des compagnies du Centre, du Nord, du Paris-Strasbourg et de l'Est dont il devint administrateur (1845-1868), du Paris-Lyon ou encore de la Société des houillères et du chemin de fer d'Epinac, transformée en société anonyme en 1850, où les capitaux protestants étaient dominants. En 1863, il était administrateur du Sous-comptoir des chemins de fer.

Il prit une part active dans la création de deux grandes sociétés métallurgiques françaises, en offrant ses bons offices pour leur transformation en société anonyme et en contribuant à leur financement : en octobre 1852, il fut, avec Horace Say, le fondateur de la Compagnie des forges et chantiers de la Méditerranée, regroupant trois chantiers navals, dont ceux de La Seyne, fondés et dirigés par Philip Taylor ; Marcuard apporta à titre personnel 10 % du capital et devint administrateur du nouvel ensemble. Il compléta d'ailleurs cet investissement marseillais par des participations dans les Messageries impériales, les Docks de Marseille, la Société générale de Transports maritimes à vapeur, la Société de raffinerie de la Méditerranée qui représentaient au total en 1868 une valeur de plus de 1,6 million de francs, soit 23 % de son patrimoine français.

Il figure également en mars 1853 parmi les fondateurs de la Société anonyme des

mines de plomb argentifère et des fonderies de Pontgibaud : se contentant pour lui-même de 3 % du capital, il en prit pour sa banque 28 %, partageant ainsi le contrôle de la nouvelle société avec un groupe britannique qui s'était assuré 40 % des actions.

En 1856, il fit partie de la Réunion financière aux côtés des Rothschild tandis que son commanditaire Ernest André siégeait, lui, dans les sociétés des frères Pereire. Il tenta d'éviter la fusion partielle des compagnies de l'est de la Suisse patronnée par la Réunion financière dans la mesure où elle pouvait faire obstacle à la fusion générale qu'il souhaitait. Il joua alors sa carte personnelle en participant à la fondation en 1857 du Central-Suisse.

Administrateur de la Compagnie des Assurances générales en 1845, il démissionna en avril 1848, entra de nouveau au conseil en avril 1852 et succéda en 1862 à James Mallet à la présidence, poste qu'il conserva jusqu'à sa mort. Il siégea également à la Réunion, compagnie d'Assurances maritimes.

Adolphe Marcuard prépara soigneusement sa succession au profit de son neveu Jules dont les droits furent précisés dans l'acte de 1859. Il entendait « faire profiter sa propre famille d'un établissement portant son nom » et considérait que c'était la partie la plus précieuse de sa succession. Malgré un accident cérébral en novembre 1862, il repoussa de deux ans sa retraite, prévue initialement pour le 1er janvier 1864. Il devint alors en 1866 commanditaire, alors que Jules était associé à la gérance. Mais ce dernier eut des relations tendues avec Alfred André et dut reconnaître sa prééminence avant d'apprendre, par une lettre du 27 août 1889, que celui-ci créait une nouvelle société sans lui. Jules Marcuard fonda alors une nouvelle banque Marcuard à Paris, Marcuard, Krauss & Cie, au capital de 3 millions de francs.

### ***Un notable discret***

Si le grand-père d'Adolphe reçut en 1772 de l'empereur Joseph II le titre de chevalier de l'Empire pour lui et sa descendance avec le droit de prendre le titre d'*Edler von Marcuard*, aucun membre de la famille ne porta la particule ou ne fit usage de sa noblesse. Adolphe siégea néanmoins parmi les notables bernois : il fut reçu à l'Abbaye des Bouchers le 21 novembre 1827 et peu après élu membre du Grand Conseil. Il siégea en 1828 au Conseil du commerce et entra au Conseil de la ville de Berne en 1831. Il était en outre capitaine et aide major des milices bernoises.

A Paris, il contribua à la fondation de la Société helvétique de bienfaisance. Il était membre du Cercle des chemins de fer. Il devint chevalier de la Légion d'honneur en 1862.

Il mourut à Paris à son domicile du 11, quai d'Orsay le 3 avril 1868 et fut inhumé selon sa volonté à Berne. Dans son testament, daté de 1866, il avait prévu que sa fortune serait partagée de façon égale entre ses 21 neveux et nièces à l'exception de legs



particuliers pour un montant de 1,1 million de francs. Parmi ces derniers, 100 000 francs aux pauvres et aux institutions de bienfaisance de Berne, 45 000 francs à des institutions protestantes ou suisses de Paris. Il fit également don à la bibliothèque de Berne des papiers du maréchal Brune qui étaient d'une importance particulière pour l'histoire locale.

#### SOURCES MANUSCRITES

Actes de société, fonds de la banque de Neufelize, FHFB 44 AQ1 ; déclaration de succession, 2.9.1869, AP DQ7 10492 ; testament (en partie autobiographique), 15.5.1866 et inventaire, 13.5.1868, Me Roquebert, AN MC XVIII-1351 et 1352.

#### BIBLIOGRAPHIE

*DHBS ; Sammlung bernischer Biographien*, t. III, 1896, p. 316-320 (article signé Jules Marcuard) ; TAVEL (F.), « Marcuard, période bernoise (1745-1918) », *Recueil de généalogies vaudoises*, t. I, p. 557-585.

*De Neufelize*, 1926, 39 p. ; *De Neufelize, Schlumberger & Cie, 1800-1950*, 1950, 32 p. ; GRAND ; LÜTHY.

#### QUELQUES CHIFFRES

##### 1. La fortune

Apports au fonds social de l'entreprise (en F) et parts des bénéficiaires : 1834 : 200 000 sur 4,6 M, 4/24e ; 1837 : 300 000 sur 5,1 M, 5/25e ; 1843 : 500 000 sur 2 M, 6/10e ; 1860 : 1 M sur 3,6 M, 40 % ; 1866 : commandite de 1,2 M sur 5,2 M, 16 %.

7,7 MF déclarés à son décès à Paris représentant uniquement son patrimoine en France : 27 000 F en mobilier, 1,8 MF en commandite, créances, comptes courants, 5,8 MF (77 %) en valeurs françaises dont actions (54 %), valeurs de chemins de fer (24 %), actions et obligations des Forges et Ateliers de la Méditerranée (21 %), rente française 3 % (14 %), des Messageries impériales (6 %), actions des Assurances générales (4 %). Il faut y ajouter 14 ha de terrain à Cazaux près d'Arcachon. Les biens étrangers furent inventoriés à Berne et la succession réglée selon les lois bernoises.

##### 2. L'entreprise

Maison génoise depuis 1667, parisienne depuis 1800, devint *Adolphe Marcuard & Cie* à compter du 1.1.1843, puis *Marcuard, André & Cie* le 10.7.1862 ; société en commandite, 46, rue des Petites-Ecuries, Paris Xe, puis 18, rue Bergère, Paris IXe en 1859 et 5, rue Ménars, Paris IIe en 1864 (voir capital social ci-dessus ; cf. également notice n° 1 : Alfred André).

Bénéfice net au 31.12.1860 : 429 000 F pour un bilan de 21,3 MF.

**N° 65**  
**Henri MIRABAUD**  
**1821-1893**

*De Milan à Paris, retour au pays d'origine.*

La famille Mirabaud, dont la généalogie est établie avec certitude depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, est originaire d'Aigues-Vives, près de Nîmes. Les ancêtres directs d'Henri Mirabaud étaient laboureurs et baillis. Acquis au protestantisme, ils furent contraints d'abjurer et de se convertir, ce que refusa Jean Mirabaud, le bisaïeul d'Henri, qui préféra émigrer en Suisse.

Jean Mirabaud (\* 16.12.1706 † 17.3.1776) s'installa à Genève où il fut reçu habitant en 1731, puis bourgeois en 1743. Il fonda un commerce d'épicerie droguerie, associant à la vente de marchandises une activité bancaire : prêts, achats de créances, négociations de rentes viagères. En 1775, il céda son commerce à son fils Jacques (\* 19.11.1742 † 4.7.1793) qui mourut sans pouvoir transmettre l'affaire à son propre fils qui n'était encore qu'un enfant. Ce dernier, Jacques Marie Jean Mirabaud (\* 24.6.1784 † 17.12.1864), aimait le négoce et n'avait que dix-sept ans lorsqu'il quitta Genève à sa demande pour Milan, où il devint commis à l'essai chez le banquier Labaume. Doué pour les affaires, il apprit très vite le métier et fonda sa propre maison de banque en 1814, la Tanta Rinomata Casa Mirabaud & Cie, qui devint une affaire prospère. Marié depuis 1812 à Marthe Amat (\* 29.4.1792 † 22.4.1869), une Genevoise, il eut quatre enfants, Adèle (\*1814), Charles (\*1817), Georges (\*1820) et le cadet, Henri.

Henri Mirabaud est né à Milan le 12 août 1821. Son enfance fut heureuse et se partagea entre l'Italie et la Suisse. A Milan, la famille vivait rue Dei Maraveglie, dans la maison que Jacques Mirabaud avait achetée et fait somptueusement décorer pour organiser de grands bals en l'honneur de la société aristocratique de Lombardie. Chaque été la famille séjournait à Sécheron, campagne de Genève, dans la maison des grands-parents Amat. Mais Henri grandit, et il n'avait que huit ans lorsqu'il quitta l'Italie et la maison familiale pour commencer ses études. En compagnie de son frère Georges, de dix-huit mois son aîné, ils partirent pour Genève où ils furent placés pendant quatre ans chez un pasteur, ami de la famille. Ils commencèrent par fréquenter le collège puis, les quatre années suivantes, Henri fut élève de la pension Venel et suivit les cours du lycée, et enfin, ceux de l'Académie. A dix-huit ans, il quitta la Suisse et partit à Augsbourg où il dut apprendre l'allemand. Henri était alors un jeune homme heureux qui aimait la société et la distraction ; il était plein d'espoir et d'entrain.

Deux ans plus tard, en 1841, il regagna sa ville natale pour y faire son apprentissage de banquier dans l'ancienne maison de son père. L'avenir d'Henri n'était pas en effet aussi assuré qu'il aurait pu l'espérer. Pendant ses études, la santé de sa mère avait

contraint les époux Mirabaud à quitter Milan en 1833 pour s'installer définitivement en Suisse. Jacques Mirabaud avait alors tenté d'organiser sa succession tout en conservant le contrôle de l'entreprise jusqu'à ce que son fils puisse la reprendre. Mais son éloignement lui fit perdre bientôt toute influence et tout intérêt dans l'affaire, si bien qu'Henri Mirabaud n'avait plus de réelle possibilité à Milan.

Au cours de l'été 1846, Henri, qui séjournait à Sécheron, y rencontra Denise Paccard, fille du banquier parisien Barthélemy Paccard. Séduit, il demanda la main de la jeune fille. Quelques mois plus tard, le 7 novembre 1846, les jeunes gens se marièrent civilement à la mairie de Coligny, près de Genève ; ils reçurent une bénédiction religieuse le 9 novembre. Le lendemain, ils quittaient Genève en chaise de poste et partaient en voyage de noces.

Deux mois plus tard, en janvier 1847, les jeunes époux s'installèrent à Paris rue des Petites Ecuries. Henri entra aussitôt dans la maison de banque de son beau-père, Paccard, Dufour & Cie, comme simple employé.

De son mariage avec Denise Paccard, Henri Mirabaud eut sept enfants, cinq garçons et des jumelles. Trois de ses fils furent banquiers : Paul (\* 29.6.1848 † 12.5.1908), Albert (\*11.1.1851 † 8.11.1930) et Gustave (\* 4.8.1854 † 13.1.1918).

### ***Le banquier***

Henri connut quelques périodes de découragement, car il lui fallut du temps pour gagner la confiance des associés Paccard et Dufour. Ce n'est qu'en 1851 qu'il se vit confier quelques responsabilités, et il dut attendre 1853 pour devenir associé. Il obtint alors la procuration pour agir seul alors que sa participation dans le capital social n'était que de 13% (500.000 francs). L'été, lorsque Messieurs Paccard et Dufour étaient absents, Henri Mirabaud gérait et administrait les affaires, auxquelles il prenait goût, n'ayant plus que le souhait de les développer avant de reprendre la maison.

A la fin de l'année 1858, son ambition fut satisfaite : Paccard et Dufour décidèrent de se retirer et de dissoudre la société à son terme du 31 décembre 1858. Mirabaud, Paccard & Cie, au capital de 2,8 millions de francs, fut alors créée le 20 décembre 1858, pour prendre la succession à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1859. Frédéric Paccard, le fils de Barthélemy, était associé à l'affaire, mais Henri Mirabaud, qui détenait 36% du capital (1 million de francs), était seul gérant responsable et le resta jusqu'en 1870.

Il développa sa maison et, pour ce faire, s'adjoignit des hommes de confiance. Ceux-ci, quel que soit leur rang, entraient dans la maison comme simples employés et commençaient par recopier les livres de comptes et les lettres. Après une initiation de quelques années, ils étaient nommés fondés de pouvoirs avec la procuration, puis associés gérants ayant la signature sociale. Ainsi, Eugène Puerari, neveu d'Henri Mirabaud, débuta en 1864, puis ce fut le tour de son fils aîné, Paul, en 1868 et de son

deuxième fils, Albert, en 1869, lesquels devinrent respectivement associés gérants en 1870, 1873 et 1875. Plus tard, leur frère cadet, Gustave, franchit les mêmes étapes en 1879 et 1893.

Le nouveau groupe dirigeant ainsi constitué réunissait des personnalités complémentaires qui donnèrent une nouvelle orientation à la maison. Tout en maintenant son activité bancaire traditionnelle, la maison se tourna, à partir des années 1880, vers la création d'affaires industrielles et commerciales, contribuant activement au développement économique de la France. Dès lors, il devint difficile de distinguer l'activité spécifique des uns et des autres, qui agissaient tantôt pour et au nom de la maison de banque, tantôt en leur nom personnel. Ce groupe, homogène et solidaire, juridiquement, mais aussi moralement, fut la force de cette maison. « Messieurs Mirabaud », ainsi qu'il était de coutume de les appeler, étaient présents dans de nombreux conseils d'administration de sociétés, mais leur activité ne se limita pas à ces participations ; ils allèrent plus loin et fondèrent de grandes entreprises.

Henri Mirabaud fut administrateur, puis président de la Compagnie Générale des Marchés, fondée en 1866, pour la construction de marchés couverts dans les différents arrondissements de Paris. Il fut également administrateur du P.L.M de 1863 à 1893, de compagnies d'assurances comme l'Union, le Lloyd français et la Compagnie française d'assurances maritimes ainsi que de la Compagnie générale des allumettes chimiques. Il fut le fondateur en 1885 de la Compagnie du Boléo exploitant des mines de cuivre au Mexique.

Sa maison de banque fut au nombre des fondateurs de la Société générale en 1864, de la Compagnie algérienne en 1877, de la Société française de reports et dépôts en 1881 ; ses associés gérants firent partie des conseils d'administration de la Compagnie des Chemins de Fer sur route en Algérie, fondée en 1892, de la Compagnie des Chemins de Fer de la Province de Santa Fé (Argentine), fondée en 1888, de la Compagnie des Phosphates et du Chemin de Fer de Gafsa (Tunisie) en 1897.

En 1881 la Maison Mirabaud, Paccard, Puerari & Cie créa la Société Française d'Etudes et d'Entreprises. Elle avait pour objet l'étude d'affaires nouvelles et, dans le cas d'études valables, la constitution de sociétés indépendantes.

Paul Mirabaud fut administrateur de la Compagnie Universelle du Canal Maritime de Suez, vice-président de la Compagnie des Phosphates et du Chemin de Fer de Gafsa, président de la Compagnie des Chargeurs Réunis (fondée en 1872) de la Compagnie minière du Boléo et de la Société française de reports et de dépôts. Il était en outre vice-président de l'Oeuvre des sanatoriums populaires de Paris et trésorier de la Société de géographie. Il participa à la création de nombreuses autres affaires, telles que la Compagnie Le Nickel en 1880, exploitant des mines de nickel et de cobalt en Nouvelle

Calédonie, la Compagnie Minière et métallurgique de Penarroya, dont il fut l'un des fondateurs en 1881. En 1907, il fut élu régent de la Banque de France.

Albert Mirabaud fut administrateur de la Banque Impériale Ottomane, de la Compagnie Algérienne et de la Compagnie Minière et Métallurgique de Penarroya. Il présida la Compagnie Minière du Boléo et la Compagnie des Mines de Bör. En 1893, il succéda à son père au conseil du P.L.M et de l'Union, dont il devint vice-président en 1907 et président en 1925.

Gustave Mirabaud fut administrateur de la Compagnie Générale des Marchés et de la Compagnie Boa Vista qui possédait des mines d'or et de diamants au Brésil. Il s'occupa plus spécifiquement de la gestion de la banque familiale.

### ***Derrière l'homme d'affaires, un être sensible et généreux.***

Henri Mirabaud était un homme extrêmement sensible et gentil. Très bon père, il appréhendait toujours la période estivale, lorsque son épouse et ses enfants quittaient Paris pour la Suisse et qu'il se trouvait loin d'eux plusieurs semaines durant. De même, lorsque son épouse partait en cure, il s'occupait personnellement des enfants, redoublant d'attention envers eux, surveillant attentivement les moindres détails de leur vie quotidienne, donnant de multiples recommandations aux personnes qui en avaient la charge lorsqu'il était au bureau. Bienveillant envers les siens, mais aussi envers les autres, il était membre de plusieurs œuvres chrétiennes ou philanthropiques comme la Société centrale d'évangélisation, le Conseil presbytéral de l'Oratoire et celui des Diaconesses ; il fut aussi membre du Comité de secours aux blessés et aux prisonniers français pendant la guerre de 1870, organisme chargé de faire parvenir des vêtements et des vivres aux prisonniers retenus dans les camps de Prusse. Après la guerre de 1870, il acheta à Eaubonne, là où il avait une maison de campagne, un grand terrain où il fit construire un gymnase pour les enfants qui y recevaient des leçons deux fois par semaine. Et pour Noël, il organisait un grand sapin pour les enfants de l'école.

Il donnait, mais agissait également, et parfois très activement, utilisant sa notoriété et ses relations pour drainer d'importantes souscriptions vers les causes qui lui tenaient à cœur. Ainsi, en tant que membre et trésorier de la Société Franklin pour la création de bibliothèques militaires afin d'instruire et occuper les jeunes soldats appelés sous les drapeaux, il n'hésita pas, lors de la création de cette société en 1873, à frapper aux portes du monde financier pour recueillir des souscriptions et réunit plus de 100.000 francs en quelques jours. Ainsi encore en 1883, lorsque J.Hocart décida de fonder la Maison des enfants destinée à accueillir les enfants abandonnés, il fit de lui même une importante collecte de fonds pour permettre la réalisation de ce projet. Il mourut à Paris le 14 octobre 1893. Il était chevalier de la Légion d'honneur.

## SOURCES MANUSCRITES

Archives de la banque Mirabaud, CAMT 215 AQ 1 à 6 ; Archives du Crédit du Nord, fonds Mirabaud, centre d'archivage de Gondecourt (Nord).

## BIBLIOGRAPHIE

CHANCELIER (I.), *Messieurs Mirabaud & Cie, d'Aigues-Vives à Paris, via Genève et Milan*, 2001, 272 p. ; DELAVENNE ; MIRABAUD (J.), *Histoire généalogique des Mirabaud d'Aigues-Vives*, 1894.

### **L'entreprise**

*Mirabaud, Paccard & Cie*, 15 rue Richer, Paris IXe, société en commandite formée le 20.12.1858, au capital de 2,8 MF, pour prendre la succession de B. Paccard, L. Dufour & Cie ; transférée 29, rue Taitbout, Paris IXe en 1872 ; devenue le 23.5.1878, Mirabaud, Paccard, Puerari & Cie au capital de 5 MF ; le 10.12.1896, Mirabaud, Puerari & Cie, 56, rue de Provence, Paris IXe ; en décembre 1906, Mirabaud & Cie, au capital de 6 MF (raison sociale inchangée jusqu'à la dissolution en 1953 et son absorption par la Banque de l'Union parisienne).

Un gérant et 9 employés en 1859 ; 5 associés gérants et 25 employés en 1890 ; 45 salariés en 1910 ; 145 à 150 salariés répartis en douze services après 1918.

Bénéfices nets du 1.1.1859 au 31.12.1881 : 6 369 398 F avec un capital de 2,8 MF ; du 1.1.1882 au 31.12. 1895 : 12 032 602 F avec un capital de 5 MF.

**Isabelle Dumielle-Chancelier**

**N° 66**  
**Jules MIREs**  
**1809-1871**

*Modestes origines et premiers tâtonnements*

Né le 5 décembre 1809 à Bordeaux, d'un père, Mathieu Mirès (décédé en 1835), originaire de Livourne, qui faisait le commerce de l'horlogerie et des monnaies dans son magasin de la bourse de Bordeaux, Jules Isaac Mathieu Mirès perdit en 1815 sa mère, née Esther Cavalion, qui laissait six enfants. Il fréquenta la pension d'un maître privé de 1816 à 1822. A douze ans, il entra comme livreur chez un marchand de verroteries, puis en 1828 chez un négociant en vins où il resta trois ans. Il entra aux contributions directes où il s'occupa d'évaluations cadastrales, mais il échoua en 1833 dans sa demande de titularisation à cause de sa méconnaissance de l'orthographe. Il fonda alors une agence chargée d'aider les contribuables dans leurs réclamations contre les évaluations cadastrales... Il réussit à se faire une clientèle jusqu'au moment où le conseil de préfecture décida en 1838 de rejeter en bloc les nouvelles réclamations. La mesure fut cassée par le Conseil d'Etat, mais Mirès renonça, partit pour Paris où il s'essaya au négoce des vins « comme la plupart des Bordelais sans ressources ». Puis il tenta sans succès de 1842 à 1844 d'établir, place Louvois, une agence semblable à celle de Bordeaux, de négocier à la fin de 1844 des promesses d'action à la Bourse, mais une loi de juillet 1845 finit par interdire ces pratiques. Il entra alors comme employé chez un agent de change, Victor Michel, mais perdit sa place à la suite de la crise financière de 1848. Hébergé d'abord par son frère Adolphe, il alla vivre ensuite chez une blanchisseuse, Jeanne Julie Clarisse Laclairgerie, dite Bonneville (pour l'état civil et les actes notariés, mais qui signait Laclergerie), née à Bordeaux le 10 février 1814, de père inconnu, qu'il épousa le 27 février 1847 à Paris. Il légittima par là même sa fille naturelle, Jeanne Emilie, née à Bordeaux le 13 janvier 1838, dont le mariage en mai 1860 avec le prince Alphonse de Polignac illustre l'ascension spectaculaire de ce financier juif aux origines si modestes.

*Audace et opportunisme*

Le vrai début de Mirès dans les affaires semble remonter à 1847 : le 27 mars, une assemblée générale extraordinaire de la Société pour l'éclairage au gaz de la ville d'Arles, qui était sous administration judiciaire, le nomma gérant ; elle prit immédiatement la raison sociale Jules Mirès & Cie et son siège fut transféré au domicile parisien de Mirès, 8, rue Notre-Dame de Lorette. La société fut liquidée en septembre 1849, mais elle permit à Mirès d'avoir une première expérience de gestionnaire.

Depuis mars 1849, il était le seul gérant d'une société en commandite, la Caisse des actions réunies (Jules Mirès & Cie), pourvue d'un capital initial de 990 000 francs, dont l'objet était l'achat et la vente de valeurs cotées à la Bourse. Elle aurait été, selon Benoît Fould (rapporté par Mirès), le modèle du Crédit mobilier. Quelques semaines plus tard, en juin, il forma avec Polydore Moïse Millaud (1813-1871) une petite société en commandite par actions (Mirès & Cie) au capital de 7 500 francs pour exploiter divers journaux, rachetés en septembre 1848 pour la somme de mille francs payables en quatre mensualités. Il s'agissait du *Journal des chemins de fer*, de l'*Office des chemins de fer* auxquels s'ajouta en 1849 un mensuel, le *Conseiller du peuple*, confié à Lamartine. La combinaison d'un organe de presse, qui jouait le rôle de rabatteur auprès du public, et d'une agence spécialisée dans le négoce des valeurs rencontra un grand succès. Les petits rentiers eurent confiance et n'hésitèrent pas à confier leurs économies à Mirès qui promettait des bénéfices extraordinaires. Il monta des opérations qui illustrent son génie commercial : par exemple, en juin 1853, il traita avec les Crédits fonciers de Nevers et de Marseille et organisa en juillet la souscription de 480 000 obligations de cent francs, au lieu des cinq cents francs habituels, à 4,4 % d'intérêt dont 3,65 % annuel, ce qui permettait de lancer le slogan « un centime par jour », et 0,75 % sous forme de lots trimestriels. Le gouvernement finit par mettre son veto, ce qui obligea Mirès à rembourser les souscripteurs.

Toujours est-il que cet engouement du public lui permit d'étendre ses affaires : en novembre 1852, il mit la main sur deux journaux, le *Constitutionnel* et le *Pays* et créa pour les exploiter une société en commandite par actions au capital de trois millions qu'il détenait en totalité. Elle prit en juillet 1855 la dénomination de Compagnie des journaux réunis. Mirès songea surtout à donner plus d'ampleur à sa principale affaire : les deux sociétés de 1849, qui furent finalement liquidées en 1854 avec un bénéfice de sept millions, laissèrent la place en juin 1853 à une société unique, la Caisse et Journal des chemins de fer, au capital de douze millions de francs. Cette restructuration s'accompagna de la disgrâce de Millaud, remplacé par Félix Solar. Il amenait avec lui des aristocrates dont la présence devait donner à l'entreprise une image de respectabilité : il y avait là le baron de Pontalba, qui prit la présidence, le comte Siméon, gendre d'Achille Seillière, le comte de Poret, le vicomte de Richemont, le comte de Chassepot-Pissy. Pontalba posa cependant ses conditions et Mirès accepta de céder la gérance à Adolphe Blaise. Il reprit le pouvoir dès janvier 1854 si bien que la raison sociale, qui avait été pendant six mois Ad. Blaise & Cie, redevint Jules Mirès & Cie. Le capital fut porté à cinquante millions de francs en juin 1856 et la société prit alors la dénomination de Caisse générale des chemins de fer.

Avec un capital inférieur seulement de dix millions à celui du Crédit mobilier, Mirès pouvait prétendre jouer un rôle d'investisseur avec d'autant plus d'efficacité qu'il avait



des facilités pour placer les actions nouvelles dans sa clientèle. De ce point de vue, il avait soigné sa popularité en 1854 lorsqu'il avait conseillé au gouvernement de se passer de l'intermédiaire des banquiers pour lancer les emprunts de la guerre de Crimée et d'innover en passant par une souscription publique : il inventa « le suffrage universel des capitaux ».

Il participa en 1855 à la fondation de la Société des terrains des Champs-Élysées et de la Société des voitures de place ; il fit construire le passage des Princes, boulevard des Italiens. Commanditaire de Cail & Cie, il siégea à son conseil. Mais c'est surtout de la région marseillaise qu'il fit son terrain d'action privilégié : il créa coup sur coup la Compagnie du chemin de fer et des houillères de Portes et Sénéchas (novembre 1854), les Hauts-fourneaux et fonderies de Saint-Louis (1855), la Société anonyme de l'éclairage au gaz de Marseille (1855), fusionnées en août 1860, et la Société des Ports de Marseille (mars 1856), chargée de mettre en valeur les quarante hectares de terrains situés en bordure de la Joliette qu'il avait acquis de ses propres deniers. Selon L. Girard, ces initiatives le brouillèrent avec les Pereire qui jusque-là l'avaient soutenu et peut-être financé.

Il chercha à se donner une stature internationale : après avoir laissé le *Journal des Chemins de fer* critiquer en juillet 1856 l'exportation des capitaux, il devança en novembre Rothschild pour l'adjudication d'un emprunt espagnol de deux cents millions dans lequel il perdra finalement de l'argent. En 1858, il accusa Rothschild et Talabot d'utiliser les capitaux français pour étendre l'influence autrichienne en Italie et enleva en 1856 la concession des chemins de fer romains dont il devint vice-président ; l'année suivante, il forma avec José de Salamanca la Compagnie du Saragosse-Pampelune. Enfin, profitant des réserves britanniques et françaises à soutenir la Turquie ottomane au bord de la banqueroute, il signa le 29 octobre 1860 un contrat d'emprunt de quatre cents millions de francs aux conditions particulièrement lourdes pour le Trésor turc qui devait ne recevoir que 164 millions et verser un intérêt réel de 13 %. Le gouvernement français refusa néanmoins l'inscription à la cote et la souscription échoua, ne rapportant que trente-deux millions à la Turquie.

### ***L'affaire Mirès***

Cet échec aurait pu être une péripétie dans cette ascension qui avait propulsé Mirès au faite de la société du Second Empire : certes, il incarnait le type même du parvenu, mais le mariage de sa fille, la Légion d'honneur qu'il reçut des mains de l'empereur à Marseille en septembre 1860, étaient les premiers signes d'une reconnaissance sociale. Parmi ses admirateurs, Eugène Delacroix le jugea à la suite d'un dîner en 1854 « très original, très sensé, très spirituel ; il est bien la preuve que c'est l'esprit qui fait l'homme ». Chaque hiver, il organisait dans son hôtel parisien une grande fête qui

cherchait à rivaliser avec les réceptions de la haute société. Il resta cependant un homme simple dont on se plaisait à souligner les qualités de cœur.

Mais il demeura aussi un homme seul dans le monde financier : franc-tireur à une époque où les intérêts se cristallisaient autour de Rothschild et des Pereire, il finit par s'attirer l'inimitié des deux camps, mais aussi celle du gouvernement et de certains de ses proches. Le 10 juin 1857, il mit déjà sa démission en balance, mais fut finalement retenu par son conseil. En juillet 1860, Solar, arguant de raisons de santé, se retira ; Pontalba se brouilla avec Mirès au sujet d'une créance que ce dernier refusait d'acquitter. Il ne réussit pas à convaincre le conseil, démissionna, mais déposa une plainte pour escroquerie en décembre 1860. Persigny, qui venait de prendre le portefeuille de l'Intérieur, ordonna une enquête : Mirès subit une perquisition, la saisie de ses livres et se trouva sous la menace d'une arrestation à laquelle les autorités renoncèrent dans l'immédiat de peur d'une panique et d'un effondrement de la place. Mirès, pendant ce temps, fit face, désintéressa Pontalba, remboursa en six semaines soixante-dix millions de francs à sa clientèle, et le danger de krach étant écarté, fut arrêté le 17 février 1861. Son gendre, Polignac, se précipita aux Tuileries, mais Napoléon III se refusa à entraver la justice. Son procès s'ouvrit le 28 juin 1862 : il fut condamné à cinq ans de prison et trois mille francs d'amende pour escroquerie et détournement d'actions ; la Cour d'appel maintint la peine, mais le jugement fut cassé par la Cour de cassation en décembre. Rejugé à Douai en avril 1863, Mirès fut acquitté et lavé de tout soupçon en dehors d'un outrage à magistrat qui lui valut un mois de prison.

Il essaya de remonter la pente : il voulut créer en 1864 une Banque des Etats, spécialisée dans le lancement des emprunts d'Etat, des communes ou des établissements publics, mais il échoua malgré la bienveillance de Morny. Il passa les dernières années de sa vie à se justifier ou à contre-attaquer dans des pamphlets qui lui valurent de nouveaux procès. Il perdit ainsi un procès en diffamation que lui intenta l'avocat Chaix d'Est-Ange et fut condamné à six mois de prison. Il accusa également les Pereire d'avoir voulu et précipité sa chute.

Domicilié à Paris 39, rue Neuve-des-Mathurins, dans un hôtel qu'il avait payé un million de francs en décembre 1853, il mourut à Marseille le 6 juin 1871 chez son gendre, le comte Gustave Rozan que sa fille avait épousé en secondes noces en juillet 1865.

#### SOURCES MANUSCRITES

Contrat de mariage et reconnaissance d'enfant naturel, 11.12.1846, Me Poumet, AN MC XIV-812 ; Etat civil reconstitué, acte de mariage AP 5 Mi I-5203 ; contrat de mariage Polignac-Mirès, 29.5.1860, Me Gossart ; déclaration de succession, 2.12.1871, AP DQ7 12 339 ; inventaire, 26.6.1871, Me Gautier, AN MC CXVI-905.

## SOURCES IMPRIMEES

Publications de J. MIREs : *A mes juges, ma vie et mes affaires*, 1861, 274 p. ; *Aperçus financiers*, 1868 ; « Lettre à MM. Pereire », *La Presse*, 16.7. 1868, 11 p.

COURTOIS 1875 (p. 200-201 et 210-212) ; DELACROIX (E.), *Journal, 1822-1863*, 1980, p. 402 ; GONCOURT (I, p. 869-871) ; LEOUZON-LE-DUC, *Les financiers contemporains*, 1860 ; REYNAUD (J), *Portraits contemporains*, 1864.

## BIBLIOGRAPHIE

AUTHEMAN (p. 19) ; AUTIN (p. 122-125) ; BRODER ; CATY (R.), ECHINARD (P.), RICHARD (E.), *Les patrons du Second Empire, n° 5, Marseille*, 1999, p. 205-209 ; COHEN (p. 456-458) ; DUCRUET (p. 88) ; 364) ; DUPONT-FERRIER (p. 81-84) ; GIRARD (p. 176, 226-229 et 267-269) ; GIRARD (L.), « L'affaire Mirès », *Bulletin de la Société d'histoire moderne*, n°22, janv.-fév. 1951, p. ? ; LACRETELLE (P.), « Un escroc de grande allure sous le Second Empire », *Revue hebdomadaire*, janvier 1934, p. 224-243 ; MARION (p. 348-349) ; PETIT-DUTAILLIS (G.), *Portraits de banquiers*, 1982, p. 205-239.

## QUELQUES CHIFFRES

### 1. La fortune

Apport de sa femme au mariage (séparation de biens) : 5 673 F.

Dot à sa fille en mai 1860 : un hôtel 39, rue Neuve-des-Mathurins, 45 000 F de rente d'Espagne 3 % et une somme de 300 000 F.

1 499 500 F déclarés à Paris, dont mobilier : 25 886 F (+ 312 F à Marseille) ; hôtel, 39, rue Neuve-des-Mathurins, 1 411 000 F (dont une partie louée pour 50 550 F), mais l'inventaire après décès mentionne des dettes pour un montant dépassant légèrement 1 MF.

### 2. Les entreprises

*Caisse et Journal des chemins de fer (Jules Mirès & Cie)*, devenue en 1856 *Caisse générale des Chemins de fer*, 99 rue de Richelieu, société en commandite par actions constituée le 15.6.1853 (Me Gossard), au capital de 12 MF, porté à 50 MF le 14.6.1856.

*Compagnie des Journaux réunis (Mirès & Cie)*, société en commandite par actions constituée le 30.11.1852 (Me Gossard) au capital de 3 MF.

Pour les sociétés marseillaises, cf. *Les patrons du Second Empire : Marseille, op. cit.*

## N° 67 **Ferdinand MOREAU** **1826-1884**

### *La fortune des Moreau*

La fortune des Moreau commença avec Martin Ferdinand (1769-1848) qui s'établit comme marchand de bois quai de la Râpée. Il acquit, à la faveur des ventes de biens nationaux, d'importants domaines forestiers dans la région de Villers-Cotterêts et Château-Thierry, devint président de la chambre syndicale du commerce du bois, mais aussi conseiller d'escompte en 1819, puis censeur de la Banque de France de 1827 à sa mort, député de Château-Thierry en 1839. Père de cinq enfants, il fut à l'origine de trois branches qui s'illustrèrent à des degrés divers dans la bourgeoisie parisienne de la seconde moitié du siècle :

Son petit-fils, *Ferdinand* Louis Marie, né à Paris le 20 janvier 1826, appartient à la branche aînée. Son père, Auguste Ferdinand Moreau (1797-1867), avait épousé le 10 octobre 1822 la fille d'un négociant parisien, Adèle Henriette Daudin (1803-1881), et s'était établi, avec son frère Adolphe (1800-1859), comme agent de change en 1824. Ferdinand, deuxième d'une famille de trois enfants, se maria le 14 mai 1850 à Paris avec une fille et petite fille d'agent de change, Marie Adrienne Hubert (1831-1915), fille d'Antoine Hubert et de Marie Amélie Fossard. Ils eurent à leur tour trois enfants, deux garçons qui moururent de tuberculose vers dix-huit ans et une fille Marie (1863-1944) qui épousa le 19 mai 1884 à Paris IXe, peu après la mort de son père, un officier dont la famille était établie en Alsace, le comte Guy de Leusse (1858-1940).

De l'oncle Adolphe, grand collectionneur de tableaux, descendait Adolphe (1827-1882), conseiller d'Etat, époux de Camille Nélaton, père et mère d'Etienne Moreau-Nélaton (1859-1927) dont la donation au Louvre en 1906-1907 reste encore aujourd'hui la plus importante que le musée ait jamais reçue.

Quant à Edouard Frédéric Moreau (1832-1885), marchand de bois, conseiller d'escompte en 1857, censeur en 1871, puis régent de la Banque de France de 1882 à sa mort, il était le cousin germain de Ferdinand.

### *Syndic des agents de change (1862-1883)*

Ferdinand Moreau fut nommé agent de change par décret impérial du 29 juin 1853 à la suite de la démission de son père. Dès 1857, il fit partie de la commission de comptabilité de la Compagnie des agents de change et fut élu à la Chambre syndicale le 21 décembre 1857 par 33 voix sur 56. Il n'obtint pas en 1860 la majorité des deux tiers nécessaire à son maintien après un mandat de trois ans, mais fut élu syndic le 18

décembre 1861 où il battit le sortant, Claude Coin, par 32 voix contre 25. Il le resta vingt-deux ans, ce qui ne s'était encore jamais vu.

Les problèmes qu'il dut résoudre au cours de la première année de son mandat lui permirent de faire ses preuves et de s'attacher une confiance durable de ses collègues : il fallut d'abord secourir un agent de change aux abois en puisant dans la caisse commune, appuyer la conversion des rentes, parer une offensive de la magistrature contre les sociétés d'agents de change, négocier avec la ministre des Finances le traitement par la Chambre syndicale des ordres de bourse de province transmis par les receveurs généraux. A l'assemblée générale du 15 décembre 1862, il put présenter un tableau flatteur de sa gestion, montrant combien l'image de la corporation, très dégradée à son arrivée, avait été restaurée ; l'année suivante, il affirma que « jamais les dispositions en faveur des agents de change n'ont été aussi bonnes dans les sphères élevées. »

Sadowa mit un terme à cet optimisme : les mouvements erratiques de la bourse firent perdre selon lui 45 millions de francs aux agents de change dont six restèrent au tapis. Quatre d'entre eux purent se retirer sans dommage pour leurs clients, mais deux autres étaient au bord de la faillite et demandaient des secours d'urgence. Deux conceptions s'affrontèrent alors au sein de la Compagnie : l'une défendue par Moreau, soutenue par la Chambre syndicale, mettait en avant l'honneur de la profession, et donc au-delà, le maintien de ses privilèges ; l'autre, plus libérale, insistait sur le principe de la non-solidarité et la nécessité de montrer par l'exemple à la clientèle qu'il n'était pas indifférent de choisir tel ou tel agent de change. Au cours d'une assemblée générale dramatique, le 16 octobre 1866, Moreau ne put obtenir la majorité des deux tiers nécessaire pour engager le fonds de la caisse commune, malgré trois scrutins successifs. La Chambre syndicale remit alors sa démission en bloc tout en organisant une souscription volontaire pour recueillir les secours nécessaires... Contesté par une minorité, Moreau n'eut aucune peine à être réélu syndic dès le 30 octobre. Le débat de fond rebondit toutefois l'année suivante lorsque 31 agents de change, soit une petite majorité cette fois, déposèrent une proposition de limitation, en niveau et en durée, des avances allouées secrètement par la Chambre syndicale aux collègues en difficulté. Moreau réussit à faire adopter un compromis qui sauvegardait pour l'essentiel les capacités d'intervention de la Chambre.

Il conduisit par ailleurs un certain nombre de réformes : rétablissement en 1866 de la double liquidation mensuelle pour certaines valeurs qui avait été supprimée en 1859, installation en 1869 de la Compagnie dans l'hôtel de la rue Ménars et impression par ses soins de la cote officielle, adoption d'un nouveau règlement en mai 1870.

En mars 1879, il fut au centre d'une polémique qui mettait en jeu son honneur : la presse lui reprocha d'avoir gardé pour lui une information donnée le 27 février par Léon Say, ministre des Finances, selon laquelle le gouvernement renonçait à la conversion

des rentes que tout le monde prévoyait. Moreau se justifia en disant qu'à défaut de déclaration publique dont il ne pouvait prendre la responsabilité à la place du ministre, il avait transmis la nouvelle dans la demi-heure aux Rothschild, aux Pereire, puis à ses collègues de la Bourse.

Le krach de l'Union générale en janvier 1882 fut la dernière épreuve qu'il dut affronter dans le cadre de ses fonctions : pour faire face aux liquidations de janvier et de février, il négocia un emprunt avec la haute banque et les établissements de crédit et obtint 80 millions le 30 janvier ; Rothschild, qui était déjà impliqué pour 10 millions, mit à la disposition des agents de change 8 millions supplémentaires pour leur permettre de faire face à leurs engagements. Tout rentra progressivement dans l'ordre, mais il fallut une contribution de 300 000 francs de chaque agent de change pour que la compagnie se libère de ses dettes dès le 7 novembre. Bien qu'il ait annoncé sa retraite à l'assemblée générale du 18 décembre, il fut réélu triomphalement. Malade, il démissionna cependant le 9 juillet 1883 et fut proclamé syndic honoraire. « Incurablement triste du coup qui lui a ravi l'héritier de son nom et de sa charge », il vendit celle-ci à Maurice Millon d'Ailly de Verneuil.

#### ***Successeur de Diane de Poitiers à Anet***

Le 25 août 1859, Ferdinand Moreau acheta pour 200 000 francs à la comtesse de Caraman le château de Diane de Poitiers à Anet. Depuis une vingtaine d'années, le comte de Caraman y avait entrepris les premiers travaux de sauvetage après les destructions subies sous la Directoire et dans la première décennie du XIXe siècle. Moreau y consacra quant à lui une bonne partie de sa fortune, 4 millions dit-on, cherchant à redonner au domaine de Diane sinon sa splendeur d'antan, du moins son pouvoir de séduction : il chargea trois architectes de restaurer les bâtiments, récupéra les meubles et les objets dispersés dans le voisinage, acheta en salle des ventes tableaux et tapisseries, reconstitua patiemment le parc par de multiples acquisitions foncières qui lui coûtèrent à elles seules 334 000 francs. Grand amateur de chasse comme Diane, il loua à partir de 1864 la forêt de Dreux pour y organiser des chasses à courre. A ses invités, il pouvait, entre autres, faire les honneurs d'une cave de près de 4 000 bouteilles de vin fin...

Conseiller général d'Anet depuis 1865, il le resta jusqu'à sa mort. Il devint député de la Seine à la faveur de l'élection complémentaire du 2 juillet 1871 où il fut élu en vingtième et avant-dernière position sur la liste de l'Union de la presse. Conservateur libéral, il siégea au centre-gauche et fit partie du groupe Wallon qui consacra l'existence de la république. Ainsi, il s'abstint contre Thiers le 24 mai 1873, vota pour le septennat et contre le ministère de Broglie en mai 1874.

Il présida la Caisse de retraites des commis d'agents de change et, jusqu'à sa mort, la Société de secours mutuels des garçons de caisse et de recette de Paris.

Il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1862, officier en 1868. Il était en outre officier de la Couronne d'Italie, commandeur des ordres d'Isabelle-la-Catholique (1868) et du Christ du Portugal.

Il mourut le 26 mars 1884 à la villa Ferdinand qu'il avait acquise en 1873 à Cannes. Ses obsèques furent célébrées à Saint-Louis d'Antin et il fut inhumé au Père-Lachaise. Paradoxalement, cet agent de change laissait à sa femme et à sa fille une fortune constituée essentiellement de biens immobiliers : outre le domaine d'Anet, un immeuble boulevard Beaumarchais, deux villas à Cannes, une ferme de 70 ha à Nonancourt (Eure) auxquels s'ajoutait la succession de son frère cadet, Edouard, décédé en 1861 sans postérité, mais dont la femme avait encore l'usufruit en 1884. Cela ne signifie pas qu'il se désintéressa des affaires de son temps : il commandita par exemple Ernest Gouin & Cie et devint un important actionnaire de la nouvelle Société de construction des Batignolles en décembre 1871.

#### SOURCES MANUSCRITES

Dossier personnel, procès-verbaux des assemblées générales de la Compagnie des agents de change, 1853-1883 (registres 5 à 8), archives de la Société des bourses françaises (ou AN 29AQ 5,6,7 pour les registres 5 à 7) ; actes de société, Me de Madre, AN MC XXVIII-1001 ; faire-part, col. BN ; inventaire, 21.4.1884, liquidation, 19.5.1884, Me Augouard, AN MC XXVIII-1469 et 1471 ; déclarations de succession à Paris, 7.8.1884, AP DQ7 12449 et à Cannes, 16.9.1884, AD Alpes-Maritimes.

#### SOURCES IMPRIMEES

CHIRAC I (p. 186-195) ; CLERE ; GLAESER ; *Le Gaulois*, 20.3.1879 ; SERGINES III (p. 87-89).

#### BIBLIOGRAPHIE

PLESSIS I (p. 88-90) ; MOREAU-NELATON (E.), *Mémorial de famille*, t.1, 225 p. ; SCHWEITZ. YTURBE (C. de), *Le château d'Anet*, Ingersheim, 1987, 25 p.

#### QUELQUES CHIFFRES

##### 1. La fortune

Apports au mariage de Ferdinand : 11 700 F d'affaires personnelles et une dot de 210 000 F ; de son épouse : 210 000 F dont 35 000 au mariage, 65 000 dans les 5 ans, le reste, garanti par une hypothèque, à la volonté des donateurs (versé en février 1854).

Part de Ferdinand dans la succession de son père (1868) : 391 907 F ; de sa mère (1881) : 755 944 F.

Fortune au décès : 3,5 MF ; mobilier : 216 000 F ; immobilier : 51 % (immeuble boulevard Beaumarchais : 800 000 F ; Anet : 530 000 F ; villas à Cannes : 370 000 F, etc.) ; part dans la charge

Verneuil, y compris le fonds de réserve : 850 000 F ; valeurs mobilières : 560 000 F (16%). A noter qu'il n'était pas propriétaire de son domicile 29, rue de Londres, Paris IXe.

## **2. L'entreprise**

Charge achetée à son père le 26.5.1853 pour 900 000 F. Une société en commandite fut constituée pour 6 ans le 20.6.1853 entre Ferdinand, seul gérant, son père, Eugène Favard, son beau-frère, et Edouard Rodrigues-Henriques, chacun concourant pour 350 000 F au fonds social de 1,4 MF ; porté le 19.9.1859 à 2 665 000 F (dont valeur de l'office : 2 MF).

Personnel de l'office le 1er mars 1869 : 38 employés (charge salariale : 83 050 F, de 700 à 6 000 F). 46 employés en 1879, 50 en 1883.

Employés de la Chambre syndicale en 1874 : 110.



**N° 68**  
**André POUPART DE NEUFLIZE**  
**1820-1868**

*Du drap de Sedan à la banque parisienne*

Les Poupart étaient une famille protestante originaire de Normandie, établie à Sedan vers 1630 et anoblie en 1769. C'est Jean Abraham Poupart (1714-1793), entrepreneur depuis 1735 de la manufacture royale de draps de Sedan, qui ajouta alors à son nom celui de la seigneurie qu'il avait achetée, Neuflize. Son fils, Jean Abraham André I (1752-1814) fut confirmé comme baron d'Empire en 1810 et devint maire de Sedan et conseiller général des Ardennes. Mais cette ascension familiale fut brutalement interrompue par la faillite en 1829-1830 de son fils, Jean Abraham André II (1784-1836).

De son mariage en 1809 avec Zélie Sévène, fille de Pierre Sévène (1756-1825), banquier, il avait eu cinq enfants, dont Jean Abraham André III, né à Paris le 19 mars 1820, était le cadet. Celui-ci obtint une bourse pour être interne au collège Louis-le-Grand. En 1836, le mariage de sa sœur Blanche avec Louis André, fils du banquier Dominique André, changea le destin de la famille. L'année suivante, comme le majorat sur la terre de Neuflize avait été transformé en rentes sur l'Etat, sa mère et sa sœur Zélie quittèrent définitivement les Ardennes et vinrent s'installer à Paris. Le jeune André de Neuflize put ainsi commencer très tôt son apprentissage à la banque André et Cottier. Il eut alors l'occasion de voyager en France, en Allemagne et en Angleterre. Après la mort accidentelle de sa mère en 1841, il obtint, toujours grâce à sa sœur Blanche, un poste de secrétaire au cabinet de Guizot et poursuivit parallèlement des études de droit. En 1845, il fut envoyé au Mexique comme jeune attaché à la légation de France ; il en revint en avril 1847 pour épouser le 20 mai Marie-Louise André, fille aînée de Jean André et d'Henriette Walther, sœur d'Alfred André. Quelques mois plus tard, un terrible accident de chasse faillit l'emporter. En novembre 1848, les Neuflize achetèrent le château de Brinay dans le Berry.

De leur mariage sont nés treize enfants, dont cinq moururent en bas âge. Lorsque André de Neuflize s'éteignit à son domicile 5, rue Ménars, le 22 mars 1868, l'aîné de ses deux fils, Jean (1850-1928) n'avait que dix-sept ans. Marié en 1874 à Madeleine Dollfus, fille de Mathieu Dollfus et de Laure Davillier, c'est lui qui assura la postérité d'une famille qui a connu quatre générations de banquiers et qui introduisit son nom dans la raison sociale de la banque, devenue en 1889 André, Neuflize & Cie et en 1896, à la mort d'Alfred André, de Neuflize & Cie.

### ***Une carrière courte***

Dans cette destinée familiale, André de Neuflyze joue un rôle charnière essentiel, mais ingrat dans la mesure où sa carrière fut trop brève pour forger une grande réputation de banquier. Il entra chez Adolphe Marcuard & Cie (ci-devant André et Cottier) peu de temps après Alfred André en 1855 et fut comme lui admis parmi les associés gérants à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1860. Leur part passa de 300 000 à 600 000 francs en 1866. Au moment de sa mort, il se trouvait sur un strict pied d'égalité statutaire avec Alfred André. Il commandita, à hauteur de 25 000 francs, la manufacture de porcelaine Ch. Pillivuyt & Cie à Mehun-sur-Yèvre (Cher). Il était membre du cercle des Chemins de fer.

#### SOURCES MANUSCRITES

Inventaire, Me Roquebert, 6.4.1868, AN MC XVIII-1351 ; déclaration de succession, 9.9.1868, AP DQ7 10697.

#### BIBLIOGRAPHIE

BOUDET (p. 690) ; COSTON ; *De Neuflyze*, 1926, 39 p. ; *De Neuflyze, Schlumberger & Cie, 1800-1950*, 1950, 32 p. ; GAYOT (G.), « Le testament économique d'André de Neuflyze, failli de haute lignée, 1836 », *Entreprises et histoire* n° 9, septembre 1995, p. 127-131 (généalogie) ; GRAND ; REVEREND (Empire, t. 4 ; Restauration, t. 5 ; 1830-1908, p. 120 et 630-631).

#### QUELQUES CHIFFRES

##### **1. La fortune**

Environ 1,5 MF à son décès ; mobilier à Paris : 35 000 F et à Brinay : 16 000 F ; part dans la société Marcuard, André & Cie : 673 000 F ; terrain rue Lafayette en indivis avec Alfred André : 300 000 F.

## N° 69 Sébastien DE NEUFVILLE 1822-1891

### *Une lignée de banquiers protestants à Francfort*

Sébastien David Guillaume de Neufville, né à Francfort-sur-le-Main le 9 juillet 1822, fit le même choix que ses compatriotes James de Rothschild, Antoine Stern ou Emile d'Erlanger en s'installant à Paris pour y exercer le commerce de banque. Mais à la différence de la quasi-totalité des banquiers originaires de Francfort, qui étaient israélites, il appartenait à la religion réformée. Les Neufville étaient en effet une famille de huguenots de l'Artois qui s'étaient réfugiés à Anvers en 1545, première étape d'une pérégrination qui les conduisit ensuite en Angleterre, au Danemark, à Francfort enfin où ils obtinrent l'asile en 1573 et furent admis à la bourgeoisie en 1580. Les deux premières générations furent obligées par les circonstances à s'occuper de commerce, en l'occurrence celui des étoffes de soie, mais la troisième génération franchit une étape supplémentaire en fondant une maison de banque : les jumeaux Peter et David, nés en 1623, firent fortune en recueillant un dépôt de quarante mille ducats du duc de Lorraine, Charles IV, en guerre contre Richelieu, puis ils devinrent les banquiers de l'Electeur palatin et de la maison d'Orange. L'association de David et de son fils Jacob fut concrétisée par l'adoption de la raison sociale David et Jacob de Neufville qui se maintint aussi longtemps que l'affaire, c'est-à-dire jusqu'en 1924. Une seconde banque de Neufville avait été fondée à Francfort au XVIII<sup>e</sup> siècle par le représentant d'une branche cadette, Jacob de Neufville-Mertens, grand-oncle de Sébastien.

Celui-ci était le troisième des dix enfants, dont six garçons, de Jacob Wilhelm de Neufville (\* 16.6.1794 † 2.3.1859), banquier, et de Sara Humser (1796-1847). Il fit un séjour en Angleterre avant de venir s'installer à Paris en 1849. Il épousa le 29 août 1850 à la mairie du 1<sup>er</sup> arrondissement Mina Bienvenue Develay (\* Yverdon 26.11.1830 † 1908), fille d'Henry Develay, qui lui donna quatorze enfants, huit garçons et six filles, tous vivants au moment du décès de leur père survenu à Courbevoie, 49, rue de Colombes, le 4 octobre 1891. Trois des fils se déclaraient alors banquiers.

La cohésion de cette famille aux nombreuses ramifications fut maintenue par la *De Neufville'sche Familienstiftung*, fondée le 5 juillet 1837 à Francfort par cinq membres de la famille dont le père de Sébastien. Son objectif était de maintenir les liens familiaux et de secourir les parents en difficulté. Elle organisa le 26 juillet 1880 une cérémonie pour commémorer le tricentenaire de l'établissement à Francfort.

### *Participation active au mouvement d'affaires du Second Empire*

Les débuts parisiens furent modestes : la maison de commission Sébastien de

Neufville & Cie démarra en octobre 1849 au 3, rue Saint-Fiacre avec un capital de cent vingt mille francs dont soixante mille étaient apportés par D. et J. de Neufville de Francfort. Cette commandite fut portée à trois cent mille francs en 1852, mais la société fut dissoute en octobre 1855. Sébastien de Neufville continua seul. Il ne semble pas avoir maintenu des liens privilégiés avec la banque familiale, gérée dans les années 1860 par son aîné, Gustav-Adolf (né en 1820), et son cadet, Friedrich (né en 1825). C'est une autre différence avec ses confrères originaires de Francfort.

En février 1862, il créa une société en commandite (De Neufville & Cie) pour reprendre les fonderies et mines de plomb argentifère et de cuivre de La Cruz dans la province de Jaen en Espagne. Il s'intéressa au crédit à l'agriculture : au moment de sa fondation, il devint en 1861 un des plus gros actionnaires (2,2 % du capital) du Crédit agricole. En juillet 1863, il fonda avec Gustave Delahante, Eugène Fould et Guillaume Schnapper, L'Approvisionnement, société anonyme spécialisée dans le crédit au négoce des produits alimentaires, dont il souscrivit 8,3 % du capital. Il participa le même jour à la création du Comptoir de l'agriculture qui devait opérer sous le contrôle du Crédit agricole, et siégea dans ces deux sociétés nouvelles. Il était également à cette époque administrateur du Sous-Comptoir des entrepreneurs.

Sébastien de Neufville joua une autre carte en se rapprochant d'Armand Donon : il fut un des fondateurs de la Société des Immeubles de Deauville en septembre 1864 et, bien qu'il fût un actionnaire très minoritaire, entra à son conseil. Cela lui ouvrit, semble-t-il, les portes de la Société de dépôts et de comptes courants dont il devint également administrateur.

Au début des années 1870, il était gérant de la société pour l'éclairage par le gaz de la ville d'Arles, société en commandite par actions au capital de 300 000 francs sous la raison sociale Seb. de Neufville et Cie. Dans les années quatre-vingt, il était administrateur du Crédit foncier de France, du Sous-Comptoir des entrepreneurs et de la Rente foncière.

### ***Comportement « weberien »***

Si l'on en croit les pasteurs qui lui rendirent hommage sur sa tombe, Sébastien de Neufville était le type même de l'entrepreneur calviniste : « Il était notamment convaincu, déclara le pasteur P. Gaufres, qu'on ne peut être un croyant fidèle, sans recevoir de Dieu, non seulement des grâces spirituelles, mais aussi des faveurs temporelles, c'est-à-dire sans être heureux en ce monde et sans avoir la certitude d'un bonheur éternel. » Il démarrait sa journée à cinq heures et demie et ne travaillait jamais le dimanche. Il fit à ses frais éditer une Bible à cinquante mille exemplaires pour la faire distribuer gratuitement. Il subventionna les écoles pendant les trente-sept années de sa présence à Courbevoie où il avait acheté une propriété.

Il possédait une autre maison de campagne à Beuzeval en Normandie, mais était domicilié à Paris dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement. Il avait été naturalisé français en 1867. Ses obsèques furent célébrées dans la chapelle de l'asile Lambrechts à Courbevoie.

#### SOURCES MANUSCRITES

Etat civil parisien reconstitué, acte de mariage, AP 5Mi I-5245 ; déclaration de succession, 1.4.1892, AP DQ7 12257 et AD Hauts-de-Seine, bureau de Courbevoie, 3Q 136 ; inventaire, 14.10.1891, Me Laverne (non versé au MC, non consulté)

#### SOURCES IMPRIMEES

*Sébastien de Neufville, 9 juillet 1822-4 octobre 1891, Paroles prononcées aux obsèques... le 6 octobre 1891*, Paris, 1891, 24 p.

#### BIBLIOGRAPHIE

BUNGENER (p. 710-713) ; DIETZ (A.), *Frankfurter Handelsgeschichte*, vol. IV, 2e partie, 1925, p. 640-642 ; MAGNY (Marquis de), *Neufville*, 1883, 16 p. (BN Lm3-1755) ; NATHUSIUS-NEINSTEDT (Heinrich von) et NEUFVILLE (Alfred von), *Beiträge zur Geschichte des Hauses Neufville seit der Einwanderung der Familie nach Deutschland bis auf die Neuzeit (1558-1897)*, Francfort, 1897, 71 p. + tableaux généalogiques ; NEUFVILLE (A.C. de), *Histoire généalogique de la maison de Neufville*, Amsterdam, 1869, 307 p.

#### QUELQUES CHIFFRES

##### **1. La fortune**

Dot à ses enfants : 100 000 F au premier marié, 300 000 F à chacun des cinq suivants.

12,5 MF au décès déclarés au bureau du XVI<sup>e</sup> arrondissement ; mobilier : 7 653 F ; hôtel 35, avenue du Bois-de-Boulogne : 400 000 F ; compte courant à la banque de Neufville : 1,8 MF ; dots et créances sur les enfants : 2,7 MF ; portefeuille mobilier : 7,6 MF, dont rente italienne : 28 %, française : 15 %, russe, hongroise, portugaise, grecque, espagnole, ottomane : 18 % ; actions de la Banque impériale ottomane : 5 %, de la Société des mines de La Cruz : 5 %. A compléter par deux propriétés à Courbevoie (122 000 F dont un mobilier de 12 000 F et par la propriété en Normandie.

**N° 70**  
**James ODIER**  
**1798-1864**

Né en 1798 à Hambourg, Jacques Antoine, dit James Odier était le fils d'Antoine Odier (1766-1853), négociant et manufacturier, protestant réformé, issu d'une famille réfugiée à Genève à la fin du XVIIIe siècle, gérant de Gros, Davillier, Odier & Cie, manufacture d'indiennes à Wesserling (Haut-Rhin), censeur de la Banque de France (1819-1853), pair de France en 1837. Sa mère, Suzanne Boué, était d'une famille de huguenots qui pratiquaient le négoce à Hambourg. Il épousa à Paris le 18 juin 1824 Wilhelmine Sillem, née également à Hambourg, fille de Jérôme Sillem, banquier d'Amsterdam, et de Wilhelmine Busch.

Après des débuts chez Vassal & Cie au Havre et un bref passage à Wesserling, James s'associa en 1821 avec son cousin Gabriel pour fonder à Paris la banque Gabriel Odier & Cie dans laquelle son apport personnel se limitait à 75 000 francs. Il continua seul à partir du 1er janvier 1848, commandita en 1855 pour 750 000 francs une fabrique de sucre dans l'Aisne, mais se ruina dans le financement des entreprises de ses fils Gustave à l'île Maurice et Adolphe à La Nouvelle-Orléans. Il se vit obligé de cesser ses paiements en janvier 1858 et fut mis en faillite en décembre.

Il fut régent de la Banque de France de 1849 à 1857, administrateur de la Nationale (1854-1858), juge au tribunal de commerce comme suppléant en 1846 et titulaire en 1847-1848, membre et trésorier de la chambre de commerce de Paris (1848-1853), membre du conseil de surveillance de l'Assistance publique de Paris. En novembre 1848, il avait pris parti pour le général Cavaignac, qui devint son gendre en décembre 1851, et lança un journal, *le Crédit*, pour soutenir sa candidature. Membre du Consistoire de Paris, il fut nommé en mai 1853 au Conseil central des Eglises réformées où il représenta le courant libéral. Il présida l'Alliance chrétienne universelle, fondée en 1853, qui prétendait réunir des chrétiens intéressés par l'action sociale.

Après sa faillite, sa femme chercha à récupérer une magnifique collection d'œuvres d'art, qu'elle prétendait être un bien propre, comprenant des porcelaines et cinquante-six tableaux parmi lesquels deux Rembrandt et des Dürer, Holbein, Hals, Van Dyck, etc. James Odier mourut à Paris le 6 juin 1864. Il était chevalier de la Légion d'honneur depuis mars 1850.

**SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

Etat civil, mariage, AP 5 Mi 1/5049 ; ALH ; pas de déclaration de succession à Paris.

ENCREVE (A), *Protestants français au milieu du XIXe siècle*, Genève, 1986, *passim* ; GILLE I (p. 274-275) ; PLESSIS II ; SCHMITT ; TUDESQ (p. 1178-1179) ; TUDESQ (A.G.), *L'élection*

*présidentielle de Louis-Napoléon Bonaparte*, 1965, p. 168-169.

## QUELQUES CHIFFRES

### **1. La fortune**

Apport au mariage en 1824 : 130 000 F ; de sa femme : 239 000 F.

Apport dans Gabriel Odier & Cie : 75 000 F, augmentés de 600 000 F provenant de successions reçues par sa femme ; solde en 1848 : 1 848 000 F.

Passif de 4,75 MF en 1858 pour un actif de 500 000 F.

**N° 71**  
**Barthélemy PACCARD**  
**1796-1863**

Né à Genève le 2 octobre 1796, de parents appartenant à la petite bourgeoisie, Barthélemy Paccard décida très jeune de s'installer à Paris où il commença sa carrière chez James de Rothschild. Bien que protestant, il épousa le 9 avril 1824 à Paris une jeune Parisienne catholique, Emma Tattet, fille d'un agent de change. Il devint ainsi le beau-frère de son compatriote, François Bartholony. De ce mariage naquirent six enfants, cinq filles et un fils, qui furent baptisés dans la religion de leur père. Alors que Frédéric, né en 1831, resta célibataire, les filles se marièrent dans la bourgeoisie d'affaires protestante : ainsi Marie épousa Edmond Odier, Denise, le banquier Henri Mirabaud, Edmée, son cousin Constant Paccard, et Emma, l'industriel alsacien Charles Thierry-Mieg.

Barthélemy Paccard fonda le 12 avril 1822 sa propre maison de banque au 44, rue de l'Echiquier, sous la raison Barthélemy Paccard & Cie. C'était une société en commandite au capital de 700 000 francs dont 100 000 francs apportés par le gérant et 600 000 francs par son commanditaire, le banquier italien Andrea de Ferrari, futur duc de Galliera. La société fut modifiée le 14 janvier 1833 par l'entrée du Genevois Louis Dufour (\* 15.4.1801 † 30.4.1869) dont le nom fut ajouté à la raison sociale (B. Paccard, L. Dufour & Cie). Le capital, initialement de 1,7 million de francs, fut porté par étapes à 4,5 millions à la fin de 1845, puis retomba à 2 millions après la crise de 1848. La banque s'installa 15, rue Richer au début du Second Empire.

Paccard fut un des gros investisseurs du Paris-Lyon en 1852 derrière Rothschild et fit logiquement partie de la Réunion financière. Il était administrateur du Lloyd français et de la Compagnie des quatre canaux. Il se retira des affaires en décembre 1858, cédant son entreprise à son gendre, Henri Mirabaud, entré dans la société en janvier 1853, et retourna vivre dans sa propriété de Sécheron, près de Genève. C'est là qu'il mourut le 30 décembre 1863.

Quant à Louis Dufour, qui avait été un des premiers administrateurs du Paris-Orléans en 1840, il siégea au Paris-Lyon, puis au PLM de 1857 à sa mort, au Sous-Comptoir des chemins de fer, à la Compagnie des quatre canaux et à l'Union des chemins de fer suisses. Il fut également membre de la Réunion financière en 1856-1857 et en rédigea les premiers procès-verbaux.



## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Etat civil parisien reconstitué, acte de mariage, AP 5 Mi I-5049.

CHANCELIER ; RIBEILL.

**Isabelle Dumielle-Chancelier**

**N° 72**  
**Emile PEREIRE**  
**1800-1875**

*Des handicaps et quelques atouts*

Jacob Emile Rodrigues Pereire connut une enfance difficile : né à Bordeaux le 3 décembre 1800, il perdit son père, Isaac Rodrigues Pereire (1771-1806) alors qu'il n'avait que six ans et que sa mère, Rebecca Henriette, née Lopes Fonseca (née à Bayonne le 1<sup>er</sup> octobre 1777, décédée à Auteuil le 22 août 1827), était enceinte d'un troisième enfant. Courtier en assurances maritimes, Isaac n'avait guère eu le temps d'établir sa famille d'autant qu'il avait dû cesser ses paiements en décembre 1805. Sa veuve ouvrit un commerce de mercerie et put subvenir à la première scolarité de ses trois garçons, mais elle dut fermer boutique en 1813 et envoyer les deux aînés, Emile et Téléphe, qui disparut peu après, en apprentissage chez un marchand de biens. Selon le propre témoignage d'Emile, il fit ses premières armes en matière de banque en 1818.

Il fut élevé dans le culte de son grand-père, Francisco Antonio Rodrigues Pereira (1715-1780), premier instituteur des sourds-muets, présenté à la Cour et pensionné par Louis XV, agent de la nation juive portugaise à Paris, interprète du roi, inventeur de nombreuses machines...

Il put compter aussi sur la solidarité qui régnait à l'intérieur de la communauté séfarade de Bordeaux, concrétisée par de nombreux intermariages. En 1822, il rejoignit ainsi à Paris, son oncle Isaac Rodrigues Henriques, marié à la sœur de sa mère, Sara Sophie Lopes Fonseca, comptable, courtier à la banque Fould, et se lia à ses fils, Olinde (1795-1850) et Eugène (1807-1830), et à sa fille, Rachel Herminie (née en 1805, décédée à Paris VIII<sup>e</sup> le 24 janvier 1874), qu'il épousa après contrat de mariage signé à Paris le 21 avril 1824. Il en eut d'abord trois filles, puis deux garçons. L'aînée Fanny devint... sa belle-sœur après son mariage avec Isaac Pereire. Cécile et Claire épousèrent Charles Rhône et Georges Thurneysen. Emile II, qui se maria avec la fille d'Auguste Chevalier, député du Second Empire, nièce de Michel Chevalier, et Henry (1841-1932) étaient tous les deux ingénieurs civils.

Séduit par les idées saint-simoniennes, il se tint à l'écart de toutes les manifestations sectaires et folkloriques qu'il condamna sévèrement, ne conservant que ce qui se rapportait au progrès économique et social : il forma néanmoins un atelier de réflexion, « la petite Eglise », en marge du mouvement. Il devint courtier à la bourse et obtint un bureau chez James de Rothschild qui l'appelait, mi-affectueux, mi-railleur, « le petit Pereire ». Tenailé par l'asthme, il passait ses nuits à étudier les théories économiques. Très exigeant envers lui-même, froid et sévère avec les autres, mû par une volonté farouche, tenace, travailleur, il cherchait toujours à ne pas gaspiller son temps.

La carrière des deux frères Pereire paraît à première vue indissociable : ils formaient selon la formule d'Aycard, « une dualité solidaire confondue en une seule individualité ». Ils prolongèrent cette entente dans leur vie privée en formant le 29 mars 1857 une société civile universelle, chargée de gérer tous leurs biens (à l'exception des meubles meublants et effets personnels) et tous leurs gains communs ou séparés. C'est pourquoi, il est très difficile, et souvent hasardeux, de passer à leur propos du pluriel – les Pereire – au singulier. A y regarder plus près cependant, on constate qu'ils ne remplirent pas les mêmes fonctions et ne jouèrent pas le même rôle dans leurs diverses entreprises, qu'ils se distinguaient aussi par leur style et leur personnalité : si Emile est présenté comme le leader incontesté, le créateur, le visionnaire, le stratège, il était un piètre orateur contrairement à son frère et s'effaçait souvent devant lui quand il s'agissait de gérer et d'administrer. Emile était sans doute plus « entrepreneur », Isaac davantage « patron ».

### ***Le grand aménageur***

Emile Pereire se fit d'abord connaître en maniant la plume : de 1830 à 1835, il se consacra surtout au journalisme ; il publia beaucoup dans *Le Globe*, dirigé par Emile Chevalier, le *Journal du Commerce*, la *Revue encyclopédique*, *Le National* d'Armand Carrel, qui accueillit deux cent trente de ses articles pour la seule année 1833, puis dans *Le Journal des Débats*, etc. Il tenait la chronique de l'actualité économique, traitait de l'impôt et des droits de succession, du budget, de la mobilisation du crédit, du système monétaire ou des questions sociales ; il s'affirmait par son tempérament passionné et ses idées novatrices, ce qui le conduisit à des prises de position politiques condamnant l'immobilisme de la monarchie censitaire.

Dès le départ, il exprima des idées sur la question des banques dont il ne devait pas s'écarter jusqu'à la fin de sa vie. Persuadé que l'amélioration du sort des masses dépendait de la croissance économique, il considérait que le développement du crédit et l'abaissement du taux d'intérêt étaient la priorité cardinale. Dans cette perspective, il milita pour la création d'un système hiérarchisé, avec des établissements spécialisés coiffés par une « banque générale », qui pourrait être la Banque de France à condition qu'elle abaisse son taux d'escompte de 4 à 3 %, qu'elle escompte les effets à deux signatures et le papier non timbré, qu'elle multiplie les succursales et augmente son capital, qu'elle ouvre des comptes courants et émette des petites coupures. Comme la Banque de France, dominée par les représentants de l'Etat et de la haute banque, campa sur des positions plus prudentes et plus rigoureuses, ce fut le combat d'une vie, et un combat en grande partie perdu.

Il aurait été stérile si Emile Pereire s'était borné à une stratégie frontale ; il se révéla au contraire très fécond grâce à sa capacité à renouveler les approches, à contourner les obstacles et à profiter des circonstances. Dès le 4 septembre 1830, Emile et Isaac

dépôsèrent dans le *Journal du Commerce*, un premier projet d'établissement de crédit mutualiste, la « Compagnie d'assurances mutuelles pour l'escompte des effets à toutes échéances et pour les avances faites au commerce et à l'industrie sur de bonnes garanties » (sic), dont les ressources devaient provenir d'une caution de l'Etat de cinquante millions et de l'émission de bons au porteur à 3,65 % d'intérêt (un centime par jour pour un bon de cent francs...). En décembre 1832, ils proposèrent la création de trois cent soixante caisses d'épargne pour compléter les treize existantes et rédigèrent un guide pratique pour la constitution et la gestion de ces caisses qui fut largement diffusé avec le soutien de Thiers.

Emile Pereire passa finalement à l'action par le biais des chemins de fer : après avoir beaucoup milité en sa faveur, depuis septembre 1832, dans le *National* et fait de nombreux voyages en Angleterre, il obtint le 9 juillet 1835, avec la caution financière d'Adolphe d'Eichthal et de Thurneysen qui convainquirent Rothschild et Sanson-Davillier, la concession du Paris-Saint-Germain dont l'objectif essentiel était de populariser le chemin de fer auprès de l'opinion publique parisienne. Avec son frère, ils mirent toute leur fortune, trente mille francs, et empruntèrent le reste pour porter leur souscription à trois cent mille francs dans la nouvelle compagnie qui fut autorisée le 4 novembre. Emile en prit la direction, rassembla quelques-uns des meilleurs ingénieurs de son temps (Clapeyron, Flachet, Lamé, Surell, Petiet, Collignon), fit creuser le premier tunnel ferroviaire en France et put inaugurer la ligne de Paris au Pecq le 24 août 1837. Il obtint alors l'adjudication du Paris-Versailles rive-droite, fonda une nouvelle compagnie qui put procéder à l'inauguration de la ligne le 2 août 1838. Il fit construire la gare Saint-Lazare, achevée en 1842. Depuis 1836, il s'intéressait en outre au chemin de fer du Nord et fut nommé directeur de la compagnie fondée en 1845 sous l'égide de James de Rothschild.

La révolution de 1848 ouvrit enfin la voie aux innovations bancaires. Emile fit partie de la commission dont sortit le Comptoir national d'escompte de Paris en mars 1848 et contribua à en rédiger les statuts ; en juillet 1850, il fut un des principaux promoteurs du Sous-comptoir des chemins de fer. Le coup d'Etat plaça les Pereire en position privilégiée : le nouveau régime cherchait à contrebalancer l'influence de la haute banque, très liée à l'orléanisme, et à affranchir le pouvoir de l'omnipotence des Rothschild ; il misa sur les Pereire, à l'exception notable d'Achille Fould, très réservé à leur égard. Ainsi, Emile Pereire peut être considéré comme l'inspirateur du décret du 3 mars 1852 obligeant la Banque de France à faire des avances sur titre et à abaisser son taux d'escompte de 4 à 3 %. Il figure parmi les fondateurs en mars 1852 et premiers administrateurs de la Banque foncière de Paris, futur Crédit foncier. Enfin en novembre, les Pereire, à la suite d'une entrevue à Saint-Cloud avec le prince-président organisée par Persigny, obtinrent coup sur coup l'autorisation de fonder la Société générale de

Crédit mobilier, sans consultation de la Banque de France, contrairement aux usages en vigueur pour ce qui concernait les établissements financiers, et la Compagnie des chemins de fer du Midi. En revanche, le projet de Caisse centrale des sociétés de crédit mutuel, au service du petit commerce et de l'artisanat, se heurta, quelques mois plus tard, en mai 1853, à l'hostilité et au refus du Conseil d'Etat.

Emile Pereire passe pour le concepteur du Crédit mobilier, bien que Mirès ait désigné Benoît Fould et indirectement lui-même...L'idée d'émettre des obligations à court terme, portant intérêt au jour le jour et circulant comme des billets de banque, figurait déjà dans le projet Pereire de septembre 1830. On prendra néanmoins acte qu'Emile se tint dans un premier temps à l'écart du Crédit mobilier, qu'il ne fit pas partie de son premier conseil, où il n'entra qu'à la fin de 1854, laissant à Isaac le soin de diriger l'établissement. Il se consacra en priorité au Midi, qui était selon Adolphe d'Eichthal, « son enfant de prédilection ». Détenant avec Isaac 10 % du capital à sa fondation en novembre 1852, il présida la compagnie jusqu'à sa mort.

Ce partage des tâches avec Isaac est très révélateur : Emile ne semble pas s'être intéressé à la gestion bancaire proprement dite ; il préférait se consacrer à de grands projets de développement économique et d'aménagement du territoire, et ceci à différentes échelles, pour lesquels le Crédit mobilier était un outil financier, un levier indispensable, mais pas une fin en soi.

Il fonda ainsi en décembre 1854, et présida, la Société de l'hôtel et des immeubles de la Rue de Rivoli, qui devint en juillet 1858 la Compagnie immobilière de Paris. A son actif, figurent quelques pièces maîtresses de la transformation de Paris comme les opérations d'urbanisme de la rue de Rivoli, avec la construction du Grand Hôtel du Louvre et de treize immeubles, des grands boulevards, avec le Grand Hôtel (1861), de la plaine Monceau où la valeur des propriétés de la Compagnie atteignait près de cent millions de francs en 1862. Emile siégea parallèlement dans de nombreuses sociétés du groupe, mais il n'exerça de rôle dirigeant que dans celles qui concernaient l'aménagement urbain : ainsi il prit la présidence de la Confiance, compagnie d'assurances contre l'incendie, de la Compagnie de Entrepôts et magasins généraux de Paris, qui fusionna en juin 1864 avec la Compagnie de l'entrepôt général de La Villette ou de la Compagnie générale des asphaltes, qui exploitait des mines dans le Jura et les Alpes.

Il mit la même passion dans des projets d'envergure plus limitée comme la mise en valeur des Landes et du bassin d'Arcachon : en 1852-1853, il y acheta plus de dix mille hectares et prit la présidence de la ligne Bordeaux-La Teste qu'il prolongea jusqu'à Arcachon. En 1856, il créa une société qui entreprit dans les Landes des opérations de drainage, d'assainissement et de plantation, récompensées par une grande médaille d'or au concours national d'agriculture en 1860. Il introduisit une participation des

travailleurs aux bénéfiques, fit construire une église à Marcheprime et plus au sud, à Morcenx, un groupe de trois écoles primaires pour les enfants des employés de la Compagnie du Midi. A Arcachon même, il créa la « ville d'hiver », avec casino mauresque et Grand Hôtel, et la lança en y invitant Napoléon III : un temps détestable gâcha une première visite en octobre 1859, mais l'empereur revint en octobre 1863. En mai 1866, les Pereire formèrent la société immobilière d'Arcachon pour reprendre les actifs immobiliers locaux et mettre une partie de leur fortune à l'abri.

Emile joua également un rôle privilégié dans la création en 1855 de la Compagnie générale maritime, la Transat en 1861, et dans la construction d'avril 1862 à mars 1863, des chantiers naval de Penhoët qui lancèrent leur premier paquebot, *L'impératrice Eugénie*, le 23 avril 1864. A l'étranger, il s'intéressa, comme président des chemins de fer du Midi, surtout à l'Espagne : il y présida la Compagnie de la canalisation de l'Ebre et siégea au Crédit mobilier espagnol, au Norte et à la Société royale asturienne des Mines, présidée par Jonathan Bischoffsheim. Georges Duchêne estime qu'Emile Pereire administrait en 1863 dix-neuf compagnies représentant un capital de 3,7 milliards.

Mais le drame d'Emile Pereire se situe bien en amont de ces entreprises, en novembre 1852, lorsqu'il se brouilla avec James de Rothschild qui reprochait au Crédit mobilier son ambition hégémonique ; son fils Alphonse, qui faisait partie des fondateurs de la compagnie du Midi, se refusa au moment de la souscription. Cette rupture fut très lourde de conséquences pour les Pereire, peut-être davantage pour Emile que pour Isaac : elle joua pour ce qui le concerne à deux niveaux, sur le terrain des chemins de fer et sur celui de la lutte avec la Banque de France.

Emile Pereire fut en effet évincé des axes ferroviaires majeurs structurant le territoire français : il ne démissionna de la compagnie du Nord que le 8 mars 1856, non sans amertume, comme en témoigne cette déclaration de 1865 : « j'ai rédigé la convention du 19 février 1852 qui fait la fortune du Nord » ; il ne fit qu'un bref passage en 1853-1854 au conseil de l'Est après avoir organisé la fusion ; Isaac bataillait sans grande illusion au Paris-Lyon. Dès lors, le réseau du Midi, au lieu de pouvoir s'articuler avec le réseau ferroviaire national, risquait de devenir un appendice secondaire, privé de liaison avec Paris. D'où des efforts quasi désespérés pour sauver la mise. D'accord avec Morny, qui possédait des intérêts dans le Massif Central, Emile Pereire lança dès juillet 1853 le Grand Central pour relier le Midi à Paris. C'était une déclaration de guerre contre le Paris-Orléans (PO) de Bartholony et les projets « PLM » du groupe Rothschild-Talbot. Il poursuivit l'offensive par des manœuvres périphériques et une stratégie de harcèlement : fusion en septembre 1853 de trois petites compagnies pour former la Compagnie de jonction du Rhône à la Loire, absorbée par le Grand Central en décembre ; rachat de l'Ouest-Suisse à la fin de 1855 ; formation de la compagnie du Dauphiné. Mais le PO et le Lyon-Méditerranée finirent, avec la bénédiction de Rouher,

par avoir raison du Grand Central, se partagèrent ses dépouilles en juin 1857, ce qui ouvrit la voie à la formation du PLM.

Emile Pereire repartit à l'offensive en mars 1861 lorsqu'il chercha à obtenir la concession de la ligne ferroviaire Cette (Sète)-Marseille qui permettrait de désenclaver le réseau du Midi et de relier Marseille à l'Atlantique. Il inscrivit cette initiative dans un plan global d'aménagement : ainsi, il récupéra en juillet 1861 les actifs de la Société des ports de Marseille fondée en 1858 par Mirès, et obtint de la municipalité la vente à la Compagnie immobilière en août 1862 de 67 000 m<sup>2</sup> pour réaliser la rue Impériale. Malgré le soutien de son ami Michel Chevalier, président du conseil général de l'Hérault, et d'un *lobbying* très actif, Emile Pereire se heurta à trop forte partie, au PLM en général et à Talabot en particulier, à Rouher et à Franqueville, directeur des chemins de fer : les nouvelles conventions de juin 1863 concrétisèrent la défaite du Midi et Emile Pereire dut se contenter à Marseille du percement de la rue Impériale et de la concession d'une gare maritime.

Sur la question de la Banque de France, Emile Pereire avait pu déjà se rendre compte d'une sensible perte d'influence personnelle lorsque fut discuté en avril 1857 le projet de loi renouvelant le privilège de la Banque. Il remit une contre-proposition à l'empereur qui accepta de réunir une commission : les débats furent houleux et ne tournèrent pas à son avantage puisque la loi du 9 juin 1857 prit l'exact contre-pied de ses propositions et se solda par une victoire du camp adverse, emmené par les Rothschild.

Il crut pouvoir se servir, pour arriver à ses fins, de la Banque de Savoie, qui cherchait à monnayer son privilège d'émission des billets de banque à la suite de l'annexion : après des premiers contacts, remontant peut-être à 1860 ou seulement à mars 1862 si l'on en croit Emile Pereire lui-même, il conclut un contrat le 18 septembre 1863 avec ses administrateurs pour augmenter, grâce à un apport du Crédit mobilier, le capital de quatre à quarante millions, implanter des succursales dans les départements et transformer la Banque de Savoie en rivale de la Banque de France : elle serait au service des compagnies de chemins de fer et des grands établissements de crédit appelés à désigner des délégués au conseil d'administration. Parallèlement, Isaac publia une brochure anonyme, *La réorganisation des banques*, où il plaida pour la pluralité des banques d'émission. Le projet provoqua un tollé général et rencontra surtout l'hostilité d'Achille Fould, « le plus sûr auxiliaire de la Banque de France » selon Alain Plessis. Rouher déclara au Sénat le 30 mai 1864 que le gouvernement n'accepterait jamais l'application de l'accord de 1863 ; la Banque de Savoie céda son privilège d'émission à la Banque de France en novembre 1864 et fut liquidée en mars 1865.

Par dépit, Emile Pereire suscita en octobre 1864 une pétition dans le commerce parisien exigeant une enquête publique sur les politiques et pratiques de la Banque de

France. Ce fut une nouvelle occasion pour Emile Pereire d'attaquer, dans sa déposition du 7 novembre 1865, la Banque de France à laquelle il reprochait d'avoir un capital gelé en rentes sur l'Etat, d'être indisponible pour les besoins économiques et de pratiquer une politique malthusienne de crédit. Isaac alla dans le même sens le 26 décembre et les deux frères publièrent leurs idées dans *Les principes de la constitution des banques et de l'organisation du crédit*. Mais l'enquête traîna en longueur et tourna là aussi en faveur de la Banque de France.

Entre-temps, Emile Pereire avait été renvoyé à la situation calamiteuse de ses propres affaires : il commit l'imprudence d'engager lourdement la Compagnie immobilière auprès du Crédit foncier et de mobiliser les disponibilités du Crédit mobilier en sa faveur. Or les besoins de liquidité de l'Immobilière devinrent pressants à partir de 1863, tandis que les recettes étaient médiocres : alors que l'actif était en grande partie gelé dans des immeubles marseillais inexploitable, elle devait 58 millions à des obligataires, 76,6 millions au Crédit foncier et 79 millions au Crédit mobilier. La situation de ce dernier devint intenable d'autant que, si l'Immobilière possédait un patrimoine, le Mobilier détenait en portefeuille une énorme créance douteuse. Le Midi lui prêta 46 millions. On envisagea d'abord une émission d'obligations, qui fut refusée, puis un doublement du capital de 60 à 120 millions, accepté difficilement par l'assemblée générale extraordinaire du 12 février 1866. Les Pereire furent réduits à des expédients : ils proposèrent la fusion du Mobilier, du Mobilier espagnol et de l'Immobilière avec un prêt de la Caisse des dépôts. On étudia, sous l'impulsion de Fould, la possibilité d'une fusion de l'Immobilière avec le Crédit foncier, mais la combinaison se heurta à l'objection de la Banque de France et aux réticences de Frémy. Emile envisagea également en avril 1867 d'aligner le statut de la Compagnie immobilière sur ceux du Crédit foncier en sollicitant la nomination du président par l'empereur. En mars 1867, les actions du Crédit mobilier tombèrent en dessous du pair ; il finit par demander une aide de 75 millions à la Banque de France qui leur accorda 37,5 millions sur trois ans à condition d'une garantie personnelle des administrateurs et de la démission des Pereire qui durent déposer une caution de dix millions de francs sur leur fortune personnelle. Les Pereire, finirent par démissionner le 25 septembre 1867, et abandonnèrent peu après les conseils de la Confiance, de la canalisation de l'Ebre et du Central-Suisse. Pour satisfaire leurs créanciers, ils procédèrent à d'importantes ventes dans la plaine Monceau. En décembre 1871, Emile démissionna du Crédit mobilier espagnol, du Norte au profit de son fils Emile II, et des chemins de fer autrichiens au profit d'Henry. Il consacra les dernières années de sa vie au Midi, aux opérations du Sud-Ouest et à ses affaires immobilières personnelles.

### ***Investissements privés***

Après un échec aux législatives à Nogent-le-Rotrou en 1846, Emile Pereire attendit



1855 pour devenir conseiller général de Gironde et 1863 pour y être élu député. Il fit partie de la majorité gouvernementale, mais ne se représenta pas en 1869 et renonça à la politique après le 4 septembre.

Il participa à la commission chargée d'organiser l'exposition universelle de 1855. En prévision de l'exposition de 1867, il eut l'idée de créer en juin 1865 une association de garantie susceptible de suppléer les budgets de la Ville ou de l'Etat en cas de déficit et en fut le premier souscripteur. Il était membre du cercle des Chemins de fer.

Au début des années 1850, les frères Pereire firent d'importants investissements immobiliers privés : ils acquirent en 1852 du duc de Montpensier 3 838 hectares dans les forêts de Crécy et d'Armainvilliers, et firent construire à Armainvilliers un château en 1862. L'année suivante, ils achetèrent pour 425 000 francs dans le Bordelais le château Palmer à Cantenac, un domaine de 136 hectares dont 80 en vignes. Celles-ci furent restaurées et la construction d'un château fut entreprise dans les années 1857-1860 ; ils donnèrent également le nom de Palmer à une conserverie qu'ils exploitaient à Concarneau. En juin 1855, les Pereire dépensèrent 1 600 000 francs pour acquérir l'hôtel du 35, rue du Faubourg-Saint-Honoré (compris aujourd'hui dans l'ambassade du Royaume-Uni) ; ils confièrent à l'architecte Alfred Armand le soin de modifier la façade et à Bouguereau et Cabanel celui de réaliser un somptueux décor intérieur. L'inauguration du 9 février 1859 fut l'occasion d'une réception fastueuse en présence de nombreuses personnalités. A Arcachon, Emile conserva pour sa famille une partie des terrains acquis en 1856 pour 172 000 francs sur les dunes : il y aménagea le parc et la villa Pereire (détruite en 1959). Il y vécut beaucoup à partir de 1869 et y devint un familier de Gounod.

Amateur d'art et collectionneur, Emile Pereire prit l'initiative d'une exposition rétrospective des œuvres de Paul Delaroche à l'école des Beaux-Arts en 1857 et se porta caution de la valeur des toiles exposées. Il constitua avec Isaac une très importante collection de tableaux qui fut mise en vente du 6 au 9 mars 1872 au 26, boulevard des Italiens. Le catalogue, illustré de cinquante eaux-fortes et vendu au profit des pauvres, comprenait 181 numéros : cinquante-cinq tableaux modernes par Delacroix, Delaroche, Ingres, dont *Œdipe et le sphinx* (en réalité, une copie de la main du maître réalisée spécialement pour Emile Pereire en 1864), Meissonnier, Scheffer ; vingt de l'école française du XVIIIe siècle (Boucher, Fragonard, Greuze), quinze espagnols (Goya, Murillo, Velázquez), dix italiens (Botticelli, Carpaccio, Tintoret), cinq allemands, enfin et surtout soixante-seize flamands et hollandais dont le fameux *Géographe* de Vermeer, mais aussi des Van Dyck, Hals, Hobbema, Rembrandt, Rubens, etc. La vente rapporta 629 570 francs à Emile et 900 990 francs à Isaac. Selon Francis Haskell, une mystérieuse prescience avait poussé les Pereire à acquérir des œuvres au moment même où elles allaient devenir à la mode. C'est dire que leur collection était une parfaite

illustration du goût de l'époque. Son fils, Henry, et son petit-fils, André (1891-1987), firent d'importantes donations au Louvre.

Officier de la Légion d'honneur le 8 avril 1857, il fut promu commandeur le 13 août 1864, le même jour que son rival Paulin Talabot ; il était également commandeur de la Tour et de l'Épée du Portugal, Grand Croix de l'ordre d'Isabelle-la-Catholique. Le boulevard Pereire fut inauguré en août 1855 par la municipalité de Neuilly et ultérieurement incorporé à Paris.

Emile Pereire mourut le 6 janvier 1875 à son domicile parisien et fut inhumé au cimetière Montmartre, où l'éloge funèbre fut prononcé par Adolphe d'Eichthal. Il légua dans son testament vingt-cinq mille francs aux Juifs pauvres de Bordeaux. La société universelle conclue avec Isaac, qui avait été prorogée de dix ans en mars 1872, fut confirmée par ses héritiers en mars 1875.

#### SOURCES MANUSCRITES

Société universelle entre MM. Pereire Frères, 29.3.1857, Me Fould, AN MC VIII-1682 ; déclaration de succession, 5.7.1875, AP DQ7 12070 ; pas d'inventaire.

#### SOURCES IMPRIMEES

VILLEDEUIL (P.C.L. de), *Œuvres de Emile et Isaac Pereire, Documents sur l'origine et le développement des chemins de fer (1832-1870)*, 5 vol. (inachevé), 1920, 4 760 p.

AYCARD (M.), *Histoire du Crédit mobilier, 1852-1867*, 1867, 584 p. ; DUCHÈNE (p. 36-37) ; *Galerie de MM. Pereire, catalogue des tableaux anciens et modernes des diverses écoles...*, 1872, 132 p. ; *La Liberté*, 9.1.1875 (hommage d'Edouard Drumont...) ; MURAOUR (E.), *Etudes historiques et critiques sur les contemporains : Emile et Isaac Pereire*, 1863, 60 p.

#### BIBLIOGRAPHIE

ABF (HOEFER, RC) ; ANCEAU ; ANDIA et FERNANDES (p. 132-136) ; AUTHEMAN ; AUTIN (J.), *Les frères Pereire, le bonheur d'entreprendre*, 1984, 423 p. ; BOIME (p. 59-62) ; BOUVIER I (« Les Pereire et l'affaire de la Banque de Savoie », p. 135-158) ; CAMERON ; CHADEAU (p. 103-136) ; COHEN (p. 444-455) ; *Les donateurs du Louvre*, 1989, p. 289 ; DUPONT-FERRIER (p. 84-87, 111-142 et 235-237 : liste des sociétés fondées ou patronnées par le Crédit mobilier et principales opérations financières) ; FARGETTE (G.), *Emile et Isaac Pereire : l'esprit d'entreprise au XIXe siècle*, 2001, 322 p. ; GILLE III (« La fondation du Crédit mobilier et les idées financières des frères Pereire », p. 125-143 et 163-183) ; GIRARD ; GIRARD (L.), « L'affaire du chemin de fer Cette-Marseille (1861-1863), *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2, 1955, p. 107-125 ; HASKELL (p. 166-172) ; LANDES 1956 (p. 204 et svtes) ; PLESSIS III ; RIBEILL ; TULARD (A. THEPOT).

#### QUELQUES CHIFFRES

##### **1. La fortune**

Dot de sa femme en 1824 : 4 000 F.

Fortune estimée à 200 MF en 1859.

16 MF au décès ; mobilier : 214 000 F ; créance sur la société universelle : 1 698 000 F ; moitié de l'actif net de la Société universelle au jour du décès : 14 094 000 F.

## **2. Les entreprises**

- *Compagnie des chemins de fer du Midi et du canal latéral à la Garonne*, 54 bd Haussmann, SA constituée le 5.11.1852 (Me Fould), autorisée le 6.11.1852, au capital de 67 MF, puis 125 MF entièrement libéré (1856). Capitalisation boursière : 154,5 MF en 1869, 216 MF en 1879, 298 MF en 1889 ; réseau exploité au 31.12.1889 : 2 984 km ; concédé : 4 186 km.

- *Société de l'hôtel et des immeubles de la rue de Rivoli*, 15, place Vendôme, SA autorisée le 9.12.1854, au capital de 24 MF, devenue en 1858 la *Compagnie immobilière de Paris*, puis en juin 1863, la *Compagnie immobilière* par fusion avec les sociétés des Ports de Marseille et de la rue Impériale, au capital de 80 MF. Total du bilan au 31.12.1862 (avant la fusion) : 115 MF.

- *Compagnie général maritime*, 15, place Vendôme, SA formée le 27.11.1854, autorisée le 2.5.1855, au capital de 30 MF, transformée en *Compagnie générale transatlantique* le 25.8.1861, au capital de 40 MF ; flotte en 1863 : 73 navires jaugeant 23 700 tonneaux ; total du bilan au 31.12.1862 : 59 MF.

- *La Confiance*, 21, rue de Grammont, SA autorisée le 16.9.1844, au capital de 6 MF.

- *Compagnie des entrepôts et magasins généraux de Paris*, 16, rue de la Douane, SA autorisée le 22.8.1860, au capital de 25 MF.

- *Compagnie générale des asphaltes*, société en commandite au capital de 4 MF constituée le 31.12.1855.

**N° 73**  
**Isaac PEREIRE**  
**1806-1880**

***Formation de comptable et d'économiste, inspiration saint-simonienne***

Frère cadet d'Emile, Isaac Pereire naquit à Bordeaux le 25 novembre 1806. Il ne connut pas son père, décédé avant sa naissance, et travailla dès quatorze ans comme employé aux écritures. Il partit en novembre 1823 à Paris où il prit des leçons de comptabilité auprès de son oncle Isaac Rodrigues-Henriques ; il obtint assez vite un emploi chez Vital-Roux, régent de la Banque de France, dont il tint les livres. Il conserva de cette période une capacité gestionnaire qu'il mit au service du tandem très étroit qu'il formait avec Emile.

Comme ce dernier, il adhéra au saint-simonisme sous l'influence de son cousin Olinde Rodrigues ; il fut responsable de la correspondance, resta fidèle à Enfantin, même après la scission de Bazard, mais se tint à l'écart de tous les aspects folkloriques ou sectaires. Néanmoins, il se brouilla en 1832 avec son frère qui lui reprochait ses relations avec Enfantin, si bien qu'il se retira à Bordeaux pendant quelque temps avant de rompre définitivement avec Enfantin en 1837.

Au contact de Vital-Roux, il commença à s'intéresser à l'économie politique : il donna des conférences à l'Athénée au début des années 1830, rassemblées et publiées en 1832 dans des *Leçons sur l'industrie et les finances*. Il collabora comme Emile au *Globe* en 1830 ainsi qu'au *Producteur*, à l'*Organisateur* où il côtoya Michel Chevalier, au *Temps* et au *Journal des connaissances utiles*. En 1838, il inaugura dans *Le Journal des Débats* la chronique boursière quotidienne, ou bulletin financier, qu'il tint pendant neuf ans : elle fit école, fut bientôt imitée par tous les journaux et lui valut le titre de « Théophraste Renaudot de la presse financière » décernée par *Le Globe*.

Veuf de Rachel Laurence Fonseca (décédée à Paris le 23 juin 1837), sa cousine germaine par sa mère qu'il avait épousée en 1830, il se remaria à Paris I<sup>e</sup> (ancien) le 20 septembre 1841 avec sa nièce, Fanny Rebecca Pereire, fille d'Emile avec lequel il se brouilla momentanément. Il eut cinq enfants, trois fils, Eugène, Georges et Gustave, puis deux filles, Henriette et Jeanne. L'aîné, Eugène (1831-1908), issu du premier lit, épousa Betzi, fille du notaire parisien Emile Fould ; centralien, il mit en place le Crédit mobilier espagnol et le Norte, présida la Compagnie générale transatlantique et fut en outre député du Tarn de 1863 à 1869, commandeur de la Légion d'honneur. Sa fille Henriette épousa l'avocat Eugène Mir, député, puis sénateur de l'Aude sous la III<sup>e</sup> République.

### *Fusions et expansion à l'étranger*

Comme Emile, Isaac Pereire commença sa carrière d'homme d'affaires dans les compagnies de chemins de fer : après avoir organisé la comptabilité du Paris Saint-Germain et exercé les fonctions de sous-directeur, il siégea au conseil du Paris-Lyon, fondé en décembre 1845, et présenta le rapport à la première assemblée générale de juin 1846. Après les déboires de la compagnie en 1848, il repartit à l'offensive dès février 1849 en cherchant à monter discrètement une compagnie Paris-Lyon-Avignon, obtint quelques garanties du gouvernement et commença une campagne de presse en août avec l'aide de Mirès. Ses adversaires, Talabot, qui espérait bien reprendre en mains la ligne Lyon-Avignon, et Bartholony, qui défendait un accès à Lyon par la Loire et le Bourbonnais, se coalisèrent et réussirent à geler le projet ; ils dénoncèrent avec leurs alliés la volonté hégémonique du tandem Rothschild-Pereire qui contrôlait le Nord, revendiquait le Paris-Rennes comme prolongement du Paris-Saint-Germain et le Paris-Avignon ; malgré le soutien du prince-président, le projet de Paris-Avignon échoua à l'assemblée le 11 avril 1850. Il fallut attendre le coup d'Etat pour voir la situation se débloquer, mais Isaac Pereire, administrateur du nouveau Paris-Lyon fondé en mars 1852 et de la section nord du PLM à partir de 1857, était complètement isolé et son influence neutralisée, surtout après la rupture avec les Rothschild en novembre 1852. Il finit par démissionner lors de la fusion des deux tronçons en 1862.

L'essentiel de la carrière d'Isaac Pereire sous le Second Empire fut consacrée au Crédit mobilier et à son expansion à l'étranger dont il fut le maître d'œuvre. Vice-président du Mobilier à sa fondation en novembre 1852, il s'effaça momentanément devant Benoît Fould, puis lui succéda de fait à la présidence en décembre 1853, officiellement un an plus tard. C'est donc à Isaac qu'il revint d'expliquer, lors des assemblées générales, et d'appliquer la politique de la nouvelle banque d'affaires. L'idée fondamentale était de centraliser le financement des grandes entreprises par l'émission d'obligations permettant de drainer les épargnes dormantes et de substituer à la multitude des titres émis sur le marché une valeur unique, une valeur « omnium » qui distribuerait le crédit à toute l'économie française. Cette centralisation devait préluder à une fusion progressive de toutes les entreprises d'une même branche en une société unique. Elle permettrait de substituer à l'anarchie capitaliste, dommageable aux entrepreneurs comme aux travailleurs une organisation harmonieuse de la production. Le processus ne connaissait pas a priori de frontière : non seulement Isaac exposa en 1855 la nécessité de créer à l'étranger des établissements similaires, mais il envisagea aussi l'émission d'un titre de crédit européen, permettant de supprimer les différences d'intérêt et de change entre les différentes places.

On comprend que ce programme ait suscité des oppositions et des résistances : les adversaires des Pereire, au premier rang desquels se plaça d'emblée James de Rothschild, dénoncèrent l'ambition hégémonique du Crédit mobilier qui mettait en

cause les principes mêmes du libéralisme économique. En fait, le Mobilier ne put jamais réaliser ses ambitions : Isaac Pereire renonça dès juin 1853 aux émissions d'obligations à court terme après une observation du ministre des Finances qui contestait les modalités d'une première expérience en mars ; quant aux obligations à long terme, le gouvernement interdit purement et simplement leur émission en septembre 1855. Les ressources du Crédit mobilier se trouvaient limitées à ses fonds propres et à des comptes courants plafonnés au double du capital.

Compte tenu de ces entraves, son bilan en quinze ans d'administration Pereire est impressionnant : « les Pereire firent beaucoup avec très peu de choses » dit avec justesse Dupont-Ferrier.

Au plan intérieur, outre les affaires ferroviaires et immobilières (cf. notice Emile Pereire), Isaac put réaliser une partie du programme initial, à savoir la fusion de petites entreprises pour créer des sociétés puissantes, du moins, après avoir organisé en 1854 la division de la Compagnie des mines de la Loire en quatre sociétés... Ce fut d'abord la Compagnie générale des omnibus en février 1855 où furent délégués Eugène Pereire et Ernest André, et presque en même temps la Compagnie générale maritime, qui reprenait les affaires d'un petit armateur de Granville, et se transforma en 1861 en Compagnie générale Transatlantique après absorption de la compagnie Marziou ; Emile prit la présidence, tandis qu'Isaac et Eugène siégeaient au conseil. En décembre 1855, ce fut au tour des usines à gaz parisiennes de fusionner pour former la Compagnie parisienne d'éclairage et de chauffage par le gaz à laquelle le Crédit mobilier apporta 27 % du capital. La transformation des salines de l'Est en société anonyme échoua, mais le Crédit mobilier prit le contrôle en juin 1856, après fusion de plusieurs exploitations, de la Compagnie des salins du Midi, société en commandite au conseil de laquelle siégeait l'essentiel de l'équipe du Mobilier, Isaac Pereire, mais aussi Biesta, D'Eichthal, Grieninger et Salvador. Suivirent encore en août 1856 le doublement du capital d'une compagnie d'assurances, la Paternelle, souscrit presque entièrement par les administrateurs du Mobilier et... par ses employés ; la prise de contrôle en 1859 d'une autre compagnie, la Confiance ; la réorganisation la même année des docks Napoléon et la création l'année suivante de la Compagnie des entrepôts et magasins généraux de Paris, présidée par Emile ; la création par fusion en 1863 de la Compagnie impériale des petites voitures de Paris.

A l'étranger, l'expansion conduite par Isaac Pereire se fit en deux phases, la première jusqu'à la crise financière de 1857 :

- En Allemagne, Benoît Fould et Isaac Pereire participèrent en avril 1853, en liaison avec Abraham Oppenheim, Gustav Mevissen et Moritz von Haber à la fondation de la *Darmstädter Bank*, banque pour le commerce et l'industrie, formée sur le modèle du Crédit mobilier, qui apporta un quart du capital. Le même groupe fut à l'origine en 1856

de la Banque internationale à Luxembourg.

- En Belgique, un prêt de six millions en 1853 aux mines et fonderies de la Vieille Montagne permit à Isaac d'entrer au conseil.

- En Autriche, Isaac fut contacté en mai 1854 pour reprendre le réseau d'Etat dont dépendaient plusieurs établissements miniers ou métallurgiques et des domaines forestiers ; le Mobilier patronna en octobre 1854 la fondation de la Société autrichienne IRP des chemins de fer de l'Etat et Isaac prit la présidence de son comité de direction parisien dans lequel figurait également Emile Pereire, mais aussi Francis Baring comme vice-président, et plusieurs administrateurs du groupe. Selon Rondo Cameron, l'entreprise se solda par un succès industriel et financier total qui se poursuivit même après la nationalisation en Hongrie en 1891 et en Autriche en 1909. Au printemps 1855, Isaac retourna à Vienne pour obtenir d'autres concessions ferroviaires, mais se heurta cette fois à une contre-offensive des Rothschild, bien implantés sur la place, qui mirent aussi en échec, l'année suivante, les projets bancaires d'Isaac par la fondation du *Creditanstalt*. Le conflit rebondit en 1863 à propos du Crédit foncier (*Boden-Creditanstalt*) où Isaac Pereire dut se contenter d'un siège d'administrateur.

- En Espagne, il fonda en décembre 1855, par l'entremise de son fils Eugène et d'Alexandre Bixio, le Crédit mobilier espagnol qu'il présida. Il créa la Société pour la canalisation de l'Ebre, où siégeait Emile, des compagnies d'assurances, l'Union et le Phénix espagnol et participa, avec les frères Bischoffsheim, à la fondation de la Société asturienne des mines. Il entra en juillet 1856 au conseil du chemin de fer Cordoue-Séville, concédé à Charles Laffitte, et de la Compagnie madrilène de l'éclairage par le gaz. Il remporta la même année l'adjudication de la ligne ferroviaire de Madrid à la frontière française et fonda en janvier 1859 le *Norte*, compagnie ferroviaire dont les crédits mobiliers espagnol et français, les Pereire et leurs amis, détenaient la majorité du capital ; Isaac prit la vice-présidence, mais tint le pouvoir effectif comme président du comité de Paris. La ligne fut inaugurée en août 1864 par le roi d'Espagne, mais les résultats financiers furent désastreux. De plus, les Rothschild et leurs alliés mirent là aussi un coup d'arrêt à l'expansion du groupe Pereire en contrôlant deux compagnies de chemin de fer : le MSA (Madrid-Saragosse-Alicante) et le PSB (Pampelune-Saragosse-Barcelone).

- En Russie, c'est à l'été 1856 qu'Isaac partit négocier avec Auguste Thurneysen et Francis Baring la concession de lignes ferroviaires. La Grande société des chemins de fer russes, constituée alors en collaboration avec Hottinguer, au capital énorme de trois cents millions, rencontra beaucoup de difficultés, surtout administratives, pour construire les lignes Varsovie-Saint-Petersbourg et Moscou-Nijni-Novgorod. Isaac seul administrateur français avec Henri Hottinguer, voulut obtenir en 1860 une modification de la concession, mais le gouvernement russe opta plutôt pour la réduction de

l'influence française.

Les Pereire attendirent le début des années soixante pour entamer une « seconde offensive » (B. Gille) :

- Dans l'Empire ottoman, après un essai manqué en 1856 où les Pereire durent s'effacer devant le groupe anglais fondateur de l'Ottoman Bank, un accord fut trouvé en septembre 1862 avec celui-ci et le gouvernement pour fonder la banque impériale ottomane en février 1863 : Emile et Isaac entrèrent au comité de Paris présidé par leur ami Charles Mallet, mais ils en furent éliminés, à la demande d'un actionnaire anglais lors de l'assemblée générale du 19 juin 1868.

- En Italie, Isaac prit en février mars 1863 le contrôle de la Caisse du commerce et de l'industrie, créée par les Rothschild, et la transforma en Crédit mobilier italien (*Societa generale di Credito mobiliare Italiano*). L'opération amena une réconciliation avec Galliera qui prit la présidence du nouvel établissement tandis qu'Isaac en était le vice-président.

- Aux Pays-Bas, Isaac fonda en avril 1863 la Société générale de commerce et d'industrie à Amsterdam en souscrivant la moitié du capital ; il en devint vice-président, mais la société fut liquidée à l'automne 1864 après la fuite de son directeur, Alexandre Mendel.

- A Londres, le groupe Pereire souscrivit un peu plus du tiers du capital de l'International Financial Society fondée en mai 1863.

- Enfin les Pereire participèrent en 1865 à la fondation de la Banca Romaniei en Roumanie.

On sait comment la compagnie immobilière (d'Emile) entraîna dans sa chute le Crédit mobilier (d'Isaac). Comme Emile, Isaac démissionna de la plupart de ses postes le 25 septembre 1867 et se replia sur ses affaires espagnoles et autrichiennes qui n'avaient pas souffert. En Espagne, il bénéficia du soutien d'Henri Germain et du Crédit lyonnais à partir de janvier 1870 : celui-ci lui avança plus de 28 millions de francs entre décembre 1873 et novembre 1875 pour lui permettre de soutenir les cours du Mobilier espagnol et du Norte. En décembre 1874, Isaac reprit pied avec sa famille dans la Transat en mettant à profit la crise profonde que traversait la société : Eugène Pereire fut élu vice-président en 1875, alors que la présidence restait vacante, et président en 1880, poste qu'il occupa jusqu'en 1904.

### ***Une carrière politique houleuse***

Appuyé par un certain nombre de notables de Perpignan dans le cadre de la demande de concession de la ligne Cette-Marseille, Isaac se présenta aux législatives de 1863 contre Justin Durand qui était tout acquis au PLM. Il envoya sur place un avocat, chef du contentieux du Crédit mobilier, qui prodigua d'importantes libéralités ; dans ses tournées électorales, Isaac Pereire multiplia sans mesure les banquets et les beuveries,



promit à Port-Vendres des paquebots pour l'Algérie et offrit un Greco au tribunal de Prades ; il acquit pour 1 300 000 francs l'établissement thermal d'Amélie-les-Bains dont il entreprit de rénover toutes les installations, y compris l'hôtellerie...

Durand, s'estimant lâché par le pouvoir, retira sa candidature, puis démissionna de la mairie et du conseil général. Isaac Pereire, devenu le candidat officiel, fut élu député sans adversaire en juin 1863 et conseiller général en août. Durand commença alors, avec l'appui de l'Eglise, une campagne teintée d'antisémitisme ; Emile Ollivier demanda une enquête le 24 novembre 1863. Emile Pereire crut bien faire en affirmant au Corps législatif que « l'argent n'(avait) joué qu'un faible rôle dans l'élection »... Elle fut cassée. Pereire battit finalement Durand le 20 décembre par 21 300 voix contre 14 870. En 1864, il devint vice-président du Conseil général. En mai 1869, il se porta candidat dans l'Aude à Limoux, où il fut une nouvelle fois invalidé pour les mêmes raisons ; sans le soutien du gouvernement, il fut cette fois battu en janvier 1870 par Léonce de Guiraud.

Sous le Second Empire, Isaac Pereire était consul de la République dominicaine. Il était membre du Cercle des chemins de fer.

Il renonça après la guerre à la politique, mais renoua avec le journalisme : il devint le principal actionnaire du journal *La Liberté* en juillet 1871, en prit le contrôle éditorial en mai 1876 et le fit passer subitement du bonapartisme au conservatisme républicain. Il y créa un bulletin financier quotidien et une « semaine financière » qu'il signait sous le pseudonyme de L. de Bourgneuf. Il s'en prit particulièrement à Soubeyran qu'il accusait d'être le seul responsable de la ruine de la Compagnie immobilière : le 5 février 1877, le marquis de Lau, témoin de Soubeyran, et Gustave, le fils cadet d'Isaac, s'affrontèrent en duel, mais les choses se calmèrent à la suite d'un arrêt du 9 février 1877 qui établissait la culpabilité des frères Pereire et de Casimir Salvador pour avoir trompé les actionnaires, les obligataires et les autres créanciers de l'Immobilière entre le 19 mai 1864 et le 30 avril 1867, et condamnait Isaac à une amende de deux cent mille francs.

Il signa encore 143 éditoriaux entre mai et décembre 1877, soutint Mac Mahon et fustigea la politique politicienne qui éloigne de l'essentiel, c'est-à-dire des intérêts moraux et matériels de la société, de la recherche du mieux être qui dépend de l'économie, et non pas de la politique.

Il se préoccupa de plus en plus de questions sociales : en 1865 déjà, les frères Pereire avaient entrepris la construction, rue Boursault, aux Batignolles, d'un hôtel pour célibataires de 208 chambres. Isaac fonda en 1875 à Paris, avenue de Villiers, une école pour sourds et muets et dota de deux cent mille francs un prix destiné à récompenser le meilleur mémoire contre le paupérisme. Il remit en 1879 aux maires de Paris une somme de cinquante mille francs destinés aux pauvres et à la caisse des Ecoles. En

1886, sa veuve ouvrit, au nom de la fondation Isaac Pereire, un établissement de soins gratuits à Levallois-Perret comportant dix lits dont les dépenses étaient à la charge de la famille Pereire. Elle suivit dans cette démarche les principes du professeur Armand Trousseau avec lequel Isaac avait été en relation depuis 1863. Un autre hôpital fut ouvert dans les mêmes conditions à Tournan-en-Brie.

Infirmes, dans les dernières années de sa vie, Isaac ne pouvait plus guère marcher ; en 1878, il se retira à Armainvilliers. Il écrivait encore beaucoup et publia en décembre 1878 *La question religieuse*. Non pratiquant, plutôt libre penseur, détourné, de la religion juive par le saint-simonisme, Isaac, comme son frère, s'intéressa pourtant au christianisme et au rôle de l'Eglise de France face aux évolutions sociales avec un esprit critique, voire anticlérical. Au début de 1879, il publia *La question des chemins de fer*. Il mourut d'une congestion cérébrale le 12 juillet 1880 dans son château d'Armainvilliers et fut inhumé au cimetière Montmartre selon le rite israélite.

Il était officier de la Légion d'honneur depuis le 13 août 1864, commandeur de la Couronne de fer d'Autriche, commandeur de l'ordre de Léopold de Belgique, Grand Croix de l'ordre d'Isabelle-la-Catholique, commandeur de la Tour et de l'Épée du Portugal.

Malgré la vente de mars 1872, il laissa à sa mort une fort belle collection de tableaux : à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, des Hollandais (Rembrandt, Hals, van Ostade) et des Français (Prudhon, Ingres, Delacroix) ; à Armainvilliers, hormis un Tintoret, les cimaises étaient plutôt occupées par des contemporains : Cabanel, Bonnat, Troyon, Fromentin, etc.

#### SOURCES MANUSCRITES

Dossier personnel, APP Ba 1217 ; déclarations de succession, 7.1.1880, AP DQ7 12127 ; testament, Me Fould, 18.7.1880 ; inventaire, 23.7.1880, Me Péan de Saint-Gilles, AN MC LXXXIV-1259.

#### SOURCES IMPRIMÉES

GAUDRY (J.), « Notice sur M. Isaac Pereire », *Mémoires de la Société des Ingénieurs civils* (ext.), sl, sd, 15 p. ; *Le Globe*, 13.7.1880 ; *La Liberté*, 14, 16, et 17.7.1880 ; LAUZAC (H.), *Galerie historique et critique du XIXe siècle*, t. 4, 1864.

#### BIBLIOGRAPHIE

Cf. notice Emile Pereire ; à compléter par ABF I, 820 (REYNAUD, ROBERT et COUGNY, CAPEILLE, *Dictionnaire de biographie du Roussillon*, HOEFER) ; ALBERT (p. 1018-1034) ; ANCEAU ; BOUVIER II.

#### QUELQUES CHIFFRES

##### 1. La fortune

Dot à son fils Eugène en 1857 : 500 000 F ; à sa fille en 1877: 1 MF, dont la moitié payée en 1880.

32,9 MF au décès ; mobilier : 1 826 000 F (dont à Paris, meubles : 488 000 F, tableaux : 742 000 F,

diamants, perles et pierres fines : 242 000 F, tapis : 11 000 F, dentelles et cachemires : 10 000 F, meubles et tableaux à Armainvilliers : 333 000 F), deniers comptants : 1,9 MF, compte courant au Crédit mobilier espagnol : 5,8 MF, part dans la société universelle Pereire : 5 MF, dots ou donations aux enfants : 2 MF, propriétés à Paris : 3 MF, portefeuille mobilier : 13,1 MF (dont actions et obligations de la Compagnie générale transatlantique : 34 %, obligations du Crédit mobilier espagnol : 24,5 %, des Chemins de fer Saragosse-Barcelone : 18 %, actions du gaz de Madrid : 8 %, etc.).

## 2. Les entreprises

*Crédit mobilier*, 15, place Vendôme, société anonyme autorisée le 18.11.1852, au capital de 60 MF, puis 120 MF en 1866. Résultats d'exploitation de 1853 à 1865 : 111,5 MF (soit une moyenne de 8,6 MF par an et un total de 930 F par action), dont part des administrateurs : 8 MF.

Bilan simplifié au 31.12.1859 en MF :

| ACTIF                         |     | PASSIF             |     |
|-------------------------------|-----|--------------------|-----|
| Portefeuille :                | 77  | Capital versé :    | 60  |
| Avances aux compagnies :      | 17  | Réserve :          | 2   |
| Reports :                     | 16  | Comptes courants : | 57  |
| Effets, espèces, dividendes : | 19  | Divers :           | pm  |
| Divers :                      | pm  | Profit :           | 5   |
| TOTAL                         | 130 |                    | 130 |

*Crédit mobilier espagnol*, 73, bd Haussmann, SA au capital de 120 MF, réduit à 91,5 MF par annulation d'actions rachetées du Crédit mobilier français.

Bilan simplifié au 31.12.1868 en MF :

| ACTIF                          |     | PASSIF          |     |
|--------------------------------|-----|-----------------|-----|
| Portefeuille :                 | 31  | Capital versé : | 91  |
| Avance au Norte :              | 48  | Réserve :       | 1   |
| Mines de houille et terrains : | 8   | Divers :        | pm  |
| Divers :                       | pm  | Profit :        | 10  |
| TOTAL                          | 114 |                 | 114 |

*Société autrichienne I.R.P. des chemins de fer de l'Etat*, 73, bd Haussmann, SA autorisée à Vienne le 22.2.1855 au capital de 200 MF.

*Compagnie des chemins de fer du Nord de l'Espagne (Norte)*, 73, bd Haussmann, au capital de 100 MF ; total du bilan au 31.12.1868 : 377 MF (dont perte : 7 MF).

**N° 74**  
**Joseph PERIER**  
**1786-1868**

*Troisième génération*

Benjamin d'une famille catholique de douze enfants, dont dix survécurent, André Jean Joseph Perier, né le 20 novembre 1786 à Grenoble, était le petit-fils de Jacques Perier (1706-1772), fondateur de la dynastie, négociant en toiles à Grenoble, et le fils de Claude Perier (1742-1801) et de Marie Charlotte Pascal (1749-1821). Son père, dit Perier-Milord, dont l'avarice était proverbiale, constitua une importante fortune dans le dernier quart du XVIIIe siècle : propriétaire du château de Vizille depuis 1780, il y établit une importante manufacture de toiles peintes et y accueillit en juillet 1788 la fameuse assemblée des trois ordres du Dauphiné où l'on réclama la convocation des états généraux ; au cours de la Révolution, il spécula sur les biens nationaux, entreprit la fabrication de fusils et acquit en 1795 une participation de 10 % dans le capital de la Compagnie des mines d'Anzin. Il fut élu au Corps législatif en 1799 et figure parmi les fondateurs et les premiers régents de la Banque de France dont il rédigea les statuts.

Joseph fut élevé, si l'on en croit Stendhal, au château de Vizille par un précepteur, Joubert, ancien révolutionnaire montagnard. Comme son frère Scipion, il s'affilia à la franc-maçonnerie et entra à la loge Sainte-Caroline de Paris en avril 1808. Il épousa le 14 septembre 1809 à la Madeleine, paroisse de ses beaux-parents qui habitaient place Vendôme, *Aglaé* Catherine Marie (1792-1848), fille de Sébastien Jean Marie de Clavel de Kergornan et d'Elisabeth Richard. C'était un vrai mariage d'affaires : la jeune épouse apportait en dot un tiers d'une filature de coton à Amilly, près de Montargis (Loiret), exploitée, sous la raison sociale Perier & Cie, par Alexandre, Scipion et Casimir Perier, frères de Joseph, qui possédaient les deux autres tiers. Mais ce ne fut pas une bonne affaire : l'entreprise eut des pertes considérables qui absorbèrent la part de madame Perier et nécessitèrent une mise de fonds de 116 000 francs de la part de son mari. Rien n'indique en revanche que ce fut un mauvais mariage : le couple eut sept enfants, trois garçons et quatre filles dont l'une mourut jeune.

Joseph Perier choisit d'abord la fonction publique : auditeur au Conseil d'Etat en 1811 où il côtoya Stendhal et D'Argout, il fut employé à la direction générale des Ponts et Chaussées, puis envoyé comme sous-préfet à Oldenbourg. En 1813, au cours de la campagne d'Allemagne, il exerça diverses fonctions d'intendance et de finance auprès du comte Daru avant d'être nommé receveur général de la Grande Armée. Puis il seconda le sénateur comte de Villemaury, commissaire extraordinaire de la 16<sup>e</sup> division militaire. Sans emploi au début de la Restauration jusqu'en 1816, il fut nommé receveur

particulier des finances du IV<sup>e</sup> arrondissement, mais démissionna en 1825. Les décès prématurés de ses aînés, Scipion (1776-1821) et Casimir (1777-1832), fondateurs en 1801 de la banque familiale qui avait pris la raison sociale Perier Frères en 1805, firent de lui le porte-drapeau de la famille aussi bien dans les affaires qu'en politique.

### ***Une banque engagée dans le négoce et l'industrie.***

La mort de Scipion permit dans un premier temps à Joseph Perier d'entrer en mai 1821 dans le cercle très fermé des trois ou quatre associés régisseurs de la Compagnie des mines d'Anzin, mais seulement à titre de suppléant de son frère Casimir. Il joua un rôle décisif dans la réorganisation qui permit le renouvellement du matériel et l'abaissement du prix de revient. Il devint ensuite l'associé de Casimir chez Perier Frères « par convention verbale » à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1825 pour « s'occuper comme par le passé d'affaires de banque et de marchandises » et prit sa succession en 1832 comme chef de la maison, régisseur à Anzin et régent de la Banque de France où il siégea de janvier 1833 à sa mort. Pour P. Barral, il resta le seul entrepreneur de la famille dont les autres membres se contentèrent par la suite de gérer la fortune acquise.

Sous sa direction, Perier Frères continua à se tenir à l'écart des emprunts publics, des fournitures et des investissements ferroviaires, hormis une tentative malheureuse en 1838 avec la Société des Chemins de fer de Paris à Rouen, au Havre et à Dieppe.

Elle demeura active dans le négoce international, notamment sur la place du Havre où elle exploitait des équipements portuaires : Joseph Perier géra une société en participation fondée en juillet 1838 et transformée en société anonyme en juin 1852 sous la dénomination de Société des terrains et entrepôts du bassin Vauban au Havre dans laquelle Perier Frères détenait environ 20 % du capital. Elle s'intéressa surtout à l'investissement industriel : le compte courant d'Anzin se montait à sept millions en 1847 et la banque soutenait plusieurs entreprises des régions lyonnaise et grenobloise comme les forges d'Alleverd. En 1846, elle apporta d'autre part son concours à la création de la caisse Baudon et Joseph Perier entra à son conseil de surveillance.

Joseph Perier continua dans la même voie sous le Second Empire : il fut président de la Compagnie d'Anzin, de la Vieille-Montagne, de la Société des Charbonnages du nord de Charleroi et administrateur des Houillères et fonderies de l'Aveyron. Il échoua dans l'exploitation d'un système breveté de bateaux à vapeur sur les canaux : la société en nom collectif Perier Frères, Pescatore & Place, formé en octobre 1855, au capital de 5,25 millions de francs, fut victime de la banqueroute d'Henri Place et dissoute en janvier 1857. En juin 1857, il prit à bail de son neveu Casimir (1811-1876) la raffinerie de sucre, dite des Bonshommes, à Passy. Son développement nécessita une augmentation du fonds social de la banque qui passa de 1,6 à 4 millions de francs en août 1858.

Joseph Perier maintint son indépendance vis-à-vis des groupes financiers de son temps, ce qui ne l'empêcha pas de participer à telle ou telle affaire : son engagement dans le commerce maritime explique sans doute sa présence aux côtés des Pereire comme fondateur en mai 1855 et administrateur de la Compagnie générale maritime, future Transatlantique ; il fit également partie des fondateurs de la Société générale, dont il devint censeur en 1865 et administrateur en janvier 1868 peu de temps avant sa mort, et de la General Credit à Londres. En 1867, il succéda à Narcisse Lafond comme président de la Nationale-Vie dont il était administrateur depuis 1833, et siégea au conseil de la Nationale-Incendie.

Il avait préparé l'avenir en prenant comme associés en février 1853 son fils Edmond (1811-1876) et Charles Guillaume Le Lasseur (1810-1884), qui était devenu son gendre en 1843 et avait exercé les fonctions de directeur du bassin Vauban au Havre ; en 1863, il était également administrateur des mines et fonderies de Stolberg et Westphalie. L'équipe dirigeante fut complétée en 1865 par Frédéric Mannberguer, transfuge d'une maison de commerce parisienne de la rue Saint-Georges. Ses fils, Edmond et Ferdinand, prirent la succession.

### ***Un opposant au Second Empire***

Membre (1825-1828 et 1830-1832) et trésorier (1826-1828) de la Chambre de commerce de Paris, conseiller municipal à Paris de septembre 1830 à 1847, membre du Conseil supérieur du commerce depuis 1831, de la Commission chargée du projet d'un entrepôt réel à Paris en 1832, Joseph Perier fit son entrée en politique après la mort de son frère Casimir, président du Conseil en exercice. Il fut élu député contre Salvandy en novembre 1832 à Epernay (Marne) et constamment réélu jusqu'en 1848. Il siégea parmi les conservateurs, combattit Molé, mais soutint Guizot. Nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1815, officier en 1836, il n'eut pas de promotion par la suite. En effet, il se retira de la vie politique en 1848 et refusa avec hauteur sa nomination dans la Commission consultative instaurée par le prince président au lendemain du coup d'Etat.

Il milita pour le protectionnisme : il était membre du bureau et trésorier de l'Association pour la défense du travail national fondée en 1846 et le resta pendant tout le Second Empire. Le 25 février 1851, il réunit chez lui tous les représentants français des charbonnages pour constituer un Comité des houillères, dont il devint trésorier, avec pour objectif de s'opposer à une baisse des droits de douane. Il était également vice-président du Comité central d'instruction primaire, membre de la commission de surveillance de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Alors que Joseph Perier était, selon André Tudesq, le premier contribuable de France en 1842, et donc le premier propriétaire, avec un impôt de 56 503 francs, son patrimoine au décès ne présentait plus du tout ce caractère exceptionnel ; si l'on ne sait rien des

ventes réalisées entre 1842 et sa mort, on constate que ses investissements immobiliers ont été relativement modestes : en juin 1839, le château d'Épinay et des terrains sur l'Île Saint-Denis et à Gennevilliers acquis pour cent mille francs ; en juillet 1859, un terrain 8, rue du Cirque, payé 190 000 francs sur lequel il fit construire un immeuble de rapport. Il était locataire de son domicile, 6, rue Royale et sa fortune était essentiellement mobilière.

Joseph Perier se découvrit tardivement une passion pour la musique et se lia d'amitié avec Rossini. Il eut une fin tragique : atteint d'une tumeur à la jambe, il dut cesser ses activités au printemps 1868, fut amputé et mourut une dizaine de jours plus tard, le 18 décembre 1868. Ses obsèques furent célébrées à La Madeleine et sa dépouille inhumée au Père-Lachaise.

#### SOURCES MANUSCRITES

Fonds de la Compagnie des mines d'Anzin, CAMT, 49 AQ 1 ; contrat de mariage, Me Rouen, 15.8.1809, AN MC LXXI-166 ; fichier des mariages parisiens, AP ; fichier Bossu, BNF ; actes de société, Me Noël, 17.2.1829, AN MC LXVIII-865, 19.6.1832, LXVIII-890, 24.1.1838, LXVIII-923 ; dissolution, 12.1.1843, LXVIII-959 ; actes de la période 1853-1865, 23.2.1853, LXVIII-1027 ; inventaire après décès de madame Perier, 23.10.1848, Me Noël, AN MC LXVIII-994 ; déclaration de succession, 14.6.1869, AP DQ7 10615 ; inventaire, 28.12.1868, Me Aumont-Thiéville, AN MC X-1345 ; liquidation, 6.7.1869, AN MC X-1350 ; recherches généalogiques de C. Lebrument.

#### SOURCES IMPRIMÉES

ABF I, 821 (LACAINE VII) ; *M. Joseph Perier*, sl, sd (1868), (BN Ln27 24752) ; VITET (L.), « M. Joseph Perier », *Revue des deux mondes*, janvier 1869, p. 265 ; *Le Temps*, 13.12.1868.

#### BIBLIOGRAPHIE

BARRAL (P.), *Les Perier dans l'Isère au XIXe siècle*, 1964, 245 p. ; DELAVE NNE ; GEIGER (R. G.), *The Anzin Coal Company, Big Business in the Early Stages of the French Industrial Revolution*, Philadelphie, 1974, 345 p. ; GILLE I (p. 272) ; LEVY-LEBOYER (p. 368) ; PAZZIS (H. de), *Origines, histoire et descendance de la famille Perier*, t. II, 1<sup>ère</sup> partie, p. 44 (J. Perier et sa descendance devant être traités dans un autre tome), Mayenne, 1993 ; PLESSIS II ; PRIOURET (R.), *Origines du patronat français*, 1963 ; SZRAMKIEWICZ ; TUDESQ (p. 308, 431, 880-881) ; WOLFF (J.), *Les Perier, la fortune et les pouvoirs*, 1993, 363 p.

#### QUELQUES CHIFFRES

##### 1. La fortune

Fortune de son grand-père estimée à 600 000 livres.

Fortune de son père à son décès en 1801 : 5,8 MF, soit une part pour chaque héritier de 580 000 F.

Apports au mariage (régime dotal) de sa femme : 10 000 F et une dot, évaluée à 30 000 F pour les besoins de l'enregistrement, consistant en un tiers de la filature de coton d'Amilly, près de Montargis.

Dot à ses enfants : 200 000 F à chacun et des trousseaux de 10-15 000 F (+ 40 000 F de leur mère aux deux premières filles mariées) ; à ses petites-filles : 100 et 200 000 F, soit un total d'après son testament de 1,3 MF.

Fortune au décès : 11,7 MF déclarés à Paris VIIIe. Mobilier : 69 081 F ; intérêts dans la société Perier & Cie : 7 423 000 F (part sociale : 4,3 MF, compte courant : 2 MF, créances et valeurs résultant de la liquidation de l'ancienne société : 1,1 MF) ; un hôtel, 8, rue du Cirque : 835 000 F ; portefeuille mobilier : 3,1 MF dont rente française (27 %), deux deniers des mines d'Anzin (16,5 %), actions de la Banque de France (10,5 %), etc. A compléter par les dots aux enfants, le château d'Epinau-sur-Seine et les terrains de Gennevilliers, soit une fortune partagée par les héritiers de 12,8 MF.

## **2. Les entreprises**

*Perier Frères*, 27, rue Neuve-de-Luxembourg, société « par convention verbale » à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1825 entre Casimir et Joseph Perier, prorogée par acte sous seing privé le 10.2.1829, avec un apport de Casimir de 2 MF et de Joseph de 500 000 F (partage des bénéfices : 2/3-1/3), prorogée le 19.6.32, entre Joseph, Pauline Loyer, veuve de Casimir, ses fils émancipés, Casimir II et Paul.

*Perier Frères*, 17 rue Laffitte (domicile de Joseph), société en nom collectif formée le 24.1.1838 entre Joseph et Paul, dissoute à l'égard de Paul qui se retire le 31.12.1842, Joseph continuant seul.

*Perier Frères*, 6, rue Royale (domicile de Joseph), puis 59, rue de Provence, société en nom collectif formée le 23.2.1853 entre Joseph, Edmond et C.G. Le Lasseur (au capital de 1,6 MF, dont 1,2 apporté par Joseph (50 % des bénéfices), 200 000 par chacun des associés (17,5 % des bénéfices, 15 % étant attribué éventuellement aux employés) ; porté à 4 MF les 2-7.8.1858 dont 3 par Joseph (la part des employés étant supprimée) ; dissoute le 11.11.1865.

*Perier Frères & Cie*, 26 rue de la Chaussée-d'Antin, société en nom collectif formée le 11.11.1865 (Me Mocquard) entre Joseph, Edmond, Le Lasseur et F. Mannberguer, au capital de 5 MF, dont 3,5 apportés par Joseph (40 % des bénéfices), 500 000 par chacun des trois associés (20 %) ; prorogée le 5 novembre 1868 jusqu'en 1878 avec une augmentation de 500 000 F de la mise de Joseph ; bénéficiaire en 1868 : 492 536 F.

Passa en 1901 sous le contrôle de Charles Marchal, gendre de Ferdinand Perier sous la raison sociale Marchal et Bauer.

*Société des terrains et entrepôts du bassin Vauban au Havre*, association commerciale en participation formée le 13.7.1838, transformée en SA les 29-30.6.1852 (Me Acloque), autorisée le 29.7.1852.



N° 75  
**Jean-Pierre PESCATORE**  
**1793-1855**

*L'affaire Pescatore*

Pour les historiens économistes, Pescatore est un banquier proche des Pereire ; pour les Luxembourgeois, c'est un mécène et un philanthrope ; pour les contemporains, ce nom évoquait d'abord une affaire judiciaire qui fit couler beaucoup d'encre en 1856 : Jean-Pierre Pescatore avait épousé en secondes noces Anne Catherine Weber, née à Stallikon (Suisse) le 26 août 1804, fille d'un homme de loi catholique, mais protestante par sa mère. Ce mariage, qui régularisait près de quinze ans de vie commune, avait été célébré le 8 novembre 1851 devant le curé de Renteria, dans la province de Guipuzcoa en Espagne, après que la fiancée eut abjuré sa foi protestante devant l'archevêque de Bordeaux... A la mort de Jean-Pierre Pescatore, survenue à Paris le 9 décembre 1855, sa veuve contesta l'exécution du testament en faveur des neveux et petits-neveux du défunt, qui n'avait pas eu d'enfant, et demanda le partage de la communauté légale, plus avantageux pour elle. Il s'ensuivit un flot de factums et d'articles de presse discutant la validité du mariage religieux d'un citoyen français célébré à l'étranger. Le tribunal de première instance de la Seine trancha le 27 août 1856 en le déclarant nul. Si cette affaire prit une telle dimension, c'est que Pescatore laissait une fortune de seize millions, exceptionnelle pour l'époque.

*Fortunes d'une famille*

Jean-Pierre Pescatore est né à Luxembourg le 10 mars 1793, quatrième des six enfants du marchand Dominique Pescatore (1756-1810) et de Marie-Madeleine Geschwind († 1807). La famille avait quitté Novare en Italie depuis le XVe siècle : appartenant au parti gibelin, elle se réfugia alors dans le Tessin, d'où partirent quelques-uns de ses membres au XVIIIe siècle pour faire le commerce des épices et des denrées coloniales à Luxembourg et à Coblenze. Antoine Pescatore (1711-1792), grand-père de Jean-Pierre, devint le premier banquier de la famille et l'un des plus riches négociants de la ville. Son fils, Dominique, avocat de formation, se brouilla avec sa famille à la suite de son mariage avec la fille d'un sous-officier autrichien, se débattit dans de grandes difficultés matérielles et mourut par noyade en 1810. Ce destin tragique n'empêcha pas ses quatre fils de réussir brillamment dans les affaires et dans la vie politique luxembourgeoise, notamment les deux aînés, Antoine (1787-1858) et Ferdinand (1791-1862) ; quant au benjamin, Guillaume (1798-1875), il est considéré comme le fondateur de la sidérurgie luxembourgeoise.

Les débuts de Jean-Pierre furent difficiles : il n'eut apparemment d'autre ressource que de s'engager à seize ans, en mai 1809, dans les hussards de la Grande armée. Il combattit à Flessingue, puis participa à la campagne d'Espagne qu'il termina avec le grade de maréchal des logis. Rentré à Luxembourg en février 1814, il s'associa avec son frère aîné, Antoine, pour exploiter une manufacture de tabac. Il se maria une première fois le 20 mars 1816 avec la sœur de la femme d'Antoine, Marguerite Beving, fille d'un tanneur, qui mourut à Luxembourg en juin 1821.

Selon la tradition, la fortune de J.P. Pescatore se dessina au cours d'une nuit de 1817 : il prit de vitesse un voyageur autrichien trop bavard qui lui avait confié ses projets, partit sur le champ à Paris, après avoir dissous la société familiale, et lui souffla un contrat avec la Régie française des tabacs qui cherchait un intermédiaire pour traiter avec les planteurs de La Havane. Il renoua avec Antoine en 1822, complétant la manufacture par une maison de banque à son nom. Les Pescatore réussirent un nouveau coup, lorsque Pierre, fils d'Antoine, se rendit en 1835 à Cuba, déserté par les négociants à cause d'une épidémie de fièvre jaune ; il acheta tout le tabac disponible à bas prix, l'expédia en Europe et consolida la fortune familiale.

Jean-Pierre décida néanmoins de s'installer définitivement en 1834 à Paris, 11, rue Saint-Georges, comme banquier et négociant ; il attendit le 31 décembre 1841 pour liquider ses affaires luxembourgeoises et les céder à Antoine. En décembre 1844, il s'associa avec son principal commis, Frédéric Grieninger. On ignore à peu près tout de ses activités parisiennes, si ce n'est qu'il servit de banquier au roi Otton Ier de Grèce et qu'il finança Auguste Marc, fondateur, puis directeur de *L'Illustration*. Il figure parmi les fondateurs du Crédit mobilier, mais c'est Grieninger qui représenta la maison Pescatore à son conseil. Il continua par ailleurs le négoce du tabac : à sa mort, les liquidateurs de ses affaires durent suspendre leurs activités durant le procès et résilier finalement un contrat avec la Régie à des conditions très onéreuses puisque les pénalités auraient atteint 14 millions de francs !

### ***Des orchidées au financement d'un parti politique...***

Jean-Pierre Pescatore obtint la nationalité française en 1846. Il fut nommé consul général des Pays-Bas à Paris en 1852 et commissaire des Pays-Bas à l'exposition universelle de 1855. Il devint en juillet 1852 maire de La Celle-Saint-Cloud où depuis 1844, il possédait un domaine, ancienne propriété de la marquise de Pompadour. Il se passionnait pour les plantes rares, agrémenta le parc d'une allée d'arbres étrangers, d'une orangerie et de serres où il possédait et entretenait une remarquable collection d'orchidées. Riche de 800 espèces différentes, elle fut scientifiquement décrite par le botaniste belge J. Linden dans *Pescatorea*. Pescatore présida la société horticole de Seine-et-Oise, la société de Flore à Versailles, et fonda des concours pour développer

les cultures florales. Il exploitait également un domaine viticole à Giscours dans le Médoc, acquis en 1849.

Le prince président venait volontiers admirer les serres de Pescatore, en « voisin », lorsqu'il rendait visite à Saint-Cloud à sa maîtresse, Miss Howard. Comme celle-ci est réputée avoir financé le coup d'Etat, il n'est pas impossible que Pescatore ait également été de la partie. Selon la tradition familiale, il aurait soutenu financièrement Louis-Napoléon Bonaparte dès 1848. Cela expliquerait entre autres ses rapides promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur comme chevalier en juin 1853 et officier en novembre 1855 ; l'empereur, d'autre part, intervint personnellement en 1856 pour trouver un arrangement entre sa veuve et les autres héritiers.

Pescatore acquit dans quelques grandes ventes une collection de tableaux de maître qui brillait surtout par des œuvres hollandaises du XVIIe siècle (Teniers, Steen, van de Velde, etc.) et françaises contemporaines (Delacroix, Delaroche, Scheffer). Il la légua, avec d'autres objets d'art et une bibliothèque de 1 700 volumes, à la ville de Luxembourg qui inaugura un éphémère « musée Pescatore » en février 1872 et attendit 1949 pour l'installer définitivement et décentement . Il laissa d'autre part une somme de 500 000 francs pour fonder un établissement de bienfaisance « lorsque le capital, par les intérêts capitalisés, aura atteint le chiffre d'un million de francs ». Grâce à ce legs, la fondation Pescatore édifia à Luxembourg une maison de retraite de cent soixante chambres entre 1886 et 1892 et poursuit son œuvre de nos jours.

Jean-Pierre Pescatore était également commandeur de Charles III d'Espagne et de la Couronne de chêne des Pays-Bas.

#### SOURCES MANUSCRITES

Actes de société, 1845-1860, Me Fould, 7.1.1845, AN MC VIII-1618 ; ALH ; testaments et notoriété, Me Fould, décembre 1855, AN MC VIII-1674 ; inventaire, 2.1.1856, AN MC VIII-1675 (pas en place) ; déclaration de succession, 7.9.1857, AP DQ7 10638 ; notoriété concernant madame Pescatore, Me Fould, 4.8.1858, AN MC VIII-1690.

#### SOURCES IMPRIMEES

FORTOUL ; Factums judiciaires, BN 4 Fm 25655 à 25668

#### BIBLIOGRAPHIE

MERSCH (J.), *Biographie nationale du pays de Luxembourg depuis ses origines jusqu'à nos jours*, t. 2, Luxembourg, 1949, p. 451-494 ; SCHMITT (G.), « Jean-Pierre Pescatore, collectionneur et mécène », *Cahiers luxembourgeois*, 1950, p. 227-242 ; brochures sur la fondation Pescatore.

#### QUELQUES CHIFFRES

##### 1. La fortune

D'après les plaidoiries au procès, fortune estimée à 500 000 F en 1837, 4 à 10 MF en 1851, 15 à 16 MF en 1855.

9 526 000 F déclarés au décès à Paris ; mobilier : 132 000 F ; maison 13, rue Saint-Georges : 520 000 F ; droits dans la société Pescatore : 6,2 MF ; portefeuille : 2,6 MF, dont valeurs américaines (chemins de fer, sidérurgie, dette publique) : 35 %, actions des verreries de Decize : 19 %, emprunts russes : 10 %, etc.

## **2. L'entreprise**

*J.P. Pescatore*, 11, rue Saint-Georges, société en nom collectif formée le 27.12.1844 entre J.P. Pescatore et F. Grieninger qui apportent l'un 3 MF, l'autre « tout son avoir en compte courant », et ont droit à 9/10<sup>e</sup> et 1/10<sup>e</sup> des bénéfices ; modifiée le 7.1.1848, l'avoir de Grieninger passant à 400 000 F et sa part de bénéfice à 1/5 (puis à 3/10<sup>e</sup> le 19.5.1855).

**N° 76**  
**Michel-Frédéric PILLET-WILL**  
**1781-1860**

*Alliance avec la banque protestante*

Michel-Frédéric Pillet naquit à Montmélian en Savoie le 26 août 1781 dans une famille catholique d'hommes de loi. Il était le fils de Spectable Hyacinthe Pillet (né en 1740), secrétaire insinuateur du Tabellion de Montmélian, receveur des gabelles royales et contrôleur des sels, propriétaire du château du Touvet à Sainte-Hélène-du-lac, et de Gabrielle Claudine Dufresne. Mariés en 1773, ils eurent quatre enfants, trois garçons et une fille ; L'aîné, Thomas (1774-1850), engagé dans l'armée sarde peu avant l'invasion française de 1792, termina sa carrière comme major général de l'armée sarde.

Frédéric Pillet entra en 1800 comme employé chez Pierre François Panchaud & Neveu, banquiers à Lausanne. Philippe-Louis Will (1754-1841), originaire de Heidelberg, avait pris la succession de cette maison à la suite de son mariage en 1781 avec la veuve d'Elysée-Isaac Panchaud. Il donna sa fille aînée Françoise (1782-1827) à Etienne Henry Delessert (1774-1840), cousin germain de François Delessert, qui l'épousa le 14 décembre 1801, et sa fille cadette Adélaïde (\* Lausanne, 21.9.1783), à Frédéric Pillet qui accola désormais le nom de sa femme au sien : le mariage fut célébré le 14 août 1804 à Prilly. Les deux gendres de Philippe Louis Will, l'un protestant, l'autre catholique eurent la signature sociale dans la société qui prit la raison sociale Delessert-Will & Cie.

Mais en 1811, Frédéric Pillet-Will s'installa à son compte à Paris où il réussit brillamment. Il devint en peu d'années « l'archimillionnaire » de la famille, le « Rothschild savoyard ».

*Le « Rothschild savoyard »*

Associé au protestant d'origine vaudoise, Charles Vernes, de 1817 à 1821, Frédéric Pillet-Will reprit ensuite son indépendance. Il fit entrer son fils Alexis en 1829, puis s'associa avec des personnes extérieures à la famille, Jules Coste, qui se retira en 1841, et Michel Girod (1800-1867) à partir de 1846.

Il intervint dans le grand commerce, le négoce de coton au Havre, lança en 1819 une société chimique avec Bodin, Chaptal fils et Scipion Perier, la compagnie des Ternes pour la fabrication de la soude et du chlore, participa aux emprunts étrangers lancés en France. En revanche, il ne fit plus d'opérations en Savoie ou au Piémont. Il fut associé à la fondation en 1818 de la Caisse d'épargne de Paris dont il devint secrétaire adjoint à partir de 1820, puis vice-président. En juin 1826, il fit partie des fondateurs et administrateurs de la Société des houillères et fonderies de l'Aveyron à Decazeville et

publia quelques années plus tard, en 1832, un ouvrage savant, à la fois technique et financier, sur l'usine de Decazeville. De même, il s'intéressa de très près au développement des transports en France, canaux et chemins de fer, auquel il consacra un important traité en 1837. Fondateur et administrateur de la compagnie des Quatre Canaux en 1823, il s'allia avec les banques protestantes pour fonder en 1838 le Paris-Orléans. Il devint le premier président de la compagnie, mais en fut évincé, dans un contexte de crise aiguë, en novembre 1839 par Bartholony. Il retrouva un siège dans une compagnie ferroviaire au Paris-Lyon de 1852. Il était également administrateur de la Compagnie d'Assurances maritimes et des compagnies Royales d'assurances, devenues ultérieurement la Nationale.

Depuis janvier 1828, il siégeait au conseil de régence de la Banque de France : il y fut le défenseur du monopole d'émission qui fut acquis en 1848. Sous le Second Empire, il fut un des rares représentants de la haute banque parisienne à se maintenir à l'écart de tous les groupes financiers, de la Réunion financière comme du groupe Pereire : une des raisons de cette indépendance était son hostilité aux projets de création d'établissements de crédit sous forme de société anonyme qui étaient à l'origine de ces regroupements. Ainsi, il refusa de participer au Crédit foncier et au Crédit mobilier.

### ***Libéral et philanthrope.***

Sous la Restauration, Pillet-Will qui avait acquis la nationalité française lors de l'annexion de la Savoie en 1792 et l'avait conservée, s'affirma comme un fervent défenseur du libéralisme : il réfuta en 1819 avec vivacité la proposition de rétablir les corporations. Cela lui valut de rédiger le rapport du Conseil général du commerce qui fut adopté à l'unanimité, imprimé et envoyé à toutes les chambres de commerce du royaume si bien que la question fut définitivement tranchée. En 1819 également, il prit part au débat en faveur de l'établissement d'un entrepôt réel à Paris. Cet intérêt pour les questions commerciales se retrouve dans les fonctions occupées par Pillet-Will au Comité des manufactures, au Tribunal de commerce (1818-1820), où il fut nommé président de section en 1824, et à la chambre de commerce de Paris : il y fut quatre fois élu pour des mandats de trois ans entre 1818 et 1832 et se chargea de la trésorerie de janvier 1819 à janvier 1821 et d'avril 1822 à décembre 1824. C'est aussi pour services rendus au commerce qu'il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1814 et promu successivement officier en 1833 et commandeur en février 1843.

Pillet-Will s'intéressa aux sciences : il fut nommé à l'Académie royale de Turin dans la section des sciences physiques et mathématiques et à l'Académie royale de Savoie ; il créa dans la première quatre prix de chimie, physique, mécanique et astronomie et, dans la seconde, un prix destiné à encourager l'agriculture. Il était aussi un mélomane averti : élève et ami de Pierre Baillot et d'Anton Reicha, il jouait du violon et composa une cinquantaine de mélodies et de romances qu'il dédiait à ses amis Rossini, dont il était le

banquier, et Meyerbeer.

Sa fortune lui permit de multiplier les dons en faveurs de sa ville natale qu'il estima lui-même à 300 000 francs au total : il finança l'adduction d'eau, le champ de foire, la reconstruction du clocher, la restauration de l'hôtel de ville, la jonction avec la route nationale et... offrit en 1846 son portrait pour faire face au buste du roi, Charles-Albert, dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville. Il créa également une école de sages-femmes pour les campagnes dotée d'un capital de 45 000 francs et, en 1857, une école normale à Chambéry. Il multiplia les dons en faveurs des pauvres et des églises. Il acquit une telle réputation de générosité que les sollicitations se multiplièrent. C'est pourquoi, il chargea Monseigneur Rendu, évêque d'Annecy, avec lequel il était très lié, d'examiner les demandes des paroisses avant de les lui transmettre. On estime l'ensemble de ses dons à un million de francs environ.

Catholique conservateur, Pillet-Will était parfaitement en phase avec les régimes de la monarchie censitaire en France et de la monarchie sarde avant 1848. En 1830, il créa de son propre chef une compagnie de la garde nationale et l'entretint par la suite. Le roi de Sardaigne, Charles-Albert, l'anoblit le 27 novembre 1833 et le nomma chevalier des ordres de Saint-Lazare et Saint-Maurice de Savoie en 1846. Il servit de modèle à Stendhal pour monsieur Leuwen, le père de Lucien. En revanche, Pillet-Will fut beaucoup plus circonspect à partir de 1848 : hostile à la politique anticléricale de Cavour et à la politique italienne de Napoléon III, il appréhendait l'annexion de la Savoie par la France.

Le comte Pillet-Will mourut le 10 février 1860 dans son hôtel du 70, rue de la Chaussée-d'Antin. Son nom fut donné en 1905 à une rue du IX<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

#### SOURCES MANUSCRITES

Etat civil, mariage, Archives du canton de Vaud, Eb 110/3, 54 ; acte de société, 31.12.1816, AP D31U3/13 (n° 16) ; notoriété (acte de société), 17.3.1840, Me L'Huillier, AN MC VI-1043 ; déclaration de succession, 3.8.1860, AP DQ7 10649 ; cf. inventaire de son fils Alexis (notice suivante)

#### SOURCES IMPRIMEES

Nombreuses publications personnelles dont deux ouvrages : *Examen analytique de l'usine de Decazeville*, Paris, 1832 ; *De la dépense et du produit des canaux et des chemins de fer ; de l'influence des voies de communication sur la prospérité industrielle de la France*, Paris, 1837, 2 vol.

*Annuaire de la noblesse de France*, 1861, p.385 et 1897, p. 395-396 ; PASCALLET (M.E.), « Notice biographique sur M. le comte Pillet-Will », *Revue générale biographique politique et littéraire*, octobre 1843, 30 p.

#### BIBLIOGRAPHIE

BIGO (p. 266-267) ; GUICHONNET (P.), « Un banquier philanthrope savoyard : le comte Frédéric Pillet-Will (1781-1860) », *Revue savoisiennne*, 1, 1968, p. 23-48 ; MESSIEZ (M.), « Pillet-Will vu par

Madame Decouz », *Bulletin de l'association des amis de Montmélian*, 1993, n° 50 et 51 ; PILLET-WILL (J.), *Le comte Pillet-Will (1781-1860), la fidélité à la Savoie*, communication devant l'Académie de Savoie, 15.5.1996 (Archives B. de F.) ; PLESSIS.

## QUELQUES CHIFFRES

### 1. La fortune

15 MF au décès. Mobilier : 200 000 F ; immobilier : 2 250 000 F (dont un hôtel, 70, rue de la Chaussée-d'Antin : 1,5 MF, deux maisons rue du Faubourg du Temple et rue de la Tonnellerie achetées en 1833 : 280 000 F et sept propriétés dans la région de Montmélian ; créance sur Henri Herz, professeur au conservatoire de musique : 400 000 F ; portefeuille : 800 000 F (dont obligations Paris-Orléans : 30 % ; actions Banque de France : 29 %) ; avoir dans la banque familiale : 11 158 000 F.

### 2. L'entreprise

*Pillet-Will & Cie*, société en nom collectif formée à Paris pour 4 ans le 31.12.1816 avec Charles Vernes (dont le nom devait faire partie de la raison sociale au bout de deux ans) ; capital au 31.12.1817 : 822 199 F ; bénéfices des années 1817-1818 : 143 615 F, dont 2/3 pour Pillet-Will.

*Pillet-Will & Cie*, 70, rue de la Chaussée d'Antin, société de fait entre Frédéric, Alexis et Jules Coste, officialisée par acte notarié le 17.3.1840 ; retrait de Jules Coste le 31.12.1841, remplacé en 1846 par Michel Girod.

Capital en 1830 : 1,812 MF ; perte : 12 000 F ; bénéfice en 1831 : 325 000 F.

Capital en 1846 : 9 490 000, dont Frédéric : 6,5 MF, Alexis : 2,45 MF et M. Girod : 540 000 F ; bénéfice : 131 830 F.

Bénéfice moyen des années 37-46 : 375 576 F, dont 45 % pour Frédéric, 35 % à son fils et 20 % à leur associé.

Bénéfice total de 1817 à 1846 : 6 382 559 F, soit en moyenne 212 752 F par an pour des fonds propres de 3 162 361 F, soit un rendement de 7 %.



N° 77  
**Alexis PILLET-WILL**  
**1805-1871**

***Deuxième génération***

Fils unique de Frédéric Pillet-Will, Hyacinthe *Alexis* Louis Constantin, naquit à Lausanne le 16 octobre 1805. Il se maria le 13 septembre à Letra (Rhône) avec Louise Claudine Honorine Roulin (1802-1878), fille d'Alexandre Stanislas Roulin et de Jeanne Marguerite Burtin. Il en eut six enfant, dont *Frédéric Alexis* Louis, né à Paris en 1837, et quatre filles qu'il eut la douleur de perdre toutes, l'une en bas âge, les autres, jeunes mariées, en 1861, 1868 et 1870. Moins attaché que son père à la Savoie, il vendit en 1865-1866 les propriétés familiales de la région de Montmélian, notamment le château de Touvet.

Associé à la banque familiale en 1829 avec des droits de 15 %, il fit entrer lui-même son fils Frédéric dans la société en 1860. Il succéda le 31 janvier 1861 à son père comme régent de la Banque de France ainsi qu'à la Nationale et à la compagnie des Quatre Canaux. Il entra au conseil des directeurs de la caisse d'épargne de Paris en 1863. Moins hostile que son père à la « nouvelle banque », il se rapprocha du groupe Pereire pour siéger à la Banque impériale ottomane.

Exproprié de la rue de la Chaussée d'Antin en 1860, il s'installa dans l'hôtel du 12, rue Moncey, qu'il avait fait construire sur un terrain acheté à la duchesse de Vicence ; il y disposait d'une chapelle particulière, ornée de deux retables du XVe siècle. Pour sa consécration, il passa commande à Rossini qui composa sa *Petite messe solennelle*, jouée les 13 et 14 mars 1864 devant un parterre d'invités parmi lesquels Auber, Meyerbeer et le nonce apostolique. Pillet-Will acquit le terrain contigu et installa sa banque dans une maison qu'il fit construire. En septembre 1868, il fit entrer dans la société Philippe Henri Andrae et Gustave Albert Metzler qui exploitaient une maison de banque à Paris depuis 1864.

Chevalier en 1841, puis officier de la Légion d'honneur en 1841, il mourut à Bruxelles, où il s'était réfugié, le 9 avril 1871.

***Troisième génération***

Son fils, Frédéric, marié à Paris le 5 février 1869 avec Clotilde Briatte, d'une famille de magistrats à la Cour des Comptes, eut cinq enfants, trois fils et deux filles. Il liquida la banque familiale pour convenances personnelles en 1881, mais poursuivit ses activités comme administrateur de société : il siégea à la Banque impériale ottomane jusqu'à sa mort, présida la Nationale à partir de 1882 et succéda dès le 13 juillet 1871 au conseil de régence de la Banque de France. Sa démission le 9 mars 1889, motivée par son opposition au plan de sauvetage du Comptoir d'escompte qu'il jugeait imposé par le

ministre des Finances, Rouvier, et contraire à la mission et aux statuts de la banque, provoqua des remous : communiquée au doyen du conseil, Alphonse de Rothschild, deux jours avant de l'être au gouverneur, la nouvelle en fut répandue dans la presse, ce qui affaiblit la position du gouvernement et de la banque. Lors de la séance du 28 janvier 1890, le gouverneur s'opposa vivement aux régents en refusant la mention au procès-verbal de « regrets » à propos de cette démission. De son côté, Pillet-Will nota dans son journal que cette décision lui avait coûté un effort extrême et qu'elle était un des actes les plus importants de sa vie. Chevalier de la Légion d'honneur. Il mourut à son domicile du 31, rue du Faubourg Saint-Honoré le 28 janvier 1911. Il fut inhumé au cimetière Montmartre.

#### SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Etat civil, Archives du canton de Vaud, Eb 71/11, 85 ; déclaration de succession, 24.11.1871, AP DQ7 12336 ; inventaire, 29.7.1871, Me L'Huillier, AN MC VI-1326.

VITOUX (F.), *Gioacchino Rossini*, 1986, p. 51, 53, 78-79.

#### QUELQUES CHIFFRES

##### **1. La fortune**

Apports au mariage en 1834 : 460 000 F représentant son avoir dans la banque Pillet-Will ; de son épouse : 250 000 F.

Succession recueillie de son père : 14,5 MF.

39 MF au décès ; mobilier : 411 000 F (bijoux non inventoriés) ; maisons 12 et 14, rue Moncey : 2 126 000 F ; avoir chez Pillet-Will & Cie : 23 248 000 F et part dans les bénéfices de 1870 et des 6 premiers mois de 1871 : 300 000 F ; portefeuille : 9 377 000 F dont rente étrangère : 57 % (russe : 15 % , américaine : 11 %, égyptienne : 8 %, etc.), autres valeurs étrangères : 15 %, etc. ; dots aux enfants : 3 MF.

##### **2. L'entreprise**

*Pillet-Will & Cie*, 70, rue de la Chaussée d'Antin, puis en 1863 14, rue Moncey, société en nom collectif formée le 31.12.1860 (Me L'Huillier) entre Alexis, chef de la maison avec droit de veto et 62,5 % des bénéfices et Frédéric, dissoute le 31.12.1868 ; remplacée par acte du 28.9.1868 par une nouvelle société Pillet-Will & Cie associant aux précédents P. H. Andreae et G. A. Metzler qui ont droit chacun à 10 % des bénéfices, la part d'Alexis étant ramenée à 42,5 % (dissoute en 1871).

**N° 78**  
**Alphonse PINARD**  
**1815-1871**

*Un nouveau venu*

Jacques Simon Pinard et Anne Julie Guériteau pouvaient être fiers de la réussite de leurs fils qui s'illustrèrent chacun dans un domaine particulier : Jules devint colonel d'infanterie, commandant de la place de Vincennes sous le Second Empire ; Louis, curé de Notre-Dame de Versailles, chanoine et supérieur général des dames de la Nativité. Quant à Alphonse Louis, directeur du Comptoir d'escompte de Paris pendant plus de vingt ans, il fut l'un des plus grands banquiers de sa génération. En revanche, la famille n'était pas en parenté avec Pierre-Ernest Pinard, ministre de l'Intérieur de novembre 1867 à décembre 1868.

Né le 18 janvier 1815 à Sens où son père était installé comme maître de pension, puis professeur au collège, Alphonse y vécut jusqu'à la rentrée de 1827 où la famille s'installa probablement à Paris. Par quelles voies devint-il commis banquier, puis se mit à son compte ? On l'ignore. Le 19 janvier 1843, il se maria à Saint-Quentin avec Adèle Emélie Robert, née en 1823, fille de Jean-Louis Bénoni Robert, négociant, et de Clotilde Ismérie Belin. Ils eurent trois enfants, un garçon et deux filles. L'aînée épousa Alfred Dubois, avocat, maire de Fécamp et député de 1876 à 1881. C'est probablement chez lui, à Saint-Ouen, près de Fécamp, que mourut à cinquante-six ans Alphonse Pinard le 18 octobre 1871. Ses obsèques furent célébrées à l'église Saint-Eugène et il fut enterré au Père-Lachaise.

Ses autres enfants se marièrent ultérieurement à l'intérieur du milieu bancaire : Marguerite (1851-1880) avec Eugène Denfert-Rochereau (1835-1889), d'abord employé au Comptoir d'Escompte, puis secrétaire particulier d'Alphonse Pinard, enfin directeur lui-même à la suite de Gustave Girod ; il se suicida le 5 mars 1889 quand il se rendit compte que la spéculation sur le cuivre menée par la Société des métaux aboutissait à un désastre. André, né en 1863, unique fils d'Alphonse Pinard, épousa en juin 1889 la fille du banquier Joseph Hollander.

*Précurseur de l'impérialisme financier*

Alphonse Pinard fonda sa propre affaire à l'âge de vingt-cinq ans : le 30 septembre 1840, il s'associa avec un certain Jules Clavelle-Doisy pour ouvrir 32, rue d'Hauteville une maison de « commission de banque et de recouvrement » dans laquelle il apportait la moitié du capital, soit 200 000 francs.

Son destin fut bouleversé par la révolution de 1848 : si l'on en croit Garnier-Pagès, ministre des Finances depuis le 7 mars 1848, Pinard et Boissaye, délégués d'une réunion

de négociants parisiens, vinrent le trouver pour réclamer la création d'un comptoir d'escompte à un moment où l'interruption des circuits du crédit menaçait de mort le commerce. Ils furent immédiatement intégrés à une commission consultative où siégeaient Armand Marrast, Achille Fould et Emile Pereire. Le 9 mars 1848, tandis que l'éditeur Antoine Laurent Pagnerre était nommé directeur du Comptoir national d'escompte de Paris, Pinard devenait sous-directeur. Le lendemain, accompagnés de quinze négociants parisiens, ils allaient chez le notaire pour fixer les statuts. Après la démission de Pagnerre en juillet 1848, Pinard, qui avait liquidé son affaire personnelle en juin, fit équipe avec Hypolite Biesta jusqu'à la mort de ce dernier en octobre 1870. Leur mandat fut en effet confirmé par un vote unanime de l'assemblée générale le 21 octobre 1854. Bien qu'il ait conservé jusqu'au bout un poste de « second directeur », Pinard, qui avait l'avantage sur Biesta d'être un véritable professionnel de la banque, semble avoir assumé la direction effective comme pourrait le faire un directeur général par rapport à un président. Mais les documents manquent pour personnaliser davantage la réussite d'un établissement qui, démarrant avec un capital d'1,6 million de francs, régla au mieux les embarras du commerce parisien au cours des premiers mois, distribua un dividende dès le premier exercice complet avant de prendre un élan qui lui permit de disposer de cent millions de fonds propres à la fin du Second Empire et de traiter trois milliards d'affaires.

Le rôle spécifique d'Alphonse Pinard prend davantage de relief à partir de 1860 et des traités de commerce : membre du Conseil supérieur de l'Algérie et des Colonies depuis sa création en 1858, il fut, en étroite liaison avec Chasseloup-Laubat, la cheville ouvrière de la nouvelle orientation prise par le Comptoir, le financement du commerce extérieur, notamment avec les colonies et l'outre-mer. Entre 1860 et 1862, le Comptoir passa des traités de refinancement avec les Banques coloniales et ouvrit plusieurs agences en Chine et en Inde, « dans des pays où l'argent a plus de valeur qu'en Europe » et où les banques anglaises avaient eu jusque-là le monopole. Il fut ainsi clairement affirmé à l'assemblée générale de juillet 1862 que le produit des opérations des agences d'Extrême-Orient était destiné « à compenser la diminution que l'abaissement du taux de l'intérêt en Europe amènerait dans le résultat des affaires métropolitaines. »

En octobre 1860, le Comptoir patronna également la fondation de la Société de Crédit colonial dont Pinard, souscripteur à titre personnel de 4,7 % du capital, prit la présidence. Cet établissement, qui devint en août 1863, avec un capital quadruplé, le Crédit foncier colonial, fut le creuset de l'alliance de Pinard avec Louis Bischoffsheim, intéressé lui aussi par les placements coloniaux, et Edouard Hentsch. Les trois hommes fondèrent à Amsterdam en mars 1863 la Banque de dépôt et de crédit des Pays-Bas et en conservèrent le contrôle par l'intermédiaire de son comité d'administration parisien. Ils figurent également parmi les dix-huit signataires qui adressèrent au ministre des

Finances le 10 mars 1863 la demande d'autorisation de ce qui allait devenir la Société générale. Pinard fut mandaté, avec Hentsch et Paulin Talabot, pour mener à bien la formation de la société, puis pour en exercer la direction collégiale du 14 mai au 31 décembre 1864. Le Comptoir d'escompte abrita d'ailleurs les premières séances de son conseil d'administration avant que Pinard, qui en avait été chargé, ne lui trouve, en octobre, un siège rue de Provence. Cette contribution de premier plan à la fondation de la Société générale a sa traduction dans la répartition du capital : souscripteur pour lui-même de 7 450 actions, représentant un capital théorique de 3 725 000 francs, et de 16 000 pour les actionnaires du Comptoir, Pinard formait avec Bischoffsheim, Hentsch et leurs alliés un bloc de 70 000 titres, soit un quart du capital, qui leur donnait une position dominante. Elle valut également à Pinard, à la suite d'un accord de participations croisées avec un groupe de financiers anglais, un siège à *la General Credit and Finance Company* et à la *General Mortgage Bank of India* à Londres.

Il faut reconnaître cependant que la Société générale paraît avoir surtout servi les ambitions algériennes de Talabot avec lesquelles, il est vrai, Pinard pouvait se sentir en phase. La position de ce dernier ne tarda pas à devenir inconfortable : déjà attaqué par un actionnaire à l'assemblée générale de 1869, il le fut de façon plus décisive au conseil de décembre lorsqu'un administrateur lui reprocha la concurrence du Comptoir d'escompte dans les emprunts ottomans : Pinard démissionna en mars 1870 et vendit toutes ses actions.

Depuis 1864, le Comptoir, poursuivant sa politique d'ouverture internationale, s'était fait une spécialité du placement en France d'emprunts étrangers : il commença par les emprunts mexicains d'avril 1864 et d'avril 1865. Pinard forma pour ce dernier un syndicat avec D'Erlanger, Blount, Hottinguer, Seillière et passa un traité avec le Trésor en septembre 1865 pour écouler dans le public les 174 000 obligations qui lui appartenaient, mais il eut recours à la clause de résiliation en mai 1866. Dans le cas de la Tunisie, Pinard s'allia avec D'Erlanger et offrit les services du Comptoir pour l'émission d'un emprunt qui fut couvert dans la journée du 27 mars 1865 ; dès juin, il consentit des avances au gouvernement tunisien à un taux usuraire de 28 % pour lui permettre de faire face aux échéances. En janvier 1867, il forma avec Fould, Oppenheim, Bischoffsheim, Hollander, etc. un nouveau syndicat. Dans les négociations âpres et les manœuvres occultes qui s'ensuivirent, Pinard n'eut de cesse de réaliser les profits attendus, avec un parfait cynisme à l'égard des obligataires français comme du sort des Tunisiens, mais avec l'efficacité redoutable d'un financier hors pair qui lui permit *in fine* de récupérer, lors de l'unification de la dette tunisienne en 1870, treize millions pour les cinq qui avaient été engagées par le syndicat. Il fut à cette occasion un agent actif de la mise sous tutelle des finances de la Régence. Le Comptoir servit par la suite d'intermédiaire pour des emprunts autrichien, espagnol, russe et ottoman. En mai

1870, Pinard s'allia de nouveau avec Bischoffsheim pour émettre un emprunt du khédive d'Égypte gagé sur ses plantations de canne à sucre.

Pinard fut accusé par certains de trahir la mission originelle du Comptoir, de raréfier l'argent en France et de le renchérir pour les petites entreprises. On lui reprocha de se servir du Comptoir à des fins personnelles, de s'enrichir beaucoup plus que les actionnaires et de le faire sur le dos des épargnants, d'obtenir de l'argent à 5 ou 6 % et d'en tirer 100 % : ainsi le bruit courait que le Comptoir avait en portefeuille quinze millions de francs en papiers provenant de Pinard lui-même. Mais ce dernier pouvait s'abriter derrière les excellents résultats de son établissement, qui de 1864 à 1868 servit un dividende supérieur à 10 %, et s'appuyer probablement sur des protections politiques.

Grâce à son excellente santé financière, le Comptoir put traverser sans encombre les événements de 1870-1871 et supporter par exemple un retrait de fonds de quarante millions en une semaine. Une partie du personnel et du portefeuille fut évacuée à Nantes, une autre à Londres pour poursuivre les opérations à l'étranger, mais l'établissement parisien resta ouvert pendant la Commune. Ultimes satisfactions pour un homme qui tomba alors malade et ne put présider l'assemblée générale de juillet 1871.

### ***Riche et décoré***

Alphonse Pinard se constitua une solide fortune dont témoignent ses investissements privés et son cadre de vie. Il commença par acheter en 1855 pour 94 000 francs une maison de campagne à Ris-Orangis sur les bords de la Seine. Il y installa une machine à vapeur servant à pomper l'eau pour l'arrosage du parc et des serres où il entretenait quatre palmiers, vingt camélias et neuf cents plantes exotiques diverses. L'année suivante, il entreprit la construction d'un immeuble au 5, rue du Conservatoire sur un terrain que lui avait vendu le Comptoir d'escompte ; il dépensa au total 760 000 F, s'installa au premier et loua les trois autres étages. Il constitua une remarquable collection de tableaux, dont la majeure partie était rassemblée dans une galerie spécialement affectée à cet usage. On pouvait y voir des œuvres hollandaises (Rembrandt, Hobbema, Ruysdael, Van Goyen) et flamandes (Teniers, Snyders) du XVII<sup>e</sup> siècle, françaises du XVIII<sup>e</sup> siècle (Boucher, Rigaud) et même un Andrea del Sarto ; dans la chambre de sa femme, quatre tableaux religieux de l'école italienne, dans la sienne, une baigneuse de Lavreince... Au total, une centaine d'œuvres estimées 25 000 francs dans l'inventaire de ses biens ! Somme ridicule à côté des bijoux de madame Pinard, évalués eux à 175 000 francs, qu'on avait pris la précaution de transférer en Angleterre peu avant le siège de Paris.

En 1859 et 1860, Pinard acquit encore pour 460 000 francs la cité Napoléon, la première cité ouvrière construite à Paris de 1849 à 1851, aux coins des rues Rochechouart et Pétrelle dont le rapport annuel avoisinait les 60 000 francs. En juin

1868, il se porta adjudicataire pour 335 000 francs des Forges et fonderies de Fourmies (Nord), de Sougland et du Pas-Bayard à Hirson (Aisne) en liquidation ainsi que de minières sur 275 hectares.

Il semble avoir très peu participé à la vie publique : il soutint néanmoins financièrement *L'Avenir national*, journal dirigé par un certain Peyrat. Il était membre du Cercle des chemins de fer.

Alphonse Pinard était officier de la Légion d'honneur depuis le 31 décembre 1860 et titulaire de nombreuses décorations étrangères : commandeur de la Couronne de fer d'Autriche, de Sainte-Anne de Russie, de Notre-Dame de la Conception de Villa-Viçosa du Portugal, commandeur extraordinaire d'Isabelle-la-Catholique, officier des Saints Maurice et Lazare, grand-officier du Nichan Iftikhar de Tunisie.

#### SOURCES MANUSCRITES

Etat civil, AM Sens et AD Aisne, 1E 876/144 ; ALH ; inventaire, 16.11.1871, et liquidation, 19.6.1872, Me Pitaut, AN MC XIV-911 et 915 ; déclarations de succession, 17.7.1872 et divers, AP DQ7 12344, 12356, 12360.

#### SOURCES IMPRIMEES

Faire-part, col. BN ; Statuts du Comptoir d'escompte de Paris, BN 4 Wz 3159 ; assemblées générales, 4 Wz 4324 (quelques lacunes) ; statuts, assemblées générales du Crédit foncier colonial, CAMT 65AQ A 446-1.

*Comic-Finance*, 21.4.1870 ; MATHOREL (H.), *La situation de nos sociétés de crédit ; I. Le comptoir d'escompte*, 1873, 23 p.

#### BIBLIOGRAPHIE

BAMBERGER (p. 445) ; BONIN (I) ; COTTRELL (P.L.), « La coopération financière franco-anglaise, 1850-1880 », in LEVY-LEBOYER (M.), *La position internationale de la France, aspects économiques et financiers, XIXe-XXe siècles*, 1977 ; *DBF* (articles A. Dubois et E. Denfert-Rochereau) ; DUPONT-FERRIER (p. 91-100 et 322) ; GANIAGE (J.), *Les origines du protectorat français en Tunisie (1861-1881)*, 1959, p. 300-334, 348-364 et *passim* ; KAUFMANN (p. 237-241 ; 467) ; STOSKOPF I et II ; VELAY (p. 287-290).

#### QUELQUES CHIFFRES

##### 1. La fortune

Apports au mariage de l'époux : 113 000 F composés de sa part dans la société Clavelle-Doisy et A. Pinard et d'un trousseau de 5 000 F ; de l'épouse : 123 000 F. Ni l'un, ni l'autre n'ont hérité avant 1871.

Dot de sa fille, épouse d'Alfred Dubois : 530 000 F.

Au décès, 8,5 MF, probablement plus de 10 MF en raison de la sous-évaluation du patrimoine

immobilier, attribué intégralement à sa veuve, et de la collection de tableaux. Mobilier : 440 000 F ; immobilier : 1,5 MF (sans doute 3 MF) ; matériel et stocks dans les usines du Nord et de l'Aisne : 1 MF ; portefeuille : 5 MF, dont actions (46 %), valeurs étrangères (59 %), obligations du Chemin de fer Victor-Emmanuel (16 %), rente autrichienne (16 %), rente espagnole (15 %), actions du Comptoir d'escompte (15 %), de Paribas (13,5 %, achetées par les héritiers en janvier 1872), de la Dunaburg and Witepok Railway Co., Russie (9 %), obligations du Crédit foncier colonial (6 %).

## 2. Les entreprises

*Comptoir d'escompte de Paris*, cf. notice n° : Hypolite Biesta.

*Société de crédit colonial*, SA constituée les 4, 5, 12.10.1860, autorisée le 24.10.1860, au capital de 3 MF, transformée le 31.8.1863 en *Crédit foncier colonial* au capital de 12 MF. Prêts depuis l'origine aux Antilles et à la Réunion au 31.12.1869 : 41 MF.

Bilan simplifié au 31.12.1869 en MF :

| ACTIF                 |    | PASSIF                |     |
|-----------------------|----|-----------------------|-----|
| Prêts hypothécaires : | 30 | Capital versé :       | 6   |
| Immeubles :           | 3  | Réserve :             | 2   |
| Créances diverses :   | 5  | Comptoir d'escompte : | 6   |
| Divers :              | pm | Obligations :         | 25  |
|                       |    | Bénéfice :            | 0,6 |
| TOTAL                 | 41 |                       | 41  |

Devenue en 1960, la *Société de banques et de participations*.



N° 79  
**Alexandre DE PLOËUC**  
**1815-1887**

*Inspecteur des Finances*

Originaire d'une ancienne famille bretonne de la région de Tréguier qui donna des évêques, des marins et des militaires, Alexandre Marie Sébastien de Ploëuc était le petit-fils d'un conseiller au Parlement de Bretagne et le fils du comte Jean Sébastien de Ploëuc (1766-1858), émigré sous la Révolution, puis revenu sur ses terres où il continua à vivre en gentilhomme. De son premier mariage avec Alexandrine Le Jumeau de Kergaradec (1782-1825), fille d'un ancien capitaine de canonniers garde-côtes, il eut sept enfants dont un seul fils, Alexandre, né le 7 octobre 1815 à Quimper. Celui-ci fit ses études au collège de Lorient avec l'intention de faire carrière dans la Marine, mais une chute de cheval le rendit boiteux et le conduisit à changer d'orientation. Il entra dans l'administration des Finances comme commis, gravit les échelons, et fut nommé inspecteur des Finances en 1845, puis inspecteur de première classe en 1854. On lui confia d'importantes missions, en Algérie, à Rome en 1854 où il remit de l'ordre dans les finances pontificales, dans l'Empire ottoman en 1855, où il fut chargé de contrôler l'affectation d'un emprunt garanti par les gouvernements français et anglais, en Grèce en 1857, où il fut nommé auprès de la Commission internationale chargée d'assainir les finances helléniques, à Istanbul de nouveau, en 1859, en qualité de commissaire français au sein du Conseil suprême de l'Empire ottoman qui devait gérer la dette internationale de la Sublime Porte. Pour services rendus en Grèce et en Turquie, il fut nommé inspecteur général en juillet 1861.

Il avait épousé à Briec-l'Odet (Finistère) le 17 août 1857 Emilie Agathe de Mauduit du Plessix (\* vers 1831 † 27.12.1911), fille d'Antoine Jean, capitaine de vaisseau, et de Jeanne Hyacinthe Emilie Meslou de Trégain († 4.4.1886 à Quimper). Il eut trois enfants, deux filles et un garçon.

*De la Banque impériale ottomane à la Banque de France*

Ploëuc avait été tenté un moment, vers 1854-1856, de « pantoufler » et de suivre son collègue et ami Camille Salvador au Crédit mobilier, mais il renonça faute d'obtenir un traitement suffisant. Il put néanmoins assouvir ses ambitions d'affaires en étant le fondateur et le premier directeur de la Banque impériale ottomane : avec Ploëuc, le groupe Pereire, qui avait tenté une première fois en 1856 de s'implanter dans l'Empire ottoman, possédait un allié de premier plan. Il s'employa à imposer la présence française dans le projet de création d'une banque d'Etat avec monopole d'émission, ce qui aboutit à l'accord signé à Paris le 15 novembre 1862 instaurant un syndicat franco-

anglais : celui-ci obtint le 4 février 1863 la concession de la Banque impériale ottomane dont Ploëuc devint directeur général malgré les réticences du groupe anglais. Il défendit au mieux les intérêts français et veilla à ne pas laisser s'introduire dans la place d'autres banques concurrentes. Il orienta son établissement vers les grosses affaires, comme le chemin de fer d'Andrinople.

Ayant l'intention de rentrer en France, il posa sa candidature au poste de sous-gouverneur de la Banque de France laissé vacant par le décès de Charles Pierre Doyen en avril 1866, mais on lui préféra Frédéric Georges Cuvier. Prévenu de la retraite prochaine du premier sous-gouverneur, Edmond Andouillé, il intrigua pendant six mois, bénéficia probablement de l'appui de Rouher et fut nommé sous-gouverneur par décret du 19 octobre 1867. Il démissionna alors de la direction de la Banque ottomane, mais conserva un poste d'administrateur, et fut installé dans ses nouvelles fonctions en février 1868. Cette double appartenance fut ultérieurement critiquée ; il fut en tout cas le premier sous-gouverneur à participer à de grandes affaires privées.

Il sauva la Banque de France au cours de la Commune : investi de fait le 23 mars du gouvernement de la Banque de France à la suite du départ du gouverneur Rouland convoqué par Thiers à Versailles, il fit descendre dans les caves trois milliards de valeurs, les ensevelit sous du sable, fit murer certaines portes et sauva les richesses de la banque. Face aux sollicitations pressentes du Comité central de la Commune, il ne céda au compte-goutte que dix-sept millions de francs. Après le retour à l'ordre, une quarantaine de grandes maisons de banque signèrent une lettre exprimant « leur profonde reconnaissance » à l'adresse de Ploëuc qui reçut de nombreux autres témoignages à cette occasion.

Mais cela ne lui évita pas d'être brutalement remercié le 9 janvier 1878 par Léon Say qui le nomma sous-gouverneur honoraire : le prétexte avancé était la nécessité de confier la gestion du portefeuille à un représentant du commerce parisien, mais le ministre avait prévenu Ploëuc dès le 29 décembre que des nécessités politiques s'imposaient à lui. Ploëuc refusa cependant de démissionner et attendit la révocation qui s'expliquait surtout selon lui par des inimitiés personnelles : « la Commune m'avait respecté, vous, Monsieur, vous m'avez révoqué », pourra-t-il écrire à Léon Say en décembre 1879.

Ploëuc était par ailleurs administrateur du Soleil-Vie et de l'Union générale en 1878.

### *Un légitimiste*

Chevalier de la Légion d'honneur en 1857, officier en 1860, commandeur en juillet 1871 après la Commune, Ploëuc était aussi grand officier du Médjidié, commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand et de l'ordre du Sauveur de Grèce, grand officier de Saint-Jacques de l'Épée du Portugal, grand commandeur de la Rose du Brésil. Il reprit en outre le titre de marquis, porté déjà par son grand père qui appartenait à une branche

ainée des Ploëuc, éteinte au XVIIe siècle.

Légitimiste, très attaché au pouvoir temporel du pape, il resta néanmoins discret tout au long de l'Empire, après avoir caressé l'espoir en 1852 de se faire élire au Corps législatif ; ce n'est qu'après sa chute qu'il entama une carrière politique : élu 13<sup>e</sup> sur 21 aux élections complémentaires du 2 juillet 1871 comme candidat du comité conservateur dit de l'Union de la presse, il siégea à droite de l'Assemblée nationale parmi les Cheval-Légers, s'inscrivit à la réunion Colbert et vota contre l'amendement Wallon et les lois constitutionnelles de 1875. Il fut battu en février 1876 dans le 1<sup>er</sup> arrondissement face à Tirard.

Il était membre du cercle de l'Union.

Il consacra ses dernières années à des œuvres charitables : membre fondateur de l'Hospitalité de nuit à Paris, il présida en Bretagne un orphelinat, fonda et entretint à Landrévarzec une maison de religieuses qui se consacraient à l'enseignement et à la visite des malades.

Il était domicilié à Paris, 29, rue de Marignan, mais mourut le 25 août 1887 dans son château de Guerguélegand, près de Landrévarzec.

#### SOURCES MANUSCRITES

Archives personnelles, AN 272AP ; Contrat de mariage, Me Plumier à Briec, 12.8.1857 ; dossier de fonction (nombreuses coupures de presse), ABdF ; déclaration de succession, 20.2.1888, AP DQ7 12196 ; inventaire, Me Delorme, 22.12.1887, AN MC XCIII-851 ; recherches généalogiques de C. Lebrument, ABdF.

PLOEUC, *La Banque de France pendant la Commune*, 1871, dact., ABdF.

#### SOURCES IMPRIMEES

ABF I, 842 (GLAESER, ROBERT et COUGNY, etc.) ; CAMP Maxime du, *Les convulsions de Paris*, t. 3, *Les sauvetages pendant la commune*, 1881, 376 p. ; *Comic-Finance*, 30.10.1873 (portrait) ; SERGINES III, p. 93-99 ; TREVEDY (J.), « Le Marquis de Ploëuc », *Revue de Bretagne et de Vendée*, septembre 1887.

#### BIBLIOGRAPHIE

AUTHEMAN (*passim*) ; CAVATERRA (E.), *La Banque de France et la Commune de Paris (1871)*, 1998, 334 p. ; CHADEAU I ; PLESSIS II (p. 340-349) ; SCHWEITZ.

#### QUELQUES CHIFFRES

##### 1. La fortune

Successions recueillies : le manoir de Guerguelegand et deux métairies évalués 55 375 F en 1888 ; par sa femme en 1863 : quatorze métairies dans les Côtes du Nord et le Finistère et une maison à Quimper (170 000 F).

Dot à sa fille aînée : 310 000 F (1881).

Fortune déclarée à Paris à son décès : 1 585 000 F, y compris la dot de sa fille, des biens immobiliers en Bretagne (101 000 F), mais non compris les biens propres de sa femme.

Portefeuille mobilier évalué par Ploëuc lui-même : 373 000 F en 1865, 618 000 F en 1869, 1 326 000 F en 1874. Déclarés à Paris à son décès : 1 114 000 F dont rente française : 34 %, rente ottomane : 14 %, actions des chemins de fer du Midi : 10 %, etc. Valeurs en dépôt à la Banque de France, à la Société de Dépôts et de Comptes courants, chez Donon, Aubry, Gautier, à la Banque impériale ottomane et à la Banque métropolitaine.

## **2. L'entreprise**

*Banque impériale ottomane*, 68, bd Haussmann à Paris, SA autorisée à Constantinople le 4.2.1863 au capital de 67,5 MF, porté à 101 250 000 F en novembre 1865.

## N° 80 Alfred PROST 1816-?

### *Jeune homme de bonne famille*

Joseph Antoine Alfred (qui signait alternativement Antoine ou Alfred) serait le petit-fils d'Antoine Prost de Royer (†1784) et de Marie Elisabeth Valfray de Salornay. Ce grand-père avait fait carrière dans la magistrature lyonnaise : d'abord avocat, il avait été nommé échevin, et de ce fait anobli, puis lieutenant général de police, fonction qu'il exerça jusqu'en 1780. Son fils, Victor Louis Henri Joseph fut médecin à Lyon et à Vienne. De son mariage avec Marie-Louise Croizier de Ronzières, naquit le 23 juillet 1816 au Grand Serre (Drôme) Joseph Antoine Alfred. A sa mort en janvier 1836, sa veuve et son fils vinrent s'installer à Paris où le jeune homme fut aidé par deux de ses oncles. Il commença par s'occuper de littérature et d'économie politique et écrivit dans différents journaux. Son avocat le présentera à son procès comme un homme de lettres. Mais dans un acte de société de 1849, il se dit ancien inspecteur général des Comptoirs du Midi.

Il épousa le 5 février 1857 à Igny (Essonne), où il était domicilié avec sa mère, une jeune Lyonnaise de seize ans, Anne-Marie Julie Bénard, née à Villeurbanne le 13 juillet 1840, fille de François Benard, « absent, sans domicile connu », et de Marie-Louise Lafont. Elle n'apportait en dot que 20 000 francs, bien peu de choses pour un homme qui était à cette époque directeur du Crédit mobilier portugais, président du chemin de fer Séville-Xérès, vice-président de la société royale grand-ducale Guillaume Luxembourg, administrateur de la Compagnie générale de crédit en Espagne, commandeur de première classe des ordres de Charles III et d'Isabelle la Catholique.

### *Génie financier ou vulgaire escroc ?*

Prost s'était lancé en avril 1852 dans l'aventure des caisses d'escompte sans expérience et sans argent, mais après toute une série de tentatives... et d'échecs : il semble avoir commencé dans les affaires en février 1849 en devenant gérant d'une société en commandite chargée d'exploiter les « réflecteurs diurnes » inventés par un certain Troupeau, maître d'hôtel. La société fut dissoute en décembre 1850. Le 17 septembre 1849, il fonda avec un ancien directeur de la Caisse paternelle, le Comptoir industriel et commercial (Lavallée, Prost & Cie), société en commandite au capital de trois millions de francs, qui fut liquidée en 1851. Quelques mois plus tard, le 17 avril 1850, il s'associa avec Frédéric de Dieu d'Isabé, pour créer l'Union financière (Prost, de Dieu & Cie). Ses idées devenaient alors plus précises : l'objectif était déjà de regrouper autour d'une maison centrale de banque et d'organisation à Paris des comptoirs en

province. Le capital de cette société en commandite devait se partager entre un fonds d'administration de vingt millions et un fonds d'organisation indéterminé et proportionnel au nombre des comptoirs.

Il en démissionna en février 1852 pour fonder le 6 avril, un établissement concurrent, la Compagnie générale des Caisses d'escompte (A. Prost & Cie), société en commandite par actions au capital de trois millions. Ne disposant que de 30 000 francs, il se fit prêter de l'argent par des amis pour atteindre les 100 000 francs de cautionnement prévus par les statuts. L'objet était de constituer successivement dans toutes les villes de France des caisses d'escompte avec un statut identique et d'assurer ces caisses contre leurs risques de perte moyennant le prélèvement d'une prime dégressive sur le mouvement général de leurs affaires. Une moitié de la prime, de l'ordre de 0,3 % pour les dix premiers millions, était acquise à la compagnie, l'autre devait alimenter le fonds de réserve destiné à couvrir les pertes éventuelles. La formule connut un certain succès comme le montre le rythme de création des caisses provinciales : les deux premières ouvrirent en 1852 à Cherbourg et à Evreux ; elles furent suivies de dix autres en 1853, douze en 1854, seize en 1855, trente-deux en 1856, époque à laquelle soixante-douze caisses étaient en activité représentant un capital de 30 millions et un chiffre d'affaires de 1,5 milliard.

Mais à partir de 1855, Prost, quittant son rôle de simple assureur de l'escompte commercial, se lanca dans une diversification hasardeuse. Le 15 septembre, il créa la Société des Banquiers unis (Prost & Cie), société en commandite au capital de 500 000 francs, dont l'objet était double : à la fois informer par « des écrits périodiques » les caisses d'escompte sur les affaires qui les concernaient et faire la commission des fonds publics et valeurs industrielles. Prost se transforma en homme de presse : il lança le *Journal du crédit public*. En mars 1856, il acheta une société qui publiait quatre journaux d'intérêt commercial (*L'Estafette*, *L'Echo du commerce*, *Le Moniteur de l'agriculteur*, *Le Moniteur des halles et des marchés*) ; en février 1857, il acheta pour 245 000 francs à Collet-Meygret, directeur de la Sûreté publique, *La Vérité* qu'il transforma en *Courrier de Paris*. Le journal devint un organe démocratique, mais Prost limogea le rédacteur en chef et revendit finalement à perte en février 1858. Il se mit aussi à l'investissement immobilier en achetant les bains d'Enghien et des terrains dans le XII<sup>e</sup> arrondissement.

Il se sentit même suffisamment fort pour défier les Pereire et les Rothschild en Espagne où la loi du 30 janvier 1856 libérait l'implantation de sociétés de crédit : il fonda en avril la Compagnie générale de crédit en Espagne dans laquelle il se contenta d'un poste d'administrateur, laissant la présidence au duc d'Abrantès, Grand d'Espagne et député aux Cortès, et la direction à Louis Guillhou. Son ambition était grandiose : « La création des oeuvres d'utilité publique est une partie essentielle de notre mission » pouvait-on lire dans une déclaration liminaire. Il s'agissait de créer des caisses

d'escompte sur le modèle français et d'investir dans les assurances, les chemins de fer, les réseaux de gaz, les mines. La Compagnie commença ses opérations en prenant une part de 20 % dans l'emprunt de consolidation espagnol du 31 mai 1856 et obtint les concessions du chemin de fer de Séville à Xérès et des travaux du port de Santander.

En 1857, fut fondée la Compagnie générale des Mines en Espagne, sorte de holding minier qui exploitait six gisements de plomb, de cuivre et de houille. La même année, Prost, qui était déjà depuis octobre 1856 banquier du Portugal à Paris, obtint ce que les Pereire n'avaient pas obtenu, la création du Crédit mobilier portugais au capital de 20 millions. Il entraîna un groupe de capitalistes lyonnais dans la fondation, le 6 janvier 1857, de la Compagnie du chemin de fer Guillaume-Luxembourg au capital de 35 millions, chargée de construire les lignes de chemins de fer rayonnant à partir de Luxembourg, dont il devint vice-président.

Prost pouvait alors croire à son génie financier. N'était-il pas en train de devenir un nouveau Pereire ? Mais après avoir versé un dividende exceptionnel de 15 % en juin 1856 et décidé le décuplement du capital de la compagnie française à 30 millions de francs, ses affaires furent emportées en quelques mois dans la tourmente financière de 1857. Les pertes de la Compagnie des caisses d'escompte s'accumulèrent pour atteindre 8 millions et absorber le capital à la fin de l'exercice. Prost crut trouver une solution dans une fusion en novembre avec le Crédit mobilier portugais. En décembre, il partit en Espagne pour négocier un emprunt qui échoua. Les actionnaires s'inquiétèrent de son absence qui se prolongeait et entamèrent des poursuites contre lui à la fin du mois de janvier 1858. Les sociétés françaises furent dissoutes en février et des liquidateurs judiciaires nommés. Prost, considéré comme fugitif, réapparut pourtant en juin à une assemblée générale où il réussit à convaincre les actionnaires d'opter pour une liquidation amiable et à se faire nommer parmi les liquidateurs. Le tribunal confirma cependant en août la procédure judiciaire.

Prost, accusé d'escroquerie, de versement de dividendes fictifs et de présentation de faux bilan fut traduit en justice en septembre. Défense et accusation tombèrent d'accord pour souligner les grandes irrégularités de la comptabilité, mais Prost, qui mit en avant les services immenses rendus au moyen et au petit commerce par la baisse du taux d'escompte en province de 9 à 6 %, ne réussit pas à faire la preuve de son honnêteté. Les statuts prévoyaient un amortissement sur dix ans des frais généraux, ce qui permit dès le début de verser un dividende alors que les dépenses étaient supérieures au bénéfice. L'avocat des liquidateurs eut beau jeu de démontrer qu'une même somme de 100 francs, affectée en même temps à une perte en capital et à un bénéfice coûtait à Prost, petit actionnaire, 3,33 francs d'un côté, mais rapportait au gérant 40 francs à titre de rémunération statutaire. Prost fut condamné le 22 septembre 1858 à trois ans d'emprisonnement, 560 000 francs de dommages et intérêts et à cinq ans de contrainte

pas corps. La condamnation fut confirmée en appel en décembre.

Paradoxalement, la plupart des 96 caisses qui avaient été finalement créées supportèrent bien l'échec de la maison mère avec laquelle les liens étaient d'ailleurs tenus : deux ou trois seulement succombèrent. Il est ainsi curieux de constater comment une carrière financière aussi brève a pu finalement aboutir à une œuvre durable.

On perd la trace d'Alfred Prost en avril 1861 au moment de la séparation de biens entre les deux époux. Il étaient alors en fuite à Londres.

#### SOURCES MANUSCRITES

Etat civil, Le Grand Serre et Igny ; actes de société, Me Duval, AN MC CVII-887 ; contrat de mariage, 27.1.1857, statuts de la société des chemins de fer Guillaume Luxembourg, 7.2.1857, Me A. Delapalme, AN MC L-1252 ; séparation de biens, 13.5 et 3.6.1861, MC L-1271.

#### SOURCES IMPRIMEES

BAMBERGER (p. 363) ; BIRIEUX II (p. 790-795, 833-834) ; Procès devant le tribunal correctionnel de Paris (6e chambre), *Gazette des Tribunaux* 15, 16, 22, 23.9.1858 ; voir aussi : 7.3, 9.7, 11.8, 13.10 et 8.12.1858, 30.1 et 3.3.1859, 19.9.1861.

#### BIBLIOGRAPHIE

BRODER (p. 699-711) ; CAMERON (p. 133-134, 157) ; DARD (C.) , *Royer, monographie historique*, Mâcon, 1929, p.42-43.

#### QUELQUES CHIFFRES

##### **1. La fortune**

40 % du bénéfice net, traitement fixe de 8 000 F (puis 12 000 F après formation de quinze caisses ; 50 000 F en 1856) et logement de fonction prévu dans les statuts de la Compagnie des Caisses d'escompte. 8 000 F comme administrateur du Crédit espagnol et 50 000 F comme directeur du Crédit mobilier portugais.

##### **2. Les entreprises**

*Compagnie générale des Caisses d'escompte*, 46, rue Neuve-des-Mathurins, société en commandite par actions constituée le 6.4.1852, au capital de 3 MF, porté à 30 MF (8 MF versés à la fin de 1857) le 20.6.1856, dissoute le 22.2.1858.

*Compagnie générale du Crédit en Espagne*, Madrid, SA autorisée le 26.4.1856 au capital de 399 M de réaux (105 MF) dont 1/10e réalisé ; dépôt de bilan en octobre 1864, dissolution en septembre 1866.



# N° 81

## James DE ROTHSCHILD

### 1792-1868

#### *Une famille au service de la contre-révolution*

Le fondateur de la dynastie, Meyer Amschel Rothschild (1744-1812) était le fils d'un commerçant en quincaillerie et changeur de la *Judengasse* du ghetto de Francfort-sur-le-Main. Il commença à collaborer avec son père à dix ans, mais orphelin deux ans plus tard, il fut placé chez des cousins, les Oppenheim de Hanovre, où il resta huit ans. Spécialiste en numismatique, il réussit à devenir en 1769, à vingt-cinq ans, fournisseur du landgrave de Hesse et occupa auprès de lui les fonctions de Juif de cour. Mais il dut encore attendre une vingtaine d'années avant d'être admis à participer aux grosses affaires du prince.

Il avait épousé en août 1770 Gutele Schnapper (décédée en 1849), âgée de dix-sept ans, fille de Salomon Schnapper, qui lui donna dix enfants, cinq garçons et cinq filles. Jacob Meyer, le benjamin, qui adopta le prénom de James lors de son installation à Paris, naquit le 15 mai 1792 à Francfort. Il fut, comme ses frères, très vite initié aux affaires familiales : dès l'âge de treize ans, il accompagnait son père dans ses déplacements.

Meyer Amschel et ses fils profitèrent des guerres de la Révolution et de l'Empire pour bâtir leur fortune et supplanter leurs concurrents : ils le firent par des opérations relativement classiques de contrebande ou d'avances aux princes impécunieux, mais réussirent surtout à créer et à contrôler une sorte de pont financier entre l'Angleterre, où Nathan (1777-1836), troisième fils de Meyer Amschel, s'installa dès 1798, et ses alliés européens. Ce fut une pièce maîtresse de la machine de guerre britannique, qui contribua, selon Jean Bouvier, « à percer le front de défense commerciale et monétaire français ». James, « petit, roux, laid et sûr de lui » (A. Muhlstein) arriva à Paris en mars 1811 dans le cadre d'un de ces transferts de fonds entre l'Angleterre et l'Espagne, puis s'y installa définitivement, 17, rue Le Peletier, en 1812. La paix revenue, les frères Rothschild consolidèrent leurs positions auprès des monarchies de la Sainte-Alliance : si l'aîné, Anselme (1773-1855), resta à Francfort, Salomon (1774-1855) partit à Vienne et Charles (1788-1855) à Naples. Le 25 mai 1817, les quatre Rothschild établis sur le continent furent anoblis par l'empereur d'Autriche, qui leur conféra de surcroît le titre de baron le 22 septembre 1822 ; en août 1821, Nathan et James furent nommés consuls généraux d'Autriche à Londres et à Paris.

La solidarité entre les cinq frères fut notablement renforcée par les liens du mariage : ainsi James épousa le 11 juillet 1824 à Francfort sa nièce Bettina (Betty), fille de Salomon, âgée de dix-neuf ans (décédée à Boulogne-sur-Seine le 1<sup>er</sup> septembre 1886).

Ils eurent six enfants, deux filles et quatre garçons. L'aînée, Charlotte (1819-1884), épousa Nathaniel (1812-1870), troisième fils de Nathan, qui s'installa à Paris, mais conserva la nationalité britannique. Vinrent ensuite Alphonse, Gustave, Salomon, Edmond et Aveline (1839-1866), mariée en février 1865 à Ferdinand de Rothschild, deuxième fils de Salomon (branche autrichienne) ; Alphonse se maria en 1857 avec Leonora, fille de Lionel (branche de Londres), Salomon en 1862 avec Adèle, fille de Karl (branche de Francfort), Edmond en 1877 avec Adélaïde, fille de Wilhelm (branche de Francfort). Seul Gustave contracta alliance en dehors de la famille...

### ***Une métamorphose, une légende...***

A partir d'une première société M.A. Rothschild & Fils datant de 1810 au capital de 800 000 florins, divisé en cinquante parts dont une pour James, furent créées en 1818 trois sociétés dans lesquelles chacun des cinq frères possédait un intérêt : ainsi James détenait 3/16<sup>e</sup> des maisons de Francfort, qui contrôlait Vienne et Naples, et de Paris, et 1/8<sup>e</sup> de la firme londonienne. Nathan, avec la moitié du capital à Londres et un quart à Francfort et Paris, conserva jusqu'à sa mort en 1836 le *leadership* qui fut alors repris par James. Son établissement parisien, installé depuis décembre 1818 dans l'hôtel d'Otrante qui avait appartenu à Fouché, rue d'Artois (plus tard, 19, rue Laffitte), était d'ailleurs devenu le plus important depuis 1825.

James mit trois ans, de 1814 à 1817, pour se faire admettre dans la haute banque de la capitale sur un pied d'égalité: il finança Louis XVIII, s'immisça dans les emprunts de libération et fut, avec ses frères, les banquiers de la Sainte-Alliance, donc des rois, des princes et de leurs ministres qu'ils connaissaient parfaitement. Grâce à leur réseau européen, ils réussirent à internationaliser les emprunts d'Etat qui pouvaient par exemple être émis à Londres en livres sterling et remboursés à Paris en francs. James obtint un premier grand succès en emportant sur les autres maisons de haute banque l'emprunt de l'été 1823. Ce fut le point de départ d'une spécialisation qui donna vite à la maison de Rothschild la prééminence sur ses concurrents de la haute banque. Il lança en France les titres autrichiens, napolitains, belges et pontificaux, titres payables à Paris en francs germinal. Seule réserve, Rothschild acquit rapidement la réputation de ne pas donner d'argent pour faire la guerre et assortissait ses crédits de conditions modératrices.

Cette spécialisation n'empêcha pas James de Rothschild de s'engager très tôt dans les investissements financiers et industriels. Dès 1816, il participa à la fondation de la compagnie d'assurance Royale maritime. Plus symbolique est sa participation à la fondation de la Caisse d'épargne de Paris en 1818 et son entrée au conseil des directeurs. Il soutint le projet Laffitte de Société commanditaire de l'industrie et siégea à son conseil d'administration en 1825, mais le projet tourna court. Il s'intéressa de bonne

heure au développement des charbonnages et de la sidérurgie : en 1828-1829, il participa à une affaire sidérurgique belge aux Hauchies, près de Charleroi, et à une augmentation de capital à Decazeville ; il finança, avec la Société générale de Belgique, le canal de la Sambre à l'Oise en 1833, qui mettait Paris en relation avec les charbonnages belges, et participa en 1837 à la Société charbonnière et de navigation franco-belge, dont le développement fut interrompu par la crise de 1837-1838. Sur l'initiative de Nathan, les Rothschild prirent à ferme en février 1835 les mines de mercure d'Almaden, dans le sud de l'Espagne, qui leur donnait le monopole de ce métal nécessaire à l'affinage des métaux précieux.

Les Pereire le convainquirent de financer la construction des chemins de fer : James de Rothschild apporta son concours au Paris-Saint-Germain d'Emile Pereire, aux projets de Talabot dans le Midi, avant de lancer, en septembre 1845, la compagnie Rothschild par excellence, c'est-à-dire la Compagnie du Nord : le syndicat financier, dirigé par les Rothschild, acheta en fait pour 93 millions de francs à l'Etat des lignes déjà construites si bien que la ligne put être ouverte dès le mois de juin 1846 ; la famille de Rothschild détenait un quart du capital, 51 millions sur 200, et délégua trois de ses membres au conseil, James, Lionel et son fils Nathaniel. A sa mort, James possédait, à titre personnel, un paquet de 13 millions d'actions du Nord. Les Rothschild financèrent également le Paris-Strasbourg, où ils détenaient deux sièges, le premier Paris-Lyon, dont ils étaient les premiers actionnaires, et siégeaient également au Lyon-Avignon, Avignon-Marseille, Bordeaux-Cette, Creil-Saint-Quentin. En 1848, leur investissement ferroviaire en France se montait à un total de 86,6 millions de francs et les plaçait en première position des maisons de haute banque. Parallèlement, James renforça ses investissements industriels : il acheta en 1846 des concessions houillères en Belgique, prit une participation dans l'usine sidérurgique belge de Sclessin, dont il devint administrateur et prit le contrôle des voies ferrées desservant Mons, Charleroi et Liège ; il aida Léon Talabot à s'implanter à Anzin et figure en 1847 parmi les fondateurs de la Société de construction mécanique des Batignolles.

La maison Rothschild fut également très actif dans le négoce des métaux précieux, du coton ou du tabac ; elle entretenait une flotte commerce, dont le fleuron était le Ferrières, un trois-mâts, qui portait le nom de la propriété de James près de Paris.

1848 mit James en difficulté, car il avait soumissionné un emprunt français de 250 millions en rentes 3 %... Le château de Salomon à Suresnes fut incendié. Par la suite, les évolutions politiques et économiques le placèrent sur la défensive. Selon, Jean Bouvier, il prit position contre les Pereire dès le printemps 1852 en soutenant les cours des compagnies de chemins de fer de Paulin Talabot, le Lyon-Avignon et l'Avignon-Marseille, et en lui permettant de consolider ses positions : cette politique aboutit à la fusion du 10 juin 1852 dans la compagnie de la Méditerranée qui coupa l'herbe sous le

pié des Pereire. Le 15 novembre 1852, il adressa une note au prince-président dans laquelle il dénonça vigoureusement l'entreprise hégémonique, que représentait à ses yeux le Crédit mobilier, et ses risques financiers ; quant à son fils, Alphonse, il se retira du projet de chemin de fer du Midi. La rupture avec les Pereire était consommée.

James de Rothschild pouvait apparaître alors comme un représentant du passé : fidèle à ses convictions orléanistes, il ne voulut pas bouleverser ses habitudes de travail, changer ses méthodes bancaires, abandonner la vieille technique pour les nouveaux procédés. Selon Feydeau, il « n'était pas un spéculateur comme les Pereire, mais simplement un solide, intelligent et très rusé marchand de capitaux ». Il essuya en 1854 un échec lorsque Bineau, le ministre des Finances, préféra suivre les conseils de Mirès en émettant le grand emprunt de la guerre de Crimée par souscription publique plutôt que par adjudication auprès des banques.

A la fin de 1855, James de Rothschild se résolut à employer les armes de ses adversaires et à créer une banque par actions : il forma alors la Réunion financière, qui regroupa tous les ennemis des Pereire, et s'exprima à travers un organe de presse, *La Semaine financière* d'Eugène Forcade. Le 12 décembre 1856, le groupe Rothschild-Réunion financière sollicita officiellement la création d'un « Comptoir impérial des travaux publics, du commerce et de l'industrie », essentiellement tournée vers le développement ferroviaire : l'objectif était de renflouer la trésorerie des compagnies, mais sans aller jusqu'à l'investissement direct ou à la spéculation. Face au refus gouvernemental, James de Rothschild se désintéressa dès lors non seulement du sort de ce projet, mais aussi de tous ceux qui visaient à créer, en France, des établissements de crédit par actions, se contentant d'appliquer les « vieilles » méthodes : « quand on est bien, pourquoi changer ? » déclara-t-il le 31 octobre 1865 lors de l'enquête sur la circulation monétaire, « changer pour améliorer, je suis loin de m'y opposer. Mais les améliorations peuvent être obtenues avec ce que nous avons. » Il n'eut effectivement pas besoin de « compagnie immobilière » pour détenir à son décès, à titre personnel, un parc immobilier parisien d'une valeur de 36 millions de francs, et son avoir dans sa maison de banque, 40 millions de francs, lui donnait une capacité financière supérieure aux banques par actions à leurs débuts, comme le CIC ou le Crédit lyonnais. A l'étranger, en revanche, la bataille avec les Pereire continua à faire rage et les frères Rothschild n'hésitèrent pas à contrer leurs adversaires en utilisant les armes de la « nouvelle banque », quand il le fallait, c'est-à-dire à Vienne, avec le *Creditanstalt*, et à Turin, avec la Caisse du commerce et de l'industrie. En France, James eut la satisfaction d'assister à la débâcle de ses adversaires, sans pour autant en être responsable.

James de Rothschild veilla à ce que son œuvre perdure : il exhorta dans son testament ses fils à « ne jamais perdre le souvenir de la confiance mutuelle, de l'accord fraternel qui ont régné entre mes bien aimés frères et moi et qui sont devenus pour nous la

sources de félicités fécondes dans les jours heureux comme ils ont été un refuge dans les temps d'épreuves. Cette union fraternelle, dernier vœu de feu mon digne et vénéré père, a seule fait notre force et a été notre égide tutélaire, comme l'amour du travail, la pratique de la probité ont été la source de notre prospérité et de la confiance publique. (...) Pour cimenter toujours davantage cette heureuse concorde, je prie mes chers fils de se réunir à la veille de chaque événement important de leur vie et de leur carrière financière et de s'éclairer par leurs lumières et leur attachement mutuel.»

### ***Le roi James***

James de Rothschild était un personnage haut en couleur, au fort accent germanique : tous ses biographes le font parler avec force f, p, t, ch à la place des v, b, d, j ! Il n'acquit d'ailleurs jamais la nationalité française et préférait écrire en yiddish. Il dicta son testament à un tiers. Ses boutades étaient légendaires et animaient les conversations des Parisiens.

Il eut néanmoins le souci d'affirmer très tôt sa réussite sociale et d'en percevoir l'écho dans la déférence de ses contemporains. Il multiplia à cet effet les acquisitions immobilières de prestige et ne recula pas devant la dépense pour transformer et embellir ses demeures : il acheta le château de Boulogne dès mai 1817 à Jean-Charles Davillier, la propriété de Fouché à Ferrières (Seine-et-Marne) en juin 1829, qu'il porta par acquisitions successives à 4 000 hectares, l'hôtel de Talleyrand en 1838, au coin de la place de la Concorde et de la rue Saint-Florentin. Dès 1820, il fit aménager une salle de bal dans l'hôtel de la rue Laffitte, puis décida en 1836 de le reconstruire dans le goût de la Renaissance. Mécène, il aimait s'entourer d'artistes : Rossini orchestra ses fêtes, Ingres fit le portrait de sa femme en 1848, Eugène Lami réalisa les décors de ses châteaux. Après l'achat de la *Laitière* de Greuze en 1819, il attendit cependant les années 1827-1828 pour devenir un grand collectionneur. Au début du Second Empire, il fit reconstruire son château de Boulogne dans le style classique et confia en 1853 à Paxton, l'architecte du *Crystal Palace*, la construction d'un immense château à Ferrières, réalisée de 1855 à 1859 : il s'ordonnait autour d'un grand hall de 260 m<sup>2</sup> que Lami transforma en musée de peinture et d'œuvres d'art. La réception de Napoléon III en décembre 1862 y fut mémorable. A la fin de sa vie, James de Rothschild put encore acheter en août 1868 pour plus de quatre millions de francs, le domaine viticole de Château-Lafite dans le Bordelais, imitant ainsi son gendre, Nathaniel, propriétaire de Château-Mouton depuis 1853.

James de Rothschild assumait par ailleurs ses responsabilités de chef naturel et de porte-parole de la communauté juive de France. Il finança la construction en 1850 de la synagogue de la rue Notre-Dame-de-Nazareth et l'hôpital Rothschild, rue Picpus, inauguré en décembre 1852, qui pouvait accueillir soixante malades et une trentaine de vieillards. Il intervint également pour défendre les Juifs à l'étranger dans les Etats

pontificaux, en Syrie, en Roumanie.

Il prit la dimension d'un mythe : « considéré comme un phénomène, il s'est toujours affirmé comme tel » selon Pauline Prévost-Marcilhacy. Dès 1836, la comtesse de Nesselrode estimait que James était le véritable roi en France ; on s'aperçut plus tard que c'est un roi qui survivait aux révolutions... Cette position ne manqua pas d'alimenter un premier antisémitisme de gauche qui s'exprima sous la plume de Toussenel dès 1845. En revanche, on semble moins avoir utilisé contre lui son appartenance à la franc-maçonnerie : membre de la Grande Loge de France, il entra à son suprême conseil en 1844. Il fréquentait également les cercles de l'Union, du Jockey-Club et des Chemins de fer.

Chevalier de la Légion d'honneur en novembre 1823, il fut promu officier en mai 1833, commandeur en juin 1837 et grand-officier en décembre 1842. Il mourut le 15 novembre 1868 : « Il n'y a donc qu'un Rothschild de moins, écrivit Nestor Roqueplan dans *Le Figaro*, les Rothschild demeurent ». Il fut inhumé au Père-Lachaise.

#### SOURCES MANUSCRITES

ALH ; matricule général des hauts grades, BNF FM1 sup. cons. 17 ; contrat de mariage, 10.7.1824, Me Maegner à Francfort, déposé chez Me Corrad, 30.11.1868, AN MC CXVIII-1107 ; testament mystique, 16.6.1864, AN MC CXVIII-1089 ; inventaire du mobilier parisien, 15.12.1868 (pas en place dans MC CXVIII-1107) ; déclarations de succession à Paris, 14.5.1869, AP DQ7 10702 (principale), 10071, 10286, 10614, 10796 et 20.1.1870, DQ7 10800 ; à Lagny, 8.5.1869, AD SM 162Q 44 ; à Neuilly, 13.5.1869, table des successions, CDI Neuilly-Nord.

#### SOURCES IMPRIMEES

*Annuaire de la noblesse de France*, 1868, p. 186-189 et 1897, p. 396-401 ; FEYDEAU, *Mémoires d'un coulissier*, 1873 ; *Le baron James de Rothschild, 15 novembre 1868*, 1869, 272 p.

#### BIBLIOGRAPHIE

BERGERON III ; COHEN (p. 469-482) ; CORTI (E.), *La maison Rothschild* ; GILLE V ; MUHLSTEIN (A.), *James de Rothschild, 1792-1868, une métamorphose, une légende*, 1981, 242 p. ; PLESSIS II (p. 44) ; PREVOST-MARCILHACY (P.), *Les Rothschild, bâtisseurs et mécènes*, 1995, 382 p. ; ROTHSCHILD (H. de), *La lignée française de la famille de Rothschild (1792-1942)* ; TULARD (G. CADIER-REY et J.F. LEMAIRE).

#### QUELQUES CHIFFRES

##### 1. La fortune

Apports au mariage de son épouse : 1,5 MF ; de lui-même : « toute sa fortune (...) » ; le fiancé offrira à la fiancée les présents de noce, conformes à sa position, les habits de noce, la ceinture nuptiale, l'anneau nuptial et se fera faire et remettre par son frère une lettre de Chaliza », c'est-à-dire de renonciation en cas de veuvage de remariage avec son beau-frère. Dans son testament, James évalue son apport au mariage à

750 000 F, ce qui n'est pas crédible.

99 958 000 F déclarés à Paris au décès. Mobilier à Paris : 1 123 000 F ; immobilier : 49 hôtels et maisons : 35,8 MF (dont hôtel, 19, rue Laffitte : 1,7 MF ; 2, rue Saint-Florentin : 1,5 MF ; 27 maisons aux abords de la gare du Nord) ; produit de la vente de terrains et d'immeubles en 1868 : 1,4 MF ; fermages : 192 000 F ; part dans la maison de banque « évaluée approximativement » : 40 MF ; portefeuille : 21 MF (dont actions Chemins de fer du Nord : 62 % (13 MF), rente 3% : 17 %, actions PLM : 9 %, Banque de France : 2 %, etc. ).

4 441 000 F déclarés au bureau de Lagny, dont château de Ferrières et dépendances : 400 000 F, autres dépendances : 73 000 F, mobilier : 625 000 F, parc de 403 ha entouré de murs comprenant des terres de fermes : 440 000 F, 5 fermes d'une contenance de 845 ha : 1 713 000 F, etc. (contenance totale déclarée dans ce bureau : 2 059 ha).

1 998 000 F déclarés au bureau de Neuilly, dont château à Boulogne et terrain à Neuilly : 1 780 000 F ; mobilier : 201 000 F.

A compléter par Château-Lafite (4,1 MF), soit une fortune totale dépassant 110 MF.

## **2. Les entreprises**

*De Rothschild frères*, 21, rue Laffitte, société en nom collectif entre James, Anselme, Salomon et Charles jusqu'en 1855, modifiée après la mort des deux derniers le 12.9.1855 par l'entrée d'Alphonse et de Gustave, prorogée le 3.9.1860, modifiée le 2.12.1868 (à la suite de la mort de James).

Selon B. Gille, capital : 3 332 000 F en 1815, 42 MF en 1818, 102 MF en 1825 (dont 37 à Paris), 118 MF en 1828 ; 558 M en 1863 dont ¼ pour James.

*Compagnie des chemins de fer du Nord*, 24, place de Roubaix, SA autorisée le 20.9.1846 au capital de 200 MF ; total du bilan au 31.12.1862 : 528 MF ; CA : 67 MF.

*Société IRP des chemins de fer du Sud de l'Autriche, de la Lombardie et de l'Italie centrale*, SA autorisée à Vienne le 9.12.1858, au capital de 375 MF.

## N° 82

# Alphonse DE ROTHSCHILD

## 1827-1905

### *Fils aîné de James*

Fils de James et de Bettina de Rothschild, Mayer Alphonse James naquit en deuxième position sur six enfants, le 1<sup>er</sup> février 1827, mais était l'aîné de ses frères, Gustave (1829-1911), Salomon (1835- 1864) et Edmond (1845-1934). Après des études au collège Bourbon, où il fut le condisciple de Léon Say, il prépara une licence en droit. Il acquit également une réelle érudition en histoire et en sciences politiques. Son père le nomma à dix-neuf ans secrétaire du conseil d'administration du chemin de fer du Nord et l'envoya en Angleterre étudier l'exploitation des chemins de fer. Il retourna à Londres avec sa mère lors de la révolution de 1848, fut engagé à son retour à Paris dans la garde nationale et naturalisé français, mais son père l'envoya avant les journées de juin aux Etats-Unis où les Rothschild avaient un agent, Auguste Belmont. Alphonse alla à La Nouvelle-Orléans et à La Havane, milita auprès de sa famille sans succès pour la fondation d'une succursale sur le continent américain.

Il épousa à Londres, le 4 mars 1857, Leonora (1837-1911), fille de son cousin Lionel (1808-1879), de la branche de Londres, et s'installa rue Saint-Florentin dans l'hôtel Talleyrand. Ils eurent trois enfants, dont deux lui survécurent, Beatrix (Bettina) Charlotte (1864-1934), qui épousa le 6 juin 1883 Maurice Ephrussi (1849-1916), vicomte portugais, et Edouard (1868-1949).

### *Toujours aux premiers rangs*

Alphonse de Rothschild fut probablement un des plus jeunes régents de la Banque de France de l'histoire : élu le 25 janvier 1855, il occupait un siège qui revenait pour ainsi dire de droit à la banque Rothschild, mais que son père, sujet prussien, ne pouvait occuper. Son élection coïncida avec une période où les Rothschild pouvaient fournir à la banque les grandes quantités d'or dont elle avait besoin compte tenu de la diminution de l'encaisse.

Alphonse et Gustave, disposant de la signature sociale depuis janvier 1853, associés de plein droit à l'entreprise familiale en septembre 1855, prirent la succession de leur père en 1868 et s'adjoignirent immédiatement leur cadet, Edmond. Alphonse devint président du Nord et des Chemins de fer du Sud de l'Autriche (Südbahn), administrateur de l'Est, des compagnies des assurances générales vie et maritime, des forges et fonderies de l'Aveyron. Il entra au conseil des directeurs de la Caisse d'épargne de Paris en 1873.

Alphonse et sa famille jouèrent un rôle important pendant et après la guerre de 1870 :



consul général de Prusse, il démissionna à la déclaration de guerre et envoya sa femme et ses trois enfants à Londres. Sa mère mit sa propriété de Boulogne à la disposition des autorités pour qu'on y soigne les blessés de guerre et finança la création d'un hôpital de vingt lits sur son domaine. Alors que les Prussiens occupaient le château de Ferrières, il devint d'emblée le banquier attitré du régime du 4 septembre : il obtint en janvier 1871 de la Banque de France qu'elle ramène de 6 à 3 % les intérêts de ses prêts au Trésor ; il prit en février la tête du syndicat de la haute banque qui avança à la Ville de Paris le numéraire et les traites nécessaires au paiement de l'indemnité de 200 millions exigée par les Allemands ; le 25 février, il fut convoqué par Thiers à Versailles pour négocier l'indemnité française et séjourna à Versailles pendant la Commune. Vinrent ensuite les opérations financières liées aux emprunts de libération : Alphonse de Rothschild conduisit la manœuvre à la tête de la haute banque pour le premier emprunt de deux milliards de juin 1871, mais se heurta, lors du second emprunt de trois milliards en juillet 1872, à la coalition des établissements de crédit formée en août 1871 : le groupe Rothschild de la haute banque n'obtint « que » 64,2 % de l'opération, dont 28,2 % pour les seuls Rothschild. Jean Bouvier estime le profit total tiré par les Rothschild des emprunts de libération à 75 millions.

Dans les années 1870, Alphonse de Rothschild s'intéressa de très près aux projets de tunnel sous la Manche : il contrôlait, soit directement, soit par l'intermédiaire de la compagnie du Nord, les trois quarts du capital de l'association française du tunnel sous-marin sous la Manche, créée le 1<sup>er</sup> février 1875. L'abandon des travaux en 1884 laissa une perte de deux millions de francs.

Il vendit en novembre 1875 à l'Etat italien les lignes italiennes du Südbahn. En novembre 1878, il s'associa avec ses cousins londoniens, qui jouèrent le premier rôle dans cette affaire, pour prendre une participation majoritaire dans un prêt au khédivé d'Egypte de 8,5 millions de livres garanti par les domaines personnels du souverain, 250 000 hectares dans le delta du Nil.

Les Rothschild, qui détenaient le monopole d'exploitation du mercure en Espagne depuis les années 1830, investirent dans les diamants d'Afrique du Sud, le nickel de Nouvelle-Calédonie, le pétrole russe. Tout en tentant d'améliorer le sort des Juifs en Russie, Alphonse finança l'exploitation pétrolière à Bakou, notamment la construction d'un chemin de fer de Bakou jusqu'à Batoum, au bord de la Mer Noire, d'entrepôts et d'installations commerciales ; à partir de 1886, les Rothschild contrôlèrent la Société commerciale et industrielle du naphte de la Caspienne et de la Mer Noire (Bnito) qui détenait 30 % du marché mondial en 1891. Alphonse de Rothschild semble avoir participé à la spéculation sur le cuivre, mais s'en retira à temps.

A partir de 1898, la maison de Paris, refusant de se plier à l'obligation légale de communiquer ses livres aux agents du fisc, cessa d'exécuter les ordres de bourse pour sa

clientèle, mais elle conserva une grande activité sur le marché de l'or et sur le marché monétaire, prenant en pension un portefeuille atteignant 500 millions de francs.

En 1899, fut constituée une nouvelle société de Rothschild Frères, au capital de 50 millions de francs, fournis à parts égales par Gustave, Edmond et par Edouard, fils d'Alphonse qui, ainsi, prenait sa retraite. Edouard devient alors le chef de la maison et le président du Nord.

### ***Philanthrope, mécène et mondain.***

Les fils de James prirent davantage de responsabilités religieuses que leur père : Alphonse de Rothschild entra en 1850 au consistoire central et en devint président ; Gustave prit la présidence du consistoire central ; Edmond finança l'installation de colons juifs d'Europe centrale en Palestine, mais s'opposa au sionisme. Alphonse et Gustave subventionnèrent en 1877 la construction de la synagogue de la rue de la Victoire et agrandirent l'hôpital Rothschild, tandis que leur mère finança un hospice pour les incurables, achevé peu avant la guerre de 1870 ; elle donna 600 000 francs à l'Assistance publique pour aider les ouvriers à payer leur loyer. Avec Gustave et Edmond, Alphonse créa une fondation Rothschild pour l'hygiène sociale, dont les fonds devaient servi à construire des HBM. Dans son testament, il légua trois millions pour créer une œuvre de charité, 200 000 francs à l'académie des Beaux-Arts pour créer un prix bisannuel, 250 000 francs à l'hôpital Rothschild, 100 000 francs pour doter les filles des employés du Nord, 200 000 francs au comité de bienfaisance israélite

Grand bienfaiteur des artistes, il achetait des œuvres au Salon ou dans les expositions privées et les offrait aux musées, aux mairies, aux écoles, aux établissements d'utilité publique qui en faisaient la demande : plusieurs milliers d'œuvres furent ainsi réparties entre près de deux cents villes. Le 31 décembre 1904, 163 artistes s'associèrent pour lui offrir un témoignage de reconnaissance sous la forme d'une sculpture intitulée « La bonté protégeant les arts » et portant en sous-titre « au baron de Rothschild, les artistes reconnaissants ». Il constitua par ailleurs une fabuleuse collection qui comprenait des Rembrandt, Hobbema, Van Ostade, Watteau, Greuze, Boucher, Gainsborough, Reynolds, Rubens, mais aussi des sculpture, de l'orfèvrerie, des faïences de Bernard Palissy, etc. Il fut élu le 6 décembre 1885 à l'Académie des Beaux-Arts, quelques mois après un premier échec.

Nommé conseiller municipal à Ferrières en 1865, il fut élu conseiller général à Lagny en 1867 et conserva son mandat dix ans. Trésorier de la Société des agriculteurs de France, il fut battu en 1896 lors d'un renouvellement. Il fut la cible privilégiée des publicistes antisémites, notamment de Drumont et de Demachy.

Grand animateur de la vie mondaine, il fréquenta à peu près tous les clubs de la capitale, au premier chef le Jockey-Club, où il fut admis en mars 1852 après deux échecs, mais aussi les cercles de la rue Royale, de l'Union, le Cercle impérial (puis des

Champs-Élysées), le Cercle des pâtimeurs, le Sporting-Club, le Turf-Club de Londres, le cercle de Deauville... Il entretenait une écurie de course. Installé à Paris dans l'hôtel de la rue Saint-Florentin, il possédait le château de Ferrières, que son père lui avait légué hors part, et une villa à Cannes construite par sa mère en 1882.

Chevalier de la Légion d'honneur en août 1861, il fut promu officier en août 1872 et commandeur en juillet 1876. Le 19 décembre 1892, un accident de chasse à Ferrières lui coûta un œil. Il mourut à son domicile de la rue Saint-Florentin le 26 mai 1905.

#### SOURCES

ALH ; actes de société 1855-1880, Me Dupont, AN MC CXVIII-1019 ; *Le Temps*, 6.7.1905

#### BIBLIOGRAPHIE

Cf. notice James de Rothschild ; FRANQUEVILLE ; *Le baron Alphonse de Rothschild, L'art*, 1905, 57 p. ; PLESSIS II (p. 42-44) ; PREVOST-MARCILHACY (P.), « Le mécénat artistique d'Alphonse de Rothschild », *Archives juives*, 31/2, 1998, p. 29-41.

#### QUELQUES CHIFFRES

##### 1. La fortune

Reçu de son père à 25 ans : 10 000 £ et 25 actions de la Banque de France.

Apports au mariage : « 1° 100 000 £ en capital. 2° Pour corbeille de mariage, diamants, perles, bijoux, pour une somme de 260 000 F. 3° Pour cadeau de noce, la somme de 100 000 F. » (selon le testament de James), soit une somme de 2 882 000 F.

Héritage reçu de son père : le château de Ferrières hors part et  $2/9^e$  <sup>1/3</sup> de la fortune non léguée.

Fortune au décès : 251 millions de francs d'après le *Journal officiel* du 7.4.1906.

##### 2. L'entreprise

Capital en 1874 à Paris : 20 M£, à Londres : 6,5 M£, Francfort : 4,5 M£, Vienne : 3,2 M£ ; total : 34,3 M£. (860 à 888 M dont 500 MF à Paris), d'après B. Gille qui semble prendre en compte l'ensemble des ressources.

*De Rothschild Frères*, 21, rue Laffitte, société en nom collectif modifiée en décembre 1868 entre Alphonse, Gustave et Edmond ; capital de 50 MF précisé pour la première fois en 1880, apporté par tiers par chacun des associés.

## N° 83

# Edmond DE ROUGEMONT DE LÖWENBERG

### 1819-1872

#### *Quatre générations de banquiers à Paris*

Famille franc-comtoise, les Rougemont s'établirent au moment de la Réforme dans le canton de Neuchâtel où ils accédèrent au patriciat. Le fondateur de la dynastie, Jean-Jacques Rougemont (1705-1762), s'installa à Paris comme banquier dans les années 1730 ; d'abord associé à son beau-frère Guillaume Pury, il prit sa succession en 1737.

Son fils Denis (1759-1839), dernier né d'un troisième mariage, s'associa en 1786 avec le jeune Jean-Conrad Hottinger de Zurich et fonda, avec une commandite de plusieurs maisons zurichoises, Rougemont, Hottinger & Cie ; mais les deux associés se brouillèrent et se séparèrent dès 1790. Rougemont continua avec deux neveux, devint agent général du roi de Prusse et fut anobli à cette occasion. En 1792, il se retira des affaires et rentra en Suisse. Il fit alors l'acquisition de la propriété du Löwenberg, près de Morat, où il accueillit Bonaparte au retour d'Italie au printemps 1797. Il retourna en 1798 à Paris et contracta une nouvelle société, Rougemont et Scherer, avec Daniel Henri Scherer de Saint-Gall, chef d'une ancienne maison de Lyon. Il s'en sépara en 1805, continua sous la raison Rougemont de Löwenberg, mais liquida ses affaires en décembre 1813. Cette liquidation ne fut que temporaire et l'affaire reprit jusqu'à sa mort. De son premier mariage avec Charlotte Jeanneret, il n'avait eu qu'une fille morte jeune ; il se remaria avec Adélaïde de Montessuy dont il eut six enfants, quatre fils et deux filles.

Denis Marie, né en 1791, prit la succession de son père, en association avec son beau-frère Jean de Muralt, de 1839 au 1<sup>er</sup> janvier 1847 où il se retira. Il avait épousé en février 1818 Jeanne Hersilie, dite Jenny, de Thellusson (1801-1885) dont il eut quatre enfants, une fille et trois fils. Il mourut à Paris IXe le 12 janvier 1863.

Denis Jean Edmond était son fils aîné, né à Paris le 16 mai 1819 ; il eut, de 1842 à 1859, cinq enfants, quatre filles et un garçon, de Louise Bath, née à Paris le 17 novembre 1821, fille de Nicolas Thomas Bath et de Rose Gouverne, qu'il se décida à épouser le 31 mai 1860 à Paris IXe ; il reconnut par là même et légittima ses enfants. Ses parents désapprouvèrent ce mariage et le manifestèrent par leur absence à la signature du contrat.

#### *Chute d'une dynastie*

Edmond avait pris la succession de son père en janvier 1847 associé à Jean-Jacques Lavit, récompensé pour les services rendus de longue date à la banque familiale, et à son frère cadet Léopold qui devait attendre 1850 pour avoir la signature sociale. Chaque associé apportait un million de francs et s'engageait à maintenir cette somme liquide sur

un compte créditeur. Le décès de Léopold le 8 janvier 1852, fut, semble-t-il, fatal à l'avenir de la banque. Il paraît clair en tout cas que leur père jouait Léopold plutôt qu'Edmond : dans son testament, largement postérieur puisqu'il date de janvier 1863, il stipula qu'en raison « d'importantes considérations de famille », il léguait hors part son domaine de Löwenberg à son petit-fils Denis, fils de Léopold, ou, à défaut, à son neveu Albert, mais pas à son fils aîné.

Celui-ci décida de dissoudre la société, établie 60, rue de la Victoire, en mars 1852 et de continuer seul. Il se rapprocha du groupe Donon et figure en 1863 parmi les administrateurs de la Société de Dépôts et de Comptes courants. Mais il cessa ses activités le 9 novembre 1864 : on procéda à une liquidation amiable sous la surveillance de cinq commissaires. En 1865, il céda à un tiers pour deux cents mille francs, qui devaient être distribués aux créanciers, l'actif restant à recouvrer.

### ***Fin de vie difficile***

Edmond de Rougemont n'en eut pourtant pas fini avec les difficultés pécuniaires. Son héritage fut englouti dans la liquidation de sa banque : en 1868 et 1869, il vendit les bijoux de sa femme (31 800 francs) pour payer des dettes personnelles ; à sa mort, soixante-neuf créanciers, des fournisseurs pour la plupart, réclamaient plus de quatre-vingt mille francs. En décembre 1865, il avait acheté pour 7 800 francs deux petites maisons à Yport (Seine-Maritime), mais cette propriété était grevée d'hypothèques. Il mourut à son domicile du 4, rue de Copenhague, Paris VIIIe, le 16 mai 1872. Comme son père, il était resté de nationalité suisse.

### SOURCES MANUSCRITES

Actes de société, 9.12.1846, Me Roquebert, AN MC XVIII-1232 ; Contrat de mariage, 29.5.1860, AN MC XVIII-1299 ; inventaire de Denis, 10.12.1863, AN MC XVIII-1316 et déclaration de succession, 10.7.1863, AP DQ7 10663 ; inventaire d'Edmond, 11.7.1872, Me Tollu, AN MC XVIII-1381 et déclaration de succession, 10.3.1873, AP DQ7 12051.

### BIBLIOGRAPHIE

BERGERON I (p. 177-183) ; *DHBS* ; GIROD DE L'AIN (G.), *Les Thellusson, histoire d'une famille de XIVe siècle à nos jours*, Neuilly-sur-Seine, 1977, p. 314 et svtes ; JEANNERET (F.A.M) et BONHÔTE (J.H.), *Biographie neuchâteloise*, t. II, Locle, 1863, p. 366-373 ; LEVY-LEBOYER (p. 418-439) ; LÜTHY ; QUARTIER-LA-TENTE (E.), *Les familles bourgeoises de Neuchâtel, essai généalogique*, Neuchâtel, 1903, p. 211-217.

### QUELQUES CHIFFRES

#### **1. La fortune**

Denis : dot : 300 000 F ; de sa femme : 24 000 F et trois fermes près de Château-Thierry ; fortune déclarée au décès à Paris, ne comprenant pas les propriétés en Suisse : 2 MF, dont dots à sa fille et à son fils Léopold : 110 000 + 300 000 F, hôtel au 20, rue Taitbout : 600 000 F, portefeuille : 960 000 F.

Edmond : apports de sa femme : ses effets personnels ; dot à sa fille aînée en 1863 : 415 000 F ; fortune au décès à Paris : 132 309 F (dont près de 80 000 F en nue-propiété provenant de ses oncle et tante).

**N° 84**  
**Casimir SALVADOR**  
**1813-1876**

Né le 10 juillet 1813 à Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône), Saint-Ange Casimir Salvador était le fils d'Isaac Lévy Salvador et de Miette Roquemartine. Il était apparenté aux Pereire. Il épousa en 1863 une actrice de la Comédie française, Delphine Clémence Fix, née en 1831, fille d'un tuilier lorrain ; à sa demande, elle quitta le théâtre le 1<sup>er</sup> septembre 1863, mais mourut en couches le 12 juin 1864.

Adjoint à l'inspection des Finances en 1834, Salvador devint inspecteur des Finances en 1837, mais démissionna en avril 1853 pour entrer au Crédit mobilier comme secrétaire général, puis comme administrateur de 1854 à 1867. Il collectionna les sièges dans les sociétés du groupe Pereire et figure parmi les cofondateurs et administrateurs (1863-1876) de la Banque impériale ottomane. Sa démission du Crédit mobilier et de la Société immobilière fut exigée en septembre 1867 en même temps que celle des Pereire par la Banque de France comme condition de son prêt. Il dut en outre déposer une caution personnelle d'un million de francs.

Pendant la guerre de 1870, il fut membre de la commission des Finances à Tours. Il devint vice-président de la Compagnie des chemins de fer du Midi en 1875. Chevalier de la Légion d'honneur, il mourut à Paris VIII<sup>e</sup> le 28 juin 1876. Il légua sa fortune (515 000 francs déclarés à Paris) à son frère, colonel d'artillerie.

**SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

Notoriété, 21.7.1876, Me Fovart, AN MC LXXVII-759 ; déclaration de succession, 18.12.1876, AP DQ7 12085.

AUTHEMAN ; AUTIN ; CHADEAU I ; *DBF* (notice Fix) ; JANIN II (p. 194) ; PLESSIS II et III.

**N° 85**  
**Alexandre SANSON-DAVILLIER**  
**1792-1863**

***Relations et alliances***

Petit-fils d'un doyen de la faculté de médecine de Caen, fils de Joseph Sanson († 1808), propriétaire foncier en Seine-et-Oise et dans le Blésois, et de Marie-Thérèse Julie Deschamps, Alexandre Joseph Toussaint Sanson, né le 29 août 1792 à Margency (Val d'Oise) dans une famille de quatre enfants, tira profit des relations de son père avec la famille Davillier pour entrer chez Jean-Charles Davillier, devenir son associé en 1821 et épouser le 18 août 1825 à Paris le (ancien) sa fille Clémentine (1809-1895), de religion réformée. Le couple eut deux filles qui se marièrent en 1849 avec les industriels alsaciens de Munster, Jules et Félix Hartmann. L'une de ses deux sœurs épousa en 1819 Charles Legentil (1788-1855), régent de la Banque de France de 1844 à sa mort.

***Régent de la Banque de France***

Il fit partie de l'équipe fondatrice du Paris-Saint-Germain en 1835. Membre du conseil d'escompte de la Banque de France à partir de février 1831, il prit en janvier 1847 la succession de son beau-père au conseil de régence où il siégea jusqu'à sa mort. A partir de décembre 1849, son nom figura dans la raison sociale de la firme familiale qui devint Davillier frères, Sanson & Cie jusqu'en décembre 1857 où il prit sa retraite. En mars 1862, sa femme et lui-même vendirent à Edouard Davillier les parts qu'ils détenaient dans les bâtiments des manufactures de Gisors, de Saint Charles et d'Inval. Il était administrateur en 1863 du canal de jonction de la Sambre à l'Oise et de la Société de la Sambre française canalisée.

***Président du tribunal de commerce***

Conseiller général de novembre 1831 à 1834, conseiller municipal de Paris de 1840 à 1847, administrateur des hospices, il fut juge au tribunal de commerce de 1828 à 1831 et en devint président, membre de 1829 à 1838 de la chambre de commerce de Paris où il occupa les fonctions de secrétaire de 1832 à 1833, membre sous le Second Empire du Comité consultatif des chemins de fer et du Comité de surveillance des banques coloniales.

Propriétaire d'une ferme de 116 hectares à Montjavoult, près de Beauvais, acquise au prix de 100 000 francs en septembre 1831, il allait en villégiature dans la maison de campagne d'Eaubonne, près de Montmorency, que sa femme tenait de ses parents. En juillet 1862, il partagea pour moitié avec ses filles l'achat de deux hôtels, l'un, l'hôtel Aignan, rue de la Beaume, qui leur coûta 120 000 francs, l'autre situé 18, rue de Courcelles, payé 725 000 francs. C'est là qu'il mourut quelques mois plus tard, le 25



avril 1863, d'une attaque d'apoplexie.

Dans son testament daté du 29 octobre 1862, il léguait 30 000 francs aux pauvres de Paris à travers différentes œuvres laïques, catholiques ou protestantes, 250 francs de rente aux pauvres d'Eaubonne et de Margency, une ou deux années de gages à ses domestiques, et ses poèmes, réunis en un volume manuscrit unique, à sa petite-fille pour le jour de son mariage. Samuel Silvestre de Sacy lui consacra un chaleureux hommage dans le *Journal des Débats* (28.4.1863). Il était chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre de Léopold de Belgique.

#### SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Etat civil de Margency, AD Val d'Oise ; contrat de mariage, Me Marchoux, 17.8.1825 ; dossier de fonction, ABdF ; déclaration de succession, 26.10.1863, AP DQ7 10571 ; inventaire, 11.5.1863, Me Lefort, AN MC XXIX-1221.

*Sanson-Davillier, notice par M. S. de Sacy, discours par M. Le comte de Germiny et M. Devinck, 1863, 15 p.*

PLESSIS II.

#### QUELQUES CHIFFRES

##### **1. La fortune**

Fortune de son père à sa mort en 1808 : 405 000 F, dont 52 000 F revinrent à Alexandre.

Apport au mariage (communauté avec réserve des biens propres) en 1825 de son épouse : 240 000 F ; de lui-même : 214 000 F, dont 150 000 F en mise de fonds chez Davillier, 21 000 F en compte courant, 16 000 F en effets personnels,  $\frac{1}{4}$  d'une maison à Nantes (1 677 F) et le  $\frac{1}{4}$  de la succession de son père laissée en indivis (ferme dans le Calvados, nue-propriété de 20 000F), les créances et propriétés à Saint-Domingue provenant de la succession de son oncle Laurent Sanson (non récupérables).

Successions recueillies par son épouse : de sa mère : 216 000 F, de son père : 660 000 F, dot comprise ; par lui-même, de divers : 17 000 F.

Dot à chacune des deux filles : 250 000 F.

Fortune déclarée au décès à Paris VIIIe : 2 897 000 F ; mobilier à Paris et à Eaubonne : 62 760 F ; la moitié de l'hôtel, rue de Courcelles : 380 000 F ; mise de fonds chez Davillier & Cie : 200 000 F ; compte courant chez Hartmann & Cie et créances : 280 000 F ; portefeuille : 1 474 000 F (obligations de chemins de fer français : 40 %, actions Banque de France : 25 %, valeurs étrangères : 11 %, etc.). A compléter par la ferme de Montjavoult, la moitié de l'hôtel Aignan (la propriété d'Eaubonne, assurée 70 000 F, étant un bien propre de sa femme), soit une fortune totale dépassant 3 MF.

##### **2. L'entreprise**

Cf. notice Henry Davillier.

**N° 86**  
**Achille SEILLIERE**  
**1813-1873**

*A la troisième génération de banquiers*

Originaires de Lorraine, les Sellier, puis Seillière, ont combiné de longue date à Saint-Mihiel le négoce des laines et l'exercice de fonctions militaires ou financières auprès du duc de Lorraine. Florentin (1744-1825), grand-père d'Achille, compléta les activités traditionnelles de la famille et augmenta considérablement sa fortune : avec son frère Aimé (1742-1793), il commença à la fin du règne de Louis XV à s'occuper de fourniture de draps militaires et créa en 1776 une manufacture de draps à Pierrepont, près de Longwy. En 1795, il s'installa comme banquier à Nancy, finança l'exploitation des salines de l'Est, dont il devint président, et le rachat en septembre 1811 de la forge de Moyeuve par François de Wendel, inaugurant ainsi des relations d'affaires permanentes entre les Seillière et les Wendel. Il fut nommé baron en janvier 1814.

L'un de ses fils, Nicolas (1770-1844) s'établit comme banquier à Paris en 1796 et se spécialisa dans le recouvrement de créances sur le gouvernement. Il fut rejoint en 1805 par son frère cadet François Alexandre (1782-1850) qui devint son associé en novembre 1808. Ce dernier supplanta progressivement son aîné qui se reconvertit en propriétaire rentier. Il avait épousé en juin 1805 Thérèse Camille Gibert (1787-1856), fille de Guillaume Toussaint Gibert (1750-1820), receveur général de l'Oise et, quelque temps plus tard, de 1806 à 1811, régent de la Banque de France, et de Félicité Fontenillat. François Florentin Achille, né en cinquième position à Paris le 26 février 1813, était l'unique garçon de leurs six enfants. Il suivit sa scolarité au collège Saint-Louis. Les filles se marièrent toutes avec des aristocrates parmi lesquels trois pairs de France : l'aînée épousa le comte Henri Siméon (1827-1874), préfet, directeur des manufactures de l'Etat, député puis sénateur, président de la Caisse générale des chemins de fer de Mirès.

Achille se maria quant à lui le 2 avril 1838 à Paris I<sup>er</sup> et à Saint-Louis d'Antin avec sa cousine Camille Zoé Bordères (20.2.1821-1866), « de père et de mère non dénommés » dans les actes d'état civil, fille adoptée à sa majorité le 20 février 1842 et probablement fille naturelle de Nicolas Seillière qui n'avait pas eu d'enfants de son union légitime avec Marie Anne Elisabeth Paillette. Ils eurent à leur tour quatre enfants : une fille, Jeanne (1839-1905), qui épousa en 1858 Charles Boson de Talleyrand-Périgord, prince de Sagan, et trois garçons, Roger (1840-1892), Raymond (1845-1912) et François (1848-1933), tous célibataires au moment du décès de leur père.

### ***Banque et industrie***

Achille Seillière fit ses débuts en entrant le 15 février 1836 dans la société en nom collectif F.A. Seillière & Fils qui exploitait la manufacture de Pierrepont. Il dut attendre dix ans supplémentaires pour être associé en juin 1846 à la maison de banque parisienne F.A. Seillière dans laquelle il apportait un des trois millions du capital. Il fut au cours de cette période témoin - et peu à peu acteur - de la nouvelle impulsion donnée par son père aux affaires familiales. Celui-ci se lança en effet dans la sidérurgie : il acquit au début des années 1830 les forges de Bazeilles dans les Ardennes dont il confia l'exploitation à Eugène Schneider, son collaborateur depuis 1821, puis en août 1846 à une société en commandite par actions Boutmy Père & Fils ; en 1836, il s'associa avec les frères Schneider et avec Louis Boigues, beau-père d'Adolphe Schneider, pour racheter l'usine du Creusot et les mines de Montchanin, en faillite depuis 1833 ; dix ans plus tard en 1846, il finança Charles de Wendel pour l'équipement des hauts fourneaux de Stiring en Lorraine. Lors de la crise de 1847, il ouvrit un crédit de 900 000 francs à chacune des trois grandes entreprises sidérurgiques de l'époque, Fourchambault, Wendel et Le Creusot. Dans le prolongement de ces activités sidérurgiques, il s'intéressa aux chemins de fer : à partir de 1838, il participa au Paris-Dieppe, Paris-Orléans, Strasbourg-Bâle et Sambre-Meuse. En 1843, il s'associa avec les Durand, Baring et Marcuard pour le Paris-Lille qui échut finalement à James de Rothschild en septembre 1845. Il entra néanmoins au conseil du Paris-Strasbourg en 1845.

A la mort de son père le 27 juillet 1850, Achille prit seul en charge les deux sociétés qui exploitaient l'ensemble du complexe industrialo-bancaire des Seillière. Il en ajouta une troisième en décembre 1852, Seillière & Cie : gérée par lui-même et par deux mandataires de la banque, Charlemagne Alexandre Renouard et Charles-Adolphe Demachy (1818-1888), c'était une société en commandite par actions au capital énorme de vingt-cinq millions de francs chargée de l'acquisition, l'exploitation et la revente de forêts et de mines. A compter du 1er janvier 1858, mais en application d'un acte passé le 2 février 1857, C.A. Demachy, intéressé aux bénéfices depuis juin 1846, fut admis comme associé dans la maison de banque F.A. Seillière avec une part des bénéfices de 25 %.

Leur gestion fut marquée par une spectaculaire expansion du bilan et par un glissement vers les grandes affaires financières, sans pour autant que les autres métiers de la famille soient abandonnés. Les fournitures aux armées (vêtements militaires, bois pour la marine, tabacs) continuèrent à occuper une place importante : la manufacture de Pierrepont, qui employait un millier d'ouvriers, en embaucha 1 200 supplémentaires en 1859 au moment de la guerre d'Italie et une nouvelle filature fut acquise à Cramoisy, près de Creil. En février 1866, Achille Seillière forma avec Camille Barbot, veuve Fournier, qui exploitait une fabrique de draps à Lodève, une société en nom collectif

(F.A. Seillière) pour la fourniture de six lots de draps à l'administration de la Guerre concédée aux deux maisons en juillet 1864. Son avoir à Pierrepont avoisinait alors les cinq millions de francs. Les comptes courants débiteurs des maîtres de forges (Le Creusot, Petits-fils de François de Wendel, Boigues, Rambourg & Cie, Krupp et Boutmy père et fils) représentaient à la même époque un quart du bilan de la banque Seillière. Wilhelm Berdrow raconte comment Alfred Krupp contacta Achille Seillière en 1865 pour obtenir vingt millions de francs sans tolérer la moindre immixtion dans ses affaires ; les pourparlers échouèrent provisoirement, mais Krupp fit du chantage auprès du gouvernement prussien en menaçant de se lier à la finance française, obtint une importante commande de matériel militaire et... se contenta d'un crédit de quatre millions à 5 % auprès de la banque Seillière qu'il termina de rembourser en 1869. Achille Seillière réussit donc à être à la fois le fournisseur des armées françaises et le financeur du fabricant de canons prussien !

Pour lui, ce n'était probablement qu'une simple étape dans une stratégie industrielle en direction de la Rhénanie, entamée de longue date, dont la guerre franco-prussienne sonnera le glas. En liaison avec les Laveissière, négociants en métaux à Paris, et des capitalistes allemands, la maison Seillière avait fondé en 1846 à Stolberg la Compagnie des mines et fonderies de l'Alliance (liquidée en 1856) et en 1853 la Compagnie des mines de plomb et d'argent de Holzappel (Nassau). Cette poussée vers l'est devait s'appuyer sur la maîtrise du réseau ferroviaire, mais les initiatives d'Achille Seillière connurent dans ce domaine des fortunes diverses : il obtint en juillet 1853 la concession des chemins de fer des Ardennes et de l'Oise et créa une compagnie en juillet 1855 dont il devint le plus gros actionnaire. Mais il eut de sérieux déboires avec la Compagnie des chemins de fer de Nassau puisque le tribunal de la Seine le condamna, pour cause de fraude, à rembourser les souscripteurs. Quant à la Compagnie des Ardennes, dont il était vice-président, elle fusionna en juin 1859 avec l'Est, mais Achille Seillière attendit janvier 1864 pour entrer à son conseil.

Cette stratégie rhénane ne lui fit pas oublier ses autres intérêts : sans doute pensait-il au Creusot lorsqu'il souscrivit 17,5 millions, soit 14,5 % du capital du Paris-Lyon, probablement pour contrer ou contenir Rothschild qui n'en détenait que 12,3 %. Cela lui permit naturellement de siéger ultérieurement au conseil du PLM.

Par ses alliances financières sous le Second Empire, Achille Seillière fut en effet fidèle aux orientations prises par son père : suite logique au revers subi face aux Rothschild en 1845, il embrassa la cause des Pereire ; fondateur et administrateur du Crédit mobilier, il participa à leurs affaires successives notamment à la fondation en 1863 de la Banque impériale ottomane. Il intervint dans l'emprunt ottoman de 1863 ainsi que dans les opérations immobilières des rues Réaumur, de Turbigo et de Rome. Il siégea avec son fils Roger à la Compagnie de Madagascar, fondée en mai 1863. La

banque Seillière ne paraît pas avoir été affectée par la chute des Pereire : Achille Seillière cautionna pour cinq millions de francs l'avance consentie par la Banque de France en septembre 1867 et resta administrateur du Crédit mobilier jusqu'en mars 1869. Il participa dans les dernières années du régime aux divers syndicats de lancement des emprunts mexicains, espagnol, russe, égyptien et ottoman. En 1869, il fut également parmi les gros actionnaires de la Banque de Paris et en 1872 de la Banque de Paris et des Pays-Bas. D'octobre 1861 à 1869, la Banque Seillière s'associa en outre avec un certain Abel Guy pour exploiter à San Francisco le Comptoir de Californie, fondé en 1853.

En 1871, la formation d'une nouvelle société F.A. Seillière, qui regroupait la banque, Pierrepont et la jouissance de l'usine de Cramoisy, permit à Achille d'associer deux de ses fils, Raymond et François, tandis que l'aîné, Roger, personnage fantasque, était mis sur la touche. Dans un long préambule, il insistait sur le caractère patrimonial de l'entreprise et sur la nécessité de sa conservation et de sa durée ; il voulait pour cela donner à ses fils les moyens « de se préparer par une coopération assidue à une direction intelligente, puis de conquérir par le travail et l'économie une fortune personnelle ». Mais les circonstances ne permirent pas à la quatrième génération de s'affirmer autant que ses aînées : Achille Seillière était en effet sous le coup de poursuites engagées en 1869 pour fraudes dans la fourniture de drap pour la gendarmerie et la Garde de Paris ; il avait emporté une adjudication en juin 1868 en consentant un rabais de 18 % par rapport à la concurrence. Les dossiers disparurent dans l'incendie du Palais de justice en 1871, mais l'affaire devait être évoquée au tribunal correctionnel. C'est peut-être pour cette raison qu'Achille Seillière se suicida le 14 mai 1873 à son domicile parisien. Finalement, la Cour d'appel de Paris déclara le 18 février 1874, c'est-à-dire *post mortem*, A. Seillière coupable de tromperie en matières de fournitures militaires et ses héritiers se pourvurent en cassation.

Comme le suggère la nouvelle raison sociale (Demachy, R. et F. Seillière), Charles Adolphe Demachy devint le chef de la maison. Les fils Seillière n'avaient pas les qualités de leur père : Raymond fut davantage attiré par la vie mondaine et François refusa de jouer les premiers rôles. La société fut finalement liquidée en juillet 1888 à la mort de Charles Adolphe Demachy.

### ***Les dépenses du baron Seillière***

Achille Seillière hérita du titre de baron qui avait été confirmé à son père en octobre 1843 ) et du château Renaissance de Mello (Oise) que ce dernier avait acheté en 1819. Il n'eut de cesse d'agrandir son domaine foncier en multipliant les acquisitions : entre 1842 et 1866, un millier d'actes de propriété signés par son père, puis par lui-même, contenus

dans trente-sept volumes, permirent d'ajouter 641 hectares ; à sa mort, il y avait vingt-trois volumes supplémentaires dont l'inventaire notarial dura trois semaines...

A Paris, il acquit entre 1854 et 1862 pour un peu plus de deux millions et demi quatre hôtels particuliers aux 127, 131, 133 et 135 rue Saint-Dominique. Il s'installa lui-même au 131, où il succéda à William Hope. Il y entretenait huit chevaux et possédait douze voitures. Il mena une vie très mondaine : il était membre du Jockey-Club, dont il fut un des fondateurs, du Cercle impérial et du Cercle des chemins de fer. Il organisa chez lui des fêtes magnifiques où paraissait la fine fleur de l'aristocratie européenne : le prince de Galles, futur Edouard VII, était un ami intime de la famille. Quant à la princesse de Sagan, fille du maître des lieux, elle était l'une des femmes les plus en vue de Paris. Le cadre était à la hauteur des hôtes prestigieux qui y étaient reçus : ils pouvaient admirer une magnifique collection de Rembrandt ; sur les nappes, le grand service en argent, composé de 325 assiettes, 25 plats et 110 couverts devait faire grand effet. Il pouvait être remplacé selon les cas par un service en vermeil qui ne comptait que 108 assiettes ou par un petit service en argent. Cette argenterie, qui pesait au total 440 kg, fut estimée à plus de cent mille francs en 1873, soit environ deux millions de francs d'aujourd'hui.

On aimerait évidemment poursuivre cette visite, mais à la demande expresse des héritiers, on ne procéda pas à la mort du baron à la prisée des meubles, tableaux, objets d'art, curiosités et collections garnissant l'hôtel de la rue Saint-Dominique et le château de Mello qui étaient légués avec leur contenu, pour une somme de deux millions, l'un à la princesse de Sagan, l'autre à Raymond et François. Si l'on en croit Roger, désavantagé dans le partage, cette estimation était considérablement inférieure à la valeur réelle de ces biens.

#### SOURCES MANUSCRITES

Archives de la banque Seillière et Demachy (recherches de M. Jean-François Belhoste) ; contrat de mariage, 6.2.1838, Me Clairet ; état civil, acte de mariage, AP 5 Mi 5117 ; actes de société de la manufacture de Pierrepont, Me Foucher, 5.3.1842, AN MC XIII-698 ; inventaire des biens de madame Seillière, 23.5.1866, Me Segond, AN MC XIII-851 et déclaration de succession, 26.10.1866, AP DQ7 10476 ; testament, 30.7.1873 et inventaire, 13.8.1873, MC XIII-903 ; déclaration de succession, 20.12.1873, AP DQ7 11761 ; dossier Roger Seillière, APP BA 1268.

#### SOURCES IMPRIMEES

CHIRAC II (p. 278-287) ; *Gazette des tribunaux*, 27 et 28.6.1874 ; *Plaidoirie de Me Nicolet (appels correctionnels), janvier 1874* (BN factum 4-FM-29913) ; ZED, *La société parisienne*, s.d., p. 97-99

## BIBLIOGRAPHIE

BELHOSTE (J.-F.) et ROUQUETTE (H.), *La Maison Seillière et Demachy*, 1977, 158 p. ; BERDROW (W.), *Krupp*, 1928, p. 299-301 ; CAMERON (p. 297) ; COSTON ; GILLE II ; PLESSIS I (p. 221) et II (p. 56-57 et 142) et III (p. 303) ; REVEREND III ; DARTEVELLE (R.) (dir.), *La banque Seillière-Demachy, une dynastie familiale au centre du négoce de la finance et des arts, 1798-1998*, 1999, 239 p.

## QUELQUES CHIFFRES

### 1. La fortune

Fortune de son grand-père Florentin en 1825 : 5,5 MF ; de son oncle et beau-père Nicolas en 1846 : 11 MF ; de son père en 1850 : 15 MF.

Apports au mariage : 500 000 F et une dot de 850 000 F de la part de son père et de son oncle et beau-père, soit 1,35 MF ; de son épouse : 710 000 F et la terre de Wissous (83 ha).

Succession recueillie par madame Seillière en 1845 : près de 4,5 MF.

Successions recueillies par Achille Seillière (part d'1/6e) : de son père : 1,4 MF en 1851 ; de sa mère en 1856 : 1,2 MF.

Dot à sa fille, la princesse de Sagan, en 1858 : un trousseau de 30 000 F et 2 MF payables en dix ans.

Actif de la société d'acquêts déclarée à Paris au décès de sa femme en 1866 : 24,6 MF ; fortune propre de madame Seillière : 1 940 000 F en toute propriété et 800 000 F en nue-propriété. Succession recueillie par les enfants d'Achille Seillière : 6,2 MF y compris la dot de la princesse de Sagan.

Fortune estimée à 60 MF par *La Presse* du 19.9.1867, soit en troisième position des administrateurs du Crédit mobilier, derrière les Pereire (120 MF) et Galliera (80 MF).

Fortune déclarée au décès à Paris : 25,9 MF dont mobilier : 403 000 F, compte chez F.A. Seillière : 21,8 MF (84 %), hôtels rue Saint-Dominique : 2,3 MF, valeurs mobilières : 1,5 %. A compléter par le domaine de Mello, évalué dans son testament à 2 MF (mobilier en 1866 : 200 564 F), et par la ferme d'Ivry-le-Temple (Oise) (500 000 F), soit un minimum de 28,4 MF ; 32 MF selon A. Plessis.

### 2. L'entreprise

Banque Seillière, fondée en 1807, 58 rue de Provence, Paris IXe, de 1817 à 1907.

Total du bilan de 1850 à 1870 en MF : 9,3 en 1850, 21,4 en 1853, 31,9 en 1858, 38,4 en 1865, 44,4 en 1871 ; bénéfice net : 1,6 MF en moyenne, variant de 295 000 F en 1850 à 3,1 MF en 1855 (35 % des capitaux investis) ou 1863.

Bilan simplifié de l'exercice 1869 :

| ACTIF              |   | PASSIF            |     |
|--------------------|---|-------------------|-----|
| Caisse :           | 6 | Capital :         | 26  |
| Valeurs diverses : | 5 | Comptes courants: | 3,5 |
| Emprunts d'Etat :  | 7 | Créances :        | 2   |

|                        |      |            |      |
|------------------------|------|------------|------|
| Laines, bois, forges : | 5    | Bénéfice : | 1,2  |
| Comptes courants :     | 5,5  |            |      |
| Immobilisations :      | 4    |            |      |
| TOTAL                  | 34,5 |            | 34,5 |

Transformée en société anonyme en 1958 (*Demachy & Cie*), puis en commandite par actions (*Demachy, Worms & Cie*), rachetée par ABN AMRO.

Chiffre d'affaires de la manufacture de Pierrepont : 8 à 9 MF en 1869.



**N° 87**  
**Georges DE SOUBEYRAN**  
**1828-1897**

*De solides appuis*

Jean-Marie Georges de Soubeyran naquit à Paris, rue de Matignon, le 3 novembre 1828. Que l'on considère ses origines familiales ou que l'on accrédite la rumeur publique qui en faisait un fils naturel d'Achille Fould, les atouts ne manquaient pas au futur banquier. Issu d'une famille protestante de receveurs des tailles du Dauphiné, son père légitime Frédéric Soubeyran-Raynaud (1801-1886) avait réussi une remarquable ascension sociale qui commença par un mariage le 29 janvier 1825 avec Hortense Savary (1802-1881), fille du duc de Rovigo, ancien ministre de Napoléon I<sup>er</sup>. Il fut anobli le 15 juin 1840 par Louis-Philippe qui lui conféra le titre de baron héréditaire. Il s'empessa de devenir châtelain par l'acquisition en novembre 1844 de la terre de Morthemer (Vienne) d'une contenance de 207 hectares. Il fit enfin une belle carrière de haut fonctionnaire des finances : débutant comme receveur particulier à Neufchâtel en 1830, il devint receveur général du Loiret (1858) et de la Meurthe (1858-1866), puis trésorier-payeur général du même département (1866-1870).

Georges de Soubeyran pouvait également compter sur ses deux oncles, préfets de la Deuxième République et du Second Empire, Paul Henri de Soubeyran (1804-1874) du côté paternel, Louis Marie Philibert Edgar Renouard de Sainte Croix (1812-1893) du côté maternel. Sa sœur, Claire, épousa en 1853 Evariste Robert de Beauchamp (1820-1894), maître de forges, qui deviendra président du Conseil général, député et sénateur de la Vienne.

Il compléta ce réseau familial par son mariage à Paris VII<sup>e</sup> le 14 octobre 1864 avec Marie-Marguerite de Beaupoil de Saint-Aulaire (†1919), fille du marquis de Saint-Aulaire, député de la Dordogne sous Louis-Philippe, petite-fille d'un chambellan de l'empereur, pair de France, ambassadeur à Vienne et à Londres. Le duc Decazes (1819-1886), futur ministre des Affaires étrangères de 1873 à 1877, était le cousin germain de la mariée. Le couple n'eut pas d'enfant.

Achille Fould était témoin au mariage de son protégé qu'il avait fait nommé quatre ans auparavant, le 19 mai 1860, sous-gouverneur du Crédit Foncier. Après des études secondaires au collège Rollin, qui paraissent avoir été assez médiocres, et un séjour en Algérie écourté par une fièvre typhoïde, Soubeyran était entré en 1849 au cabinet d'Achille Fould, alors ministre des Finances. Il le suivit au ministère d'Etat en août 1852 en qualité de sous-chef du personnel, puis de chef de cabinet en novembre 1856, fonction qu'il occupa jusqu'en juin 1860. C'est encore Achille Fould qui lui avança les cent mille francs nécessaires à l'acquisition des cent actions de garantie dont la

possession était nécessaire pour exercer ses nouvelles fonctions.

### ***Habile et controversé***

Presque inconnu lorsqu'il entra au Crédit Foncier, Soubeyran devait y acquérir une réputation de financier hors pair, mais sans scrupule, et une fortune considérable que ne suffisait pas à expliquer son traitement annuel. Allié des Rothschild - il était administrateur des Chemins de fer du Nord depuis 1864 -, il resta proche de la haute banque par ses amitiés comme par ses comportements : il expliqua souvent que les banquiers devaient engager leur fortune personnelle afin d'inspirer confiance à leurs partenaires et à la clientèle et que leur enrichissement était finalement la meilleure preuve de leur compétence. Pour ses adversaires, parmi lesquels se trouvaient les Pereire, mais aussi la gauche républicaine, cette réussite était la preuve de sa malhonnêteté. A plusieurs reprises, il fut la cible de violentes attaques :

- La première fois lors de l'affaire des « comptes fantastiques d'Hausmann » : on sait que le préfet de la Seine n'aurait pu réaliser son œuvre parisienne sans un montage financier avec le Crédit Foncier qui mit le législateur devant le fait accompli. L'escompte des bons émis par les entrepreneurs en délégation de la Ville de Paris pour un total de 459 millions de francs rapporta au Foncier dix-sept millions, mais valut à ses dirigeants un débat parlementaire houleux en février-mars 1869. Si le gouverneur Frémy était en première ligne, il était notoire que son sous-gouverneur tirait les ficelles et avait apporté les affaires.

- En 1876 éclata l'affaire des bons égyptiens : c'est, semble-t-il, sous l'impulsion de Soubeyran que le Crédit Foncier, par l'intermédiaire de sa filiale, le Crédit Agricole, et de l'Anglo-Egyptian Bank du négociant marseillais Jean-Baptiste Pastré, se lança dans des avances à court terme au khédive Ismaïl. La première intervint en 1866, les autres à partir de 1873, encouragées par le gouvernement français pour des raisons diplomatiques : au total, treize avances d'un montant de 166 millions, sans compter une participation personnelle de neuf millions pour Soubeyran. C'était un placement très rémunérateur, avec des taux d'intérêt pouvant atteindre 25 %, commission non comprise, mais qui n'était pas sans risque, malgré les gages donnés par le khédive sur ses biens personnels ou ceux de l'Etat.

Avant même l'annonce de la banqueroute égyptienne le 6 avril 1876, les grandes manœuvres avaient commencé entre créanciers anglais ou français. Mettant à profit sa parenté avec le duc Decazes, Soubeyran réussit à empêcher le rachat par un groupe Dervieu-Société Générale des actions du canal de Suez, appartenant au khédive, dont il voulait faire la garantie d'un grand emprunt de consolidation émis par une Banque nationale d'Egypte. Mais lorsque Decazes se fit le 19 novembre 1875 son porte-parole auprès du *Foreign Office*, c'était pour apprendre que Disraéli avait donné l'ordre trois

jours plus tôt de racheter les actions khédiviales. Tandis que les intérêts français se regroupaient en mars 1876 dans un « grand syndicat de la créance gagée », Soubeyran mit tout en œuvre pour faire sortir par le haut son établissement de la crise : afin d'éviter une liquidation pure et simple du Crédit Agricole, risquant d'entraîner le Foncier, il proposa et réalisa à la fin de 1876 une fusion assortie d'une garantie des gouverneurs de seize millions dont il fournit à lui tout seul quinze millions! En revanche, il ne fut pas suivi lorsqu'il proposa d'affecter les vingt-neuf millions de plus-value d'un emprunt foncier à la compensation des pertes éventuelles, voire à une distribution de dividende, ni lorsqu'il voulut émettre un titre unique de la dette égyptienne réservé aux actionnaires.

Entre-temps, la majorité politique avait basculé et Soubeyran avait perdu ses appuis politiques. Léon Say le révoqua le 31 août 1878 au grand étonnement de ses pairs qui avaient apprécié son habileté. Des poursuites furent engagées contre lui en décembre pour distribution de dividende fictif, mais le procureur général conclut à un non-lieu dès le début d'avril 1879. Soubeyran eut du moins la satisfaction de voir que l'opération égyptienne se soldait finalement par un bénéfice brut de trente-huit millions pour le Crédit Foncier ; en revanche, il ne put jamais récupérer sa garantie de quinze millions, malgré un jugement du tribunal de la Seine et une transaction que le Foncier refusa finalement d'exécuter. Il consacra l'essentiel de son testament, rédigé en janvier 1890, à enjoindre ses héritiers de ne pas renoncer à la restitution de cette garantie.

- Sans attendre, Soubeyran commença alors une seconde carrière de banquier privé. Il constitua en quelques années un groupe d'affaires très diversifié qui s'articulait autour de la Banque d'Escompte, créée en octobre 1878 et installée dans les locaux de la salle Ventadour. En fait d'escompte, elle se donnait comme objectif « toutes opérations financières, industrielles, commerciales, même immobilières, et toutes entreprises de travaux publics ». Elle participa, dans le mouvement d'euphorie financière qui précéda le krach de 1882, à la fondation de nombreux établissements de crédit, en France (Caisse mutuelle de report, Banque de dépôts et d'amortissement, Société bordelaise de crédit industriel et commercial et de dépôts, Banque rouennaise de dépôts et de crédit) et à l'étranger (Crédit foncier égyptien, Banque générale d'Egypte, Union Bank of Spain and England, etc.). Elle s'intéressa aux chemins de fer avec des investissements en Espagne, Italie du Sud, Hongrie, Portugal, Equateur... En 1889, elle patronna la transformation en société anonyme des établissements Decauville et créa en 1890-1891 plusieurs compagnies de chemins de fer à voie étroite ou de tramways. Ses engagements industriels étaient tout aussi variés : Soubeyran était président de 1891 à 1894 des Aciéries de France qui exploitaient des usines à Isbergues, Paris, Aubin et Villefranche (Aveyron), administrateur des Aciéries et forges de Firminy. Il s'intéressa également au secteur minier (pétroles de Crimée, cuivres du Rio-Tinto, houillères de Dombrowa en

Russie, phosphates de chaux de la Somme) et à l'industrie chimique (dynamite et béliinite, lutte contre le phylloxéra, exploitation du brevet Chardonnnet, etc.).

L'immobilier semble être resté toutefois le terrain d'action privilégié de Soubeyran : profitant de la fin du monopole d'émission des obligations foncières, il se servit de la Banque d'Escompte pour attaquer le Crédit Foncier par la création en 1879, avec l'aide d'un puissant syndicat bancaire, de la Banque hypothécaire de France au capital de cent millions dont il confia la présidence nominale à Agénor Bardoux. La concurrence entraîna la baisse des taux d'intérêts sur les prêts hypothécaires, mais la crise financière de 1882 ébranla son crédit et l'amena à fusionner avec le Crédit Foncier au printemps.

Le dispositif avait été complété, toujours en 1879, par la Société des immeubles de France, présidée d'abord par Frédéric de Lagrange, puis en 1883 par Soubeyran. Celle-ci était propriétaire en 1892 de 169 immeubles d'une valeur de soixante-cinq millions dans la plaine Monceau, le quartier Marbeuf et aux Champs Elysées. La Banque d'escompte avait également des intérêts dans l'équipement urbain (Pavage en bois, Perfectionnement de l'éclairage, Eclairage et chauffage par le gaz, etc.). Soubeyran possédait d'importantes carrières dans le Poitou qu'il exploitait personnellement avant de les affermer en 1877 à une Société anonyme, le Syndicat des Grandes carrières de la Vienne. Celle-ci employait mille cinq cents ouvriers et écoulait sa production sur les chantiers parisiens et à l'exportation.

Entre 1877 et 1880 fut d'autre part constitué le groupe d'assurances des Foncières : l'origine remontait à l'époque où Soubeyran était encore au Crédit foncier. Le Conseil d'Etat lui avait alors refusé, en avril 1877, une modification des statuts qui lui aurait permis d'ajouter l'assurance contre l'incendie à ses activités. Sans pouvoir prendre encore de responsabilités dans les nouvelles sociétés, Soubeyran fut à l'origine des créations successives des Foncières-Incendie, Vie et Transports, compagnies qui se distinguaient par un capital très élevé, inusité à cette époque, et par un portefeuille constitué surtout d'immeubles et d'obligations hypothécaires. Soubeyran ne devint vice-président du groupe qu'en 1883 et président l'année suivante. Le succès remporté en France le poussa à créer un réseau semblable en Italie en 1879 et en Autriche-Hongrie en 1880.

Les années 1877-1880 furent donc extrêmement fécondes et prospères pour le groupe Soubeyran. Le krach de l'Union générale en janvier 1882 annonça des temps plus difficiles, aggravés par des difficultés politiques : la Banque d'Escompte commit en effet l'imprudence de se charger, alors qu'Alphonse de Rothschild avait dû renoncer, de la souscription de l'emprunt italien de 1881 en pleine période de tension franco-italienne et de formation de la Triple. Les pertes furent énormes, évaluées à onze millions et demi, malgré l'intervention en 1885 de Rothschild et de l'Etat italien, et Soubeyran fut traité dans la presse de « Bazaine financier ».

Après une reprise de 1887 à 1890, la crise de 1891-1892 fut fatale au groupe : plusieurs participations industrielles se soldèrent par des pertes importantes. Malgré la vente du siège social à la Banque de France en 1891 et le soutien financier de ses confrères (Paribas, Rothschild, Hirsch), Soubeyran ne put éviter la faillite de la Banque d'Escompte, prononcée par le Tribunal de commerce le 16 février 1894, quelques jours après que l'administrateur provisoire de la Société des Immeubles de France eut réclamé à la banque les trente quatre millions et demi qui y étaient déposés.

D'après *L'Economiste français* le groupe distribuait trop de dividendes au dépens des réserves et des amortissements. Pour *Le Temps*, Soubeyran était avant tout un spéculateur et un joueur, « comme les Bontoux et les Pereire, incapable de fonder une entreprise durable », ayant au moins eu le mérite de ne pas entraîner avec lui la petite épargne. Après les tentatives des Pereire, d'Armand Donon ou du Comptoir d'escompte, la formation d'un groupe d'affaires polyvalent autour d'une banque se soldait de nouveau en France par un échec.

Le 10 février 1894 le baron de Soubeyran était arrêté à son domicile. Libéré rapidement après versement d'une caution de trois cent mille francs, il bénéficia d'un non-lieu rendu à la veille de sa mort. Mais il dut entre-temps hypothéquer la plupart de ses biens immobiliers comme garantie d'une somme de deux millions dont il était personnellement débiteur : il réussit à mettre à l'abri le château de Morthemmer, reçu en donation de son père en mars 1880, qu'il revendit à son neveu Etienne Robert de Beauchamp en août 1894 pour une somme de 116 000 francs ; de même, il vendit à sa femme son mobilier assuré trois cent cinquante mille francs ; d'autres propriétés en revanche furent vendues à des tiers, sans parvenir à éteindre une dette envers la faillite de la Banque d'escompte qui dépassait encore 1,4 million de francs au moment de son décès. Il s'éteignit le 2 février 1897 à son domicile du 17, rue de la Bienfaisance et fut inhumé à Morthemmer. Sa femme renonça en juillet à l'usufruit de sa succession, sa sœur accepta de la recueillir sous bénéfice d'inventaire.

### ***Un bonapartiste sous la IIIe***

Le baron de Soubeyran commença sa carrière politique le 3 juin 1855 en étant élu conseiller général de Saint-Julien-l'Ars (Vienne) ; il conserva ce siège jusqu'à sa défaite face à un républicain en août 1892. Nommé maire de Morthemmer le 21 décembre 1859 et installé en février 1860, il le resta trente-six ans avant d'être déchu de son mandat en février 1896. Aux élections législatives de juin 1863, il battit avec près de 80 % des suffrages dans la circonscription de Loudun le vicomte de Montesquiou, soutenu par l'Eglise, et commença un mandat législatif quasi ininterrompu de trente-sept ans. Réélu en 1869 sans adversaire, il ne se présenta pas en février 1871, mais rejoignit l'Assemblée Nationale dès juillet 1871. Il fut ensuite réélu, avec ou sans adversaire

(1876, 1877, 1889), jusqu'en septembre 1893 où il fut battu au deuxième tour.

Bonapartiste avant 1870 et après 1877, favorable à l'ordre moral sous Mac-Mahon, avec lequel il chassait, hostile aux lois républicaines, il siégea toujours dans le camp conservateur. Mais il se distinguait de ses amis politiques par son anticléricalisme et son antimilitarisme : il vota contre la guerre en 1870, puis contre les expéditions coloniales et resta très hostile à Boulanger. Il était en effet convaincu que la première force d'un pays résidait non pas dans son armée, mais dans sa puissance financière qui ne pouvait s'épanouir que dans un cadre libéral à l'abri des interventions de l'Etat. Il défendit avec acharnement le bimétallisme dont l'abandon progressif après 1870, fut selon lui à l'origine de la Grande dépression. Membre de toutes les commissions du budget, il s'acquit une solide réputation d'expert financier : il se fit ainsi remarquer en 1870 en démontrant que le versement immédiat des subventions aux compagnies de chemins de fer se traduirait pour l'Etat par une substantielle économie. Après la guerre, il joua un rôle déterminant auprès de Thiers dans l'élaboration du programme financier de règlement de la guerre et de la Commune. On parla un moment de lui pour succéder à Pouyer-Quertier aux Finances, mais il n'y eut pas de suite. C'est enfin lui qui proposa, au moment de la crise du Comptoir d'escompte de Paris la formule permettant une avance de cent millions de francs par la Banque de France garantie solidairement par les grands établissements de crédit.

L'intelligence exceptionnelle, la lucidité et la puissance de travail que lui reconnaissaient même ses adversaires ne suffisaient pas à le mettre à l'abri des soupçons que ses fonctions, son passé ou sa fortune ne manquaient pas de susciter : il est clair que sa position au Crédit foncier et au Crédit agricole lui donnait des moyens de pression électoraux extraordinaires que dénonça Jules Simon en tentant de faire invalider son élection de 1869. Soubeyran renforça encore son implantation locale en se constituant entre 1868 et 1875, grâce à des prêts du Crédit foncier, un imposant patrimoine foncier d'environ mille cinq cents hectares autour de Morthemmer et en acquérant des immeubles à Poitiers, Loudun et Montmorillon. Par la suite, il n'hésita pas à mettre ses affaires au service de sa carrière politique, ce qui lui valut encore une enquête parlementaire pour corruption en 1881 : ainsi la Banque d'escompte compta dans sa clientèle l'Union des syndicats agricoles que présidait Soubeyran. Il se constitua par ailleurs un véritable groupe de presse régional reposant sur deux imprimeries, dont l'une était la filiale de la Banque d'escompte, l'autre sa propriété personnelle. Principal actionnaire sous le Second Empire du *Journal de la Vienne*, bonapartiste, il fonda en juin 1874 le *Journal de l'Ouest*, en 1885, la *Gazette poitevine* et acquit *L'Echo du Poitou*. Il contrôlait en outre quatre grands journaux d'opinion à Paris : *La Patrie*, *Paris-Journal*, *Le Soir*, racheté en 1873, et *Le National*. Il commandita *La Lanterne* d'Eugène Meyer et son satellite financier, *La Réforme financière*. Il put ainsi orchestrer une puissante campagne

de presse pour le soutenir au moment de la crise du Crédit agricole.

Quant à sa vie mondaine, elle fut à l'image du reste, mêlant les aspects les plus brillants à quelques échecs retentissants. C'était un grand clubiste, mais s'il avait ses entrées au Cercle impérial (puis des Champs-Élysées) dont il était vice-président en 1883, au Cercle de la rue Royale et au Cercle des chemins de fer, ses ennemis s'entendirent pour lui faire subir un échec humiliant au Jockey-Club en 1872 où 112 boules noires *blackboulèrent* sa candidature. La même année, il fut l'un des fondateurs du Cercle des patineurs (tir aux pigeons), au Bois de Boulogne, et siégea à son comité d'administration. Sa liaison avec la danseuse de l'Opéra, Eugénie Fiocre, alimenta également la chronique.

Grand amateur d'art, et surtout d'architecture, il était vice-président du Cercle de l'Union artistique ; il consacra beaucoup d'argent à la restauration de son château de Morthemer à laquelle travailla pendant dix ans l'architecte Emile Boeswilwald. Nommé en février 1872, membre de la Commission supérieure des expositions universelles, il fit partie du jury des beaux-arts à l'Exposition de Vienne en 1878. Mais en 1879, il fut brutalement remplacé à la Commission des Monuments historiques dont il était vice-président depuis son entrée en juin 1874.

Il fit construire à Deauville en 1876 la Maison normande agrémentée de trois serres chauffées par une pompe à vapeur. L'année suivante, il devint le voisin d'Armand Donon en achetant la villa Romaine de Paul Demidoff, qu'il orna d'un jardin somptueux et fit encore l'acquisition en 1881 de la villa contigüe de Victor Edouard Dalloz. Il put à Deauville comme à Chantilly, où il était également propriétaire, assouvir sa passion pour les courses hippiques : d'abord associé au duc de Castries, il fit courir sous ses propres couleurs (casaque et toque blanc et or) à partir de 1886. D'après la *Grande Encyclopédie* (article « courses »), son écurie venait, avec un million et demi, en tête des gains de 1887 à 1890. Il siégeait au comité du cercle de Deauville.

Chevalier de la Légion d'honneur à vingt-six ans, officier à trente ans, alors qu'il servait Achille Fould, il n'eut plus de promotion. C'est de l'ordre de Léopold de Belgique qu'il fut nommé grand-officier et de la Couronne d'Italie qu'il reçut la Grand-Croix.

#### SOURCES MANUSCRITES

Dossier personnel, APP BA 1272 ; contrat de mariage, Me Defresne, 12.10.1864, AN MC LXXIII-1500 ; matrices cadastrales de Deauville, AD Calvados 3P 3704-3713 ; déclaration de succession, 31.7 et 2.8.1897, AP DQ7 12291 et 26.10.1899, DQ7 12325 ; inventaire, Me Constantin, 19.2.1897, AN (centre de Fontainebleau) MC XXVI-1520.

## SOURCES IMPRIMEES

BRAZON (A.), *Précis d'histoire sur les affaires égyptiennes et le Crédit Agricole*, 1888, 122 p. ; CHIRAC I (p. 333-346) ; GLAESER ; *Le Temps* (11, 12 et 19.2.1894) ; *M. le baron de Soubeyran et le Crédit Foncier de France*, Bruxelles, 1880, 75 p. ; *PLH XII* (p. 68-69) ; RIBEYRE ; SERGINES I (p. 105-108) ; VAPEREAU 6.

*Rapport de la liquidation judiciaire de la Société des immeubles de France*, 23.4.1895, CAMT 65AQ I 103.

## BIBLIOGRAPHIE

ALBERT (p. 452-457 ; 858-889) ; ALLINNE (p. 46-47, 62-63, 90-99) ; ANCEAU ; BOUVIER (J.), « Les intérêts financiers et la question d'Egypte (1875-1876) », *Revue historique* 3, 1960, p. 75-104 ; CALMON (J.H.), *Le baron Jean-Marie Georges de Soubeyran*, maîtrise, Poitiers, 1973, 311 p. ; GUESLIN (p. 110-115) ; PINAUD ; RAIMBAULT (p. 67-76) ; REVEREND III (p. 137-138) ; VALYNSELLE (J.), *Les princes et ducs du Premier Empire non maréchaux, leur famille et leur descendance*, 1959, p. 253.

## QUELQUES CHIFFRES

### 1. La fortune

Traitement annuel de 2 100 F au début à 10 000 F à la fin de sa carrière au ministère ; 20 000 F au Crédit Foncier.

Fortune à la signature du contrat de mariage prévoyant la séparation de biens (12.10.1864), « notamment » : 1 000 actions du CFF (1 175 000 F au cours du jour) et un hôtel à l'angle du boulevard Haussmann et de la rue de la Pépinière acquis le 5.12.1863 ; apports de l'épouse : 303 000 F en rente française et actions de la Banque de France pour l'essentiel.

Fortune évaluée à 50-60 MF par la presse en 1894 (*L'Avenir de la Vienne*, 13.2.1894 ; *Le Gaulois*, 10.2.1894).

Au décès, 1 680 000 F déclarés à Paris.

### 2. Les entreprises

- *Crédit Foncier*, cf. notice n° : Louis Frémy.

- *La Foncière*, salle Ventadour, Paris I<sup>er</sup>, 3 sociétés : une compagnie d'assurances mobilières et immobilières, SA constituée les 14.4.1877 et 23.5.1877 (Me Tourillon) au capital de 40 MF ; une compagnie d'assurances contre les risques de transports et les accidents, SA constituée les 27.8.1879 et 30.12.1879 (Me Dufour) au capital de 25 MF ; une compagnie d'assurances sur la vie, SA constituée les 18.8 et 18.9.1880 (Me Dufour), autorisée le 9.9.1880, au capital de 40 MF.

- *Banque d'escompte de Paris*, salle Ventadour, société anonyme constituée les 29.10.1878 et 27.11.1878 (Me Duplan) au capital de 50 MF, puis 100 MF (1879), 50 MF (1884), 65 MF libérés de la moitié (1884) ; déclarée en faillite le 16.2.1894.



- *Société des immeubles de France*, salle Ventadour, société anonyme constituée les 12 et 19.8.1879 (Me Fovart), au capital de 20 MF, puis 100 MF (1879), réduit à 50 MF (1881), puis à 15 MF entièrement versés (1885) ; en liquidation judiciaire le 10.7.1894. Total du bilan (effectif) au 31.12.1880 : 90 MF ; bénéfice net : 7 MF.

- *Société anonyme des aciéries de France*, 29, quai de Grenelle, société anonyme constituée le 9.7.1881 (Me Mégret), au capital de 8, puis en 1883 de 10 MF ; chiffre d'affaires de l'exercice 1891-1892 : 23 MF, bénéfice net : 3,2 MF, total du bilan : 32,3 MF.

**N° 88**  
**Antoine J. STERN**  
**1805-1885**

***Originaire de Francfort***

Famille connue depuis le XVII<sup>e</sup> siècle à Francfort-sur-le-Main, les Stern se lancèrent dans le commerce du vin en 1778, puis dans la banque lorsque Jacob Samuel Heyum Stern (1780-1833), jusque là marchand de vin, fonda le 1<sup>er</sup> mars 1819 la maison de banque Jacob S.H. Stern. On peut se demander si le mariage en novembre 1800 de sa sœur Caroline (1782-1854) avec Salomon de Rothschild, banquier à Vienne, n'eut pas à terme une influence sur cette nouvelle orientation. De son mariage avec Theresa Wohl, il eut quinze enfants, dix garçons et cinq filles. Abraham Jacob Stern, dit à Paris, Antoine Jacques, né le 18 janvier 1805, venait en troisième position. Il épousa à Francfort le 17 mai 1835 Fanny Speyer (\* Francfort 9.12.1812, décédée à Contrexéville 22.8.1880), fille du banquier Joseph Lazarus Speyer-Ellissen (1783-1846) et de Jette Ellissen, dont il eut trois enfants, deux garçons, Jacques Salomon (1839-1902) et Louis, et une fille, Henriette Antonia qui épousa le négociant Georges Halphen.

***Une montée en puissance très rapide***

Antoine J. Stern s'installa à Paris, rue de Provence, comme négociant en 1832 ; deux ans plus tard, il s'intitulait banquier et faisait état dans le Bottin de maisons alliées à Francfort, Berlin et Amsterdam. En juin 1842, il s'associa avec son frère Léopold (1810-1846) pour exploiter une maison de banque, 33, rue Laffitte, sous la raison sociale A.J. Stern & Cie. Leurs deux frères, David et Hermann, créèrent en 1844 à Londres Stern Brothers. En 1846, Léopold fut remplacé dans la société parisienne par son frère Salomon, né en 1818, banquier à Francfort. Ultérieurement, les deux associés s'adjoignirent les deux fils d'Antoine, Jacques dès 1865.

Les opérations de la banque Stern sont relativement mal connues, mais furent d'une redoutable efficacité si l'on en juge par la fortune accumulée par son chef, plus de cinquante millions de francs à son décès, alors même qu'il n'avait plus droit qu'à 34 % des bénéfices dans la dernière version de la société datant de janvier 1878.

Antoine Stern fut en mars 1863 l'un des fondateurs de la Banque impériale ottomane et en resta administrateur jusqu'en 1868. Le 25 juillet de cette année, les maisons Stern de Paris, Londres et Francfort furent les principales signataires, avec le Crédit mobilier italien, d'une importante convention avec l'Etat italien qui leur donnait le monopole pendant quinze ans de l'exploitation des tabacs d'Italie en échange d'une avance de 180 millions de francs, d'une redevance et du partage des profits, 60 % de ces derniers étant pour les banquiers. Ceux-ci constituèrent une société au capital de 50 millions de francs,

lancèrent un emprunt de 194 millions et exploitèrent le monopole jusqu'en 1883 où il ne fut pas renouvelé.

Antoine Stern siégeait également sous le Second Empire au Nord, à la Compagnie des mines de la Grand-Combe, à la Compagnie linière de Pont-Rémy (Somme) et à l'Union des ports, société d'assurances maritimes. Dans les années soixante-dix, il présida la société des mines de houille de Montieux-Saint-Etienne, formée en mai 1870 et entra au conseil de la Compagnie des chemins de fer andalous, fondée en 1877, puis succéda comme président à Abraham de Camondo. Il fut également administrateur du Soleil et de la Compagnie des eaux pour l'étranger,

Son fils Jacques fut en 1872 avec Samuel de Haber et Maurice Schnapper un des trois plus gros souscripteurs (5%) de Paribas et entra au conseil d'administration.

### ***Intégration aux élites parisiennes***

Antoine Stern attendit 1863 pour acheter une belle propriété à Ville d'Avray, un château, dit le Monastère, « avec serre chaude et tempérée, serre hollandaise, le tout clos de murs » d'une valeur à l'achat de 343 000 francs. Ses fils s'intégrèrent tout à fait à l'élite parisienne : Louis tenait un salon littéraire et artistique dans son hôtel de la rue du Faubourg Saint-Honoré ; Jacques qui avait épousé en 1877 Sophie Croizette, sociétaire de la Comédie française, demeurait 7, Rond-Point des Champs-Élysées. Il acquit le château de Fitz-James dans l'Oise, le haras de Crécy et se fit élire conseiller général de l'Oise.

Antoine Stern mourut le 24 mai 1885 à son domicile du 68, rue de la Chaussée-d'Antin qui était en même temps le siège de sa banque. Il était chevalier de la Légion d'honneur.

### **SOURCES MANUSCRITES**

Succession de Theresia Stern, née Wohl, 2.4.1850, Institut für Stadtgeschichte der Stadt Frankfurt-am-Main, Nachlassakte 1850/368, Stück 3 ; acte de notoriété, 6.6.1885, Me Fould, AN MC VIII-1871 ; déclaration de succession, 23.11.1885, AP DQ7 12460 et AD Hauts-de-Seine 3Q/SEV 249 ; partage, 14.11.1885, Me Baudrier, archives de Me Louvel et Assant-Lechevallier ; dossier Stern, APP BA 1275 (concerne les fils d'Antoine Jacob) ; archives historiques de Paribas.

### **BIBLIOGRAPHIE**

AUTHEMAN ; BOUVIER II (p. 537-539) ; DIETZ (p. 289-292 et 296-299).

### **QUELQUES CHIFFRES**

#### **1. La fortune**

50 181 000 F au décès ; mobilier : 60 000 F, propriété de Ville d'Avray : 500 000 F, compte courant à

la banque Stern : 39,1 MF, parts dans la société A.J. Stern : 10,1 MF détenus sous formes d'espèces (3,3 MF) et de valeurs (7,4 MF dont actions de la Compagnie générale des eaux pour l'étranger : 16 % ; commandite dans la maison Stern de Francfort : 14 % ; rente espagnole : 12 % ; actions de la Compagnie des chemins de fer andalous : 11 %).

## **2. L'entreprise**

*A.J. Stern*, 33 (puis 41) rue Laffitte, puis au début des années soixante, 68, rue de la Chaussée d'Antin, société en nom collectif constituée le 6.6.1842.

**N° 89**  
**Paulin TALABOT**  
**1799-1885**

*Une fratrie exceptionnelle*

« L'origine des Talabot est modeste, sinon obscure » écrit Alain Corbin ; la réussite des frères Talabot, qui ont d'abord misé sur le savoir (Droit, Saint-Cyr, Polytechnique), n'en est que plus éclatante. Leur grand-père était laboureur ; leur père François Talabot (1754-1839), avocat, puis magistrat à Limoges. Il épousa le 30 juillet 1789 Marie Agathe Martin-Lagrange (1771-1848), issue d'une famille de bonne bourgeoisie limougeaude. Ils eurent huit enfants, cinq garçons d'abord, puis trois filles. Paulin François, qui naquit en quatrième position le 18 août 1799 à Limoges, émerge de cette famille comme l'un des plus grands hommes d'affaires français de sa génération, mais ses frères n'ont pas démerité : Pierre-Auguste (1790-1867), suivit la filière paternelle, du barreau à la magistrature ; Jules (1792-1868), sorti de Saint-Cyr, fit carrière dans l'armée, où il obtint le grade de chef de bataillon (commandant), puis dans les affaires comme banquier à Paris au 4, rue de la Tour-des-Dames et concessionnaire de mines métalliques en Algérie ; Léon (1796-1863), polytechnicien, était maître de forges, gérant depuis mai 1832 des Hauts-fourneaux, forges et aciéries du Saut-du-Tarn, compagnie lancée par le maréchal Soult en 1824, et, à partir de 1847, des Forges et laminoirs d'Anzin, qu'il fusionna en mars 1849 avec les forges de Denain pour fonder la Société des hauts-fourneaux et forges de Denain et d'Anzin dont il assumait la direction jusqu'à sa mort, en outre député de Limoges de janvier 1836 à février 1848, membre du Conseil général des manufactures de 1831 à 1848, premier président du Comité des forges, chef de file des protectionnistes en 1860 ; Edmond (1804-1832) enfin renonça à la magistrature pour entrer dans l'Eglise saint-simonienne, mais mourut du choléra à Ménilmontant.

Paulin fit ses études secondaires au lycée de Limoges, entra à l'Ecole polytechnique en novembre 1819, puis à l'Ecole des ponts et chaussées en novembre 1821. Il fit une brève carrière dans son corps d'origine comme aspirant ingénieur (mai 1825) et ingénieur ordinaire de 2<sup>e</sup> classe (juillet 1826) à Limoges, Brest et Bourges : chargé du canal latéral de la Loire, il s'installa à Decize où il fit la connaissance d'un autre polytechnicien, Charles Didion, avec lequel il partagea son domicile ultérieurement dans le Gard et qu'il associa étroitement à ses travaux. Il quitta le service public en 1830.

Il resta longtemps célibataire, et attendit l'âge de cinquante-huit ans pour épouser, civilement le 11 novembre 1857 à Paris 1<sup>er</sup>, religieusement le 22 février 1858 à l'église Saint-Roch, Marie Anne Savy (\*1822 † Marseille 25.11.1889), originaire de Saint-

Geniez-d'Olt (Aveyron), fille d'un tisserand à domicile, orpheline de mère à cinq ans. Le couple n'eut pas de postérité.

### ***Chemins de fer et combinats industriels***

La rencontre avec le maréchal Soult, dont le fils avait été l'un de ses condisciples à Polytechnique, donna une orientation déterminante à la carrière de Talabot : Soult, qui exploitait le canal de Beaucaire et les fonderies et forges d'Alais (Alès, Gard), créées en 1829, le chargea d'étudier une jonction par voie d'eau ou par chemin de fer entre ses usines et le Rhône. Talabot consacra sa vie à résoudre ce type de problème et n'eut de cesse d'intégrer financements, mines, industries et marchés. Cette ambition se heurta à celle des Pereire, qu'inspirait le même idéal saint-simonien, mais l'affrontement tourna à l'avantage de Talabot : davantage ingénieur que financier, celui-ci donna la priorité au développement ferroviaire et bâtit autour d'un axe majeur, le PLM, un complexe industriel à l'échelle du continent.

Talabot voyagea d'abord en Angleterre, où il rencontra Robert Stephenson en 1830, il passa l'année 1831 à envisager diverses solutions et déposa finalement un avant-projet de chemin de fer. Une société Soult-Talabot obtint en mars 1833 la concession de la ligne Alais-Beaucaire, mais les difficultés techniques et financières des forges d'Alais et la concurrence avec la Société de la Grand-Combe, formée en 1833 par regroupement de plusieurs concessions minières, ne permirent pas d'entreprendre les travaux. La situation ne se débloqua qu'en juillet 1837 par la création d'une société en commandite par actions au capital de seize millions de francs, dite des Mines de la Grand-Combe et des Chemins de fer du Gard, qui bénéficiait d'un prêt de l'Etat de six millions et d'une souscription des Rothschild de huit millions, complétée par des capitaux marseillais. Jules, Léon et Paulin Talabot en devinrent les cogérants. C'était le point de départ d'une fructueuse collaboration entre les Rothschild et les Talabot. La ligne fut achevée en 1840, permettant aux charbons de la Grand-Combe d'être acheminé jusqu'à Beaucaire, puis de là, à Marseille par la voie d'eau.

En juillet 1843, Talabot obtint la concession de l'Avignon-Marseille et fonda en août une société anonyme au capital de vingt millions de francs qui regroupait des hommes d'affaires marseillais, lyonnais et parisiens, notamment les Rothschild. Il dirigea la construction, comprenant notamment le percement du tunnel de la Nerthe, mais ne put éviter les conséquences de la crise de 1847, la mise sous séquestre en novembre, si bien que la ligne fut achevée aux frais de l'Etat et inaugurée en mars 1849. Entre-temps, il avait obtenu en juin 1846 la concession du Lyon-Avignon et fondé en décembre une nouvelle compagnie, qui fut liquidée en octobre 1847. Il dut batailler ferme pour empêcher Isaac Pereire de réaliser un Paris-Lyon-Avignon et s'appuya sur les maîtres de forges des bassins de la Loire. Il put reconstituer une compagnie Lyon-Avignon en janvier 1852 avec l'aide de ces derniers et de Blount, accompagné d'un puissant groupe

anglais (Brassey, Betts et Peto), obtint une nouvelle concession, tandis que le séquestre sur l'Avignon-Marseille fut levé en août. En juillet, la loi fusionna les huit lignes du Midi qui entrèrent dans la Compagnie du chemin de fer de la Méditerranée, dont Talabot devint le directeur général : le Lyon-Avignon fut mis en service en mars 1855. Il fit aboutir en 1857 son projet de mettre l'axe Paris-Marseille dans les mains d'une seule compagnie, le PLM, dont il devint aussitôt codirecteur, puis directeur général en avril 1862, poste qu'il conserva pendant vingt ans jusqu'à sa retraite en 1882 et sa nomination comme directeur général honoraire.

La réussite de Paulin Talabot se soldait par un échec pour les Pereire. Bien que n'étant pas banquier, il fit partie de la Réunion financière qui rassemblait les amis des Rothschild. Il se heurta également aux Pereire pour le contrôle du port de Marseille : il obtint en novembre 1856 une concession pour exploiter un vaste complexe portuaire autour des bassins du Lazaret et d'Arenc et créa à cet effet en février 1859 la Compagnie des Docks et Entrepôts de Marseille, au capital de vingt millions de francs, dont il devint administrateur délégué avec Emilien Rey de Foresta. L'achèvement des travaux en 1864 dota Marseille d'équipements à l'avant-garde du progrès technique en Europe occidentale. Il réussit d'autre part en octobre 1862, avec le soutien de la Chambre de commerce, mais contre l'avis de la municipalité, à empêcher les Pereire de prolonger leur ligne Bordeaux-Sète jusqu'à Marseille et d'y étendre leur influence.

A l'étranger, Talabot échoua dans le projet du canal de Suez : il fit pourtant partie de la société d'étude formée chez Infantin le 27 novembre 1846 où les responsabilités furent confiées à l'Autrichien Negrelli, à l'Anglais Stephenson et à lui-même pour la partie scientifique. Mais il eut le tort de défendre un tracé par Alexandrie et Le Caire alors que le vice-roi optait pour le percement direct de l'isthme. C'est pourquoi, Ferdinand de Lesseps souffla la politesse à Talabot en obtenant la concession en novembre 1854 et en se ralliant Negrelli.

Il fut très actif en Italie, devenant administrateur de la Compagnie des chemins de fer lombards-vénitiens en mars 1856 ; il contribua à annexer les chemins de fer de l'Italie centrale en septembre 1856 et la ligne de Vienne à Trieste (*Südbahn*) en 1858 : il devint délégué général du conseil de la Société IRP des chemins de fer du Sud de l'Autriche, de la Lombardie et de l'Italie centrale. En revanche, les projets ferroviaires Talabot-Rothschild dans le Royaume de Naples échouèrent en 1862 malgré une concession obtenue en février 1861.

Les activités de Paulin Talabot prirent une nouvelle dimension à partir de 1864 lorsqu'il put disposer d'un outil financier digne de ses ambitions de développement : s'il ne fut pas *la* cheville ouvrière de la fondation de la Société générale, comme le voulait B. Gille, il en fut l'un des principaux promoteurs. Il fit partie dès mars 1863, avec Pinard et Hentsch, du triumvirat chargé de mener à bien la formation de la société et

d'en assurer la direction au cours des six premiers mois, de mai à décembre 1864 ; il souscrivit pour lui-même un peu plus de six mille actions, représentant un investissement nominal supérieur à trois millions de francs, et ses amis de la Réunion financière et du PLM, à l'exclusion des Rothschild qui se désintéressèrent de l'entreprise, formèrent avec environ cinquante mille titres, un des trois blocs d'actionnaires de la nouvelle banque ; enfin, la Société générale prit au cours des premiers mois une série d'initiatives en faveur du développement de l'Algérie où les Talabot et le PLM, qui avait repris en avril 1863 la concession des chemins de fer, possédaient des intérêts : en avril 1865, elle patronna la transformation en société anonyme de la Compagnie de minerais de fer magnétique de Mokta-el-Hadid, au capital de quinze millions, chargée d'exploiter des concessions minières en Algérie obtenue par Jules et Léon depuis 1845, et deux mines de charbon dans le Gard. Quelques jours auparavant, en mars 1865, avait été créée la Société générale de transports maritimes à vapeur qui commanda immédiatement aux Forges et Chantiers de la Méditerranée neuf minéraliers, baptisés « talabots » dans le langage courant. En mai 1865 enfin, Paulin Talabot et Louis Frémy signèrent avec le ministère de la Guerre une convention pour la mise en valeur de l'Algérie qui aboutit en octobre 1866 à la création de la Société générale algérienne au capital de cent millions de francs. Paulin siégea aux conseils de toutes ces sociétés ainsi qu'à la General Credit à Londres, fondée également par la Société générale. Ce groupe fut également actif en Turquie ottomane : Talabot participa en octobre 1868 à la fondation du Crédit général ottoman et en janvier 1870 à celle de la Compagnie générale d'exploitation des chemins de fer de la Turquie d'Europe qu'il présida

Ces puissants moyens financiers permirent à Talabot de réaliser son grand dessein, celui d'approvisionner la sidérurgie française avec du minerai de fer algérien au moment où le procédé Bessemer exigeait un minerai de grande qualité. Si Paulin s'était dégagé au début des années 1860 des usines du Gard, il siégeait à la Compagnie des charbonnages belges, présidée par James de Rothschild et sa famille restait présente au Saut-du-Tarn et à Denain-Anzin qui bénéficia d'un crédit de 400 000 francs de la Société générale dès septembre 1865. Transformée en société anonyme en 1870, la Société des hauts fourneaux et forges de Denain et d'Anzin porta Paulin Talabot à la présidence en 1872. Il installa au cours de son mandat une aciérie Bessemer à Denain et une aciérie Martin à Anzin. Concessionnaire de mines de fer en Anjou, il fonda en 1879 les Forges de Saint-Nazaire.

Il s'intéressa dès 1867 aux projets de tunnel sous la Manche en entrant dans le comité franco-anglais présidé par lord Grosvenor et fut un des fondateurs le 1<sup>er</sup> février 1865 de l'Association française du tunnel sous-marin entre la France et l'Angleterre, largement financée par Alphonse de Rothschild et présidée par Michel Chevalier.



En décembre 1880, il élargit encore son rayon d'action, fondant, avec le soutien de Mokta et de la Société générale, la Société des minerais de fer de Krivoï-Rog (Russie), au capital de cinq millions de francs, dont il devint président : des hauts fourneaux furent construits à la fois à Krivoï-Rog et dans le bassin charbonnier du Donetz éloignés de cinq cents kilomètres, mais reliés par une ligne de chemin de fer en 1886. Talabot créa ainsi le premier combinat russe.

### ***Un notable dans les normes***

Paulin Talabot acheta en 1856 dans le cadre de ses opérations immobilières à Marseille un terrain de vingt-cinq hectares où il fit construire son château du Roucas Blanc (aujourd'hui château Talabot) et créer un parc de plantes exotiques. Il possédait également une maison à Marseille au 15, cours du Chapitre, un hôtel à Paris, 10, rue Volney, où il succéda au maréchal de Saint-Arnaud, et en Haute-Vienne, la propriété de Maury, à Condat, qu'il avait héritée de sa mère et où il avait fait construire une maison de maître : il exploitait ces trois cents hectares en faire valoir direct, élevait trois cents soixante-dix têtes de bétail et employait à sa mort vingt-et-un hommes et quinze femmes encadrés par un régisseur. Il y finança la reconstruction de l'église, inaugurée en octobre 1876.

Conseiller général du Gard en juin 1861, il exerça les fonctions de président du Conseil général de 1865 à 1870 et fut élu député de Nîmes en mai 1863, puis réélu en 1869. Il présida le comité départemental pour le plébiscite de mai 1870, mais fut battu aux cantonales de juin 1870. Il subit de nouveaux échecs lors de deux tentatives aux législatives partielles de juillet 1871 dans les Basses Alpes et en 1877 à Limoges. En octobre 1877, il lança un appel aux électeurs de la Haute-Vienne en faveur du candidat de Mac Mahon.

Il était membre du cercle des Chemins de fer ; il siégea au comité houiller en 1851 et au jury d'admission à l'Exposition universelle de 1862 ainsi qu'à la commission de l'Algérie réunie en 1869-1870 pour élaborer une nouvelle constitution en Algérie.

Paulin Talabot devint aveugle en 1873 à la suite d'une fracture de la rotule qui le conduisit à abuser de chloroforme ; il ne put rédiger lui-même son testament en 1875. Pour continuer à travailler, il fit tendre une corde autour de son bureau au PLM. Victime d'une chute, il se fractura le col du fémur et mourut une dizaine de jours plus tard, le 20 mars 1885, d'une congestion pulmonaire, à son domicile parisien. Ses obsèques furent célébrées à La Madeleine et il fut inhumé à Condat. Il était commandeur de la Légion d'honneur depuis août 1864 (chevalier en mai 1838, officier en août 1855), grand-croix des ordres de François-Joseph d'Autriche, des Saints Maurice et Lazare, d'Isabelle la Catholique et du Christ du Portugal.

## SOURCES MANUSCRITES

Etat civil parisien reconstitué et fichier des mariages parisiens, archives de l'archevêché, actes de mariage, AP ; testament, 4.8.1875, Me Dufour, AN MC XLVIII-1052 ; déclaration de succession, 29.8.1885, 18.6.1886, 2.5.1889 et 20.10.1892, AP DQ7 11091, 11096, 11114 et 11134 (pas d'inventaire).

## SOURCES IMPRIMEES

LE VERRIER (L.), *Journal d'une jeune fille Second Empire (1866-1878)*, publié par L. Mirisch, 1994, 296 p. ; NOBLEMAIRE (obsèques).

## BIBLIOGRAPHIE

ANCEAU ; BARBIER (F.), *Le patronat du Nord sous le Second Empire : une approche prosopographique*, 1989, p. 361-365 ; BONIN (I) ; BRUNOT (A.) et COQUAND (R.), *Histoire du corps des Ponts et Chaussées*, 1982, p. 264-272 ; CAMERON (p. 105-106) ; CATY (R.), ECHINARD (P.), RICHARD (E.), *Les patrons du Second Empire, n° 5, Marseille*, 1999, p. 285-289 ; COHEN-SOLAL (p. 55, 60-61) ; DELAVENNE ; ERNOUF (Baron), *Paulin Talabot, sa vie, son œuvre*, 1886, 215 p. ; GILLE (B.), « Paulin Talabot, recherches pour une biographie », *Revue d'histoire des mines et le métallurgie*, t. II, n° 1, 1970, p. 49-99 ; GILLE III (« La formation de la Société générale », p. 144-206) ; GIRARD ; GOY (G.), *Hommes et choses du PLM*, 1911 ; LENOBLE (J.), *Les frères Talabot, une grande famille d'entrepreneurs au XIXe siècle*, Limoges, 1989, 316 p. (préface d'Alain Corbin) ; *Livre d'or de la Société des hauts-fourneaux, forges et aciéries de Denain et d'Anzin*, 1950, 105 p. ; REY-GOLDZEIGUER (A.R.), « Le projet industriel de Paulin Talabot », in MORSY (p. 97-111) ; RIBEILL ; SACHS (p. 1101-1102) ; TULARD (J. LENOBLE) ; VELAY (p. 201-202 et 250-260).

## QUELQUES CHIFFRES

### 1. La fortune

Traitement de directeur de compagnie de chemin de fer en 1855 : 30 000 F par an.

Produit du domaine de Maury en 1878 : 36 000 F.

4 360 000 F déclarés à Paris, dont mobilier à Paris : 22 500 F, liquidités : 215 000 F, portefeuille mobilier : 3 866 000 F (actions de Mokta-el-Hadid : 55 % ; des Hauts fourneaux et forges de Denain-Anzin : 22 %, actions et obligations des Mines de l'Anjou et forges de Saint-Nazaire : 6 %, des Chemins de fer du Sud de l'Autriche : 4 %, actions du PLM : 3,3 %, etc).

A compléter par le produit de la vente des meubles de madame Talabot en novembre 1889 : 130 000 F (dont une œuvre de Brueghel, six grandes tapisseries, dont deux d'Aubusson), non compris 4 569 bouteilles de vin fin ; la propriété de Maury vendue 500 500 F en 1893 ; et les biens situés à Marseille.

### 2. Les entreprises

*Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée (PLM)*, 17, rue Laffitte, SA autorisée le 9.7.1857, au capital de 400 MF ; total du bilan au 31.12.1862 : 1 348 MF ; CA : 132 MF.

*Compagnie des minerais de fer magnétique de Mokta-el-Hadid*, 59, rue de la Victoire, transformée en SA le 29.4.1865, au capital de 15 MF ; total du bilan au 31.12.1868 : 17,5 MF.

**N° 90**  
**Ludovic TENRE**  
**1819-1895**

Jules Henri Louis, dit Ludovic, né à Paris le 14 décembre 1819 était le fils aîné de Noël Louis Joseph Tenré, libraire, puis banquier, et de Françoise Tardieu. La famille était catholique. Il épousa le 6 décembre 1849 Anna Augustine Bouillet qui lui donna trois fils. Une banque Tenré Père, Fils et Tarault, sous forme de société en commandite au capital de un million de francs, apparut à Paris en février 1844 ; elle disparut, semble-t-il, dans la crise financière de 1848. Dès mai 1848, Louis Tenré reconstitua une société en commandite par actions, L. Tenré fils & Cie, pour exploiter « un comptoir d'escompte, de recouvrements et de paiements à domicile ». Huit personnes souscrivirent au départ pour une somme de 205 000 francs, mais le capital put être porté à un million en juillet 1851, puis à deux millions en novembre 1856. Les guichets de la banque se trouvaient alors au 18, rue Laffitte.

Ludovic Tenré se rapprocha du groupe Donon : il était dans les années soixante-dix administrateur de l'Orléans-Châlons et de la Société financière de Paris.

Tenré était lié à Baudelaire qui lui adressa un exemplaire des *Fleurs du mal* en 1857. Consul du Paraguay, il était un bon spécialiste de l'Amérique latine et publia à l'occasion de l'Exposition universelle de 1867, où il fut commissaire délégué et membre du jury international, un important ouvrage sur *Les Etats américains* (328 p.). Titulaire de nombreuses décorations : chevalier de la Légion d'honneur depuis juin 1867, officier du Nichan Iftikhar, du mérite du Venezuela, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, de Charles III d'Espagne, de Notre-Dame de Villa Viciosa du Portugal. Il mourut à Paris XVIe le 27 février 1895, probablement ruiné, ses héritiers renonçant à la succession.

**SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

ALH ; registre de déclaration de successions, AP DQ8 2110 ; faire-part de décès, BHVP.

BAUDELAIRE (C.), *Correspondance*, édition de la Pléiade, t. 2, note p. 1 036.

## N° 91 **Charles-Xavier THOMAS DE COLMAR** **1785-1870**

### *L'inventeur de l'arithmomètre*

Issu d'une famille bourguignonne fixée en Alsace depuis la Guerre de Trente ans, Charles-Xavier Thomas naquit à Colmar le 5 mai 1785. Il ajouta plus tard cette origine géographique à son nom pour se distinguer de ses homonymes. Il était le fils de Joseph Antoine Thomas (†1831), « médecin physicien » et conseiller municipal à Rouffach, et de Françoise Entzlen (†1817). Après un court passage dans l'administration de la Régie, il participa de 1810 à 1813 à la campagne d'Espagne comme officier d'administration : garde-magasin des vivres à Séville de l'armée du Midi à partir de décembre 1810, il fut fait prisonnier en août 1812, mais réussit à s'évader en juillet 1813 des prisons de Cadix et rejoignit l'armée à Madrid ; il retrouva son poste, exerça même pendant deux mois des fonctions d'inspecteur, puis démissionna en janvier 1814 à l'issue de la retraite.

En 1810, il avait fait à Séville la connaissance d'une jeune fille de quinze ans, Frasquita Garcia de Ampudia Alvarez, qui devint sa femme et lui donna dix enfants, sept fils et trois filles.

Son séjour en Espagne eut une autre influence déterminante dans sa vie : chargé de la comptabilité et confronté à de nombreux calculs, il conçut alors l'idée d'une machine à calculer qu'il fit breveter le 18 novembre 1820 sous le nom d'arithmomètre. L'importance de sa découverte fut immédiatement reconnue : dès avril 1821, il était chevalier de la Légion d'honneur ; en décembre, le mathématicien Louis-Benjamin Francoeur et l'horloger Abraham-Louis Bréguet adressèrent un rapport élogieux à la Société d'encouragement pour l'industrie nationale. Les spécialistes contemporains reconnaissent que l'arithmomètre, capable d'effectuer de façon parfaitement sûre les quatre opérations avec des nombres entiers, éventuellement affectés de fractions décimales, a constitué une étape essentielle dans l'histoire du calcul artificiel qui conduit à l'ordinateur. D'un point de vue pratique, ce fut la première machine à calculer commercialisée à grande échelle dans le monde qui resta concurrentielle jusque vers 1920. Mais Thomas n'exploita pas sa découverte immédiatement : il consacra trente ans à la perfectionner et à la simplifier pour en faire un instrument usuel.

### *Un pionnier des assurances*

Thomas était en effet engagé dans une autre entreprise, le lancement en France de compagnies d'assurance. Après un voyage en Angleterre où il se familiarisa avec les techniques assurantielles, il comprit qu'il pouvait y employer ses capacités de comptable et de mathématicien à une époque où tout était à faire dans l'évaluation des risques et

dans le calcul des primes. Il se jeta dans la brèche ouverte par l'autorisation donnée en février 1819 à Auguste de Gourcuff pour former en mai 1819, avec le Suisse Jacob Dupan (1765-1837), la Compagnie française du Phénix. Celle-ci put commencer ses activités, limitées à l'assurance contre l'incendie, à partir de l'ordonnance royale du 1er septembre 1819. Thomas, l'un des principaux actionnaires avec Jacques Laffitte, était nommé directeur général pour quinze ans. Mais, en désaccord avec le conseil d'administration, il démissionna dès le 2 février 1820.

Il attendit une dizaine d'années (dont on ne sait rien, si ce n'est qu'il présenta en janvier 1824 une demande d'affiliation à la loge parisienne le Phoenix...) pour fonder en décembre 1829 la Compagnie du Soleil qu'il installa dans l'immeuble du 13, rue du Helder, acquis en janvier 1823. D'après le livre-anniversaire de la compagnie, il réussit à combiner les avantages des sociétés à primes, sans être aussi coûteuses, et des mutuelles, sans en présenter les risques. Les « assurés-participants » s'engageaient à verser une double prime en cas de sinistre important mettant en péril la compagnie. En échange, ils étaient en parité avec les actionnaires au conseil d'administration et se partageaient les 4/5e des bénéfices tandis que les actionnaires, réduits à la portion congrue (10 %), se rattrapaient sur un pourcentage des primes variant de 5 à 10 %.

Thomas dut son succès à d'autres innovations : la clause de la tacite reconduction et les contrats à durée illimitée, qui firent école ; la prise en charge des démarches de résiliation des contrats conclus auprès de compagnies concurrentes ; la couverture du risque incendie en cas de guerre, d'émeute, d'explosion de poudrière ou de tremblement de terre grâce à un fonds de prévoyance alimenté par 5 % des primes, 10 % des bénéfices et les intérêts capitalisés jusqu'à concurrence de six millions de francs ; la création de comités d'assurance, formés de notables, qui étaient chargés de stimuler le zèle des agents, de les aider par leur influence et d'attribuer des assurances gratuites jusqu'à concurrence de 2 % des valeurs assurées dans la commune.

Les débuts, coïncidant avec les premières années de la Monarchie de Juillet, furent difficiles : en 1834, il fallut appeler deux cents francs sur chaque action pour faire face aux échéances. En novembre de la même année, Thomas se résolut à entrer au comité des directeurs formé en juillet par les compagnies concurrentes pour s'entendre sur un tarif commun. Il fallut attendre 1839 pour le remboursement des deux cents francs et le versement d'un premier dividende.

Peu à peu la Compagnie du Soleil perdit de son originalité : l'assurance-catastrophe devint payante à partir de 1840, puis soumise à une police spéciale en 1864 de telle sorte que la rareté des souscriptions permit à la compagnie de passer sans encombre les événements de 1870-1871. De même, le système de la participation, qui mettait en opposition assurés-participants et actionnaires, dont la gestion était de surcroît très lourde, fut abandonné en 1857.

Bien que détenteur, au moment de la fondation, d'un quart du capital (et de 81 % à sa mort), Thomas confia la présidence à diverses personnalités et occupa les fonctions de directeur général qu'il conserva jusqu'à sa mort. Son frère Henri-Louis, qui l'avait jadis accompagné en Espagne et était cofondateur des compagnies du Phénix et du Soleil, organisa les premières agences en province et devint directeur général adjoint en 1844. Thomas prit en 1847 le contrôle de l'Aigle, compagnie fondée en mai 1843 pour reprendre le portefeuille de l'Alliance. Le Soleil et l'Aigle conclurent alors un traité de réassurance ; partageant la même administration centrale, elles restèrent juridiquement autonomes avec des réseaux indépendants. C'était aussi pour Thomas un moyen élégant de caser ses héritiers : son fils Joseph Thomas d'Alvarès prit la direction de l'Aigle ; Louis, duc de Bojano, héritier désigné du poste paternel, succéda en attendant à son oncle en 1852 comme directeur adjoint ; son gendre, Pierre-Albert de Dalmas (1822-1891), secrétaire de Napoléon III jusqu'en 1861, député d'Ille-et-Vilaine, présida le Soleil de 1863 à 1866 et de 1868 à 1876.

Sous le Second Empire, le groupe Soleil-Aigle occupait le premier rang en France dans le domaine très concurrentiel de l'assurance-incendie. En 1854-1855 il absorba les portefeuilles des compagnies le Globe, la Lyonnaise, la Palladium et la Nivernaise. En 1869, on songeait à étendre les activités vers l'assurance-vie, mais le projet n'aboutit, avec l'appui financier de Michel Heine, qu'en 1872 alors que Louis Thomas de Bojano avait pris la succession de son père.

### ***Honneurs et fortune***

Si l'invention de l'arithmomètre lui valut les honneurs, c'est à l'assurance qu'il dut la fortune. Il eut certes quelques déconvenues lorsqu'il sollicita en vain des lettres de noblesse et la constitution d'un majorat en mars 1825. L'exploitation commerciale de l'arithmomètre s'avéra d'autre part difficile : il forma en novembre 1850 une société en commandite par actions (Hoart & Cie), au capital d'un million de francs, dont il détenait 60 %, mais elle fut dissoute dès avril 1857 ; à sa mort, il restait dans l'atelier du 16, rue de la Tour-des-Dames (Paris IXe) qu'il exploitait directement, un stock de 229 machines à dix, douze ou vingt chiffres. Selon J. Marguin, cinq cents machines seulement furent vendues jusqu'en 1865, puis mille de 1865 à 1878, dont 60 % à l'exportation. Thomas obtint en revanche en 1851 la grande médaille d'or de la Société d'encouragement et une *price medal* à Londres. L'Académie des sciences lui adressa ses félicitations en 1854 par l'intermédiaire de l'astronome Le Verrier. Thomas présenta à l'Exposition universelle de 1855 un exemplaire de deux mètres de long, capable de faire des opérations de trente chiffres, qui ne lui valut qu'une simple mention honorable. Mais il fut promu officier de la légion d'honneur en août 1857 et collectionna les décorations étrangères : commandeur du Nichan Iftikhar de Tunisie, de l'ordre pontifical de Saint-

Grégoire-le-Grand, du Christ du Portugal, chevalier de François Ier des Deux-Siciles, de la Couronne de chêne des Pays-Bas, du Sauveur de Grèce, des Saints Maurice et Lazare de Sardaigne. Après sa mort, la ville de Colmar donna en 1912 son nom à une rue et lui éleva un monument à la suite d'une proposition faite en 1931 au Congrès national de comptabilité : on y plaça un buste de Clésinger, réplique d'un bronze qui ornait la salle de conseil du Soleil-Aigle.

Quant à sa fortune, évaluée déjà à 25 millions en 1848, elle lui permit, entre autres, d'acquérir trois châteaux : ce fut d'abord, en décembre 1837, le château de Champfleury, au bord de la Seine à Carrières-sous-Poissy qui lui coûta 40 500 francs. Le 14 août 1850, il acquit pour 170 000 francs, dans une vente judiciaire, le château de Maisons-Laffitte, œuvre de Mansart, et son domaine de trente-trois hectares qui appartenaient à la fille du banquier Jacques Laffitte, princesse de la Moskowa. Enfin il dépensa 621 000 francs en septembre 1860 pour le château de Mairé (Vienne) sur les bords de la Creuse, son moulin, sa tuilerie, ses cinq fermes, un domaine d'une contenance de 1 021 hectares dont 759 de bois. Il compléta en juin 1863 cet important patrimoine foncier par un terrain de 1 290 m<sup>2</sup>, 156 boulevard Haussmann, sur lequel il fit construire un hôtel. Il y était servi par onze domestiques ; les écuries abritaient six chevaux et six voitures. C'est là qu'il mourut le 12 mars 1870.

#### SOURCES MANUSCRITES

Dossier personnel, SHAT, officiers d'administration carton 327 ; fichier J. Bossu, BNF ; déclaration de succession, 7.4.1870, AP DQ7 10622 ; inventaire, 21.3.1870, et liquidation, 11.4.1870, Me Lavoignat, AN MC CIX-1218 et 1219.

#### SOURCES IMPRIMEES

*Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale*, CCXII, février 1822, p. 33-36 ; *La légion d'honneur, histoire et fastes de tous les ordres français et étrangers...*, (notice biographique par E. Dutilleul), vol. 1, t. 2 ; THOMAS (C.X.), *Note sur le projet d'impôt soumis au Conseil d'Etat en ce qui concerne les compagnies d'assurances à primes fixes contre l'incendie*, 1864, 20 p.

#### BIBLIOGRAPHIE

CHAUFTON ; *Compagnie d'assurances Le Soleil, 1829-1929*, 1929, 63 p. ; DAUMAS (M.), *Histoire générale des techniques*, t.III, 1968, p. 185-187 ; *Dernières Nouvelles d'Alsace*, édition de Colmar, 18 et 21.1.1970, 10, 12 et 16.7.1986, 4.5.1994 ; IFRAH (G.), *Histoire universelle des chiffres*, 1994, t. II, p. 500-501 et *passim* ; JOLY (J.), « Un grand inventeur alsacien, Charles-Xavier Thomas », *La Vie en Alsace*, 1932, p. 129-136 ; *L'assurance de la Royale au GAN, l'histoire de tous les projets, 1816-1992*, 1992, 184 p. ; MARGUIN (J.), *Histoire des instruments et machines à calculer*, Paris, 1994, p. 105-113 ; RICHARD ; SENES (p. 252-292) ; SITZMANN (E.), *Dictionnaire de biographie des hommes célèbres*

*de l'Alsace*, Rixheim, t. II, 1910 ; THUILLIER (G.), « Les machines à calculer et les bureaux en France au XIXe siècle », *Etudes et documents*, IX, 1997, p. 231-240 ; VONAU (J.L.), *Contribution à l'histoire de l'assurance en France : l'assurance-incendie en Alsace, XIXe-XXe siècles*, Grenoble, 1979, p. 428-429.

## QUELQUES CHIFFRES

### 1. La fortune

Héritage de ses parents : 6 000 F ; aucun apport de son épouse.

Dots à ses enfants : 20 000 F aux garçons, entre 100 et 200 000 F aux filles.

Fortune au décès : 19,3 MF ; mobilier : 231 000 F ; immobilier : 3,4 MF ( dont hôtel boulevard Haussmann et Maisons-Laffitte : 1 MF chacun, Mairé : 800 000 F, Champfleury : 180 000 F, immeuble rue du Helder : 436 000 F), comptes et créances divers : 2,7 MF, portefeuille : 12,8 MF (67 %) dont valeurs françaises (94 %), actions (75 %), actions du groupe Soleil-Aigle (7,9 MF, 62 %), valeurs des chemins de fer français (18 %), rentes françaises (15 %).

### 2. L'entreprise

*Le Soleil*, compagnie d'assurances sur la vie, 13 rue du Helder, puis en 1868, 44-46 rue de Châteaudun, Paris IXe, SA autorisée le 16.12.1829, au capital de 6 MF en 1 000 actions libérées d'1/6e (dont 100 F en numéraire et 900 F en rentes 5%), puis 6 000 actions.

*L'Aigle*, mêmes adresses, SA autorisée le 18.5.1843 au capital de 2 MF en 400 actions libérées des 2/5e.

En 1880, le Soleil avec 7,4 MF de primes encaissées était au quatrième rang des compagnies françaises d'assurance contre l'incendie ; le groupe Soleil-Aigle était premier avec près de 11 MF de primes, devançant de très peu les Assurances générales.

La famille conserva la direction du groupe Soleil-Aigle jusqu'en 1894 ; celui-ci fusionna en 1968 avec la Nationale et la Caisse fraternelle de capitalisation pour donner naissance au GAN.



**N° 92**  
**Charles VERNES**  
**1786-1858**

*Négociants huguenots*

Les Vernes sont une famille noble du Vivarais qui se réfugia dans la région de Genève et de Lausanne à la suite de la révocation de l'Edit de Nantes. Jacob Vernes rentra en France sous le règne de Louis XVI pour pratiquer le négoce à Lorient, Bordeaux et Paris. Son frère, Jacques Louis, né en 1751 à La Sarraz dans le canton de Vaud, l'imita bientôt et s'installa à Lyon où naquirent ses quatre enfants, qui reprirent tous la nationalité française. Auguste Charles Théodore, né le 17 juin 1786, orphelin de père assez jeune, fut élevé par sa mère, Marie-Anne Perier. Il était négociant au moment de son mariage, célébré à Passy le 25 septembre 1811, avec Anne Louise Grivel (1790-1842), la fille de son patron, Isaac-Louis Grivel, un Vaudois d'abord installé comme négociant-banquier à Paris et à Lyon, puis filateur de coton à Auschy-les-Hesdin (Pas-de-Calais), dont il tenait le comptoir parisien depuis 1811.

Ils eurent trois enfants, deux filles et un fils : l'aînée, Philippine-Adèle, née le 28 juin 1812 à Passy, épousa le 20 septembre 1834 à Paris son oncle, **Félix Vernes** (\* Lyon 21.7.1801-1879), banquier à Paris. Leur fils, Philippe Louis (1815-1906), polytechnicien, devint finalement pasteur, tandis que leur fille cadette se maria avec un pasteur.

*Banque de France et affaires privées*

Charles Vernes s'orienta rapidement vers la banque. D'abord associé le 31 décembre 1816 à Frédéric Pillet-Will, il le quitta en 1821 pour fonder, avec deux Genevois, la maison Ador, Vernes et Dassier, succursale d'une importante maison de Genève. Mais les trois associés se séparèrent en 1830, et Vernes continua seul, rue du Coq Héron. En 1832, il fut pressenti à l'unanimité par le Conseil de régence de la Banque de France, dans lequel il comptait de nombreux amis comme les Odier, Mallet, Pillet-Will et Lefebvre, pour occuper un poste vacant de sous-gouverneur et fut nommé le 15 décembre. Il fut un des plus chauds partisans de la création de comptoirs en province et s'affirma surtout comme un grand spécialiste de l'escompte : connaissant à fond la solvabilité de chacun et inflexible quelles que soient les circonstances, il se montrait très sélectif vis-à-vis du papier présenté et s'attira d'ailleurs une solide impopularité dans les milieux du commerce parisien. En 1847, il se rendit à Saint-Pétersbourg pour négocier la vente de cinquante millions de rentes françaises à la Russie qui permit de renflouer, en mars, l'encaisse de la Banque de France. A l'automne 1855, c'est encore lui qui fut chargé d'organiser d'importants achat d'or, notamment auprès des Rothschild.

Administrateur de la Caisse d'épargne dès sa fondation, il gravit ensuite les échelons : censeur en 1827, vice-secrétaire en 1840 secrétaire en 1843, enfin vice-président en 1844.

Ses fonctions ne lui firent pas abandonner ses affaires personnelles : une société Félix Vernes & Cie, gérée par son frère et gendre, reprit l'exploitation de la banque familiale dans laquelle il se contenta d'une commandite de 300 000 francs. Félix siégea en 1856-1857 à la Réunion financière. Charles démissionna le 1<sup>er</sup> août 1857 de son poste de sous-gouverneur, au moment du renouvellement du privilège, pour protester contre l'emprise du gouvernement sur la Banque et fut nommé sous-gouverneur honoraire. Il voulut reprendre la direction de sa maison privée dont il détenait la moitié du capital, mais se heurta à son frère Félix. Il mourut peu après, le 9 décembre 1858, à son domicile, 21 rue de la Chaussée-d'Antin. Il était également administrateur de la Royale-Incendie.

Félix est le fondateur de la dynastie Vernes qui s'illustra dans la banque jusqu'à la fin du XXe siècle. Il était à la fin du Second Empire, administrateur du Nord et de la Réunion.

### ***Un protestant conservateur***

Charles Vernes était considéré comme très conservateur, rigide et sévère. Membre de la Société biblique de Paris de 1818 à 1820, il fut élu au Consistoire réformé de Paris en janvier 1820 et resta en fonction jusqu'en 1852 où il entra au Conseil central des Eglises réformées au moment de sa création par le gouvernement. Il appartenait au courant évangélique. Il légua sa maison de Courbevoie, acquise en février 1857, à la Société pour l'encouragement de l'instruction primaire parmi les protestants de France.

Il avait été juge au tribunal de commerce, comme suppléant en 1826 et titulaire en 1827-1828 et 1830-1831, membre de la chambre de commerce de mai 1826 à avril 1829 et d'avril 1830 à décembre 1832. Pendant le Second Empire, il maintint ses distances vis-à-vis du régime. Il était chevalier de la Légion d'honneur, commandeur de Saint Vladimir.

#### SOURCES MANUSCRITES

Déclaration de succession, 8.6.1859, AP DQ7 10542 ; inventaire, 30.5.1859, Me Prestat, AN MC LVI-856.

#### SOURCES IMPRIMEES

*Annuaire de la noblesse de France*, 1869, p. 195-198.

#### BIBLIOGRAPHIE

BUNGENER I ; COSTON ; PLESSIS II ; RICHARD I (p. 489).

## QUELQUES CHIFFRES

### **1. La fortune**

Dot : 52 000 F ; de sa femme : 58 000 F.

Traitement de sous-gouverneur de la Banque de France : 30 000 F.

Dots à sa fille aînée et à son fils : 30 000 F ; à sa fille cadette : 204 000 F.

2,5 MF au décès ; mobilier : 13 000 F ; apport dans Vernes & Cie : 1,5 MF et compte courant : 147 000 F ; portefeuille : 748 000 F dont 85 % en valeurs américaines déposées dans un banque de New York (actions de compagnies de chemins de fer, d'assurance, de gaz, etc.) ; deux métairies dans le Tarn : 75 000 F.

### **2. L'entreprise**

*Félix Vernes & Cie*, 4, rue Ménars, société en commandite simple renouvelée le 25.5.1850 (antérieure à 1842) entre Félix Vernes et Alexandre Bleymuller, Charles Vernes étant commanditaire, dissoute le 31.12.1857.

*Vernes & Cie*, 20, rue Drouot, société en nom collectif formée le 31.12.1857 entre Charles et Félix Vernes au capital de 3 MF, dissoute le 30.6.1859 et remplacé par une nouvelle société *Vernes & Cie* entre Félix et son fils Adolphe (1836-1906).

*Vernes & Cie*, devenue en 1971 *Banque Vernes et commerciale de Paris*, nationalisée en 1982.

**N° 93**  
**Adolphe LAURENS DE WARU**  
**1802-1890**

***Entre financiers d'Ancien Régime***

Adolphe Laurens de Waru, né à Crépy-en-Valois le 15 décembre 1802, était l'aîné des cinq enfants de Marie François Laurens de Waru (1746-1845), émigré pendant la Révolution et officier dans l'armée des Princes, maire de Senlis sous la Restauration, chevalier de Saint-Louis, et d'Hermine de Parseval (1782-1861). Les Waru étaient une famille de justice et de finances anoblie en 1723, les Parseval, originaires du Perche, avaient fourni quatre fermiers généraux au XVIIIe siècle. Adolphe épousa le 19 avril 1836 à Paris IIe (ancien) sa cousine issue de germain, Adélaïde (ou Adèle) Delahante (1819-31.10.1853), sœur d'Adrien et de Gustave, dont il eut cinq enfants, quatre fils et une fille

***Régent et doctrinaire***

Associé à André Prosper Girard, Adolphe de Waru fonda une maison de banque en janvier 1826 et prit, selon B. Gille, la succession du banquier Lapanouze et des frères Bartholony. A la mort de Girard en 1833, il continua un moment seul avec des commandites apportées par les Bartholony, son beau-père Adrien Delahante, le comte de Mercy-Argenteau et le marquis de Ferrari, futur duc de Galliera. Du 1<sup>er</sup> juin 1834 à 31 décembre 1838, il fut épaulé par son beau-père qui contribua à la gérance.

Cofondateur du Paris-Orléans en 1838, il y siégea en permanence, devint vice-président, puis succéda à Bartholony comme président de 1877 à 1880 où il fut nommé président honoraire. Sa maison de banque souscrivit également des parts importantes du capital du Centre et du Paris à la Mer. Ses deux fils aînés s'orientant vers une carrière militaire, il liquida sa banque vers 1860.

Elu régent de la Banque de France en janvier 1856, il fut le premier à exposer clairement au conseil de régence et à défendre les avantages de la mobilité du taux d'escompte avec l'idée que celui-ci devait être le thermomètre du marché et non pas son régulateur : pour Alain Plessis, il était « le doctrinaire du conseil ». Il représenta ses collègues lors de l'enquête de 1865 sur la circulation monétaire, ce qui lui valut un hommage appuyé du gouverneur au moment de sa démission. Celle-ci, datée du 12 août 1870, était motivée par l'instauration le même jour du cours forcé qui était imposé à la Banque.

Il était en outre administrateur, puis président en 1881, du Lloyd français, de la Nationale (1866-1891), des Fonderies et forges d'Alais et de la Compagnie des quatre canaux.

### ***Notable à Senlis***

Adolphe hérita de son père la ferme de Waru, à Béthancourt-en-Valois, d'une contenance de 62 hectares, mais il agrandit considérablement le patrimoine familial. Il acquit pour 295 000 F en juin 1846, le château de Bellefontaine sur la route de Senlis à Chantilly avec quatorze chambres à l'étage, chapelle gothique, glacière, chaumière, belvédère, parc à l'anglaise, deux moulins, sur 64 hectares. Au décès de sa femme, il voulut sortir de l'indivision avec ses enfants, provoqua une vente aux enchères en août 1857 où il racheta l'ensemble de ses biens fonciers. Il possédait dans l'Oise à son décès 335 hectares, pour la plupart en terres agricoles. Il était maire de Senlis.

A Paris, il acheta en août 1865 un terrain de 890 m<sup>2</sup> à l'angle des rues Treilhard et de Téhéran dans le VIII<sup>e</sup> arrondissement sur lequel il fit construire un hôtel et un immeuble.

Il était membre du cercle des Chemins de fer.

Il mourut le 4 mai 1890 à son domicile du 10, rue Treilhard et fut inhumé à Senlis. Il était officier de la Légion d'honneur depuis août 1866.

#### SOURCES MANUSCRITES

Actes de société 1826 et 1833, AP D31U3/29 n° 66 et 55, n° 571 ; 1834 et 1838 : D32U3/19 ; contrat de mariage, Me Tourin, 7.4.1836, AN MC XXIX-1023 ; dossier de fonction, ABdF ; déclaration de succession au décès de son épouse, 11.4.1854, AP DQ7 10627 ; liquidation, Me Vassal, 28.8.1857, AN MC LXXVIII-1288 ; déclaration de succession, 5.7.1890, AP DQ7 12221 et 29.10.1890, DQ7 12224 ; inventaire, Me Lamontagne, 13.5.1890, AN MC LXXVIII-1421.

#### BIBLIOGRAPHIE

BERGERON III ; *Annuaire de la noblesse*, 1895, p. 414-415 ; GILLE ; LEVY-LEBOYER (p. 653) ; PARSEVAL I (p. 157-157) et II (p. 291 et svtes, portrait) ; PLESSIS II (p. 49 et *passim*) et III ; RIBEILL (p. 114-115).

#### QUELQUES CHIFFRES

##### **1. La fortune**

Fortune de ses parents : environ 300 000 F.

Apports au mariage : 678 000 F, dont 600 000 F dans son affaire, mais 278 000 F restant dus ; de son épouse : 212 000 F.

Actif de communauté avant reprises au décès de son épouse en 1854 : 1 830 000 F dont droits, compte courant, créances, intérêts dans la banque de Waru : 1 207 000 F ; mobilier à Paris : 4 000 F ; à Bellefontaine : 23 000 F.

Fortune déclarée au décès à Paris : 5 670 000 F ; hôtel de la rue Treilhard et maison, rue de Téhéran : 600 000 F ; mobilier : 7 000 F à Paris ; comptes courants et créances diverses : 491 000 F ; portefeuille : 4 358 000 F, dont obligations PO : 33,5 %, rente française : 20 %, actions Nationale : 10 %, obligations

PLM : 8 %, actions PO : 5 %, etc. A compléter par les biens dans l'Oise, le château de Bellefontaine estimé 335 000 F en 1887, son mobilier : 24 800 F et 271 ha de terres agricoles et de bois non estimées à l'inventaire, soit une fortune totale dépassant 6 MF.

## **2. L'entreprise**

*Girard et de Waru*, société en nom collectif formée le 15.1.1826, au capital de 400 000 F.

*A. de Waru & Cie*, 4, rue Le Peletier, société en commandite simple formée le 6.7.1833, au capital de 1,5 MF apporté par l'associé et quatre commanditaires ; modifiée le 1<sup>er</sup> janvier 1834 par l'entrée d'Adrien II Delahante à compter du 1<sup>er</sup> juin 1834 jusqu'au 31.12.1838 ; à compter du 25.2.1844, 4, rue Grange-Batelière, avec deux commanditaires apportant 900 000 F.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### **SOURCES IMPRIMEES**

#### **Presse**

*Comic-Finance*, à partir d'octobre 1868.

*Gazette des Tribunaux*.

*Gazette du Palais*.

*Journal des Economistes*.

*L'Economiste français*.

*Le Temps*.

*Nos financiers en robe de chambre, Revue biographique et critique*, à partir de 1889.

*Semaine financière*, à partir de 1856.

**Annuaire financiers** (par ordre chronologique).

BRESSON J., *Annuaire des sociétés par actions*, 1840.

Compagnie des agents de change, *Manuel des principales valeurs négociées à la Bourse de Paris*, 1854.

DELABARRE E., *Annuaire des actionnaires des chemins de fer français*, 1853, 232 p.

BIRIEUX A. F. de, *Annuaire de la bourse et de la banque*, 1857, 4 vol. (cf. vol 2).

HORN J. E., *Annuaire international du crédit public*, 1859-61, 3 vol.

VITU Auguste., *Guide financier*, 1864.

LAMST (pseudo. de SEDILLOT Louis), *manuel de la Bourse*, 18e édition, 1865, 312 p.

ROUSSET Ildefonse, *Almanach financier, guide des rentiers et capitalistes*, première édition en 1868.

COURTOIS Alphonse, *Tableaux des cours des principales valeurs du 17 janvier 1797 à nos jours*, 2<sup>e</sup> édition, 1873.

COURTOIS A, *Manuel des fonds publics et des sociétés par actions*, 6e édition, 1874, 425 p.

Compagnie des agents de change, *Annuaire des valeurs admises à la cote officielle*, 1891, 1 707 p.

DELOMBRE Paul, *Annales financières*, 1870, 323 p.

NEU Justin, *Annuaire de la finance*, première édition en 1893.

#### **Biographie**

CLERE Jules, *Biographie des députés*, 1875, 848 p.

GLAESER E., *Biographie nationale des contemporains*, 1878, 834 p.

HAAG Eugène, *La France protestante*, 2ème édition, 1877-1888, (A à Gasparin).

LACAINE Victor, *Biographies et nécrologies des hommes marquants du XIXe siècle*, 14 tomes.

LAMATHIERE Théophile de, *Panthéon de la Légion d'honneur*, 1875-1912, 22 vol.

KAHN Zadoc, *Souvenirs et regrets, recueil d'oraisons funèbres (1868-1898)*, 1898, 438 p.  
SERGINES (alias E. SCHRAMECK), *Silhouettes financières*, 1872-1874, 4 volumes.  
VAPEREAU Gustave, *Dictionnaire universel des contemporains*, 5<sup>e</sup> édition, 1880.

### ***Autres ouvrages***

*Annuaire-almanach du commerce, de l'industrie, ... ou almanach des 500 000 adresses.... Didot-Bottin*, édition annuelle.

*Annuaire de l'économie politique et de la statistique*, à partir de 1844 (table générale en 1867).

BAMBERGER Ludwig, *Erinnerungen*, Berlin, 1899, 541 p.

CAMP Maxime du, *Les convulsions de Paris*, t. 3, *Les sauvetages pendant la commune*, 1881, 376 p.

CAPEFIGUE Jean-Baptiste, *Histoire des grandes opérations financières (1814-1852)*, 4 volumes, 1857-1860.

*Cercle de Deauville, Annuaire 1881*, 1881.

CHIRAC Auguste, *Les rois de la république*, 1883-1886, 2 vol., 404 et 440 p.

CHIRAC Auguste, *L'agiotage sous la Troisième République, 1870-1887*, 2 vol., 360 et 360 p.

CILLEULS Arthur des, *Histoire de l'administration parisienne au XIXe siècle (1800-1870)*, 2 vol., 551 et 763 p.

*Club-Almanach, annuaire des cercles et du sport*, 1883, 1 300 p.

*Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, recueil de documents, 1864-1885*, 6 volumes (CAMT 65AQ E 560<sup>1</sup>).

COURCELLE-SENEUIL G , *Traité théorique et pratique des opérations de banque*, 1857 (3<sup>e</sup> édition), 593 p.

COURTOIS Alphonse, *Histoire de la Banque de France et des autres institutions de crédit*, 1875, 272 p.

" Documents sur la création des grandes banques d'affaires ", *Histoire des entreprises*, n° 2, novembre 1958, p. 47-77.

DUCHÊNE Georges (I), *Etudes sur la féodalité financière. La spéculation devant les tribunaux, pratique et théorie de l'agiotage*, 1867, 336 p.

DUCHÊNE G., *L'empire industriel*, 1869, 320 p.

*Enquête sur les principes et les faits généraux qui régissent la circulation monétaire et fiduciaire. Dépôts écrits françaises et étrangères*, 1867-1869, 6 volumes.

FEYDEAU Ernest, *Mémoires d'un coulissier*, 1873, 317 p.

FORTOUL Hippolyte, *Journal d'Hippolyte Fortoul, ministre de l'Instruction publique et des cultes, 1855-1856*, publié par G. Massa-Gille, Genève, Droz, 1979 et 1989, 2 tomes.

GONCOURT (Edmond et Jules de), *Journal, mémoires de la vie littéraire (1851-1896)*, 4 vol., 1956.

HAUSSMANN (Baron), *Mémoires*, 2000, 1204 p.

JANIN Jules, *735 lettres à sa femme*, édition établie par Mergier-Bourdeix, 1973-1979, 3 t.

JANNET Claudio, *Le capital, la spéculation et la finance au XIXe siècle*, Plon, 1880, 607 p.

LABRIERE (L. de), *Au cercle*, 1885, 374 p.



- NEYMACK Alfred, *Aperçus financiers, 1868-1872*, 1872, 484 p.
- NEYMARCK A., *Finances contemporaines*, 7 vol., 1902-1911.
- PINON Martin, *Annuaire maçonnique de tous les rites*, 1<sup>ère</sup> édition, 1862, 197 p.
- « Procès-verbaux de la Réunion financière (1856-1860) », *Histoire des entreprises*, n° 9, mai 1962, 111 p.
- SACHS Isidore, *L'Italie, ses finances et son développement économique depuis l'unification du royaume, 1859-1884*, 1885, 1166 p.
- Société d'encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France, Règlement intérieur du Cercle*, juillet 1865, 96 p. (qui prendra le titre d'*Annuaire du Jockey-club*).
- La société et le high-life* (annuaire mondain), première édition en 1880).
- TECHENER (J.), *Annuaire des notables commerçants de la ville de Paris*, éditions de 1861 et 1867.
- TOUSSENEL, *Les Juifs, rois de l'époque. Histoire de la féodalité financière*, 1845, 342 p.
- Tout Paris, annuaire de la société parisienne*, première édition en 1886.
- WALLICH Hermann, « Aus meinem Leben », *Zwei Generationen im deutschen Bankwesen, 1833-1914*, Francfort-sur-le-Main, 1978, p.29-155.
- YRIARTE (C.), *Les cercles de Paris, 1828-1864*, 1864, 311 p. (listes de membres).

## **BIBLIOGRAPHIE**

### **Guides de recherches**

- ARNAUD Etienne, *Répertoire des généalogies françaises imprimées, 1978-1982*, 3 volumes.
- AUFFRAY J. *Bibliographie des recueils biographiques des contemporains aux XIXe-XXe siècles en France*, 1963.
- BELTRAN Alain, DAVIET Jean-Pierre, RUFFAT Michèle, *L'histoire d'entreprise en France, essai bibliographique*, *Les cahiers de l'IHTP*, n° 30, juin 1995, 117 p.
- DWYER Helen et Barry, *Index biographique français*, Londres, 1993, 4 tomes renvoyant aux *Archives biographiques françaises* (microfiches).
- Index bio-bibliographicus notorum hominum (IBN)*, Osnabrück, depuis 1973.
- RUFFAT Michèle et LAGUERRE Bernard, " L'histoire de l'assurance : orientation bibliographique ", *Bulletin de l'IHTP*, n° 42, déc. 1990, p. 25-63.
- BOURRACHOT Christophe, *Bibliographie critique des mémoires sur le Second Empire*, 1994, 191 p.
- SAFFROY Gaston, *Bibliographie généalogique, héraldique et nobiliaire de la France des origines à nos jours*, t. III : *recueils généalogiques généraux, monographies familiales...*, 1974, 830 p.
- ZUBATSKY David S. et BERENT Irwin M., *Jewish Genealogy, A Sourcebook of family Histories and Genealogies*, New York-Londres, 1984, 422 p.

### **Généalogie**

- BUNGENER Eric, *Filiations protestantes*, vol. I : *France*, 3 tomes, 1996-2001 ; vol. II : *Suisse*, 1999.

CHAIX D'EST ANGE Gustave, *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIXe siècle*, Evreux, 1903-1920, 20 vol. (A à Ga).

DELAVENNE André, *Recueil généalogique de la bourgeoisie ancienne*, 1954-1955, 2 vol.

GALIFFE Jacques-Augustin, *Notices généalogiques sur les familles genevoise...*, Genève, 1829-1892, 7 vol.

PARSEVAL Frédéric Ferdinand Joseph, *Les Parseval et leur alliances pendant trois siècles*, t. 2, *Les descendants des Parseval par les femmes*, Bergerac, 1901, 415 p.

REVEREND Albert (I), *Armorial du Premier Empire. Titres, majorats et armoiries concédés par Napoléon Ier*, 1894-1897, 4 vol.

REVEREND (A.) (II), *Les familles titrées et anoblies au XIXe siècle. Titres, anoblissements et paieries de la Restauration*, Paris, 1901-1906, 6 vol.

REVEREND (A.) (III), *Les familles titrées et anoblies au XIXe siècle, titres et confirmation de titres (1830-1908)*, 1909, 669 p.

SCHULTE Klaus H. S., *Bonner Juden und ihre Nachkommen bis um 1930*, Bonn, 1976, 724 p.

### ***Dictionnaires biographiques***

CHADEAU Emmanuel (I), *Les inspecteurs des finances au XIXe siècle (1850-1914), profil social et rôle économique*, 1986, 184 p.

COSTON Henry, *Dictionnaire des dynasties bourgeoises et du monde des affaires*, 1975, 599 p.  
*Dictionnaire de biographie française*, 1933-1996, 18 vol. (A à La).

ENCREVE Alfred, *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine*, 5 : *Les protestants*, 1993, 534 p.

GODET M., TÜRLER H., ATTINGER V., *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, Neuchâtel, 1921-1934, 7 vol. + 2 sup.

KURGAN-VAN HENTENRIJK (G.), JAUMAIN (S.), MONTENS (V.), *Dictionnaire des patrons en Belgique*, Bruxelles, 1996, 729 p.

*Notes biographiques sur les membres des assemblées municipales parisiennes et des conseils généraux de la Seine de 1800 à nos jours, 1800-1871*, s.d., 55 p.

PINAUD Pierre-François, *Les trésoriers-payeurs généraux au XIXe siècle*, 1983, 241 p.

PINAUD Pierre-François, *Les receveurs généraux des Finances (1790-1865)*, 1990, 253 p.

PROUTEAU J., *Notices biographiques et tableau de répartition par régime des membres des assemblées municipales parisiennes et des conseils généraux de la Seine de 1800 à 1871*, 1960, 53 p.

RICHARD Michel (I), « Notices sur les membres laïques de l'Eglise réformée de Paris (1803-1848) », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, CXXV, été 1979, p. 449-491.

ROBERT A., BOURLOTON E., COUGNY G., *Dictionnaire des parlementaires français... depuis le 1er mai 1789 jusqu'au 1er mai 1889*, 1889-1891, 5 vol.

SZRAMKIEWICZ Romuald, *Les régents et censeurs de la Banque de France nommés sous le Consulat et l'Empire*, Genève, 1974.

*The Jewish Encyclopedia*, New York - Londres, 1901-1906, 12 vol.

TODISCO Umberto, *Le personnel de la Cour des comptes (1807-1830)*, Genève, 1969, 253 p.

## ***Histoire économique et financière :***

### ***Ouvrages généraux***

ACHTERBERG Erich et MULLER-JABUSCH Maximilian, *Lebensbilder deutscher Bankiers aus fünf Jahrhunderten*, Francfort-sur-le-Main, 1964, 271 p.

ACHTERBERG Erich, *Berliner Hochfinanz, Kaiser, Fürsten, Millionäre um 1900*, Francfort-sur-le-Main, 1965, 240 p.

ALLINE Jean-Pierre et LESCURE Michel, " Pour une étude des appareils économiques d'Etat en France au XIXe siècle ", *Annales ESC* n° 2, 1981, p. 280-293.

BERGERON Louis (I), *Banquiers, négociants et manufacturiers parisiens du Directoire à l'Empire*, 1978 (réimpression, 1999), 436 p.

BERGERON Louis (II), *Les capitalistes en France*, 1978, 234 p.

BERGERON Louis (III) , *Les Rothschild et les autres... La gloire des banquiers*, 1990, 203 p.

BIGO Robert, *Les banques françaises au cours du XIXe siècle*, 1947, 304 p.

BOISSIERE Gustave, *La compagnie des agents de change et le marché officiel à la Bourse de Paris*, 1908, 367 p.

BONIN Hubert, *L'argent en France depuis 1880*, 1989, 302 p.

BONIN H., *La banque et les banquiers en France du Moyen Âge à nos jours*, 1992, 281 p.

BOUCHARY Jean, *Les manieurs d'argent à Paris à la fin du XVIIIe siècle*, 3 tomes, 1939-1943.

BOUDET Jacques (dir.), *Le monde des affaires*, 1952, 767 p.

BOUVIER Jean (I), *Histoire économique et histoire sociale*, Genève, 1968, 281 p.

BRODER Albert, *Le rôle des intérêts économiques étrangers dans la croissance de l'Espagne au XIXe siècle (1815-1913)*, thèse dactylographiée, Lille, 1981, 1973 p.

BRUGUIERE Michel, *Pour une renaissance de l'histoire financière, XVIIIe-XXe siècles*, Paris, CHEFF, 1991, 590 p.

CAMERON Rondo, *La France et le développement économique de l'Europe (1800-1914)*, 1971, 430 p.

CASSIS Youssef, *Les banquiers de la City à l'époque Edouardienne*, Genève, 1984, 449 p.

CASSIS Y., *La City de Londres, 1870-1914*, 1987, 235 p.

CASSIS Y., *Finance and Financiers in European History, 1880-1960*, Cambridge-Paris, 1992, 445 p.

CHADEAU Emmanuel, *L'économie du risque, les entrepreneurs, 1850-1980*, 1988, 327 p.

CHAPMAN Stanley, *The Rise of Merchant Banking*, Londres, 1984, 224 p.

CHASSAGNE Serge, *Le coton et ses patrons, France, 1760-1840*, EHESS, 1991, 733 p.

CHAUFTON Albert, *Les assurances, leur passé, leur présent, leur avenir en France et à l'étranger. Etudes théoriques et pratiques, 1884-1886*, 2 volumes, 817 et 557 p.

COUSTEIX P., " Les financiers sous le Second Empire ", 1848, *Revue des révolutions contemporaines*, juillet 1950, t. XLIII, n° 186, p. 105-135.

DIETZ Alexander, *Frankfurter Handelsgeschichte*, t. IV et V, Francfort, 1925.

DUCRUET Jean, *Les capitaux européens au Proche-Orient*, 1964, 468 p.

DUPONT-FERRIER Pierre, *Le marché financier de Paris sous le Second Empire*, 1925, 245 p.

*Encyclopédie de Genève*, t. 3, *La vie des affaires*, Genève, 1984, 237 p.

- FOHLEN Claude, " Sociétés anonymes et développement capitaliste sous la Monarchie de Juillet ", *Histoire des entreprises* n° 6, 1960, p. 65-77 ; "... sous le Second Empire ", *ibidem* n° 8, 1961, p. 65-79.
- FREDEMAN Charles E., *Joint-Stock Enterprise in France, 1807-1867*, Université de Caroline du Nord, 1979, 234 p.
- GARRIGUES Jean, " Léon Say : principes libéraux et gestion républicaine, 1871-1896 ", *Histoire économique et financière de la France, Etudes et documents*, n° 1, 1989, p. 149-190.
- GARRIGUES Jean, *La république des hommes d'affaires (1870-1900)*, 1997, 432 p.
- GILLE Bertrand (I), *Recherches sur la formation de la grande entreprise capitaliste (1815-1848)*, 1959, 165 p.
- GILLE B. (II), *La banque et le crédit en France de 1815 à 1848*, 1959, 380 p.
- GILLE B. (IIbis), « Les capitaux français au Piémont (1849-1859) », *Histoire des entreprises* III, 88 p.
- GILLE B. (III), *La banque en France au XIXe siècle*, Genève-Paris, 1970, 284 p.
- GILLE B. (IV), « Les emprunts de libération en 1871-1872 », *La France au XIXe siècle, Mélanges offerts à C.H. Pouthas*, 1973, p. 166-198.
- GIRARD Louis, « Le financement des grands travaux du Second Empire », *Revue économique*, 1951, 3, p. 343-355.
- GIRARD Louis, *La politique des travaux publics du Second Empire*, 1952, 415 p.
- A history of banking in all the leading nations*, New-York, 4 volumes.
- KAUFMANN E., *La banque en France*, 1914, 503 p.
- KURGAN-VAN HENTENRYK (G.), *Rail, finance et politique : les entreprises Philippart (1865-1890)*, Bruxelles, 1982, 392 p.
- LANDES David S. (I), « Vieille banque et banque nouvelle : la révolution financière du XIXe siècle », *RHMC*, t. III, 1956, p. 204-222.
- LANDES D. S.(II), *Banquiers et pachas*, trad. de l'ouvrage publié à Londres en 1958, 1993, 404 p.
- LECLERCQ (Y.), « Les transferts financiers Etat-compagnies privées de chemin de fer d'intérêt général (1833-1908) », *Revue économique*, 33-5, 1982, p. 896-923.
- LEFEBVRE-TEILLARD A., *La société anonyme au XIXe siècle*, 1985, 481 p.
- LESCURE Michel, *Les banques, l'Etat et le marché immobilier en France à l'époque contemporaine, 1820-1940*, 1982, 621 p.
- LEVY-LEBOYER Maurice, *Les banques européennes et l'industrialisation internationale dans la première moitié du XIXe siècle*, 1964, 813 p.
- LEVY-LEBOYER M., *La position internationale de la France, aspects économiques et financiers, XIXe-XXe siècles*, Paris, EHESS, 1977, 472 p.
- LHOMME Jean, *La grande bourgeoisie au pouvoir (1830-1880)*, 1960, 378 p.
- LOCKE Robert R., " A Method for Identifying French Corporate Businessmen (The Second Empire) ", *French Historical Studies*, X, n° 1, 1977, p. 261-292.
- LÜTHY Herbert, *La banque protestante en France de la Révocation de l'Edit de Nantes à la Révolution*, 2 vol., 1959-1961, 454 et 858 p..
- MARION Marcel, *Histoire financière de la France depuis 1715*, t. V (1819-1875), 1928, 601 p.

- MASSA-GILLE Geneviève, *Histoire des emprunts de la ville de Paris (1814-1875)*, 1973, 439 p.
- MICHALET Charles-Albert, *Les placements des épargnants français de 1815 à nos jours*, 1968, 374 p.
- MOLLIER Jean-Yves, *Le scandale de Panama*, 1991, 564 p.
- MOLLIER J.-Y., " Financiers juifs dans la tourmente des scandales fin de siècle à Paris (1880-1900) ", *Archives juives, Revue d'histoire des Juifs de France*, n° 2912, 1996.
- MOSSE W.E., *Jews in the German Economy ; the German-Jewish Economic Elite 1820-1935*, Oxford, Clarendon Press, 1987, 419 p.
- MOTTET Louis H. (I), *Regards sur l'histoire des banques et banquiers genevois*, Genève, Tribune Editions, 1982, 237 p.
- MOTTET L. H. (II)(dir), *Les grandes heures des banquiers suisses. Vers une histoire de la banque helvétique du XVe siècle à nos jours*, Neuchâtel-Paris, Delachaux & Niestlé, 1986, 263 p.
- PIUZ Anne-Marie et MOTTU-WEBER Liliane, *L'économie genevoise de la Réforme à la fin de l'Ancien Régime, XVIe-XVIIIe siècles*, Georg, Genève, 1990, 668 p.
- POHL Hans (dir.), *Europäische Bankengeschichte*, Francfort/Main, 1993, 735 p.
- PRIOURET Roger, *Origines du patronat français*, 1963, 283 p.
- RIBEILL Georges, *La révolution ferroviaire*, 1993, 478 p.
- RICHARD P.J., *Histoire des institutions d'assurances en France*, 1956, 333 p.
- SCHMITT Jean-Marie, *Aux origines de la révolution industrielle en Alsace, investissements et relations sociales dans la vallée de Saint-Amarin au XVIIIe siècle*, Strasbourg, 1980, 391 p.
- SENES V., *Les origines des compagnies d'assurances fondées en France depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours*, 1900, 376p.
- THOBIE Jacques, " Banques européennes, finance et industrie au Moyen-Orient, 1870-1914 ", in *La France et l'Est méditerranéen depuis 1850. Economie, finance, diplomatie*, Istanbul, 1993, p. 19-66.
- VELAY A. du, *Essai sur l'histoire financière de la Turquie*, 1903, 722 p.
- VERLEY Patrick, *L'échelle du monde. Essai sur l'industrialisation de l'occident*, 1997, 713 p.
- VERLEY Patrick, " Les sociétés d'agents de change parisiens au XIXe siècle ", *Histoire économique et financière de la France, Etudes et documents*, n° 1, 1989, p. 127-147.
- VOGLER Bernard (dir.), *L'histoire des caisses d'épargne européennes : les origines des caisses d'épargne, 1815-1848*, 1991, 253 p.

### ***Monographies d'entreprises***

- ALLINNE Jean-Pierre, *Banquiers et bâtisseurs, un siècle de Crédit Foncier, 1852-1940*, Toulouse, 1983, 243 p.
- AUTHEMAN André, *La Banque impériale ottomane*, 1995, 294 p.
- BAYARD Eugène, *La Caisse d'épargne et de prévoyance de Paris, 1818-1890*, 2ème éd., 1900, 558 p.
- BEAUJOUAN Guy et LEBEE E, " La fondation du Crédit industriel et commercial ", *Histoire des entreprises* n° 6, novembre 1960, p. 5-40.
- BONIN Hubert, *Histoire de banques, Crédit du Nord, 1848-1998*, 205 p.

- BONIN H. (I), *Grosse histoire de la Société générale*, t. 1, multigr., 2001, 588 p.
- BONIN H., *La Banque de l'Union parisienne (1874/1904-1974), histoire de la deuxième banque d'affaires française*, 2001, 584 p.
- BOUVIER Jean, *Le krach de l'Union générale, 1878-1885*, 1960, 308 p.
- BOUVIER J. (II), *Le Crédit lyonnais de 1863 à 1882 : les années de formation d'une banque de dépôts*, 1961, 936 p.
- BUSSIÈRE Eric, *Paribas, 1872-1992, L'Europe et le monde*, 1992, 320 p.
- Centenaire de la Nationale, ancienne Compagnie Royale d'assurances sur la vie, 1830-1930*, 1930, 487 p.
- CHARENTREAU Jean, CUYNET Jean, MATHIEU Georges, *Les chemins de fer, Paris-Lyon-Méditerranée*, 1993, 384 p.
- CHANCELIER Isabelle, *Messieurs Mirabaud & Cie, d'Aigues-Vives à Paris, via Genève et Milan*, 2001, 272 p.
- De Neuflyze & Cie*, Paris, 1926, 39 p.
- De Neuflyze, Schlumberger & Cie, 1800-1950*, Paris, 1950, 33 p.
- GILLE (B.) (V), *Histoire de la maison Rothschild*, 1965-1967, Genève, 498 et 619 p.
- GONJO Yasuo, *Banque coloniale ou banque d'affaires. La Banque d'Indochine sous la Troisième République*, 1993, 442 p.
- GOY G., *Hommes et choses du PLM*, 1911, 158 p.
- GRAND Christian, *La banque De Neuflyze, Mallet, Schlumberger de 1667 à 1990*, thèse de droit dactyl., Nancy II, 1990-1991, 416 p.
- GRAND Christian, *Trois siècles de banque : de Neuflyze, Schlumberger, Mallet, 1667-1991*, 1991, 287 p.
- GUESLIN André, *Les origines du Crédit Agricole*, Nancy, 1978, 454 p.
- GUILLAUME Pierre, *La Compagnie des mines de la Loire(1846-1854)*, 1965, 248 p.
- Mallet Frères & Cie, 250 ans de banque*, Paris, 1963.
- MEHRENS Bernhard, *Die Entstehung und Entwicklung der grossen französischen Kreditinstitute*, Stuttgart, 1911, 77 p.
- MEULEAU Marc, *Des pionniers en Extrême-Orient, histoire de la Banque de l'Indochine, 1875-1975*, 1990, 646 p.
- PLESSIS Alain (I), *La Banque de France et ses deux cents actionnaires sous le Second Empire*, Genève, 1982, 294 p.
- PLESSIS A. (II)., *Régents et gouverneurs de la Banque de France sous le Second Empire*, Genève, 1985, 443 p.
- PLESSIS A.(III), *La politique de la Banque de France de 1851 à 1870*, Genève, 1985, 354 p.
- RAIMBAULT Aline et HEUGAS-DARRASPEN Henri, *Crédit foncier de France, itinéraire d'une institution*, 1994, 287 p.
- RAMON Gabriel, *Histoire de la Banque de France*, 1929, 501 p.
- Société générale (1864-1964)*, 1964, 269 p. (par Jean Méary et Maurice Lorain).
- STOSKOPF (Nicolas), « Alphonse Pinard et la révolution bancaire du Second Empire », *Histoire, Economie et Société* 2, 1998, p. 299-317.

### ***Monographies d'entrepreneurs***

- ASSOULINE Pierre, *Le dernier des Camondo*, 1987.
- AUTIN Jean, *Les frères Péreire, le bonheur d'entreprendre*, 1983, 428 p.
- BARBIER Frédéric, *Finance et politique, la dynastie des Fould, XVIIIe-XXe siècle*, 1991, 365 p.
- BOUVIER J., *Les Rothschild*, Bruxelles, 1983, 349 p.
- GILLE B. , *Histoire de la maison Rothschild*, 2 tomes, Genève, 1965 et 1967.
- HEDDE-FOUQUET Juliette, *Famille si je t'oublie*, Pacy-sur-Eure, 1989, 380 p. (sur le banquier Jean-Joseph Henrotte (1810-1892) et sa famille),
- HENTSCH Robert, *Hentsch, Banquiers à Genève et à Paris au XIXe siècle*, 1996, 319 p. ; *De mère en fille, Histoire des familles Hoskier, Appert, Girod, Hentsch*, 1997, 288 p.
- LOTTMAN Herbert, *La dynastie Rothschild*, 1995, 367 p.
- SENI Nora et LE TARNEC Sophie, *Les Camondo ou l'éclipse d'une fortune*, 1997, 319 p.

### ***Autres ouvrages***

- AGULHON Maurice, *Le cercle dans la France bourgeoise, 1810-1848, étude d'une mutation de sensibilité*, Armand Colin, 1977, 105 p.
- ALBERT Pierre, *Histoire de la presse politique nationale au début de la Troisième République (1871-1879)*, thèse Paris IV, 1977, Lille, 1 599 p.
- ANDIA Béatrice de et FERNANDES Dominique, *Rue du Faubourg-Saint-Honoré*, 1994, 430 p.
- BOIME Albert, " Les hommes d'affaires et les arts en France au 19e siècle ", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 28, juin 1979, p. 67-75.
- CAVIGNAC Jean, *Les Israélites bordelais de 1750 à 1850, autour de l'émancipation*, 1991, 463 p.
- CHARLE Christophe, *Les élites de la République (1880-1900)*, 1987, 556 p.
- COHEN David, *La promotion des Juifs en France à l'époque du Second Empire*, Aix-en-Provence, 1980, 2 tomes.
- COHEN-SOLAL Lyne et SASSO Bernard, *Histoire du tunnel sous la Manche*, 1994, 232 p.
- DAUMARD Aline, *La bourgeoisie de Paris au XIXe siècle*, 1970.
- DAUMARD A., « L'évolution des structures sociales en France à l'époque de l'industrialisation (1815-1914) », *Revue historique*, 502, 1972, p. 325-346.
- DAUMARD A., *Les bourgeois et la bourgeoisie en France*, 1987, 430 p.
- DAUMARD A., *La bourgeoisie parisienne de 1815 à 1848*, rééd. 1996, 677 p.
- DELIENCOURT Roger et CHENNEBOIST Jean, *Deauville, son histoire, t.I, des origines à 1914*, s.l., 1979, 221 p.
- ENCREVE André, *Protestants français au milieu du XIXe siècle, les réformés français de 1848 à 1870*, Labor et Fides, Genève, 1986, 1 121 p.
- ESPAGNE Michel, *Les Juifs allemands de Paris à l'époque de Heine, la translation ashkénaze*, 1996, 260 p.
- FRANQUEVILLE A. C., *Le premier siècle de l'Institut de France (1795-1895)*, 1895, 2 t.
- GAILLARD Jeanne, *Paris, la ville (1852-1870)*, Lille, 1976, 676 p.
- GANIAGE Jean, *Les origines du protectorat français en Tunisie, 1861-1881*, 1959, 776 p.

- GRAETZ Michael, *Les Juifs en France au XIXe siècle*, 1989, 487 p.
- HASKELL Francis, *La norme et le caprice, redécouvertes en art*, 1986, 277 p.
- HUDEMANN Rainer et SOUTOU Georges-Henri, *Eliten in Deutschland und Frankreich im 19. und 20 Jahrhundert, Strukturen und Beziehungen*, Oldenbourg, 1994, 324 p.
- LEMERCIER Claire, *La Chambre de Commerce de Paris, 1803-1852. Un « corps consultatif » entre représentation et information économiques*, thèse EHESS, décembre 2001.
- MARTIN-FUGIER Anne, *La vie élégante et la formation du Tout-Paris, 1815-1848*, 1990, 447 p.
- PINCHON Jean-François et alii, *Les palais d'argent. L'architecture bancaire en France de 1850 à 1930*, 1992, 231 p.
- LEGRAND Victor, *Juges et consuls de Paris, 1563-1905*, Bordeaux, s.d., 189 p.
- RICHARD Michel-Edmond, *Notables protestants en France dans la première moitié du XIXe siècle*, Caen, 1996, 376 p.
- SIMOND Charles, *Paris de 1800 à 1900*, 1900, 3 tomes.
- TARICAT Jean et VILLARS Martine, *Le logement à bon marché. Chronique, Paris 1850-1930*, Boulogne, 1982, 157 p.
- TUDESQ André-Jean, *Les grands notables en France (1840-1849), étude historique d'une psychologie sociale*, 1964, 2 t., 1277 p.
- TULARD Jean, *Dictionnaire du Second Empire*, 1995, 1 347 p.



# INDEX

## INDEX DES NOMS DE PERSONNES

Toutes les personnes citées dans l'ouvrage n'ont pas été indexées : sauf exceptions dûment signalées, les membres d'une famille, portant le même patronyme, sont regroupés dans la même entrée. Les auteurs et les notaires cités à titre de références, les personnes mentionnées dans les remerciements, les patronymes figurant dans les noms de rues ou de décorations ne sont pas repris ici. Sauf lorsque l'usage contraire est attesté, les familles nobles sont indexés à leur nom de noblesse (ex : POUPART de NEUFLIZE à NEUFLIZE)

ABRANTES (Duc de) :  
ADAM Edmond :  
ADOR :  
ALBERT :  
ALBERT I<sup>ER</sup> de MONACO :  
ALBERTI Carlo :  
ALEMAND : voir à LYON-ALEMAND.  
ALLAIN-TARGE :  
ALLEGRI :  
AMAT :  
AMIEL (Jean-Baptiste) :  
AMPUDIA ALVAREZ (GARCIA de) :  
ANDORRE :  
ANDOUILLE (Edmond) :  
**ANDRE Alfred** :  
ANDRE (Dominique) :  
ANDRE (Edouard) :  
ANDRE (Ernest) :  
ANDRE (Famille) :  
ANDREA DEL SARTO :  
ANDREAE (Philippe Henri) :  
ANGRAN :  
ARAGO (François) :  
**ARDOIN (Jules)** :  
ARGAND :  
ARGOUT (Comte d') :  
ARLES-DUFOUR :  
ARMAN (Jean-Lucien) :  
ARMAN (Alfred) :  
ARON :  
ARTS : voir DESARTS.  
AUBER :  
**AUBRY (Maurice)** :  
**AUDIFFRET (Gaston d')** :  
AUDIFFRET-PASQUIER (Duc de) :  
AUMALE (Duc d') :  
AVIGDOR (d') :  
AVRIAL :  
AYCARD :  
BAILY (Francis) :  
BAILLOT (Pierre) :  
BALDUINO (Domenico) :  
BALZAC :  
BAMBERGER :  
BAMMEVILLE (JOLY de) :  
BARBET :  
BARBOT (Camille, veuve FOURNIER) :  
BARDOUX (Agénor) :  
BARING :  
BAROCHE (Jules) :  
BARRAL (Pierre) :  
BARRIER (Hypolite) :  
BARROT (Odilon) :  
BARTHOLDI :  
**BARTHOLONY (François)** :  
BASTOGI (Pietro) :  
BATH :  
BAUDELAIRE :  
BAUDON :  
BAUDON de MONY :  
BAZARD :  
BEAUCAIRE :  
BEAUCHAMP (ROBERT de) :  
BEAU DE LOMENIE (Emmanuel) :  
BEAUHARNAIS (voir EUGENE ou HORTENSE) :  
BEAUHARNAIS (Joséphine de) :  
BEAUP :  
**BECHET (Alphonse)** :  
BECHET (Léon) :  
BECHMANN (Alfred) :  
BEER :  
BELIN :  
BELMONT (Auguste) :  
BÉNARD :  
BÉNAT (Gustave) :  
BENOIST d'AZY :  
BERDROW (Wilhelm) :  
BERGERON (Louis) :  
BERGMAN :  
BERLY (Gustave) :  
BERNADOTTE (Oscar) :  
BERNAIN :  
BERTHET :  
BETHMANN (de) :  
BEUTHER :  
BEVING :  
BIDERMANN :  
BIEDERMANN :  
**BIESTA Hypolite** :  
BIGOT  
**BILLAUD Alcide** :  
BINEAU :  
BISCHOFFSHEIM Jonathan :

**BISCHOFFSHEIM Louis :**  
**BISCHOFFSHEIM Raphaël :**  
 BISCHOFFSHEIM (famille) :  
 BISMARCK :  
 BIXIO (Alexandre) :  
 BLACQUE :  
 BLAISE (Adolphe) :  
 BLANC :  
 BLANC (Jacques-Antoine) :  
 BLANCHARD (Charles) :  
 BLANC-MATHIEU :  
 BLEYMULLER (Alexandre) :  
 BLONDEL (Henri) :  
**BLOUNT Edward :**  
 BODENHEIM :  
 BOESWILLWALD Emile :  
 BOIGUES (Louis) :  
 BOISHEBERT (DESCHAMPS de) :  
 BOISSAYE :  
 BOITTELLE :  
 BOJANO (Duc de) :  
 BONAPARTE (famille) :  
 BONAPARTE : voir NAPOLEON I<sup>ER</sup> ou  
 NAPOLEON III.  
 BONAFOS :  
 BONNAT :  
**BONNARD Victor-Corentin :**  
 BONIN Hubert :  
 BONNEMAIS :  
 BONNET :  
 BONTOUX :  
 BORDERES :  
 BOSC (Léonce) :  
 BOSSANGE :  
 BOST John :  
 BOTTICELLI :  
 BOUCHE-DURMONT :  
 BOUCHER :  
 BOUE :  
 BOUGUEREAU :  
 BOUILLET :  
 BOULANGER (Général) :  
 BOURBONS :  
 BOURGEOIS :  
 BOURGOGNE (de) :  
 BOUTMY :  
 BOUVIER (Jean) :  
 BOY de LA TOUR :  
 BOYKETT (Francis) :  
 BRASSEY (Thomas) :  
 BREGANTY :  
 BREGUET (Abraham-Louis) :  
 BRENEY :  
 BRESSOLE GIBERT :  
 BRETEUIL (LE TONNELIER de) :  
 BRIATTE  
 BRIGNOLE SALE :  
 BRILLEN :  
 BRODER (Albert) :  
 BROGLIE (de) :  
 BRONGNIART :  
 BROWN :  
 BRUEGHEL :  
 BRUNE (Maréchal) :  
 BUGEAUD (Maréchal) :  
 BURTIN :  
 BUSCH :  
 BUSSIERE (Eric) :  
 BUSSIERE (RENOUARD de) :  
 CABANEL :  
 CAHEN :  
**CAHEN d'ANVERS (Meyer) :**  
 CAHN :  
 CAIL :  
 CALL :  
 cCLET (Félix-Emmanuel) :  
**CALLEY de SAINT-PAUL (Adrien  
 Charles) :**  
 CALLOU :  
 CALON (Nicolas Eugène) :  
 CAMBACERES (Etienne de) :  
 CAMERON (Rondo) :  
 CAMONDO :  
 CAPEFIGUE :  
 CAPLAIN :  
 CARAMAN (de) :  
 CARPACCIO :  
 CARREL (Armand) :  
 CARRIERE (Désiré) :  
 CASSEL :  
 CASTELLANE (Maréchal de) :  
 CASTOR :  
 CASTRIES (Duc de) :  
 CATOIRE :  
 CAVAINAC :  
 CAVALION :  
 CAVOUR :  
 CERF-BEER de MEDELSHEIM (Naphtali  
 HIRTZ, dit) :  
 CERF-BEER :  
**CERNUSCHI (Enrico) :**  
**CHABROL CHAMEANE (François de) :**  
 CHAIX :  
 CHAMBORD (Comte de) :  
 CHANTEAU :  
 CHAPMAN :  
 CHARLES IV :  
 CHARLES X :  
 CHARLES-ALBERT de PIEMONT :  
 CHASSELOUP-LAUBAT :  
 CHASSEPOT-PISSY (de) :  
 CHENAVARD (Aimé) :  
 CHEVALIER (Michel) :  
 CHIRAC (Auguste) :  
 CHRISTOFLE :  
**CIBIEL Vincent :**  
 CLAPEYRON :  
 CLAVELLE-DOISY (Jules) :  
 CLEMENCEAU :  
 CLESINGER :

COCKERILL (John) :  
 COIN :  
 COLLET-MEYGRET :  
 COLLIGNON :  
 CORBIN (Alain) :  
 COSTE (Jules) :  
 COULON (Albert) :  
 COROT :  
 COSTON Henry :  
 COTTIER :  
 COULMANN :  
 COURBET :  
 COURCY (POTIER de) :  
 COTTIER (François) :  
 CRANACH :  
 CREMIEU :  
 CREPON (Auguste Charles) :  
 CREPY :  
 CROIZETTE (Sophie) :  
 CUNIN-GRIDAINE :  
 CUNNINGHAM :  
 CUVIER (Frédéric-Georges) :  
 DALLOZ (Edouard) :  
 DALMAS (Pierre-Albert de) :  
 DANNIEZ :  
 DARBLAY LE JEUNE :  
 DARU :  
**DASSIER Auguste** :  
 DAUDET (Alphonse) :  
 DAUDIN :  
 DAVID :  
**DAVILLIER Henry** :  
 DAVILLIER (Famille) :  
 DECAUVILLE :  
 DECAZES :  
 DELACOUR :  
 DELACROIX (Eugène) :  
**DELAHANTE Adrien** :  
**DELAHANTE Gustave** :  
 DELAHANTE (famille) :  
 DELAMARRE (Casimir) :  
 DELAROCHE (Paul) :  
**DELESSERT (François)** :  
 DELESSERT (Famille) :  
 DELFOSSE :  
**DEMACHY Charles Adolphe** :  
 DEMIDOFF (Paul) :  
 DENFERT-ROCHEREAU (Eugène) :  
**DENIERE Guillaume** :  
 DENINGER : voir DENIERE.  
 DENORMANDIE :  
 DEPARCIEUX :  
 DERENBOURG Joseph :  
 DERVIEU Edouard :  
 DESARTS :  
 DESCHAMPS :  
 DETAILLE :  
 DETHOMAS :  
 DETILLIEUX Charles :  
 DEVELAY :

DIANE de POITIERS :  
 DIDIER :  
 DIDION (Charles) :  
 DIETRICH (Albert de) :  
 IIEU d'IZABE (de) :  
 DINAH :  
 DISRAELI :  
 DOLLFUS :  
**DONON Armand** :  
 DONON-CADOT :  
 DOYEN (Charles Pierre) :  
**DREYFUS Auguste** :  
 DREYFUS-GONZALEZ :  
 DRUMONT (Edouard) :  
 DUBEAU :  
 DUBOIS (Alfred) :  
 DUCANCEL :  
 DUCHENE (Georges) :  
 DUFAURE :  
 DUFOUR (Louis) :  
 DUFRESNE :  
 DULAMON :  
 DUMONT (Pierre Sylvain) :  
 DUPAN (Jacob) :  
 DUPANLOUP :  
 DUPHOT :  
 DUPIN :  
 DUPONT-FERRIER :  
**DURAND (Adolphe)** :  
 DURAND :  
 DÜRER :  
 DUSART-LAURENZART :  
 DUVAL :  
 DUVILLARS :  
**DUTFOY (Armand)** :  
 EDOUARD VII :  
**EICHTHAL (Adolphe d')**  
 ELIE  
 ELLISSEN :  
 ENFANTIN (Prosper) :  
 ENTZLEN :  
 EPHRUSSI :  
**ERLANGER (Emile d')**:  
 ERYL : voir MELZI d'ERYL.  
 ESCHER :  
 ESPAGNE (Michel)  
 ESTIENNE :  
 EUGENE (Prince) :  
 EUGENIE (Princesse) :  
 EVREINOFF :  
 FABRY :  
 FAUCHER (Léon) :  
 FAVARD :  
 FEBVREL :  
 FERAY (Louis) :  
**FERE (Victor)** :  
 FERNIG (de) :  
 FERRARI (de) : voir aussi GALLIERA  
**FERRERE (Prosper)** :  
 FERRERE-LAFFITTE Jean-Chilon :

FIOCRE (Eugénie) :  
 FIX (Delphine Clémence) :  
 FLACHAT :  
 FLEURY Comte :  
 FONSECA :  
 FONTENILLIAT :  
 FORCADE (Eugène) :  
 FOSSART :  
 FOUCHÉ :  
 FOULD Achille :  
**FOULD (Adolphe) :**  
**FOULD (Benoît) :**  
 FOULD (famille) :  
 FOURNIER :  
 FOY :  
 FRAGONARD :  
 FRANCOEUR (Louis-Benjamin) :  
 FRANÇOIS-JOSEPH I<sup>ER</sup> :  
 FRANQUEVILLE (de) :  
 FREDERIC III :  
**FREMY Louis :**  
 FRETAY (HALNA du) :  
 FROMENTIN :  
 FURTADO (Elie) :  
 FURTADO (famille) :  
 GAILLARD :  
 GAINSBOROUGH :  
**GALLIERA (Raphaël de FERRARI, duc de) :**  
 GALLIFET (Marquis de) :  
 GANIAGE (Jean) :  
 GANS :  
 GARNIER-PAGES :  
 GARRIGUES (Jean) :  
 GASTAMBIDE :  
 GAUFRES :  
 GAUTIER (Jean-Elie) :  
**GAUTIER (Jules) :**  
**GAUTIER (Edouard) :**  
 GAUTIER (Famille) :  
 GAY-LUSSAC :  
 GENTY :  
 GERARD :  
 GERMAIN (Henri ) :  
**GERMINY (Charles LEBEGUE de) :**  
 GESCHWIND :  
 GIBERT :  
 GIBIAT :  
 GIBBS :  
 GILLE (Bertrand) :  
 GINAIN :  
 GIRARD :  
 GIRARD (Louis) :  
 GIRARDIN (Emile de) :  
 GIROD (Gustave) :  
 GIROD :  
 GIROD DE L'AIN :  
 GIRONDE (de) :  
**GLADSTONE (William) :**  
 GOLDSCHMIDT :  
 GONCOURT :  
 GONTAUT-BIRON (de) :  
 GONZALEZ-PINILLOS :  
 GOUDCHAUX :  
 GOUNOD :  
**GOURCUFF (Auguste de) :**  
 GOUVERNE :  
 GOY :  
 GOYA :  
 GRECO :  
 GREGOIRE XVI :  
 GRELLSAMER :  
 GREUZE :  
 GREVY (Jules) :  
**GRIENINGER (Frédéric) :**  
 GRIVEL :  
 GROS-HARTMANN (Edouard) :  
 GROMONT (PARENT de) :  
 GUERITEAU :  
 GUESTIER :  
 GUILHOU :  
 GUILLAUME (Pierre) :  
 GUIZOT :  
 GUY (Abel) :  
 GUYOT :  
 HABER (von) :  
 HAGERMAN (Jonas) :  
 HALPHEN :  
 HALS (Franz) :  
 HAMON (Maurice) :  
 HANSENMANN (David) :  
 HARLÉ (d'OPHOVE) :  
 HARTMANN :  
 HASKELL (Francis) :  
 HAUSSMANN (Baron) :  
 HEATH :  
 HEILIGENTHAL :  
**HEINE (Armand) :**  
**HEINE (Michel) :**  
 HELY d'OISSEL :  
 HENCKEL de DONNERSMACK :  
 HENNECART :  
 HENROTTE :  
**HENTSCH (Edouard) :**  
 HERPIN (Charles) :  
 HIRSCH :  
 HIRTZ : voir à CERF-BEER.  
 HOBBEEMA :  
 HOART :  
 HOCART :  
 HOLBEIN :  
**HOLLANDER (Joseph) :**  
 HONEYMAN :  
 HOOCH (Peter de) :  
 HOPE :  
 HORTENSE (Reine) :  
 HOSKIER (Emile) :  
**HOTTINGUER (Jean-Henri) :**  
**HOTTINGUER (Rodolphe) :**  
 HOUDAILLE :

HOUEL :  
 HOWARD :  
 HUBERT :  
 HUBBARD :  
 HUMANN :  
 HUMSER :  
 HUTTCHINSON :  
 INGRES :  
 IRROY :  
 ISLY (Duc d') :  
 ISMAÏL (Khédive) :  
 JABLOCHKOV :  
 JACQUEMART (Nélie) :  
 JAMESON :  
 JANIN (Jules) :  
 JEANNERET :  
 JEANTI :  
 JERNINGHAM :  
 JOHNSTON (Nathaniel) :  
 JOIN-LAMBERT :  
 JOLIAT (Henri) :  
 JOLY :  
 JOUBERT (Edmond) :  
 JOUBERT :  
 JOUET :  
 KAHN (Albert) :  
 KAHN (Zadoc) :  
 KANN :  
 KENNARD :  
 KERGADEDEC (LE JUMEAU de) :  
 KERGORLAY (de) :  
 KERGORNAN (de CLAVEL de) :  
 KERSAINT (de COËTNEMPREN de) :  
 KERSALAÛN (d'EUZENOU de) :  
 KESTNER (Charles) :  
 KHALIL-BEY :  
 KINEN (William) :  
 KOEHLIN (André) :  
 KOEHLIN (Nicolas) :  
**KOENIGSWARTER (Léopold) :**  
  
**KOENIGSWARTER (Maximilien de) :**  
 KOHN :  
 KRUGMAN (Paul) :  
 KRUPP (Alfred) :  
 LABAUME :  
**LA BOUILLERIE (Joseph ROULLET de) :**  
  
**LA BOUILLERIE (André ROULLET de) :**  
 LABOUCHERE :  
 LABOULAYE :  
 LACLAIRGERIE (ou LACLERGERIE)  
 :  
**LAFFITTE (Charles) :**  
 LAFFITTE (Jacques) :  
 LAFFITTE :  
**LAFOND (Narcisse) :**  
 LAFONT :  
 LAGRANGE (Frédéric de) :  
 LAING (Samuel) :

LAMARTINE :  
 LAME :  
 LAMEL (de) :  
 LAMI :  
 LANDES (David) :  
 LAPANOUE ou LA PANOUE (de) :  
 LA PORTE-LALANNE :  
 LA RENOTIERE :  
 LARIBOISIERE :  
 LA ROSIERE :  
 LA RÛE (de) :  
 LAU (Marquis de) :  
 LAVALLEE :  
 LAVEISSIERE :  
 LAVIT (Jean-Jacques) :  
 LAVREINCE :  
**LAZARD (Simon) :**  
 LEBAUDY (Adolphe) :  
 LEBEL :  
 LE BOURLIER :  
 LECOINTE :  
 LECOMTE (Casimir) :  
 LEDOUX (Claude Nicolas) :  
 LEDOUX :  
 LEFEBURE :  
**LEFEBVRE (Francis) :**  
 LEFEBVRE :  
 LEFEBVRE-DESNOUTTES :  
 LEFEBVRE (Henri) :  
 LEGENTIL (Charles) :  
**LEHIDEUX (Paul) :**  
 LE HON :  
 LEIDEN :  
 LE LASSEUR :  
 LE LORRAIN :  
 LEMERCIER (Claire) :  
 LEMERCIER (Vicomte) :  
 LE NOTRE :  
 LEON XIII :  
 LEPICIE :  
 LEROY (Jules) :  
 LE SENESCHAL :  
 LESPINASSE :  
 LESSEPS (Ferdinand de) :  
 LESSER (CREUZE de) :  
 LEUSSE (Guy de) :  
 LE VERRIER :  
 LEVI MONTEFIORE :  
 LEVIEZ :  
 LEVY :  
 LEVY RECIO :  
 LINDEN (J.) :  
 LINDO (Henry) :  
 LINNEVILLE (de) :  
 LION :  
 LIPPMANN (Auguste) :  
 LISZT (Franz) :  
 LOCKE (Joseph) :  
 LOPES FONSECA :  
 LOUBAT :

LOUIS XVIII :  
 LOUIS-PHILIPPE :  
 LOYER :  
 LOYSEL :  
 LUCAS :  
 LÜTHY (Herbert) :  
 LÜTSCHER (André) :  
**LEVY-CREMIEU (Marc)** :  
 LION :  
 LOTZBECK de WEYHERN (Alfred de) :  
**LYON-ALEMAND (Belotte Josèphe)** :  
 LYROT (de) :  
**MAAS (Myrtil)** :  
 MACKENZIE (William) :  
 MAC-MAHON :  
 MAGNE (Pierre) :  
 MAGNEE :  
 MAITRE :  
 MALARD :  
**MALLET (Alphonse)** :  
**MALLET (Charles)** :  
 MALLET (Henri) :  
**MALLET (James)** :  
 MALLET (Jules) :  
 MALLET (famille) :  
 MALVOISIN :  
 MANNBERGUER (Frédéric) :  
 MANSART :  
 MARC (Auguste) :  
 MARCHAL (Charles) :  
**MARCUARD Adolphe** :  
 MARCUARD Jules :  
 MARGUIN (J.) :  
 MARIE-AMELIE de BOURBON :  
 MARIE-LOUISE (Impératrice) :  
 MARION :  
 MARRAST (Armand) :  
 MARTIN :  
 MARTIN D'ANDRE (Claude-Etienne) :  
 MARTIN-LAGRAVE :  
 MARX :  
 MASSIEU :  
 MATHIEU :  
 MATHILDE (Princesse) :  
 MAUGER :  
 MAUPASSANT :  
 MAUPEOU René de :  
 MAZELINE :  
 MECKLEMBOURG (Duc de) :  
 MEDICIS :  
 MEINCKE KNUDTZON :  
 MEISSONNIER :  
 MELZY d'ERYL (Marquis Ludovic) :  
 MENAGE (Charles) :  
 MENDEL (Alexandre) :  
 MERCY-ARGENTEAU (de) :  
 MERIAN-HOFFMANN :  
 METTERNICH (Princesse) :  
 METZLER (Gustave Albert) :  
 MEVISSSEN (Gustav) :  
 MEYER (Eugène) :  
 MEYERBEER :  
 MICHEL :  
 MILLAUD (Polydore Moïse) :  
 MILLET (Aimé) :  
 MILLET (Jean-François) :  
 MIR (Eugène) :  
**MIRABAUD (Henri)** :  
**MIRES (Jules)** :  
 MOIVRE :  
 MOLE :  
 MOLLIN (Comte) :  
 MONNIER (Louis) :  
 MONOD :  
 MONTALIVET (MASSON de) :  
 MONTBRISON (CONQUERE de) :  
 MONTESQUIOU (de) :  
 MONTESSUY (de) :  
 MONTIJO Eugénie (de) :  
 MONTOZON (de) :  
 MONTMORENCY (Duc de) :  
 MONTPENSIER (Duc de) :  
 MORAND :  
**MOREAU (Ferdinand)** :  
 MOREAU-NELATON (Etienne) :  
 MOREL-FATIO (Arnold) :  
 MORNY :  
 MORPURGO :  
 MORRISSON :  
 MOSKOWA (NEY, Princesse de la) :  
 MOSNIER :  
 MOSS :  
 MOSSELMAN (Alfred) :  
 MUHLSTEIN (Anka) :  
 MURALT (de) :  
 MURAT :  
 MURILLO :  
 MUSNIER :  
 NAPOLEON I<sup>ER</sup> :  
 NAPOLEON III :  
 NATHAN :  
 NAUD :  
 NAVIER :  
 NEGRELLI :  
 NELATON (Camille) :  
 NEMOURS (Duc de) :  
 NERVILLE (LEMERCIER de) :  
 NESSELRODE (de) :  
**NEUFLIZE (André POUPART de)** :  
**NEUFVILLE (Sébastien de)** :  
 NEUSTADT Léon :  
 NEYMARCK Alfred :  
 NICOLAÏ (Comte de) :  
 NICOLLET :  
 NILTENBERGER :  
 NIVIERE (Baron) :  
 NORODOM I<sup>ER</sup> :  
 OBERKAMPF :  
 O'CONNELL (Daniel) :  
**ODIER (James)** :

ODIOT (Charles) :  
 OLLIFFE (Docteur) :  
 OLIVIER (Emile) :  
 OPPENHEIM :  
 ORBEGOSO (Maréchal) :  
 ORLEANS (Duc d') :  
 ORLEANS (Duchesse d') :  
 ORLÉANS (Philippe d', le Régent) :  
 ORSINI :  
 OTTON I<sup>ER</sup> de GRECE :  
 OUVRARD :  
 OVERSTONE :  
**PACCARD (Barthélemy) :**  
 PAGNERRE (Antoine-Laurent) :  
 PAILHES :  
 PAILLETTE :  
 PAIN :  
 PAÏVA :  
 PAILLOT :  
 PALISSY (Bernard) :  
 PALLAIN :  
 PALLAVICINO :  
 PANCHAUD :  
 PARSEVAL (de) :  
 PASCAL :  
 PASDELOUP (Jules) :  
 PASTEUR (Charles-Edouard) :  
 PASTRE (Jean-Baptiste) :  
 PATON (Jules) :  
 PAXTON :  
 PEDEZERT :  
 PEICAM :  
**PEREIRE (Emile) :**  
**PEREIRE (Isaac) :**  
**PERIER (Joseph) :**  
 PERIER (famille):  
 PERSIGNY :  
**PESCATORE (Jean-Pierre) :**  
 PETIET :  
 PETITPIERRE :  
 PEYRAT :  
 PHILIPPART (Simon) :  
 PICARD (Ernest) :  
 PIE IX :  
**PILLET-WILL (Frédéric) :**  
**PILLET-WILL (Alexis) :**  
 PILLIVUYT :  
**PINARD (Alphonse) :**  
 PINARD (Pierre-Ernest) :  
 PLACE :  
 PLESSIS (Alain)  
 PLESSIX (de MAUDUIT du) :  
**PLOEÛC (Alexandre de) :**  
 POISSON :  
 POLIGNAC (Alphonse de) :  
 PONIATOWSKI (Joseph) :  
 PONTALBA (de) :  
 PORET (de) :  
 PORTAL :  
 POUYER-QUERTIER :  
 POUPART : voir aussi à NEUFLIZE  
 (POUPART de).  
 POURTALES (Mélanie de) :  
 PREMIO-REAL (de) :  
 PREMSEL :  
 PRESSENSE :  
 PREVOST :  
 PREVOST-MARCILHACY (Pauline) :  
 PRISYE (de) :  
**PROST (Alfred) :**  
 PRUDHON :  
 PUERARI (Eugène) :  
 PURY (Guillaume) :  
 QUARTARA :  
 RACHEL :  
 RAMBOURG :  
 RAMPIN :  
 RAOUL-DUVAL (Fernand) :  
 RAPHAËL (SANZIO) :  
 RAPHAËL (Sir) :  
 RATISBONNE :  
 RATTIER :  
 REDWOOD :  
 REICHA (Anton) :  
 REINACH (Joseph de) :  
 REMBRANDT :  
 RENDU (Monseigneur) :  
 RENOUARD (Charlemagne Alexandre) :  
 RENOIR (Auguste) :  
 REUTER (Jules) :  
 REY de FORESTA :  
 REY-GOLDZEIGUER (Annie) :  
 REYNOLDS :  
 RHODES (Cecil) :  
 RHONE (Charles) :  
 RICARDO (Frédéric) :  
 RICARDO (David) :  
 RICHARD :  
 RICHELIEU :  
 RICHEMONT (de) :  
 RIDDER (Gustave de) :  
 RIGAUD :  
 ROBERT (Charles) :  
 ROBERT :  
 RODIER (Jean-Baptiste) :  
 RODOCANACHI (Michael) :  
 RODRIGUES :  
 RODRIGUES-HENRIQUES :  
 RODRIGUES EREIRA ou PEREIRE : voir à  
 PEREIRE.  
 ROLAND-GOSSELIN :  
 RONZIERES (CROIZIER de) :  
 ROQUEMARTINE :  
 ROQUEPLAN (Nestor) :  
 ROSSIGNOL :  
 ROSSINI :  
**ROTHSCHILD (James de) :**  
**ROTHSCHILD (Alphonse de) :**  
**ROUGEMONT de LOEWENBERG**  
**(Edmond de) :**

ROUHER (Eugène) :  
 ROULAND :  
 ROULIN :  
 ROUSSEAU (Jean-Jacques) :  
 ROUVIER (Maurice) :  
 ROUVILLE (Etienne de) :  
 ROVIGO (Duc de) : voir à SAVARY.  
 ROZAN (Gustave) :  
 RUBENS :  
 RUYSDAËL :  
 SACY (SILVESTRE de) :  
 SAGAN (Princesse de) :  
 SAHUT :  
 SAINT-ANDRE :  
 SAINT-ARNAUD :  
 SAINT-AULAIRE (de BEAUPOIL de) :  
 SAINT-CRICQ (Comte de) :  
 SAINT-DIDIER (AME de) :  
 SAINT-DIDIER (BROSSIN de) :  
 SAINT-JULIEN (LOCRE de) :  
 SAINT-PAUL de SINÇAY :  
 SAINT-SIMON (Comte de) :  
 SAINTE-CROIX (RENOUARD de) :  
 SALAMANCA (José de) :  
 SALLE (Julien Hippolyte) :  
 SALORNAY (VALFRAY de) :  
**SALVADOR (Casimir) :**  
 SAMAMA (Nessim) :  
**SANSON, dit SANSON-DAVILLIER**  
**(Alexandre) :**  
 SARTO (Andrea del) : voir à ANDREA DEL  
 SARTO.  
 SAVARY :  
 SAVY :  
 SAXE (Maréchal de) :  
 SAY (Horace) :  
 SAY (Léon) :  
 SCHALL (William) :  
 SCHEFFER :  
 SCHERER (Daniel Henri) :  
 SCHEUER :  
 SCHLUMBERGER :  
 SCHNAPPER :  
 SCHNEIDER :  
 SCHULMEISTER (Charles-Louis) :  
 SCHWARTZENBERG (Prince) :  
 SEAMAN :  
**SEILLIERE Achille :**  
 SELIGMANN :  
 SERGINES :  
 SESTO (Duc de) :  
 SEVENE :  
 SILLEM :  
 SIMEON (Henri) :  
 SIMON (Jules) :  
 SIMON (Louis) :  
 SIMONET :  
 SIMONIN :  
 SIMONS :  
 SLIDELL :

SNYDERS :  
 SOLAGES (de) :  
 SOLAR (Félix) :  
**SOUBEYRAN (Georges de) :**  
 SOULT :  
 SOURDEVAL (LALOUEL de) :  
 SPEYER :  
 STAUB :  
 STEEN :  
 STEIN :  
 STENDHAL :  
 STEPHENSON (Robert) :  
**STERN (Antoine) :**  
 STEWART :  
 SURELL :  
**TALABOT (Paulin) :**  
 TALABOT (Léon) :  
 TALHOUËT (Marquis de) :  
 TALLEYRAND :  
 TALLEYRAND-PERIGORD :  
 TALLON (Prosper Alfred) :  
 TARDIEU :  
 TATTET :  
 TAVERNIER :  
 TAYLOR (Philip) :  
 TENIERS :  
**TENRE Ludovic :**  
 TERBORCH :  
 THELIER :  
 THELLUSSON (de) :  
 THIERS :  
 THIERRY-MIEG :  
 THOMÉ (Joseph) :  
 THURET (Isaac) :  
 THURNEYSSEN :  
 TINTORET :  
 TIRARD (Pierre-Emmanuel) :  
 TIXIER :  
**THOMAS de COLMAR (Charles-**  
**Xavier) :**  
 TORRAS :  
 TOUSSENEL :  
 TRAVOT (Victor) :  
 TREGAIN (MESLOU de) :  
 TRIVULZI (Léopold) :  
 TROUPEAU :  
 TROUSSE :  
 TROUSSEAU (Armand) :  
 TROYON :  
 TRUBERT :  
 TUDESQ (André) :  
 UZIELLI :  
 VALORY (CLEMENT de) :  
 VAN DE VELDE :  
 VAN DICK :  
 VAN GOYEN :  
 VAN OSTADE :  
 VAUCHER :  
 VANNOISE (LE BRETON de) :  
 VARIN-BERNIER :



VASSAL :  
VEIL-PICARD :  
VELAY (André) :  
VELASQUEZ :  
VERGENNES (GRAVIER de) :  
VERMEER :  
VERNEUIL (MILLON d'AILLY) :  
VERNIMMEN :  
VICTORIA :  
VICTORIA-ADELAÏDE :  
VICTOR-EMMANUEL I<sup>ER</sup> :  
VIDAL :  
VIEL-CASTEL :  
VILLAHERMOSA (de) :  
VILLEBLANCHE (LE VASSEUR de) :  
VILLEMAURY (de) :  
VITAL-ROUX :  
VERLEY :  
**VERNES (Charles) :**  
VERNES (Félix) :  
VERNES (famille) :  
VERNET (Horace) :  
VERON (Docteur) :  
VILLELE :  
VIOLLIER :  
VOGÜE :  
VOLTA della :  
WALDECK-ROUSSEAU :  
WALLICH (Hermann) :  
WALLON :  
WALTHER :  
**WARU (Adolphe LAURENS de) :**  
WATTEAU :  
WATTEVILLE (de) :  
WATKIN (Edward) :  
WEBER (Max) :  
WEBER :  
WEIL (Alexandre) :  
WELD :  
WELLES (Samuel) :  
WENDEL (de) :  
WERTHEIM :  
WERTHEIMBER :  
WERTHEIMER :  
WEYER :  
WEYLER (FISCHER de) :  
WILL :  
WINTERHALTER :  
WISEMAN :  
WOHL :  
WOLOWSKI (Louis) :  
WORMS de ROMILLY :  
WRIGHT (Francis) :  
WÜSTENBERG :  
ZICHY (Comte) :  
ZOLA :  
ZURBARAN :

## INDEX DES NOMS D'ENTREPRISES

Dans un souci pratique, il a paru préférable de simplifier et d'abrégé les dénominations ou les raisons sociales des entreprises en suivant, le cas échéant, l'usage courant et en supprimant, autant que possible, les termes redondants. Pour faciliter la recherche, les entreprises sont classées par branches d'activité et par pays, métropole et colonies comprises (en fonction de leur rayon d'action et non de leur siège). Sauf exceptions (signalées par \* en début de ligne), les raisons sociales nominatives n'ont pas été reprises ici et doivent être recherchées dans l'index des noms de personnes.

### I. BANQUES

#### A. FRANCE

\*ADOR, VERNES & DASSIER :

\*ANDRE & COTTIER :

APPROVISIONNEMENT :

BANQUE D'ECHANGE DE MARSEILLE :

BANQUE D'ESCOMPTE :

BANQUE DE CREDIT ET DE DEPOT DES

PAYS-BAS :

BANQUE DE DEPOTS ET

D'AMORTISSEMENT :

BANQUE DE L'INDOCHINE :

BANQUE DE PARIS :

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

(PARIBAS) :

BANQUE DE SAVOIE :

BANQUE FONCIERE DE PARIS : VOIR

CREDIT FONCIER DE FRANCE :

BANQUE FRANÇAISE ET ITALIENNE :

BANQUE FRANÇAISE POUR LE COMMERCE

ET L'INDUSTRIE :

BANQUE FRANCO-EGYPTIENNE :

BANQUE HYPOTHECAIRE :

BANQUE HYPOTHECAIRE DE FRANCE :

BANQUE INTERNATIONALE DE PARIS :

BANQUE MARITIME :

BANQUE METROPOLITAINE :

BANQUE ROUENNAISE DE DEPOTS ET DE

CREDIT :

BANQUES COLONIALES :

BANQUES DE FRANCE :

\*CAISSE BAUDON :

CAISSE CENTRALE DU TRAVAIL ET DE

L'EPARGNE, puis POPULAIRE :

CAISSE CENTRALE DE DEPOTS :

CAISSE COMMERCIALE (puis DE PARIS) :

CAISSE D'EPARGNE DE PARIS :

CAISSE D'ESCOMPTE DU COMMERCE :

CAISSE DE TROUVILLE-DEAUVILLE :

CAISSE DES ACTIONS REUNIES :

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS :

CAISSE ET JOURNAL DES CHEMINS DE FER

(puis CAISSE GENERALE DES CHEMINS DE

FER) :

CAISSE GENERALE DES FAMILLES :

CAISSE MUTUELLE DE REPORT :

CAISSE PATERNELLE :

COMPAGNIE ALGERIENNE :

COMPAGNIE GENERALE DES CAISSES

D'ESCOMPTE :

COMPTOIR (NATIONAL) D'ESCOMPTE DE

PARIS :

COMPTOIR CENTRAL DE CREDIT :

COMPTOIR D'ESCOMPTE D'EPINAL :

COMPTOIR DE L'AGRICULTURE :

COMPTOIR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL :

CREDIT AGRICOLE :

CREDIT COLONIAL puis FONCIER

COLONIAL :

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE :

CREDIT FONCIER DE FRANCE (CFF) :

CREDIT GENERAL FRANÇAIS :

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

(CIC) :

CREDIT INDUSTRIEL ET DE DEPOTS DU

NORD (puis CREDIT DU NORD) :

CREDIT LYONNAIS :

CREDIT MOBILIER :

CREDIT PRIVE :

CREDITS FONCIERS DE NEVERS et DE

MARSEILLE :

\*DE NEUFLIZE, SCHLUMBERGER,

MALLET (NSM) :

\*DONON, AUBRY, GAUTIER :

\*GIRARD & DE WARU :

MONT-DE-PIETE (ou CREDIT

MUNICIPAL) :

RENTE FONCIERE :

SOCIETE BORDELAISE DE CREDIT

INDUSTRIEL ET COMMERCIAL ET DE

DEPOTS :

SOCIETE COMMANDITAIRE DE

L'INDUSTRIE :

SOCIETE DE DEPOTS ET DE COMPTES

COURANTS (SDCC) :

SOCIETE DES BANQUIERS UNIS :

SOCIETE FINANCIERE (DE PARIS) (SFP) :

SOCIETE FRANÇAISE DE REPORTS ET DE

DEPOTS :

SOCIETE GENERALE ALGERIENNE :

SOCIETE GENERALE :

SOCIETE LYONNAISE DE DEPOTS :

SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT :

SOUS-COMPTOIR DES CHEMINS DE FER :

SOUS-COMPTOIR DES ENTREPRENEURS :

SOUS-COMPTOIR DU COMMERCE ET DE

L'INDUSTRIE :

UNION FINANCIERE ET INDUSTRIELLE :  
UNION FINANCIERE :  
UNION GENERALE :

## **B. ALLEMAGNE, AUTRICHE**

BANQUE IRP DES PAYS AUTRICHIENS :  
CREDITANSTALT :  
CREDIT FONCIER AUTRICHIEN  
(BODENKREDITANSTALT) :  
CREDIT FONCIER DE PRUSSE :  
DEUTSCHE BANK :  
LÄNDERBANK :

## **C. BELGIQUE, PAYS-BAS, LUXEMBOURG**

ABN-AMRO :  
BANQUE DE BELGIQUE :  
BANQUE INTERNATIONALE  
(LUXEMBOURG) :  
SOCIETE GENERALE DE BELGIQUE :  
SOCIETE GENERALE DE COMMERCE ET  
D'INDUSTRIE A AMSTERDAM :

## **D. ESPAGNE, PORTUGAL**

BANQUE HYPOTHECAIRE D'ESPAGNE :  
COMPAGNIE GENERALE DE CREDIT EN  
ESPAGNE :  
CREDIT MOBILIER ESPAGNOL :  
CREDIT MOBILIER PORTUGAIS :

## **E. ITALIE**

BANQUE DE GENES (BANCA DI  
GENOVA) :  
BANQUE ROMAINE :  
CAISSE DU COMMERCE ET DE  
L'INDUSTRIE :  
CREDITO ITALIANO :  
CREDITO MOBILIARE ITALIANO :

## **F. ROYAUME-UNI**

ANGLO-EGYPTIAN BANK :  
GENERAL CREDIT AND FINANCE  
COMPANY :  
GENERAL MORTGAGE BANK OF INDIA :  
IMPERIAL BANK :  
INTERNATIONAL FINANCIAL SOCIETY :  
LONDON AND SAN FRANCISCO BANK :  
LONDON JOINT STOCK BANK :  
NATIONAL BANK :  
\*OVEREND, GURNEY & Co :  
\*PHILIPP HILL, HIGGINSON & Co :  
PROVINCIAL BANK OF IRELAND :  
\*THOMSON, BONAR & Co  
UNION DISCOUNT :

## **G. DIVERS**

BANCCA ROMANIEI :

BANQUE DE L'HINDOUSTAN, DE LA  
CHINE ET DU JAPON :  
BANQUE DES CHEMINS DE FER SUISES :  
BANQUE FEDERALE DE BERNE :  
BANQUE GENERALE D'EGYPTE :  
BANQUE IMPERIALE OTTOMANE :  
BANQUE NATIONALE D'HAÏTI :  
BANQUE NATIONALE DU MEXIQUE :  
COMPTOIR DE CALIFORNIE :  
CREDIT FONCIER EGYPTIEN :  
CREDIT FONCIER DES ETATS-UNIS :  
CREDIT GENERAL OTTOMAN :  
CREDIT OTTOMAN :  
CRÉDIT SUISSE :  
OTTOMAN BANK :  
UNION BANK OF SPAIN AND ENGLAND :

## **II. ASSURANCES**

### **A. FRANCE**

AIGLE :  
ALLIANCE :  
ASSURANCES GENERALES DE FRANCE  
(AGF)  
ATLAS :  
CAISSE FRATERNELLE DE  
CAPITALISATION :  
COMPAGNIE COMMERCIALE  
D'ASSURANCES MARITIMES :  
COMPAGNIE FRANÇAISE DE PRET A LA  
GROSSE :  
CONFIANCE :  
CREDIT VIAGER :  
FONCIERES :  
FRANCE :  
GAN :  
GARANTIE MARITIME :  
GLOBE :  
GRANDE COMPAGNIE D'ASSURANCES :  
LLOYD FRANÇAIS :  
LYONNAISE :  
MONDE :  
NATIONALES :  
NIVERNAISE :  
PALLADIUM :  
PATERNELLE :  
PROVIDENCE :  
PHENIX :  
REUNION :  
ROYALES :  
SOLEIL :  
UAP :  
UNION :  
UNION DES PORTS :  
UNIVERSELLE :  
URBAINE :

### **B. ETRANGER**

COLONIA :

COMPAGNIE DE REASSURANCE DE  
COLOGNE :  
PHENIX (Espagne) :  
UNION (Espagne) :

### **III. CHEMINS DE FER**

#### **A. FRANCE**

ALAIS-BEAUCAIRE :  
ALGERIENS :  
AMIENS-BOULOGNE :  
ARDENNES ET OISE :  
AVIGNON-MARSEILLE :  
BORDEAUX-CETTE :  
BORDEAUX-LA TESTE :  
CENTRE :  
CHEMINS DE FER SUR ROUTE EN  
ALGERIE :  
CREIL-SANT-QUENTIN :  
DAUPHINE :  
DEPARTEMENTAUX :  
DIEPPE-FECAMP :  
EST (ou PARIS-STRASBOURG) :  
EST ALGERIEN :  
GRAND-CENTRAL :  
LYON-AVIGNON :  
LYON-GENEVE :  
LYON-MEDITERRANEE :  
MEDITERRANEE :  
MIDI :  
MONTLUÇON-MOULINS :  
NORD :  
ORLEANS-BORDEAUX :  
ORLEANS-CHALONS :  
ORNE :  
OUEST :  
PARIS A LA MER :  
PARIS-CAEN-CHERBOURG :  
PARIS-LYON :  
PARIS-LYON-AVIGNON :  
PARIS-LYON-MEDITERRANEE (PLM) :  
PARIS-ORLEANS (PO) :  
PARIS-ROUEN :  
PARIS-SAINT-GERMAIN :  
PARIS-VERSAILLES (RIVE DROITE) :  
PARIS-VERSAILLES (RIVE GAUCHE) :  
RHONE A LA LOIRE :  
ROUEN-LE HAVRE :  
SAINT-RAMBERT-GRENOBLE :  
SAMBRE-MEUSE :  
SNCF :  
STRASBOURG-BALE :  
TOURS-NANTES :  
UNION :

#### **B. ALLEMAGNE, AUTRICHE**

ELISABETH :  
ETAT (AUTRICHE) :  
FRANÇOIS-JOSEPH :  
NASSAU :

NORD-OUEST DE L'AUTRICHE :  
SUD DE L'AUTRICHE (SUDBAHN) :  
TISZA :

#### **C. ESPAGNE, PORTUGAL**

ANDALOUS :  
ASTURIES, GALICE ET LEON :  
BEIRA-ALTA :  
CIUDAD-REAL-BADAJOS :  
CORDOUE-SEVILLE :  
GERONE :  
MADRID-ALICANTE :  
MADRID-SARAGOSSE :  
MADRIR-SARAGOSSE-ALICANTE (MSA) :  
NORTE :  
PAMPELUNE-SARAGOSSE-BARCELONE  
(PSB) :  
PORTUGAIS :  
SEVILLE-XERES :

#### **D. ITALIE**

ITALIE CENTRALE :  
LIVOURNAIS :  
LOMBARD-VENITIEN :  
MERIDIONAUX :  
ROMAINS :  
SOCIETA REALE PER LE STRADE  
FERRATE :  
TARANTO :  
VICTOR-EMMANUEL :

#### **E. SUISSE**

CENTRAL :  
FRANCO-SUISSE :  
LAUSANNE-FRIBOURG :  
NORD-EST :  
OUEST :  
SOCIETE SUISSE POUR L'INDUSTRIE DES  
CHEMINS DE FER :  
UNION :

#### **F. DIVERS**

ANDRINOPLE :  
BRESILIENS :  
DUNABURG AND WITEPOK :  
GUILLAUME-LUXEMBOURG :  
LONDON AND NORTH WESTERN :  
PROVINCE DE SANTA-FE :  
ROUMELIE :  
RUSSE (GRANDE SOCIETE DES CHEMINS  
DE FER) :  
SERBES :  
SUBMARINE AND CONTINENTAL :  
TURQUIE D'EUROPE :

### **V. MINES ET CARRIERES**

#### **A. FRANCE**

COMPAGNIE DES ASPHALTES :

LE NICKEL :  
 SYNDICAT DES GRANDES CARRIERES DE  
 LA VIENNE :  
**HOUILLERES, MINES, MINES ET  
 FONDERIES (etc.) DE :**  
 AHUN :  
 ANJOU :  
 ANZIN :  
 AVEYRON (DECAZEVILLE) :  
 BERT :  
 BLANZY :  
 BRASSAC :  
 CAMPAGNAC :  
 CARMAUX :  
 EPINAC :  
 FINS, NOYANT ET SAUVIGNY :  
 FLORAC :  
 GRAND-COMBE :  
 HAUTE-LOIRE :  
 LOIRE :  
 MOKTA-EL-HADID :  
 MONTIEUX-SAINT-ETIENNE :  
 PADERN ET MONTGAILLARD :  
 PHOSPHATES DE CHAUX DE LA SOMME :  
 PHOSPHATES DE GAFSA :  
 PONTGIBAUD :  
 PORTES ET DE SENECHAS :  
 SAINT-AFFRIQUE :  
 SAINT-ETIENNE :  
 SOUMAH ET TAFNA :  
 TERRENOIRE :

## **B. ETRANGER**

COMPAGNIE DES CHARBONNAGES  
 BELGES :  
 COMPAGNIE DES MINES D'ESPAGNE :  
 COMPAGNIE DES MINES EN ESPAGNE :  
 SOCIETE GENERALE DES SOUFRES :  
 SOCIETE ROYALE ASTURIENNE DES  
 MINES :  
**HOUILLERES, MINES, MINES ET  
 FONDERIES (etc.) DE :**  
 ALMADEN :  
 ALLIANCE :  
 ALUN ROMAIN :  
 BOA-VISTA :  
 BOLEO :  
 BÖR :  
 CHARLEROI :  
 CUIVRE DE HUELVA :  
 CUIVRE DU RHIN :  
 CZELADZ :  
 DOMBROWA :  
 DIAMANT DU CAP :  
 HOLZAPPEL :  
 LA CRUZ :  
 MARBRES D'ARNI :  
 FER DE KRIVOÏ-ROG :  
 NAPHTHE DE LA CASPIENNE ET DE LA MER  
 NOIRE (BITNO) :

OUGREE :  
 PENARROYA :  
 PETROLES DE CRIMEE :  
 RHIN (puis PHOENIX) :  
 RIO-TINTO :  
 SANTANDER :  
 STOLBERG ET WESTPHALIE :  
 VIEILLE-MONTAGNE :

## **V. METALLURGIE**

### **A. FRANCE**

ACIERIES DE FRANCE :  
 CHANTIERS DE LA MEDITERRANEE :  
 CHANTIERS ET ATELIERS DE L'OCEAN :  
 CHANTIERS ET ATELIERS DE LA LOIRE :  
 CHANTIERS NAVALS DE BACALAN : voir  
 aussi DYLE ET BACALAN :  
 CONSTRUCTION MECANIQUE DES  
 BATIGNOLLES :  
 DYLE ET BACALAN :  
 ENGELHARD-CLAL :  
 FIVES-LILLE :  
 FONDERIE GENERALE DES CARACTERES  
 FRANÇAIS ET ETRANGERS :  
 SOCIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE  
 DES METAUX :  
**HAUTS-FOURNEAUX, FONDERIES,  
 FORGES, ACIERIES (etc.) DE :**  
 ALAIS :  
 ALELIK :  
 ALLEVARD :  
 BAZEILLES :  
 DENAIN-ANZIN :  
 FIRMINY :  
 FOURCHAMBAULT :  
 FOURMIES :  
 IMPHY ET SAINT-SEURIN :  
 MARINE :  
 MARNE :  
 MAUBEUGE :  
 SAINT-LOUIS :  
 SAINT-NAZAIRE :  
 SAUT-DU-TARN :  
 SOUGLAND ET HIRSON :  
 STIRING :  
 VAUCLUSE :

### **B. ETRANGER**

HAUTS-FOURNEAUX DE SCLESSIN :  
 SOCIETE MINIERE ET INDUSTRIELLE  
 (Russie) :

**VI. SOCIETES  
 IMMOBILIERES,  
 D'EQUIPEMENT ET DE  
 SERVICES URBAINS  
 A. FRANCE**

BOULEVARD DE STRASBOURG :  
 COMPAGNIE GENERALE DES EAUX :  
 COMPAGNIE GENERALE DES MARCHES :  
 COMPAGNIE GENERALE DES OMNIBUS :  
 COMPAGNIE IMMOBILIERE :  
 COMPAGNIE PARISIENNE D'ECLAIRAGE ET  
 DE CHAUFFAGE PAR LE GAZ :  
 COMPAGNIE PARISIENNE DU GAZ :  
 DOCKS DE SAINT-OUEN :  
 DOCKS ET ENTREPOTS DE MARSEILLE :  
 DOCKS ET ENTREPOTS DU HAVRE :  
 DOCKS NAPOLEON :  
 EAUX (COMPAGNIES URBAINES) :  
 ENTREPOTS ET MAGASINS GENERAUX DE  
 PARIS :  
 ENTREPOT DE LA VILLETTE :  
 ENTREPOTS DU BASSIN VAUBAN (au  
 Havre) :  
 GAZ (COMPAGNIE URBAINES) :  
 HOTEL CONTINENTAL :  
 HOTELS ET IMMEUBLES DE LA RUE DE  
 RIVOLI : voir COMPAGNIE IMMOBILIERE.  
 IMMEUBLES DE DEAUVILLE :  
 IMMEUBLES DE FRANCE :  
 MAGASINS GENERAUX DE BERCY (puis du  
 PARC DE BERCY) :  
 MAGASINS GENERAUX DU HAVRE :  
 MAISONS A BON MARCHÉ :  
 MARCHE DU TEMPLE :  
 OMNIBUS ET TRAMWAYS DE LYON :  
 PALAIS D'AUTEUIL :  
 PALAIS DE L'INDUSTRIE :  
 PAVAGE EN BOIS :  
 PERFECTIONNEMENT DE L'ECLAIRAGE :  
 \*PETIT, BERLIE & CIE :  
 PETITES VOITURES DE PARIS :  
 PONT, PORT ET GARE DE GRENELLE :  
 PORT ET GARE DE SAINT-OUEN :  
 PORTS DE MARSEILLE :  
 RUE IMPERIALE :  
 SOCIETE GENERALE D'ELECTRICITE :  
 SOCIETE IMMOBILIERE ANGLO-  
 FRANÇAISE :  
 TERRAINS DES CHAMPS-ELYSEES :  
 TRAMWAYS NORD DE PARIS :  
 TRAVAUX PUBLICS ET CONSTRUCTIONS :  
 VOITURES DE PLACE :

## **B. ETRANGER**

COMPAGNIE GENERALE DES EAUX POUR  
 L'ETRANGER :  
 EAUX (COMPAGNIES URBAINES) :  
 GAZ (COMPAGNIES URBAINES) :  
 PORT DE SANTANDER :

## **VII. NEGOCE, TRANSPORTS FLUVIAL ET MARITIME**

### **A. FRANCE**

CABLE TRANSATLANTIQUE FRANÇAIS :

CANAL DE BEUCAIRE :  
 CANAL DE GIVORS :  
 CANAL DE LA SAMBRE A L'OISE :  
 CANAL DU RHONE AU RHIN :  
 CHARGEURS REUNIS :  
 COMPAGNIE DE MADAGASCAR :  
 COMPAGNIE DES ANTILLES :  
 COMPAGNIE FINANCIERE ET  
 COMMERCIALE DU PACIFIQUE :  
 COMPAGNIE GENERALE DE NAVIGATION A  
 VAPEUR :  
 COMPAGNIE GENERALE MARITIME (puis  
 TRANSATLANTIQUE) :  
 MESSAGERIES IMPERIALES :  
 MESSAGERIES MARITIME :  
 NAVIGATION A VAPEUR SUR LA  
 GARONNE :  
 PARTICIPATION GUANO :  
 QUATRE CANAUX :  
 SAMBRE FRANÇAISE CANALISEE :  
 SOCIETE CHARBONNIERE ET DE  
 NAVIGATION FRANCO-BELGE :  
 SOCIETE GENERALE DES TRANSPORTS  
 MARITIMES A VAPEUR :  
 \*THOMAS, LACHAMBRE & CIE :  
 TOUAGE DE LA HAUTE-SEINE :  
 UNION MARITIME :

## **B. ETRANGER**

ANGLO-AMERICAN TELEGRAPH :  
 CANAL DE SUEZ :  
 CANALISATION DE L'EBRE :  
 CHANNEL TUNNEL CY :  
 \*MELLY, ROMILLY & CIE :  
 \*MOREL ET DAVID SELIGMANN :  
 \*MORRO, ALBERTI :  
 PERUVIAN GUANO CY :  
 SOCIETE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE  
 D'EGYPTE :  
 TABACS DE L'EMPIRE OTTOMAN :  
 TABACS D'ITALIE :

## **VIII. PRESSE, INFORMATION, EDITION**

AVENIR DE LA VIENNE :  
 COMIC-FINANCE :  
 COMPAGNIE DES JOURNAUX REUNIS :  
 CONSEILLER DU PEUPLE :  
 CONSTITUTIONNEL :  
 COURRIER DE PARIS :  
 CREDIT :  
 DIDOT-BOTTIN :  
 ECHO DU COMMERCE :  
 ECHO DU POITOU :  
 ECONOMISTE FRANÇAIS :  
 ESTAFETTE :  
 GAULOIS :  
 GAZETTE NATIONALE :  
 GAZETTE POITEVINE :

GLOBE :  
GLOBE :  
\*HAVAS :  
ILLUSTRATION :  
IMPRIMERIE CHAIX :  
JOURNAL DE L'OUEST :  
JOURNAL DE LA VIENNE :  
JOURNAL DES CHEMINS DE FER :  
JOURNAL DES CONNAISSANCES UTILES :  
JOURNAL DES DEBATS :  
JOURNAL DU COMMERCE :  
JOURNAL DU CREDIT PUBLIC :  
LANTERNE :  
LIBERTE :  
MONITEUR DE L'AGRICULTEUR :  
MONITEUR DES HALLES ET MARCHES :  
MONITEUR UNIVERSEL :  
NATIONAL :  
OFFICE DES CHEMINS DE FER :  
ORGANISATEUR :  
PARIS-JOURNAL :  
PATRIE :  
PAYS :  
PRESSE :  
PRODUCTEUR :  
REFORME FINANCIERE :  
REVUE ENCYCLOPEDIQUE :  
SEMAINE FINANCIERE :  
SIECLE :  
SOIR :  
TEMPS :  
UNION :  
VERITE :

## **IX. DIVERS**

ALLUMETTES CHIMIQUES :  
COMPAGNIE DES LITS MILITAIRES :  
COMPAGNIE DES TERNES :  
COMPAGNIE FERMIERE DE VICHY :  
COMPAGNIE LINIERE DE PONT-REMY :  
EAUX MINERALES D'EVIAN :  
EAUX MINERALES ET BAINS DE MER :  
\*GROS, DAVILLIER, ROMAN & CIE :  
FILATURE ROUENNAISE LA Foudre :  
MANUFACTURE DE GLACE D'OIGNIES :  
POLDERS DE L'OUEST :  
RAFFINERIE DE LA MEDITERRANEE :  
REGIE FRANÇAISE DES TABACS :  
SAINT-GOBAIN :  
SALINES DOMANIALES DE L'EST :  
SALINS DU MIDI :  
SOCIETE DE LA BRASSERIE FRANÇAISE  
D'EGYPTE :  
SOCIETE FRANÇAISE D'ETUDES ET  
D'ENTREPRISES :  
TATTERSALL FRANÇAIS :  
VERRERIES DE DECIZE :

## TABLE DES MATIERES

- Remerciements.
- Introduction.
- Notes sur les sources et la bibliographie ; abréviations.

### Liste des notices :

1. ANDRE Alfred
2. ARDOIN Jules
3. AUBRY Maurice
4. AUDIFFRET Gaston d'
5. BARTHOLONY François
6. BECHET Alphonse
7. BIESTA Hypolite
8. BILLAUD Alcide
9. BISCHOFFSHEIM Louis
10. BISCHOFFSHEIM Raphaël
11. BLOUNT Edward
12. BONNARD Victor-Corentin
13. CAHEN D'ANVERSMeyer
14. CALLEY DE SAINT-PAUL Adrien Charles
15. CERNUSCHI Enrico
16. CHABROL CHAMEANE François de
17. CIBIEL Vincent
18. DASSIER Auguste
19. DAVILLIER Henry
20. DELAHANTE Adrien
21. DELAHANTE Gustave
22. DELESSERT François
23. DEMACHY Charles Adolphe
24. DENIERE Guillaume
25. DONON Armand
26. DREYFUS Auguste
27. DURAND Adolphe
28. DUTFOY Armand
29. EICHTHAL Adolphe d'
30. ERLANGER Emile d'
31. FERÉ Victor
32. FERRERE Prosper
33. FOULD Benoît
34. FOULD Adolphe
35. FREMY Louis
36. GALLIERA Raphaël de (par Michèle MERGER)
37. GAUTIER Jules
38. GAUTIER Edouard
39. GERMINY Charles de
40. GLADSTONE William
41. GOURCUFF Auguste de
42. GRIENINGER Frédéric
43. HEINE Armand
44. HEINE Michel
45. HENTSCH Edouard
46. HOLLANDER Joseph
47. HOTTINGUER Jean-Henri
48. HOTTINGUER Rodolphe
49. KOENIGSWARTER Léopold
50. KOENIGSWARTER Maximilien
51. LA BOUILLERIE Joseph de
52. LA BOUILLERIE André de
53. LAFFITTE Charles
54. LAFOND Narcisse
55. LAZARD Simon
56. LEFEBVRE Francis
57. LEHIDEUX Paul
58. LEVY-CREMIEU Marc
59. LYON-ALEMAND Belotte Joseph
60. MAAS Myrtil
61. MALLET James
62. MALLET Alphonse
63. MALLET Charles
64. MARCUARD Adolphe
65. MIRABAUD Henri (par Isabelle CHANCELIER)
66. MIREs Jules
67. MOREAU Ferdinand
68. NEUFLIZE André de
69. NEUFVILLE Sébastien de
70. ODIER James
71. PACCARD Barthélemy (par Isabelle CHANCELIER)
72. PEREIRE Emile
73. PEREIRE Isaac
74. PERIER Joseph
75. PESCATORE Jean-Pierre
76. PILLET-WILL Frédéric
77. PILLET-WILL Alexis



78. PINARD Alphonse  
79. PLOEÛC Alexandre de  
80. PROST Alfred

81. ROTHSCHILD James de  
82. ROTHSCHILD Alphonse de  
83. ROUGEMONT DE LOEWENBERG  
Edmond de

84. SALVADOR Casimir  
85. SANSON-DAVILLIER Alexandre

86. SEILLIERE Achille  
87. SOUBEYRAN Georges de  
88. STERN Antoine

89. TALABOT Paulin  
90. TENRE Ludovic  
91. THOMAS DE COLMAR Charles-Xavier

92. VERNES Théodore

93 WARU Adolphe de

- Bibliographie.
- Index des noms de personnes.
- Index des noms d'entreprises.
- Table des matières.

Reconstituer la biographie d'une petite centaine d'entrepreneurs qui, pour la plupart, s'affairaient sous le Second Empire entre les rues de la Chaussée d'Antin et du Faubourg-Poissonnière, donne le privilège de pénétrer dans le cœur même du capitalisme français au XIX<sup>e</sup> siècle. Le point de vue est saisissant : le regard porte des débuts de la Restauration, avec les premiers succès de James de Rothschild à Paris, la fondation de la Caisse d'épargne et des grandes compagnies d'assurances, les emprunts d'État souscrits par une haute banque en formation, jusqu'aux krachs des années 1880 et les liquidations successives de l'Union générale, des groupes Donon et Soubeyran, du Comptoir d'escompte de Paris qui consacrent l'échec de la banque mixte en France. Il embrasse la construction des chemins de fer, la révolution bancaire du Second Empire, les transformations urbaines, les investissements dans les mines et la sidérurgie, le négoce international. Il ne se limite pas à la France, ni même à l'Europe, mais s'étend de l'Amérique à la Russie, au Maghreb, à l'Égypte ou à la Turquie ottomane. On ne voit pas mieux les choses, on les voit autrement, à l'échelle de la vie humaine et du mouvement des affaires, à l'aune des projets et des ambitions de quelques décideurs, de leurs réussites ou de leurs échecs.

Ce volume est le septième de la collection *Les patrons du Second Empire* dirigée par Dominique Barjot et le premier d'une série consacrée aux entrepreneurs parisiens. Il s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme de recherche lancé par l'Institut d'histoire moderne et contemporaine (IHMC) du CNRS.